This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1207

Soc. 26 062 d. 1/18

REVUE

DE

TOULOUSE.

TOULOUSE, TYP. DE BONNAL ET GIBRAC.
Rue Saint-Rome, 44.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE

SOUS LA DIRECTION

DE M. F. LACOINTA

NEUVIÈME ANNÉE. — TOME DIX-HUITIÈME.

TOULOUSE
AU BUREAU DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8,
ET CHEZ MM. BONNAL ET GIBRAC, IMPRIMEURS, RUE SAINT-ROME, 44

1863.

REVUE

DE

TOULOUSE

ET

DU MIDI DE LA FRANCE.

DE L'ALIMENTATION PUBLIQUE ET PRIVÉE CHEZ LES ROMAINS (1).

II.

En parlant des repas des Romains, notre projet n'est pas d'entretenir nos lecteurs des aliments et des habitudes somptuaires des gens du peuple. Quelques mots suffisent pour donner une idée générale de leur manière de vivre. Chaque corps de métier ou collége, composé d'affranchis, d'étrangers et d'esclaves non attachés à la personne et à la maison du maître prenait sa nourriture en commun. C'est dire assez que leurs mets étaient grossiers et leurs habitudes vulgaires. Le roi Numa avait institué sept corporations civiles. D'autres s'étaient successivement formées plus tard. Comme le patriciat exerçait sur ces réunions une influence puissante, les exigences politiques avaient fait plusieurs fois dissoudre les colléges; mais leur utilité, l'intérêt des arts et de la consommation, joints à une sage économie, les avaient toujours fait rétablir.

Le peuple proprement dit prenait habituellement ses repas dans les

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

tavernes en planches appelées *popinæ*, sises sous le péristyle des temples, au coin des rues, ou au bas de quelques maisons. Ce nom de *popinæ* leur venait des popes ou sacrificateurs victimaires qui approvisionnaient les taverniers en leur revendant la part des victimes que les fidèles abandonnaient pour les frais du culte. Là, se débitaient aussi secrètement les chairs des sangliers, cerfs et ours abattus dans l'arène, après y avoir tué et dévoré par-ci par-là quelques pauvres captifs, quelques condamnés ou quelque bestiaire maladroit. Mais la nourriture ordinaire du peuple avait pour base des lupins et cicers bouillis ou frits, des fèves et choux crus, des légumes macérés au vinaigre, des farines d'épautes dissoutes avec du fromage et du miel, des blettes au vin et au poivre, têtes de mouton, viandes de porc, saucisses; le tout avec beaucoup d'ail et d'ingrédients de haut goût, des noix et du pain grossier. Le prix courant de ces réfections était de deux as, en moyenne.

C'était dans ces tavernes que s'abattaient les esclaves dont les maîtres allaient fréquemment souper chez de riches amis. Délivrés pour un moment des rigueurs de la servitude, ils s'y réunissaient pour jouer aux noix et aux dez (*vetita legibus alea*), à l'insu de l'édile. Les écoliers venaient y faire l'école buissonnière. Elles étaient le théâtre d'une joie bruyante et de querelles grossières. On y servait aux consommateurs des vins grossiers ou des boissons de grains fermentés avec des galettes indigestes. Si quelque grosse servante rouge et bouffie se prenait alors à sauter au son des castagnettes, par une grossière imitation des danses voluptueuses des sylphides de Cadix, toute la valetaille se mettait en branle et se livrait à des danses et gambades, oubliant dans l'orgie grossière l'esclavage et l'ergastule.

Le sol cependant se jonchait de dormeurs avinés, mariniers, bourreaux, faiseurs de cercueils, prêtres de Cybèle à côté de leurs cymbales qu'ils laissaient quelquefois en paiement de leur intempérance; et, dans ce pêle-mêle, se glissaient et se dérobaient à l'édile des voleurs, des assassins, des esclaves marrons et tous les réprouvés de la ville éternelle.

Ceci dit, nous ne parlerons plus que des repas des citoyens romains, ayant un rang honorable et une maison montée, de leurs usages de table, de leurs mets, de leur cuisine, de leur hygiène et nous rechercherons les travers et les abus qui sont nés du genre de vie que l'on menait dans les temps dont nous nous occupons plus spécialement.

On connaissait à Rome quatre repas : le déjeûner (*jentaculum*), le dîner (*prandium*), le souper (*cœna*) et la collation (*commessatio*); mais les gens du monde ne faisaient vraiment qu'un seul repas; c'était le souper. On n'invitait qu'à souper; on ne s'allongeait que pour souper. Le souper seul occupait une large place dans la vie. Les trois autres repas n'étaient pratiqués que par les enfants ou les artisans. Les gens du monde, hors d'état d'attendre le souper qui était fixé à la neuvième ou dixième heure du jour, c'est-à-dire à trois ou quatre heures de notre après midi, prenaient, le matin, debout, quelques légers aliments. C'était ordinairement un peu de pain et de fromage de Toulouse, de Vélabre ou de Vestinum. Martial atteste cet usage dans la 31e épig. du livre des *Présents*.

Si tu veux déjeûner sans viande, en homme sage,
Le lait de Vestinum te fournit ce fromage.

Quelquefois on mangeait un peu de pain trempé dans du vin aromatisé avec la plante appelée *silum;* ce qui faisait nommer ce repas : *silatum*.

La journée d'un Romain était divisée d'une manière plus uniforme que la nôtre. Martial a pu nous donner, dans la 8e épigramme du 4e livre, l'emploi du temps d'un citoyen. Il serait fort difficile d'en faire autant chez nous avec la puissante individualité des temps modernes.

Des heures les clients prennent les deux premières;
La troisième appartient aux cris des tribunaux;
Puis jusqu'à la sixième on vaque à ses affaires.
Durant la sixième heure on a droit au repos,
Et la septième vient finir tous les travaux.
Le gymnase, la lutte occupent la huitième.
Sur le lit des soupers on monte à la neuvième.
La dixième, Euphémus, appartient à mes vers.
C'est celle où, délivré de ses soucis divers,
De tes mains notre maître accepte l'ambroisie;
C'est l'heure où, couronné d'une foule choisie,
De sa puissante main, en sa coupe, César
Se verse avec réserve un céleste nectar.
Alors, place à mes vers! Le matin, ma Thalie
D'aborder Jupiter n'aurait pas la folie.

Après les affaires, et, à la huitième heure, commençaient les exercices gymnastiques. La lutte, la paume, le ballon, l'harpaste, le trigon précédaient le bain qui, lui-même, précédait invariablement le souper.

Les thermes et établissements de bains étaient très-nombreux à Rome. Martial nomme surtout quatre de ces derniers : ceux de Stéphanus et de Fortunatus qui étaient propres et élégants, et ceux de Lupus et Grillus sombres et fréquentés par la classe inférieure. Les thermes de Néron étaient, au contraire, le rendez-vous de la bonne compagnie. Les grands seigneurs avaient dans leurs palais des bains et des thermes où ils déployaient le plus grand luxe.

Le prix ordinaire du bain était d'un quadrant, prix fixe comme celui de nos petits pâtés. Horace, dans la 3e satire du 1er livre, Juvénal dans sa 6e, disent tous deux qu'on se baigne pour un quadrant. Sénèque appelle un bain, une chose d'un quadrant, *rem quadrantariam*; et Martial en a tiré une épigramme assez obscure, que cette remarque éclaircit d'une manière satisfaisante. Le prix de la sportule que les clients recevaient de leur patron avait été fixé au minimum de cent quadrants, par décret impérial. Mathon, client de Martial, n'est pas venu lui rendre ses devoirs. Martial indigné lui dit qu'une autre sportule meilleure l'a sans doute détourné, comme un vrai chien, chez un plus riche patron, et il ajoute : « Si tu n'as pas de plus brillante » sportule pour aujourd'hui, viens gagner la mienne. Avec les cent » quadrants que je te donnerai, tu pourras prendre cent bains d'un » quadrant, dont tu as grand besoin » (42e épig. du VIIIe livre).

Si quelque sportule meilleure
Ne t'a pas conduit à cette heure
Chez un plus fortuné patron;
Prends la mienne à défaut d'une autre.
Tu peux encore avec la nôtre
Te baigner cent fois, ô Mathon.

Quand venait la huitième heure, le son d'une cloche avertissait le public de quitter les exercices gymnastiques pour les bains; ils devaient être fort courus et il fallait se presser pour y trouver place. Martial, à la 163e épigramme du livre des *Etrennes*, nous donne des détails certains sur ces usages, et nous y parle encore de la fontaine *Vierge*.

On sonne aux thermes. Viens; rends ton ballon soudain,
Ou tu n'auras que l'eau de la *Vierge* pour bain.

Il arrivait quelquefois que les maîtres de maison conduisaient leurs convives aux bains, témoin l'épigramme que nous citerons plus bas, par laquelle Martial invite à souper le poète Céréalis, son ami, et lui dit qu'il le mènera aux bains de Stéphanus (*Etienne*), qui sont à deux pas de sa demeure.

Bien des gens étaient dans l'habitude d'exciter leur appétit en provoquant des vomissements à l'aide d'une liqueur drastique, faite avec de la lie de vin. Cette boisson soulevait l'estomac et le nettoyait violemment. Le parasite Menogène était bien au courant de ces usages, lorsqu'il allait près des thermes s'embusquer pour attraper une invitation à dîner. Ramasser la paume d'un riche patron, lui offrir son vomitif, essuyer sa sueur, tels sont les petits services par lesquels il provoque la bienveillance de celui qu'il veut exploiter (83e épigramme du XIIe livre).

Malgré tous tes efforts, aux thermes, près des bains,
Tu ne peux te flatter d'éviter Hermogène.
A le remercier d'abord pour qu'il t'amène,
Il te présentera ta balle des deux mains;
Tout lavé, tout chaussé, se roulera par terre
Pour prendre ton ballon courant dans ta poussière.
Puis il admirera combien ton linge est blanc,
Fût-il plus sale encor que des langes d'enfant.
Si tu viens à peigner ta chevelure rare,
Aux cheveux ondoyants d'Achille il la compare.
Il ira, pour vomir, te chercher ta liqueur,
Et voudra de ton front essuyer la sueur;
Jusqu'à ce qu'excédé de sa sotte poursuite,
Tu lui dises enfin : « Viens souper, je t'invite. »

Cette coutume de se faire vomir, que bon nombre de gens remplacent aujourd'hui par l'usage de l'absinthe et du vermouth, n'avait pas seulement cours avant le repas. J'ai ouï dire, qu'en Angleterre, cette pratique était admise pendant le dîner, pour permettre de continuer à engloutir des viandes et à satisfaire sa gourmandise, lorsque l'estomac bondé de nourriture refuserait tout service. Les Romains usaient du même procédé, et Cicéron, le sage et aimable Cicéron, dans son dis-

cours pour le roi Déjotare, nous montre J. César demandant, après souper, qu'on le conduise dans un bain pour y vomir, et, dans une lettre à Atticus, il parle de cette méthode comme de chose toute naturelle et bonne, pour faire amplement honneur à un bon repas. Suétone nous peint Claude, plein de viandes et de boissons, dormant sur le dos, la bouche ouverte, et un esclave venant le faire vomir, en introduisant dans sa bouche la barbe d'une plume.

Le principal meuble des salles à manger était l'*abacus*, buffet ou dressoir sur lequel était étalée la vaisselle d'or et d'argent dont nous parlerons tout à l'heure.

Les salles à manger des anciens contenaient ordinairement trois lits, ce qui leur avait fait donner le nom de *triclinium*. Ces trois lits formaient les trois côtés d'un carré, et le service se faisait par la partie vide embrassée par cette disposition. Dans les palais, on donnait à ces salles de petits noms précieux. Domitien en avait fait construire une d'où l'on découvrait le tombeau du dieu Auguste. Il l'appelait *Mica* ou *Paillette*. Martial la chante dans deux épigrammes. Voici la première, qui est au livre XIIe, sous n° 59 :

Je suis salle à manger. C'est *Mica* qu'on me nomme.
De chez moi tu peux voir le tombeau de César.
Foulez les lits. Servez les vins, les fleurs, le nard.
Un dieu même, ici près, de la mort parle à l'homme.

La seconde est au livre VIIIe, sous n° 39. Curieuse à plus d'un titre, elle nous montre principalement à quel degré de mépris était tombé le culte des dieux du paganisme, et la distance parcourue par l'irréligion dans le siècle qui s'écoule d'Horace à Martial. Elle est adressée à Domitien.

Ton palatin n'avait pas de salle choisie,
Où l'on pût décemment te servir l'ambroisie.
Ce nouveau lieu convient à tes repas, César,
Et Ganimède doit t'y verser le nectar.
Du roi des dieux, bien tard daigne être le convive,
Et si tu veux le voir, toi, Jupiter, arrive.

Du temps de Domitien, une nouvelle mode avait remplacé les trois lits anciens, et un seul lit ou divan, de forme circulaire, appelé *sigma*,

à cause de sa ressemblance avec la lettre grecque de ce nom, occupait le centre du *triclinium*, dans quelques maisons.

Chaque lit ancien servait pour trois convives, quelquefois, mais rarement, pour quatre. Le nombre des places du *sigma* variait. Dans la 48e épigramme du Xe livre que nous donnerons plus bas, Martial déclare à ses amis, que son *sigma* ne sert que pour sept. Au contraire, dans la 87e épigramme du livre des *Etrennes*, il offre un lit en écaille de forme demi-lune, à huit places, et, dans la 85e, un autre lit en forme de queue de paon. Un repas, bien entendu, ne se composait que de sept à huit convives, c'est ce qu'enseigne non-seulement la capacité des lits du festin, mais encore un adage fort connu de Capitolinus : *septem convivium, novem convicium* : on dîne bien à sept et mal à neuf.

Les lits des festins, chez les riches, étaient en citronnier et en écaille, rehaussés d'ornements d'or, d'argent ou d'ivoire. Ils étaient garnis de plumes de cygne, venues d'Amyclée et de bourre de Leuconium. Les lits inférieurs étaient en bois moins précieux et gonflés de joncs, de paille ou de foin.

Les Romains des premiers siècles mangeaient tous, assis ou debout; ce ne fut qu'après la conquête de la Grèce et de l'Asie-Mineure, que la mode s'introduisit, à Rome, de se coucher pour manger, comme en Orient, environ 200 ans avant notre ère. Au reste, l'on ne se couchait à Rome que pour le souper, et la classe aisée se donnait exclusivement cette jouissance. Les pauvres et les esclaves mangeaient assis, et les tavernes où ils prenaient leurs repas étaient entourées de bancs pour les consommateurs. Nous avons sur ce point une curieuse épigramme de Martial, par laquelle il reproche à Syriscus d'avoir dévoré un million dans de mauvais lieux et de l'avoir mangé sans se coucher, au lieu de l'employer en repas fins et de bonne compagnie, sur les lits du *triclinium* (70e du Ve livre).

Entre les quatre bains naguère,
Et de taverne en cabaret,
Syriscus vient de se défaire
D'un million bien clair et net.
Quelle affreuse gloutonnerie
De dévorer un million !
Et, sans se coucher, je te prie,
N'est-ce pas encor plus glouton ?

Quoique plusieurs bas-reliefs nous aient indiqué la posture des convives pendant les soupers, on n'est pas entièrement d'accord sur leur situation respective, et cela, pour une bonne raison peut-être; c'est qu'il doit y avoir eu plusieurs manières de s'allonger pour manger.

Suivant l'usage le plus généralement adopté, les convives étendus s'appuyaient sur le coude gauche. Horace nous l'enseigne dans l'ode 27e du Ier livre.

Et cubito remanete presso.

.....

Que votre coude persévère
A presser le lit du festin.

Ils étaient légèrement penchés en avant, et avaient le dos soutenu par un coussin.

Des trois convives que contenait un lit, celui qui en occupait le haut (*summus*), était allongé de manière à ce que celui du milieu (*medius*) avait sa tête au niveau du ventre de l'autre. Le troisième (*imus*) avait la tête au niveau des pieds du premier et au niveau du ventre du convive du milieu.

Le lit du milieu était le lit d'honneur, et la place du haut de ce lit celle qu'on donnait au convive le plus considérable. Quand il contenait ses trois convives, le lit de gauche était assigné aux autres personnages de distinction, et celui de droite aux plus humbles invités.

Les femmes, que l'usage et la décence avaient tenues longtemps éloignées des lits, avaient fini par y monter du temps d'Auguste, selon Valère Maxime et saint Augustin. Macrobe enseigne que, quand elles étaient plusieurs, elles se plaçaient sur le même lit. Nous avons vu dans l'ode précitée d'Horace, sur le luxe de son siècle, à quels abus odieux le mélange des sexes, allongés sur un même lit, pendant des soupers qui dégénéraient souvent en orgies, avait donné lieu de son temps, et Horace est un moraliste assez indulgent pour être cru sur parole, quand il flétrit des turpitudes de cette nature. Aussi, Ovide, dans son art d'aimer, recommande-t-il au beau sexe de ne pas se laisser aller au vin dont on abuserait. Où était l'édit de Romulus qui interdisait l'usage du vin aux femmes, sous peine de mort? — Les mets du souper étaient placés sur des tables basses devant chaque lit.

On changeait quelquefois de table à tous les services ; quelquefois on apportait un service entier sur un plateau qu'on posait sur la table pour le remplacer par un autre plateau avec un nouveau service.

Le nombre de ces tables était commode pour les riches patrons qui ne voulaient pas traiter tous leurs convives avec le même luxe. Elles leur permettaient de servir des mets plus ou moins recherchés, selon l'importance des personnes qui occupaient les différents lits, en faisant servir des plats différents sur les tables mises devant des convives d'un autre rang. Il arrivait aussi que des maîtres de maison mal appris se régalaient, à grands frais, à côté d'invités à qui ils faisaient faire maigre chère. Martial, ainsi blessé dans son amour-propre et dans sa gourmandise par Sextus et par Ponticus, leur a consacré deux épigrammes que voici. La 60e du IIIe livre que nous citons la première fut faite à la suite d'un édit de Domitien qui ordonna de remplacer la sportule en argent que les patrons servaient à leurs clients, par un repas direct et en nature. Ponticus, patron de Martial, tout en se conformant à la lettre de l'édit, en éludait l'esprit par les procédés suivants :

Venant souper de par la loi,
Et n'allant plus avec émoi
Quêter ton souper misérable,
Pourquoi, quand je mange à ta table,
Ose-t-on poser devant moi
D'autres ragoûts que devant toi ?
Tu prends les huîtres engraissées
Dans les réservoirs du Lucrin,
Quand mes mâchoires sont brisées
Par les moules de ton festin.
Pour toi seul le champignon fin ;
Pour moi ceux qu'aux pourceaux on livre.
Le turbot apaise ta faim ;
De limandes tu me fais vivre.
La tourterelle te nourrit
De son corps arrondi de graisse ;
Tu n'offres à mon appétit
Qu'un geai captif mort de vieillesse.
Pourquoi, quand je soupe avec toi,
Ponticus, soupes-tu sans moi ?

Puisque la sportule est détruite,
De ton repas que je profite;
Des mêmes mets faisons emploi.

Sextus agit comme Ponticus et traite Martial avec le même laisser-aller. Martial se plaint de ce procédé dans la 68e épigramme du IVe livre.

Sextus pour la sportule, à souper me convie
Et mange près de moi jusqu'à satiété.
A ta table, Sextus, m'as-tu donc invité
Pour me faire souper ou pour me faire envie?

Quand les services étaient présentés sur des plateaux, on avait soin de frotter les tables de bois inférieur avec des éponges, et Martial, au livre des *Etrennes*, place cette éponge parmi les cadeaux à faire aux saturnales. Quelquefois, l'esclave péniculaire les nettoyait avec un chiffon de pourpre, comme l'indique Horace dans sa 7e satire.

Gausape purpureo detersit.

Les tables de grand prix étaient recouvertes d'une nappe de couleur à longs poils. Elles étaient en laine. Les convives, au temps de Martial, apportaient chacun leur serviette; le maître de maison ne les fournissait pas, comme il va nous l'indiquer, par deux fois, dans la 29e épigramme du XIIe livre. Elles étaient en tissu de lin et avaient une certaine valeur. Les voleurs du temps les faisaient souvent disparaître, et notre auteur nous montre à l'œuvre un certain Hermogène qui avait une telle passion pour le linge, qu'il eût volé la toile du *Velarium*, les voiles des navires et les robes de lin sur le dos des prêtres, si on l'eût laissé faire. Les deux derniers vers de cette pièce originale semblent avoir inspiré à notre Racine ces deux vers des *Plaideurs* :

Elle eût du buvetier emporté les serviettes
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Voici Martial :

Hermogène, au linge de table
Est un voleur plus redoutable
Que Massa n'était aux écus.

Observe avec soin sa main droite;
Tiens sa main gauche, Ponticus;
Tu n'en conserveras pas plus
Une serviette qu'il convoite.
Tel le cerf aspire un serpent,
Ou telle Iris pompe et suspend
L'eau qui rafraîchira la plaine.
Quand pour Myrinus aux abois
On intercédait dans l'arène,
Quatre serviettes à la fois
Tombèrent aux mains d'Hermogène,
Et le préteur cherchant la sienne
Pour donner le signal des jeux,
Trouva que le fripon, sans gêne,
L'avait soustraite sous ses yeux.
Par la crainte qu'il ne la happe
Dans un repas nul invité
De serviette n'ayant porté,
Hermogène vola la nappe.
Hermogène pour ses larcins
Manque-t-il de nappes semblables,
Des lits il vole les coussins,
Et détache le pied des tables.
Au cirque, malgré la chaleur,
Dès qu'Hermogène est spectateur,
On enlève toutes les toiles;
Les matelots avec effort
Se hâtent de plier leurs voiles,
Sitôt qu'Hermogène entre au port.
S'il voit Hermogène à sa suite
Assister au culte divin,
Le prêtre d'Isis prend la fuite
En serrant sa robe de lin.
Hermogène dans un festin,
Arrive toujours les mains nettes
Et repart avec deux serviettes.

Les esclaves qui concouraient au service d'un repas, bien entendu étaient très-nombreux. Il y avait l'inviteur, le pourvoyeur, le cuisinier et ses aides, le scoparius qui disposait la maison, le tricliniarque, chef des salles à manger, car il y avait beaucoup de *triclinium*s dans

les palais des riches, et Lucullus notamment en avait un pour les festins de prix divers. Le maître d'hôtel, celui chargé de veiller à l'*atrium*, ceux qui portaient les mets, d'autres veillant à la desserte, l'esclave aux cyathes dont parle Horace dans l'ode à Iccius, l'esclave au pain, ceux qui entretenaient l'huile parfumée des lampes, ceux qui arrosaient le *triclinium* d'infusion de verveine et d'adiante, et qui, à la fin du souper, répandaient sur le pavé du *triclinium* de la sciure de bois pour obvier aux résultats fâcheux des trop puissantes absorptions auxquelles Horace fait allusion dans la 14e ode du IIe livre.

Tes grands vins qu'un pontife envierait pour breuvage,
Sous cent clefs par toi conservés,
Iront désaltérer ton héritier plus sage
Et rougir tes riches pavés.

Il y avait aussi dans les bonnes maisons des esclaves chargés de déguster les mets avant de les offrir aux convives. Tacite désigne Halotus comme l'esclave dégustateur dans le repas où fut empoisonné Britannicus; et Suétone cite ce même Halotus comme ayant concouru à l'empoisonnement de l'empereur Claude, dans un repas donné par les pontifes. Mais du temps de Martial, il passait pour notoire que c'était Agrippine, sa femme, qui avait empoisonné Claude avec un plat de champignons dont il était fort avide. De là, cette boutade peu attique par laquelle le poète souhaite le sort de Claude à un maître de maison vorace et égoïste (22e épig. du Ier livre) :

Réponds-moi, Cécilien, quelle ardeur détestable,
Lorsque nous mangeons à ta table,
Te pousse à dévorer, seul, tous les champignons.
Puisses-tu, pour punir tes appétits gloutons,
A ceux de Claude en manger un semblable !

Il nous semble que l'emploi de dégustateur ne devait pas être sans de notables inconvénients, quand on considère que l'empoisonnement était monnaie courante du temps de Juvénal, ami et contemporain de Martial. On choisissait pour cet emploi des esclaves de confiance, des pères nourriciers, *pappas*, comme les appelle Juvénal. Il les fallait incorruptibles et complètement dévoués, alors que l'intérieur des

familles était le théâtre de drames pareils à ceux qu'il nous indique dans sa sixième satire. Amis, parents, épouses, jusqu'aux mères recourent au poison pour s'enrichir, et Juvénal s'écrie :

Pupilles imprudents, fiers de votre richesse,
Tremblez, méfiez-vous des plats de toute espèce.
Vos mères de poison saupoudrent vos ragoûts.
N'en mangez pas qu'on n'ait dégustés avant vous,
Et qu'un vieux serviteur goûte les vins d'avance,
Quand les sert celle à qui vous devez l'existence.

Il fallait, en effet, se méfier de ce qu'on buvait autant que de ce qu'on mangeait. Une charmante épigramme de Martial va nous montrer un certain Pamphile usant quatre fois de vins de sa façon pour se débarrasser de quatre femmes dont il héritera (69e épig. du livre IV).

Tu sers du vin de Sétia,
Pamphile, et tu sers du Massique;
Mais, si j'en crois la voix publique,
Rien de moins bon que ces vins là.
Ils t'ont fait, dit-on dans la ville,
Célibataire quatre fois.
Je ne le sais, ni ne le crois;
Mais je n'ai pas soif, ô Pamphile.

Et déjà, du temps d'Auguste, n'avons-nous pas le plus ravissant détail donné par Horace dans la fable du *Rat de ville et du Rat des champs*, pour nous montrer l'usage alors établi d'avoir un dégustateur, et l'amphytrion lui-même faisant cet office, au lieu d'un esclave, pour honorer un convive distingué.

... Nec non vernaliter ipsis
Fungitur officiis, prælambens omne quod affert.

En esclave fidèle il s'empresse à servir,
Dégustant tout lui-même avant que d'en offrir.

Quelle grâce fine dans l'empressement de ce rat courtois pour faire les honneurs d'un festin distingué à son ami rustique. Il consent à se changer en esclave familier pour déguster les mets en personne et tenir en repos l'esprit de son convive. Il n'est pas jusqu'au mot *verna* employé

par Horace qui n'ait sa couleur ; *verna* n'est pas l'esclave ordinaire, l'esclave acheté, le servus ; c'est l'esclave né dans la maison, qui faisait partie de la famille, et c'est celui que le rat de ville remplace auprès de son campagnard ; celui que Juvénal avait nommé *pappas*, quand il était élevé au grade de père nourricier.

Outre ce grand nombre d'esclaves et quelques autres choisis parmi les adolescents les plus beaux qu'on employait à agiter l'air avec des éventails en plumes de paon et des branches de feuillage, chaque convive en amenait un qui se tenait à ses pieds pendant tout le repas.

Il semble que le service de la table devait souffrir de cet encombrement de domestiques, malgré les intendants chargés de la direction de ce nombreux personnel. On s'étonne aussi de cette profusion d'agens, et l'on se demande de combien de serviteurs se composait ce qu'à Rome on appelait *la famille* d'un citoyen riche. Nous en avons un aperçu dans une cause célèbre du temps de Pompée, l'an 700 de la fondation de Rome. C'est l'affaire de Milon, pour qui Cicéron fit, après coup, cette magnifique harangue, modèle classique d'éloquence. Il résulta des débats que lorsque Clodius fut tué par Milon, il revenait de la campagne, à cheval, avec une escorte de trente esclaves armés d'épées. Ce n'était déjà pas mal pour un simple citoyen qui ne briguait que la préture. Mais le patricien Milon, candidat au consulat, était sur un char, ayant près de lui sa femme avec une suite de trois cents esclaves mâles ou femelles, parmi lesquels plusieurs gladiateurs et notamment deux célèbres, Eudamus et Birria, qui engagèrent la querelle avec les gens de Clodius. Si l'on réfléchit que ni l'un ni l'autre des adversaires ne traînait à sa suite toute sa maison, qu'ils avaient nécessairement laissé bon nombre d'esclaves pour le service habituel de leurs résidences, on reste ébahi de l'importance de pareils citoyens et de l'ampleur de la vie qu'ils menaient dans la métropole de l'univers.

Empressons-nous d'ajouter cependant que Milon, pour le besoin de sa cause, affirma qu'il ne conduisait pas trois cents esclaves, comme le prétendaient les fils de Clodius, et déclara que sa famille ne s'élevait pas à plus de cinquante. Et maintenant comparons le train des plus grandes existences modernes avec celui de ces personnages dont la situation n'avait d'ailleurs rien d'exceptionnel. Chez nous, quand le chef de l'Etat va passer quelque temps à la campagne, un petit nombre de fourgons et quatre à cinq voitures entraînent toute sa

saite. A Rome, c'est une légion entière qui escorte de simples particuliers, dans une promenade à quelques milles de Rome, sur la voie Appienne.

Employer le même esclave à des fonctions diverses, donner à ses gens des vêtements communs, étaient autant de signes d'avarice. Cicéron, pour faire honte à Pison de sa lésinerie, lui reproche d'attacher le même esclave à la cuisine et aux soins de l'*atrium* : *Quod illi idem esset coquus, idem atriensis.*

Le service ainsi fait avait quelquefois de singuliers inconvénients. Martial se plaint que les convives servis avec trop de prestesse n'ont pas le temps de souper (48e épig. du VIIe livre).

Comme Annius a deux cents tables
Et des valets à l'avenant,
Tous les mets qu'on sert sont instables,
Et les plats passent en volant.
C'en est assez, homme opulent.
Garde pour toi, festins semblables ;
Je hais un repas ambulant.

Le souper se composait de trois services en général, et telle était la solennité des repas qu'entre deux services, Cicéron a le temps d'écrire à Attius un bout de lettre. *Hæc ad te scripsi appositâ secundâ mensâ.* Quelquefois, mais rarement, il y avait six services. Athenée nous apprend (livre II, chap. 7) que de son temps, comme aujourd'hui dans nos dîners à la russe, on distribuait aux convives un écrit indiquant le menu qui devait être offert aux divers services. Quand on a introduit cet usage dans notre siècle, on ne se doutait guère de l'ancienneté de la découverte.

Le service était splendide, et Horace avait bien le droit de rappeler aux Romains du temps d'Auguste les mœurs primitives de leurs ancêtres, en présence du luxe effréné d'argenterie et de vases précieux dont les tables étaient couvertes. Là n'est pas le bonheur, leur dit le poète. On l'a dit bien souvent depuis Horace. Mais si notre luxe est mesquin à côté du luxe d'alors, l'impuissance en est cause au moins autant que les beaux vers, et je craindrais bien que les mêmes moyens ne produisissent à peu de chose près des résultats pareils. N'importe : voici un fragment de la 16e ode du IIe livre :

On vit bien avec peu. Quand, pour parer sa table,
On n'a que la salière où puisaient ses aïeux,
L'avarice et la peur d'un sommeil favorable
Ne privent pas nos yeux.

La prise de Carthage, la conquête de la Grèce et de l'Asie-Mineure avaient introduit à Rome les vaisselles d'or et d'argent jusque-là inconnues. L'an de Rome 565, Lucius Scipion, dans son triomphe, rapporta 1,500 livres d'argent sculpté et des vases d'or dont le poids total excédait mille livres. Suétone, Lampride et Pline nous donnent des détails sans nombre sur le luxe des tables impériales dans les siècles qui suivent.

Les coupes étaient l'objet d'une recherche particulière. Elles avaient une foule de noms : scyphus, calix, patera, trulla, cupa, canthara. Elles étaient originairement en bois, comme l'indiquent Ovide et Tibulle..... *fabricataque fago pocula.*

On sait que Diogène en avait une de cette espèce à Athènes et qu'il la brisa comme inutile en voyant un enfant boire dans le creux de sa main, à la manière si gracieusement décrite dans une bucolique de Calphurnius.

Concavat illa manus palmasque in pocula vertit.

Elle creuse ses mains et les transforme en coupe.

A Rome, les coupes ordinaires des particuliers sous les rois et dans les premiers siècles de la république sont en bois, en térébinthe, en lierre ou en tamarin ouvragés et sculptés.

Les coupes de terre sont aussi en usage. Tibulle les cite dans une invocation aux dieux, comme étant les plus anciennes dont se soient servis les rustiques habitants de la cité de Romulus. *Adsitis, ô divi*, etc.

Juvénal, avec son vigoureux relief, oppose dans sa seconde satire l'argile à l'or qu'il considère comme ayant déshonoré Jupiter. *Nullo violatus Jupiter auro.* Mais après que la Grèce, pour se venger de sa défaite, eût envahi Rome par ses artistes ; quand les chefs-d'œuvre importés d'Athènes et de Corinthe eurent éveillé l'imagination et aiguisé le goût de leurs grossiers conquérants, l'art de la céramique fit des progrès tels que les vases les plus précieux coûtèrent moins

cher que certaines coupes de terre ; et la fine argile de Sorrente, travaillée par les mains des Mys, des Mentor, des Myron, fut aussi recherchée que le vase de bronze corinthien.

Dans les riches maisons, les vases à boire étaient en cristal de roche ciselé et peint, en argent, en or, en ambre, en onyx. Les plus estimés étaient les vases myrrhins sur lesquels on a écrit des dissertations à l'infini. Une opinion accréditée voulait qu'ils fussent en porcelaine importée de la Chine; mais Winckelmann, d'après quelques autorités, croit qu'ils étaient en sardonyx, espèce d'agathe imprégnée de sardoine. Ce fut Pompée, au dire de Pline, qui apporta à Rome les premiers vases myrrhins, après la défaite de Mithridate. Il en consacra six à Jupiter. Ils se vendaient des prix fous. Ils étaient blancs et tachetés de veines pourpres plus ou moins brillantes. Leur odeur était un de leurs grands mérites, et doucement échauffés par le vin que les Romains buvaient souvent tiède, ils en développaient l'arôme et le rendaient meilleur. Sénèque dit qu'après la prise d'Alexandrie, Auguste ne retint pour lui qu'un vase myrrhin. Tous les poètes du temps les ont chantés. Juvénal et Martial, qui les citent souvent, n'en ont guère possédé, car l'un et l'autre étaient dans une position médiocre, comme on peut en juger par les vers qui commencent la 18e épig. du XIIe livre de Martial, où il nous dépeint Juvénal, en client crotté, obligé de courir tous les quartiers de la ville, à la suite de patrons insolents.

Lorsqu'au milieu des cris, l'âme sombre et chagrine,
De Suburra tu cours à la côte Aventine,
Et que, la toge au vent, pour voir nos parvenus
Tu t'éreintes du grand au petit Cœlius....

Comme le nombre des tables, la diversité des coupes données aux convives favorisait la gourmandise et l'avarice de certains maîtres de maison. Pour boire de meilleur vin que leurs invités, sans être trahis par la transparence de la coupe, ils en donnaient de cristal aux convivés et buvaient dans des vases myrrhins qui étaient opaques. C'est encore Ponticus qui commettra cette nouvelle énormité, et notre poète transperce son artifice dans la 86e épig. du IVe livre.

Tu bois dans des vases myrrhins
Et nous fais boire dans du verre.

De peur que le cristal sincère
Ne trahisse aux yeux du voisin
Que ton vin du nôtre diffère.

Passe encore, si comme Cinna, un convive buvait jusqu'à l'indiscrétion. Martial trouve tout simple alors de lui servir du vin de qualité inférieure à celui qu'il boit (28e épig. du XIIe livre).

Lorsque je bois cinq fois, Cinna, tu bois dix coups.
De même vin, Cinna, comment userions-nous ?

Dans la 27e épig. du Ier livre, il va jusqu'à inviter Sextilien qui ingurgite d'énormes quantités de boissons à ne demander que de mauvais vin. Comment tenir du fameux vin d'Opimius à un soulard qui boit autant à lui seul que les chevaliers siégeant au cirque sur cinq des quatorze bancs qui leur étaient affectés, et qui emprunte de toute main pour acheter de quoi boire au théâtre.

Cinq bancs de chevaliers absorbent moins de vin
Que toi seul, Sextilien, lorsque la soif te presse.
En buvant autant d'eau tu serais dans l'ivresse.
Non content d'emprunter ses deniers au voisin,
Aux gradins éloignés ta requête s'adresse.
Encor si tu buvais du vin de Pelignum
Ou le jus des raisins des côteaux de Tuscum;
Mais tu prends aux tonneaux généreux de Massique,
Et veux d'Opimius quelque flacon antique.
Quand tu dois, Sextilien, boire plus de dix coups
Ne demande aux marchands que du vin louche et doux.

Le verre fut inventé du temps de Néron. Les deux premiers verres à boire furent vendus sous ce prince au prix de six mille sesterces. A l'avènement de Domitien, ils figurent dans tous les ménages. Un cordonnier de Bénévent, nommé Vatinius, fabriquait des coupes en verre à quatre anses qui avaient une grande réputation. Quand un repas tournait à l'orgie, on cassait les verres, et alors, pour diminuer les frais, on les remplaçait par des coupes en soufre ou peut-être en lave. Stace, Juvénal et Martial reproduisent tous les trois cette coutume. *Rupto poscentem sulfura vitro*, dit Juvénal; *Qui pallentia*

sulfura fractis permutat vitreis, dit Martial ; et enfin Stace écrit : *Quique comminutis permutat vitreis gregale sulfur.*

Un jour, Martial offre à son ami Flaccus des verres tombés dans l'usage ordinaire. Il les a modestement achetés dans les tavernes du cirque Flaminius, et il lui détaille tous leurs avantages. L'épigramme qui accompagne son cadeau, nous révèle l'existence d'une habitude qui n'est pas encore tout-à-fait perdue, celle de briser son verre après avoir bu à la santé de quelqu'un, pour que le verre ne soit pas profané par d'autres usages (74e épig. du XIIe livre).

Nos flottes du Nil, ô Flaccus,
T'apportent tes coupes altières.
Dans le cirque Flaminius
Pour toi j'ai choisi ces deux verres.
Quel sera, Flaccus, selon toi,
Le plus hardi d'eux ou de moi
Qui te fais un pareil envoi?
Un humble verre a l'avantage
D'être d'un plus commode usage.
Il ne tente pas un voleur,
N'éclate pas à la chaleur,
Et les valets n'ont pas sans cesse
A redouter que dans l'ivresse
Il n'échappe aux mains d'un buveur.
Mes verres d'espèce grossière
Ont autre chose pour te plaire ;
Après un toast, dans un repas,
Quand on devra briser son verre,
De ceux-ci tu te serviras.

C'était une des particularités touchantes de l'ancienne hospitalité que d'effleurer de ses lèvres la coupe qu'on avait remplie pour un ami avant de la lui adresser. Martial dit quelque part à un médisant que personne ne voudrait boire dans une coupe qu'il aurait touchée.

On servait les vins dans des urnes ou vases de terre d'Aretium ou de Panacie, et dans des vases en verre affectant la forme d'un nuage. De là, ce distique de Martial, au livre des *Etrennes*, sur un de ces vases (112e épig.).

Les nuages du ciel envoyés par Jupin
Te fourniront de l'eau ; mais celui-ci du vin.

Avant de monter sur les lits du souper, les Romains se dépouillaient de leurs toges pour se revêtir d'endromides en hiver, de synthèses ou de palliums en été. L'endromide était un tissu grossier de laine qui se fabriquait alors sur les bords de la Seine, à Lutèce peut-être. Martial en envoie une en présent à quelque ami, et lui décrit (dans la 19e épig. du IVe livre) quelques usages auxquels l'endromide est bon.

La Seine a vu tisser l'habit que je te donne,
Et cependant son nom vient de Lacédémone.
On l'appelle Endromide, et ce grossier habit
N'est pas à dédaigner quand décembre sévit.
Que tu luttes, le corps frotté d'huile et de cire,
Ou qu'Athos sur ses pas à la course t'attire,
Que tu lances au loin l'harpaste ou le trigon,
Que tu fasses bondir la plume d'un ballon,
Son tissu chassera, de ta poitrine en nage,
Le froid ou l'eau qu'Iris fait jaillir d'un nuage.
De la pluie et du vent tu riras à plaisir.
Tu serais moins paré sous un manteau de Tyr.

La synthèse, espèce de blouse en laine très-fine, était offerte généralement par les maîtres de maison aux invités. On en avait une grande quantité, et les merveilleux affectaient d'en changer plusieurs fois pendant le même repas, pour faire preuve d'élégance et de richesse. Martial, dans la 79e épig. du Ve livre, se moque d'un individu qu'il désigne sous le nom de Zoïle qui abusait de ce droit.

Zoïle, pour changer de synthèse onze fois,
Onze fois en soupant tu t'es levé de table,
De peur qu'à la sueur leur tissu perméable
N'exposât sourdement ta peau moite aux airs froids.
D'où vient qu'à ton souper j'ai frais et suis à l'aise ?
C'est que rien n'est plus froid qu'une seule synthèse.

Le pallium se mettait sur la tunique et remplaçait la toge comme le prouve le proverbe latin : *Tunica pallio proximior*. C'était un vêtement emprunté à la Grèce, qu'Auguste, selon Suétone, naturalisa à Rome : *Pallia distribuit, lege propositâ, ut Romani Græco, Græci Romano habitu uterentur.*

La toilette ainsi commencée, on se parfumait. Le nard, l'ammome d'Assyrie étaient les parfums les plus recherchés. Les maîtres de maison opulents fournissaient à leurs hôtes ces substances d'un grand prix ; mais les amphytrions à fortunes médiocres n'en donnaient pas, et alors chaque convive apportait ses parfums et souvent même en offrait au maître de maison. Nous en avons une preuve ravissante dans la 12e ode du IVe livre d'Horace engageant Virgile à souper. Quel charme de lire après dix-neuf siècles cette fraîche et brillante invitation adressée par un poète tel qu'Horace, au plus adorable génie de l'antiquité. C'est là qu'est ce vers si connu : *Adduxere sitim tempora, Virgili...* et cet autre : *Nardi parvus onyx eliciet cadum.* Voici ma traduction : Hélas ! hélas ! *traduttore, traditore.*

Compagnons du printemps, déjà les vents de Thrace
Sur la mer apaisée entraînent nos vaisseaux ;
Le pré verdoie, et la neige et la glace
De nos torrents ne gonflent plus les eaux.

Il niche en gémissant sur Itys sa victime,
Des enfants de Cécrops déshonneur éternel,
L'oiseau plaintif qui vengea par un crime
D'un roi sans frein l'attentat criminel.

Au milieu des brebis, dans la verte prairie
Le pâtre fait vibrer des chants sur ses pipeaux,
Charmant le dieu qui chérit l'Arcadie,
Ses côteaux noirs et ses nombreux troupeaux.

Voici donc la saison, Virgile, où la soif presse !
Mais si de mon calès tu veux prendre ta part,
O favori de la jeune noblesse,
Tu me paieras mon vin avec du nard.

Un peu de nard offert dans son vase d'agathe
Des celliers de Galba fera sortir du vin,
Prompt à donner l'espérance qui flatte,
Prompt à laver les traces du chagrin.

A ce prix, si mon vin te paraît désirable,
Viens avec tes parfums. Pour moi, je ne saurais
Sans cet écot, comme un riche à sa table,
De mon nectar humecter ton palais.

Mais trêve à tes calculs pour doubler ta richesse ;
Songe au fatal bûcher ; viens, ne diffère point.
De déraison saupoudre ta sagesse.
Il est charmant de s'oublier à point.

Que veut dire Horace, quand il engage Virgile à ne plus s'occuper à gagner de l'argent. Est-ce que Virgile était avare? est-ce qu'il thésaurisait ? est-ce qu'il spéculait ? ce serait grand dommage ; et nos boursicotiers en seraient bien fiers, s'ils s'en doutaient.

Après les parfums, venaient les couronnes. Les Romains allaient tête nue, et ce n'était que pendant les saturnales qu'ils mettaient le bonnet *Pilea* comme témoignage de la liberté qui régnait alors dans toutes les classes. Le *Pilea* était un bonnet de laine dont on coiffait les esclaves au moment où on les affranchissait. Plutarque enseigne qu'on se couvrait aussi la tête pendant les sacrifices et les prières, c'est-à-dire juste au moment où nous la découvrons aujourd'hui. Cependant, pendant les soupers, on se serrait originairement les tempes d'une cravate de laine. Plus tard, on y substitua des couronnes de roses et de myrte enlacés. Il y avait aussi des couronnes tressées avec les filaments du tilleul entremêlés d'ache, de lierre, de lys, de violettes. On en mettait deux : une autour du cou, l'autre sur la tête, et l'on croyait que cette pratique, comme celle des parfums, préservait des vapeurs de l'ivresse. Horace, dans la 38e ode du Ier livre, recommande à son esclave de ne pas perdre le temps à lui chercher, pendant l'hiver, des roses tardives.

Enfant, point de tilleul pour tresser ma couronne.
Tout faste persan me déplaît.
Ne cherche plus pour moi si la rose d'automne
Quelque part encor fleurirait.

Dans la 11e ode du IVe livre, il dit à Phyllis :

J'ai du vin d'Albe âgé de plus de neuf automnes
Et de l'ache, ô Phyllis, pour orner tes cheveux ;
Le lierre en mon jardin pour tresser des couronnes
Grimpe en jets vigoureux.

Dans la 29e ode du IIIe livre, il invite Mécène à souper, et lui promet des fleurs pour sa couronne et un parfum que l'on extrayait alors d'une certaine qualité de chênes appelée Balanus.

Je réserve pour toi, fils des rois de Tyrrène,
Un vin vieux qui repose en son amphore pleine,
Des fleurs et des parfums extraits pour tes cheveux
Du balanus aux glands huileux.

On poussait l'amour des couronnes de festin jusqu'à conserver des amaranthes que l'on faisait sécher et qui reprenaient leur vie végétative quand on les arrosait. Pline nous indique qu'on faisait des fleurs artificielles avec des copeaux de corne et des tissus de soie que l'on parfumait d'essence des fleurs que l'on avait imitées.

Après ces préparatifs, on ôtait sa chaussure, et l'on se plaçait sur les lits. Ces chaussures étaient confiées, pendant le souper, à la garde d'un esclave. Il arrivait quelquefois qu'on les volait. Deux épigrammes de Martial nous attestent à la fois et la charge de l'esclave et les vols (39e épig. du VIIIe livre) :

Vois-tu cet homme à qui suffit l'un de ses yeux,
Dont l'autre est remplacé par un trou chassieux
Ouvert au bas d'un front étroit, fuyant, infime.
Ne le méprise pas. C'est un voleur sublime.
Antilochus avait moins de poix à ses doigts.
Convive dangereux, il faut qu'on le surveille ;
Car alors il s'exalte, entasse les exploits,
Et borgne, des deux yeux il y voit à merveille.
Il cache dans son sein, sous le nez des valets,
Serviettes en grand nombre, urnes et gobelets,
Détourne les manteaux échappés à leur maître
Et se met deux surtouts avant de disparaître.
Il ose impudemment dérober, quand il sort,
La lanterne brûlant près d'un valet qui dort ;
Et pour s'entretenir la main agile et sûre,
Si, pendant le repas, le traître n'a rien pris,
Il circonvient l'esclave aux sandales commis
Et se fait le voleur de sa propre chaussure.

Mais Cotta a imaginé un fameux moyen pour qu'on ne lui vole pas la sienne (88e épig. du Xe livre) :

Cotta, lorsqu'il soupait en ville,
A deux fois perdu ses souliers,
Grâces à l'esclave inhabile

Qui couche et s'endort à ses pieds,
Et qui forme du pauvre hère,
A lui seul, la maison entière.
Mais en homme madré qu'il est,
Il a découvert, je vous jure,
Pour y parer moyen parfait....
Il s'en va souper sans chaussure.

L'histoire de Rome offre de beaux spectacles, d'admirables institutions, une grande simplicité de rouages ; toutes les vertus, toutes les gloires y resplendissent. Elle est semée de faits prodigieux, de massacres gigantesques, de fêtes impossibles ; eh bien ! au risque de passer pour un homme bizarre, rien ne m'a surpris autant qu'un simple détail de la vie privée des maîtres du monde. Ils ne connaissaient pas la fourchette ! Ils coupaient les viandes au couteau et les mangeaient avec les doigts ; seulement, ils se servaient d'une cuiller en forme de coquille (*cochlear*) pour les sauces et mets liquides. Si vous songez que l'usage des serviettes ne fut introduit à Rome que sous les premiers empereurs, et que ces fiers vainqueurs du monde étaient dans une telle enfance au point de vue du confortable, qu'ils n'avaient encore, après huit siècles de civilisation, rien imaginé, rien inventé que quelques ablutions et le pan de leur toge pour essuyer leurs doigts après avoir manié des viandes, ne partagerez-vous pas un peu mon étonnement ? Aussi Ovide, le petit maître, conseille-t-il de prendre délicatement la nourriture au bout des doigts.

Carpe cibos digitis ; est quidam gestus edendi ;
Ora nec immundâ tota perunge manu.

Prends les mets dans tes doigts avec délicatesse,
Et mange, sans salir ton visage de graisse.

Du reste, la fourchette paraît être d'invention assez moderne. Le Hollandais Erasme, qui écrivait dans la première partie du XVIe siècle, est le premier qui en fasse mention. La fourchette de son temps est encore d'un usage bien incertain et ne semble employée que par celui qui découpe. Les convives n'en ont pas. Dans son traité sur la *Civilité des mœurs de l'enfance*, il a consacré le IVe chapitre aux usages des repas. Nous y lisons que, dans un couvert bien mis, on place à sa

droite son verre et son couteau bien propres, et le pain à sa gauche. Il n'est question ni de cuiller ni de fourchette.

Il recommande ailleurs de recevoir dans son assiette ce qu'on ne peut prendre avec les doigts, et, dit-il, si l'on vous offre quelque chose d'un plat avec une cuiller, prenez la cuiller, videz ce qu'on vous offre dans votre assiette et rendez la cuiller. Puis il ajoute : Si ce qu'on vous donne est trop liquide, prenez la cuiller, avalez ce qu'elle contient et rendez-la, après l'avoir essuyée à la nappe.

Enfin, dit-il ailleurs, c'est le propre d'un rustre de tremper ses doigts dans les sauces, et quand on vous présente un plat, ne choisissez pas votre morceau parmi les autres ; mais enlevez ce qui vous convient avec le couteau ou la fourchetière à trois pointes ; expression par laquelle le dictionnaire de Calepin, publié en 1609, traduit le mot *Fuscina* dont se servait Erasme un siècle auparavant. Observez que ce mot de *Fuscina* est le même que celui du trident à l'aide duquel le rétiaire tuait le mirmillon enveloppé dans son filet, ainsi que le nomment Juvénal dans sa deuxième satire et Martial dans son Ier livre : *Fuscina dente minax*.

Quoi qu'il en soit, voilà les Romains bien convaincus d'avoir ignoré la fourchette ; mais ils connaissaient le curedent. Son usage est sans doute aussi ancien que les dents, et je ne serais pas étonné qu'Adam l'ait inventé dans l'Eden. Les Romains en avaient donc. Les épines de lentisque étaient ceux que préféraient les mâchoires élégantes. Martial, dans la 22e épigramme du livre des *Etrennes*, les conseille, et, à défaut, recommande les plumes. Ailleurs, il s'amuse avec esprit aux dépens d'un convive édenté qui fait semblant d'avoir besoin de pointes de lentisque (74e épig. du IIIe livre) :

Sur le lit du milieu, vois parmi les convives
Cet homme à trois cheveux de pommade repus
Qui glisse entre ses deux gencives
Du lentisque les dards aigus ;
Il en impose, Esculanus,
En fouillant des dents qu'il n'a plus.

Il n'entre pas dans notre plan de donner l'origine et le détail des mets rares et curieux qui paraissaient à certains jours exceptionnels sur les tables fastueuses des grands personnages de l'époque. Les choses de la vie courante m'ont toujours semblé offrir plus d'intérêt

que les efforts faits dans certaines circonstances extraordinaires pour dépasser les limites naturelles et faire de l'éclat. Ceci est du domaine du roman et doit être laissé à l'auteur de *Salambô*, qui a mis sur le compte de Carthage bien des choses de la vie romaine, plus connue que l'histoire de la patrie d'Amilcar. Heureux romancier, qui a concilié dans cette touchante transposition les deux implacables rivales du monde antique ! Il a droit à la reconnaissance de l'humanité.

Nous nous bornerons à quelques indications précises sur les habitudes vulgaires du beau monde de l'époque césarienne, et Martial prendra soin de nous guider dans cette matière qu'il a si bien approfondie, comme on le voit quand on veut prendre la peine de le lire avec maturité. Nous donnerons deux menus de repas auxquels il invite ses amis, et ces détails modestes nous paraissent encore dignes d'un certain intérêt.

Rien de plus vil et de plus méprisable que les cuisiniers sous les rois et dans les premiers temps de la république. Ils sont au rang des esclaves les plus infimes ; mais leur importance augmentera avec le luxe, et ils arriveront sous l'empire à être des personnages marquants. On les achète à des prix fabuleux. Salluste paya le fameux Dama, qui avait appartenu à Nomentanus, 100,000 sesterces. Aussi l'orgueil des chefs de cuisine égalait l'orgueil des portiers des grands hôtels de nos jours, et Plaute fait déjà dire de son temps à l'un d'eux : « Quand mes casserolles bouillent, Jupiter soupe avec leur odeur. »

On avait dû, avec le développement ultérieur de l'art culinaire, arriver aux spécialités pour employer l'expression du jour. Chaque cuisinier en renom avait son plat spécial et créait des ragoûts. Quand un mets était bien réussi, le cuisinier était mandé au *triclinium*, loué devant l'assemblée, et il recevait en présent une couronne d'argent ou un vase précieux. Antoine fit mieux, et après un souper irréprochable, il donna au sien la maison d'un citoyen de Magnésie.

Mais si un plat était manqué, un rôti brûlé, une sauce gâtée, malheur au chef ! On l'accablait de reproches, on le rouait de coups, on le jetait à l'ergastule, les fers aux pieds. Martial trouve ça tout simple (23e épig. du VIIIe livre) :

Tu me trouves gourmand, barbare et meurtrier,
Quand pour un plat mal fait je frappe mon esclave ;
Mais si ce motif-là te semble trop peu grave,
Quand veux-tu, Rusticus, qu'on batte un cuisinier ?

Rufus est fort en colère, le rôti n'est pas cuit. Il demande les étrivières pour battre son marmiton. Martial se moque de lui et le soupçonne de vouloir épargner le lièvre rôti par avarice (94e épig. du IIIe livre) :

Le Lièvre est crû, Toi de crier :
« Qu'on m'apporte les étrivières ! »
Au lieu de lièvre, tu préfères
Me dépecer ton cuisinier.

Un gastronome qui se respectait, faisait venir ses gelinottes d'Ionie, ses paons de Samos, les grues de Melos, les chevreaux d'Ambracie, les hérissons de Misène, les jambons et saucissons des Gaules ou d'Ibérie, le porc des bords de la Seine, les escargots d'Afrique, les noix de l'île de Thasos et les dattes d'Egypte.

Le poisson était une des bases usuelles de l'alimentation privée. Il était l'objet de soins particuliers. On en élevait dans d'immenses réservoirs. Leurs maîtres superbes ne les mangeaient que lorsqu'ils étaient arrivés à leur complet développement. On fait aujourd'hui grand bruit de la pisciculture, qui a valu de belles positions aux inventeurs de cette science moderne. Je les soupçonne d'avoir découvert quelque chose de bien vieux ; car les Romains étaient fort avancés dans cette industrie. Je ne dois pas affirmer qu'ils aient recueilli le frai des femelles pour reproduire méthodiquement l'espèce ; mais ils avaient obtenu des résultats bien autrement surprenants. Il est vrai qu'ils ne regardaient pas à la dépense et qu'ils n'avaient pas de ces scrupules humanitaires qui pourraient bien nous arrêter aujourd'hui. On sait que l'amour de l'art a poussé quelques riches gourmands à jeter des esclaves dans les viviers pour engraisser convenablement des murènes, absolument comme on nourrit aujourd'hui les sangsues avec de pauvres baridelles qui ont fourni un trop long et trop bon travail. Aussi les poissons reconnaissants venaient-ils manger familièrement dans la main du maître, et les plus beaux avaient un nom auquel ils répondaient en sautant sur l'eau, quand l'esclave nomenclateur les appelait. Domitien élevait des poissons dans des étangs, et Martial s'indigne contre un pêcheur qui avait quelque velléité de pêcher en fraude dans les eaux impériales. Les poissons de Domitien sont trois fois sacrés, et notre poète prend le ton solennel de l'hiérophante et

met des sourdines à sa lyre pour un sujet si respectable (30e épig. du livre IVe) :

Pour ne pas devenir coupable,
Pêcheur, fuis ces lacs vénérés.
De Baia l'onde respectable
Renferme des poissons sacrés.
Ils connaissent leur divin maître
Et lèchent cette auguste main,
Si grande que le genre humain
De plus grand n'a rien vu paraître.
Chacun d'eux, d'ailleurs, a son nom
Auquel il accourt et répond.
Un jour, un pêcheur de Lybie,
A l'âme avide, au cœur impie,
Dans ces eaux jeta l'hameçon.
La lumière lui fut ravie ;
Tout à coup sa vue obscurcie
Ne put distinguer le poisson
Pendant à sa ligne hardie,
Et, pour prix de sa perfidie,
Sur les bords du lac il mendie.
Quitte donc ces lacs vénérés,
Et dans leur onde transparente
Jetant ta pâture innocente,
Adore les poissons sacrés.

Les riches faisaient venir les jeunes thons de Chalcédoine, les dorades, les murex et les huîtres du lac Lucrin ou de Tarente, le turbot de Ravenne, l'esturgeon de Sicile. Les surmulets, turbots et autres poissons devaient peser au moins deux livres. Les plus renommés venaient des côtes de Gallice, près du pays de Martial. Au moment de revenir à Bilbilis, après 37 ans de séjour à Rome, dans une curieuse épigramme toute palpitante de son humble patriotisme, le poète raille son compatriote l'avocat Maternus, attaché à Rome par tous les intérêts qui lient les hommes aux grandes villes, et il exalte dans la 37e épigramme du Xe livre, la beauté et l'abondance des poissons et du gibier de son pays, qu'il compare au fretin des côtes d'Italie et aux misérables animaux épars dans les champs aux environs de Rome. Prêt à partir pour l'Espagne, il écrit à son ami :

O mon cher Maternus, interprète des lois,
Dont le barreau latin respecte et suit la voix,
A ton compatriote as-tu, pour ton service,
Quelque chose à mander pour nos mers de Gallice ?
Crois-tu qu'il vaille mieux, au bord du Laurentin,
Attraper la grenouille et pêcher le fretin,
Que de rendre aux rochers qui le virent éclore
Le turbot pesant moins de trois livres encore ?
Préfères-tu, dis-moi, vos pelores aqueux
Et vos moules ouvrant leur couvercle écailleux,
A nos huîtres valant les huîtres de Baïes
Par le maître chez nous à ses valets servies ?
A Rome, le renard suivi des chiens qu'il mord,
Dans vos rets étalés s'embarrasse et se tord ;
Là-bas, quand nos filets sortent des flots rapides,
Je les jette au passage à des lièvres timides.
Je parle et vos pêcheurs rentrent leurs nasses vides.
De la mort d'un blaireau vos chasseurs sont tout fiers.
Tout le poisson mangé sur le bord de vos mers
Vient des marchés de Rome ... As-tu pour ton service
Quelque chose à mander aux côtes de Gallice ?

A. Villeneuve,
Conseiller à la Cour impériale de Toulouse.

(*La troisième partie à la prochaine livraison*).

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

II (1).

EXCURSIONS DANS LE SUD DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE.

§ 2. De Batna à Boussada à travers la plaine du Hodna.

Le 7 novembre 1855, je recevais à Batna, où j'étais attaché à l'hôpital militaire comme aide-major, une dépêche télégraphique, par laquelle l'intendant de la division de Constantine me nommait médecin de l'ambulance de la colonne expéditionnaire, qui devait partir le 15 novembre de Boussada, pour aller à Tuggurt.

L'expédition que nous allions faire dans le sud de l'Algérie était toute pacifique.

Les populations de ces contrées, soumises depuis un an à la France, n'avaient pas cherché à secouer un joug, bien plus doux à supporter que celui du Bey de Constantine, qui ne paraissait dans le Sahara que pour venir chercher le tribut de guerre, et dont les janissaires épouvantaient les paisibles habitants des oasis, mal abrités derrière leurs murs de terre, contre le canon de leur redouté suzerain.

C'était plutôt une exploration d'un pays encore peu connu, que nous allions entreprendre avec grand renfort de troupes, ce qui ne nuit jamais aux yeux des indigènes, pour lesquels le sabre est l'*ultima ratio*.

La partie du Sahara algérien, située au sud de la province de Constantine, dont Batna est le chef-lieu de subdivision, se divise en deux immenses bassins, partant de la lisière de l'Atlas, et qui semblent avoir été parcourus par des cours d'eau actuellement desséchés, ce qui leur a fait donner le nom d'*Oued*, qui signifie en langue arabe, rivière. Le bassin oriental est l'oued Souf, dont la capitale est el-Oued, le bassin occidental est l'oued R'rir, dont la capitale est Tuggurt.

(1) Voir la deuxième partie à la livraison précédente.

Tous les deux commencent après les oasis des Ziban, dont Biskara, dite *la Sucrée*, est la capitale, et se dirigent du nord au sud.

La colonne expéditionnaire de Boussada, dont je faisais partie, devait visiter l'oued R'rir; la colonne de Bâtna avait pour mission d'explorer l'oued Souf. L'une et l'autre devaient se rejoindre à Tuggurt, après avoir fait séjour dans les différentes oasis, dont les puits ensablés avaient besoin de notre concours actif pour fournir l'eau indispensable à la culture des palmiers.

A cet effet, le général Desvaux, qui commandait en chef l'expédition du sud, avait emmené avec lui des officiers du génie et un ingénieur civil muni d'un équipage de sondes, et d'un appareil destiné à curer les puits obstrués par le sable. Nous parlerons plus tard des puits artésiens de l'oued R'rir, et nous dirons quel fut le résultat de notre intervention.

Le 8 novembre, je fis mes préparatifs de départ, et le lendemain je quittai Batna pour aller rejoindre la colonne qui se réunissait à Boussada. De Batna à Boussada, il y a environ 55 lieues, en allant de l'est à l'ouest, et du nord au sud. Deux routes y conduisent : l'une qui passe par les Ouled-Soltani (puissante tribu qui habite le revers méridional du Djebel-Mouessa (1), une des plus hautes chaînes de l'Atlas algérien, au nord-ouest de Batna), et qui vient aboutir à Msilah, petite ville placée dans le voisinage d'un lac salé, à deux journées de marche vers le nord de Boussada. Cette route, longeant la montagne, était plus longue. Je choisis la route directe, à travers la plaine, par l'oued Barika et l'oued Msif. On verra bientôt que cette ligne droite ne fut pas pour moi le plus court chemin de Batna à Boussada.

Le 9 novembre 1855, à midi, je partais de Batna, monté sur mon petit cheval barbe, jeune et vigoureux alezan qui, pendant toute la durée de l'expédition, me tira très-bien de tous les mauvais pas et chemins difficiles que j'avais à parcourir. J'étais accompagné par un spahis qui me servait de guide, et suivi d'un muletier arabe dont la bête portait ma tente et mes cantines. Le commandant du bureau arabe

(1) Ouled Soltani (les enfants du Sultan). Le mot *ouled* précède la désignation des tribus arabes. Le mot *ben* au pluriel *beni* (fils) sert à désigner les tribus Berbères. (Beni Raten, Beni Mzab.) *Djebel*, montagne.

de Batna m'avait donné des lettres de recommandation pour les divers caïds, chez lesquels je devais descendre.

Le temps était beau, malgré quelques nuages à l'horizon. A 4 heures du soir, j'arrivais au caravansérail de Ksour-el-Gannaya, sur la route de Biskara. Là, je changeai de direction vers le couchant, et j'atteignais à 5 heures Aïn-Touta, traversant une vaste plaine marécageuse, au milieu de laquelle est bâtie la Smalah des spahis de l'escadron de Batna.

Une Smalah de spahis est une immense caserne fortifiée, avec un mur d'enceinte en forme de carré, aux quatre angles duquel il y a une tour crénelée. Sur la façade principale du bâtiment s'ouvre une grande porte d'entrée donnant accès dans une vaste cour, autour de laquelle sont des hangars qui servent d'écurie. Au centre, est un puits et un abreuvoir pour les chevaux. Des pavillons d'officier, des chambres casematées complètent la Smalah des spahis, espèce de camp retranché, susceptible de mettre ses habitants à l'abri d'un coup de main des tribus turbulentes des environs. Ajoutons que les cavaliers arabes, qui servent régulièrement sous le drapeau de la France, reçoivent, avec le bernous garance qui les caractérise, une solde de 1 franc 50 centimes par jour, à charge par eux de s'équiper et d'avoir un bon cheval. On leur fournit les armes et les munitions, et, lorsqu'ils ne sont pas de service, ils vivent avec leurs femmes et leurs enfants sous les tentes groupées autour de la Smalah, et font cultiver les champs qu'on leur a concédés.

On voit donc que le spahis est un vrai soldat laboureur, et que le séjour d'une Smalah ne doit pas être très-agréable pour les Français. Aussi les officiers de spahis vivaient-ils à Batna et n'allaient à la Smalah que pour leur service.

Je trouvai dans ce poste isolé un lieutenant d'infanterie qui commandait un détachement d'une trentaine d'hommes, chargés de planter des arbres autour de l'enceinte fortifiée. Sur son invitation, je dînai avec lui et avec un officier de spahis qui avait le commandement de la Smalah, où je trouvai un bon lit pour la nuit.

Le lendemain, 10 novembre, je partis d'Aïn-Touta, à 7 heures du matin, après avoir pris congé de mes hôtes. Il pleuvait à verse et nous rencontrions des ravins nombreux, remplis d'eau, très glissants, et difficiles à passer. Grâce à l'agilité de mon cheval, j'arrivai très-mouillé, mais en bon état, à l'oued Bou-Mazouzh, petite rivière, près

de laquelle est un bordj, occupé par un Scheick qui m'offrit la Diffa (1). Il était onze heures du matin ; aussi je m'empressai d'accepter le déjeûner qui m'était offert, pendant que nos bêtes mangeaient l'orge, et que mon caban se séchait devant un grand feu. A midi, je reprenais ma route à travers une plaine cultivée en grande partie par les indigènes, qui labourent ou plutôt grattent la terre avec une espèce de charrue en bois, à laquelle ils attellent un ou deux chevaux. Je suivais toujours la direction de l'est, ayant toujours à ma droite, à l'horizon, les crêtes du *Bou-Thaleb*, dont la cime se perdait dans les nuages (le Bou-Thaleb est le pic le plus élevé de la chaîne méridionale de l'Atlas algérien).

A l'entrée de la nuit, je passais à gué l'oued Barika, rivière assez considérable à cette époque de l'année. Je descendis au bordj du caïd Si-Moktar, qui était déjà parti avec ses *Goums* pour aller rejoindre la colonne de Batna, à laquelle ils devaient servir d'éclaireurs.

En l'absence du caïd de Barika, son frère Si-Ahmet me fit les honneurs de la maison.

Je m'installai dans la chambre des hôtes qui était meublée d'un lit en fer de fabrique française, et recouvert de tapis arabes sur lesquels je couchai très habillé. Un plateau d'argent avec une aiguière du même métal, posé sur une table, formait l'ornement et complétait le mobilier de cette salle située au premier étage d'un corps de maison placé au fond de la cour du bordj. Cette aile du bâtiment, qui contenait la demeure du caïd, était percée de petites meurtrières rempla-

(1) La diffa est le repas offert à l'hôte. Il se compose invariablement de viande de mouton bouillie ou rôtie, de couscoussou, de lait et de dattes.

Le Bordj (du latin *borgus*, d'où dérive le *burg* des allemands, le *borgo* des Italiens, le *bourg* des Français), est une maison de commandement fortifiée au milieu du pays arabe et habitée par un chaik ou un caïd.

Le Borgus des Romains était la résidence de *la vexillatio* ou *ala socierum* en Afrique.

Le Scheik est un chef arabe au service de la France, remplissant des fonctions analogues à celles des maires ; il dépend du Caïd qui administre toutes les tribus du caïdat et les conduit à la guerre lorsque le commandant supérieur du cercle (officier supérieur ou général français) appelle les contingents des cavaliers indigènes (*goum*).

Le Bernous d'investiture du caïd est blanc, celui du scheick est écarlate. Le *cadi* est le juge arabe. L'Agha commande plusieurs caïdats. Le Bachagha ou Khalifah commande plusieurs Aghaliks.

çant les fenêtres, à travers lesquelles je vis distinctement plus d'un œil noir curieux des femmes du seigneur-maître.

J'entendis aussi le bruit monotone du *derbouka*, petit tambour qui accompagne les sons criards de la mandoline, ou le chant des négresses commises à la garde et au service des femmes de Si-Moktar (1).

Dans la nuit du 10 au 11, la pluie, qui avait cessé pendant la journée, recommence à tomber par torrents; aussi quand arrive le matin, mon spahis vient m'annoncer qu'il est inutile de songer à partir, parce que la rivière, qu'il nous faut traverser à cheval est infranchissable. J'allai constater par moi-même que l'oued Barika, que j'avais passé la veille sans grande difficulté, était devenu un torrent impétueux, qui aurait inévitablement entraîné le cavalier et son cheval.

Il fallut me résigner à passer au bordj la journée du 11 novembre; j'en profitai pour faire quelques observations consignées dans mes notes.

Le bordj de l'oued Barika est un point important pour les Arabes de la plaine immense au milieu de laquelle il est placé. Cette vaste étendue de pays, comprise entre les dernières chaînes de l'Atlas, porte le nom de Hodna. C'est le pays des beaux chevaux, des beaux moutons, des belles filles. Les Ouled-Naïls, une des principales tribus de cette partie de l'Algérie, sont renommés pour leurs troupeaux, et pour les jolies Mauresques que l'on rencontre à Biskara, à Boussada, se livrant à la prostitution.

Le bordj de Barika est le centre de marchés mensuels, où les indigènes viennent faire des échanges entre eux, et trafiquer avec les juifs qui les fréquentent. Il y a dans la cour du bordj deux ou trois israélites qui y ont établi en permanence leurs boutiques et un café maure.

Autour de la cour, sont les hangars servant d'écurie pour les chevaux du caïd d'un côté, et de l'autre, pour ceux des voyageurs. A cause du départ pour l'expédition du maître et des serviteurs, il y a peu de chevaux à la corde; cependant j'y rencontrai quelques animaux remarquables par leur taille et leur finesse. Je les admirais, à l'heure où les Arabes les menaient à l'abreuvoir voisin, lorsque l'un de ces

(1) La particule *si* est le diminutif de *Sidi*, Monseigneur.

cavaliers me fit observer qu'un jeune poulain de trois ans qu'il montait rendait du sang par la bouche. Je compris qu'il venait d'avaler, en buvant à une grande flaque d'eau située près de la maison, une de ces petites sangsues très-communes en Afrique dans les eaux stagnantes (1). J'indiquai aux Arabes qui m'entouraient de laver avec de l'eau salée l'intérieur de la bouche du cheval au moyen d'une éponge; ce qui réussit parfaitement à détacher la sangsue qui fut rejetée morte et gonflée de sang.

A l'entrée de la nuit, je vis une bande de gangas, ou perdrix du désert, venir s'abattre du côté de la rivière où j'étais allé visiter le moulin du bordj. Je tâchai de les approcher afin de les tirer avec mon fusil chargé de gros plomb; mais ce fut en vain : ils m'aperçurent et s'envolèrent pour bientôt revenir se poser dans le voisinage. Ayant remarqué que les Arabes s'approchaient de la bande de volatiles, sans qu'elle parût effrayée, je mis sur mes épaules, au risque de prendre quelque poux (*pediculi corporis*), le bernous de l'un des indigènes, et je pus ainsi ajuster les gangas d'assez près et faire feu. Il en resta deux à terre démontés. Je les emportai au bordj, où les Arabes les plumèrent et les firent cuire en étuvée. J'en goûtai à mon dîner, et les trouvai très coriaces (2).

Les indigènes ne chassent pas au fusil; ils chassent le lièvre au faucon, et la gazelle au levrier. C'est des Arabes, que nous vient la chasse au faucon, rapportée d'Asie par les Croisés, qui en répandirent l'usage en France au moyen-âge. Les *sloughi* (levriers arabes) sont grands, à poil fauve, souvent zébrés; leur tête est grosse et armée de fortes dents, avec lesquelles ils brisent les jarrets de la gazelle.

(1) Cette sangsue filiforme acquiert, par la succion du sang, le volume d'un gros ver de terre, et peut avoir alors 7 ou 8 centimètres de long. C'est l'*hæmopis*, *hæmopis sanguisuga* de Moquin-Tandon, commune dans le nord de l'Afrique, et n'attaquant que la muqueuse des animaux. Il m'est arrivé deux fois d'avoir à extraire une de ces hirudinées de la gorge d'un soldat.

(2) Le Ganga (Pterocles), genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, famille des Tetras; leur forme générale est celle de nos perdrix : bec court, robuste, convexe; yeux bordés d'un repli nu et lisse; narines recouvertes de plumage; jambes courtes et poilues, ailes longues et pointues. Ils vivent de graines et d'insectes. Les gangas que nous avons tués sont des gangas unibandes ou des sables, de la grosseur d'une Bartavelle; tête et cou cendrés, gorge fauve et noire, dos tacheté de blanc, brun, jaune.

Les chasseurs les placent sur le devant de la selle, et lorsqu'ils ont lancé une gazelle, et qu'ils l'ont fatiguée au galop de leur cheval, ils lâchent le levrier qui ne tarde pas à forcer la pauvre bête haletante et rendue par cette course effrénée, au milieu des cris des Arabes passionnés pour cet exercice violent.

Je dois consigner ici un détail qui fait bien connaître les mœurs des indigènes. J'avais emporté dans mes cantines quelques bouteilles de bon vin afin de compléter le menu qui m'était offert par l'hospitalité arabe. J'avais mis au déjeuner une bouteille sur la table, et j'en offris à Si-Ahmet qui mangeait avec moi ; il refusa d'en prendre. J'avais laissé à la fin du repas la moitié de la bouteille, comptant la retrouver au dîner ; le soir, la bouteille était vide. Les serviteurs du caïd, moins scrupuleux que son frère, avaient voulu faire connaissance avec la liqueur prohibée par le prophète.

Je quittai le bordj de Barika le 12 novembre, à 7 heures du matin. Après avoir traversé à cheval la rivière, dont les eaux avaient baissé beaucoup depuis la veille, je me dirigeai vers le sud-ouest, tournant le dos à la chaîne du Bou-Thaleb. Il faisait un brouillard épais ; les terrains argilo-siliceux que nous traversions étaient détrempés et glissants ; mon escorte se composait de deux spahis irréguliers ou cavaliers du caïd, et du muletier criant beaucoup après sa bête souvent en retard, laquelle pliait sous le bagage.

Après avoir fait halte auprès d'une source pour le déjeuner, nous entrâmes à midi dans la vaste plaine sablonneuse du Hodna. Nous rencontrons çà et là des douars et des troupeaux ; la végétation est à peu près nulle ; de loin en loin, on aperçoit un palmier rabougri venu dans un petit tas de terre végétale formant un monticule. Du côté du nord, l'œil voit reluire une vaste nappe d'eau en partie desséchée ; c'est un lac salé situé au sud de Msilah, petite ville entourée d'un bois de palmiers, première oasis du petit désert que nous traversions.

Cette journée de marche fut très-fatigante. La nuit était arrivée, et nous n'atteignions pas le gîte qu'on m'avait indiqué. Mes deux cavaliers, marchant en avant, cherchaient de tout côté les tentes placées ordinairement au bord de la rivière, qui servait de limite à notre course de la journée. Plusieurs fois ils mirent pied à terre, tâchant, à défaut de lumière pour nous guider, d'entendre quelque bruit qui pût les remettre sur le chemin qu'avaient dû suivre les nomades qui

s'étaient déplacés. Enfin, après avoir erré longtemps à l'aventure, l'un des spahis se couchant à terre, et appliquant son oreille contre le sol, se relève tout d'un coup et se mettant en selle, nous fit brusquement changer de direction. Après qu'il eut hélé deux ou trois fois les gens de la tente, j'aperçus un feu de paille, qui nous servit de phare au milieu de ces vastes solitudes, et par une nuit des plus noires.

Impatient d'arriver, brisé de fatigue, il ne me vint pas un instant la pensée que j'étais à la merci de trois Arabes, dont deux étaient armés mieux que moi, et qui pouvaient profiter de la nuit pour m'attaquer et me dévaliser. Mon escorte, il est vrai, répondait de moi au bureau arabe qui aurait fait payer cher toute infidélité au mandat qu'elle avait reçu. Cependant les tribus que je parcourais sont loin d'être bien soumises, puisque, l'année dernière encore, tout le Hodna s'est insurrectionné, et qu'il a fallu infliger un rude châtiment aux instigateurs de la révolte. Il était 8 heures du soir, quand nous arrivâmes à l'oued Msif. Nous y trouvâmes deux misérables tentes qui devaient nous offrir un abri pour la nuit. Je fis dresser mon lit sous l'une d'elles, et après avoir soupé, je me couchai à la lueur d'un grand feu qui pétillait, et autour duquel les Arabes et mes guides, rangés en cercle, mangeaient le couscousson.

Je venais de m'endormir, lorsque je fus réveillé par un orage épouvantable ; en un instant, ma tente adossée à un tertre est envahie par l'eau qui ne trouve pas d'écoulement, et qui vient inonder mon lit et mes bagages. Les femmes et les enfants de la tente voisine, surpris par la pluie torrentielle, poussent des cris en se sauvant au dehors. Afin de me reconnaître au milieu de ce vacarme et de l'obscurité profonde, j'allumai une bougie que j'avais toujours sous la main pendant la nuit, et appelant un de mes guides, je parvins à retirer mon lit de camp et à le placer sous un bouquet de tamaris. Là, roulé dans ma couverture, et malgré la pluie qui ne cessait de tomber, je m'endormis jusqu'au point du jour.

En m'éveillant, je fus très étonné de sentir autour de moi une douce chaleur et une odeur de suint assez pénétrante. J'étais entouré d'un troupeau de moutons qui, comme moi, s'étaient abrités sous les tamaris, et se serraient contre mon lit, pendant que les bergers dormaient enveloppés dans leurs bernous.

Il me tardait beaucoup de quitter ce gîte inhospitalier ; aussi je ne fus pas longtemps à m'apprêter, et, à 7 heures, j'étais en selle prenant

le devant de mon escorte dans la direction de l'oued Msif, vers l'ouest. J'arrivai bientôt au bord de la rivière qui, à mon grand désappointement, m'offrit encore un obstacle infranchissable. Grossi par la pluie de la nuit, l'oued Msif roulait ses flots impétueux prêts à quitter son lit.

La perspective d'un retard m'était fort désagréable ; aussi, remontant le cours de la rivière, je cherchai un endroit où je pus facilement descendre la berge afin de tenter le passage. Au moment où j'engageais bravement mon cheval dans l'eau, j'entendis les cris de mes deux cavaliers qui arrivaient au galop ; ils me disaient que mon cheval allait être entraîné par le torrent, et qu'il était impossible de le traverser aujourd'hui. Il fallait qu'il y eût réellement du danger à tenter le passage pour que les Arabes reculassent devant cette entreprise. Aussi, je suivis leur conseil, me rappelant que je n'étais qu'à une journée de marche de Boussada, et que la colonne ne partait que le 15 novembre.

Je tournai bride et revins vers les deux tentes que l'on changeait de place, afin de les préserver d'une nouvelle inondation. Je profitai du soleil levant pour faire sécher mon lit et mes bagages qui avaient été mouillés pendant la nuit. Mon cheval attaché à son piquet reçut une bonne litière, et sa musette fut remplie d'orge par mes hôtes, qui ne semblèrent pas contrariés de ce surcroît de dépenses que leur occasionnait mon passage (1).

Pour les remercier, je leur offris après le repas une tasse de café (*caouah*), qu'ils apprécient d'autant plus qu'ils n'en ont pas sous leurs tentes. Je donnai à leurs enfants du chocolat qu'ils n'osèrent pas manger à cause de sa couleur foncée, ne voulant pas croire que c'était du sucre noir.

Plusieurs de ces petits Arabes, à moitié nus, étaient atteints d'ophthalmie, et les parents sachant que j'étais médecin (*tebib*), me demandèrent un remède (*addouah*). J'étais en peine, parce que je n'avais pas de pharmacie sous la main ; heureusement qu'un flacon d'eau de Cologne que j'avais emporté pour ma toilette, me servit à satisfaire leurs désirs. Quelques gouttes de cet alcoolat aromatique versées dans

(1) La *musette* est le petit sac en laine ou en toile qui sert à faire manger l'orge aux chevaux. Les chevaux, en campagne, sont attachés à un piquet au moyen d'un entravon qui leur prend le pied au-dessous du boulet.

une cuillerée d'eau de pluie formèrent un collyre excellent pour nettoyer les yeux chassieux. Je dois dire ici, que les quelques mots de la langue indigène, que j'avais appris au bureau arabe de Batna, dont j'étais le médecin, me servirent beaucoup dans cette circonstance pour communiquer mes idées aux habitants du douar et à mes compagnons de route. Après avoir fait dresser ma tente, autant pour la faire sécher, que pour éviter, la nuit suivante, une nouvelle mésaventure, je m'occupai du déjeuner.

J'avais emporté avec moi du vin, du pain, du saucisson, du chocolat : c'était tout le menu que je trouvai au fond de ma cantine ; heureusement que je vis arriver un Arabe porteur d'un beau poisson qu'il venait de prendre à la rivière. C'était un magnifique barbeau, que je fis cuire dans un vase en terre avec quelques tranches de saucisson, au grand scandale des indigènes, qui ne mangent pas de porc, mais qui se permettent fort bien les côtelettes de sanglier.

Du reste, mes hôtes, qui avaient refusé le vin que je leur offris, acceptèrent parfaitement du rhum, dont ma gourde était garnie, et le mêlèrent, comme moi, à leur café. Je dois dire que je leur avais expliqué que le rhum n'était pas de l'esprit-de-vin, mais de l'esprit de sucre.

Dans la journée, n'ayant rien à faire, j'observai, en fumant un cigarre, l'intérieur du douar que j'avais sous les yeux. Composé de deux tentes seulement, il avait pour habitants les deux Arabes, seigneurs et maîtres, cinq femmes, une douzaine d'enfants de tout âge, presque autant de chiens (*kelb*). Les hommes étaient gravement assis à l'entrée de la tente, s'occupant, de temps en temps, de nos chevaux, qu'ils soignèrent parfaitement. Les femmes allaient et venaient dans l'intérieur des tentes ; leur jupe troussée sur les hanches au moyen de la ceinture, elles vaquaient aux soins du ménage. Très-sales et déguenillées, allant à visage découvert, elles ne rappellent plus les jolies Mauresques d'Alger qui sortent voilées, et dont le costume, très-riche, coûte assez cher aux Maures des villes, pour qu'ils se contentent d'une ou de deux femmes. La polygamie est, au contraire, très-répandue chez le nomade qui, faisant de sa femme une bête de somme, en prend ordinairement quatre, afin d'être mieux servi. Les femmes d'une même tente se partagent sans jalousie les faveurs du maître et les rudes corvées qui leur incombent. Les unes font des fagots en ramassant les arbrisseaux de la plaine, les herbes desséchées ;

les autres rapportent de la source, souvent éloignée, une ou deux outres en peau de chèvre (*guerbas*) remplies d'eau. Celle-ci, assise dans un coin de la tente, fait tourner le moulin (1), en s'accompagnant d'un chant monotone qui semble l'expression de son ennui ; celle-là prépare le repas de la famille, le couscoussou, la galette. Une d'elles, peut-être la favorite, travaille derrière son métier et tisse un bernous avec les laines qu'elle a filées.

En voyant ces mœurs primitives des bergers du Hodna, je me demandais si j'avais devant les yeux les descendants de ces Sarrasins qui ont conquis l'Espagne, de ces Arabes savants dans les sciences et qui, au moyen-âge, étaient à la tête de la civilisation? je ne pouvais le croire. C'est dans les villes du littoral de l'Afrique septentrionale qu'on retrouve les vrais descendants des Ommiades de Cordoue et des Almohades de Grenade. Les premiers occupaient l'Algérie avant notre conquête ; les seconds sont dans le Maroc ; les uns et les autres déchus de leur ancienne splendeur.

La grande plaine du Hodna, dans laquelle j'étais campé, est formée de collines de sable apporté par les vents du sud, et d'alluvions qui sont entraînées par les pluies du versant méridional de la chaîne de l'Atlas que j'avais longée depuis mon départ de Batna. J'apercevais du côté nord, reluisant au soleil, de vastes nappes d'eau salée, qui se dessèchent en été, et forment des fondrières vaseuses, auxquelles les Arabes donnent le nom de *sebkat*.

Aussi toute la lisière de la montagne est-elle inculte ; les cours d'eau qui en descendent se perdent dans des *sebkas* ou boues, dans lesquelles il est impossible de pénétrer ; la végétation y est nulle.

Ce n'est qu'à une certaine distance dans la plaine que, l'argile se mêlant au sable, on aperçoit çà et là des genêts sauvages (*genista juncea*), des touffes d'alpha (*lygeum spartum*), dont les tiges servent de fourrage aux chevaux, et dont l'industrie retire des nattes et du crin végétal ; des tamaris (*tamarix gallica*), et quelques jujubiers sauvages (*zizyphus lotus*). Des galets roulés par les torrents, quelques

(1) Le moulin dont se servent les nomades est formé de deux pierres rondes d'un demi-mètre de diamètre, superposées. La supérieure tourne sur l'inférieure au moyen d'un axe en fer fixé à cette dernière. Cet axe en fer passe à travers une large ouverture de la pierre supérieure pratiquée dans son centre. Le grain est versé par cette ouverture, et la farine sort par une ouverture latérale.

silex se rencontrent sur ce terrain parcouru par les nombreux troupeaux du pays.

Le soir venu, j'acceptai le couscoussou qui me fut offert par les Arabes. Le couscoussou ou couscous est une espèce de semoule très-fine, faite avec de la farine de blé mouillée et séchée au soleil, que l'on fait cuire à la vapeur d'eau dans un vase fait exprès pour cet usage. Quand le couscous est suffisamment ramolli, on y ajoute des tranches de mouton avec leur jus : c'est le couscous gras ; le maigre se prépare au beurre et au lait. Ce mets favori de l'Arabe est servi, après sa cuisson, sur un plat de bois muni d'un pied, que l'on place au milieu de la compagnie des convives, assis à la turque autour du cône fumant.

Au moment solennel, on verse au centre du couscoussou la *margah*, espèce de sauce rouge faite avec le piment (*capsicum annuum*), cultivé dans les oasis sous le nom de *felfel*. Le poivre rouge, desséché et réduit en poudre, est beaucoup apprécié par les Arabes, qui l'emploient comme condiment dans la préparation de leurs mets ; sa saveur âcre et brûlante ne convient guère au palais d'un Européen.

La *margah* versée dans le couscoussou, chaque convive pétrit entre le pouce et l'index une boulette qu'il avale rapidement ; cet exercice continue jusqu'à ce que tout le plat soit débarrassé de son contenu ; ce qui n'est pas long. En ma qualité d'étranger, et surtout de médecin (*tebib*), on m'offrit une cuillère en bois ; et les Arabes attendirent que j'eusse terminé mon repas pour manger leur couscoussou, auquel je fis honneur. Après avoir éteint l'incendie de ma bouche dans un verre d'eau froide mis à ma portée, j'acceptai quelques tranches d'un quartier d'agneau rôti, à l'extrémité d'un bâton, sur un feu ardent, et salé à point. On me le servit sur une petite claie en palmier servant d'assiette, découpé en petits morceaux que l'on mange avec les doigts. Des dattes, du lait de brebis complétèrent ce dîner arabe, auquel je jugeai à propos d'adjoindre, comme correctif, un verre de vin et une gorgée de rhum.

Je remarquai que, pendant le repas des Arabes, les femmes se tenaient à distance avec les enfants et les chiens, tous ayant l'air d'attendre leur part du festin. Habituellement l'homme de la tente, quand il n'y a pas d'étranger au douar, mange avec sa famille.

Je me couchai de bonne heure, après m'être assuré que les eaux de la rivière avaient baissé dans la soirée. Je dormis peu, et m'éveillai

de grand matin. Il faisait nuit, et la lune, qui surgissait au levant sous la forme d'un croissant argenté, jetait quelques rayons blafards, rehaussés par l'éclat de Vénus, qui était un peu en avant de ses cornes dirigées vers le couchant. Ce spectacle, au milieu du silence de la nature, était grandiose, et me rappela l'emblême de la puissance musulmane, jadis si florissante, aujourd'hui tant déchue de sa splendeur, soit en Europe, soit en Afrique. J'allumai ma bougie ; il était 5 heures ; je m'habillai à la hâte, et je profitai des premières lueurs de l'aurore pour faire abattre ma tente et la faire charger sur le dos du mulet avec mes cantines.

Le 14 novembre, à sept heures du matin, je traversais l'oued Msif, ayant de l'eau jusqu'au ventre de mon cheval, qui gravit rapidement la berge glissante du bord opposé. Mon alezan, frais et agile après une journée de repos et une plantureuse ration d'orge, était impatient et ne pouvait marcher au pas ; aussi ayant aperçu devant nous deux gazelles qui fuyaient en sautillant, me donnais-je le plaisir de les poursuivre et de les tirer à 200 mètres environ avec mon fusil chargé à balle. Je ne les atteignis pas, et je les vis longtemps faire des bonds à travers la plaine, comme si leurs jambes eussent été des ressorts d'acier. Mes deux cavaliers auraient voulu continuer cette chasse à courre, qui était fort de leur goût. Je jugeai à propos de laisser reposer mon cheval en continuant ma route au pas, jusqu'à la halte du déjeuner. Nous rejoignîmes le muletier à une source limpide, auprès de laquelle il nous attendait, mangeant une poignée de couscoussou sec, qui formait sa pitance quotidienne quand il n'était pas de gala.

A midi, je continuai ma route, traversant de nombreux douars (1), qui, de loin, ressemblaient à des taches noires sur la teinte uniformément grise de la plaine. Bientôt mes guides me montrèrent Boussada, qui apparaissait à l'ouest, au milieu d'un bouquet de verdure ; il me semblait que nous allions arriver. Le fort, qui surmonte la ville, et qui se voit de très-loin dans un pays de plaine, était toujours à l'horizon. Pressant le pas de nos chevaux, qui s'engageaient dans les dunes de sable qu'il nous fallait traverser, nous atteignîmes la ville à quatre heures du soir.

Boussada (le père du bonheur) est une ville d'un aspect tout nouveau quand on arrive du nord de l'Algérie. Bâtie sur un mamelon

(1) Douar, réunion de tentes appartenant à la même tribu.

qui domine au loin toute la plaine, sa casbah reblanchie (citadelle) apparaît au milieu d'une ceinture de verdure formée par ses jardins, dans lesquels il y a de magnifiques palmiers.

Nous traversons l'oued Mekta-el-Amer qui arrose l'oasis, puis nous gravissons une rampe qui nous conduit, après plusieurs détours, sur la grande place extérieure à la casbah, et autour de laquelle sont bâties les principales maisons de la ville. Sur ce vaste emplacement sont bivouaquées les troupes qui doivent faire partie de l'expédition, et qui s'occupent de leurs préparatifs de départ.

Je me rends dans la citadelle, au logement du commandant supérieur de Boussada ; c'est le colonel Pein, bien connu dans toute l'Algérie pour ses marches dans le sud, et qui doit le lendemain se mettre à la tête de la colonne expéditionnaire, en voie de formation dans cette ville. Il m'accueille avec beaucoup de cordialité, et me dit qu'il était bien en peine sur mon compte. Prévoyant les obstacles que j'avais dû rencontrer sur ma route, en venant de Batna à travers la plaine, il craignait que je n'arrivasse pas assez à temps pour le départ du lendemain.

En attendant l'heure du dîner, pour lequel j'ai reçu une invitation, j'allai visiter mon ambulance pour m'assurer de l'état du personnel et du matériel qui la composent. Je trouvai sur la place, à leur rang de bataille, les quatre tentes de l'ambulance munies de cinq paires de cacolets, une paire de litières, deux paires de cantines bien approvisionnées par les soins de l'infirmier-major, sous-officier très-intelligent, qui avait déjà fait l'année dernière l'expédition de Tuggurt avec mon collègue Baëlen. Quatre infirmiers complétaient le personnel de l'ambulance, dont je prenais la direction jusqu'à la fin de la campagne.

Dans chaque tente on peut placer seize malades ; chacun d'eux reçoit une couverture dans laquelle il s'enveloppe, le sac servant d'oreiller. Pendant les marches, les malades sont portés sur des cacolets, ou dans des litières fermées. Les cacolets sont des siéges en fer garnis de cuir, avec dossier et appui pour les pieds. On les place par paires, sur les bâts des mulets du train, qui portent ainsi, chacun, deux blessés à travers les chemins de montagnes. Pour les amputés, il y a des litières, espèces de berceaux en lattes de fer, dans lesquels ils sont très-bien couchés, et enveloppés dans des couvertures de laine. La litière est suspendue à une forte traverse en fer, fixée au bât

de chaque côté. L'inconvénient de la litière est de se développer beaucoup trop en largeur. Il est souvent impossible de faire passer, à travers les défilés étroits de la montagne, un mulet chargé de deux litières. Dans les chemins qui ne sont pas très-resserrés, c'est un bon moyen de transport pour les grands malades.

Dans les pays de plaine, on se sert en Algérie, pour transporter rapidement les soldats gravement malades, de la voiture *Masson*, ainsi appelée du nom de son inventeur, officier dans l'armée. Elle peut recevoir deux malades sur un matelas, avec traversin sous la tête, et couverture pour les envelopper. La caisse de la voiture est recouverte par un petit capotage fermé au moyen de rideaux ; le tout est supporté par un essieu reposant sur deux roues. Un seul mulet, conduit par un soldat du train, traîne lestement ce véhicule, qui traverse les plaines détrempées par les pluies de l'hiver, les fondrières, les rivières, etc., et rend de véritables services pour aller chercher les malades qui sont à plusieurs journées de marche des hôpitaux, dans les postes avancés de l'Algérie. Les cantines sont deux caisses en bois parfaitement semblables, que l'on accroche au moyen de chaînes au bât d'un mulet, et qui servent de malle en campagne. Indépendamment de cette destination, elles servent encore à supporter au moyen de deux crochets en fer, les montants du lit de camp d'officier, formé par une forte toile solidement clouée à deux barres de bois, et susceptible de se plier en deux pour la commodité du transport.

Les cantines d'ambulance sont au nombre de deux paires pour une section. Une paire comprend la cantine de chirurgie, contenant les boîtes à instruments et les bandages ; la cantine de pharmacie, contenant les flacons et médicaments, plus le matériel à son usage. Les deux autres cantines de l'ambulance contiennent le linge à pansement et ustensiles pour les malades.

Les troupes réunies à Boussada pour la colonne expéditionnaire du sud, étaient composées ainsi qu'il suit : deux compagnies du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, une compagnie de tirailleurs algériens, le 1er escadron du 5e régiment de hussards, un peloton de spahis, 200 cavaliers arabes du *goum* commandés par deux caïds, un détachement d'artillerie chargé des caissons de munitions, un détachement du train portant l'ambulance, une section d'administration pour les vivres et la garde du troupeau qui nous suivait ; enfin, un fort convoi de mulets arabes pour les bagages, et 300 chameaux

chargés d'orge et de caisses à biscuit, et munis de tonneaux qui remplacent avantageusement les outres pour transporter l'eau dans les pays qui en manquent. La colonne expéditionnaire comptait 800 hommes, en y comprenant les indigènes du convoi, commandés par des *béchamar* (conducteurs de chameaux), et les cavaliers du goum qui marchaient en éclaireurs.

Je trouvai à Boussada un de mes anciens camarades d'école, mon collègue le docteur Viscaro, médecin de la garnison. Nous passâmes ensemble une soirée très-agréable, et, le lendemain matin, je pris congé de lui pour suivre la colonne déjà en mouvement.

Dr Molinier.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

A la Pologne.

O Pologne, depuis ta dernière hécatombe,
Tes nouveaux fils, fiers de ton nom,
Avaient assez grandi pour se creuser leur tombe
Avec la faux ou le canon !
Oh ! oui, qu'ils n'aillent point, esclaves d'un Ukase,
Grossir la pâture du knout,
Qu'ils tombent sur ton sein, et non sur le Caucase,
Sans avoir fléchi le genou ;
Et, puisqu'il faut la mort, que leur sang, sans relâche,
Ensemence d'autres héros,
Pour voir qui faiblira les premiers, dans leur tâche,
Ou les martyrs ou les bourreaux !

Qui peindra la vertu de ton âme sereine,
O Niobé des nations,
O toi, qui vois en fleur, de Posen à l'Ukraine,
Périr tes générations !
Noble mère ! foulée aux pieds d'un triple maître,
Qui vis et palpites toujours,
Cœur sans cesse béant, dont ne peut se repaître
L'avidité de trois vautours !
Qu'as-tu donc fait à Dieu, pour que son bras sévère
Ait mis en croix ton aigle blanc,
Et qu'il le laisse ainsi cent ans sur le calvaire
Avec la lance dans le flanc ?
Oui, qu'as-tu fait au ciel, immortelle victime ?
D'où vient ta sentence de mort ?
L'honneur fut ton forfait, la liberté ton crime !
Ce que tu fis, France du nord,
Au poste confié, soldat plein de vaillance,
Aux Turcs comme aux fils d'Attila,

Tu présentas toujours la pointe de ta lance
Et leur dis de s'arrêter là !
Mais, ô loi rigoureuse ! — Insondable mystère
D'un Dieu d'amour en qui tu crois,
L'épreuve est pour le juste et le méchant prospère !
Le monde au Russe, à toi la Croix !

Donc, ô Pologne, souffre, espère et lutte encore !
Ton aigle renaîtra plus beau !
Le céleste pendu fut le Dieu qu'on adore
Quand il sortit de son tombeau !
Non ! non ! Kosciusko, tombé sur la poussière,
N'a pas de son sabre brisé,
Ecrit, avec du sang, l'épitaphe dernière
De son pays martyrisé !
En vain, chaque printemps, le plomb pleut sur tes gerbes
Et hache tes Bogdonowitz,
De tes champs dépouillés surgissent plus superbes
Des milliers de Langiewitz !
Laisse les parlements, craignant le sort des armes,
Te plaindre en se lavant les mains,
Les peuples, pleins d'amour, applaudissent en larmes
A tes prodiges surhumains !
Si la France, pour toi, ne peut brûler de poudre,
Si de trop loin partent ses vœux,
Le Très-Haut, à la fin, pour toi prendra sa foudre,
Et, pour toi, baissera les cieux !

Oh ! oui, viens dénouer ce long drame funèbre,
Hâte-toi donc, ô Dieu sauveur !
Pitié pour cette race héroïque et célèbre,
Fais un miracle en sa faveur !
Du glaive de l'Archange arme ses Macchabées,
Et qu'à leur coup retentissant,
Le Czar lâche, en tremblant, les terres dérobées,
Grasses de sept couches de sang !

Edmond Pv.

BIBLIOGRAPHIE.

I. Les Psaumes, d'après l'hébreu.

Par F.-F. de La Jugie.

En ouvrant ce livre de près de 600 pages, nous nous sommes dit aussitôt, frappé de la grandeur héroïque de l'œuvre : « Comment » peut-on passer sa vie à lire les *Psaumes*, bien plus, à les traduire, à » en faire le sujet continuel de ses méditations et l'aliment de son » esprit ? Est-ce bien au charme seul de la poésie que nous devons » ce sublime effort de volonté ? Que David soit le prince des lyriques, » le premier des poètes du sentiment ; qu'on ait en soi, au plus haut » degré, avec l'amour de Dieu, tous les instincts poétiques, est-ce que » cette note, toujours triste, qui résonne sans cesse comme un glas » funèbre, ne fatigue pas à la longue ? Est-il naturel qu'on aime à » vivre dans les lamentations et les pleurs ? Evidemment, pour se » complaire à la lecture du poète des grandes tristesses, il faut que » ses idées répondent aux nôtres ; il faut avoir éprouvé quelque noir » chagrin, quelque désenchantement amer, et, comme Rachel, ne » pas vouloir être consolé. » Et nous arrivions à conclure que ce livre ne pouvait être que l'œuvre d'un cœur désillusionné. Nous nous rappelions alors des vers signés du même nom, insérés, depuis quinze ans, dans les recueils annuels de l'Académie des Jeux Floraux, vers écloS de sentiments tristes, qui nous avaient laissé dans l'esprit l'idée d'un cœur malade, d'une nature fébrile, impressionnable, que les bruits du monde effraient, que la moindre vibration trouble, dont les nerfs sont à fleur de peau, comme il arrive à toutes les personnes rudement secouées par quelque grande peine. Nous avons voulu relire ces vers ; et, en remontant à douze ans de date, nous avons retrouvé, sous le titre de *Reproches à un Ami*, une pièce qui commençait ainsi :

Fuyez ! Le monde encore a de brillantes fêtes,
Des amours pour vos cœurs, des roses pour vos têtes ;

C'est bien ! De son délire allez vous enivrer !
Sur les pas des heureux que votre ardeur s'élance !
Moi, dans le deuil et le silence,
Oubliez-moi ! Mon cœur déborde et veut pleurer.

L'auteur s'était-il toujours nourri d'aussi sombres pensées ? Non ; il avait eu, lui aussi, ses heures de tristesse et de bonheur. Voici les premiers vers d'une pièce lue par lui dans une réunion d'étudiants :

Chantons, amis, chantons ! Le chant sied à notre âge.
Que virils soient nos cœurs et virils nos accords !
Oui, du Droit par le chant faisons l'apprentissage....

D'où est provenu le changement de ton ?.... Si la poésie n'est pas une pure fiction ; si elle sert à l'expression de nos joies et de nos peines, un fragment, qui a paru dans le recueil de 1864, sous le titre de *Quelques vers extraits d'un roman*, nous en donne l'explication. L'auteur a été atteint du mal qui retenait sur sa couche le jeune malade d'André Chénier :

Quoi ! mon fils, c'est l'amour, c'est l'amour insensé
Qui t'a jusqu'à ce point cruellement blessé !
Ah ! mon malheureux fils ! Oui, faibles que nous sommes,
C'est toujours cet amour qui tourmente les hommes !
S'ils pleurent en secret, qui lira dans leur cœur
Verra que cet amour fut toujours leur vainqueur !

Un amour honnête et pur avait illuminé un instant la vie de l'auteur ; et ce météore s'était dissipé en laissant dans le cœur du poète un vide immense.

S'il est des hommes qui oublient vite, il en est aussi qui n'oublient jamais, qui ne veulent même pas de distraction à leurs peines, qui se plaisent dans le chagrin, comme d'autres dans la joie. Tel est M. de La Jugie ; et voilà, si nous avons touché juste, comment il a été amené à traduire les *Psaumes*. Il était, il faut en convenir, dans la situation d'esprit que demande une pareille tâche. Car, si ce que nous venons de dire ne suffit pas, l'auteur prend soin de nous faire un aveu des plus explicites dans le passage suivant d'une note placée à la fin du Psaume VIe du Ier livre :

« Cet homme qui souffre, qui lutte, qui gémit, qui prie, qui succombe, qui se relève, qui croit, qui espère, qui rend grâce, c'est

David sans doute ; mais c'est vous, c'est *moi*, c'est l'âme humaine, c'est le pécheur, c'est le juste, c'est Jésus-Christ même. »

Le traducteur qui veut réussir doit, avant tout, se passionner pour son modèle ; reconnaissons que, sous ce rapport, M. de La Jugie ne laisse rien à désirer. Le succès a-t-il couronné son entreprise ?.... Si nous étions seul à en juger, notre appréciation serait de peu de poids, ou plutôt nous confesserions à l'instant notre incompétence. Le moyen de contrôler une traduction des Psaumes *d'après l'hébreu* nous manque complètement. L'hébreu est pour nous de l'hébreu, c'est dire assez clairement que nous n'en connaissons pas le premier mot. La *Vulgate* de saint Jérôme a été notre seul terme de comparaison. Or, bien que reconnue par le Concile de Trente, entre toutes les versions latines de l'Ecriture, et acceptée par l'Eglise catholique, la Vulgate n'est pas exempte d'imperfections ; et c'est pour cela sans doute que le traducteur actuel, rigoureux à l'excès, a voulu remonter au texte primitif. Notre impression sommaire, la seule que nous puissions nous permettre, c'est que l'œuvre de M. de La Jugie sent plutôt l'inspiration que l'effort, et qu'elle nous a paru animée du vrai souffle des prophètes, dans ceux des Psaumes surtout qui nous sont plus particulièrement connus par les imitations de Marot, de Rousseau et de Lefranc de Pompignan. Ce que nous pouvons, par exemple, affirmer avec certitude, c'est que la Préface est un chapitre de critique magistrale, d'une grande élévation de pensée et de style, et que les notes qui accompagnent la traduction témoignent d'un profond savoir chez l'auteur et du soin scrupuleux qu'il a apporté à son œuvre. Nous devons nous borner là. Ceux de nos lecteurs qui voudraient en savoir davantage peuvent consulter les appréciations qu'en ont données des critiques plus compétents que nous. M. Etienne de Voisins dans le *Midi illustré*, M. Douhaire dans le *Correspondant*, Mme de Marcey dans la *Revue de l'année*, M. Glaise dans la *Bibliographie catholique* se sont trouvés unanimes pour louer la fidélité et l'élégance de cette traduction. Le dernier de ces critiques, un vrai hébraïsant, M. l'abbé Glaise, parle en connaisseur des obstacles sans nombre que l'auteur a rencontrés sous ses pas, et n'en a que plus d'autorité pour louer le mérite de la difficulté vaincue. Voici un passage de l'article qu'il a consacré à l'ouvrage de M. de La Jugie :

« On ne doit pas se le dissimuler, si les Psaumes sont pleins de beautés de tout genre, ils abondent aussi en passages d'une obscurité profonde. Aussi, que de difficultés à vaincre pour saisir le sens du texte et le rendre avec une rigoureuse exactitude ! Demandez plutôt à M. de La Jugie ce que lui a coûté de travail et de peine la belle

traduction qu'il vient d'offrir au public. Qu'il nous dise les efforts incroyables qu'il a dû faire pour reproduire, avec tant de fidélité et de naturel, ces sentiments si grands et si sublimes, ces mouvements si vifs et si pathétiques, ces manières de parler si fines et si délicates ! qu'il nous apprenne surtout par quel moyen il a pu, dans une traduction en vers français, se tenir si constamment et si étroitement attaché au texte hébreu.....

« ..... Dans une Préface qui, par son étendue aussi bien que par son contenu forme une agréable introduction, une sorte de Prolégomène, se trouvent traitées, avec une érudition et une justesse de critique remarquables, les questions les plus importantes qui se rattachent au livre des Psaumes..... »

Couvert par une si éclatante approbation, nous pouvons maintenant nous permettre de dire que la *Traduction des Psaumes, d'après l'hébreu*, par M. de La Jugie, est une des publications les plus importantes qui aient paru à Toulouse depuis longtemps ; et nous n'avons pas été surpris d'apprendre qu'elle avait été proposée pour un des prix de l'Académie française.

F. Lacointa.

II. Esquisse historique de la musique arabe aux temps anciens,

Avec dessins d'instruments et quarante mélodies notées et harmonisées, par M. Alexandre Christianowitsch (1).

Le journal musical de Cologne, *Niederrheinische Musik-Zeitung*, dans son numéro du 19 octobre 1861, en publiant deux mélodies arabes, disait :

« C'est à M. L. Biegeleben que nous devons ces deux mélodies, qu'il tient de son ami M. Alexandre Christianowitsch. Ce dernier, musicien russe, amateur passionné de l'art musical, s'étant imposé la tâche d'étudier l'histoire de la musique des Arabes, a fait en Afrique des recherches dont il va bientôt publier les résultats.

(1) Cologne, librairie de M. Du Mont-Schauberg, 1863.

remonter à Moddar, l'un des pères des tribus arabes. Nous la voyons débuter par le *hoûda*, chant du *hâdi*, chamelier excitant ses chameaux; passer par une espèce de lamentation appelée *nouh*, se développer dans le *nasb* et le *ghina* pour aboutir à la Nouba, qui est son plus radieux épanouissement.

Les mélodies sont la partie la plus attrayante de la publication. Elles sont pleines de ce charme endormant, de cette mélancolie monotone qui étonnent au premier abord, mais qui finissent par envahir l'auditeur et le bercer dans une espèce de torpeur contemplative d'une volupté indéfinissable.

Les dessins et les renseignements donnés sur les instruments sont un complément considérable à l'ouvrage : *Die musik und die musikalischen instrumente in Beziehung auf akustik par Friedrick Zamminor.*

La publication de M. Christianowitsch mérite d'être accueillie avec faveur. C'est l'œuvre élégante d'un homme du monde qui sait utiliser ses loisirs. La partie historique est nourrie de détails saisissants et nouveaux. La partie musicale révèle chez l'auteur un harmoniste profond et délicat.

L'artiste consciencieux doit faire bon marché des engouements de la foule et des caprices de ceux que l'initiation n'a point préparés. Nous faisons des vœux sincères pour le succès d'une œuvre qui, par sa nature même, n'est peut-être pas destinée à une banale popularité, mais qui doit, à coup sûr, obtenir le suffrage des dilettanti.

L. du V.

VARIÉTÉS.

TYRINTHE ET MYCÈNES.

(Fragment d'un voyage en Grèce)

Quand on parle de l'art grec, on pense à ce moment, toujours unique dans l'histoire d'un peuple, qui est comme en équilibre entre l'apprentissage et la décadence, et qui en Grèce marqua le siècle de Périclès. Ce qui précéda et ce qui suivit ce moment s'efface devant l'imagination, pour ne laisser surgir et briller que le type de perfection, de beauté, qui fut réalisé dans ce moment-là. C'est ce type que l'on appelle l'*art grec*, l'art classique de la Grèce. Chez nous aussi, quand on nomme la littérature française, n'entend-on pas surtout les chefs-d'œuvre qui virent le jour au siècle de Louis XIV, au grand siècle, comme nous disons? Je ne puis pas prétendre à parler du grand siècle de l'art grec : ma faible voix se perdrait dans le concert de louanges universel. Je voudrais seulement, remontant aux origines si délaissées jusqu'à notre siècle, dire l'impression et les idées que j'ai rapportées de la vallée de l'Argolide, où se fait entendre le premier écho de l'histoire de la Grèce, et qui reste le siége principal des ruines cyclopéennes.

Quand on entre dans l'Argolide par l'est de la vallée, en débouchant de la route d'Epidaure et des tristes ruines d'Hiéropolis, on voit tout d'un coup se dérouler à ses pieds un paysage d'une admirable unité. La Grèce est toute ainsi divisée de la manière la plus tranchée comme par le compas d'un géomètre. Peut-être pourrait-on présenter cette division si nette du territoire comme une des causes de l'organisation municipale et de l'esprit de petite ville des Grecs, et expliquer ainsi, en remontant, comme Petit-Jean, à la création ou au moins au déluge, l'impuissance fatale des Grecs à repousser l'invasion de la Macédoine et de Rome. Mais quoi qu'il en soit de ces considérations géographiques et politiques, la Grèce est avant tout le

pays de la beauté, et il est certain que rien n'est plus beau que ces vues d'ensemble jetées sur un paysage nu et divers que l'œil, grâce à la lumière si transparente de cette terre aimée de Phœbus, embrasse tout entier. Ici surtout, sur cette route d'Epidaure à Nauplies, où je me suis permis d'arrêter le lecteur pour lui parler politique, le spectacle est grandiose. A gauche, au sud, entre les marais de Lerne et l'énorme rocher où s'étage Nauplies et que couronne le fort Palamidès, le golfe plus bleu que le ciel vient expirer mollement sur la grève en une courbe harmonieuse. En face, les monts de Tripolitza élèvent droit vers le ciel leurs flancs abrupts, dont le soleil d'Orient, ce magique enchanteur, veloute les aspérités, et qu'il fait miroiter de nuances gris-perle ou plutôt indéfinissables. Au nord, des hauteurs moins fières, mais aussi étincelantes, ferment la vallée comme une ceinture dont les deux bouts reviennent vers le sud se perdre dans le golfe. Çà et là émergent de la plaine, semblables à des îles, quelques côteaux isolés ou plutôt quelques gigantesques masses de pierre, jetées là sans base comme des colonnes doriques. Au centre, Argos apparaît, couchée comme une esclave aux pieds de son château-fort vénitien. Une teinte blonde, inconnue à nos contrées, couvre uniformément toute la plaine. Le grand nom d'Agamennon,

Le nom du roi des rois et du chef de la Grèce,

emplit tout cela de ses poétiques souvenirs.

Tout entier à la double émotion de ce magnifique panorama qui charme les yeux et de ces magniques poèmes qui chantent dans le cœur, on descend par un chemin rocailleux vers Nauplies, petite ville animée et bruyante, foyer du commerce et des insurrections helléniques. Puis une route poudreuse sur laquelle s'inclinent, au souffle du vent, de gigantesques haies de roseaux, conduit vers Tyrinthe, la patrie du grand justicier des temps antiques, d'Hercule, à travers de longs choux qui ne sont autre chose que du tabac. C'est cette même poussière qui volait sous les chars d'Agamemnon, conduisant aux trirèmes de Nauplies les futurs vainqueurs d'Ilion. Si, à tout moment, sur cette terre grecque si riche en souvenirs, on n'était pas aux aguets des heureuses rencontres, si on ne poussait pas du pied chaque buisson pour y découvrir une émotion d'archéologue ou d'artiste, comme un chasseur furète dans un champ où il est sûr de trouver une proie, — on pourrait bien passer sans y prendre garde à côté de Tyrinthe, la mieux conservée des ruines cyclopéennes.

Au premier aspect, ce sombre monument d'un âge mystérieux, à

demi-caché par les tiges d'acanthe et par la poussière amoncelée des siècles, bâti sur un de ces îlots terrestres dont j'ai parlé, ne se distingue pas des autres masses rocheuses qui parsèment d'une manière si pittoresque la plaine d'Argos. Mais en s'approchant, on reconnaît que les blocs qui le forment n'ont pas été jetés là par les forces aveugles de la nature, et ont été amoncelés par des architectes sauvages sans doute, mais enfin un peu moins désordonnés que les Titans. Est-ce une ville? est-ce la citadelle d'une ville? Ville ou citadelle, la ruine, telle qu'elle est, est composée d'un mur d'enceinte très-nettement défini encore et de quelques constructions intérieures à peine indiquées. Sa forme est celle d'un rectangle s'allongeant du sud au nord. On dirait d'un long *tumulus* gaulois : là, en effet, est le tombeau de la race Pélasgique. Et puisque j'ai prononcé le mot de Gaulois, pourquoi ne pas tout dire? A la vue de ces blocs entassés là on ne sait par quelle mécanique, dont le secret est perdu, au souvenir de ces Barbares qui se nourrissaient de glands dans les forêts et qui immolaient à leurs dieux des victimes humaines, on ne peut se défendre de penser aux Druides sanguinaires et à leurs gigantesques cromlechs (1). Là, du reste, presque autant que chez nous, la civilisation presse et entoure ces monuments barbares. Pour arriver à la principale porte de la ville Pélasgique, il faut passer derrière les écuries d'une ferme-école. A peine a-t-on gravi le talus qui remplace sans doute un escalier disparu, on aperçoit à sa droite une sombre bouche béante. C'est l'entrée de l'étrange galerie, à l'aspect sombre et lourd, pratiquée dans l'épaisseur de ces formidables murailles. Cette galerie, longue de quinze mètres environ et large de deux, ne paraît pas avoir jamais été plus longue. Les ouvertures informes dont elle est percée du côté de la campagne, et qui rappellent vaguement des meurtrières, font penser que c'était sans doute une porte d'observation, une sorte de corps-de-garde pour la sûreté de la ville. La voûte formée en ogive, mais en une ogive sans élévation, a quelque chose de lourd et de massif qui écrase. Rien n'est étrange comme de rencontrer ainsi la forme ogivale dans un monument construit en Grèce, près de trois mille ans avant son apparition et son triomphe en Occident : cette ogive pélasgique fait l'effet d'un fossile.

Quand on a visité cette galerie et fait le tour des murs, on a vu Tyrinthe. L'impression définitive qu'on en emporte est comme la terreur d'une force corporelle inconnue et qui fait penser involon-

(1) On a tant de fois comparé les Français aux Athéniens qu'il faut, pour être neuf, comparer nos pères les Gaulois à leurs pères, les Pélasges.

tairement à ce que dit la Bible de la dégénérescence de la race humaine. Qu'Hercule soit né à Tyrinthe ou qu'il n'y soit pas né, je comprends que les Grecs l'y aient fait naître.

Le plus court chemin de Tyrinthe à Mycènes ne passe pas par Argos. Mais, quoique cette dernière ville n'ait rien conservé de vraiment intéressant, en voyageur consciencieux, on se détourne de sa route pour aller voir de près les champs où fut la cité principale des temps héroïques. Puis on continue sa marche à travers la même plaine poudreuse vers le nord de la vallée, où l'on doit voir la tragique Mycènes.

Il faudrait presque répéter pour Mycènes ce que j'ai dit de Tyrinthe, en y ajoutant la description du tombeau souterrain d'Agamemnon, et de la *Porte aux Lions*, ébauche de la sculpture grecque, étrange et grossier bas-relief qui, par sa disposition, rappelle nos blasons du moyen-âge. Mais ici le cadre, œuvre éternelle de Dieu, est d'une expression et d'une beauté si saisissantes, qu'il fait oublier le tableau, œuvre éphémère des hommes.

Quand nous arrivâmes à Kharvati, pauvre petit village égaré sur les derniers contre-forts des collines qui forment, au nord, la vallée d'Argos, le soleil venait de se coucher derrière les rudes arêtes des monts de Tripolitza. Nous étions en automne, et le ciel étincelant le matin s'était chargé le soir de lourds nuages, d'un sinistre aspect. Un vent du nord âpre et froid balayait la plaine. Le crépuscule couvrait tout d'une lugubre obscurité. C'était un tableau auquel aurait pu servir de légende cette phrase dantesque de Lamennais : « Le ciel sombre pesait sur la terre comme un couvercle de marbre noir sur un tombeau. » « Où sont, nous disions-nous, le ciel de l'Attique, et » les douces brises du Pirée, et la cime rose de l'Hymète, et la » lumière ruisselant sur les colonnes du Parthénon? » Mais nous n'étions pas encore au bout de tous les contrastes. L'âme oppressée par une sorte de terreur religieuse et secrète, nous nous trouvâmes bientôt un peu au-dessus de Kharvati, sur un plateau dominé par deux pics blanchâtres et décharnés comme des squelettes, et recouvert de gigantesques débris. C'était la ville de Thyeste et d'Atrée, la ville où Agamemnon vainqueur, courant au-devant des embrassements de sa famille, rencontra le poignard assassin, la sombre ville de Clytemnestre, d'Œgisthe et d'Oreste. Chaque pays a ainsi sa race maudite, chargée des péchés des hommes, monstres humains condamnés au rôle du bouc émissaire des Hébreux. C'est en Italie les Borgia, en Grèce les Atrides : nous étions dans le repaire des monstres de la Grèce. Du reste, la vallée tout entière fut fertile en monstres de

toute espèce. C'est, au sud l'Hydre de Lerne, au nord le Lion de Némée, au milieu la détestable race d'Atrée. Hercule fit justice des premiers, les poètes tragiques des seconds. Nous embrassions d'un coup d'œil la mine inépuisable qui a fourni tous les crimes de la tragédie aux poètes grecs et à leurs imitateurs romains, français, italiens et allemands. La plaine s'allongeait devant nous dans un sinistre demi-jour. Les monts d'en face se dressaient à pic comme les sombres murailles de l'Hadès antique; et, juste en face de nous, je ne sais quel bouleversement antédiluvien les avait fendus de haut en bas d'une brèche béante qui laissait voir de mystérieuses profondeurs. Rien n'était grec dans ce paysage, du moins de cette beauté calme et pure qui caractérise pour nous le génie de ce peuple heureux, si ce n'est peut-être, à nos pieds, une fontaine de forme antique, posée gracieusement dans un pli de terrain, et où de jeunes filles et des chevriers puisaient l'eau pour leurs troupeaux. Etait-ce la fontaine de l'Iliade où Andromaque, dans ses tristes et harmonieux pressentiments, redoutait d'aller puiser un jour l'eau amère de l'ésclavage? « Oh! le beau décor, disait mon compagnon, Parisien à outrance, le beau décor pour le machiniste de l'Odéon, si M. Jules Lacroix traduit l'Agamemnon et les Choéphores comme il a traduit l'OEdipe-roi! » Et il riait, l'impie, du respectueux Oreste d'*Andromaque* et du noble Agamemnon d'*Iphigénie*. Cependant mon imagination tournée au tragique croyait voir de larges flaques de sang dans ces taches d'un blond rougeâtre qui étaient d'un si gracieux effet au soleil du matin. J'avais peur des deux torrents à sec qui, embrassant le plateau, montraient de tous côtés les horribles déchirures de leur chaos, peur des aigles au cri perçant qui, planant au-dessus de nos têtes, semblaient chercher encore dans ces lieux d'horreur leur proie accoutumée.

Pendant la nuit que nous passâmes sous le pauvre toit du pope de Kharvati, ébranlé par le vent, nous vîmes l'ombre de Clytemnestre excitant les Furies qui harcelaient son parricide fils, — et, le lendemain matin, nous suivîmes avec délices le joli ruisseau bordé d'arbousiers aux baies rougissantes et encombré de lauriers-rose en fleurs, qu'il faut remonter pour aller de Mycènes à Corinthe.

CH. DE POMAIROL.

ACADÉMIE IMPÉRIALE

Des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Séance du 26 février 1863 : Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. le Ministre de l'instruction publique annonce que la distribution des prix aux Sociétés savantes aura lieu du 8 au 10 avril prochain, et il invite l'Académie à lui désigner ceux de ses membres qui voudraient assister à ces séances et faire une lecture à cette occasion.

M. Gaillard, pharmacien à Mauléon (Basses-Pyrénées), présente au concours des médailles d'encouragement une collection de fossiles.

M. le docteur Desbarreaux-Bernard, désigné par l'ordre du travail, lit la première partie d'un Mémoire sur les statuts des chirurgiens-barbiers de Toulouse. Avant de faire connaître les articles de ces statuts, qui lui ont paru le plus intéressants, M. Desbarreaux-Bernard recherche comment la chirurgie qui, dans l'antiquité, n'était pas distincte de la médecine, a pu s'en séparer durant le moyen-âge et tomber aux mains des barbiers. On n'est pas d'accord sur l'époque de cette déchéance. Suivant Dujardin et Peyrilhe (histoire de la chirurgie), la séparation radicale des deux branches de l'art de guérir n'aurait eu lieu qu'au XIVe et au XVe siècles. Ces auteurs fondent leur opinion sur ce que dans les monuments anciens et modernes de l'histoire de France, le mot *medicus* désigne indifféremment un médecin ou un chirurgien. Toutefois Dujardin et Peyrilhe se sont trompés. Au XIIIe et dès le IXe siècle, la chirurgie existait déjà, distincte de la médecine. M. Desbarreaux-Bernard le prouve par des textes qu'il emprunte à la *Philippide* de Guillaume Le Breton, aux annales des Bénédictins et à la curieuse histoire du moine Richer. Les raisons de cette espèce de divorce sont assez mal connues. Il paraît certain pourtant que les clercs, qui seuls exerçaient la médecine, considérèrent de bonne heure la chirurgie comme immorale. A côté de ces scrupules si tristement mesquins et qui, certes, n'auraient pas trouvé à se produire dans des esprits que l'amour de la science aurait pu-

rifiés, M. Desbarreaux-Bernard signale une autre cause plus haute et plus générale. Il rappelle qu'au moyen-âge, et particulièrement vers le XIe siècle, le clergé se considérait comme une tribu d'élection que toute œuvre profane, tout travail manuel aurait rendue indigne de son sacré ministère. Comme la médecine était alors une pure science de formules ne s'apprenant que dans les livres, les clercs ne se crurent pas obligés d'y renoncer, mais ils abandonnèrent la pratique des opérations aux premiers qui voudraient s'y appliquer. Il était naturel que les barbiers, habitués à manier le rasoir et les ciseaux, donnassent asile, dans leurs boutiques, à la chirurgie, désormais l'humble servante de la médecine. Au temps de saint Louis, suivant M. Malgaigne, ils étaient déjà en possession de faire usage de la lancette et du bistouri.

C'est ainsi qu'un art si délicat, et qui concourt d'une manière si efficace à la conservation de la vie, s'est trouvé ravalé parmi ce qu'on appelait à Toulouse les *offices mécaniques*. En effet, les statuts des chirurgiens-barbiers, dont l'analyse formera la deuxième partie de ce Mémoire, se trouvent confondus dans le manuscrit des archives départementales, d'où M. Desbarreaux-Bernard les a tirés, avec les règlements des métiers les moins relevés.

M. Timbal-Lagrave fait un rapport sur un Mémoire de M. Carayon relatif à des essais d'introduction du cotonnier herbacé dans le pays Castrais. D'après les règlements, ce travail est renvoyé à la commission des médailles d'encouragement.

Le secrétaire-adjoint, Dr Clos.

Séance du 5 mars. — Présidence de M. Gatien-Arnoult.

M. le docteur Dupan envoie un Mémoire sur le traitement de la phthisie par l'huile de foie de morue ; il sollicite le titre de correspondant, ou demande au moins à concourir pour les médailles d'encouragement. — Renvoyé à l'examen de MM. Caussail, Noulet et Bernard.

M. Filhol présente pour le concours des médailles d'encouragement, de la part de M. le docteur Garrigue, une étude sur les carrières de gypse d'Aurignac, de Bédeillac et de Surba.

M. Leymerie, appelé par l'ordre du travail, fait une communication verbale, dont voici le résumé :

« L'Académie ayant voulu donner à la Société géologique de France,

» en réunion extraordinaire à Saint-Gaudens, un témoignage de sym-
» pathie, en déléguant, pour la représenter, plusieurs de ses mem-
» bres, M. Leymerie, président nommé de la réunion, croit devoir
» rendre compte à l'Académie, d'une manière nécessairement suc-
» cincte, des excursions que la réunion a faites et des séances qu'elle
» a tenues soit à Saint-Gaudens, soit à Luchon, et dans lesquelles
» plusieurs questions d'un haut intérêt pour la géologie des Pyrénées,
» et particulièrement pour notre géologie départementale, ont été
» agitées et résolues.

» Trois jours ont été consacrés à l'exploration des basses mon-
» tagnes d'Ausseing et d'Aurignac, qui sont le résultat d'un soulève-
» ment très-avancé vers le Nord, concomitant de celui de la chaîne
» générale des Pyrénées. Ce soulèvement, qui commence à Aurignac
» pour s'étendre très-loin vers l'Est-Sud-Est dans la direction de
» la chaîne, a mis au jour les terrains supérieurs pyrénéens
» qui seraient restés, sans cette circonstance, cachés et inconnus
» sous le dépôt lacustre de l'Aquitaine. Ces terrains ont été depuis
» 18 années l'objet d'études suivies avec persévérance, qui ont
» amené M. Leymerie, chargé de la carte géologique du départe-
» ment, à reconnaître et à établir les faits nouveaux destinés à apporter
» de profondes modifications dans la carte géologique de France, en
» ce qui concerne les Pyrénées. M. Leymerie, qui a pu faire passer
» tous ces faits sous les yeux de ses savants confrères, a eu la satis-
» faction de les voir reconnaître et proclamer l'exactitude de ses
» observations, sans exceptions et sans restrictions. Il est resté établi
» notamment que la craie des Pyrénées, que M. Leymerie a le pre-
» mier découverte et fait connaître, en 1849, par un Mémoire présenté
» à l'Institut et inséré dans le Recueil des Mémoires de la Société
» géologique, offrait indubitablement un étage contemporain de la
» craie supérieure dont le type est à Maëstricht (1), et que, entre cet
» étage, qui correspond à la craie la plus récente qui soit connue, et
» le terrain tertiaire inférieur, qui est très-complet et parfaitement
» caractérisé au nord de Belbèze, il existait un étage crétacé nouveau
» (*système garumnien*), plus récent même que la craie de Maëstricht,
» et qui serait composé de trois assises dont la supérieure offre une

» (1) Parmi les membres de la réunion se trouvait M. de Binkhorst, savant géolo-
» gue hollandais, qui habite Maëstricht et qui s'occupe d'une monographie très-
» complète de la craie classique de ce pays. A diverses reprises, il a témoigné la
» satisfaction qu'il éprouvait et même son admiration en retrouvant, à une aussi
» grande distance, les fossiles caractéristiques du Limbourg.

» faune, comprenant au milieu d'un assez grand nombre d'espèces » inédites que M. Leymerie a décrites et figurées, plusieurs oursins » et coquilles qui sont réputés pour caractériser la craie blanche » (inférieure à celle de Maëstricht) dans le bassin de Paris et dans le » nord de l'Europe. C'est une véritable *colonie* qui constitue une excep- » tion paléontologique ou un renversement de l'ordre de superposition » classique des faunes de la craie.

» L'intérêt exceptionnel offert par les faits précédents explique » pourquoi la réunion a consacré à de modestes montagnes qu'on » distingue à peine de la route de Luchon, sous le parallèle de » Martres, la moitié du temps dont elle pouvait disposer. Pour ses » observations subséquentes, elle a transporté son siége à Luchon. » M. Leymerie lui a montré les trois étages qu'il a distingués dans le » terrain de transition qui constitue le sol de notre belle station » thermale. Là encore, M. Leymerie a été assez heureux pour obtenir » l'assentiment de ses confrères. La réunion ne pouvait négliger de » visiter, à l'entrée du vallon de Burbe, le massif ou typhon de granite » et de pegmatite qui soulève et semble encore porter sur ses flancs » les schistes gneissiques et les phyllades satinés qui forment la base » du terrain de transition, et il était impossible qu'elle ne portât pas » son attention sur ce fait intéressant, connu depuis longtemps, que » c'est au contact de ces deux ordres de roches, les unes massives et » éruptives, les autres stratifiées et passives, que se trouve le lieu » d'émergence des eaux thermales sulfureuses, qui attirent ou sont » censées attirer chaque année dans ce lieu enchanteur une affluence » considérable d'étrangers venant de toutes les parties de l'Europe.

» Une journée bien complète a été consacrée à l'exploration néces- » sairement très-rapide du bassin de Saint-Béat, qui peut être regardé » comme une des régions de l'Europe les plus riches en faits géolo- » giques.

» Enfin, dans une dernière excursion, les représentants de la » Société géologique ont visité la partie supérieure de la vallée de la » Pique, qu'ils ont remontée jusqu'à son origine, c'est-à-dire aux » ports de Venasque et de la Picade.

» La réunion a couronné sa session extraordinaire par une séance » de clôture, pour laquelle M. Tron, maire, avait bien voulu mettre » à sa disposition la vaste et belle salle des thermes. Cette séance, à » laquelle assistaient presque toutes les notabilités qui se trouvaient » en ce moment à Luchon, notamment M. le président de l'Académie » des sciences de l'Institut, a été très-brillante d'ailleurs par le nombre » des personnes des deux sexes qui s'étaient empressées d'y venir. »

M. Filhol désirerait savoir si M. Leymerie n'a point profité de cette réunion et des explorations dont il vient de rendre compte, pour chercher à expliquer pourquoi les eaux de Bagnères-de-Luchon ne ressemblent pas à celles de Barèges, tandis qu'elles présentent une grande analogie avec celles d'Aix en Savoie.

M. Leymerie répond que dans une excursion nécessairement très-rapide, telle que celle qui a été faite par la Société géologique, on n'a pu considérer que l'ensemble, sans descendre dans les détails, mais qu'il tiendra compte à l'avenir des observations faites.

M. Noulet lit une note sur la récente apparition de la *Dreissine fluviatile* dans les eaux du canal du Midi, où elle a été recueillie par M. Lambert, sous-bibliothécaire de la ville.

Cette sorte de moule d'eau douce, très-répandue dans l'Est et le Nord de l'Europe, ainsi qu'en Angleterre, n'avait encore été citée en France que dans les eaux douces courantes et stagnantes du Nord.

La découverte de M. Lambert est renvoyée à la commission des médailles d'encouragement.

A l'occasion du Mémoire sur les anciens statuts des chirurgiens-barbiers de Toulouse, lu à la dernière séance par M. Desbarreaux-Bernard, M. Molinier soumet à l'Académie quelques documents qui établissent que la médecine était exercée au moyen-âge par les membres du clergé, auxquels la pratique de la chirurgie était interdite. De là devait nécessairement résulter la séparation des deux professions, puisque l'une d'elles appartenait à ceux qui ne pouvaient pas exercer l'autre.

M. Molinier cite un passage de l'*Institution au droit canonique* de l'abbé Fleury, dans lequel il est dit : « qu'anciennement les médecins étaient tous clercs ; qu'on regardait même le concours de ces deux qualités comme nécessaire, afin que le même qui veillait à la conservation du corps du malade fût en état de l'avertir d'avoir soin de son âme. » Il cite une constitution du pape Honorius III, du commencement du XIIIe siècle, qui défend expressément, conformément aux dispositions du 4e Concile de Latran tenu en 1215, aux médecins engagés dans les ordres sacrés, de pratiquer aucune opération pour laquelle il y aurait à employer le fer ou le feu, *Nec ullam chirurgiæ artem subdiaconus, diaconus vel sacerdos exerceat quo adustionem vel incisionem inducit.* M. Molinier cite encore une décrétale du pape Innocent III relative à un religieux qui avait encouru l'irrégularité emportant perte de l'exercice des fonctions sacerdotales, pour avoir ouvert un abcès à une femme qui était morte des suites de cette opération. L'Eglise considérait l'exercice de la chirurgie, qui verse le

sang humain, comme incompatible avec l'esprit de douceur (*lenitas*) qu'elle exige des clercs comme ornement de ceux qui sont appelés au sacerdoce. Aujourd'hui encore, le prêtre qui pratiquerait une opération chirurgicale deviendrait irrégulier, *ex defectu lenitatis*. Cet état de choses explique comment la chirurgie se trouvait rabaissée dans les temps passés, et comment elle s'est relevée et a été de nouveau pratiquée par les médecins, lorsque l'exercice de la médecine n'a plus appartenu aux clercs qui, seuls, possédaient de l'instruction et cultivaient les sciences au sein du moyen-âge.

Le secrétaire provisoire, ASTRE.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition aux examens du Baccalauréat ès-Sciences, à la session d'avril 1863.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES *restreint*.

Physique.

Du 13 avril. — 1° Comment peut-on comparer les intensités de deux lumières?

2° Expliquer, en partant des lois de la réflexion de la lumière, la formation des images dans les miroirs plans.

Géologie.

Succession des êtres organisés pendant les diverses périodes géologiques. — Indiquer, pour chaque groupe de terrains, les principaux traits paléontologiques qui peuvent contribuer à les caractériser.

Du 14. — 1° Exposer les phénomènes d'induction électro-dynamique et magnéto-électrique. — Description de l'appareil de Pixii ou de Clarke.

2° Indiquer et décrire les parties essentielles d'un fruit; signaler et définir les principales sortes de fruits admises par les botanistes.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET, *en une épreuve*.

Mathématiques.

Du 15. — Faire voir 1° Que le plan qui passe par deux arêtes oppo-

sées d'un parallélipipède le décompose en deux prismes triangulaires équivalents.

2° Que deux pyramides triangulaires de bases équivalentes et de même hauteur sont équivalentes.

Physique.

Exposer les lois des vibrations des cordes, et décrire les expériences par lesquelles on les établit.

Mathématiques.

Du 16. — 1° Etablir la condition nécessaire et suffisante pour qu'une fraction ordinaire, réduite en décimales, donne lieu à un nombre limité ou illimité de chiffres décimaux. — Dans ce dernier cas, faire voir que le quotient est périodique.

2° Par trois points donnés sur un terrain, faire passer une circonférence, lors même qu'on ne peut approcher du centre.

Physique.

Qu'entend-on par pouvoir réflecteur des corps pour la chaleur? — Faire connaître la méthode au moyen de laquelle Leslie a pu composer les pouvoirs réflecteurs des corps solides.

Indiquer quelques-uns des résultats auxquels il est parvenu. — De l'influence du poli des surfaces.

Mathématiques.

Du 17. — Démontrer que la tangente en un point quelconque d'une parabole fait des angles égaux avec le rayon vecteur mené de ce point au foyer et avec la parallèle à l'axe passant par le même point. — On en déduira la construction de la tangente menée par un point pris sur la parabole ou par un point extérieur.

Physique.

1° Décrire le microscope composé et faire connaître la marche des rayons lumineux dans cet instrument.

2° Exposer l'expérience de la congélation de l'eau dans le vide.

Mathématiques.

Du 18. — Exposer la méthode de substitution pour résoudre un système d'équations du 1er degré en même nombre que les inconnues. — Application au cas de deux équations à deux inconnues : on discutera complètement les formules obtenues.

Physique.

Qu'est-ce qu'une lentille en optique? — Exposer les propriétés des lentilles convergentes. — Expliquer les images qui se forment au foyer. — Application à la chambre noire.

Mathématiques.

Du 20. — 1° Mener une tangente commune à deux cercles donnés.

2° Représenter sur un plan horizontal et un plan vertical de projections un cylindre incliné à l'horizon, dont la base est un cercle situé sur le plan horizontal. — On montrera comment, connaissant la projection horizontale d'un point de la surface du cylindre, on détermine la projection verticale correspondante, et réciproquement.

Physique.

Définir ce que c'est que l'état hygrométrique de l'air. — Décrire l'hygromètre à cheveu et faire connaître la manière de le graduer. — Qu'entend-on par tables hygrométriques ?

Mathématiques.

Du 21. — 1° Rendre compte du procédé d'extraction de la racine carrée d'un nombre entier.

2° Description du graphomètre. — On montrera comment se construit le vernier de cet instrument.

Physique.

Cause et explication du phénomène du tonnerre. — Eclairs. — Roulement du tonnerre. — Construction et théorie du paratonnerre.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (2e partie).

Du 22. — 1° Qu'est-ce que l'angle d'une droite et d'un plan ? — Faire voir qu'il est égal au plus petit des angles que forme la droite avec les diverses droites menées par son pied dans le plan.

2° Etant données les projections horizontale et verticale d'une droite, construire les angles que fait cette droite avec les deux plans de projection, dont l'un est horizontal et l'autre vertical.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (1re partie).

Du 23. — En quoi consiste le principe de la transmission égale dans tous les sens des pressions dans un fluide, et comment l'explique-t-on ?

Comment trouve-t-on par l'expérience et par le raisonnement : 1° la pression supportée par le fond horizontal d'un vase rempli de liquide ; 2° la pression supportée par une partie plane de paroi oblique ?

CHRONIQUE.

—

Le 31 mai, l'Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a tenu sa séance publique annuelle pour la remise des médailles aux lauréats de ses concours. L'assemblée était nombreuse et choisie. On remarquait sur l'estrade, aux côtés de M. Gatien-Arnoult, président, S. Exc. M. le maréchal Niel, M. Piou, premier président, M Léo Dupré, procureur-général, M. Rocher, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, Recteur de l'Académie, et M. le général Pourcet. L'esprit tourné vers l'urne électorale, ouverte ce jour-là pour les élections législatives, M. le Préfet, M. le Maire et ses adjoints manquaient à la réunion.

M. Gatien-Arnoult a pris le premier la parole.

L'honorable président s'était plaint, l'année dernière, avec amertume, de ce qu'aucun concurrent n'avait ambitionné le prix principal, qui relevait alors de l'ordre des lettres. Les sages conseils qu'il crut devoir, à cette occasion, adresser à la jeunesse studieuse, n'ont pas porté leurs fruits. L'Académie a éprouvé, cette année, le même mécompte que l'année dernière; le prix principal, quoiqu'il fût de l'ordre scientifique, qui paraît jouir de tant de faveur, n'a pas trouvé un seul compétiteur. Ce temps d'arrêt dans les études sérieuses est pénible à constater. — M. Gatien-Arnoult a pris pour but de son discours la réunion des délégués des Sociétés savantes de toutes les provinces de l'Empire, qui a eu lieu, au mois d'avril dernier, dans la vieille Sorbonne, sur l'initiative de M. le Ministre de l'instruction publique. Il a parlé avec un sentiment d'orgueil du rôle de l'Aacadémie dans ce Congrès que M. Gatien-Arnoult appelle « le Concile de la Gaule savante, les Etats généraux de la science provinciale, une sorte d'église gallicane de la Science et de la Raison. » Outre que deux de ses membres, MM. Lavocat et Leymerie y ont eu leurs ouvrages récompensés par des médailles, d'autres ont entendu proclamer le mérite de leurs travaux, et l'Académie elle-même a été décorée d'une médaille d'honneur « comme une mère dont on récompense la fécondité. » M. Gatien-Arnoult a tiré occasion de cette circonstance pour défendre un de ses membres, M. Joly, de l'accusation d'*impiété anti-chrétienne* que le P. Félix a laissée tomber du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris contre le savant professeur de notre Faculté des Sciences et contre tous les partisans de l'*Hétérogénie*. Il regrette que l'éminent orateur ait lancé aussi

légèrement des accusations aussi graves. « Il faut proclamer bien haut, a-t-il dit, que la science est aussi une religion et un culte qui doit, comme tous les autres, avoir sa liberté. » Et il trouve un éclatant assentiment de cette vérité dans la parole du Ministre lui-même qui écrivait à M. Joly, en lui adressant 500 francs pour continuer ses expériences et ses études, et en lui annonçant qu'il l'avait fait inscrire parmi les subventionnés de son budget : « Je désire que vous puissiez trouver dans cette décision un encouragement » à vos travaux et un témoignage de la sympathie qu'ils m'inspirent. » — Des paroles d'encouragement, des assurances de haute bienveillance, des promesses de récompenses plus grandes ont été adressées à l'Académie pendant la tenue du Congrès, et devraient ne point s'effacer de sa mémoire et de son cœur, mais M. Gatien a appris à ne pas trop compter sur les hommes; toutes ces belles paroles lui font l'effet d'eau bénite de cour, et il engage l'Académie à ne pas se fier aux bonnes intentions des puissants de la capitale : « Quand le trésor s'ouvre, dit-il, le supposerions-nous en terre de Californie, semblable à un fleuve du Pactole, qui commence à couler, il rencontre immédiatement trop de terres altérées, coupées en tous sens par d'innombrables rigoles, pour qu'il puisse aller loin, sans que ses eaux soient bues jusqu'à la dernière goutte... Et puis, l'amour du prochain est dans l'ordre physique de la nature, avant d'être un commandement moral de l'Evangile. Tout ministre aime donc ceux qui sont proche de lui, ceux qu'il voit et qu'il entend à toute heure, qui lui soupirent leurs peines, lui chantent leurs joies, le charment de leur reconnaissance, l'attirent par tous les endroits sensibles : et l'amour, glissant du cœur aux mains, les fait ouvrir si grandes pour le bien de ce prochain, qu'il est nécessaire que plus rien n'y reste pour ceux qui sont loin. »

Alors, plutôt que d'aventurer son espoir dans les secours promis de haut et de loin, il vaut mieux, dit-il, savoir s'en passer. Il faut se souvenir de cette parole de l'Empereur : « La France doit apprendre à compter sur elle-même » : sentiment, à la fois principe et signe de la véritable grandeur, pour les peuples comme pour les individus. Il n'y a de véritable vie, dit-il encore, que celle que l'on tire de soi ; autrement on végète plus qu'on ne vit. L'orateur se rencontre ici avec cette belle pensée de Tacite, qu'il ne fait que traduire : *languescet industria, intendetur socordia, si nullus ex se metus aut spes.* L'Académie ne doit donc compter que sur elle-même. « Or, dit M. Gatien en terminant, la vie, au sein des Sociétés, a des rapports essentiels avec les magistratures qui les représentent, de sorte que lorsqu'on dit à une cité de compter sur elle-même, c'est lui dire de s'appuyer sur ses magistats, et, par une conséquence nécessaire, c'est recommander à ceux-ci de se rendre compte des forces dont le gouvernement leur est confié, d'en calculer l'étendue.., et de ne laisser à l'Académie aucun motif de penser seulement à compter sur d'autres. »

Cette parole nette, incisive, mordante, familière plutôt qu'académique, qui dit tout ce qu'elle veut dire, sans sourdine et sans détours, a rencontré de vives sympathies dans l'auditoire.

M. Baudouin a lu ensuite l'éloge de M. Dumége, enlevé à l'Académie au mois de juin de l'année dernière. M. Dumége était un travailleur, un chercheur infatigable, un savant; personne ne le conteste. Mais sa science n'était pas exempte d'alliage, il fallait la passer au creuset. L'homme en lui faisait tort au savant: et si, dans les dernières années de sa vie, il s'est vu en butte à de violentes attaques, il n'a dû s'en prendre qu'à lui-même. M. Dumége a surfait sa science. Par un travers inqualifiable chez un homme de cette valeur, il avait pris des habitudes de supercherie qui lui avaient aliéné beaucoup d'esprits. Il est évident que lorsqu'on a été une fois dupe, l'amour-propre ne vous le pardonne pas ; on se tient sur ses gardes, et l'on n'accorde sa confiance qu'à bon escient et avec une extrême réserve. On en était venu là avec M. Dumége. M. Baudouin a parfaitement mis en lumière tous les côtés saillants de cette individualité singulière ; il l'a fait avec un grain de malice qui était de mise et avec une fermeté de jugement et de style qui lui a conquis tous les suffrages. M. Dumége sera, de nos jours, jugé très-diversement. Demain, 21 juin, son éloge doit être prononcé à l'Académie des Jeux Floraux ; dans quelques jours probablement, sa mémoire recevra le même hommage à la Société archéologique, — car il était membre de toutes nos Sociétés savantes, — et nous serions fort surpris si les panégyristes tombaient d'accord dans leurs appréciations.

Après l'éloge de M. Dumége, M. Tillol, au nom de la commission de la classe des Sciences; M. de Clausade, au nom de celle des Inscriptions et Belles-Letres, ont lu leur rapport respectif sur les médailles d'encouragement à décerner pour l'année 1862. Ces rapports, écrits d'ailleurs avec une grande clarté, renferment des appréciations sur tant de sujets différents, qu'ils échappent évidemment à l'analyse. Les plus méritants de ces ouvrages, ceux qui ont été l'objet de l'examen le plus attentif, se désignent eux-mêmes par les médailles de haut prix qu'ils ont obtenues.

Indépendamment d'une médaille d'or de 120 francs, accordée à M. Mahul, pour son *Cartulaire des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne,* l'Académie a décerné, dans la classe des Sciences, 5 médailles de vermeil : à M. Armieux, docteur-médecin, pour un *Mémoire* sur *la Dégénérescence fibro-osseuse de la rate ;* à M. Cardailhac, pour une *Machine à laver et à sécher instantanément les blés ;* à M. Fourcade, pour des *Fossiles ;* à M. Privat, pour une *Chaudière à vapeur à double retour de flamme ;* et à M. Troyes, pour des *Haches celtiques et fossiles ;* 3 médailles d'argent : à M. Alba, pour un *Appareil à traiter les sables aurifères ;* à M. Gaillard, pour des *Fossiles,* et à M. Trutat, pour des *Fossiles des cavernes de Bruniquel ;* 2 médailles de bronze : à Mlle Bousquet, pour des *Graines indigènes de vers à soie,* et à M. Munié, pour *Fossiles et collections d'insectes ;* 3 mentions honorables : à M. Lambert, pour la *Découverte de la dreissine fluviatile dans les eaux du canal du Midi ;* à M. Michol, pour une *Nouvelle*

notation musicale ; et à M. de Sambucy, pour des *Crânes humains de la caverne de l'Aveyron.*

L'Académie a décerné, dans l'ordre des Lettres, 1 médaille de vermeil : à M. Théron de Montaugé, avec éloges, pour un *Essai sur l'état de l'agriculture dans le Toulousain au XVIIIe siècle ;* et un rappel de médaille à M. Buzairies, pour des *Recherches historiques sur le Kercorbez et le pays de Sault* (Aude) ; 3 médailles d'argent : à M. Delamont, pour un *Mémoire sur l'abbaye royale du monastère de Saint-Michel de Cuixa* ; à M. Mareys, pour ses *Fresques de l'église de Rabastens* (Tarn) ; et à M. Taupiac, pour un *Mémoire sur Castelsarrasin ;* 2 médailles de bronze : à M. Caucal, pour un *Vase antique ;* et à M. Lavagne, pour des *Monnaies antiques ;* 2 mentions honorables : à M. Izard, pour des *Monnaies antiques ;* et à M. l'abbé Roquebert, pour une *Urne cinéraire.*

De cette longue énumération de sujets si variés et si différents entre eux, il ressort avec évidence que notre Académie est une encyclopédie ; et nous sommes conduit à conclure comme notre spirituel confrère de l'*Illustration du Midi*, M. de Férias, dans son compte-rendu de la séance : « Le moyen pour une Société aussi hétérogène de ne point soutenir l'hétérogénie ? »

***

Les séances académiques se succèdent à de courts intervalles pendant le mois de juin. Ainsi, l'Académie des Jeux Floraux s'est réunie de nouveau, le 21, pour la réception de M. Victor d'Adhémar. Le chroniqueur s'est trouvé en faute, il n'était point à son poste ; mais il revendique le bénéfice des circonstances atténuantes. Ce jour-là, le dimanche 21 juin, à onze heures treize minutes du soir, finissait le printemps et l'été commençait. Une séance académique a bien son charme sans doute, mais une belle journée de printemps, la dernière, après tant de mauvais jours, a bien aussi le sien. La vue de la campagne récrée les yeux autant au moins qu'un beau discours peut récréer l'esprit, et le chroniqueur a mieux aimé voir qu'entendre. Il pourrait bien avoir perdu à cette préférence, d'après tout ce qui lui a été rapporté du discours du récipiendaire, qui aurait parlé de l'art et de l'inspiration dans la poésie, du soin trop exclusif que l'on apporte à la forme du vers, et pas assez du souffle qui lui donne la vie. Le sujet n'était pas neuf, mais le nouvel académicien l'a rajeuni, dit-on, par toutes les grâces de l'esprit et du style. L'honorable M. Rodière, en qualité de modérateur, a répondu à M. Victor d'Adhémar. — Au commencement de la séance, M. d'Aldéguier a prononcé l'éloge de M. Dumége. C'est bien le mot *éloge* qu'il faut dire : M. d'Aldéguier aurait été plus affirmatif que M. Baudouin à l'Académie des Sciences ; mais il aurait fait aussi ses réserves.

***

On nous écrit de Montpellier :

« Nous avons eu, le mois dernier, à la Faculté des Lettres, une soutenance de thèses pour le doctorat. Le candidat était un prêtre du diocèse de Digne, M. l'abbé Gratien-Renoux. La thèse latine traitait *de la dialectique de saint*

Jean de Damas. Tout en rendant justice au travail sérieux de l'auteur, à l'érudition dont il faisait preuve, à la latinité de son style, mérite qui devient chaque jour de plus en plus rare, MM. les professeurs ont été d'accord pour signaler un grave défaut, celui d'avoir étudié et présenté au public saint Jean de Damas dans l'œuvre qui lui est le moins personnelle, puisque cette dialectique n'est qu'un résumé de la dialectique d'Aristote, sans originalité propre. On a trouvé que l'ensemble des œuvres théologiques de saint Jean de Damas, son rôle vis-à-vis des musulmans, l'influence qu'il put avoir sur le goût dont ceux-ci s'éprirent pour l'Aristotélisme, la question de savoir si les chrétiens ont reçu des Arabes, comme on le croit généralement, les ouvrages d'Aristote, ou si ce sont eux qui les ont fait connaître aux musulmans, étaient des points d'une importance extrême que M. Renoux aurait dû traiter...

» La thèse française était une *Etude sur les sermons du P. Lejeune*, et présentait un sujet des plus intéressants. Ces sermons appartiennent à la première moitié du XVII» siècle. Ils sont une sorte de transition entre les productions, si remplies de défauts, des orateurs sacrés, tels que Lingendes, Senault, Biroat, et les chefs-d'œuvre des grands prédicateurs qui, sous le règne de Louis XIV, furent les véritables modèles de l'éloquence de la chaire. M. Renoux a fort bien démontré que le P. Lejeune avait contribué à épurer le goût de ses contemporains, qu'il s'était fait constamment remarquer par la simplicité de sa méthode, le choix du sujet, la distribution des parties du discours, etc.

» Une foule d'hommes instruits s'était, comme il est d'usage, rendue à cette solennité littéraire, autant pour entendre MM. les professeurs développer leurs observations critiques, toujours pleines de tact et d'une rare érudition, que pour apprécier le talent du candidat qui a reçu le diplôme de Docteur à l'unanimité des suffrages. »

*
* *

Nous reproduisons, d'après un journal de Lyon, *La Province,* le jugement qu'a porté un des écrivains les plus distingués de cette feuille, M. A. Steyert, sur *Sisyphe*, la dernière Nouvelle de notre correspondant de la Guadeloupe. Les belles études de M. Mathieu Guesde sur les Antilles sont depuis longtemps appréciées comme elles doivent l'être par les lecteurs de la *Revue*. Plusieurs journaux, notamment ceux de Bordeaux et de Marseille, en ont souvent reproduit les parties les plus intéressantes. Il est juste que la *Revue*, qui doit à M. Guesde une part de ses succès, lui reporte, à travers l'Atlantique, un témoignage des sympathies qu'a rencontrées en France son admirable talent de conteur et d'écrivain moraliste :

« L'habileté à peindre les habitudes, les mœurs, le costume d'une époque, à se pénétrer de son caractère, à en imiter en quelque chose le langage, est un mérite fort apprécié de nos jours ; on y tient, et si le tableau n'est pas entièrement vrai, on veut, du moins, qu'il paraisse vraisemblable. M. Guesde, dans la Nouvelle qu'il a publiée dans les livraisons de janvier, février, avril et mai, de la *Revue de Toulouse*, a heureusement tiré parti de ce moyen. L'histoire poignante d'un homme, d'une intelligence peu commune, d'un courage à toute

épreuve, esprit d'élite, cœur aimant, âme sympathique, et, avec cela, sans cesse aux prises avec la souffrance morale et les privations matérielles, roulant, comme le *Sisyphe* de la fable, un éternel rocher qui retombe toujours, et, à la fin, finit par l'écraser, c'est là un étrange récit, et qui, à la conviction que l'auteur a su y jeter, paraît être vrai. La scène dont l'ensemble se compose d'épisodes d'une émouvante simplicité, mêlés à de petits tableaux de mœurs, se passe en Amérique, à Saint-Thomas, sur les côtes que baigne la mer des Antilles, et la vérité qui règne dans ces peintures accroît l'impression qu'excite le récit lui-même. Le *Sisyphe* de M. Guesde est un excellent petit roman dont la publication en volume isolé serait, je crois, parfaitement appréciée. »

***

Les arts viennent de faire deux pertes sensibles à Marseille. M. Alfred de Surian, ancien député, président de la *Société artistique des Bouches-du-Rhône*, et M. Emile Loubon, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, ont été enlevés à peu de jours d'intervalle. Nous empruntons à la *Tribune artistique et littéraire* de Marseille les lignes suivantes :

« Possesseur d'une grande fortune, M. de Surian charmait ses loisirs par l'amour et le culte des beaux-arts. Depuis le départ de son estimable prédécesseur, M. Marcotte, il s'était entièrement voué au mouvement artistique. Il visitait sans relâche les ateliers des artistes, les amateurs, les hauts fonctionnaires, pour les mettre en communion d'idées, et recueillir ainsi des souvenirs toujours au profit de son association. — Dans les réunions administratives, alors qu'il dirigeait les débats de la commission, on ne savait ce qu'il fallait louer le plus de la sagacité de ses appréciations ou de son exquise courtoisie. Jamais il n'eut une parole de fiel pour ses contradicteurs, qui, la discussion terminée, venaient, le sourire sur les lèvres, lui tendre une main amie et fraternelle. Douceur, affabilité, prévenance, telles étaient les qualités dominantes du caractère de celui qui n'eut jamais d'ennemis et qu'on estimait toujours hautement, même quand on ne partageait pas ses idées et ses opinions. »

« M. Loubon, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille, était élève de Clérian et de Granet, dont il ne prononçait les noms qu'avec respect, et condisciple de Roqueplan, à qui il déroba une partie de ses secrets. Il a su, malgré cela, ne suivre aucun sentier battu, n'imiter personne, en un mot, être lui-même. Ayant horreur de la banalité, il était fin et original ; aussi, à l'égal des hautes renommées artistiques, il a été discuté souvent, et il est toujours sorti victorieux de la lutte. Ses tableaux, pleins d'originalité, ne relèvent point de telle ou telle manière ; ils ont leur cachet, leur sens propre, sans tomber cependant dans l'exagération du parti pris, qui est d'ordinaire l'apanage de la médiocrité.

« Appelé à la tête de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille, il donna, à cette importante institution, un mouvement, une impulsion, qui ne se sont jamais démentis ; la preuve en est aujourd'hui dans la multiplicité des œuvres pleines d'avenir de ses nombreux élèves, que les expositions de la province et de

Paris ont signalées depuis longtemps à l'attention publique. Loubon était fier des succès de son Ecole et il se plaisait à reconnaître que, dans cette pléiade qu'il avait lancée sur le terrain si glissant de la publicité, pas un n'avait exclusivement adopté son style, proclamant par là qu'il n'était point exclusif, et qu'il dirigeait les pas de ses laborieux disciples suivant leurs sentiments et leurs aptitudes. Son atelier était le rendez-vous, ou pour mieux dire le relai obligé de nos célébrités artistiques, qui traversaient les mers pour aller dérober à l'Italie ses vivifiants rayons de soleil, ou à l'Egypte ses sables et ses ciels de feu. Dans ses causeries expansives, on remarquait, à chaque incident, que la peinture ne lui était pas seule familière, et que son esprit, orné de tout ce que l'homme d'élite est obligé de savoir, passait des hautes régions de l'art aux propos les plus sémillants et les plus sarcastiques.

« Personne n'était plus apte que lui à analyser, à juger une œuvre de peinture ; un simple coup-d'œil lui suffisait pour trouver les défauts que l'ignorance la plus astucieuse prenait soin de cacher. Son appréciation, toujours juste et sévère, savait découvrir, dans les toiles anciennes surtout, la signature de l'auteur là où le peintre n'en avait point tracé. Un brin d'herbe, une ombre, un nuage, une pierre, un contour lui révélaient soudain l'artiste, à quelque nationalité, à quelque siècle qu'il appartînt ; et c'est principalement dans l'examen des œuvres puissantes que nous avons tous admirées à la splendide exposition du concours régional, qu'il nous a été donné de remarquer cette vérité, cette délicatesse d'appréciation, qui n'ont jamais pu être entachées d'erreur. »

∴

M. Batbie, ancien élève, ancien professeur suppléant de la Faculté de Droit de Toulouse, aujourd'hui professeur suppléant à la Faculté de Droit de Paris, vient de remporter deux prix à l'Académie des sciences morales et politiques : le prix quinquennal de *cinq mille francs*, (fondé par M. le baron Félix de Beaujour), pour un mémoire sur les *Institutions de crédit*, et, à titre égal, avec M. Fernand Maillard, dans la section d'économie politique, un prix de *quinze cents francs*, élevé à *trois mille* par M. le ministre d'Etat, pour son mémoire sur *Le prêt à intérêt*. M. Batbie avait été couronné, l'année dernière, par la même Académie, pour une *Etude sur Turgot*.

∴

La Faculté des Lettres de Paris a procédé dernièrement à la présentation de candidats à la chaire de littérature étrangère, vacante depuis le 1er février 1861, par le décès de M. Arnould. Après avoir examiné les titres des candidats, la Faculté a présenté, en première ligne, à l'*unanimité*, M. Mézières, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Toulouse, ancien élève de l'Ecole française d'Athènes, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Nancy, chargé depuis plus de deux ans de la chaire de M. Arnould. M. Mézières est auteur de mémoires et notices littéraires sur Machiavel, Milton, Bacon, Byron, et d'un volume sur *Shakespeare, ses œuvres et ses critiques*, auquel l'Académie française a accordé un prix Montyon.

*
* *

Nous avons reçu, ces jours derniers, — trop tard pour en faire un examen attentif, — *Les leçons de Géographie*, par M. Achille Varembey. Au premier coup-d'œil, le plan de l'ouvrage nous avait déplu, parce que nous ne nous étions point placé au même point de vue que l'auteur. M. Varembey est professeur et nous ne le sommes pas, ou, plutôt, nous ne le sommes plus. M. Varembey a composé son livre conformément aux programmes officiels des deux Baccalauréats et des Ecoles militaires; alors nous n'avons rien à redire, puisque l'auteur a trouvé son plan tout tracé. — Heureux jeunes gens, à qui l'on sert la science toute triturée, toute mâchée! — De notre temps, les maîtres avaient moins souci de complaire à leurs élèves; ils les obligeaient à chercher; et la méthode n'était pas mauvaise, car on ne sait vraiment bien une chose qu'en raison du travail qu'elle vous a coûté. — M. Varembey, qui s'annonce comme professeur d'histoire, a une autre corde à son arc; il est journaliste. Il occupe à *l'Aigle* la place qu'y occupait M. Lomon; et, depuis six à huit mois qu'il y est chargé de la *Revue de la semaine*, il y a dépensé déjà beaucoup d'esprit. M. Varembey ne manque ni de brio ni d'entrain; il en a même beaucoup; il a, de plus, une plume facile, au service de toutes les fantaisies de son imagination. Son style a du trait. Demandez plutôt à Messieurs les beaux esprits de Saint-Gaudens. Ils vous diront que M. Varembey est prompt à la riposte; que sa flèche, avec ses plumes un peu bariolées, porte loin et juste, et qu'on n'a pas toujours beau jeu avec lui. — Il est entendu que nous ne parlons que du journaliste et non de l'écrivain politique. Le premier seul relève de notre appréciation. On sait, d'ailleurs, comment se font les *premier-Toulouse*, où, par une habitude consacrée mais bien singulière, il est question de la Russie, de la Pologne, de la Chine et de la Cochinchine, enfin de tous les pays du monde, mais de Toulouse, point.

*
* *

La rédaction de l'*Illustration du Midi* continue d'être élégante, spirituelle et variée. Les gravures sur bois laissent bien quelque chose à désirer : ainsi le dessin représentant la *Procession générale de la Fête-Dieu* n'était pas d'une entière perfection. Mais passons. Le progrès est fils du temps :

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien;
Puis enfin, il n'y manqua rien.

Nous avons trouvé un petit sujet de querelle à faire à l'*Illustration*, et nous ne le laisserons pas échapper. La guerre d'escarmouche émoustille et tient en haleine. — La feuille illustrée ne dédaigne pas de parler théâtre, et elle a raison. Les affaires de théâtre sont la préoccupation de bien du monde, et il faut contenter tous les goûts. Mais comment se fait-il que, dans le numéro précisément où se trouvent les portraits des deux principales actrices de l'opéra, et où l'éloge est donné à chaque sujet de l'ancienne troupe, avec une justice distributive à laquelle nous n'avons rien à reprendre, comment se fait-il qu'une phrase comme celle-ci se soit glissée dans le compte-rendu d'une messe en musique, exécutée à Saint-Etienne par les artistes musiciens de l'orchestre : « Ces pauvres artistes, obligés par état de vivre au milieu d'un monde perverti, de respirer l'air empoisonné qu'il exhale, est-il étonnant que leur âme se flétrisse à cet impur contact? » Nous vous prenons, cher confrère, en contradiction flagrante avec vous-même. Mais

Je vous crois l'esprit trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable,
Et pour l'attribuer qu'aux mouvements secrets
D'un zèle qui m'attache à tous vos intérêts.

L'ouverture de la prochaine session du Baccalauréat est fixée au 20 juillet pour les Sciences, et au 25 juillet pour les Lettres. — Des sessions particulières se tiendront : 1° à Rodez, le 19 août ; 2° à Cahors, le 22 ; 3° à Tarbes, le 27.

Les aspirants qui sont dans l'intention de subir l'examen à *Toulouse*, devront se faire inscrire, au Secrétariat des Facultés, rue du Sénéchal, 13, du 1er au 15 juillet, pour les Sciences ; et du 5 au 20, pour les Lettres. Aucune inscription ne sera reçue, passé le terme fixé.

Les pièces à produire au moment de l'inscription, sont : 1° l'extrait de naissance du candidat, dûment légalisé, constatant qu'il est âgé de 16 ans accomplis, au moment de l'examen ; 2° la demande d'admission aux épreuves, écrite en entier de la main du candidat, avec le consentement, à la suite, du père ou du tuteur, et signatures légalisées. Cette pièce doit être sur une feuille de papier timbré de 50 centimes.

Les candidats déjà bacheliers, dans l'ordre des lettres ou dans celui des sciences, devront déposer leur diplôme au moment de l'inscription, s'ils veulent profiter du bénéfice attaché à leur titre.

Montant des droits.

Baccalauréat ès-Lettres.	100 fr.	50 c.
Baccalauréat ès-Sciences complet.	100	50
Baccalauréat ès-Sciences scindé (2e partie).	80	50
Baccalauréat ès-Sciences scindé (1re partie).	20	50
Baccalauréat ès-Sciences restreint.. . . .	50	50

Ces droits doivent être joints à l'envoi des pièces, pour les candidats qui se présentent à Toulouse. — L'appoint des 50 centimes peut être fait en timbres-poste. — Les candidats qui se présentent à Rodez, à Cahors ou à Tarbes doivent adresser leurs pièces et leur demande d'inscription à MM. les inspecteurs d'Académie en résidence dans ces villes, et non à Toulouse, au Secrétariat des Facultés. Ils ne verseront la consignation qu'au moment de l'examen, entre les mains du Secrétaire agent comptable.

L'ordre dans les examens du Baccalauréat ès-Sciences a été ainsi fixé : 1° Baccalauréat ès-Sciences complet ; 2° Baccalauréat ès-Sciences scindé (2e partie) ; 3° Baccalauréat ès-Sciences scindé (1re partie) ; 4° Baccalauréat ès-Sciences restreint. Ceux des candidats au Baccalauréat ès-Sciences complet, qui sont déjà Bacheliers ès-Lettres, formeront trois séries séparées, les 25 et 29 juillet et le 1er août.

Nota. Tout candidat ajourné doit retirer, le jour même, la partie qui lui revient dans la consignation qu'il a versée. Les remboursements se font tous les jours, au Secrétariat, de 3 à 4 heures.

Toulouse, 1er juillet 1863. F. Lacointa.

DE L'ALIMENTATION PUBLIQUE ET PRIVÉE CHEZ LES ROMAINS.

III (1).

Si nous ne voulions que surprendre à tout prix l'attention du lecteur, il serait facile, en copiant le repas du satyricon, de faire de la fantaisie et de donner, comme chose ordinaire chez les Romains, les excentricités de mauvais goût du parvenu Trimalchion. On aurait vraiment une singulière idée des repas de l'époque impériale, si l'on comptait y trouver, comme dans Pétrone, un âne en bronze corinthien, portant dans les paniers de son bât, d'un côté des olives blanches, et de l'autre des noires, servies dans des plats d'argent où sont gravés le nom de Trimalchion et le poids du métal. Sur les bandes arquées qui fixent les paniers, on verrait des loirs saupoudrés de miel et de pavots, et, à côté, des cervelas sur des grils d'argent sous lesquels sont, en guise de charbons ardents, des pruneaux de Syrie et des grains de Grenade. Des poules couvant des œufs, dans chacun desquels est un bec-figue enveloppé de farce faite avec des jaunes d'œuf poivrés. Un zodiaque, où chaque signe est figuré par un mets qui rappelle la constellation sur laquelle il est placé. Le pain présenté à la ronde dans un four d'argent par un esclave égyptien. L'intérieur du globe zodiacal, ouvert en cadence par des danseuses peu vêtues et laissant voir dans son centre des volailles grasses, des tétines de truie et des lièvres ailés, tandis que des satyres en argent, qui soutiennent cet univers gastronomique, versent le garum par leurs cornemuses. Puis un sanglier entier ayant un panier plein de dattes à chacune de ses défenses, escorté de marcassins en pâte, et le ventre plein d'oiseaux qui s'envolent quand on ouvre le monstre ; un veau couvert d'un casque, bouilli avec des plantes aromatiques ; des pâtisseries obscènes ; des fruits remplis d'une liqueur safranée ; des imitations de bêtes et de poissons avec du hachis ; une tourte de

(1) Voir les livraisons précédentes de juin et juillet.

grives farcies de raisins secs et de noix ; des coings lardés de clous de giroffle figurant des hérissons ; des escargots sur un gril d'argent, une scène de mimodrame dans laquelle des valets, simulant une querelle, cassent leurs cruches pleines d'huîtres et de coquillages, aux acclamations des convives.

En arrosant le tout de vin d'Opimius ou prétendu tel, de parfums, d'essences, de discours sans suite, de vanteries grossières, d'attendrissements avinés, nous aurions une orgie d'affranchis enrichis dans les pompes funèbres ; nous n'aurions pas le vrai souper de l'époque. Pourrait-on, dans un repas courant, servir un sanglier à la troyenne? Evidemment, non. Vous allez en juger.

Louis XVIII, homme d'esprit et de lettres, devait avoir lu quelque part la recette du sanglier à la troyenne, quand il inventait les côtelettes à la victime. Tout le monde sait que l'immortel auteur de la Charte superposait trois côtelettes l'une à l'autre et faisait griller vivement celles des deux faces, pour manger seulement la côtelette du milieu, nourrie du jus des deux autres. Et bien, le sanglier Romain était vidé comme le cheval de Troie. On introduisait dans son ventre un jeune chevreuil, dans l'intérieur duquel on mettait un lièvre ; dans ce lièvre une perdrix, et dans la perdrix un rossignol, qui était le morceau d'honneur nourri des jus et arômes de toutes les bêtes qui lui servaient d'enveloppe.

Je regrette de ne pouvoir consigner par quels procédés on parvenait à faire cuire à point un rossignol ainsi enfoui au fond de cet abîme de viandes. Si je les retrouve quelque part, je ne mettrai pas la lumière sous le boisseau. Mais arrivons vite aux vrais menus de l'époque ; nous avons des documents authentiques qui nous donnent exactement la composition ordinaire des soupers de cérémonie sans luxe exceptionnel et sans apprêts extraordinaires.

Un souper prié se composait comme suit : On commençait par des œufs, du fromage, des laitues, des mauves, des anchois, des olives et autres hors-d'œuvre légers pour ouvrir l'appétit et entretenir le ventre libre. Ce service s'appelait *Gustatio*.

Au second service, les plats de résistance, les chefs-d'œuvre de l'art culinaire : un sanglier farci de saucisses, de merles, de grives et doré par le feu d'un côté ; et de l'autre rôti, bouilli et incolore, est un mets assez ordinaire et fort apprécié. Cicéron nous indique qu'il doit toujours y avoir un filet de veau parmi les mets de ce service.

Au troisième, les entremets, confitures, miel, grains de pavots blancs, pâtisseries, fruits et friandises de toute nature connues sous le nom général de *bellaria*, et avec ce service on offre encore des parfums. Martial, qui n'est pas riche et qui n'a pas acheté son chef de cuisine 100,000 sesterces, va nous donner le menu de deux dîners. Au premier, il invite Céréalis, poète bucolique, son ami, et voici ce qu'il lui annonce (52e épig. du XIe livre) :

Céréalis, en ma demeure,
Si tu n'as pas table meilleure,
Très gentiment tu souperas.
Arrive vers la huitième heure.
Aux bains avec moi tu viendras ;
Ceux d'Etienne sont à deux pas.
Nous aurons d'abord la laitue
Qui nous lave et nous évacue,
Et les poireaux coupés en croix,
Le cordylle qui vaut l'anchois
Et que l'on recouvre à la fois
D'œufs durs et de feuilles de rue.
Puis des œufs doucement bouillis
Et des fromages endurcis
A la flamme Velabrienne,
Et de l'olivier de Picène
Les fruits par les frimats noircis.
C'est assez pour ouvrir la voie.
Ecoute, suivant ton désir,
Ce qu'après ça l'on va servir.
Que je mentirais avec joie
Pour mieux t'engager à venir !
Quoi qu'il en soit, je te destine
Poissons, coquilles et tétine,
Oiseaux gras de nos basse-cours
Et de marais, qu'en sa cuisine
Stella ne voit pas tous les jours.
Je m'oblige à ne te rien lire,
Et toi tu pourras nous redire
Ou ta bataille des géants,
Ou ton poème sur les champs
Qu'autant que Virgile on admire.

A l'autre dîner, il engage six de ses amis, parce que son *Sigma* ne sert que pour sept convives. C'est d'abord le poète Céréalis du premier souper ; Flaccus, l'auteur du poème des Argonautes, auquel il a acheté les verres du cirque Flaminius ; puis Canius, poète jovial, au rire bruyant et sympathique, Espagnol comme Martial ; Nepos, son voisin à la ville et à la campagne, auquel il a consacré la 23e épig. de son VIe livre ; le riche et mélancolique Lupus qui, plus tard, donnera à Martial une maison de campagne si petite, que Martial aura l'impertinence d'écrire qu'un bon repas eût coûté plus cher ; et, enfin, le beau, l'élégant Stella, l'homme à bonnes fortunes, dont les doigts sont chargés de bijoux que lui ont donnés vingt maîtresses diverses ; Stella, poète distingué, et avec tout cela consul, ce qui ne gâte rien. Martial lui a allongé en passant un coup de griffe dans l'épigramme que nous venons de citer ; il semble l'y persiffler sur son avarice, ce qui ne l'a pas empêché d'exalter la magnificence des jeux donnés par Stella en l'honneur de Domitien, vainqueur des Sarmates, et nous avons cité dans un travail sur les Jeux Romains l'épigramme qu'il lui consacrait à cette occasion. Il lui en a fait plusieurs autres, soit pour louer son petit poème intitulé : *La Colombe ;* soit à la suite de son mariage avec Violatilla, qu'il appelle Yanthis, en grécisant le nom latin de l'épousée. Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer deux, dont la première a certainement inspiré à Ronsard son épitaphe de Remi Belleau. Ce sont les 11e et 12e du Ve livre. Elles sont courtes ; voici la 11e :

Sévère, à chaque doigt mon Stella te présente
Jaspes et diamants, sardoines et rubis,
Force perles aux mains et plus en ses écrits.
Voilà, je crois, Sévère, une main élégante.

La 12e nous montre l'ancienneté des tours de force des équilibristes. Qui n'a admiré Linus et Masthlion à la foire de Saint-Cloud, et qui n'a porté dans sa belle jeunesse, plus ou moins de filles à ses doigts, à la façon de Stella, et sous forme de bagues de verre et de chrysocal ?

Si le superbe Masthlion
En équilibre sur son front
Tient un énorme poids qui tremble,
Si le gigantesque Linus

Peut soulever à bras tendus
Sept ou huit enfants tous ensemble ;
C'est bien simple, puisque je vois
Mon Stella porter à la fois
Dix filles à l'un de ses doigts.

Et maintenant donnons le menu de ce second souper, toujours précédé du bain qui, cette fois, paraît devoir être pris aux Thermes de Néron. Ce qui frappera surtout dans cette pièce destinée à toute autre fin, c'est un de ces éclairs sombres qui, plusieurs fois, dans ses petits poèmes, à l'insu de Martial, humble familier de Domitien, illumine le lâche et soupçonneux despotisme sous lequel s'asphyxie la Rome impériale, étouffée par l'espionnage et la délation.

Les pontifes d'Isis marquent la huitième heure,
Et les soldats armés rentrent dans leur maison.
La brûlante vapeur des thermes de Néron
D'heure en heure s'abaisse, et l'eau devient meilleure.
Canius, Céralis, Nepos, Stella, Flaccus,
Mon *sigma* sert pour sept, amenez-moi Lupus.
Un fermier m'a fourni la mauve adoucissante,
Mon jardin les poireaux, la laitue et la menthe.
Avec des tranches d'œuf couronnant un poisson
Paraîtra la tétine assaisonnée au thon.
Nous aurons, quand ces mets auront ouvert la voie,
Un chevreau, dont le loup comptait faire sa proie,
Du hachis échappant au fer du découpeur,
Un poulet et des choux, régal du travailleur,
Un jambon entamé dans trois festins semblables.
J'y joindrai pour dessert des fruits incomparables
Et du vin sans dépôt de mon crû Nomentin,
Qui date du second consulat de Frontin.
Puis nous rirons sans fiel, ni phrases indiscrètes,
Sans propos qu'on déplore au réveil d'avoir dits;
Nous pourrons comparer Prasinus aux Venètes,
Et par sa coupe aucun ne sera compromis.

Voilà les Romains de Domitien à qui il est à peine permis, à table, dans la maison close d'un ami, de causer, sans conséquence funeste, de courses de char et des rivalités puériles des factions du cirque.

Nous aimons à trouver dans Martial l'indication de mets estimés et

accessibles aux petites bourses, les tétines et les vulves de truie, des loirs confits, espèces de rats que nous connaissons encore, mais que nous ne mangeons plus, je crois. J'ai remarqué, dans une campagne qu'il a décrite, un oiseau commun dans les basses-cours latines, et qui nous est maintenant inconnu, le phénicoptère. Je le recommande aux recherches et à la sollicitude de la société d'acclimatation.

On faisait alors le plus grand cas d'un condiment, appelé *Garum*, que l'on mettait à toute sauce. C'était un liquide, produit d'une recette rare et mystérieuse. Il paraît avoir été composé avec les intestins d'un poisson, nommé Garon, auquel on substitua le scombre. On les faisait macérer dans des saumures, et Carthage était en possession de cette industrie. Le garum coûtait cher et ne se vendait pas moins de mille sesterces le conge.

On connaissait déjà les foies gras. Un personnage consulaire, Metellus Scipion, avait inventé la manière de les obtenir en saturant l'oie de lait et de miel. Apicius avait obtenu le même résultat pour les foies des truies, en les engraissant avec des figues sèches et les abreuvant de vin miellé.

Un usage, qu'Etienne Tabourot appelle une gentille invention des anciens, s'était introduit à Rome entre l'époque d'Horace et celle de Martial. On buvait à son ami, à sa maîtresse, à l'empereur, au maître de maison ou à celui que désignait le roi du festin, autant de cyathes qu'il y avait de lettres dans le nom de celui qui était l'objet de ce toast. Le cyathe était la douzième partie de la mesure appelée sextarius, laquelle équivalait à notre litre, comme le conge représentait six fois le sextarius.

Il ne s'agissait donc pas de boire à volonté un peu de vin au fond de la coupe, il fallait avaler le cyathe, mesure fixe. C'est une erreur très-commune de croire qu'on vidait la coupe autant de fois qu'il y avait de lettres dans le nom. On avalait tous les cyathes que l'esclave versait ensemble dans des coupes assez vastes pour faire raison des noms les plus compliqués. L'examen attentif des textes latins l'indique suffisamment. *Tribus aut novem miscentur pocula cyathis*, dit Horace, dans la 19e ode du IIIe livre.

Ce qui porte à croire que l'usage de boire autant de cyathes qu'il y avait de lettres dans les noms, ne date que d'un temps postérieur à Horace, c'est que, dans cette ode, il fixe le nombre de cyathes à boire à neuf, à cause du nombre des Muses, ou à trois, à cause de celui des

Grâces, et qu'il n'indique nulle part l'autre manière de boire les noms. Martial, au contraire, avale autant de cyathes qu'il y a de lettres au nom de ses maîtresses et elles sont nombreuses. Dans la 72e épig. du Ier livre, il en invoque cinq différentes successivement. Il est vrai qu'elles en prennent à leur aise avec lui, et qu'il faut qu'il se console de leurs rigueurs, en invoquant le sommeil qui ne pouvait pas lui être infidèle, après tant d'invocations successives à coups de cyathes.

Buvons six coups à Nævia,
Cinq à Lycas, sept pour Estelle,
Quatre à Lydé, trois pour Ida,
Autant de coups que chaque belle
En son nom de lettres contient;
Mais aucune d'elles ne vient.
Accours, sommeil, ami fidèle.

Ailleurs, il boit les noms de son ami Instantius Rufus, soit quatorze cyathes. L'épigramme est charmante et plus poétique que ne sont ordinairement les œuvres de Martial, où l'esprit a plus de part que l'imagination (51e épig. du VIIIe livre).

Qui donc a ciselé cette coupe coquette?
Est-ce Mys ou Myron, Mentor ou Polyclète?
Nulle tache à nos yeux n'altère sa splendeur.
Son métal ne craint pas le feu de l'essayeur.
Les teintes de son or plus que l'ambre sont pures,
Et l'ivoire est moins blanc que l'argent des moulures.
L'art au métal répond. Il en suit les contours
Comme la lune étreint le monde en son parcours.
Sous les traits du bélier de Phryxus, y figure
Un chevreau que sa sœur eût choisi pour monture.
Jamais sur ses longs poils tondeur n'a mis la main.
Tu livrerais, Bacchus, tes pampres à sa faim.
L'amour aux ailes d'or, enflant sa grosse joue,
Dans sa flûte en lotus, sur son dos, souffle et joue;
Et le chevreau s'en va, pareil à ce dauphin
Qui, charmé de porter un artiste divin,
S'avançait fièrement sur la plaine marine,
En ayant sur sa croupe Arion de Méthymne.
Un esclave vulgaire en ce vase pompeux
Ne doit pas me verser un nectar généreux;

Mais c'est toi, beau Cestus, qui voudras bien l'y mettre.
Prépare le falerne, aimable jouvenceau!
L'enfant semble avoir soif ainsi que son chevreau.
Verse donc. Que je boive un coup par chaque lettre,
Dont sont formés les noms d'Instantius Rufus;
Car tous ces beaux présents de lui me sont venus.
Je n'en boirai qu'un tiers, pour être à ma maîtresse;
Si Thélésina vient au rendez-vous promis.
J'en boirai sept, moitié de tes noms réunis,
Rufus, si son retard me met dans la tristesse;
Et si Thélésina m'oublie et me délaisse,
Je boirai tes deux noms pour noyer mes soucis.

Plus tard, il boira dix-neuf cyathes à la santé de Caïus, Julius, Proculus, son ami, revenant de quelque expédition militaire (36e épig. du XIe livre).

Caïus, mon cher Caïus à mes vœux est rendu!
Marquons d'un blanc caillou ce jour tant attendu.
Quel charme d'avoir craint naguère pour sa vie,
Et que douce est la peur d'un tel bonheur suivie!
Verse donc le falerne immortel, bel Hygnus.
Que mes plus vieux tonneaux de leur vin nous arrosent.
Buvons cinq, six, huit coups aux lettres qui composent
Les trois noms de Caïus, Julius, Proculus.

Mais, ma foi, quand la longueur des noms dépasse toute dimension comme dans ceux de César, Domitianus, Germanicus, Martial s'en tire à meilleur marché : Il boit les lettres du premier nom et se contente, d'un côté, de mettre sur sa tête autant de couronnes qu'il y a de lettres dans le second; et de l'autre, de se faire embrasser par son bel échanson autant de fois qu'il y en a dans le dernier. Pour comprendre cette épigramme, il faut se souvenir que César qui, chez nous, n'a que cinq lettres, en a six en latin, provenant du grec Καῖσαρ; que Domitianus venait de quelque expédition près d'une ville de Thrace, appelée Odryse, ce qui lui avait valu le nom de Germanicus, et qu'il avait fait élever, naguère, un temple à la famille Flavia dont il était issu. Martial n'a pas assez d'éloges pour ce monument (94e épig. du IXe livre).

A CALOCISSE, SON ESCLAVE.

Enfant, verse toujours le falerne immortel;
Au plus ancien tonneau va six fois faire appel.
Pour qui faut-il six fois que ma coupe s'emplisse?
Ce sera pour César, n'est-ce pas, Calocisse?
Tresse dix fois des fleurs aux dix lettres du nom
De celui qui d'un temple à sa race fit don,
Et joins-y dix baisers, nombre qui réalise
Le nom que notre dieu rapporte de l'Odryse.

Dans les premiers siècles de Rome, on faisait, pendant le repas, une lecture grave, à haute voix, mais avec l'invasion du luxe dans le service des tables, on avait songé à égayer la longueur des soupers par des spectacles de tout genre, chants, danses de Gaditanes au son des crotales, exercices gymnastiques, tours d'adresse. On a vu des gladiateurs s'entretuer dans le *triclinium* pour la récréation des convives.

Décidément, il y a toujours eu hostilité entre la poésie et la musique, en dépit des opéras où la musique aime à se persuader que le *libretto* rimé, sur lequel elle se développe, est de la poésie. Consultons Martial sur ce qu'en pensaient les poètes du temps de Domitien (Epig. 78e du IXe livre).

Tour à tour grave et sympathique,
Sublime même en son sujet,
Très-savamment Priscus explique
Ce qui fait un repas parfait;
Mais, selon moi, ce qui le fait,
C'est l'absence de la musique.

Les voûtes du *Triclinium* ont été disposées de manière à pouvoir s'ouvrir et à faire descendre sur les convives ou des couronnes d'or, ou des parfums, ou de petits bijoux d'onyx ou d'autres menus cadeaux du père du souper. Quelquefois, une pluie de fleurs tombait de la voûte sur les invités. Néron, par une cruauté artistique, en fit un jour tomber tant et si bien, qu'elles atteignirent au plafond et finirent par étouffer les convives d'abord émerveillés de cette galanterie.

Il était généralement admis qu'un invité à un repas de cérémonie pouvait amener un ami, qui prenait alors le nom, assez plaisant,

d'*Ombre*. Il ne faut pas confondre ces ombres, qui souvent étaient des personnages aussi importants que celui qui les avait introduites, avec les parasites. Le métier de ces derniers était de faire rire la société à tout prix, de recevoir les plaisanteries, sarcasmes et affronts de tous les invités et souvent même des esclaves. Ils ne prenaient pas place sur les lits et dévoraient les mets inférieurs qu'on leur adressait ; assis sur des banquettes le long des murs. Leur insolence égalait, du reste, leur avidité ; et, pour ce métier, il fallait depuis longtemps avoir toute honte bue. Mécène qui aimait le plaisir, ne manquait jamais d'amener avec lui quelques parasites pour se tenir en joie, quand il allait souper en ville.

Aux repas de fête, le sort désignait un roi ou dictateur pour présider au festin. On agitait deux dés à six faces, et celui qui amenait douze points avait fait le coup de *Vénus* et était reconnu pour arbitre suprême en toute chose, pendant le souper. Il réglait les amusements, leur ordre, le nombre des cyathes, dirigeait la conversation, et ordonnait aux convives tout ce qu'il voulait. Une obéissance absolue ne lui faisait jamais défaut. Sur son ordre, et, malgré nature, on était tenu de chanter, d'improviser, de danser, de déclamer. Sa royauté prévalait partout et toujours. Cet usage est attesté par Horace en plusieurs passages (Ode 4e du Ier livre).

Nos jours sont si bornés qu'ils doivent t'interdire
Tout espoir trop lointain.
Des Mânes inconnus l'étroit et sombre empire
Va te saisir demain.

Quand la barque t'aura posé sur leur rivage,
Dis adieux au festin
Où les dés agités décernaient en partage
La royauté du vin.

Voici maintenant le passage de la septième ode du IIe livre, où le coup de dé est appelé : *Vénus*.

Retire le parfum des conques spacieuses;
Dans nos coupes répands le massique et l'oubli;
Que l'on tresse au plutôt en couronnes joyeuses
Ou l'ache ou le myrthe fleuri.

Qui pour roi du festin *Vénus* choisira-t-elle ?

Comme un Thrace insensé je prétends m'enivrer.
Le jour où je retrouve un ami si fidèle
Il m'est bien doux de délirer.

Les dieux pénates et les dieux lares n'étaient pas oubliés dans les repas. Deux petits esclaves, en tunique blanche, les apportaient sur des coussins et les posaient sur une table autour de laquelle un autre promenait une coupe de vin, en disant : « Que les dieux nous soient propices ! » Ensuite on leur offrait des mets et on leur faisait des libations. Horace, dans la 5e ode du IVe livre, une de celles où il loue Auguste le plus explicitement, lui dit que les citoyens mêlent sa statue à leurs dieux lares et lui rendent les mêmes honneurs dans leurs repas.

Le citoyen aux champs coule en paix sa journée
Enlaçant à l'ormeau les pampres amoureux,
Et le soir, au repas, sa tâche terminée,
Tu figures parmi ses dieux.

Il te prie, et sa coupe en ton honneur ruissèle.
Il t'unit dans ses vœux aux lares des foyers ;
Comme Hercule et Castor, de la Grèce fidèle,
Devinrent les dieux familiers.

Les salles à manger étaient souvent ornées de squelettes vrais ou imités. Certains d'entre eux branlaient la tête ou agitaient les bras à l'aide d'appareils cachés. La perspective de la mort dans la philosophie antique donnait plus de saveur aux joies du moment, et à l'inverse du christianisme, les dieux recommandaient le plaisir parce qu'il est instable, et ils ne tiraient pas de la brièveté de la vie cet austère enseignement qu'il faut l'abréger encore par des privations. Le calme de l'âme, le mépris de la mort, de la douleur, des injures, le détachement des richesses et la modération des passions étaient le *nec plus ultrà* de la sagesse païenne. Les odes d'Horace, un des représentants les plus modérés et les plus religieux de la philosophie antique, sont pleines de ces enseignements. Martial, un siècle plus tard, reproduit les mêmes idées avec moins d'autorité, de profondeur et de piété. Et cependant, deux passages célèbres, l'un extrait du Satyricon, § 71, l'autre de la 47e lettre de Senèque à Lucilius, nous montrent

que les idées d'égalité et de fraternité vulgarisées par l'évangile avaient déjà cours à l'avènement du Christ, et que les philosophes sous Tibère et Néron proclamaient déjà que les esclaves étaient frères de leurs maîtres et qu'ils avaient droit aux mêmes égards et à la même affection.

Nous avons déjà cité l'épigramme faite sur la salle à manger de Domitien, nommée Mica, où l'idée de la mort est reproduite pour exciter au plaisir; voici la même idée ramenée dans la 64e épigramme du Ve livre, qui rentre tout-à-fait dans notre sujet :

Verse-moi deux sextants de Falerne, Alcimus,
Et fais fondre la neige en mon vin, Calixtus.
Inondez mes cheveux d'amome d'Assyrie
Et posez sur mon front la couronne fleurie.
Vivons..... De grands tombeaux nous donnent cet avis,
En montrant que les dieux à la mort sont soumis.

Quant à Horace, penseur bien autrement profond que l'ingénieux Martial, il revient partout sur cette idée, de la nécessité du plaisir, parce que la vie est courte, mais il règle avec soin ce qu'il faut donner à la joie. Nous venons de voir cet enseignement dans l'ode citée à l'occasion de la royauté des festins. Il ressortirait de vingt autres passages. Nous n'en choisissons que deux, d'abord l'ode à Dellius, exemple classique :

Qu'à son même niveau ton âme se conserve
Au milieu des revers qui viennent t'assaillir;
D'un bonheur insolent jouis avec réserve,
Puisque tu dois mourir,

Quintus, soit que tes jours s'écoulent dans les larmes,
Soit que, seul et couché sur un gazon épais,
Tu goûtes lentement le nectar et les charmes
D'un vin vieux de Calès.....

et puis l'ode à Torquatus au IVe livre :

. . . . . .
Tu le vois, le cours de l'année,
L'heure qui dans son vol entraîne la journée

T'invitent à bannir tout espoir immortel.
Zéphir chasse le froid cruel,
Le printemps mort, l'été va naître;
Puis l'automne commence à peine d'apparaître,
Que de nouveau l'hiver accourt à nos foyers.
La lune chaque mois répare ses quartiers.
Mais quand l'âge nous fait descendre
Aux lieux où reposent Ancus,
Et le pieux Enée et le riche Tullus,
Il ne reste de nous qu'une ombre et de la cendre.
Qui sait si Jupiter encore ajoutera
Un seul jour à tous ceux que tu comptes déjà?
Jouis donc, car, de l'or qui sert à ton bien-être,
Un avide héritier jamais ne sera maître.
. . . . . .

Malheureusement la morale d'Horace, pas plus que toutes les morales possibles, ne pouvait arrêter les Romains sur la pente d'un sensualisme effréné, poussés qu'ils étaient, d'ailleurs, par la servitude, par des richesses insensées et par l'absence de toute croyance sérieuse. Apicius devient le type de l'époque. Sa vie et sa mort la résument.

Lucullus, le conquérant de l'Arménie, le vainqueur de Tigrane et de Mithridate, Octavius qui met 5,000 sesterces à un surmulet de quatre livres et demie, vendu au marché public par ordre de Tibère qui l'avait trouvé trop cher; les frères Arrius qui ne se nourrissent que de rossignols; tous les fameux gourmands de l'histoire pâlissent à côté d'Apicius que Pline appelle un gouffre très-profond.

Il écrit un traité de l'art culinaire où sont quatre cents recettes diverses de son invention; il fait des cours publics de bonne chère, et met au concours la découverte de plats nouveaux. Il honore de son nom, du nom illustre de ses ancêtres, les mets qui flattent le plus son goût et même les cuisiniers qui les accommodent le mieux. Retiré en Campanie, le pays des grands crûs, parce qu'on y mange les plus belles langoustes, il apprend, nous dit Athenée, qu'on en pêche de plus grosses en Afrique. Aussitôt il met à la voile, traverse la mer et se fait apporter sur son vaisseau ce qu'on a pêché de plus gros. Il l'examine, demande s'il n'y a rien de mieux, et, sur la réponse négative des fournisseurs, il hausse les épaules et donne ordre d'appareiller pour Minturnes, sans mettre pied à terre.

Il mange à ce commerce plus de quatre-vingt millions de sesterces. Il faut qu'il enraye. Il ne lui reste plus que dix millions, il est ruiné. Dernier expédient d'un voluptueux blasé, il se suicide et échappe ainsi aux horreurs d'une existence sans langoustes de Minturnes, sans vin d'Opimius, sans faisans ni surmulets de quatre livres et demie. Le moyen de vivre avec de pareilles privations. Martial a flagellé sa mémoire, mais moins qu'elle ne le méritait (22e épig. du IIIe livre).

Après avoir, Apicius,
Englouti dans ta large panse
Quatre-vingts millions d'écus,
Il t'en restait dix en substance.
Alors dévoré de chagrin,
Redoutant la soif et la faim,
De poison tu bus une prise
Pour clore ton dernier repas.
Apicius, je ne sais pas
De plus grand trait de gourmandise.

L'école d'Apicius était très-nombreuse et la science des gourmands était remarquable. Ils distinguaient au goût l'âge d'un oiseau, le lieu précis d'où provenait un poisson, un membre du côté droit d'une pièce de gibier avec le même membre du côté gauche. La truffe fait à cette époque son apparition; elle arrive de Lybie, et Juvénal fait dire à un gastronome émérite: « Lybie, détèle tes bœufs et garde tes blés pourvu que nous recevions tes truffes. »

Tibère nomme Pison préfet de Rome pour avoir passé deux jours et deux nuits à boire avec lui, et il attache à Novellius Torquatus, de Milan, le surnom de Tricongius, en récompense de ce qu'il a bu d'un seul coup, sous ses yeux, trois conges de vin sans en être incommodé. Or, on le sait, un conge équivalait à six litres. Torquatus gagna donc son surnom en avalant dix-huit litres de vin. Ce n'est pas pour des exploits de ce genre que la patrie avait décerné jadis à Manlius ce même surnom de Torquatus, à Scipion celui d'Africain, à Métellus celui de Macédonique. Mais, qu'attendre d'un pays où le sensualisme est arrivé à ce point que, pour se procurer une soif artificielle, on prend des bains de vapeur brûlante; on avale de la pierre-ponce pilée et on se brûle l'estomac par des poisons qui vous forcent à boire afin d'éviter

la mort, lorsqu'on avait commencé par vomir pour préparer les voies au souper, et par revomir encore pour pouvoir le recommencer.

C'est durant ces temps de dissolution morale que se pressent les lois somptuaires, lois inutiles sans les mœurs, comme a dit Horace. Vainement la loi Orchia limitera le nombre des convives. Plus vainement encore, la loi Fannia défendra de mettre plus de cent as aux repas, et proscrira toutes les jouissances de la table ; il faudra que, quarante ans plus tard, remplaçant cette loi devenue sans application, la loi Licinia élève au double le taux de la dépense permise. Les lois se succèderont sans plus de succès de Sylla à Lépide, d'Antius Restion à Auguste ; toutes ces digues impuissantes seront successivement enlevées par la sensualité, les richesses et la vanité conjurées entre elles.

Dans le jeu de toutes les passions excitées par le besoin de jouissances matérielles Martial trouvera une mine inépuisable d'épigrammes tour à tour ironiques ou terribles, mordantes ou vengeresses. Il a sur notre sujet des pièces du plus haut intérêt. Nous allons terminer ce travail par un assez grand nombre de citations. C'est un moyen certain de faire connaître exactement les choses de son temps avec la couleur qui leur est propre.

Si la gloriole, le désir intéressé d'influence et de popularité, et l'ambition poussaient les citoyens riches à des dépenses folles en spectacles et festins, le cœur humain est partout le même et bien des gens cherchaient à concilier les intérêts de leur avarice ou l'exiguité de leur patrimoine avec le besoin de briller. De là, des situations fausses dont s'empare Martial.

Calpetien couvre ses tables de vaisselle d'argent à reliefs d'or. Pourquoi toujours se servir de si belle vaisselle ? — N'en a-t-il donc pas d'autres (94e épig. du VIe livre) ?

Qu'il soupe aux champs ou dans la ville,
A l'auberge, en son domicile,
Calpetien est toujours servi
En plats d'argent à l'or uni.
N'a-t-il donc pas d'autre vaisselle ?
— D'autre ! vous me la donnez belle,
Mais celle-là n'est pas à lui.

Mancinus convoque ses hôtes pour les régaler d'un sanglier et ne

leur sert pas exactement autre chose qu'un petit marcassin. Martial lui souhaite une punition exemplaire (44e épig. du Ier livre).

Nous étions, hier, Mancinus,
Soixante invités à ta table.
Le menu très-peu confortable
Fut un sanglier; rien de plus.
Près de lui, ni pommes vermeilles
Egalant le miel en douceur,
Ni raisins laissés sur les treilles
Pour s'y rider avec lenteur,
Ni poires qu'au gênet sauvage
On suspend pour un temps meilleur;
Pas de fruits brillants de Carthage
Pareils aux roses de Pestum,
De pyramides de fromage,
Ni d'olives de Picenum.
Ta bête a paru toute nue,
Si misérable et si menue
Que, sans arme, le moindre nain
L'eût étranglée avec la main.
Comme elle était seule sur table,
Tes hôtes la couvaient des yeux
Comme on regarde sur le sable
Le sanglier qu'on lâche aux jeux.
Après un procédé semblable,
Mancinus, qu'aucun cuisinier
Ne te serve de sanglier;
Mais que l'on te serve toi-même
Au sanglier de Charidème.

Ce Charidème était sans doute quelque pauvre accusé de crime de lèse-majesté, récemment livré aux bêtes du cirque. — Fabulus orne sa table de fleurs, distribue force parfums, mais ne sert rien à manger (12e épig. du IIIe livre). Martial lui lâche une épigramme d'une verve incisive :

Fabulus a donné vraiment,
Hier, un repas très-brillant.
Le parfum était excellent;

Mais de viande, pas un atome
Et rien à mettre sous la dent.
Etre enivré de doux arôme
Et ne rien manger, c'est trop fort.
Celui qui jeûne et qu'on embaume
Me semble un véritable mort.

Varus exhibe de beaux plats d'or, sans rien dedans (78e épig. du IVe livre).

Varus à souper m'invita naguère.
Beau fut le service et maigre la chère.
L'or couvrait la table et rien dans les plats.
L'œil était ravi, non les estomacs.
J'ai dit à Varus : Partout, j'imagine,
C'est pour l'estomac, non pour l'œil qu'on dîne.
N'équivoquons pas. C'est pourquoi, valets,
Emportez cet or ou servez des mets.

Olus couvre ses plats. Quoique le souper soit bon, Martial blâme cette mode et veut avoir le coup d'œil de l'intérieur des casseroles (54e épig. du Xe livre).

Olus, tu traites bien ; mais tu couvres tes plats.
Je puis ainsi servir un aussi beau repas.

Nous avons déjà vu Rufus battre son cuisinier, sous prétexte qu'il a manqué la cuisson d'un lièvre ; Nœvia fait de même, en ordonnant d'enlever des plats sous prétexte qu'ils sont mal apprêtés ; mais, en fait, pour en sauver le contenu (13e épig. du IIIe livre).

Tu ne veux dépecer ni poisson ni gibier,
Pas plus qu'à ton aïeul toucher au sanglier,
Et t'en prends à ton chef de la voix et du geste,
Criant qu'il sert tout cru, détestable, indigeste.
Il se peut, Nœvia, mais de cette façon,
Je ne crains pas d'avoir une indigestion.

Euctus a la passion du bric à brac. Il a sur sa table des coupes qui remontent aux temps héroïques, au siége de Troie. Elles ont appartenu

au vieux Priam ; mais Euctus est économe et il vous sert dans ces coupes respectables un vin nouveau de l'âge du petit-fils d'Hécube. Martial se moque du maniaque Euctus dans une ravissante épigramme (6e épig. du VIIIe livre) :

Les antiques d'Euctus me sortent par les yeux,
Et les plats de Sagonte, à mon gré, valent mieux.
Notre vin se moisit pendant qu'il nous révèle
Les mérites poudreux de sa vieille vaisselle.
« Ce vase, nous dit-il, vient de Laomédon ;
» Apollon, pour l'avoir, jadis se fit maçon.
» Rhécus pour l'obtenir combattit les Lapithes.
» Les bosses que voici de leurs coups sont les suites.
» Cet autre à double fond provient du vieux Nestor,
» Et son pouce a poli cette colombe d'or.
» Je vous présente aussi la coupe ciselée
» Qu'offrit à ses amis le grand fils de Pélée,
» Et cette autre où Didon but avec Bythias
» Lorsqu'elle admit Œnée à son fatal repas. »
Quand vous avez bien vu ces débris dans leur gloire,
Dans la coupe où Priam buvait son hyppocras
C'est de l'Astyanax que l'on vous sert à boire.

La même idée, moins originalement rendue, se retrouve dans une épigramme à Cotta, qui fait boire à l'auteur du mauvais vin dans des coupes d'or. Martial est impitoyable contre ceux qui pourchassent des dîners sans pudeur. Nous avons déjà vu les traits qu'il décoche à Menogène lorsqu'il ramasse le ballon et présente le vomitif à un riche patron pour obtenir une invitation. Voici maintenant Cœlius à l'œuvre. Il est en grande chasse pour se procurer un repas. Il fouille tous les quartiers de Rome, le champ de Mars, les comices, le temple d'Isis, le portique de Pompée, tous les bains et thermes publics, et revient sans succès au champ de Mars, dont une partie était complantée en buis, autour du lieu où se trouve le groupe de Jupiter enlevant Europe, sous forme d'un taureau. Ce sera là l'objet de la charmante épigramme qui porte le n° 14 du IIe livre. Souvenez-vous que Chiron et Jason étaient des Argonautes dont les statues ornaient le temple de Neptune, près du champ de Mars.

Rien n'arrête, n'effraie ou n'abat Selius
Quand il ne trouve pas chez qui souper en ville.
Au portique d'Europe il court, ô Paulinus,
Vanter prolixement tes pieds dignes d'Achille.
Quand il n'a rien d'Europe, au champ de Mars il va
De Chiron et Jason voir ce qu'il obtiendra.
Déçu de ce côté, chez Isis il se glisse,
Et s'asseoit dans ton temple, ô plaintive génisse.
Le palais qui contient cent colonnes d'airain,
Les arceaux de Pompée et son double jardin,
Tour-à-tour en courant reçoivent sa visite.
Puis il vient se plonger cinq à six fois de suite
Aux thermes de Faustus et de Fortunatus,
Et dans les sombres bains de Lupus et Grillus.
Quand rien n'a réussi, pour dernière ressource
De nouveau vers les buis d'Europe il prend sa course,
Dans l'espoir qu'il pourra par quelque heureux hasard
Découvrir un ami rentrant chez lui bien tard.
Taureau lascif, au nom de la beauté chérie,
Invite Selius à souper, je te prie.

Le même Sélius a un formulaire d'éloges invariable et des extases continuelles pour tout ce que font ou disent les gens qui reçoivent. Il ne se borne pas à louer le lourdaud de Paulinus sur sa légèreté à la course. Lisez la 27e épigramme du IIe livre :

Sélius quêtant à souper,
S'il t'entend lire ou bien plaider,
A te vanter ainsi s'escrime :
Beau ! vif ! malin ! touchant ! sublime !
Très-bien dit ! charmant et profond !
— Ton couvert est mis ; tais-toi donc.

S'il ne réussit pas, Sélius devient dangereux, et l'on peut tout craindre de son désespoir (11e épig. du IIe livre) :

Si tu vois Sélius, le front sombre et tragique,
Marcher d'un pas féroce en broyant le portique,
Si son visage épais prend un aspect hideux,
S'il se bat la poitrine et tire ses cheveux,
Il ne pleure la mort d'un ami ni d'un frère,

Sa femme est bien portante et sa famille aussi,
Valets, fermiers, colons, chacun fait son affaire.....
— D'où vient donc son chagrin? — C'est qu'il soupe chez lui.

Philomusus a la spécialité des nouvelles. C'est une gazette vivante. Ce qu'il ne sait pas, il l'invente ; il vous prend à part et vous confie des énormités. La distance n'est rien pour lui. Les rois les plus éloignés n'ont pas de projets qu'il ne dévoile et de secrets qu'il ne pénètre (36e épig. du IXe livre) :

Pour gagner à souper toujours tu nous défraies
De fables de ton crû que tu sers comme vraies.
Tu sais de Pacorus les plus secrets desseins,
Tu comptes les soldats Sarmates ou Germains,
Tu lis l'ordre secret qu'écrit le roi des Daces,
Tu prédis nos succès, devines nos disgrâces,
Tu sais combien de fois à Pharos il a plu,
Le nombre de vaisseaux que la Lydie a vu,
Qui César coiffera d'olivier dans nos fêtes
Et de qui Jupiter doit couronner les têtes.
Trève à ces procédés. Soupe aujourd'hui chez moi,
Philomusus ; mais pas de nouvelles. Tais-toi.

Au grand étonnement de Martial, Denton a refusé quatre fois son invitation à souper. Denton refuser un repas ! Martial y voit clair. Denton a trouvé meilleur gîte ; mais patience ! (44e épig. du Ve livre) :

Qu'arrive-t-il ? qu'est-ce, ô Denton ;
Voilà trois fois, le croira-t-on,
A souper lorsque je t'engage,
Que tu réponds par des refus.
Quoi ! tu ne me regardes plus,
Et tu t'enfuis sur mon passage,
Toi qui me cherchais avec feu
Aux bains, au théâtre, en tout lieu.
Un meilleur souper, j'imagine,
T'aura fait déserter le mien,
Et l'odeur d'une autre cuisine
T'aura séduit comme un vrai chien.
Mais quand le riche qui t'invite,
Appréciant ton juste prix,

Va te laisser avec mépris ;
Alors tu reviendras bien vite
Ronger les os dans mon logis.

Cécilius est un convive dégoûtant ; il rafle tout ce qui paraît sur table, le fait disparaître et l'emporte. « Doucement, lui dit Martial, je ne t'ai pas invité à souper demain. Soupe ce soir, c'est bien assez » (37e épig. du IIe livre) :

Tu rafles tout ce que sur table on met,
Filet de porc, succulente tétine,
Un francolin qui pour deux suffirait,
Brochet entier, moitié de surmulet,
Ramier juteux sur son lit de farine,
Flanc de lamproie et cuisse de poulet.
Quand tout contient dans ta serviette grasse,
Chez toi tu fais emporter ton butin.
Nous restons tous ébahis du larcin.
Si de pudeur tu gardes quelque trace,
Cécilius, remets le tout en place,
Je ne t'ai pas invité pour demain.

Sanctra a la même manie ; mais Sanctra ne fait pas de provisions pour le souper du lendemain. Il pille tout pour tout vendre. L'épigramme 20e du VIIe livre, que Martial lui a consacrée, contient une foule de détails qui complètent ceux que nous avons déjà donnés sur le menu des repas de l'époque.

Rien de plus misérable et goulu que Sanctra
Lorsque quelqu'un l'invite à souper à sa table,
Bonheur que jour et nuit longtemps il désira.
On sert un lièvre ; il prend les cuisses et le râble ;
Il demande trois fois des glandes de sanglier.
Pour avoir une grive il invente une fable,
Et vole sans pudeur un plat d'huîtres entier.
De gâteaux cependant il remplit une nappe ;
Il y joint des raisins desséchés sur leur grappe,
La figue au suc gluant, des côtes de melon,
Des pepins de grenade et le fin champignon ;
Quand la nappe se rompt sous tout ce qu'il attrape,
Il cache dans sa toge un amas d'os rongés,

Un ramier dont la tête et le cou sont mangés ;
Puis de ses longues mains, sans pudeur, il ramasse
Les débris que les chiens ont laissés sur la place,
Et met dans un flacon tous les vins mélangés
Dédaignés des valets, pour combler ses pillages.
Lorsqu'il a de chez lui gravi les six étages,
Et qu'il a bien fermé la porte à double tour,
Il va, le lendemain, tout vendre au point du jour.

Après les ridicules des convives, viennent ceux des maîtres de maison, qui nous font payer trop cher leur hospitalité. Fabulus invite au même repas des gens qui ne se sont jamais vus et complètement étrangers les uns aux autres. C'est une maladresse que Martial persifflera dans la 35e épig. du XIe livre :

Fabulus à souper me prie
Avec quatre cents inconnus,
Et s'étonne de mon refus.
Ne m'en blâme pas, Fabulus ;
J'aime à souper en compagnie.

Ligurinus est auteur. Il a la manie de faire des vers, manie bien innocente, s'il n'avait aussi celle de vous les lire. Pour avoir des auditeurs, il invite ses amis à sa table. Martial s'y prend et s'en venge par la 50e épig. du IIIe livre :

A ton souper tu ne m'engages
Que pour m'y lire tes ouvrages.
Je suis à peine déchaussé,
Que parmi la laitue et les sauces piquantes
Un livre à pages abondantes
En grande pompe est disposé.
Pendant les premiers mets tu m'en lis un deuxième ;
Puis au second service un troisième apparaît,
Un quatrième suit et tu lis le cinquième.
Resservi tant de fois un sanglier puerait.
Ligurinus, de ton maudit poème
Si tu ne fais présent aux marchands de poisson,
Tu souperas bientôt tout seul, à ta maison.

Ce n'est pas assez. Martial le poète est sans pitié pour les travers

de ses confrères en Apollon, et dans la 45e épig. du même livre, il éreinte encore ce malheureux Ligurinus.

Phébus a fui, dit-on, le festin de Thyeste,
Le tien, Ligurinus, me semble aussi funeste.
Tes mets sont délicats, somptueux ; mais pour moi
Je les trouve odieux quand tu nous lis tes livres,
Je ne veux ni turbot, ni mulet de deux livres,
Huîtres ni champignons ; je ne veux rien. Tais-toi.

Et pourtant Ligurinus est un honnête homme. Il est juste, bienveillant, inoffensif ; mais ses récitations lui suscitent autant d'ennemis qu'il a de connaissances. Martial le lui dit dans une délicieuse épigramme. C'est la 44e du même livre. Où peut nous conduire un ridicule ? Quatre vices vous feraient moins de tort.

Veux-tu savoir pourquoi chacun t'évite,
Pourquoi partout tu mets les gens en fuite,
Pourquoi tu fais le vide autour de toi.
Ligurinus, veux-tu savoir pourquoi ?
C'est que toujours on te trouve poète.
C'est un défaut funeste et dangereux.
On craint bien moins le scorpion hideux,
De ses petitsu ne tigresse en quête,
Ou le serpent que brûle un ciel en feux.
C'est que, vois-tu, ta rencontre est mortelle.
Tu lis toujours, qu'on soit debout, assis,
Qu'on soit en course ou qu'on soit à la selle.
Je vais aux bains, je t'entends qui me lis ;
Je veux nager, tu lis et je ne puis.
J'allais souper, tu me prends ; je m'arrête.
Je soupe enfin, il faut battre en retraite.
Je m'endormais et m'éveille à tes cris.
Vois donc les maux que ce travers entraîne ;
Bon, juste et doux, tu t'attires la haine.

Complétons ce travail par la traduction de quelques autres épigrammes toutes afférentes à cette matière et palpitantes d'intérêt. Nous y trouverons encore quelques ridicules bien anciens, hélas ! et bien modernes en même temps.

Classicus soupe souvent en ville, ce qui l'ennuie profondément. Il

s'en plaint toujours ; mais Martial n'a pas l'air de croire à sa répugnance et lui fournit une belle occasion de refuser un grand gala. Classicus en profitera-t-il ? (69e épig. du IIe livre) :

Tu dis que, malgré toi, tu vas souper en ville :
Si tu n'as pas menti, je veux qu'on me mutile.
Du reste Apicius se plaisait chez autrui ;
Même il était chagrin quand il soupait chez lui.
Pourquoi donc irais-tu, Classicus ? — On l'exige :
Selius dit aussi qu'on le force et l'oblige.
Mais voici Mélior qui t'offre un grand repas ;
Où sont donc tes grands mots ? — sois homme ; n'y vas pas.

Emilius a la manie contraire, et prétend qu'il ne soupe jamais dehors. Mais que fait-il ? (19e épigr. du XIIe livre).

Emile mange aux bains poisson, laitue, œufs frais,
Et prétend que dehors il ne soupe jamais.

Martial invite Cécilien à souper à l'heure ordinaire, c'est-à-dire à la neuvième ou dixième heure du jour. Cécilien arrive trois heures à l'avance. Rien n'est prêt. Que ne venais-tu plus tôt ? dit Martial. Il est trop tôt pour souper et trop tard pour déjeûner (67e épigr. du VIIIe livre).

Avant que l'esclave chez toi
N'ait annoncé la cinquième heure,
O Cécilien, dans ma demeure
Tu viens pour souper avec moi.
Et pourtant aux fêtes de Flore
On montre encor les animaux,
Et les plaids dans les tribunaux
Tout à l'heure duraient encore.
Calixtus, sans prendre leur bain,
Dis aux esclaves de descendre
Dresser les lits pour le festin.
Cécilien, sieds-toi pour attendre.
Tu veux l'eau chaude, homme fâcheux,
Et la froide n'est pas venue.
Ma cuisine est déserte et nue,
Son foyer froid et ténébreux.

Viens dès l'aurore en ma demeure;
Car tu peux bien t'imaginer,
Qu'arrivant à la cinquième heure,
Il est trop tard pour déjeûner.

Nasica sait que notre poète soupe en ville, et vite il court l'inviter. Martial n'est pas sa dupe (79e du ne livre).

Lorsqu'à souper tu me sais des amis,
Pour m'inviter tes instances sont vives;
Excuse-moi; lorsque j'ai des convives,
O Nasica, je soupe en mon logis.

Aper déclamait autrefois contre ceux qui mangeaient et buvaient aux bains. Il était alors misérable. Mais il a réalisé un bel héritage et son indignation s'est si bien calmée qu'il ne revient plus des thermes, sans être ivre (70e épigr. du xne livre).

Tant qu'il n'avait aux bains qu'une esclave boiteuse,
Que sa toge servait de siége à la baigneuse,
Et qu'un frotteur cagneux d'un peu d'huile l'oignait,
Aper sur les buveurs avec rage tonnait.
Il criait : « pour qu'aux bains nul chevalier ne soupe,
» Répandez leur falerne et fracassez leur coupe. »
Mais depuis que d'un oncle il a cent mille écus,
Des thermes, sans être ivre, Aper ne revient plus.
De l'or, de cinq valets, ô puissance admirable!
Aper n'avait pas soif, quand il était minable.

Il y a des convives qui exploitent l'ivresse de leurs amis. Procillus, par exemple, fait preuve d'une mémoire dangereuse au milieu d'une orgie (28e épigr. du livre ier).

Quand nous eûmes, la nuit dernière,
Bu nos dix quinconces de vin,
Je t'ai dit : « Procillus, demain,
Chez moi, nous ferons bonne chère. »
Tu crus avoir conclu l'affaire,
Et retins ces mots indiscrets
Que j'avais lachés après boire.
L'exemple est à craindre, et je hais
Qu'un buveur ait tant de mémoire.

Lupercus est plus dangereux encore et veut profiter de l'ivresse du poète pour lui faire affranchir un esclave qui lui est cher. Il lui demande son seing pour sceller l'acte d'affranchissement. Martial refuse. A table, son seing ne sert qu'à recacheter les amphores pour que les domestiques n'y touchent pas. Cet usage curieux est attesté par Farnabius, commentateur de Martial, dans une note sur la 88e épigr. du IXe livre dont voici la traduction :

Lorsque j'ai bu sept coups du vin d'Opimius
Et que je suis couché sur le flanc, Lupercus,
Bégayant lourdement de confuses sornettes,
Tu m'apportes alors Dieu sait quelles tablettes
En me disant : je viens de t'affranchir Nesta
(Valet que jeune encor mon père me donna),
Signe. — Demain, cela peut se faire à merveille ;
Mon seing dans ce moment ne sert qu'à la bouteille.

Du reste, notre poète est philosophe et ne croit pas au dévouement des convives pour le père d'un festin. Ecoutez comment il parle de ces grandes tendresses dans la 15e épigr. du IXe livre :

Ta table et tes soupers l'ont fait de tes amis;
Et tu lui crois de toi le cœur vraiment épris !
Sanglier, surmulet, huîtres, c'est ce qu'il aime.
Pour d'aussi bons soupers il m'aimera de même.

Aussi, loin de donner dans les repas somptueux, loin de désirer pour lui ces festins où les amphytrions insolents ou ridicules vous invitent dans l'intérêt de leur vanité ou de leurs manies, il vante un repas de bons amis dont le luxe est banni, et il célèbre les soupers qu'il peut rendre avec sa fortune médiocre. L'épigramme où il produit ces sentiments est de l'école essentiellement réaliste. Elle s'en prend à la bonne chère par des considérations d'un ordre peu élevé et ne blâme les excès de table que par leurs inconvénients physiques. Mais qu'attendre de mieux d'une société en décadence, où, en faisant craquer ses doigts à table, un esclave s'empressait en plein *triclinium* de vous apporter un vase que l'on rougirait d'avoir l'air de désirer en pareil lieu dans notre société plus délicate. Je ne sais comment excuser certains détails de cette pièce. Elle est cependant curieuse au point de

vue économique, en attestant l'usage déjà établi il y a dix-huit siècles de latrines publiques encore inconnues et mal organisées dans la plupart des grandes villes modernes. *Junctaque testa viæ.*

Je n'ai pas besoin d'indiquer la destination de l'éponge accrochée à un bâton dont parle encore le poète. On sait qu'elle était placée à l'endroit où Molière voulait mettre le sonnet d'Oronte.

ÉPIGRAMME 48e DU XIIe LIVRE.

Sers-moi tout simplement champignons et faisans,
Sans croire ainsi combler tous mes vœux ; j'y consens.
Mais si tu crois déjà tenir mon héritage,
Et que je sois capté par cinq huîtres ; j'enrage.
Tes mets sont bons, d'accord ; excellents, c'est très-bien ;
Mais demain, mais ce soir, qu'en restera-t-il ? rien.
J'en atteste l'éponge au vil bâton pendue,
Les chiens et le pissoir du premier coin de rue.
Rougets, tétine et lièvre ont tous pareils destins,
Sans parler de la goutte et des maux d'intestins.
Je croirais à ce prix trop chers, sur ma parole,
Les galas d'un pontife et ceux du Capitole ;
Et le nectar versé par le maître des dieux
En vin du Vatican tournerait à mes yeux.
Maître, cherche des gens d'appétit redoutable
Qui se laissent séduire au faste de la table ;
Qu'un ami me présente un repas sans apprêt
Et que je puis lui rendre, et ce repas me plaît.

Comme on le voit, Martial mangerait volontiers de bons morceaux et boirait sec, si ce n'était la goutte et les maux d'entrailles. Aussi s'il raille les gourmands, ce n'est pas parce qu'ils font un dieu de leur ventre, ni parce qu'ils se vautrent dans la fange d'un sensuel égoïsme, abrutissant leur intelligence par les labeurs de la digestion, et sacrifiant l'âme immortelle aux joies immondes de la matière, non ; c'est parce qu'ils dérangent leur santé et qu'ils entretiennent leurs maux par leur intempérance. Témoin la 17e épig. du XIIe livre.

Après un temps si long tu demandes pourquoi
La fièvre, Lentinus, chez toi reste et s'obstine.
Elle monte en litière et se baigne avec toi,

Mange huîtres, sangliers, champignons et tétine,
S'enivre de Falerne et de vin de Calès,
Ne boit que du Cécube à la glace et repose
Parmi les noirs parfums et les feuilles de rose?
Sur un lit teint en pourpre et gonflé de duvets.
Veux-tu qu'étant chez toi de si douce manière,
Ta fièvre aille loger chez quelque pauvre hère ?

Enfin, et pour clore par un trait de modération digne d'éloges, un sujet sur lequel Martial nous donnerait encore tant de détails, si nous n'avions peur d'abuser de la patience de nos lecteurs, nous allons traduire la 27e épig. du VIIe livre. L'auteur y renvoie à son ami Dexter, grand chasseur, auquel il a dédié plusieurs épigrammes, un sanglier que celui-ci avait tué en Toscane et qu'il lui avait donné. La cause de son refus est que l'assaisonnement du monstre serait ruineux pour la bourse d'un pauvre poète. Nous allons retrouver là le *Garum*, cet ingrédient mystérieux de la cuisine de l'époque dont nous avons parlé plus haut.

Vorace sanglier, aux glands toscans fatal,
Du monstre Etolien lourd et puissant rival,
Que le trait de Dexter a privé de la vie,
Tu gis à mon foyer, butin digne d'envie!
Embaume ma maison de ton joyeux fumet,
Et que dans ma cuisine on brûle ma forêt.
Mais mon chef emploîra le poivre à haute dose,
Mon vin et le garum qu'en secret on compose.
Retourne à qui t'envoie, ô monstre. En mon logis,
Tu fais trop d'embarras. J'ai faim à plus bas prix.

Ici je termine un travail déjà bien long sur un sujet dont je me suis peut-être exagéré l'intérêt. Martial, Horace, Juvénal, Tite-Live, Pline et Cicéron ont encore bien des enseignements à nous livrer sur les choses de la vie courante des Romains. Je ne renonce pas à en extraire encore de quoi présenter un jour quelque nouvel aspect de leur civilisation, après avoir ainsi exposé leurs jeux publics et les procédés de leur alimentation.

P. S. C'est à tort que dans le numéro précédent, au début de cet article, j'ai compris le Janicule parmi les sept collines historiques.

Un lecteur qu'une grande position et un esprit merveilleux ne dispensent pas plus d'instruction que de bienveillance m'a signalé mon erreur. Le mont des *Jardins* sur la rive gauche du Tibre, le *Janicule* (aujourd'hui Montor) et le *Vatican*, ces deux derniers dans la région transtibérine qui était la 14me, n'ont été enfermés dans l'enceinte du *Pomérium* que par Aurélien. Le *Janicule* doit donc être remplacé par le *Viminal* que j'avais mal à propos supprimé. Quelque habituée que soit l'Italie à des bouleversements, je ne veux pas qu'on mette mon nom à côté de celui d'Alaric qui saccagea Rome.

VILLENEUVE,
Conseiller à la Cour impériale de Toulouse.

SONNETS.

I.

A MON FRÈRE THÉODORE.

Kennst du das Land wo die Citronen blühn ?
GŒTHE.

Il est doux de s'asseoir près de la source pure
Qu'abrite l'oranger sous un berceau de fleurs,
De rêver, assoupi par son vague murmure,
D'aspirer mollement ces suaves senteurs ;

J'aime de ces jardins la riante parure
Eclose au souffle ami des précoces chaleurs,
Et mon regard charmé suit ces flots de verdure
Qui, jusqu'à l'horizon, prolongent leurs splendeurs.

Mais, fils d'autres climats, ah ! je préfère encore
Aux parfums enivrants du lys qui vient d'éclore,
A ce dôme d'azur, à ces brises des mers,

Mes montagnes du Rhin, mes bruyères sauvages,
Et les vastes forêts où grondent les orages
Dans un ciel sillonné de livides éclairs.

(Tlemcen, 1853).

II.

Omnia vanitas.

L'un a foulé de l'art les radieux sommets
Laissant d'un pas géant l'empreinte ineffaçable ;
L'autre, en lettres de sang, trace un nom redoutable
Qui, vainqueur de l'oubli, ne pâlira jamais.

Celui-là dont l'orgueil inspire les projets
Fonde sur le granit sa tour inébranlable ;
Celui-ci, pauvre esclave, a posé sur le sable
L'humble chaume caché dans la nuit des forêts.

Tous, vigoureux Titans ou nains pleins de faiblesse,
Des rêves de la gloire ont savouré l'ivresse :
Chacun, pour s'illustrer, bâtit son monument.

Mais, stériles efforts ! éclatante impuissance !
Au faîte de leurs jours la pâle mort s'élance,
Des terrestres labeurs fatal couronnement.

III.

AUX MANES DE TH. KŒRNER (1).

Soll ich in feiger Begeisterung meinen siegenden
Brüdern meinen Jubel nachleiern ?

Th. Kœrner.

De vos débiles mains vous tressez la couronne
Que la postérité met au front des vainqueurs,
Poètes ! – Vous chantez la guerre et ses labeurs,
Le choc des bataillons et le canon qui tonne.

Mais qu'au jour des revers, lorsque tout l'abandonne,
La Patrie en détresse appelle des vengeurs,
Vous n'avez pas de sang, vous n'avez que des pleurs
Et vous allez gémir loin des champs de Bellone.

Toi seul, barde sublime, aux heures du danger,
Quand, pour briser ses fers et chasser l'étranger,
Dans un suprême effort l'Allemagne se lève,

(1) Théodore Kœrner, un des plus glorieux poètes de l'Allemagne moderne, fut tué le 26 août 1813, à l'âge de 22 ans, dans un combat près de Rosenberg. Il était lieutenant dans le corps des volontaires commandés par le major Lutzow.

Les poésies guerrières de Kœrner ont été publiées par les soins de son père sous le titre *Leyer und Schwerdt* (Lyre et Glaive).

A la voix de Lutzow, soldat, tu viens mourir,
Léguant à ton pays le grand nom d'un martyr,
Doublement immortel par la lyre et le glaive.

IV.

Soldatentod !

Emporté par l'élan d'une héroïque ardeur
Il est beau de mourir en se couvrant de gloire.
Dans l'orgueil du triomphe, alors que la victoire
Sur les rangs ennemis fait planer la terreur,

Bienheureux le soldat qui tombe au champ d'honneur !
Il enrichit d'un nom les fastes de l'histoire
Et la postérité, fidèle à sa mémoire,
Répète ses hauts faits et chante sa valeur.

Mais subir les tourments des longues insomnies,
Haleter sous l'effroi des lentes agonies,
Contempler, face à face, un vulgaire trépas,

Mais voir la mort debout, comme un fantôme blême,
Dans le cercle éploré des êtres que l'on aime...
A ce destin, mon Dieu ! ne me réservez pas !

V.

LA VISION DU PASSÉ.

Dans ce siècle de fer tout homme est un martyr :
Le labeur du moment dévore l'existence.
Qui de nous ne subit sa fatale inclémence ?
Quel est le fortuné qui peut s'en affranchir ?

Mon regard cherche à peine au ciel de l'avenir
L'incertaine lueur d'une pâle espérance,
Et mon cœur qui gémit sans sève et sans puissance
A des jours écoulés perdu le souvenir.

Mais, qu'au gré du hasard, ta rayonnante image
Des brumes de l'oubli tout-à-coup se dégage
Comme un astre charmant trop longtemps éclipsé,

Je me prosterne encore aux pieds de mon idole,
Ebloui par l'éclat de sa pure auréole...
Et le présent s'efface aux splendeurs du passé.

VI.

L'ENTHOUSIASME.

Aspirant l'air pur du matin,
Ne rêvant qu'espace et lumière,
L'aiglon, d'une aile téméraire,
Veut planer dans l'azur lointain,

Mais, dans son essor incertain,
Il va heurter la roche altière
Et, meurtri, revient dans son aire
Oublier un si haut destin.

Ainsi l'éloquente parole
Des lèvres du barde s'envole;
Mais, qu'avec un dédain railleur,

Le monde accueille sa pensée,
Il rend à la pauvre blessée
Le saint asile de son cœur.

VII.

CONSTANTINOPLE.

Site plus merveilleux qu'un décor d'opéra !
Gulhané (1), frais séjour que parfume la rose;

(1) Gulhané, signifie en turc, *le jardin des roses.*

A l'ombre des cyprès le sérail se repose,
Baigné par le flot bleu du lac de Marmara;

Stamboul, ses minarets, la corne d'or, Péra;
Ces palais, ces jardins qu'une onde pure arrose, —
Splendide vision comme en un rêve éclose,
Et qui fait oublier Grenade et l'Alhambra!

Mais si vous pénétrez dans la cité profonde,
Adieu l'illusion! c'est une ville immonde
Dont le hideux aspect n'inspire que l'horreur.

Quand de la femme, ainsi, la beauté vous attire,
Que le regard, de loin, la contemple et l'admire,
Mais ne sondez jamais les replis de son cœur.

VIII.

Autrefois, l'homme en proie à la soif de jouir
Ne portait pas le joug d'une lâche tristesse:
Pour une heure d'amour, pour un moment d'ivresse,
Il vendait à l'enfer le céleste avenir.

Aujourd'hui, dévoré par les feux du désir,
S'il contemple, ravi, ta grâce enchanteresse,
S'il admire, éperdu, ta splendeur de déesse,
Il ne peut que t'aimer en silence et souffrir.

Ah! si je retrouvais la magique formule
Que pratiquait, jadis, un âge plus crédule,
Je dirais: « Prends ma part de l'éternel bonheur,

Satan! mais prête-moi l'esprit et l'éloquence,
Le charme et la beauté, la gloire et la puissance —
Ou, plutôt, garde tout, mais donne-moi son cœur! »

Léonce Parmentier.

MONUMENTS ANTE-HISTORIQUES ET MONUMENTS PRIMITIFS DE LA GAULE.

(Ce travail est extrait de la seconde édition du catalogue du musée de Narbonne qui est en ce moment sous presse, et qui sera publié dans quelques mois.

—

C'est dans l'arrondissement de Narbonne (Cavernes de Bize), que nous avons découvert et signalé pour la première fois (1828) des débris de l'industrie humaine associés avec des ossements d'animaux disparus depuis longtemps du sol de la France. Les conclusions que nous avions cru pouvoir déduire de cette découverte (1), relativement à la contemporanéité de l'homme et de quelques espèces animales auxquelles Cuvier lui-même n'hésitait pas à cette époque de donner le nom de fossiles, ces conclusions, disons-nous, furent accueillies dans le monde savant avec une extrême réserve. Personne ne les conteste aujourd'hui, il est maintenant démontré que l'espèce humaine est beaucoup plus ancienne en Europe qu'on ne l'avait d'abord supposé, puisque l'on rencontre les débris de son industrie, non seulement dans les cavernes à ossements de diverses époques, mais dans des dépôts géologiques beaucoup plus anciens, comme l'a constaté M. Boucher de Perthes dans le département de la Somme, où il a trouvé des ossements humains et des ustensiles en silex dans un terrain de transport renfermant des ossements d'animaux considérés par tous les géologues comme *fossiles* (2), et que l'on avait toujours

(1) *Bulletin des sciences naturelles*, octobre 1829. — *Bulletin de la société géologique*, 1831. — *Annales de physique et de chimie*, 1832-1833. — *Essai sur les cavernes à ossements*, 1839.

(2) Les discussions qui ont eu lieu à propos des ossements humains fossiles, pro-

classé dans les dépôts *diluviens* (1). Si l'on conteste maintenant cette désignation, c'est parce que l'authenticité des haches en silex, qui avait été d'abord révoquée en doute, est maintenant admise par tout

viennent en grande partie de ce que la définition de ce mot laisse beaucoup à désirer. Tous les auteurs accordent, en effet, le nom de fossile, aux corps organisés, ensevelis dans les *couches régulières du globe*, et même à toutes les empreintes qui rappellent l'existence des corps organisés; mais où s'arrêtent les couches dites régulières? Voilà la question ! Or, comme les ossements humains, ensevelis dans les terrains de transport et dans les cavernes se trouvent justement à l'extrême limite des couches dites régulières, et qu'il existe, de l'avis de beaucoup de géologues, un passage lent, graduel, insensible, entre ces couches et les dépôts modernes, on comprend qu'il est fort difficile de dire à quel point fixe s'arrêtent les corps organisés fossiles et où commencent ceux qui ne méritent pas de porter ce nom. Ce qui démontre jusqu'à la dernière évidence que l'homme existe à l'état fossile, c'est sa coexistence avec l'ours à front bombé, avec l'*elephas primigenius*, et même avec l'*elephas meridionalis*.. Peu importe après cela, que l'on découvre ou non, dans les couches où gisent ces animaux, des débris de notre espèce; il est évident que, puisqu'elles renferment des poteries et des silex taillés, c'est parce qu'il y avait à cette époque des potiers et des tailleurs de silex.

(1) Cette expression, employée, je crois, pour la première fois, par le R. D. Buckland, dans un but facile à comprendre, est très-vague, et les géologues auraient dû l'abandonner depuis longtemps, parce que les phénomènes qui ont occasionné les dépôts diluviens sont très-variés, parce qu'ils ont agi pendant une période de temps fort longue, et parce qu'ils ne présentent, en un mot, aucun caractère universel et surnaturel. Le mot de *Diluvium* fait d'ailleurs supposer que ces dépôts confirment la tradition du déluge génésiaque, ce que l'ensemble des observations géologiques est loin de constater. C'est ainsi que des membres du clergé et des géologues très-orthodoxes, attribuent la formation de certains dépôts diluviens à l'invasion brusque des torrents, occasionnés par la fonte des anciens glaciers Alpestres ou Pyrénéens; d'autres, au transport de grands blocs de roches à l'aide de glaces flottantes; d'autres, à la rupture des digues qui retenaient les eaux des grands lacs, etc., etc. Ces divers phénomènes peuvent sans doute être présentés comme très-extraordinaires, mais ils n'ont rien de contraire aux lois qui régissent le monde physique.

Il est évident qu'il faut renoncer aujourd'hui à l'interprétation *littérale* d'un grand nombre de passages des livres sacrés, qui avait eu cours jusqu'à présent. Du reste, les Universités anglaises, qui ont toujours montré un grand respect pour l'esprit théologique, commencent à faire de grandes concessions aux découvertes modernes. Nous nous bornerons à citer leur opinion sur l'homme primitif, sur la transformation des formes organiques et sur l'immense période de temps qu'a nécessitée la formation seule de cette partie de l'écorce du globe qui est accessible à nos recherches.

le monde, et que, pour diminuer la haute antiquité de ces ossements humains, on n'a rien trouvé de mieux à faire, que de rajeunir le terrain dans lequel ils ont été découverts par l'éminent géologue d'Abbeville.

Nous pourrions donner une bien longue liste des géologues qui, depuis quelques années, ont signalé des silex taillés, soit dans les cavernes à ossements, soit dans les dépôts diluviens (Lartet, Noulet, Filhol, Ramès, Garrigou, Melleville, etc.), mais ces découvertes ont maintenant beaucoup perdu de leur importance, puisque MM. Jules Desnoyers de l'Institut et Lartet ont observé à Chartres et à St-Prest, dans la partie supérieure du terrain pliocène, des traces de travail humain, exécuté à l'aide d'instruments en silex, sur des ossements fossiles de *l'elephas meridionalis*, ce qui fait remonter la première apparition de l'homme à une époque extrêmement reculée. Cet exemple est le plus ancien de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour; il démontre, jusqu'à la derniere évidence, que l'homme vivait à la fin de la période tertiaire ; qu'il existe à l'état fossile ; qu'il a été le témoin de la dispersion des blocs erratiques et de la période glacaire qui fit disparaitre de l'Europe les rhinocéros, les éléphants et tous les autres grands mammifères.

On peut donc admettre aujourd'hui, sans être taxé de témérité, que les grandes migrations des peuples de l'Asie centrale, qui envahirent l'ouest de l'Europe aux époques les plus reculées de l'histoire, rencontrèrent en France, en Italie et dans les montagnes de la Suisse, les populations mystérieuses qui reposent sous les dolmens et qui avaient taillé et poli ces myriades de petites haches en pierre dure que l'on rencontre de tous les côtés et que l'on désigne sous le nom de *Celtæ*, ou pierres de tonnerre. Ces populations elles-mêmes avaient été précédées dans nos contrées par la race troglodyte et peut-être anthropophage dont les débris se rencontrent dans les cavernes de Bize, et par les ancêtres de cette race, par les contemporains de l'*ursus spelæus*, de l'*elephas primigenius* et de *l'elephas meridionalis*.

Nous avons cru devoir entrer dans les détails précédents afin de bien constater que c'est dans le midi de la France que l'on a signalé, pour la première fois, la coexistence de l'homme et de certaines espèces animales considérées comme fossiles. Cette priorité a du reste

été reconnue par M. Lartet et par tous les géologues anglais et français qui se sont occupés de cette question (1).

Tous les ustensiles de cette époque reculée, découverts près d'Abbeville ; dans les lacs de la Suisse, de l'Emilie, de la Lombardie et du Parmesan ; dans les tourbières du Lac majeur, dans la Scandinavie etc., offrent entr'eux une extrême analogie. Ce fait est curieux à constater, parce qu'il indique partout à cette époque le même degré de sauvagerie. Tous les archéologues et tous les naturalistes qui ont visité les antiquités provenant des Cavernes de Bize ont été frappés de leur ressemblance avec les débris du même genre qui sont conservés dans les Musées de Berne, de Copenhague, etc.

Les plus anciens habitants de nos contrées, mentionnés par les géographes grecs, sont les Bébryces, les Ligures et les Elysices. Ces trois groupes peuvent être considérés comme étant d'origine ibérienne. Le premier habitait l'espace compris entre la rive droite de l'Hérault et le versant nord des Pyrénées-Orientales. Le second était fixé sur les bords du golfe de Lyon (*Ligusticum mare*, mer des Ligures), à droite et à gauche de la basse vallée du Rhône. Le troisième eut pendant longtemps Narbonne pour capitale et tout fait présumer qu'il était d'origine Ligurienne.

Quelques siècles avant J.-C., deux grandes fractions de la famille gauloise (Volkes Tectosages et Volkes Arélomiques), fuyant devant les Belges qui avaient envahi la Gaule par le nord, franchirent les Céven-

(1) Voici quelques témoignages :

La nouvelle découverte de M. Boucher de Perthes pourra donc, sans contestation ultérieure, prendre place à côté de celles de MM. Schmerling, Tournal, Lartet et Vibraye, qui avaient constaté précédemment des faits du même genre. Rapport communiqué à l'Institut, le 18 mai 1863, par M. Milne Edwards, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Il faut reconnaître que MM. Boué, Tournal, de Christol et Dumas avaient fait connaître avec précision, avant 1830, des mélanges de vestiges humains et d'espèces éteintes de mammifères. J. Desnoyers de l'Institut, 8 juin 1863.

M. Marcel de Serre, qui d'abord avait contesté les conclusions de M. Tournal, se vit contraint par l'évidence des faits à les accueillir ensuite, et à reconnaître comme lui que l'homme est contemporain des animaux dont les débris accompagnent les siens dans certaines cavernes. Note de M. Melleville, Laon, 1861.

Enfin, M. Auguste Lugel, dans un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, constate également cette priorité (mai 1863, p. 216).

nes, chassèrent devant eux tous les peuples d'origine Ibérienne, les refoulèrent vers le sud jusqu'aux montagnes des Albères, du Canigou et des Corbières, et s'établirent à leur place dans les fertiles plaines et sur les bords des vastes étangs salés de la Provence et du Languedoc. Les Ibères occupèrent alors la partie montagneuse de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, c'est-à-dire les hautes vallées du Tech, de la Tet, de Lagly, de la Berre et de l'Orbieu, tandis que les Celtes gaulois ou Volkes demeurèrent les maîtres définitifs de la plaine. Ce sont, en effet, des peuplades d'origine gauloise, qu'Annibal rencontra d'abord, après avoir traversé la ville d'Empurias, contourné le golfe de Roses, et franchi le cap de Creus. Ce sont les chefs de ces populations, qui, réunis dans l'oppidum de Castel-Ruscino (l'ancien Perpignan), livrèrent passage aux armées de ce chef carthaginois, qui se dirigeait vers les Alpes.

M. Boudard, de Béziers, dont les travaux ont jeté une si vive lumière sur l'ancienne géographie du midi de la France, de la vallée de l'Ebre et de l'Espagne, a déterminé le premier la médaille celtibérienne, offrant le nom le plus ancien de Narbonne (*Nedenha*), médaille dont le Musée possède plusieurs exemplaires.

Les considérations précédentes étaient nécessaires, afin de pouvoir apprécier convenablement les monuments anté-historiques et primitifs dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Il est à peu près admis aujourd'hui par tout le monde, que les ustensiles en silex, les haches en pierre dure polies (*Celtæ*), les dolmens, les allées couvertes, les tumuli, les cercles de pierre et les enceintes de terre, que l'on supposait être d'origine gauloise ou celtique, appartiennent à une période historique plus ancienne, fort longue, fort obscure, et qu'il est nécessaire d'établir des subdivisions dans cette classe de monuments. Les plus anciens, en effet, sont antérieurs à l'invasion gauloise qui eut lieu quelques siècles seulement avant notre ère, et ne méritent point par conséquent de porter les noms de Celtiques ou de Druidiques ; d'autres, au contraire, et ce sont les plus récents, renferment des poteries et des médailles de l'époque romaine, confondues avec des antiquités gauloises, et doivent rentrer ainsi dans la classe des monuments gallo-romains.

Cette persistance à construire des monuments du même genre, pendant une période de temps fort longue, et qui embrasse plusieurs degrés de civilisation, ne doit point surprendre lorsqu'on réfléchit à la

longue durée de certaines pratiques funèbres. Ne voyons-nous pas, en effet, chaque jour, les tribus à demi-sauvages de ces Indiens que l'on désigne sous le nom de Gitanes, vivre au milieu de nous depuis plusieurs siècles, sans rien emprunter à notre civilisation. Ce qui arrive pour ces peuplades a pu également se réaliser pour les Aborigènes ou habitants primitifs de la Gaule. Ils ont fort bien pu continuer à vivre sous la domination celtique et romaine, dans les hautes montagnes, loin des centres de population, et continuer à élever ces monuments étranges que l'on ne rencontre, je crois, ni en Allemagne, ni en Asie, et où cependant il devrait en exister, s'ils étaient réellement d'origine gauloise.

Tout ce qui est parvenu jusqu'à nous de la période gauloise proprement dite (médailles, armes, haches, bracelets, castramétations, etc.), indique un degré de civilisation assez avancé, et qui n'a aucun rapport avec l'époque de sauvagerie antérieure à la découverte des métaux, époque caractérisée d'abord par l'emploi des ustensiles en silex simplement épannelé, et plus tard par les dolmens et par l'usage des pierres dures, taillées en forme de coins et polies (*Celtæ*).

Pour résumer ce qui précède, nous dirons que les monuments et les ustensiles primitifs de la Gaule, antérieurs à l'invasion gauloise et romaine, et que l'on désigne encore improprement chaque jour sous les noms de Gaulois, de Celtiques ou de Druidiques, doivent être divisés en plusieurs classes correspondant à des époques bien distinctes, savoir :

1° Les antiquités pliocènes, contemporaines de l'*elephas meridionalis*, découvertes par MM. Desnoyers et Lartét, et qui constituent les monuments primitifs de l'espèce humaine.

2° Les haches en silex contemporaines de l'*elephas primigenius*, trouvées par M. Boucher de Perthes dans le diluvium de la Somme.

3° Les ustensiles contemporains de l'*ursus spelæus*, et qui ont été par conséquent trouvés dans les cavernes à ossements les plus anciennes.

4° Les haches en pierre dure, polie (*Celtæ*), et les monuments improprement désignés sous le nom de Druidiques, tels que les dolmens, etc. Cette classe nécessiterait plusieurs subdivisions.

5° Les restes d'industrie humaine découverts dans les cavernes de Bize, et qui sont d'une date relativement assez moderne, puisque les

animaux ensevelis dans cette caverne ne diffèrent pas d'une manière notable de ceux qui vivent encore aujourd'hui.

Ces cinq classes constituent l'âge de pierre et sont antérieures à la découverte des métaux. Les antiquités sous lacustres, et celles qui ont été découvertes dans les tourbières, font partie de ces diverses catégories.

6° L'âge de bronze, caractérisé par l'emploi des monnaies, des vases en terre cuite grossière exécutés à la main ; des armes, des haches et des bracelets en bronze, qui offrent partout une analogie frappante et constatent un degré de civilisation assez avancé. Cette période pourrait être subdivisée en époque ibérienne, antérieure à la domination gauloise, et en époque gauloise proprement dite, ou plutôt gallo-ibérique, correspondant au séjour des Gaulois dans la plaine et des Ibères dans les montagnes. C'est pendant ces deux dernières périodes que les navigateurs grecs, phéniciens et étrusques vinrent se fixer sur divers points des côtes de la Méditerranée.

Les considérations précédentes étaient rédigées, lorsque nous avons reçu de M. Alexandre Bertrand, un travail extrêmement remarquable sur les monuments dits celtiques, travail qui a été couronné par l'Académie des Sciences et que nous résumerons ainsi :

L'on s'est beaucoup trop hâté de donner le nom de Celtiques à l'ensemble des monuments connus sous ce nom. Cet ensemble, en effet, se compose de plusieurs groupes très-distincts, et à supposer, ce qui n'est aucunement prouvé, que l'un de ces groupes soit l'œuvre des Celtes, il en est que l'on ne saurait en aucune façon leur attribuer. La qualification de *monuments celtiques*, acquise par un long usage, doit donc être complètement abandonnée ; à plus forte raison celle de *monuments druidiques* que l'on applique d'ordinaire à ceux des monuments dits celtiques qui sont le moins celtiques de tous, aux dolmens.

Les *dolmens* sont généralement des sépultures ; ils appartiennent à une civilisation très-primitive, pendant laquelle on enterrait les cadavres intacts. Les dolmens renferment principalement des ustensiles en silex ; le bronze y paraît rarement, l'or à peine, le fer jamais. Ils recouvrent une population dont l'histoire ne parle pas, qui n'existait plus au temps de César, ou du moins qui s'était complètement fondue dans la population gauloise.

Les *tumulus* sont en général des tombeaux d'une date plus récente

que les dolmens, ils n'appartiennent pas tous à la même époque et à la même civilisation, plusieurs constatent l'usage de brûler les cadavres (incinération), d'autres la pratique de l'inhumation. Les ustensiles en silex s'y rencontrent quelquefois, le bronze y domine et déjà le fer y apparaît. Ces changements ne doivent pas être attribués à des révolutions brusques, à de nouvelles invasions, mais bien au progrès lent et successif d'une même population.

La race gauloise, à laquelle on attribuait gratuitement tous les monuments antérieurs à la domination romaine, que l'on considérait comme à demi sauvage, et qui a donné son nom au pays, a laissé peu de traces matérielles de son passage et de son long séjour dans nos contrées. L'étude de la numismatique, celle des bas-reliefs gaulois, qui sont moins rares qu'on ne le suppose, montrera que la race celtique avait des arts à elle, comme elle avait aussi ses armes particulières.

On a élevé des tumulus en Danemarck et dans la Suède, jusqu'au dixième siècle.

Il n'existe, du moins à notre connaissance, qu'un seul monument primitif dans l'arrondissement de Narbonne, c'est un dolmen situé à six kilomètres de Fontjoncouse, près la campagne des palats. M. Du Mège en mentionne plusieurs autres près de Céleyran et dans les montagnes de la Clape, mais il nous a été impossible de les découvrir, bien que nous ayons plusieurs fois parcouru cette région dans tous les sens. Tout fait donc présumer que ce savant, trouvant dans les cartes de Cassini, des noms de localités qui rappelaient l'existence de monuments celtiques, aura conclu, sans visiter les lieux, que ces monuments existaient encore.

Extrait du Catalogue du Musée de Narbonne (Monuments ante-historiques).

1. Haches en silex, découvertes près d'Abbeville, dans les anciens terrains de transport de la Somme. Don de M. Boucher de Perthes.

2. Nous avons réuni sous ce numéro plusieurs objets de la période anté-historique, découverts par nous en 1828 dans les cavernes à ossements de Bize, près Narbonne, et qui consistent en tessons de poteries grossières; ustensiles en silex; coquilles marines percées artificiellement, et destinées à confectionner des colliers; instruments

exécutés avec des os ; ossements d'animaux disparus depuis longtemps de nos contrées, tels que le Renne, offrant des empreintes manifestes d'un travail humain.

3. Haches en pierre dure polie (*celtæ*, casse-têtes ou pierres de tonnerre), de diverses dimensions, en serpentine, quartz blancs, jade, euphotide, quartzite vert, et roches amphiboliques ou diallagiques. Ces ustensiles, antérieurs à la domination gauloise, sont encore dans le midi de la France l'objet d'idées superstitieuses. On croit que chaque éclat de foudre est accompagné de la chute d'une de ces pierres, qu'elles pénètrent profondément dans le sol et s'élèvent ensuite peu à peu jusqu'à la surface. Nous en avons vu, dans les hautes montagnes de l'Ariége, qui étaient suspendues au col des brebis en guise de talisman. Les *celtæ* ont pu servir à la fois pour les usages domestiques, d'armes de guerre, d'ex-voto, et d'instrument pour les sacrifices. Quelques-uns sont seulement ébauchés, d'autres ont été taillés et polis avec un soin extrême. Il en existe dans le musée de Clermont qui offrent de très grandes proportions, et sur lesquelles on observe des figures humaines très-barbares. Les habitants des îles de la mer du sud se servent encore d'instruments de ce genre, qu'ils emmanchent dans de fortes tiges de bois, et l'on en a découvert dans les lacs de la Suisse qui étaient encore enchâssés dans des manches en bois de cerf.

4. Hache de même genre, en jade vert, remarquable par ses dimensions, sa belle forme et le brillant polissage de la roche. L. 0,21. trouvée à Pezens. Don de M. Laborgue, instituteur communal.

5. Hache brute du même genre. L. 0, 27.

6. Haches du même genre et de très-petites dimensions. La plus petite, parfaitement taillée et polie, n'a que 0, 02.

7. Silex blanc, taillé en fer de flèche, trouvé sur les collines de la Coupe près de Narbonne.

8. Défense de sanglier, percée d'un trou de suspension (amulette, trophée de chasse, ou objet de parure). On en découvre souvent dans les sépultures de l'époque romaine.

9. Epée gauloise en bronze (*Gladius*), à lame droite pointue, à deux tranchants, et offrant quelques nervures dans le sens longitudinal. La poignée est très-simple et d'un excellent style ; on comprend, en la voyant, que cette arme était destinée à une race dont les mains étaient très-petites. Cette arme précieuse, donnée au musée par

M. Signorel Carrier, fut découverte par lui dans la garrigue de Sigean. Elle est parfaitement conservée et recouverte d'une très belle patine.

Les épées déposées dans les sépultures gauloises étaient, en général, faussées ou tordues au feu, pour indiquer qu'elles ne devaient plus servir. Il en existe deux de ce genre au musée de Tours. Nous sommes redevables de ce renseignement à M. Pécard, le savant et zélé conservateur des antiques de cette ville.

10. Haches en bronze, découvertes à Karnac dans le Morbihan ; à Saint-Estève, commune de Cascastel, et à Rieux-Mérinville. Don de MM. de Calage, et André Mathieu. Les Gaulois et les Romains connaissaient le secret de donner au bronze une grande dureté à l'aide de certains alliages et d'une trempe particulière.

11. Instrument du même genre. C'est probablement une imitation de l'antique, et nous l'avons conservé pour servir de point de comparaison avec les précédents, dont l'authenticité est incontestable.

12. Bracelets en bronze (*armillæ*, *asaadah* des Hébreux), découverts dans les Corbières, et donnés au musée par M. de Calage. La tige est creuse, et n'offre pour tout ornement que des nœuds ou renflements également espacés. La patine est très-belle et la conservation parfaite. Ces bracelets servaient à la parure des hommes et des femmes ; mais ils étaient aussi un signe de distinction. On les plaçait en général au bras gauche, au poignet, dans la partie charnue des bras et au-dessus des chevilles. Un bracelet à chaque bras était considéré comme un signe honorifique. Les figures babyloniennes découvertes à Khors-Abad près de Ninive, dans le palais du roi Sargon, portent au bras des ornements de ce genre, et personne n'ignore que les Galls étaient d'origine asiatique. On a trouvé depuis peu de temps à Saint-Jean de Maurienne, et dans une sépulture gauloise, un squelette dont les bras et les jambes étaient encore entourés d'un très-grand nombre de bracelets.

13. Armille du même genre, découvert à Rieux-Mérinville et donné au musée par M. André Mathieu, propriétaire à Lézignan. Les deux extrémités de la tige qui compose ce bracelet sont disjointes et forment un cercle incomplet. Tout fait présumer qu'elles étaient munies de liens en cuir destinés à fixer ces ornements sur le bras. On peut admettre aussi qu'on les plaçait sur les épaules comme insignes militaires, et qu'ils étaient également employés dans la toilette des femmes pour retenir les cheveux derrière la tête.

14 Bracelets à tige mince, ronds, ovales, ou en forme de croissant, avec et sans ornements.

15. Bracelets offrant des ornements très-simples, gravés au trait à l'aide d'un burin. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que l'ornementation des objets gaulois est caractérisée par l'absence de toute espèce de figure végétale ou animale, et consiste seulement dans la combinaison de lignes droites et courbes.

16. Bracelet du même genre, mais dont les extrémités de la tige empiettent l'une sur l'autre.

17. Grand bracelet orné de cannelures sur son contour extérieur, et offrant deux trous de suspension dont il est difficile de préciser l'usage.

18. Bracelet en bronze du même genre, découvert dans le département de l'Isère, et donné au musée par M. Azema de Montgravier, chef d'escadron d'artillerie.

19. Spinther ou bracelet, composé d'un fil de bronze enroulé plusieurs fois sur lui-même, et qui devait se maintenir sur le bras par le phénomène de l'élasticité. Les femmes romaines portaient cet ornement au bras gauche, et le désignaient sous le nom de *torquis brachialis*.

20. Bracelets de petit garçon ou de petite fille.

21. Bouts de hampe ou contre-poids de lance, découverts à Rieux-Mérinville. Don de M. André Mathieu, propriétaire à Lézignan.

22. Grains de verroterie en pâte bleuâtre, godronnés, et qui ont dû servir à composer des colliers. On en découvre également dans les fouilles de l'époque romaine.

23. Bout de javelot en bronze; c'était probablement l'armature d'un jœsum.

24. Fer de lance (bronze), trouvé à Bize, près la tour de Boussecos.

25. Figurine en terre cuite gauloise ou gallo-romaine, représentant une divinité assise sur un siége d'osier, et allaitant deux nourrissons. Plusieurs musées possèdent des figures de ce genre portant l'inscription gauloise suivante, écrite en lettres latines, IS PORON ou IS TILLV (pour le passage), c'est-à-dire offrande payée au nautonnier pour le passage de l'âme. Les archéologues ont émis plusieurs opinions relativement à la détermination de ces figurines; ils pensent qu'elles représentent Vénus *libitina*, Cybèle (*magna* ou *deorum mater*), Ops, Rhée, Isis (la nature ou la fécondité), Minerve Cécropienne, Hécate,

Diane-Dyctinne, Cérès, Junon, etc. Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts. On sait, du reste, que les anciens mythologues ne brillent pas par la conformité de leurs vues, et que la même divinité était adorée sous plusieurs noms et recevait plusieurs attributs. M. Revoil, architecte, a découvert, cette année, à Nîmes, une divinité mère ou nourrice, en marbre, de l'époque gallo-romaine.

26. Poteries gauloises. Elles sont grossières, mal cuites, exécutées à la main, et remplies de grains de quartz. Celles de l'époque romaine ont été exécutées à l'aide du tour. On découvre cependant des vases fabriqués à l'aide de cet instrument dans les monuments celtiques, parce que nos ancêtres, tout en s'isolant quelquefois de la domination romaine, pouvaient fort bien se servir des ustensiles de ménage fabriqués par leurs conquérants. TOURNAL.

Voici la table des matières qui figureront dans le catalogue dont nous venons de donner un extrait. Chaque classe d'objets sera précédée de considérations générales.

Monuments anté-historiques (âge de pierre).

Monuments primitifs de la Gaule et Celtiques proprement dits.

Antiquités égyptiennes.

Vases peints, grecs et étrusques.

Antiquités grecques.

Epigraphie.

Inscriptions antiques, romaines, numidico-punique, chrétiennes du IVe et du Ve siècles, mérovingiennes ou visigothes, hébraïques, du moyen-âge et des siècles suivants jusqu'à nos jours.

Epoque romaine.

Vases funéraires, vases de Samos, vases de divers genres, briques et terres cuites, lampes, marques de fabrique, vases et objets en verre, mosaïques, figurines, bas-reliefs, bustes, statues, fragments d'architecture et objets divers.

Epoque chrétienne.

Tombeaux des premiers siècles, objets divers de la fin du IVe siècle jusqu'en 750, sculptures mérovingiennes, du moyen-âge et des époques postérieures jusqu'à nos jours, corbeilles de chapiteaux romans et gothiques, sceaux, émaux, objets divers du VIIIe siècle jusqu'au XVIe et époque moderne.

Epoque moderne.

Céramique, tableaux, dessins originaux, caléographie, plâtres moulés sur l'antique et modèles de sculptures modernes, médailles, etc.

N. B. Le Catalogue général sera publié avant la fin de l'année.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

III (1).

EXPÉDITION DU SAHARA A LA FIN DE L'ANNÉE 1855.

§ 1. De Boussada aux oasis de l'oued R'rir.

Il était 7 heures du matin, quand je quittai Boussada, le 15 novembre. Malgré le vent du sud qui soufflait avec assez de violence, le temps était beau, et le soleil levant dorait les créneaux du fort, au sommet duquel brillaient les couleurs de la France.

Je rejoignis la colonne en marche, qui se déroulait, comme un serpent, à travers les dunes de sable qui entourent la ville, et me plaçai à mon rang de route, à côté de l'ambulance. Le médecin qui accompagne les troupes en campagne doit se tenir à la gauche (en arrière) de la colonne, afin de pouvoir, en cas d'accident, donner ses soins au soldat qui s'arrête en route et qui ne peut continuer son chemin; sur l'ordre du médecin, les cacolets recueillent les malades, et, en arrivant à l'étape, le déposent à l'ambulance, où il est traité jusqu'à sa guérison.

A la suite des marches forcées, ce moyen de transport est assez recherché par les traînards, et le médecin est assailli de demandes, auxquelles il ne peut toujours faire droit. Je me souviens que les soldats du bataillon d'Afrique, vulgairement appelés *zéphyrs*, restaient souvent en arrière et tâchaient de m'apitoyer sur leurs ampoules imaginaires, afin d'obtenir les douceurs du cacolet. Voyant que j'étais inflexible, ils attendaient le convoi de chameaux, et se hissaient sur leur bosse, malgré les cris du *Béchamar* qui se plaignait souvent de ce surcroît de bagages.

(1) V. la troisième partie, à la livraison précédente.

Après avoir traversé un terrain sablonneux, puis crayeux sans végétation, nous fîmes la grande halte sur les bords de l'oued Oulguimen, où nous déjeunâmes. De là, nous parcourûmes quelques plaines moins arides, plantées de quelques rares génevriers (*juniperus communis*), et enfin, nous prîmes les défilés de la montagne très-boisée à mesure que nous nous élevions au-dessus des sables.

Les lentisques (*pistacia atlantica*), les oliviers sauvages, les peupliers blancs, les trembles (*safsaf* des Arabes), des pins d'Alep, des cèdres rabougris, des chênes verts (*quercus virens*), des yeuses (*quercus ilex*), des chênes liéges (*quercus suber*) : Tels sont les derniers représentants de la végétation du Tell algérien, que nous allions bientôt quitter.

Un grand nombre de petits cours d'eau se jouent au milieu de ces montagnes avant de descendre dans la plaine, où ils sont réunis près de Boussada, pour former une prise d'eau qui fait aller un moulin, établi depuis quelques années aux portes de la ville. La route que nous suivous est belle et carrossable ; elle a été faite par les soins du commandant du cercle, jusqu'à Aïn-el-Rich, où se trouve un poste français. A 4 heures du soir, nous avions quitté la forêt et nous bivouaquions dans la plaine, non loin d'un bordj bâti près d'une fontaine, à Aïn-Soumara.

Je fais dresser ma tente à côté de celles de l'ambulance ; à 5 heures, on sonne la visite des malades que j'examine dans une grande tente, où sont disposées les cantines. Les jours de séjour au bivouac, la visite des malades se fait le matin, à 8 heures, afin que les hommes indisponibles soient remplacés dans le service commandé. Le soir, je dîne avec le colonel, qui admet le docteur à sa table pendant toute la durée de l'expédition. Je trouve là d'agréables convives, le commandant de la cavalerie, les officiers du bureau arabe qui servent d'aides-de-camp au commandant de la colonne. J'ai gardé un bon souvenir des excellents rapports que j'ai eus avec tous ces officiers, qui étaient d'aimables et joyeux compagnons de route.

16 novembre, d'Aïn-Soumara à Aïn-el-Rich, 9 lieues.

Nous partîmes avec un ciel gris et nuageux ; mais le soleil dissipa les teintes noirâtres sans donner de la chaleur. Nous traversâmes quelques plaines d'Alpha et de Thym, où les soldats firent lever des lièvres qui furent poursuivis par les cavaliers du goum, et forcés par

les *Sloughis* qui les accompagnaient. Le produit de la chasse vint figurer sur notre table, qui, pendant toute la durée de l'expédition, fut abondamment pourvue de gibier, inférieur par le goût à celui de France.

Le terrain parcouru est caillouteux. Nous fîmes la grande halte sur les bords de l'oued Ouarir, au milieu de lauriers-roses. A 11 heures, nous reprîmes notre route, qui devint un peu plus aride, et à 4 heures, nous étions à Aïn-el-Rich, où l'eau est très-bonne, mais où il n'y a point de bois. Les hommes prévenus à l'avance arrivent au bivouac, chacun avec son fagot.

17 novembre, séjour à Aïn-el-Rich.

Un Bordj a été établi dans cet endroit désert, afin de servir d'entrepôt pour les opérations du sud. Un officier du bureau arabe de Boussada est détaché dans ce poste avancé, où il habite avec un caïd, et une douzaine d'hommes d'infanterie légère, que l'on ravitaille toutes les semaines. Le convoi des chameaux prend des vivres pour deux mois, et une provision d'eau pour le lendemain.

La santé de la colonne est très-satisfaisante.

18 novembre, d'Aïn-el-Rich à Latrèche, 9 lieues.

Nous dirigeons notre marche vers la montagne à travers des champs couverts d'Alpha. Nous tournons l'extrémité de la chaîne du Boukaïl, dernier plan de l'Atlas algérien, servant de limite méridionale au Tell que nous quittons. Nous nous arrêtons pour déjeuner au pied de la montagne, dont nous voyons le versant tourné du côté du sud former un immense rideau de pierre.

Nous allumons de grands feux, car la température est froide et le thermomètre ne marque que dix degrés. Nous nous avançâmes, après avoir traversé la vallée du Chegga, dans un défilé très-long, très-étroit, formé de cailloux roulés, d'énormes galets et de roches bleues. Il faut toute l'agilité et l'adresse des chevaux arabes pour marcher sur ces dalles énormes inclinées au bord du ravin. Au sortir du défilé, se trouvent des montagnes entières de sulfate de chaux (*gyps* des Arabes), et un sol couvert de silex de différentes couleurs, sans un brin d'herbe.

Nous bivouaquons à 5 heures. Après dîner, nous allumons de grands feux pour nous réchauffer, car il fait très-froid sous la tente.

19 novembre, de Latrèche à Aïn-Treffia, 10 lieues.

La route de cette étape est affreuse. Pas un arbrisseau ! Rien que du calcaire compacte et roulé, des cailloux, des silex noirs et blancs, des stratifications de sulfate de chaux ; pas la moindre verdure pour reposer l'œil, et avec cela un temps lourd et orageux. Nous déjeunâmes à l'oued Ouraghue, où l'on trouva un peu d'eau en creusant le sable à un mètre environ. A 3 heures, nous arrivâmes sur l'oued Djedi, un des grands cours d'eau du désert, qui est à sec ; mais dont les bords sont fertiles en bois et en pâturages ; aussi, toutes les tribus du Tell viennent-elles, en hiver, y faire paître leurs troupeaux. L'oued Djedi est la ligne de démarcation entre la terre végétale et le sable ; d'un côté, c'est la vie, de l'autre, le néant.

Ce cours d'eau, qui prend sa source dans le Djebel-Amour, va, après un parcours de 414 kilomètres de l'ouest à l'est, se jeter dans le lac Melkîr, dans le bassin de l'oued R'rir. C'est aussi sur les bords de l'oued Djedi, que les Arabes trouvent le salpêtre et fabriquent la poudre.

Nous arrivâmes, à 6 heures du soir, à Aïn-Treffia, après une marche pénible au milieu du sable ; des puits ont été creusés dans cet endroit pour le passage des tribus nomades ; l'eau y est bonne, quoique très-sale.

20 novembre, d'Aïn-Treffia à Mengoub, 14 lieues.

Au lever du jour, nous quittâmes le sable pour une plaine couverte d'Alpha et de Drin ; on fit faire halte pour donner le temps à la cavalerie de faire du vert. Nos chevaux en profitèrent pour faire un bon repas.

Nous gravissons une rampe formée de gypse et de roches marneuses, et nous arrivons sur un immense plateau appelé le pays de Djouf. La vue s'étend au loin vers le désert immense dont l'horizon paraît illimité ; nous tournons le dos aux dernières montagnes de l'Atlas que nous avons franchies. Les terrains que nous parcourons, formés dans certains endroits de terre végétale au milieu de cailloux, de silex, de gypse blanc, vert, jaune, présentent une végétation luxuriante ; ainsi du chiendent en quantité, des euphorbiacées, des crucifères, des cucurbitacées, des genêts, des tamaris, des ricins, des térébinthes (*bétoum* des Arabes, pistachiers). On y lance des lièvres,

des gazelles que l'on tire au pistolet. L'une d'elles est prise par un levrier du goum ; nous en mangeons un quartier rôti, qui est excellent. Nous vîmes des cailles, des perdrix qui se levaient dans les pieds des chevaux. Nous arrivons le soir, à l'entrée de la nuit, à el-Mengoub, situé à la tête de l'oued-el-Itell.

Séjour à el-Mengoub, du 21 au 25 novembre.

Nous devions attendre à el-Mengoub des nouvelles de la colonne de Batna qui était partie le 15 novembre de Biskara sous les ordres du général Desvaux. L'endroit où nous bivouaquons est bien connu des caravanes, à cause de ses puits, autour desquels on remarque les nombreuses traces des pieds de chameaux. El-Mengoub est établi au milieu d'un terrain composé de sulfate de chaux, de calcédoine et de silex ; ses puits sont forés dans le sulfate de chaux, et, soit qu'il s'y opère une décomposition des sulfates terreux, ou que tout autre principe s'y trouve en dissolution, toujours est-il que l'eau de ces puits exhale une odeur d'acide sulfhydrique très-prononcée, et qu'elle noircit le plomb. Nous trouvâmes dans le lit de l'oued-el-Itell des chiendents magnifiques pour nos chevaux, des pastèques pour nous rafraîchir, car la chaleur était accablante au milieu du jour, où elle atteignait 40 degrés sous la tente. Quelques tas de pierres carrées que nous rencontrâmes auraient pu faire croire à la présence en ces lieux d'un *borgus* bâti par les Romains ; mais nous ne pensons pas que les conditions d'existence impossibles aient jamais permis, en été, une station dans ces régions brûlantes.

Chacun profite du séjour au bivouac pour réparer les avaries de la route. Le fantassin soigne ses armes, fait la lessive dans la flaque d'eau (*rédir*) que l'on vient de découvrir dans le lit de l'oued-el-Itell ; le cavalier fait ferrer son cheval, le conduit, quand il est malade, à la visite du vétérinaire de la colonne. Les ouvriers bourreliers réparent les brides, les bâts qui ne sont pas assez rembourrés. Les officiers charment les ennuis de ce séjour par la chasse, les promenades à cheval, et approvisionnent les *popôtes* (pensions de campagne) de lièvres, perdrix, cailles.... etc. ; d'autres font la lecture ou la partie de wisth, passe-temps assez goûté pendant les longues stations des troupes en campagne ; de leur côté, les soldats sont munis du classique loto, qui fait les délices du vieux troupier.

L'état sanitaire était très-satisfaisant ; je n'avais pas encore de malades à l'ambulance. Des contusions, des excoriations avaient été facilement guéries sous la tente pendant les quatre journées de séjour que nous venions de passer. Le 24, nous reçûmes l'ordre de suivre le lit de l'oued-el-Itell jusqu'à el-Baadj.

25 novembre, départ de Mengoub, 8 lieues.

Nous quittons le bivouac à six heures et demie du matin ; le temps est frais, une rosée abondante a mouillé nos tentes pendant la nuit. Nous nous engageons dans le lit de l'oued-el-Itell, qui est très-accidenté et couvert d'arbrisseaux qui forment, en certains points, d'épais fourrés où se cachent des sangliers dont on aperçoit les traces sur le limon des flaques d'eau desséchées. De loin en loin on trouve, au milieu d'un terrain argileux, des amas d'eau excellente dont les hommes remplissent leurs bidons. Beaucoup de lièvres se lèvent dans les pieds des chevaux, dans les jambes des fantassins ; à cause des hautes herbes, et grâce à la maladresse de plus d'un tireur, il s'en échappe un grand nombre. Nous campons dans le lit de l'oued-el-Itell, dans un endroit où l'un des bords, très-escarpé, nous abrite contre l'ardeur du soleil, qui est très-chaud. Le thermomètre marque 35 degrés à l'ombre ; il est deux heures de l'après-midi.

26 novembre (voyage dans le lit de l'oued-el-Itell, 11 lieues).

Nous partîmes au point du jour, suivant le lit de l'oued, qui est marqué par une forte végétation. Le temps est beau, la matinée est assez fraîche.

Nous faisons sur les neuf heures une petite halte à Mamora ; des puits permettent de faire boire les chevaux et de remplir les peaux de boucs dont sont munis les cavaliers, tandis que les fantassins (*lascars* des arabes), garnissent leur bidon de ferblanc garni de drap, et accompagné du gobelet de campagne appelé quart. Le soleil commence à se faire sentir, et ceux qui n'ont pas de couvre-nuque attrapent des coups de soleil aux oreilles. Nous rencontrons beaucoup de gypse, et l'on voit briller au loin des morceaux détachés de sulfate de chaux cristallisé, qui paraissent irisés. A Mamora se trouve une ancienne mosquée, dont les pans de mur, en ruines, sont en albâtre, et reliés par du mortier de terre ; sous les décombres, on aperçoit une foule d'osse-

ments humains; il n'y a rien de romain dans les fondations, ni aux environs.

De Mamora, nous allâmes à Guéra où nous trouvâmes un peu d'eau en creusant le sable. Sur une hauteur qui domine le lit de l'Oued-el-Itell, on aperçoit des tombeaux de marabouts arabes (*Koubas*).

La chaleur était tellement vive, qu'on fut forcé de s'arrêter à 4 heures du soir; les fantassins étaient éreintés, mais une gratification d'eau-de-vie leur rendit leur énergie.

27 novembre (de Guéra à el-Baaaj, 8 lieues).

Le lendemain matin, nous changeons de direction et nous marchons vers le nord-est. La végétation a disparu, et les sables recommencent. La journée est très-fatigante et plusieurs chameaux du convoi tombent en route.

Le chameau, cet animal si sobre, qui ne boit ni ne mange, au dire de quelques voyageurs, qui est le mouvement perpétuel, et qui supporte d'excessives fatigues, eh bien! cet animal accompli n'existe que dans l'imagination de certaines gens; le chameau réel se fatigue très-vite, souffre beaucoup quand il ne mange point, et crève très-facilement; c'est ce qui est arrivé pour les nôtres. Plusieurs se sont fracturés les jambes qu'ils ont très-fragiles. Nous en avons vu un qui était furieux parce qu'il avait été piqué par une grosse mouche, il fallut l'abattre; en pareil cas, les arabes du convoi les dépécent, et les mettent par quartiers sur les autres chameaux. Arrivés au bivouac, ils les mangent, et sont même très-friands de leurs bosses (1).

A 4 heures, nous arrivons à El-Baaaj, où nous trouvons un fort bâti l'année dernière par les soldats de la colonne expéditionnaire de Tuggurt.

Séjour à el-Baaaj, du 28 novembre au 2 décembre.

Nous campons à côté du bordj, sur un grand plateau situé auprès d'une rivière desséchée, dans le lit de laquelle on a creusé des puits qui donnent une eau assez bonne. Une tribu arabe a établi ses tentes

(1) Le chameau d'Afrique n'a qu'une bosse, c'est le dromadaire (Camelus dromedarius). Les arabes l'emploient pour les transports dans le sud. Sa charge ordinaire est de 300 à 400 kilogrammes pour une journée de 40 à 50 kilomètres. Les arabes boivent le lait de la chamelle qui est plus clair que celui de vache, et qu'ils laissent aigrir (*leben*).

dans ce lieu rempli de sables. On remarque, au centre du Douar, une grande tente ronde occupée par un caïd qui a avec lui une nombreuse suite. Il est chargé de surveiller les tribus, dont les troupeaux viennent passer l'hiver dans le lit de l'oued-Djedi et de l'oued-Itell. La maison de commandement qu'on lui destine, n'est pas encore complètement terminée. Elle est formée d'une enceinte carrée, bâtie en pierres gypseuses, reliées entre elles par de l'argile.

Le pays dans lequel nous sommes campés fait partie des Ziban, à trois fortes journées de marche de Biskara, dont on aperçoit les montagnes (Djebel-Sahari), quand le ciel est sans nuages ; nous attendons dans notre nouvelle station des courriers de la colonne de Batna qui est en train de visiter l'oued-Souf, bassin du Sahara algérien, situé à l'est de l'oued-R'rir, dans lequel nous devons entrer à notre prochaine marche.

Nous avons peu de distractions au bivouac d'el-Baadj où nous sommes assaillis par le vent du sud, et fatigués par un soleil ardent. Au milieu du jour, le thermomètre centigrade marque, à l'ombre, de 35 à 40 degrés.

Pendant la nuit, nous sommes réveillés par les hurlements des chacals, qui viennent dévorer un cheval, abattu dans le voisinage du camp.

Les Arabes des tribus voisines apportent du lait, des dattes, du couscoussou, des pastèques.

L'un d'eux nous montre un animal que les soldats appellent un chat-tigre; c'est le lynx des anciens, lynx caracal. Ce carnassier, de la forme d'un chat, mais deux fois plus gros que lui, a la peau couleur fauve-isabelle, présentant des bandes mouchetées sur les épaules et une raie noire sur le milieu du dos.

Son œil noir est brillant, ses oreilles droites sont garnies de poils, sa queue est assez courte. Cet animal a un air féroce et se jette avec voracité sur un morceau de chair crue qu'on lui présente.

Nous mangeons à el-Baadj, pour la première fois, une omelette faite avec un œuf d'autruche : elle nous paraît plus fade et plus lourde à digérer que l'omelette ordinaire. L'œuf d'autruche a plus de valeur, comme objet de curiosité et d'ornement, que comme denrée comestible.

Dans notre voyage au Sahara, nous n'avons pas eu la chance de rencontrer des autruches ; mais les Arabes nous ont souvent montré sur le sable des traces de cet oiseau géant, appelé par les Grecs

oiseau-chameau (Στρούθιο κάμηλος). L'empreinte de ses doigts représente assez bien une fleur de lys dont une des petites branches manquerait.

Un cavalier nous apporte une vipère cornue qu'il a tuée dans une touffe de drin en allant fourrager. C'est le céraste (*vipera cerastus*), que les Arabes appellent *lefâ*. Ce serpent venimeux, dont la morsure est réputée mortelle dans le pays, a 60 centimètres de long sur 3 de large au milieu du corps. Sa couleur générale est grise, jaune sur le ventre, présentant sur le dos des taches noires en zig-zag se terminant à la queue ; celle-ci est petite, et ne se continue pas uniformément avec le reste du corps, auquel elle semble soudée.

La tête est pyramidale, obtuse, séparée du corps par une dépression qui forme le cou ; au-dessus des yeux elle présente deux cornes d'un demi-centimètre de long, écailleuses. Sa mâchoire supérieure est armée de deux crochets aigus enveloppés, en partie, par la poche à venin placée en dedans à hauteur de l'œil.

J'ai reçu quelques malades à l'ambulance pendant notre séjour à el-Baadj. Les affections que j'ai eu à traiter étaient deux cas de fièvre intermittente récidivée chez des fantassins, un cas d'érysipèle de la face chez un hussard. Cet exanthème, provoqué par l'insolation, a nécessité l'emploi de la saignée et de la purgation par l'émétique. Il m'a fallu ouvrir chez un fantassin un gros abcès à suite de phlegmon du pied.

Enfin, les cavaliers sont venus me trouver pour des furoncles nombreux.

Je profite du départ de quelques chameaux du convoi, que l'on a *licenciés*, pour évacuer sur l'hôpital de Biskara sept malades dont l'état n'était pas grave, mais qui auraient encombré nos cacolets. Le moment du départ est fixé au lendemain, à la satisfaction générale.

2 décembre (d'el-Baadj à M'Rir, 10 lieues).

Après quinze jours de marche et de stations sur la lisière du Sahara algérien, nous allions nous diriger enfin vers le sud, en prenant la ligne des oasis de l'oued R'rir.

Nous quittons el-Baadj au point du jour, par une pluie battante qui dure presque toute la journée ; notre marche est très-pénible dans un terrain de sable et d'argile, très-glissant pour les fantassins, et dans lequel les chevaux s'enfoncent profondément. A Kef-Oumanoum,

nous fîmes creuser quelques puits pour la cavalerie, et l'on distribua aux hommes l'eau des tonneaux qu'on avait eu le soin de remplir.

Après avoir déjeuné en plein vent, comme d'habitude, sans que la pluie ait permis à notre cuisinier d'allumer son feu, nous atteignons à midi l'oued R'rir.

Nous traversons un sol caillouteux, couvert d'efflorescences salines, de sables marneux, de silex noirs ; la végétation se compose de genêts sauvages, de tamaris et de soudes (*salsola soda, atriplicées*).

Nous marchons longtemps vers le sud sans que notre œil puisse rien distinguer à l'horizon nuageux. Enfin, vers 3 heures, le cri de terre ! se fait entendre à la droite de la colonne (en tête) : c'est l'oasis de M'Rir qui apparaît au loin comme une tache noire sur la couleur uniforme de la plaine de sable. Malgré la pluie qui n'a pas cessé un moment, on redouble le pas vers ce but désiré ; mais il est difficile de se rendre compte des distances dans la plaine. L'oasis que nous avions jugée voisine était très-éloignée, et ce n'est qu'à la nuit que nous y arrivâmes. Chacun se précipita vers les puits ; mais, amère déception ! l'eau était lourde, saumâtre, à odeur hépatique ; il fallut cependant se résigner à en boire. Le bivouac fut établi sur une vaste plate-forme en dehors de l'oasis. On alluma de grands feux pour nous réchauffer, avec des branches sèches de palmier, apportées par les indigènes; nous fîmes un bon repas, et le sommeil de la nuit répara toutes nos fatigues.

Dr Molinier.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

CORRESPONDANCE.

Le dernier ouvrage de M. V. Hugo a été le sujet d'appréciations bien diverses. Les critiques se sont laissés aller, dans leur entraînement, aux exagérations les plus inimaginables de l'injustice et de la violence, comme à celles aussi de l'admiration et du fanatisme. Au reste, c'est le propre de M. V. Hugo de soulever des tempêtes. On se passionne pour ou contre lui; on le foule aux pieds ou on l'élève aux nues; jamais on ne le juge avec modération et de sens rassis. Il ne vous en laisse pas le maître. M. de Lamartine a consacré, dans son *Cours familier de littérature*, cinq entretiens à l'examen des *Misérables*. A vouloir un jugement qui ne soit pas entaché de passion, c'est chez lui qu'il faut le chercher, c'est à sa plume qu'il faut le demander. Son appréciation de l'œuvre de V. Hugo nous a paru dictée par un sentiment profond de sincérité et de franchise, qui ne surprend pas chez un si éminent esprit. Nul n'a rendu un plus éclatant hommage aux beautés de premier ordre que renferme le livre; mais l'admiration qu'il ressent pour les beautés ne l'aveugle pas sur les défauts. Il pèse et discute avec l'expérience de l'homme pratique les doctrines religieuses, politiques et sociales de l'auteur; il en fait voir le côté impraticable, souvent le danger; il défend la société des accusations portées injustement contre elle, et se résume ainsi, à la fin de son 5e entretien sur les *Misérables* : « Livre malsain de fait; livre » dangereux de deux manières, non seulement parce qu'il fait trop » craindre aux heureux, mais parce qu'il fait trop espérer aux mal- » - heureux. » — La *Revue* a dit aussi son mot sur le livre de M. V. Hugo (t. xv, p. 422); elle l'a dit par la bouche d'un écrivain sérieux, d'un magistrat, dont le sentiment s'est trouvé sur bien des points, en parfait accord avec M. de Lamartine. Aujourd'hui, nous recevons d'un ancien administrateur qui, par les fonctions qu'il a remplies, a également une grande expérience des personnes et des choses, une appréciation prise à un point de vue entièrement différent. Nous n'éprou-

vons aucun scrupule à publier la lettre de M. Blanchet, ancien sous-préfet, quoique en contradiction complète avec le sentiment exprimé dans la livraison du mois de mai 1862. Nous voulons prouver une fois de plus que la *Revue* est une tribune ouverte à toutes les opinions.

F. LACOINTA.

—

Du jugement erroné de M. de Lamartine, sur les Misérables de Victor Hugo.

A M. le Rédacteur en chef de la REVUE DE TOULOUSE.

Monsieur,

J'ai pour M. de Lamartine un profond respect. J'ai été étonné et affligé du jugement qu'il a porté naguère, dans ses *Entretiens de littérature*, sur les *Misérables* de M. Victor Hugo. A son insu, il a cédé à un entraînement auquel il eût dû résister.

Sa critique fait bon marché de ce qu'on a appelé des *hardiesses* ou des *excentricités de langage*; mais elle est souverainement injuste sur le fond des choses, et se jette, du premier mot, dans des exagérations fâcheuses. Si un auteur, sans antécédents politiques et sans excentricité littéraire, M. Méry, par exemple, avait conçu le même sujet, le même plan, et l'avait traité de la même manière, personne n'aurait supposé de mauvais sentiments, ni des intentions hostiles à l'auteur, et n'eût considéré son livre comme une attaque contre la société. Pourquoi n'en est-il pas de même à l'égard de M. Victor Hugo?

M. de Lamartine résume ainsi son opinion, tom. XIVe, pag. 306 : « L'*homme contre la société*, voilà le vrai titre de cet ouvrage, ouvrage » d'autant plus funeste, qu'en faisant de l'homme individu un être » parfait, il fait de la société humaine, composée pour l'homme et » par l'homme, le résumé de toutes les iniquités humaines; livre qui » ne peut inspirer qu'une passion, la passion de trouver en faute la » société, de la renouveler et de la renverser pour la refondre sur le » type des rêves d'un écrivain de génie. »

Franchement, Monsieur, cela n'est pas exact, et il y a autant d'erreurs que de mots dans ce résumé. Une analyse succincte du livre va le prouver nettement. C'est par là que M. de Lamartine aurait dû commencer. Mais, avant de faire cette analyse, permettez cette simple réflexion : Si les auteurs qui écrivent sur les abus sociaux, afin de les faire corriger, se posaient, par cela seul, en ennemis de la société, et

devaient être considérés comme dangereux, il faudrait faire brûler les écrits de presque tous nos moralistes les plus célèbres. La Rochefoucault, Labruyère, de nos jours Balzac, et même une œuvre remarquable de M. de Lamartine, *Jocelyn*, ne pourraient échapper à cette condamnation, car j'ai entendu dire, sous un autre point de vue, contre ce beau livre, des choses tout aussi sévères, fondées sur les mêmes injustices de raisonnement, et se déguisant aussi sous l'apparence d'intérêts d'un ordre supérieur.

Tenons donc pour constant que ce n'est point parce qu'on attaque les abus sociaux qu'on est l'ennemi de la société; je croirais volontiers qu'on est en cela son ami plus sincère que ceux qui les défendent *quand même.*

Mais je dois ajouter ici que les attaques passionnées de M. de Lamartine sont d'autant plus extraordinaires, que les *Misérables* de Victor Hugo n'ont pas même pour objet de critiquer des abus sociaux. Le but du livre est tout autre et bien plus élevé. L'analyse à laquelle j'arrive va le démontrer.

Un homme de la campagne, nommé Valjean, qui s'était jusque-là bien conduit et s'était dévoué aux enfants de sa sœur dont il était le soutien, est accusé d'avoir volé des pommes, ayant été surpris portant une branche chargée de fruits et détachée d'un pommier. Il proteste de son innocence, mais il est nanti de l'objet volé, et des circonstances aggravantes, l'enclos fermé, etc., font qu'il est condamné à une peine grave, qui est selon la loi, mais qui, en vérité, n'était pas en rapport avec le crime (1).

Jeté au bagne, au milieu de scélérats, l'âme de cet homme est ulcérée. Comme les complots d'évasion sont permanents dans les bagnes, son tour de s'évader arrive, et Valjean s'évade; mais il est repris et sa peine est aggravée. Pareille chose arrive plusieurs fois, et ainsi il passe au bagne les plus belles années de sa vie.

Enfin, il est libéré. On lui donne un passeport de forçat libéré, qui est pour lui un titre de réprobation. On ne veut le recevoir dans aucune auberge, même en payant; il s'abandonne au désespoir; mais une vieille femme, qui a pitié de lui, lui conseille de s'adresser à l'évêque, et il se présente à l'Evêché. Ici est un admirable tableau de la vie d'un évêque chrétien. Cet évêque l'accueille, le traite avec bonté, le fait asseoir à sa table. Valjean est étonné, presque attendri. Malheureusement, il remarque les couverts d'argent. Ses instincts

(1) Dernièrement, en Belgique, on a condamné, aux travaux forcés à perpétuité, un homme coupable d'avoir volé *deux tartines* à des enfants !...

de voleur se réveillent; il se lève dans la nuit, enlève les couverts d'argent et se sauve. Mais les gendarmes l'arrêtent et il est ramené à l'Evêché. L'évêque, par un sublime mensonge, déclare qu'il lui a donné ses couverts, et il ajoute à ce don ses chandeliers d'argent. Valjean les prend machinalement et s'en va. Cela paraît le toucher; mais il rencontre bientôt après un enfant qui s'amuse à faire sauter une pièce de deux francs. La pièce roule près de Valjean qui met le pied dessus. L'enfant qui a tout vu lui redemande sa pièce; Valjean refuse, le menace, et l'enfant effrayé s'enfuit.....

Mais le cœur de Valjean est pénétré tout-à-coup. Car les actions de l'Evêque ont préparé son âme au repentir. Il sent l'énormité de sa faute, il rappelle l'enfant pour lui rendre son argent, court après lui et ne peut l'atteindre; il rencontre alors un prêtre, et, désespéré, il lui donne une partie de son argent pour qu'il prie pour lui. Nous ne savons pas comment il passe la nuit; mais à l'aube du jour il est prosterné en face de l'Evêché; il prie de l'air d'un homme dont le cœur est brisé par le remords.....

Nous le perdons de vue, et ici est racontée l'histoire d'une pauvre fille qui est trompée par un libertin. Elle a, de son commerce avec lui, une jeune enfant qui lui coûte cher à entretenir loin d'elle, et sa vie malheureuse est consacrée à cet enfant qu'elle a placée chez des gens peu honnêtes. Pour pouvoir suffire aux exigences de ces gens-là, elle va jusqu'à se prostituer.

Nous retrouvons ensuite Valjean, qui a pris le nom de *Madelaine*. Remarquez ce nom, cet emblême du repentir! Il est à la tête d'une grande fortune qu'il a faite au moyen d'une invention utile, qui fait prospérer toute la ville qu'il habite. Cet homme est humble, bienfaisant, dévoué, aimé de tous. Il est maire, on l'a même décoré. Il a pour inspecteur de police, Javert, un honnête homme (remarquez cela), mais qui a le fanatisme de son état. Javert étudie parfois M. Madelaine, et paraît avoir un souvenir confus de lui. Diverses circonstances semblent lui faire reconnaître en lui Valjean le forçat qu'il a eu autrefois sous sa surveillance, au bagne. La jeune fille-mère a une dispute avec des bourgeois, et se défend contre une attaque grossière; Javert intervient, arrête la jeune fille et veut la faire sévèrement condamner. M. Madelaine, qui sait comment les choses se sont passées, s'y oppose, et ordonne à Javert de la laisser en paix. Javert insiste; M. Madelaine se fâche et lui ordonne de sortir; alors Javert, irrité, exaspéré, le dénonce, mais plus tard il vient faire ses excuses à M. Madelaine.

Cependant on a, dit-on, arrêté le fameux Valjean, qui aurait commis

un nouveau crime, et auquel on reproche en outre : 1° sa rupture de ban comme forçat libéré ; 2° le vol des couverts d'argent de l'évêque; 3° le vol de la pièce de 2 fr. au jeune enfant. Javert est appelé en témoignage pour le reconnaître. — M. Madelaine est dans une grande angoisse. Laissera-t-il condamner un innocent pour des faits dont il est coupable? lui, l'homme sérieusement régénéré, revenu à Dieu, il ne peut s'y résoudre ! cependant, que de puissants motifs le retiennent !... Entraîné par sa conscience, il va aux débats, et au moment où un forçat, venu du bagne comme témoin, reconnaît l'accusé pour Valjean, auquel il ressemble, M. Madelaine s'accuse lui-même, et donne la preuve qu'il est le véritable Valjean. — Il va ensuite à Paris, retire une forte somme des mains d'un banquier, chez qui il l'a déposée, et vient la cacher dans un bois, puis il retourne dans sa ville, va faire ses adieux à la pauvre fille qu'il avait protégée, et qui se meurt. Mais Javert arrive et l'arrête. Il est condamné et retourne au bagne.

Quelque temps après, un événement arrive sur un vaisseau. Valjean offre de s'exposer pour y remédier. On lui ôte ses fers, il s'élance sur les mâts, réussit, puis se laisse tomber dans l'eau et disparaît. On le cherche en vain et l'on pense qu'il s'est noyé, mais il n'en est rien. Il a promis à la fille-mère mourante, d'adopter son enfant, sa *Cosette*. Il la cherche, la découvre, et la conduit à Paris. Là, cette fille est aimée par un jeune homme nommé Marius, et elle l'aime aussi avec dévoûment.

Marius fait partie d'une des émeutes qui ont éclaté sous Louis-Philippe. Valjean l'a suivi, par dévouement pour Cosette. Il arrive que l'inspecteur Javert est pris par les insurgés qui veulent le fusiller. Valjean dit alors qu'il a des griefs contre cet homme, et qu'il se charge de l'exécution. Il l'entraîne derrière la barricade et l'on entend bientôt un coup de feu. Mais, au lieu de le tuer, Valjean a tiré en l'air et l'a fait évader. Cependant, Marius est dangereusement blessé et va être pris ; Valjean l'enlève de la mêlée et se jette, avec son fardeau, dans un égoût qu'il traverse. Mais lorsqu'il sort de l'égoût, il rencontre Javert qui, reconnaissant Valjean, ne l'arrête pas.

Cosette se marie avec Marius qui est d'une bonne famille. Valjean, qui a repris son argent, la dote magnifiquement. Mais on dénonce à Marius le passé de Valjean; celui-ci l'avoue, et se résout à ne voir que rarement Cosette, et en secret. Puis il comprend qu'on ne fait que le supporter, qu'on désire qu'il cesse toute relation avec elle, et il renonce à la voir... Mais le chagrin s'empare de lui et mine sa vigoureuse constitution; il part, le soir, et va jusqu'aux environs de la demeure

de Cosette; mais bientôt la maladie fait des progrès, il ne peut plus y arriver...

Cependant Marius recherchait partout celui qui l'avait sauvé, et l'avait emporté évanoui; il apprend enfin que c'est Valjean. Il va alors chèz celui-ci, avec Cosette, et ils le trouvent mourant : Il expire bientôt après dans leurs bras.

—

En quoi, Monsieur, je vous le demande, cette œuvre admirable, ce plan si bien conçu, si bien exécuté, et qui renferme des détails saisissants et vrais, sont-ils une attaque contre la société? en quoi est-ce un livre dangereux?

M. de Lamartine dit que ce livre devrait être intitulé l'*homme contre la société*. J'ignore si le titre des *Misérables* est bien celui qui convient, mais je sais et je sens que celui que M. de Lamartine propose ne saurait lui convenir. Si le titre devait être changé, pour exprimer mieux *la pensée générale du livre*, on devrait l'intituler : *Le Repentir, la Régénération*, ou de toute autre appellation qui exprimât comment Valjean, descendu au plus bas de l'échelle sociale et de la dégradation humaine, est rappelé de cette dégradation par la charité vraiment chrétienne de l'évêque, qui l'accueille, le console, lui pardonne, lui donne, par un adorable mensonge, les couverts d'argent qu'il lui a volés, lui donne encore ses chandeliers; comment cet homme,qui n'est cependant que troublé par son contact avec une vertu sublime, se livre encore à ses mauvais instincts, et vole la pièce de deux francs; mais presque aussitôt, honteux de ce vol, et la semence jetée par le pieux évêque agissant en lui, il court avec désespoir après l'enfant, puis jette à un prêtre son argent et va se livrer à la miséricorde de Dieu, conservant toujours, même en la haute condition où il arrive plus tard, les deux accusateurs de ses deux derniers crimes, l'argenterie et la pièce de 2 francs!...

Il y a là, je trouve, plus de vérité que dans bien des traités sur le repentir, la régénération et leurs degrés, et cela seul mériterait, à mon sens, qu'on respectât une œuvre d'une aussi haute portée morale. Le reste de la vie de Valjean, alors que sa régénération est si sincère, qu'il va se livrer pour qu'un autre ne soit pas condamné à sa place, puis son dévouement pour Cosette et pour Marius, son abnégation après leur mariage... toutes ces choses qui précisent si bien la réalité du repentir et de la régénération, croyez-vous, Monsieur, que cela n'agisse pas aussi très-favorablement sur les lecteurs des *Misérables*?

Je me demandais avec étonnement comment il était possible que

M. de Lamartine eût pu s'exprimer, comme il l'a fait, sur le sens et la portée du livre des *Misérables*, et enfin, après avoir lu et relu ses *Entretiens*, j'ai acquis la certitude (le croira-t-on ?) qu'il n'a pas compris ce livre ! Fortement, exclusivement préoccupé d'une idée préconçue, il a été aveugle à tout le reste, et réellement inintelligent à saisir l'œuvre de Victor Hugo.

Ceci a l'air d'un paradoxe, mais, comme je vais le démontrer, il m'importe peu qu'on me critique d'avance. Notez bien que je ne dis pas que M. de Lamartine *n'a pas voulu comprendre le livre*, ce qui impliquerait une accusation de mauvaise foi, contre laquelle je m'élèverais tout le premier, mais je dis *qu'il ne l'a pas compris*, et je le prouve :

Il y a dans Valjean, comme dans tout homme qui s'est adonné au mal pendant un temps plus ou moins long, s'est ensuite converti par un repentir sincère et est revenu au bien, il y a, dis-je, dans la vie de cet homme, deux parts distinctes, que la religion elle-même appelle *deux hommes différents* : le *vieil homme* livré au mal, — et l'*homme nouveau*, régénéré, *né de nouveau* (1), après être mort au mal par le repentir.

M. de Lamartine n'a pas compris cela. Valjean est pour lui un scélérat *tout d'une pièce*, aussi scélérat après son repentir qu'il l'était avant. Et comme cependant sa vie, sous le nom de Madelaine, est pure, il l'accuse gratuitement d'être *sournois* et *hypocrite*.

M. de Lamartine ne parle pas du repentir de Valjean, quand il court après l'enfant pour lui rendre sa pièce de 2 francs, de ses paroles incohérentes et désespérées au prêtre qu'il rencontre et qu'il effraye en lui donnant son argent. Il ne parle pas de la nuit qu'il passe et de ce qu'à l'aube du jour il est encore prosterné devant l'Evêché, priant Dieu avec ses larmes et lui promettant sans doute de mener, à l'avenir, une vie nouvelle.

Il ne parle pas davantage de ce nom de *Madelaine* qu'il prend : ce nom disait tout cependant. Il se tait sur cette circonstance qu'il a, dans la haute position qu'il s'est faite, conservé précieusement la pièce de 2 francs, l'argenterie et les chandeliers de l'évêque, comme des témoins muets et accusateurs devant lesquels il venait (on le pressent) pleurer son crime et l'expier sans cesse... pourquoi les aurait-il conservés ?

Et c'est parce que M. de Lamartine n'a pas compris ces choses, qu'il ne les a pas vues ; c'est parce que ces circonstances décisives ont

(1) C'est le mot consacré.

glissé sous son regard, qu'il confond toujours le Valjean d'autrefois avec le Valjean devenu Madelaine, et qu'il appelle celui-ci un scélérat! — Un scélérat! mais il ne l'est plus! voilà ce qu'il ne peut comprendre!

Or, cela est si extraordinaire de la part d'un homme aussi intelligent, qu'il faut nécessairement que je donne des preuves, pour qu'on ne pense pas que j'invente.

M. de Lamartine s'élève contre Valjean de ce qu'il a volé l'évêque qui l'avait accueilli, et il a raison; mais il a tort, quand il ajoute : *et voilà le misérable avec lequel l'auteur veut que je sympathise!* (tom. xive, p. 380; lisez aussi les pages 381, 382). Et après avoir rappelé le vol de la pièce de 2 francs : *Voilà*, ajoute-t-il, *l'honnête brigand, devant lequel la société coupable doit confesser ses précautions contre la récidive! voilà le type qui va poser pour honnête homme jusqu'à la fin du livre!* (tom. xve, p. 11).

On le voit, M. de Lamartine ne comprend pas la régénération, car après qu'elle est opérée en Valjean, et alors qu'un autre est accusé à sa place, sa conscience, car il en a une alors, lui crie qu'il ne doit pas le laisser condamner :

« Lisez, lisez toutes ces pages, dit M. de Lamartine, et surtout celles de son voyage pour arriver à temps : chemin de croix des justes! mais encore une fois, pourquoi cette sainteté dans ce scélérat de nature et dans ce *sournois de vertu*, ce Jean Valjean?— Est-ce que vous ne pouviez pas réserver à un homme éclairé d'en haut et franchement vertueux ce rôle impossible dans un bandit, qui ne sait même pas le nom de conscience? qui ne fait que ruminer, assassiner, voler, *parader, gagner de l'argent et afficher l'hypocrisie de la probité utile?* » (Id. pag. 55).

Vous le voyez, Monsieur, M. de Lamartine n'a pas compris le livre, car il traite toujours Valjean de scélérat; il ajoute, dit-il, l'hypocrisie à la scélératesse, ce qui est évidemment faux, et que rien dans le livre ne l'autorise à dire.

Cependant, M. de Lamartine était bien averti. — Supposez, en effet, que Valjean, après avoir volé l'évêque et l'enfant n'a pas donné des signes énergiques de son repentir et de son désespoir; mais que s'étant déguisé il est parvenu à la haute position que vous savez; supposez qu'il a seulement compris que pour être heureux dans la société, il faut avoir les vertus sociales, et que sans *repentir et sans désespoir*, il est ainsi parvenu à être ce que dit M. de Lamartine, c'est-à-dire un scélérat hypocrite.

Eh bien, cet homme, pour qui l'honnêteté n'est qu'un *calcul* et non

pas la conséquence de la régénération, cet homme, dis-je, apprend qu'un autre est arrêté à sa place et va subir une condamnation : que fera-t-il? Ira-t-il se livrer lui-même pour le dégager?

Non, s'il est tel que M. de Lamartine le suppose. — Oui, s'il est tel que Victor Hugo l'a compris ; — et cependant, lisez ce que dit M. de Lamartine à la pag. 53.

« Ici s'ouvre une des plus belles angoisses de la conscience qu'il ait » jamais été donné à l'homme de concevoir et d'écrire... c'est sublime! » — Mais comment ce chef-d'œuvre de vertu humaine était-il réservé » à un aussi vil scélérat que ce Valjean? où aurait-il pris cette » lumière intérieure parfaite? cette justesse infaillible? cette délica- » tesse de sainteté qui surgissent tout-à-coup en lui, comme la fleur » surgit du fumier, pour se foudroyer lui-même, s'offrir en holocauste » pour un misérable?..... »

Mais (*adorable inconséquence!*) M. de Lamartine répond lui-même à cette question quelques lignes plus bas :

« Il hésite, dit-il, à entrer dans le prétoire ; il regarde le loquet de » la porte, derrière laquelle est son éternelle infamie ; il recule près » de faiblir. — Qu'est-ce qui m'y oblige? se dit-il, mot sublime de » caractère, répondu dans sa conscience par un mot plus sublime » encore : DIEU! »

Je m'arrête ici, Monsieur, par un sentiment que vous comprendrez. Il ne faut pas abuser de son droit :

Mais, si le lecteur n'a pas compris toute l'injustice du jugement contre lequel je m'élève, ou plutôt s'il n'a pas compris que ce jugement n'est aussi injuste, que parce qu'il est essentiellement erroné, et qu'il y a un évident malentendu entre les deux grands poètes, — je n'ai plus rien à dire.

Mais la chose est si certaine pour moi, que c'est à M. de Lamartine lui-même que j'en appelle maintenant. Or, il est trop honnête homme, s'il lit ceci sans parti-pris, pour n'être pas convaincu que j'ai raison, et il est trop sincère pour ne pas l'avouer noblement.

Qu'il ne dise pas non plus qu'il est dangereux de montrer un ancien forçat sous des couleurs si favorables. Car, à cela, je réponds que, si Valjean était présenté comme respectable, sans qu'on le vît intérieurement régénéré, et sans qu'on eût assisté aux combats et aux défaillances de sa régénération (1), l'accusation serait fondée. Mais ici

(1) Valjean n'est point parfait, et, lorsque Javert l'arrête et ne veut pas permettre qu'il parle avec la fille-mère mourante, toute sa violence se réveille, et Javert sent bien qu'il doit lui céder, car autrement il le tuera... Mais tout cela est dans la

l'ancien forçat s'est repenti, s'est régénéré, est redevenu honnête . pourquoi serait-ce un mal d'en présenter le tableau? N'est-il pas plus consolant de raconter l'histoire d'une rédemption, que celle d'une dégradation absolue, sans espoir, et de montrer un abîme sans fond !... (1).

Ne pouvant, sous aucun rapport, soutenir avec succès son attaque contre la pensée générale du livre, M. de Lamartine s'arrête longuement à un épisode accessoire qui ne concerne pas du tout Valjean. C'est la visite de l'évêque Myriel au conventionnel *confirmé*, si je puis ainsi parler.

J'admets, pour un instant, car je ne veux pas l'examiner ici, que tout ce que dit le conventionnel soit de coupables sophismes et des faussetés. Qu'avait à faire la critique du livre des *Misérables*? Elle devait rechercher si ce conventionnel, avec ses opinions arrêtées, confirmées, pouvait parler comme il fait, s'il devait même nécessairement parler ainsi, en un mot, pour me servir d'une expression triviale, *s'il était bien dans son rôle*, et je ne crois pas que personne puisse le contester. Mais là devait s'arrêter la critique, parce qu'il y a des bornes qu'on ne doit jamais franchir.

Quant à l'évêque, M. de Lamartine le traite avec un suprême dédain : c'est un bonhomme, dit-il, mais ce n'est pas un évêque. Il critique non-seulement sa conduite envers le conventionnel, mais aussi l'éloge que fait Victor Hugo de sa charité, qui se dépouille de tout pour les autres, vit de peu et ne demande rien pour lui.

Je croirais volontiers que M. de Lamartine n'a pas saisi non plus les intentions de Victor Hugo. Il est évident qu'il a voulu présenter le tableau d'un prélat imbu de l'esprit de la primitive église chrétienne, alors que *la charité était tout*, et que les vérités de la foi, quelque précieuses qu'elles soient, étaient placées AU SECOND RANG.

M. Victor Hugo a-t-il exagéré ce caractère ainsi conçu? Je ne le pense pas. Mais si cela était, le mal ne serait pas considérable, et

nature : quelque régénéré qu'il soit, Valjean exaspéré devait agir ainsi, et c'est encore un trait de génie ou de vérité (ce qui est tout un), que de le faire agir comme il agit.

(1) Il y a, dans les *Misérables*, une fille-mère qui se prostitue pour nourrir son enfant. — C'est immoral, ont dit quelques personnes ! — C'est vrai, souvent. Et n'est-ce pas une grande leçon morale que cette fille qui a failli et qui est obligée, par une des conséquences dernières de sa faute, d'en venir là? — Le dire n'est donc pas un encouragement au vice, car la prostitution qui n'est pas la conséquence du libertinage, mais d'une première faute et du besoin, est le châtiment le plus terrible de la faute de la fille qui a manqué à ses devoirs.

M. de Lamartine n'aurait pas dû se jeter dans l'extrémité opposée, en donnant à sa critique un ton agressif et violent d'intolérance politique et religieuse, qui fait contraste avec les belles pages qu'on lit dans les *Girondins*, dans *Jocelyn*, dans les *Méditations*, et j'en suis attristé pour lui.....

—

Il y a souvent entre une chose vraie et une même chose exagérée toute la différence qui sépare le vrai du faux. M. de Lamartine a la passion louable de l'organisation sociale et de l'ordre public; aussi les croit-il attaqués souvent lorsqu'ils ne le sont pas, et c'est fâcheux. Les craintes exagérées sont irritantes, lorsqu'elles portent à faux. — Mais allez dire à l'avare qu'on ne veut pas lui voler son trésor, et à l'amant passionné qu'on ne veut pas lui prendre sa maîtresse! Ils ne vous écouteront point, parce qu'ils se sont forgé des craintes chimériques dont ils se repaissent. Il en est ainsi de M. de Lamartine à l'égard de la société. Mais il devrait songer que les soupçons injustes, toujours blessants, le sont surtout, lorsqu'ils s'attaquent à un ami... Qu'est-ce donc si cet ami est déjà froissé, profondément blessé par les rivalités injustes des gens de lettres, et par les inimitiés implacables des hommes politiques!

Pour moi, je suis profondément ému de voir qu'on traite avec si peu d'égards et de sympathie un homme comme M. Victor Hugo (1), qui est incontestablement l'un des plus grands poètes de notre époque, — peut-être le plus grand de tous!...

BLANCHET,
Ancien sous-préfet.

(1) M. de Lamartine ayant prévenu Victor Hugo qu'il se proposait de critiquer, dans ses *Entretiens*, le livre des *Misérables*, celui-ci lui a répondu la lettre suivante :

« Cher Lamartine,

» Il y a longtemps, en 1820, mon premier bégayement de poète adolescent fut » un cri d'enthousiasme devant votre éblouissant soleil se levant sur le monde. Cette » page est dans mes œuvres et je l'aime; elle est là avec beaucoup d'autres qui vous » glorifient. Aujourd'hui, vous pensez que l'heure est venue de parler de moi, j'en » suis fier; *nous nous aimons depuis quarante ans et nous ne sommes pas morts. Vous » ne voudrez gâter ni ce passé ni cet avenir, j'en suis sûr*; faites donc de mon livre ce » que vous voudrez : il ne peut sortir de vos mains que de la lumière!

» Votre vieil ami,

» VICTOR HUGO. »

M. DEFFÈS : Les Bourguignonnes.

L'intérêt qui s'attache aux réputations naissantes ou aux talents reconnus a toujours trouvé dans cette *Revue* un accueil sympathique. Lorsque au mérite personnel se joint le double titre d'enfant de la cité, nous avons cherché autant qu'il était en nous à démentir le mot cruel d'une prophétie connue.

Nous n'attendrons pas l'audition de l'œuvre pour témoigner à M. Deffès le plaisir que nous avons éprouvé en apprenant son nouveau succès. M. Deffès n'en est pas à son premier opéra. La *Clef des Champs* et *Broskovano*, ouvrages qui furent accueillis par les applaudissements du public parisien, donnaient droit à de légitimes espérances. Les *Petits violons du roi* et le *Café du roi* succédèrent aux délicieuses mélodies de *Broskovano*. Un nouvel opéra en un acte, les *Bourguignonnes*, vient d'être représenté, le 16 juillet, au théâtre impérial de l'Opéra-Comique, avec Ponchard et Mlle Girard pour interprètes principaux. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner ici les appréciations d'un journal officiel de Paris.

Voici comment s'exprime M. J. Ruelle, notre collaborateur et ami du *Messager des Théâtres* :

« M. Deffès a été très-rustique dans sa musique; les rhythmes vifs, » entraînants s'y succèdent et les mélodies ont une allure gaillarde qui » plaît et égaie beaucoup : c'est de la musique bien venue. Comme » élégance, recherche, originalité même, les *Bourguignonnes* ne valent » peut-être pas le *Café du roi*; cependant c'est une égrillarde partition » que le public a chaleureusement applaudie. Les couplets de la » bourguignonne ont été bissés, ils sont charmants du reste; le trio » de la lecture est un fort bon morceau de scène et une jolie inspiration » qui plaît, sinon par sa nouveauté, du moins par sa grâce, son esprit » et la façon dont elle est traitée.

» Les *Bourguignonnes* ont réussi complètement, on peut le dire, et » resteront probablement au répertoire de l'Opéra-Comique. Tous les » morceaux ont été bien applaudis, et les acteurs, rappelés après la » chute du rideau, ont obtenu un succès franc et légitime. »

Pour être complet, nous devons dire que ce charmant ouvrage avait été joué l'an dernier en Allemagne, aux eaux d'Ems, et y avait obtenu, malgré le voisinage d'Offenbach, un succès que Paris a voulu confirmer. Espérons qu'il nous sera donné de l'applaudir cet hiver, et de le voir représenté avec les égards dûs au talent et à un concitoyen.

E. Bonnal.

ENSEIGNEMENT.

Licence : Session de juillet 1863.

Licence ès-Sciences : 8 candidats (5 aux sciences mathématiques, 2 aux sciences physiques, 1 aux sciences naturelles). 3 reçus licenciés ès-sciences mathématiques, 1 ès-sciences naturelles :

MM. Tourrettes (Joseph-Antoine), licencié ès-scien. mathématiques ;
Thiers (François), idem ;
Laffont (Alexandre-Bernard), idem ;
Carayon (Charles-Alphonse), idem, ès-sciences naturelles.

Licence ès-Lettres : 5 candidats, 3 reçus dans l'ordre suivant :

MM. Fabre (Amans-Joseph) ;
Romiguié (Jean-Justin) ;
Lassalle (Jean-Louis).

Les candidats à la *Licence*, — dans l'ordre des Sciences comme dans celui des Lettres, — sont toujours peu nombreux. Ce grade, qui n'est guère recherché que par les membres de l'enseignement, est entouré de difficultés sérieuses et ne peut être abordé qu'après une longue préparation. La distance du *Baccalauréat* à la *Licence* est très-grande, beaucoup plus grande que celle qui mène de la *Licence* au *Doctorat*. Cependant les docteurs sont plus rares que les licenciés. Les Facultés de province ont peu d'occasions de faire des docteurs. Les aspirants à ce premier et le plus élevé de tous les grades académiques trouvent plus d'avantages à se présenter à Paris, sans doute parce qu'ils y sont plus en vue, et qu'il y a plus de relief à être docteur de Paris que d'une Faculté quelconque de province. Nous avons voulu savoir combien l'Académie de Toulouse, la première des Académies de province, avait fait de docteurs en un temps donné ; et nous avons trouvé, pour une période de *quarante* années, *huit* docteurs ès-Sciences et *neuf* docteurs ès-Lettres. En voici les noms ; quelques-uns ont aujourd'hui une notoriété dans la science :

Docteurs ès Lettres.

MM. Pons (Charles), reçu docteur, le 10 juillet 1828 ;
Anot (Jean-Baptiste-Auguste), id., le 23 janvier 1832 ;
Franck (Adolphe), id., le 4 mai 1832 ;
De Cassan (Dominique-Auguste), id., le 12 décembre 1833 ;
Mondot (Jean-Baptiste-Armand-Casimir), id., le 30 juillet 1835 ;
Demogeot (Jacques-Claudé), id., le 22 novembre 1837 ;
Roux (Philippe-Jacques), id., le 5 mai 1841 ;
Prévost (Jean-Joseph-Pierre-Marie), id., le 18 janvier 1845 ;
Camboulin (François-Pierre-Romain), id., le 22 avril 1854.

Docteurs ès-Sciences.

MM. Sawicki (Simon), reçu docteur ès-sciences math., le 2 mars 1838 ;
Bergis (André-Victor), id., le 10 août 1838 ;
Duchartre (Pierre Simon-Etienne), doct. ès-sc. nat., le 31 déc. 1840 ;
Despeyrous (Théodore), doct. ès-sc. math., le 31 août 1841 ;
Frenet (Jean), id., le 31 juillet 1847 ;
Figuier (Guillaume Louis), doct. ès-scien. physiq., le 28 août 1850 ;
Lespès (Pierre-Gabriel-Charles), doct. ès-scien. nat., le 9 août 1851 ;
Soubeiran (Jean-Louis), id., le 4 février 1858.

On annonce pour le milieu du mois d'août une soutenance de thèses pour le doctorat ès-sciences mathématiques.

CHRONIQUE.

—

Le concours pour le grand prix de peinture, qui a lieu tous les trois ans, et assure à l'heureux vainqueur le titre de pensionnaire de la ville à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, revenait cette année. Quatre élèves étaient sur les rangs. Le sujet, qu'au siècle dernier, Lesueur a le premier et le seul peintre peut-être reproduit sur la toile, était le fait anecdotique d'Alexandre et du médecin Philippe. —Le concours n'a pas été à la hauteur de celui de 1860 où le mérite des œuvres exposées laissa le jury dans un tel embarras, qu'il crut devoir partager le prix entre MM. Cot et Laurent, malgré l'opinion qui penchait pour ce dernier, et que M. Laurent a justifiée depuis par le rang distingué qu'il a tenu à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il faut dire aussi que les concurrents de cette année n'avaient que deux ans d'études, et qu'en deux ans, même avec les dispositions les plus heureuses et les meilleures leçons, des écoliers ne se transforment pas en maîtres. Deux toiles, la première et la troisième, en commençant par la droite, avaient plus particulièrement fixé l'attention, et la lutte semblait devoir s'établir entre ces deux compositions, lorsque le jury, prétextant la faiblesse du concours, a renvoyé l'épreuve à l'année prochaine. Si nous sommes bien informé, la commission aurait été mue aussi par une autre considération. Le rapporteur, M. d'Aldéguier en a touché un mot dans son rapport, mais il n'a pas insisté.

Nous ne voyons aucun motif pour faire un mystère de ce qui s'est passé. Voici le fait : La toile n° 3, qui, à la première vue, captivait les suffrages par la douceur et le charme du coloris, et soutenait moins bien ensuite un examen attentif, n'était pas en propre l'œuvre de celui qui l'avait signée. Des traces d'imitation sautaient aux yeux. L'élève, au lieu de tirer ses inspirations de lui-même, avait été les chercher dans les cartons d'estampes de Lesueur. La commission, mise sur la voie, n'eut pas de peine à reconnaître des poses et des figures entières empruntées aux diverses compositions du maître. A Paris, la commission n'eût pas hésité ; elle aurait exclu le candidat du concours et serait passée outre. Elle aurait même poussé la rigueur jusqu'à l'exclure des concours à venir. La commission de Toulouse s'est montrée moins impitoyable ; elle a eu égard à l'extrême jeunesse de l'élève ; elle n'a voulu voir dans sa conduite qu'un acte de légèreté ; elle n'a pas voulu surtout briser un avenir qui donne, dit-on, les plus belles espérances, et elle s'est contentée d'annuler le concours. La leçon portera ses fruits. Le jeune homme saura désormais que, dans un concours, il faut combattre à armes égales, et se bien garder de toute supercherie. Mais comment l'élève a-t-il pu tromper la surveillance et aller fouiller dans les cartons de la bibliothèque de l'Ecole?...

Généralement, le sujet du concours a été trouvé trop fort. M. d'Aldéguier a cru justifier le choix de la commission, en disant que le prix proposé sortant des conditions ordinaires, il fallait que la difficulté de la tâche fût en rapport avec la grandeur de la récompense. C'est fort bien ; mais la commission devait prévoir aussi ce qui est arrivé ; elle devait craindre que les élèves ne saisissent pas exactement le sens du sujet. Car, il ne faut pas s'y tromper, ce trait d'Alexandre, rapporté par Plutarque, n'est pas à la portée de toutes les intelligences ; il a été pris à faux bien souvent ; et J.-J. Rousseau en a fait dans l'*Emile* le sujet d'une charmante anecdote, qui trouve naturellement ici sa place.

« J'étais allé, dit-il, passer quelques jours à la campagne chez une bonne mère de famille qui prenait grand soin de ses enfants et de leur éducation. Un matin, que j'étais présent aux leçons de l'aîné, son gouverneur, qui l'avait très-bien instruit de l'histoire ancienne, reprenant celle d'Alexandre, tomba sur le trait connu du médecin Philippe qu'on a mis en tableau, et qui sûrement en valait bien la peine. Le gouverneur, homme de mérite, fit sur l'intrépidité d'Alexandre plusieurs réflexions qui ne me plurent point, mais que j'évitai de combattre, pour ne pas le décréditer dans l'esprit de son élève. A table, on ne manqua pas, selon la méthode française, de

faire beaucoup babiller le petit bonhomme. La vivacité naturelle à son âge et l'attente d'un applaudissement sûr lui firent débiter mille sottises, tout à travers lesquelles partaient de temps en temps quelques mots heureux qui faisaient oublier le reste. Enfin, vint l'histoire du médecin Philippe. Il la raconta fort nettement et avec beaucoup de grâce. Après l'ordinaire tribut d'éloges qu'exigeait la mère et qu'attendait le fils, on raisonna sur ce qu'il avait dit. Le plus grand nombre blâma la témérité d'Alexandre ; quelques-uns, à l'exemple du gouverneur, admiraient sa fermeté, son courage : ce qui me fit comprendre qu'aucun de ceux qui étaient présents ne voyait en quoi consistait la véritable beauté de ce trait. « Pour moi, leur dis-je, il me paraît que s'il y a le moindre courage, la moindre fermeté dans l'action d'Alexandre, elle n'est qu'une extravagance. » Alors tout le monde se réunit et convint que c'était une extravagance. J'allais répondre et m'échauffer, quand une femme qui était à côté de moi, et qui n'avait pas ouvert la bouche, se pencha vers mon oreille, et me dit tout bas : « Tais-toi, Jean-Jacques; ils ne t'entendront pas. » Je la regardai, je fus frappé, et je me tus.

» Après le dîner, soupçonnant sur plusieurs indices que mon jeune docteur n'avait rien compris du tout à l'histoire qu'il avait si bien racontée, je le pris par la main, je fis avec lui un tour de parc, et, l'ayant questionné tout à mon aise, je trouvai qu'il admirait plus que personne le courage si vanté d'Alexandre. Mais savez-vous où il voyait ce courage? Uniquement dans celui d'avaler d'un seul trait un breuvage de mauvais goût, sans hésiter, sans marquer la moindre répugnance. Le pauvre enfant, à qui l'on avait fait prendre médecine, il n'y avait pas quinze jours, et qui ne l'avait prise qu'avec une peine infinie, en avait encore le déboire à la bouche. La mort, l'empoisonnement ne passaient dans son esprit que pour des sensations désagréables, et il ne concevait pas, pour lui, d'autre poison que du séné. Cependant il faut avouer que la fermeté du héros avait fait une grande impression sur son jeune cœur, et qu'à la première médecine qu'il faudrait avaler, il avait bien résolu d'être un Alexandre. Sans entrer dans des éclaircissements qui passaient évidemment sa portée, je le confirmai dans ces dispositions louables, et je m'en retournai riant en moi-même de la haute sagesse des pères et des maîtres, qui pensent apprendre l'histoire aux enfants.

.... » Quelques lecteurs, mécontents du *tais-toi, Jean-Jacques*, demanderont, je le prévois, ce que je trouve enfin de si beau dans l'action d'Alexandre. Infortunés ! s'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous ? C'est qu'Alexandre croyait à la vertu ; c'est qu'il

y croyait sur sa tête, sur sa propre vie ; c'est que sa grande âme était faite pour y croire. Oh ! que cette médecine avalée était une belle profession de foi ! Non, jamais mortel n'en fit une si sublime. S'il est quelque moderne Alexandre, qu'on me le montre à de pareils traits » (1).

Nous laisserons naturellement de côté l'interprétation ingénue donnée par l'enfant ; mais, lorsque, dans une réunion choisie, il ne s'est pas rencontré une seule personne qui comprît l'action d'Alexandre, était-on en droit d'espérer mieux de jeunes élèves, dont l'esprit n'a pas été mûri par l'étude et la réflexion ? Evidemment, non. Aussi se sont-ils tous mépris ; deux des concurrents sont allés jusqu'à représenter Alexandre n'ayant pas la coupe à ses lèvres, pendant que Philippe lit la lettre.

L'esprit du tableau est tout entier dans Plutarque. La commission, comme si elle eût craint d'en trop dire, s'est bornée à faire suivre l'aventure de la réflexion suivante qui est soulignée dans le programme, afin de fixer l'attention de l'élève : « C'était un spectacle vraiment admirable, et, pour ainsi dire, un coup de théâtre, que de voir en même temps Philippe lire la lettre et Alexandre boire la médecine. »

Plutarque est bien autrement explicite :

« Alexandre adonc lui donna la lettre, et prit au même instant le gobelet de la médecine franchement, sans montrer qu'il eut doute ni soupçon de rien. Si fut chose émerveillable, et qu'il faisoit fort bon voir, que l'un, d'un côté, lisant la lettre, et l'autre buvant le breuvage en même temps, et de considérer comme ils jetèrent tous deux ensemble les yeux l'un sur l'autre, mais non pas avec une même chair : Alexandre, avec un visage riant et ouvert, témoignant la confiance qu'il avoit en son médecin Philippe, et l'amitié qu'il lui portoit ; et l'autre, avec contenance d'homme qui se passionnoit et se tourmentoit pour cette fausse calomnie que l'on lui avoit mise sus..... » (2)

Si les élèves avaient eu sous les yeux ce passage de Plutarque, la tâche leur eût été rendue bien facile, et il n'était plus à craindre qu'ils fissent fausse route.

L'affluence était immense, comme toujours, à la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire de musique. Nous

(1) *Emile*, liv. II.

(2) Plutarque, *Vie d'Alexandre*, ch. XXXIII. traduction d'Amyot.

comprenons cet empressement. Le mélange de la musique, du chant, de la déclamation offre une variété qui captive ; c'est un encadrement heureux aux discours et rapports obligés dans toute solennité de ce genre ; et nous y avons pris un plaisir que ne donnent pas toujours les plus belles représentations dramatiques. M. le Maire a ouvert la séance par un excellent discours, où l'éloge est mitigé par de sages conseils à l'adresse des jeunes élèves ; M. d'Aldéguier a lu un rapport clair et succinct sur les divers concours ; et M. Mériel, directeur du Conservatoire de musique, a présenté le tableau statistique des travaux de l'année. Quand on a assisté à ces exercices, il est impossible de ne pas être frappé de l'importance de notre Conservatoire de musique, et de ne pas s'associer au double vœu que M. Paul de Laburthe exprimait dernièrement dans le *Journal de Toulouse*, quand il demandait qu'on fît de notre Conservatoire un établissement complet, renfermant toutes les branches de l'enseignement, une École qui fût pour le Midi ce que Paris est pour le Nord, et qu'on voulût bien songer à lui donner un local plus convenable que celui de la rue Louis-Napoléon, où l'on ne trouve que quatre salles pour seize à dix-huit cours. Espérons que ces vœux seront entendus.

*
* *

Les presses toulousaines ont publié dans ce dernier mois, plusieurs ouvrages dignes de fixer l'attention. C'est un des signes du temps que nous prenons le plus de plaisir à signaler. La *Revue* a rendu compte dans la livraison de juillet de la traduction en vers des *Psaumes d'après l'hébreu*, qui a demandé vingt années d'études à son auteur, M. de La Jugie, dont l'Académie française vient de récompenser le travail par un prix de 2,000 francs. Nous mentionnerons aujourd'hui d'autres ouvrages :

L'Héautontimorumenos, ou le bourreau de soi-même, comédie de Térence, traduite en vers, par M. André, étudiant en médecine (1). La *Revue* en avait donné le premier acte. Les encouragements que cet essai a valus à l'auteur l'ont engagé à publier la pièce entière. L'élégance, la facilité qui avaient fait le succès du premier extrait se retrouvent dans le reste de l'ouvrage. Nous avons remarqué aussi des corrections heureuses dans la partie qui avait déjà paru : cela témoigne du soin que M. André apporte à ce qu'il écrit, et de sa docilité à écouter les conseils de la critique. Que notre jeune auteur persévère

(1) Chez tous les libraires de Toulouse. — Prix 1 fr.

dans la culture des lettres; nous ne saurions l'y exciter trop vivement. L'homme y gagnera, le médecin aussi.

Histoire du procès de Jean Calas, par M. l'abbé Salvan (1). — Les événements des temps passés ont toujours le don de solliciter l'attention des esprits investigateurs, ardents à contrôler les renseignements de l'histoire dans le but légitime de rectifier les assertions erronées en rétablissant la vérité des faits.

Aussi n'est-il pas surprenant que, dans ces dernières années, l'histoire du procès Calas ait été reprise à des points de vue différents et soit devenue l'objet de plusieurs écrits.

M. Théophile Huc, notamment, lut en 1854 un discours sur ce même procès, et nous croyons utile de rappeler le point de vue où s'était placé l'auteur :

« Vous connaissez, disait-il en terminant, toutes les péripéties de cet étrange procès, vous pouvez maintenant, si vous en éprouvez le désir, résoudre la question de savoir si les Calas étaient innocents ou coupables.... pour ma part, je n'ai pas à conclure, car on se tromperait étrangement si l'on pensait que les pages que je viens de lire avaient pour objet principal de vous démontrer la culpabilité d'une malheureuse famille...., j'ai voulu démontrer que, pour expliquer la condamnation prononcée par le parlement de Toulouse, il n'était pas nécessaire de parler de fanatisme et de haines religieuses; — et que, même dans l'hypothèse où les Calas seraient innocents, il y avait dans la procédure une accumulation de présomptions si puissantes, et si fatalement combinées, que l'on est seulement surpris d'une chose, c'est de l'hésitation des juges. »

Tel est le point de vue qu'avait cru devoir adopter M. Huc. — Les écrivains qui depuis ont étudié le procès Calas s'en sont au contraire éloignés. — Le volume que publie aujourd'hui M. l'abbé Salvan, peut en effet être considéré comme le contre pied d'une monographie récente, écrite sur le même sujet par M. le pasteur Coquerel.

Le ministre de la religion catholique et le ministre de la religion réformée paraissent l'un et l'autre avoir obéi à un même sentiment. On comprend en les lisant que chacun, animé d'ailleurs des convictions les plus sincères, est principalement préoccupé des intérêts et de la gloire de son église. Aussi, pour M. l'abbé Salvan comme pour M. Coquerel, la question est bien uniquement celle de savoir si en réalité les Calas étaient innocents ou coupables....

(1) Chez Delboy, libraire, rue de la Pomme.

Nous ne croyons pas avoir à nous prononcer sur ce point. Nous dirons seulement que, malgré les difficultés de l'entreprise, M. l'abbé Salvan a su rajeunir un sujet vieilli, et trouver des arguments et des aperçus nouveaux dans une matière qui paraissait épuisée. — Il a surtout rendu service aux personnes qui désireront être renseignées exactement sur les détails de cette grande *cause célèbre*, en reproduisant *in extenso* les pièces les plus importantes du procès, et surtout quelques documents restés inédits jusqu'à ce moment, et qui éclairent d'un jour nouveau certains côtés du sujet. Nous voulons parler d'une curieuse correspondance échangée quelques jours seulement avant la mort de Marc-Antoine Calas, entre l'intendant de la province du Languedoc et son subdélégué à Toulouse, relative aux difficultés que faisait Calas père, de payer une pension alimentaire à l'un de ses fils déjà converti à la religion catholique.

Misère et misérables (1). — Qui a fait ce livre? Nous l'ignorons, il n'est pas signé. On nous a bien dit que c'était un jeune homme, on nous l'a même nommé : M. Raynaud, a-t-on dit. Qu'est-ce que M. Raynaud? Qu'a-t-il écrit, qu'a-t-il fait jusqu'à cette heure? Nous n'en savons rien. C'est la première fois que son nom frappe nos oreilles. En tout cas, il vient de se révéler par un coup de maître. V. Hugo qui aime l'antithèse aimera ce livre, qui est l'antithèse du sien. L'auteur a repris la donnée des *Misérables*, mais, pour la traiter différemment. Son intention, croyons-nous, était de suivre V. Hugo pas à pas, depuis le commencement de son roman jusqu'à la fin, d'opposer scène à scène, drame à drame, principe à principe. On le reconnaît au premier volume, qui est écrit d'inspiration, qui vous saisit et impressionne comme un volume du maître, et ne vous laisse pas le temps de respirer. Mais au second, il perd la piste, il se dérobe et court à l'aventure. C'est qu'il faut un souffle puissant, une forte poitrine et des jambes de fer pour suivre un pareil coureur. N'importe; si c'est l'œuvre d'un jeune homme, elle lui fait honneur. Il n'est pas de l'avis de V. Hugo; nous ne sommes pas non plus du sien. Qu'est-ce que cela fait? Il y a du sang, de la vie, de la passion dans ce livre; le style en est chaud et coloré; c'est là l'essentiel. Le jour où l'auteur voudra inventer à son tour, ne plus suivre les linéaments tracés par d'autres, ce jour-là il donnera la mesure de ses forces. Nous l'attendons à son premier ouvrage.

(1) 2 vol. in-8°; à Toulouse, chez tous les libraires. Prix 10 fr.

Dissertation critique sur les armoiries de la ville de Toulouse, par M. le Vte de Juillac. Voilà un sujet qui a été bien souvent controversé, sans qu'on soit arrivé à une solution satisfaisante. M. de Juillac est remonté d'abord à l'origine des armoiries ; il a rapporté et discuté les opinions de tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit sur les armoiries de Toulouse : Nicolas Raymond, Catel, le Père Ménestrier, Jean Lahaye, Raymond Deidé, Laigneau, Don Vaissette, Lafaille, Dumège, Girault de Saint-Fargeau, Grandmaison, Deschamannes, Segoing, La Colombière, Louis de Laroque, etc., et il se range à l'opinion à peu près généralement admise, que l'origine des armoiries remonte à l'époque de la première croisade, où l'armée étant forte de 7 à 8 cent mille hommes, il devint urgent pour chaque chef d'adopter un signe particulier de ralliement ; qu'en ce qui concerne les comtes de Toulouse, la croix, celle que Constantin avait reçue du ciel par révélation, fut le symbole auquel Raymond de Saint-Gilles donna la préférence, comme au plus religieux de tous les symboles ; qu'on l'appela *la Croix de Toulouse*, qu'elle figura toujours seule sur l'écu des comtes depuis son adoption, et qu'à l'époque de la grande division de la France par provinces, elle fut donnée pour armes à la province du Languedoc. Si les historiens sont d'accord jusque-là, ils ne le sont plus quand il leur faut expliquer la composition et la description de l'écu de Toulouse. Sous quel règne la ville a-t-elle réuni les armes des comtes aux siennes ? L'agneau est-il un agneau ou un bélier ? Si c'est un agneau, est-ce l'agneau pascal ? Doit-il être placé devant ou derrière la vergette ? Doit-il avoir la tête nimbée ? Les deux monuments qui servent d'encadrement à la croix, est-ce Saint-Sernin, est-ce le Château-Narbonnais, est-ce le Bazacle ? Le chef d'azur doit-il être semé de fleurs de lys d'or, ou n'en contenir que trois ? Toutes ces questions et bien d'autres ont été débattues par M. de Juillac ; mais il règne tant d'incertitudes, le blason de Toulouse a subi tant de variations qu'il est bien difficile d'arriver à la vérité. Quand on songe qu'on ne sait même pas quelles étaient en réalité les armoiries de Toulouse, à l'époque de la révolution de 1789, comment peut-on vouloir être fixé sur ce qu'elles étaient plusieurs siècles auparavant ? M. de Juillac a parfaitement raison d'attacher plus de moyens de certitude aux armoiries sculptées, aux monnaies, aux poids inscrits qu'aux armoiries dessinées ou coloriées. Et, même avec ces ressources, on n'arrive encore qu'à des conjectures. La dissertation de M. de Juillac est un travail complet sur la question ; nous regrettons seulement que les conclusions n'aient pas été plus nettement accusées.

***

Encore un frêle esquif qui vient de sombrer. L'*Interprète,* à qui nous souhaitions la bienvenue, il y a quelque mois, a cessé de paraître. Un nom de plus à ajouter à la liste déjà bien longue des feuilles littéraires, dont la mort a suivi de si près l'époque de leur naissance. C'est toujours avec un sentiment de regret que nous enregistrons ces sortes de décès. L'*Interprète,* comme le *Causeur*, l'*Etincelle* et tant d'autres feuilles dont le public a oublié les noms, si même il les a jamais connus, s'adressait à la jeunesse, et la jeunesse n'a pas répondu à son appel. La rédaction en était inégale et disparate : c'était un assemblage d'articles sérieux et de sujets de fantaisie, d'études philosophiques sur les réformateurs modernes et de causeries sur les frivolités du jour. Avec le temps, la rédaction serait devenue plus homogène. On sait ce que sont les commencements d'un journal ; on marche comme on peut et non comme on veut. Pour un qui réussit du premier coup, combien n'obtiennent le succès que par la persévérance ! Tous les fondateurs de journaux et de revues n'ont pas la bonne fortune des frères Escudier, qui quittèrent Toulouse en 1836 pour aller fonder à Paris la *France musicale.* L'histoire de leurs débuts est curieuse et pleine d'intérêt. Elle a son enseignement et sa moralité. La voici d'après M. Vaudin, auteur de l'*Histoire critique et anecdotique de la Vie parisienne* :

« MM. Marie et Léon Escudier n'avaient à cette époque aucune relation ni chez les éditeurs de musique, ni parmi les artistes. Ils débarquaient de la province. Ils firent par hasard la connaissance d'un écrivain des plus distingués et des plus originaux, de J. Maurel, qui leur souffla l'idée de faire un journal de musique. Il n'y avait qu'une petite difficulté, c'est que MM. Escudier et Jules Maurel réunis n'avaient pas de quoi faire un premier numéro. Un hasard providentiel, — le hasard est toujours providentiel ! — vint les tirer d'embarras. Il avaient publié différents travaux dans la *Revue du Nord.* Mais l'argent était rare dans la caisse de ladite *Revue.* Depuis six mois ils s'adressaient vainement au cœur du caissier qui répondait invariablement qu'on attendait, pour régler le prix de la copie, l'arrivée du directeur qui voyageait en Amérique !! Enfin, le lendemain du jour où il avait été question d'un journal musical avec Jules Maurel, Marie Escudier monte à la *Revue*, logée place de la Bourse, et en descend bientôt tout joyeux. Il avait touché une somme de 130 francs ! On peut assurer que c'est à ces premiers 130 francs que les frères Escudier doivent la première cause de leur prospérité.

» Mais autre difficulté : pas de logement pour le journal. Les deux frères étaient casés, hôtel du Mecklembourg, rue Laffite, dans une petite chambre où pouvaient tenir à peine un lit, une chaise et une table. D'autres auraient reculé devant la froide éloquence de cette situation ; mais les deux frères avaient la jeunesse et la foi.

» Les trois futurs critiques, Jules Maurel, Marie et Léon Escudier se réunirent et décidèrent immédiatement qu'il fallait faire le premier numéro. En effet, en un jour tout fut arrêté, rédaction et administration, et, le 3 décembre 1837, le premier numéro de la *France musicale* fit son apparition.

» A la première heure de cette mémorable journée, on frappait à la porte des splendides bureaux. Les deux frères étaient couchés dans le même lit. Grand était leur embarras. Il ne leur restait en partage qu'une redingote. Donc, un seul pouvait décemment se lever pendant que l'autre attendait dans les draps et *vice versâ*. Mais qui pouvait venir à sept heures du matin les réveiller? Enfin, l'un des deux frères se décide à sauter du lit. C'était, — ô hasard encore providentiel ! — un abonné, un véritable, qui se présentait, avant qu'il eût reçu de l'imprimerie le numéro miraculeux. L'abonné entre; nouvel inconvénient pour lui offrir un siége. Les deux chaises étaient prises par des pantalons, des gilets et une foule de paperasses. On lui demande son nom. Il fait d'abord de longs éloges du journal que n'avaient pas encore lu les directeurs, et finalement il se nomme. On procède solennellement à son inscription sur le registre d'honneur.

» Mais le frère Escudier, — il ne faut pas oublier qu'il n'y en avait qu'un debout, — ne connaissant aucun artiste, aucun musicien, a l'imprudence de demander comment s'écrivait : *Zimmerman !* A cette question compromettante, l'autre s'élance du lit et écrit le nom du grand artiste. Zimmerman se retire. Joie bruyante des deux frères. Tableau. Ils se recouchent.

» A dix minutes d'intervalle on frappe de nouveau. C'était le tour du frère qui ne s'était pas levé, à endosser la redingote d'audience et à ouvrir la porte.

» Encore un abonné ! Encore une célébrité ! c'était Henri Bertini le pianiste. Dans l'espace d'une heure, de sept à huit heures, la *France musicale* marchait déjà à la tête de quatre abonnés qui étaient : Zimmerman, Bertini, Th. Labarre et François Bazin. Le numéro arrive enfin ! Les deux frères ne se doutaient guère qu'il avait produit un si grand effet à Paris.

» Dès ce jour-là, le succès de la *France musicale* fut assuré et ne

fit que grandir. L'année suivante, elle arrivait à un degré de prospérité que n'avait encore atteint aucun journal de musique. »

*
* *

Un homme honorable, un homme de bien, M. Chabrand, président du consistoire de l'Eglise réformée de Toulouse, membre du conseil académique, ancien administrateur de l'Ecole normale, membre du comité supérieur de l'instruction primaire, officier de la Légion-d'Honneur, est mort, vers le milieu du mois de juillet, à l'âge de 83 ans, au château de Pégalier, près de Saverdun. M. Chabrand comptait à Toulouse 56 ans de services non interrompus. Tous les actes de sa longue carrière ont été des actes de bienfaisance, dont l'énumération serait trop longue et même impossible. Le nom de M. Chabrand restera attaché à la fondation d'une foule d'institutions utiles de notre ville. On lui doit, par exemple, l'établissement des écoles protestantes, l'asile des vieillards, les instituts d'orphelins de Montauban et de Saverdun, la société protestante des secours mutuels. Il compte parmi les premiers fondateurs de la Caisse d'épargne, et c'est lui également qui a apporté à Toulouse les premiers éléments de l'enseignement mutuel. Les obsèques de M. Chabrand ont eu lieu, le 17 juillet, à Toulouse, au milieu d'un concours considérable, en tête duquel on remarquait les principales autorités de la ville et du département, M. le Préfet, M. le Maire, M. le premier Président, M. le Procureur général, etc..... Plusieurs discours ont été prononcés et ont vivement ému l'auditoire.

*
* *

M. le prince Alphonse de Polignac, fils aîné du prince Jules de Polignac, et gendre de M. Mirès, vient de mourir à Paris, à l'âge de 37 ans. M. de Polignac était connu à Toulouse, où il était resté quelques années en qualité de capitaine dans un des régiments d'artillerie de la garnison, et il était devenu membre correspondant de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de notre ville. Intelligence d'élite, d'une aptitude rare pour toutes les choses de l'esprit, il passait avec une égale facilité des questions les plus arides de la science aux élégances raffinées de la poésie. Un jour, après la lecture d'un mémoire sur un des problèmes les plus élevés dans l'ordre des sciences mathématiques, il surprit l'Académie en lui lisant une traduction en vers du *Faust*, de Gœthe. La *Revue* a eu l'heureuse fortune d'être la première à recevoir communication de plusieurs fragments de cette traduction, littérale, élégante et fidèle, d'une œuvre qu'on ne croyait pas possible de faire passer dans notre langue. Nous renvoyons les lecteurs au tome IV de la *Revue*, livraison de juin 1857, p. 436.

*
* *

P. S. L'Académie de Législation vient de décerner à M. Deloume, lauréat du doctorat de la Faculté de droit de Toulouse, le prix du concours institué par le ministre entre les docteurs lauréats dans les neuf facultés de droit de l'Empire.

F. Lacointa.

Toulouse, le 1er août 1863.

LEFRANC DE POMPIGNAN, POÊTE ET MAGISTRAT.

1709-1784.

Nous avons pris l'habitude de porter sur le XVIIIe siècle un jugement sommaire et sans appel. A nos yeux, cette période brillante de l'esprit humain apparaît comme l'âge de la libre discussion et même de la licence intellectuelle. Une philosophie, détournée des voies spiritualistes inaugurées par Descartes et Bacon au commencement du siècle précédent, s'attaque hardiment aux vérités morales et aux affirmations dogmatiques sur lesquelles vivait la société depuis l'ère chrétienne. Un mouvement irrésistible semble entraîner les esprits dans les chemins du doute et de la négation. Des noms, dont le plus violent antagonisme n'a pu guère amoindrir l'influence ni ternir l'éclat, Voltaire, Diderot, d'Alembert, donnent à cette période intellectuelle sa signification dominante.

L'effort de ces puissants écrivains fut si violent; l'appui tacite ou avoué qu'ils rencontrèrent chez leurs contemporains fut si bien concerté ; la protection dont les couvrirent les potentats aida si bien leur propagande ; l'œuvre qui résume leurs doctrines se montre encore si imposante, qu'à eux seuls les Encyclopédistes paraissent exprimer les tendances morales de leur siècle. On dit « l'âge de l'Encyclopédie » ; on dit « le Roi-Voltaire » ; et, en vérité, quand on voit de près l'influence exclusive dont jouit le patriarche de Ferney, surtout pendant la dernière partie de sa carrière ; quand on apprécie l'action par lui exercée non-seulement dans les divers genres littéraires, mais encore dans la sphère des intérêts judiciaires et politiques, on ne peut trouver excessive l'appellation royale dont certains critiques accompagnent ce nom.

Grâce donc aux Encyclopédistes, grâce à Voltaire, grâce à Jean-Jacques Rousseau, antithèse vivante de Voltaire, mais qui, par d'autres voies, n'en arrive pas moins au même but ; grâce aux influences combinées de presque tous les gens de lettres, que couvrait ou qu'encou-

rageait le patronage des Grands, le XVIIIe siècle demeurera comme la plus haute expression du doute et de la libre-recherche. Dans ses évolutions, l'esprit humain, qui tantôt s'élance jusqu'aux explorations les plus hardies et qui tantôt recule jusqu'aux professions de foi les plus humbles, n'a jamais poussé plus loin ses témérités. C'est l'âge du doute après l'âge de la foi; le règne du libre examen après celui du dogme, l'ère enfin de la philosophie critique.

Au milieu de cette uniforme tendance se distinguent pourtant quelques efforts divergents. Dans ce cénacle d'écrivains illustres se rencontrent quelques hommes qui, sans renier les droits de l'esprit humain, résistèrent au mouvement philosophique dans ce qu'il avait d'excessif, et qui, respectueux envers les vieux symboles, tâchèrent de sauver d'un naufrage jugé dès lors inévitable, les principes spiritualistes dont les sociétés humaines ne peuvent se passer. De ce groupe restreint on pourrait détacher la figure éclatante du président de Montesquieu. Quoique le rédacteur des *Lettres persanes* n'ait pas fait toujours preuve de révérence envers les principes révélés; quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur de l'*Esprit des lois* d'apprécier les institutions religieuses plutôt au point de vue de leur utilité sociale qu'au point de vue de leur vérité dogmatique; quoique, enfin, Montesquieu ne soit pas un croyant, il ne résista pas moins aux avances du parti philosophique; et, libre dans la sphère de ses conceptions, ce grand esprit parla des mœurs, des lois et des religions avec une respectueuse et ferme indépendance.

Au-dessous de Montesquieu, sur les siéges de la magistrature aussi, plus près de nous, dans nos rangs pour ainsi dire, nous rencontrons aussi un de ces hommes qui nous paraissent représenter, — qu'on nous passe le mot un peu moderne, — le juste-milieu dans le XVIIIe siècle. Philosophe à son heure, mais rigoureusement chrétien quand le torrent philosophique lui semble menacer l'édifice religieux; magistrat réformateur, mais franchement dévoué à la monarchie; protecteur des intérêts populaires, mais peu jaloux d'une vaine popularité, Lefranc de Pompignan s'offre comme une de ces figures moyennes, presque toujours victimes de leur modération dans les temps de crise. Poète, sa renommée subit encore le poids des quolibets de Voltaire. Magistrat, son rôle est resté enseveli dans l'ombre; et pourtant, quand on regarde de près cette figure, on reconnaît, qu'à l'inverse de tant d'autres, elle vaut mieux que sa réputation. C'est donc presque

un acte de justice que d'observer impartialement cette physionomie sous son double aspect littéraire et juridique, d'étudier, sans parti pris, le poëte et le magistrat.

Nous sommes encouragé à cette œuvre par des considérations du plus vif intérêt. D'abord Pompignan appartient non-seulement au Midi, mais encore à l'Académie devant qui nous avons l'honneur de parler (1). Pendant plusieurs années, il présida une Cour souveraine dans une ville voisine de la nôtre, et liée à Toulouse par tant de souvenirs historiques. En outre, jusqu'à la fin de ses jours, il fit partie, comme conseiller d'honneur, du Parlement de Toulouse, et resta, par sa correspondance, — nos archives en gardent la preuve, — fidèle aux Compagnies littéraires qui se l'étaient associé.

Ces raisons d'intérêt local, jointes à l'attrait qu'offre toujours aux esprits curieux une figure célèbre, nous ont décidé à ramener un instant l'attention sur celui qu'on peut nommer « un de nos ancêtres académiques. »

I.

Jean-Jacques LEFRANC, marquis de Pompignan, naquit à Montauban le 10 août 1709. Cet homme, à qui l'avenir réservait une double renommée, littéraire et juridique, appartenait à une vieille famille parlementaire de nos contrées. Son père, Lefranc de Caix, remplissait avec distinction l'emploi de premier président de la Cour des aides de Montauban. Avant ce dernier, Jean Lefranc et Géraud Lefranc, aïeul et bisaïeul de celui qui nous occupe, avaient occupé la même charge, soit dans la ville de Cahors, soit dans la ville de Montauban.

On sait que la juridiction financière, chargée, sous l'ancien régime, de juger en dernier ressort tous procès civils et criminels concernant les impôts des aides, gabelles et tailles, avait été primitivement établie, en 1347, à Montpellier. Trois siècles plus tard, en 1642, l'abondance des procès et le besoin d'assurer plus rigoureusement l'application des ordonnances fiscales, déterminèrent le pouvoir royal à démem-

(1) Cette notice a été lue à l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

brer la Cour de Montpellier et à établir un siége nouveau dans la capitale du Quercy. Lors de l'organisation de ce Tribunal, Géraud Lefranc, bisaïeul de l'homme qui fait l'objet de cette étude, était investi, à Cahors, de la charge du présidial de cette ville. Le Roi, confiant dans le zèle et les lumières de ce magistrat, le chargea de diriger les travaux de la nouvelle Cour. C'est ainsi que la charge éminente dont fut investi Pompignan, passant sur la tête de quatre générations, était devenue héréditaire, pour ainsi dire, dans sa famille.

La ville de Cahors, du reste, n'eut pas longtemps l'honneur de posséder dans ses murs une Cour souveraine, et il n'est pas sans intérêt de rappeler les circonstances à suite desquelles, à peine installée dans la capitale du Haut-Quercy, la Compagnie reçut, d'autorité royale, une résidence nouvelle.

Vaincu par les armes de Louis XIII, soumis par la politique de Richelieu, le calvinisme, protégé pourtant par la lettre non abrogée de l'édit de Nantes, continuait dans le royaume le cours souvent troublé d'une existence précaire. Quelques villes, jadis foyers de la résistance militaire, avaient conservé l'esprit indépendant et la tradition quasi-démocratique de la Réforme. Dans le Midi, Montauban se signalait entre autres par son attachement au protestantisme. Le souvenir de sa lutte glorieuse contre les armées royales, en 1621 ; les traces d'un passé séculaire où se confondaient, dans une égale vénération, la mémoire des héros et l'auréole des martyrs, redoublaient la fidélité du peuple montalbanais à ses franchises municipales, à ses symboles religieux.

Vainement Richelieu et Mazarin avaient essayé à diverses reprises d'éluder, par des interprétations équivoques, les dispositions protectrices de l'édit de Nantes; vainement, par des primes offertes aux convertis, par des immigrations de familles catholiques, le pouvoir royal avait tenté d'entamer la prépondérance des protestants dans Montauban. La ville qui avait résisté à l'action militaire de Louis XIII, ne se défendait pas moins contre la réaction législative de Louis XIV. C'est alors, — tandis que déjà peut-être germait dans la tête des conseillers de la Couronne le projet de la révocation de l'édit de Nantes, — que le pouvoir royal conçut l'idée, pour servir sa politique si hostile aux Calvinistes, de transporter la Cour des aides de Cahors à Montauban. Appeler dans cette dernière ville une Compagnie de

magistrats tous catholiques, tous suivis d'une certaine clientèle, c'était apporter à la religion de l'État un renfort imposant; c'était assurer la prépondérance de l'élément jusqu'ici subordonné. Cette translation, toute politique, s'opéra en 1661, non sans provoquer les doubles doléances des magistrats, qui, d'une part, répugnaient à quitter Cahors, *dulcia arva*, et des Montalbanais, qui, comprenant le caractère hostile de cette mesure, auraient parfaitement décliné l'honneur de loger dans leurs murs une Cour souveraine.

Ce mariage forcé entre un tribunal catholique et une ville protestante, — prélude des mesures plus rigoureuses qui devaient éclater plus tard, — valut du moins à Montauban l'honneur de devenir le pays natal du marquis de Pompignan. Lefranc de Caix, son père, suivit les destinées de la Compagnie qu'il présidait, et devint, de par le Roi, un des nouveaux colons de la ville de Montauban. Pour rehausser l'éclat du siége et pour reconnaître aussi la complaisance des magistrats qui avaient sacrifié au bon plaisir royal leur patrie et leur toit natal, Louis XIV, en 1688, conféra le titre de premier Président à Lefranc de Caix, jusque-là pourvu de la simple qualité de Président.

Sortant d'une famille où les dignités judiciaires avaient été successivement remplies par trois générations, il eût été difficile que le jeune Jean-Jacques Lefranc ne suivît pas des précédents si respectables. L'enfant, né en 1709, était, dès le berceau, voué aux honneurs parlementaires. Cette destination était si bien promise à son avenir, que la mort du père, survenue en 1719, alors que le fils n'était âgé que de dix ans, n'empêcha point la réalisation des projets de la famille. On vit, par une sorte de transaction assez commune sous l'ancienne monarchie, un oncle du futur titulaire, l'abbé Louis Lefranc, remplir la charge de premier Président jusqu'en 1745, époque où, par la mort de son oncle, le neveu, déjà avocat-général près la Cour, se trouva investi de la dignité de premier Président.

Mais, avant d'en arriver à cette date, nous devons appeler l'attention sur certains faits et certains écrits également importants pour notre sujet.

II.

Par une de ces contradictions qui ne sont pas rares dans la vie des hommes, le fils du premier Président de Montauban, que les traditions domestiques, aussi bien que la volonté paternelle, appelaient à l'étude du Droit et à une haute position judiciaire, ne songeait, en réalité, qu'à la culture de la poésie et à la gloire littéraire. Après avoir commencé à Toulouse et terminé à Paris, sous la direction du célèbre jésuite Porée, de fortes études classiques, Jean-Jacques Lefranc, tourmenté par le démon poétique, composait à l'écart sa première, on peut dire son unique tragédie. Retiré dans le manoir pittoresque de Caix, aux environs de Cahors, le jeune émule de Racine, tout imbu du souvenir de l'Enéïde, empruntait à Virgile la figure la plus tendre du plus tendre des poèmes. Les amours de Didon et d'Énée servirent de motif aux élucubrations tragiques de l'adolescent. Le plus souvent, les essais de ce genre n'ont qu'une valeur médiocre, et le feu en fait justice. Contrairement à l'usage, ces bégayements de la Muse naissante de Lefranc obtinrent un succès durable, et la tragédie de *Didon* est un de ses meilleurs titres littéraires aux yeux de la postérité.

« La *Didon* de Lefranc, dit Laharpe dans son *Cours de littérature*, » jouée, en 1734, avec un succès qui s'est soutenu toujours depuis, » était un sujet favorable sur un théâtre où domine l'amour, touchant » *surtout quand il est malheureux*; et où toute amante abandonnée » est tellement sûre d'exciter la pitié, que Médée elle-même, malgré » tous ses crimes, ne laisse pas d'en inspirer. La conduite de *Didon* » est calquée, moitié sur la *Bérénice* de Racine, moitié sur l'opéra » de Métastase. Lefranc a pris du poète italien l'épisode d'Iarbe, qui, » sous le personnage d'un ambassadeur, vient déclarer son amour à » la reine de Carthage, et lui laisse le choix de la guerre ou de la » paix. Lefranc lui doit aussi l'idée heureuse de faire triompher Énée » du roi de Gétulie avant de s'éloigner de Carthage, etc...

» ... Placé entre Virgile et Racine, continue le critique du *Lycée*, » Lefranc ne pouvait pas soutenir la comparaison; et ce qui fait bien » sentir la supériorité de ces deux grands maîtres, c'est que l'imita- » teur, qui est si loin d'eux, n'est pourtant pas sans mérite. En

» général, il écrit avec assez de pureté, quelquefois avec élégance et
» noblesse; mais si l'on excepte deux ou trois morceaux où, avec
» l'aide de Virgile, il s'élève jusqu'au pathétique, il est rarement au-
» dessus du médiocre, etc .. »

La harpe, beaucoup mieux placé qu'un critique de notre temps pour apprécier une tragédie du XVIIIe siècle, continue à juger sans complaisance la *Didon* de Pompignan. Son arrêt semble ne pas être exempt de rigueur, et le goût public protesta contre la sentence de l'Aristarque du *Lycée*. La tragédie de *Didon* trouva, longtemps après la mort de son auteur, des admirateurs sympathiques; et, jusqu'aux derniers jours de l'Empire, elle est restée dans le répertoire courant du Théâtre-Français.

C'est en écolier fugitif que Lefranc avait quitté le manoir paternel de Caix, emportant sous son bras le manuscrit dont il attendait la célébrité. L'événement lui donna raison. La carrière dramatique s'ouvrait à lui sous les plus heureux auspices, et le nom de Pompignan, mêlé au bruit qui se faisait autour de la tragédie nouvelle, revint à Montauban sur les ailes de la renommée. Le courroux de la famille dut désarmer devant une telle victoire, et le jeune triomphateur s'appliqua avec un redoublement de zèle à la culture de la poésie.

Didon, représentée le 21 juin 1734, et jouée quatorze fois de suite, était un de ces succès qui engagent l'avenir d'un poète. Melpomène avait trop bien accueilli les premiers hommages de Lefranc, pour qu'il n'y eût pas d'ingratitude à déserter ses autels. Evidemment, un émule de Voltaire et de Crébillon germait sous les traits modestes du jeune et déjà célèbre auteur de *Didon*. Lefranc ne pouvait mentir à sa destinée. Bientôt après, il remettait aux Comédiens-Français le manuscrit d'une tragédie, *Zoraïde*, qui n'a jamais vu le jour de la scène. On ne saurait trop le motif de cette disgrâce si, dans un vieux manuscrit que nous avons sous les yeux, intitulé : *Annales littéraires du Quercy*, on n'en trouvait une explication plausible. Il paraît que le génie irascible de Voltaire s'irrita du succès extraordinaire de *Didon*. Quoique *Zaïre* eût dépassé en éclat l'essai de son jeune émule; quoique la réputation du poète-philosophe n'eût rien à craindre d'une notoriété rivale, Voltaire, au rapport de notre vieux chroniqueur, accusa Lefranc d'avoir emprunté pour sa *Zoraïde* le sujet et le plan d'*Alzire*. Nous ne pouvons dire si cette inculpation de plagiat est fondée, car, dans aucune des éditions des œuvres de Pompignan, on ne trouve

trace de cette *Zoraïde*; mais nous pouvons affirmer que, dans ce conflit entre une renommée faite et une renommée naissante, le dernier venu fut sacrifié, et que le deuxième essai tragique de Pompignan, retiré du théâtre où déjà les rôles se répétaient, fut immolé aux susceptibilités de M. de Voltaire.

Cet incident n'est pas sans intérêt. Jusqu'ici, en effet, on faisait remonter à l'année 1760 seulement, c'est-à-dire à l'époque de la réception de Lefranc à l'Académie française, la haine impitoyable et la guerre de quolibets dont Voltaire accabla l'auteur des *Poëmes sacrés*. La retraite forcée de la *Zoraïde* de Lefranc devant les prétentions de Voltaire, alors souverain maître à la Comédie-française, prouve que, dès 1755 ou 1756, avait surgi l'antagonisme, sous le poids duquel devait fléchir la renommée littéraire de Pompignan.

C'est pour se consoler sans doute de ce premier mécompte que Lefranc donna, l'année suivante (1755), à la Comédie-italienne un petit drame en vers libres, les *Adieux de Mars*, où, sous une forme métaphorique, il cherche à censurer les mœurs et à fronder les vices du temps. Cet acte sans prétention, plus fait pour montrer la souplesse du talent de Lefranc que pour ajouter à sa gloire, ne précéda que de peu de jours l'entrée de ce dernier à la Cour des Aides de Montauban, en qualité d'avocat général.

III.

Pompignan quitte Paris en 1757, et ne doit y retourner que vingt ans après, en 1757. C'est dans cette période de vie provinciale qu'il se révèle à nous tout à la fois comme poëte et comme magistrat. Entouré de l'estime de ses concitoyens, jouissant comme chef d'une Cour souveraine d'une légitime influence, riche d'un patrimoine considérable, cet homme de lettres privilégié ne connut point les mécomptes ni les aspérités des débuts littéraires. C'est entre une audience et une séance académique, sous les ombrages du pittoresque manoir de Caix, ou sur la terrasse de Pompignan, qu'il a composé à ses heures les Poésies, Odes, Cantiques, Hymnes, Poëmes, qui recommandent son nom à la postérité. Curieux et peut-être dernier exemple d'une réputation poétique née, accrue et définitivement acquise en

province ! La centralisation n'avait pas, au XVIIIe siècle, atteint ses dernières limites, et l'on pouvait encore, à cette époque, concevoir la légitime espérance d'acquérir une notoriété hors de Paris et de son rayon.

Le moment semble venu d'apprécier Lefranc comme poëte, sauf à l'étudier ensuite comme magistrat. Car, pendant les vingt années qui s'étendent de 1737 à 1757, il fut l'un et l'autre avec un égal zèle, sinon toujours avec un égal succès. L'histoire de ses revers littéraires et le tableau des luttes violentes qu'il eut à soutenir contre le parti philosophique, seront le sujet d'un autre paragraphe.

L'Ode semble former avec l'Epopée le privilége des civilisations naissantes. Vague dans ses aspirations, hardie dans son expression, libre dans son rhythme, portée sur les ailes de la musique, la poésie lyrique a été le bégaiement des peuples enfants. L'impression profonde que doit causer à l'homme la contemplation de l'harmonie naturelle, le recueillement religieux qu'imprima dans nos cœurs la Divinité, le pressentiment de l'infini, sont des idées qui devaient s'exprimer en élans confus, en métaphores ardentes, en images vives. Le premier homme qui pria, dut à son insu composer un hymne de reconnaissance au Créateur. Quand l'ingénuité des sensations fit place à la rigueur des raisonnements ; quand l'imagination s'effaça devant la logique, le génie lyrique dut évidemment diminuer en proportion ; et les facultés intuitives de l'homme cédèrent en raison de l'accroissement que prirent les facultés rationnelles. Aussi, à vrai dire, trouve-t-on surtout des grands poëtes lyriques au berceau des civilisations : Alcée, Sapho, Stésichore, Pindare chez les Grecs ; Moïse, David, Salomon chez les Hébreux. Peuples enfants, peuples croyants, — c'est tout un, — chez eux la poésie est l'écho du rite, la forme consacrée de la prière.

Anacréon chez les Grecs, Horace chez les Latins, accommodèrent au goût de leurs contemporains les préceptes de la poésie lyrique. L'Ode, en passant par les mains de ces maîtres, perdit en naïveté, surtout en élévation religieuse, ce qu'elle gagnait en procédés techniques. En France, nos origines littéraires sont surtout épiques. Les Chansons de Gestes, le Poëme de Renard accusent un positivisme déclaré dans le goût national. On aime le fait, le fait héroïque mêlé à la pompe du langage. L'idée seule, abstraite, dégagée du contact humain, ne satisfait pas les mœurs guerrières et galantes du moyen

âge. Aussi l'Ode reste-t-elle longtemps à faire apparition parmi nous. Malherbe en fut le premier organe avoué. Racan, son disciple, mêle à ses chants les voix de la nature : la note de l'Idylle, souvent harmonieuse, résonne plus que la note martiale de l'Ode dans les gracieuses compositions de ce naïf poëte. Desportes traduisit les Psaumes, et, chez lui, au milieu de beaucoup de défaillances, éclatent parfois des beautés durables. — Malgré ses efforts généreux, malgré les productions isolées de quelques écrivains du grand siècle, la France n'avait pas un modèle de poésie lyrique à proposer avant l'apparition des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Sans la chercher peut-être, le génie souple et recueilli de Racine trouva la vraie note du chant lyrique. Religieux et grave, puisé aux sources hébraïques, inspiré d'une double idée, la puissance de Dieu et la fragilité de l'homme, c'était, dans tous les cas, le genre que devaient imiter, après Racine, Jean-Baptiste Rousseau et Jean-Jacques Lefranc de Pompignan.

Ce dernier, qu'il nous importe surtout de connaître, a composé à la fois des Odes profanes et des Poésies sacrées. A l'égard des premières, qui sont, du reste, la moindre partie de son bagage poétique, Lefranc eut une de ces bonnes fortunes qui finissent par devenir un vrai désastre. En un jour d'inspiration bénie, à une de ces heures où le poëte subit, comme la Sibylle écumante, le poids redoutable de la divinité, Pompignan trouva cette ode sublime sur la mort de Jean-Baptiste Rousseau, qui, seule, suffirait à garantir le nom de son auteur contre l'oubli. Grandeur de l'idée, éclat de l'image, solennité du nombre, tout conspire à faire de ce morceau un chef-d'œuvre du genre. N'est-ce pas faire outrage au lecteur que de citer les deux strophes suivantes destinées à vivre autant que vivront les monuments les plus durables de la langue française :

Quand le premier chantre du monde
Expira sur les bords glacés
Où l'Ebre effrayé, dans son onde
Reçut ses membres dispersés,
Le Thrace, errant sur les montagnes,
Remplit les bois et les campagnes
Du cri perçant de ses douleurs;
Les champs de l'air en retentirent,
Et dans les antres qui gémirent
Le lion répandit des pleurs.

Et, plus loin, quand le poëte fait allusion aux inimitiés implacables qui remplirent de deuil la vie de Jean-Baptiste :

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Crime impuissant ! fureurs bizarres !
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu poursuivant sa carrière
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

De tels triomphes s'expient cruellement quand ils ne sont pas répétés. Ces strophes, que Voltaire lui-même proclamait dignes d'admiration entre les plus admirables, ne font que mieux ressortir l'infériorité relative des autres poésies du même auteur. Les *Adieux à l'Amour*, les *Tombeaux*, l'*Éloge de Clémence Isaure*, présenté successivement sous forme d'Ode, d'Églogue et de Poëme, à l'Académie des Jeux Floraux, dont Lefranc faisait partie, et généralement toutes les compositions profanes de Pompignan, manquent des qualités qui brillent à un si haut degré dans le morceau précédemment cité. Nouvel Icare, le Pindare montalbanais,

« Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux, »

atteignit un jour les plaines de l'air ; mais ses ailes se fondirent aux rayons divins, et sa Muse retomba, après ce généreux élan, au niveau des bas-fonds terrestres.

Les *Poésies sacrées*, parues par fragment et réunies en volume en 1754, présentent à la fois un mérite plus égal et des défaillances moins sensibles. L'épigramme si connue de Voltaire,

« Sacrés ils sont, car personne n'y touche, »

n'est, en somme, qu'une épigramme, et ne doit pas dispenser d'un examen attentif et d'un jugement motivé.

L'ensemble de ces Poëmes se compose de quatre livres : le premier renferme dix Odes, traduction de dix Psaumes choisis par l'auteur ;

le second contient un nombre égal de Cantiques, pris çà et là dans les livres saints ; le troisième se compose de Prophéties, et le dernier d'Hymnes destinés aux principales fêtes de l'année.

Il serait téméraire de dire que, dans ce travail d'interprétation, Lefranc s'élève à la hauteur de Racine, ni même qu'il atteigne Rousseau. Les procédés de traduction sont, du reste, différents. Racine et Jean-Baptiste, comprenant que la concision de la langue hébraïque rend impossible une version littérale, ont adopté la forme de la paraphrase. Ces maîtres empruntent l'idée au texte ; ils la développent ensuite dans des strophes abondantes et sonores. Leurs compositions religieuses sont plutôt des imitations que des traductions ; ils s'inspirent des Livres saints, ils n'en suivent pas servilement la lettre.

Mu par des scrupules pieux, ou jaloux de rendre dans sa rudesse originale la poésie des Psaumes, Lefranc affecte de se tenir beaucoup plus près du texte que ses devanciers. S'il résulte de cette recherche une fidélité plus exacte, il n'en ressort pas, en revanche, une harmonie bien satisfaisante. En général, la strophe de Pompignan est heurtée, rocailleuse ; elle manque de cette majesté grave, de cette solennité imposante qui font ressembler l'Ode à la marche d'un fleuve à travers les campagnes. Est-ce à dire que rien ne soit digne d'arrêter l'attention dans ces quatre livres de Poëmes sacrés ? Loin de nous cette injuste opinion. Malgré les railleries de Voltaire, malgré la consécration officielle qu'a donnée à ces quolibets, dans son *Lycée*, M. de La Harpe, les *Psaumes* de Lefranc, ses *Cantiques* et ses *Prophéties* ont joui d'une grande réputation au XVIIIe siècle. On ne craignait pas de les comparer aux meilleurs morceaux des maîtres. De nos jours encore, plusieurs de ces compositions éveillent une sympathique attention, et parfois provoquent le frisson lyrique. Le Psaume *Benedic, anima mea, Domino* renferme des strophes que les détracteurs de Lefranc sont contraints d'admirer. Ainsi quand, pour représenter la puissance du Créateur, le Poëte s'écrie :

Fait-il entendre sa parole,
Les cieux croulent, la mer gémit ;
La foudre part, l'aquilon vole,
La terre en silence frémit.
Du seuil des portes éternelles

Des légions d'esprits fidèles
A sa voix s'élancent dans l'air;
Un zèle dévorant les guide,
Et leur effort est plus rapide
Que le feu brûlant de l'éclair,

il n'amoindrit pas la grandeur de l'idée hébraïque, tout en l'exprimant dans une langue harmonieuse et puissante.

Le *Super flumina Babylonis* obtint jadis une grande popularité. Ce succès, il faut le reconnaître, est doublement justifié, quoi qu'en dise La Harpe, par la fidélité de la traduction et par cette naïve langueur, cette tendre et douce mélancolie qui rendent si bien la douleur et les angoisses de la captivité. J'ajouterai que, sur ce sujet, comme sur bien d'autres, le lecteur suivrait avec un bienveillant intérêt le travail poétique de Lefranc, si la mémoire et l'oreille n'étaient sans cesse assiégées du doux souvenir de cette musique de Racine, apprise aux premiers jours de l'adolescence, et admirée comme un des plus beaux épanouissements de notre langue :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

Sans doute, la strophe suivante, qui est la première de l'Ode de Lefranc, est plus exacte, mais rend-elle le sentiment de l'exil avec le même parfum de tristesse ?

Captifs chez un peuple inhumain,
Nous arrosions de pleurs les rives étrangères,
Et le souvenir du Jourdain
A l'aspect de l'Euphrate augmentait nos misères.

C'est là de la prose rimée à côté des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*; et l'on ne peut, malgré les meilleures dispositions, comparer même deux fragments de teintes si opposées.

Le malheur de Pompignan fut de venir après Racine, après Rousseau, et, disons-le aussi, avant les grands maîtres du XIXe siècle. Sous le souffle de Lamartine et de Victor Hugo la poésie lyrique

a pris un tel essor que les réputations anciennes perdent tout leur éclat devant les renommées nouvelles. Le genre lyrique semble n'avoir pas existé en France avant les grands noms qui lui ont prêté de notre temps un éclat si extraordinaire. Quand on a l'âme pleine des plaintes mélodieuses des *Méditations;* quand on a l'œil ébloui des images grandioses, des couleurs empourprées des *Orientales*, comment ne pas trouver froides les laborieuses compositions des ouvriers poétiques du XVIIIe siècle! Quel charme goûter aux *Poésies sacrées* de Pompignan quand on sort palpitant des étreintes de Hugo ou des caresses de Musset! Non, ceci est la vie; le reste est la cendre. Cendre vénérable, respectée des générations, mais délaissée par elles; débris curieux, dignes d'être recueillis, classés, estimés, mais qui, — par une fatalité dont nous ne soutiendrons pas la justice, — ne nous intéressent plus que comme les momies d'une espèce disparue.

Pompignan, — qu'on ne s'y méprenne point, — doit plus à la haine de Voltaire et à l'éclat singulier de la poésie contemporaine, qu'à son propre démérite, la disgrâce dans laquelle sa réputation s'est endormie. Etudiées en elles-mêmes, ses *Poésies sacrées* ont une valeur propre dont aucune critique ne saurait les priver. Comparées à celles des nouveaux et des anciens, mises à côté de celles de Racine ou de Hugo, elles perdent leur prestige et s'effacent dans la demi-teinte de l'oubli. Quoi qu'il en soit, par ses *Poésies sacrées*, Pompignan se place encore parmi ces *Dii minores*, ces dieux du second ordre, qui, sans éblouir de leurs rayons, contribuent par leur éclat discret à la majesté de l'Olympe.

IV.

Didon et les *Poésies sacrées* sont les principaux titres littéraires de Pompignan, ce ne sont pas les seuls. A l'exemple de ses contemporains, qui, presque tous, abordaient plusieurs branches des connaissances humaines, Lefranc ne se restreignit pas dans un genre spécial. Sans être un esprit vaste comme d'Alembert, varié comme Voltaire, hardi comme Diderot, comme eux il fut polygraphe. Après l'avoir rencontré dans les sentiers fleuris de la poésie, nous le retrouverons dans l'arène de la critique et sur le terrain plus solide de la jurisprudence.

Une production qui, dans l'ordre chronologique, doit être rappelée ici la première, est le *Voyage de Languedoc et de Provence*, paru en 1740. Ce titre établit d'avance une comparaison avec la spirituelle fantaisie de Chapelle et Bachaumont. Hâtons-nous de dire que la relation de Lefranc, écrite moitié en vers, moitié en prose, n'a pas la prétention de refaire ni d'égaler l'indolent pélerinage des deux épicuriens du XVIIe siècle. Sans valoir le récit de Chapelle, la narration de Pompignan est libre, enjouée, attachante même. On la lit sans peine; on s'étonne de rencontrer tant de souplesse et de jovialité chez l'homme qui devait bientôt après s'élever au ton solennel de l'Ode. Ecrite sous forme de lettres adressées à une dame, elle rend avec exactitude les sites, les mœurs, les côtés curieux, le parfum local des pays traversés par l'auteur. Qui reconnaitrait dans les vers suivants la Muse austère qui bientôt après inspirait la version poétique du *Super flumina* et de l'*Exurgat*? L'auteur veut, en un trait, peindre les mœurs monastiques du couvent de Vallemagne, près Pezenas.

Nos moines sont de bons vivants,
L'un pour l'autre fort indulgents;
Ne faisant rien qui les ennuie;
Ayant leur cave bien garnie;
Toujours reposés et contents;
Visitant peu la sacristie;
Mais quelquefois, les jours de pluie,
Priant Dieu pour tuer le temps.

Rabelais n'eût pas mieux dit, s'il eût rimé ses boutades.

Il paraît, du reste, qu'à cette époque, 1738-1740, Pompignan n'était point aussi vivement possédé de la foi ardente qui domina le reste de sa vie, et dont sont pénétrés la plupart de ses écrits. En 1738, lorsque à peine il débutait comme avocat général à la Cour des aides, il composa une traduction poétique de la *Prière universelle de Pope*. A tort ou à raison, ce fragment du poète anglais passe pour un formulaire de déisme, et cette opinion ne paraît pas mal fondée quand on ouvre le livre et qu'on lit la première stance :

O toi que la raison, que l'instinct même adore,
Souverain Maître et créateur
De tout l'univers qui t'implore,
Jehova, Jupiter, Seigneur. (*Traduction de Lefranc.*)

Cette version poétique de Pope fut pour Lefranc une source d'amertume. En 1760, lorsque le parti philosophique, irrité des accusations que Lefranc avait dirigées contre lui dans son discours de réception à l'Académie française, accablait cet écrivain de ses sarcasmes, on ne manqua pas de dire dans plusieurs pamphlets, notamment dans les *Quand*, les *Si* et les *Mais*, que Pompignan, aujourd'hui si orthodoxe, avait jadis professé des opinions plus libres ; qu'il s'était fait le propagateur du déisme en traduisant Pope, et que, pour ce fait, il avait été suspendu de sa charge par M. le chancelier d'Aguesseau.

Parmi les accusations qui tombaient dru comme grêle sur l'honnête Pompignan, aucune ne paraît l'avoir blessé comme celle-ci. Il a laissé la trace de sa blessure dans un Mémoire présenté au Roi le 11 mars 1760. Pompignan se justifie en termes fort vifs auprès de son souverain : « Je suis attaqué, dit-il, dans ce libelle comme homme de lettres » et comme magistrat. Il m'importe peu que l'auteur de cette satire » ne trouve dans mes écrits ni littérature, ni philosophie, ni génie. » Je méprise l'écrivain bas et jaloux ; mais je dois confondre l'imposteur. Il y a vingt-deux ans que je traduisis en français la *Prière universelle de Pope*. J'avais appris depuis quelque temps la langue » anglaise, et je vivais beaucoup avec plusieurs Anglais, gens de lettres et de mes amis, que leur goût pour nos provinces méridionales » avait attirés à Montauban. Cette traduction fut un jeu de société. » J'avais soutenu que je ferais une version exacte et fidèle de la » *Prière universelle*, avec toute l'élégance et toute la précision dont » j'étais capable, en suivant pas à pas les quatrains de l'original, et » sans y employer un seul vers de plus. J'en vins à bout au gré de » mes Anglais. Je leur en donnai une copie, et ils l'emportèrent à » Londres. Au bout de deux ans environ, et dans les premiers mois » de 1741, je reçus une lettre de M. le chancelier d'Aguesseau accompagnée d'un exemplaire de ma traduction, imprimée in-4° à Londres. » Le chef de la justice me faisait des reproches très-vifs d'avoir traduit » cet ouvrage... Les motifs qui m'avaient fait traduire la *Prière universelle* étaient si innocents, si simples, que je ne pouvais m'avouer » coupable pour avoir composé cette version. J'exposai naïvement à » M. le Chancelier ce qui s'était passé. Ce grand magistrat en fut si » satisfait qu'il m'écrivit une seconde lettre remplie de politesse et de » bonté, etc... »

Lefranc continue sa justification en disant que ce quiproquo, loin

de lui ôter son crédit, lui valut l'estime de M. d'Aguesseau, et que, peu de temps après, il était, grâce à cette haute protection, élevé à la charge de premier Président de la Cour des aides de Montauban.

La *Prière de Pope* n'était, du reste, au point de vue littéraire, qu'un essai fugitif, et il fallut la malignité des pamphlétaires pour aller, après vingt-deux ans, exhumer ce morceau oublié.

L'activité d'esprit de notre poète paraît avoir été sans égale pendant la période de 1740 à 1756. La bibliographie attribue à Pompignan une quantité considérable d'écrits que nous allons passer en revue, mais qui ne se trouvent pas tous dans les diverses éditions de ses œuvres.

On doit citer d'abord une traduction des *Géorgiques* et du sixième chant de l'*Énéide*. Préparée de longue main, et pendant le séjour de l'auteur à Montauban, cette interprétation poétique de Virgile eut le malheur de ne faire son apparition qu'après celle de l'abbé Delille. La comparaison lui fit le plus grand tort, et, malgré des vers concis, des tournures heureuses, des tableaux réussis, la traduction de Pompignan n'a conservé aucun crédit dans la postérité.

Les *Travaux et les Jours*, poème extrait d'Hésiode, et les *Tragédies d'Eschyle*, traduites en français, n'eurent ni plus de bonheur ni plus de durée que les précédentes publications. Elles attestent chez Pompignan une culture variée, une connaissance approfondie de la littérature grecque, une application soutenue dans les travaux de l'esprit. Elles n'ont rien fait pour la propagation d'Hésiode ou d'Eschyle, ni rien ajouté à la gloire de l'interprète.

Une dissertation sur le *Nectar et l'Ambroisie*, d'après l'abbé Vénuti, révèle à la fois l'érudition sérieuse de Lefranc et la tournure parfois badine de son esprit. L'auteur plaisante spirituellement sur la nature des aliments et des breuvages dont se sustentaient les divinités de l'Olympe païen. Puis il dit galamment à la femme à qui s'adresse sa dissertation :

Mais qui nous rendra la recette
De ces élixirs bienfaisants
Qui faisaient vivre neuf mille ans
Tant de Nymphes d'humeur coquette,
Et tant de Faunes leurs galants ?
Qui m'ouvrira de l'ambroisie

Les magasins délicieux,
Pour pouvoir, à ma fantaisie,
Augmenter vos jours précieux
De neuf ou dix siècles de vie.

Des *Discours philosophiques*, tirés des livres saints, un opéra *Léandre* et *Hero*, une dissertation latine sur les *Antiquités de Cahors*, viennent allonger de leur cortége obscur la liste des œuvres de Pompignan. Ces compositions, de ton et de sujet si différents, font ressortir les tendances polygraphiques des écrivains du temps, et la souplesse particulière de l'esprit de Pompignan. La plupart de ces œuvres n'ont pas survécu à l'action délétère des ans. Mais, parmi les auteurs de notre époque, combien, d'ici à un siècle, auront résisté au fléau de l'oubli? Quand les écrivains de premier mérite ont tant de peine à conjurer la nuit envahissante des siècles, comment s'étonner que les auteurs de second ordre, les *Dii minores*, aient vu s'amasser autour d'eux tant de ténèbres? — Plus heureux que bien d'autres, Lefranc se défendra toujours par quelques beaux souvenirs. Sa tragédie de *Didon* et ses strophes sur Jean-Baptiste seront, en dépit des ans, son passeport pour la postérité.

V.

Mais Lefranc ne se dévouait pas seulement à des travaux littéraires, il employait les nobles facultés de son esprit à d'autres fonctions. Il n'était pas seulement poète, il était aussi magistrat et citoyen dévoué à sa ville natale. Pourvu, dès l'âge de vingt-huit ans, de la charge d'avocat général près la Cour des aides, il s'appliquait avec un zèle soutenu à interpréter les ordonnances fiscales. Dans ce ministère difficile, il n'écoutait pas seulement les exigences du trésor, mais aussi la voix de la justice et de l'humanité. Qu'on se souvienne, en effet, que la mission des cours financières, sous l'ancien régime, était des plus délicates et des plus pénibles à remplir. Chargés d'établir l'assiette de l'impôt, d'en surveiller le recouvrement, de régler le contentieux financier, de réprimer les délits et crimes consommés à l'occasion de la perception des deniers publics; destinés, en somme, à un rôle ingrat, celui de faire sentir de plus près aux populations le poids

de la monarchie absolue, les officiers de ces cours, s'ils étaient mus par des instincts de courtisan, pouvaient, par un zèle outré, redoubler la misère des peuples et se faire un piédestal de leur servilité pour arriver aux emplois supérieurs. — Eh bien! hâtons-nous de le dire, tel ne fut pas Pompignan. Si, comme poète, son mérite n'est point au-dessus de la critique, comme magistrat son caractère est digne de tous les suffrages. Les remontrances qu'il adressa au trône comme Président suprême de la Cour des aides, ou comme Conseiller d'honneur du Parlement de Toulouse, attestent, en même temps qu'un respect sincère pour le Roi, un dévouement éclairé aux intérêts du peuple. Il se sentait, non l'instrument passif des exigences fiscales de la couronne, mais un intermédiaire placé entre le peuple et le monarque pour protéger les pauvres et les faibles contre les exactions des grands. Le duc de Nivernais, répondant à l'abbé Maury, successeur de Pompignan à l'Académie française, rappelle un discours éloquent dans lequel ce magistrat s'abandonnait à son enthousiasme pour la réformation des abus, discours qui le fit exiler.

Nous pouvons citer un passage de cette harangue, par lequel on verra combien Pompignan, digne émule en ces circonstances des l'Hospital et des Molé, était accessible aux grandes voix du devoir et de la justice.

Après avoir rappelé au Roi que toute espèce d'impôts sont accumulés sur ses sujets, qu'on exerce sur eux des vexations horribles, qu'ils sont traités plus impitoyablement que des forçats, Pompignan s'écrie :

« Sortez, Sire! sortez de cette enceinte de palais somptueux; éloi-
» gnez-vous un instant de ce concours fastueux de courtisans, vous
» verrez un empire qui sera bientôt un désert... Vos terres sont
» semées dans les larmes et moissonnées dans l'affliction. »

Dans une autre occasion (1756), lorsque la France, déjà écrasée d'impôts, eut à subir le poids d'une nouvelle taxe dite du *vingtième*, le premier président de la Cour souveraine, chargée spécialement d'en diriger le recouvrement, ne craignait pas de dire respectueusement au Monarque :

« Sire, les gémissements du peuple et la voix des magistrats trou-
» veront le chemin de votre cœur. Vous ne voulez pas régner sur des
» misérables. Nous espérons, nous sommes sûrs que vous donnerez
» des ordres pour réformer les opérations ruineuses des contrôleurs

» du vingtième dans la généralité de Montauban. Puisse ce pays
» infortuné respirer un peu après les diverses vexations dont il a été
» victime! Puissent les villes n'être plus forcées à des dépenses inu-
» tiles qui les accablent, et réserver leurs ressources et leurs efforts
» pour les besoins seuls de l'Etat! Puissent surtout les laboureurs
» être affranchis du tribut désespérant des corvées! »

Ce noble langage, cette intercession touchante d'un haut magistrat en faveur des opprimés, compensent bien des vers médiocres. De pareils actes valent mieux que les meilleurs écrits. Ils expliquent la vénération universelle dont jouissait Pompignan dans le Midi; ils justifient les élans d'enthousiasme qui éclatèrent en 1745, lorsque, après la mort de son oncle, l'abbé Lefranc, Pompignan fut appelé à occuper le siége de la première présidence de la Cour des aides.

D'après des récits contemporains, son entrée à Montauban, lorsqu'il revint de Paris pour prendre possession de son siége, fut marquée par les transports de l'allégresse universelle. Des réjouissances, des démonstrations, des fêtes continuées pendant plusieurs jours témoignèrent de la joie publique. C'était une satisfaction sans mélange de voir arriver à la première position de la cité l'homme qui, dans l'exercice des fonctions d'avocat général, s'était attaché le cœur de tous ses justiciables.

M. de Pompignan demeura pendant dix années à la tête de sa Compagnie. Son assiduité aux devoirs de la magistrature ne l'empêchait pas de se livrer aux travaux littéraires qui, au fond, restaient la prédilection secrète de cet homme distingué. C'est dans cette période, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il s'occupa à polir et à ciseler ses *Poésies sacrées*, qu'il composa ses *Discours philosophiques*, qu'il revoyait ses traductions de Virgile, d'Eschyle, d'Hésiode, qu'il écrivait sa lettre à Racine fils sur les spectacles, et que, dans un autre ordre d'idées, il mettait au jour sa *Dissertation sur les biens nobles*, et ses *Observations sur le vingtième*. Dans ces derniers écrits, le Poète s'efface devant le Juriste. Le magistrat témoigne, en scrutant soigneusement les origines des biens nobles, en indiquant les causes de leur franchise, en discutant l'applicabilité du vingtième dans les généralités de Montauban et d'Auch, soumises à la juridiction de la Cour des aides, que les matières du droit public et que les principes de l'économie politique lui étaient aussi familiers que les règles de la poésie et les préceptes du beau langage. Rédiger un arrêt et composer une

ode ; parler à la fois le langage des procureurs et la langue des Muses, sont deux fonctions qui, par leur contraste même, révèlent la diversité d'aptitudes d'un esprit supérieur.

Pompignan, du reste, faisait mieux qu'honorer les Muses en secret, il voulut leur élever des autels publics dans sa ville natale. Profitant de ses relations avec M. de Saint-Florentin, il sollicita, en 1741, des lettres patentes pour obtenir l'établissement d'une Académie à Montauban. Une société littéraire existait déjà dans cette ville et tenait des séances particulières. Les instances de M. Lefranc furent couronnées du plus entier succès ; et, le 25 août 1742, quatre années avant que des lettres patentes vinssent donner à l'Académie devant laquelle j'ai l'honneur de parler sa consécration officielle, le marquis de Pompignan présidait la première séance solennelle de l'Académie de Montauban. Le fondateur de la nouvelle Compagnie, jaloux d'en inaugurer les travaux, récita dans cette première séance, une Ode qui est à la fois un remercîment au Roi et un appel aux Poètes de la contrée. — L'Académie de Montauban continua, pendant le cours du XVIIIe siècle, une existence parfois terne, parfois brillante. Ses concours n'étaient pas moins fréquentés que ceux des Académies voisines. Après la mort de Pompignan, la Compagnie proposa pour sujet du prix d'éloquence, l'éloge de son fondateur. Deux concurrents entrèrent en lice. L'un, M. de Reganhac, obtint la première palme par un discours apologétique, écrit dans le goût de l'époque, c'est-à-dire, avec plus d'enflure et d'apprêt que de véritable émotion. — Le deuxième concurrent était Bertrand Barrère de Vieuzac, alors avocat à Toulouse, Membre de notre Académie des Sciences, plus tard, député à l'Assemblée constituante et à la Convention nationale. Le lecteur n'observe pas sans curiosité le ton solennel, la forme tendue, la physionomie froidement correcte de ce morceau. Des maximes morales, des sentiments religieux, des opinions monarchiques font ressortir plus vivement le contraste entre le Barrère d'avant et le Barrère d'après 89, ou plutôt, entre M. de Vieuzac et Bertrand Barrère ; contraste, au demeurant, qui n'indique aucune duplicité, car, sous l'action d'événements aussi impétueux que ceux qui remplissent l'histoire de 1789 à 1794, le pivot intellectuel et moral des hommes se déplace sans qu'il y ait de leur part calcul ou trahison. De tels exemples feraient répéter de plus fort la maxime de Bossuet : « L'homme s'agite, Dieu le mène, » si cette maxime ne contrariait

les lois nécessaires du libre arbitre et de la responsabilité humaine.

Mais les titres académiques de M. Lefranc dépassaient l'enceinte de sa cité natale. Dès 1741, l'Académie des Jeux Floraux se l'était attaché, et, dans la séance du 3 mai de cette même année, le nouveau Mainteneur célébrait en vers les mérites de Clémence Isaure. Dans cette apologie, présentée, comme je l'ai dit précédemment, sous quatre formes poétiques différentes, l'auteur s'attachait à prouver l'existence de la restauratrice des Jeux Floraux. Dès cette époque, à ce qu'il paraît, le culte de Clémence trouvait des incrédules, et l'Académie sentait le besoin de répondre par des plaidoyers poétiques aux démonstrations historiques des iconoclastes.

Mais j'ai hâte d'arriver à un fait qui intéresse de plus près nos annales privées. Le 24 mai 1746, quand le roi Louis XV institua l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et nomma pour cette première fois aux places d'associés, il n'oublia point de mettre au nombre des membres M. Lefranc de Pompignan. L'illustre poète, dont la province entière s'enorgueillissait, figure le treizième sur la liste de la classe des Inscriptions, entre M. de Cassand et M. de Palarin, tous deux conseillers au Parlement. Lefranc nous appartient donc depuis nos origines. Il fut inscrit, sa vie durant, sur nos tables; et, lorsqu'en 1784 la mort vint le frapper, il était le doyen de la classe des Inscriptions et Belles-Lettres.

Je ne puis dire néanmoins que sa collaboration aux travaux de l'Académie fut très-active. Il n'a point publié de Mémoire dans les quatre volumes de nos collections publiés avant 89. Mais nos archives portent du moins le témoignage du zèle qu'il avait pour les intérêts de la Compagnie et du haut prix qu'il attachait à ses suffrages. Je dois à l'obligeance de notre excellent bibliothécaire, M. le docteur Desbarreaux-Bernard, la communication de quatre lettres autographes de Pompignan, qui sont la propriété de l'Académie. Toutes sont adressées à M. l'abbé de Sapte, secrétaire perpétuel de notre Compagnie. Dans la première, écrite de Pompignan, le 7 août 1750, notre illustre prédécesseur s'exprime en ces termes :

« J'ai écrit à M. Racine et lui ai annoncé une place d'académicien » associé à l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles- » Lettres de Toulouse, conformément aux assurances que vous m'avez » données que sa nomination ne souffrirait pas de difficultés. Il est » sûr qu'on ne saurait faire un choix plus convenable et plus bril-

» lant. Permettez-moi de vous prier de mettre cette affaire en règle
» avant la séparation de l'Académie. »

Il paraît que M. l'abbé de Sapte promit trop, ou du moins trop vite. Assurément il était très-glorieux pour l'Académie de Toulouse de compter au nombre de ses membres le fils de l'auteur de *Phèdre*, poëte lui-même estimé de ses contemporains ; mais il n'est jamais convenable d'engager les suffrages d'un corps avant d'avoir consulté ses dispositions. L'abbé de Sapte, en répondant, le 6 septembre 1750, au marquis de Pompignan, pour lui annoncer l'élection de Racine fils, ne lui cache pas que cette élection a rencontré quelque résistance, par ce motif que l'Académie s'était aperçue qu'on l'avait liée avant de la consulter. Ces justes susceptibilités ne froissèrent pas, au demeurant, le chantre du Poëme de *la Religion*, et deux lettres de sa main, que possèdent également nos archives, attestent le double sentiment de gratitude et d'orgueil que lui inspira l'hommage de l'Académie de Toulouse. Dans la première de ces lettres, écrite de Paris le 15 septembre 1750, Louis Racine remercie l'Académie de ses suffrages en termes très-flatteurs pour nos prédécesseurs ; dans la seconde, datée de Paris le 20 avril 1751, le nouvel élu fait à la Compagnie l'offrande de ses ouvrages. C'est donc à l'intervention du marquis de Pompignan que nous devons l'honneur de voir figurer le nom de Louis Racine sur nos tables académiques et l'avantage de posséder ses œuvres complètes dans notre bibliothèque.

Mais une ère nouvelle va s'ouvrir pour Lefranc de Pompignan. Dès 1756, à la suite d'un nouveau démêlé de la Cour des aides avec le pouvoir central, il avait résolu de résigner ses fonctions. Un riche mariage, conclu en 1757, lui permet, en augmentant considérablement sa fortune, de se vouer sans partage à son goût pour les lettres. Lefranc, quoiqu'il eût rempli avec énergie et assiduité ses devoirs de premier Président ; quoiqu'il eût même, pour le bien de ses justiciables, encouru les disgrâces royales, se sentait plus porté vers la Poésie que vers la Jurisprudence. Un secret sentiment d'ambition se mêlait peut-être à cet état de son esprit. Jusqu'ici sa réputation, brillamment éclose en 1754 dans le monde parisien, grâce au succès de *Didon*, s'était un peu confinée dans les étroites bornes de la province. Un théâtre plus vaste, une scène plus brillante sollicitaient celui dont tous les échos, depuis Cahors jusqu'à Toulouse, répétaient le nom

avec respect ou admiration. Paris et ses suffrages, l'Académie française et son brevet d'immortalité devaient apparaître à Pompignan comme le couronnement définitif d'une carrière si bien commencée. Pour son malheur, ou tout au moins pour la perte de son repos, Pompignan ne résista point à une si brillante perspective. Il se démet, décidément (en 1757), de sa charge de premier Président. Montauban s'émeut à cette nouvelle, et montre par les regrets unanimes de ses habitants l'affection dont était entouré son premier magistrat. Le Roi concède à Lefranc, démissionnaire, le titre de premier Président honoraire, et le Parlement de Toulouse, par une dérogation expresse à ses règlements qui n'accordent une telle faveur qu'aux magistrats sortis de ses rangs, nomme le marquis de Pompignan conseiller d'honneur au Parlement de notre ville.

Comblé de tous ces témoignages d'estime, Lefranc part pour Paris, et, après un premier échec, il est élu, en septembre 1759, membre de l'Académie française. La roche tarpéienne est près du Capitole. La destinée de Lefranc devait cruellement justifier cet aphorisme historique. A partir de cette heure, va commencer cette série de tribulations qui inquiétèrent la vieillesse de notre illustre compatriote, et qui, par une sorte de compensation équitable, ont ajouté, sinon au mérite, du moins à la notoriété de cet écrivain. Le Pompignan de Voltaire va paraître.

VI.

Arrivé à Paris, en 1757, avec tout l'éclat de sa réputation provinciale, Lefranc se présente une première fois, comme nous l'avons dit plus haut, à l'Académie. Par un de ces caprices dont le XVIIIe siècle n'a point de monopole, le docte corps préféra, au chantre des *Poëmes sacrés*, Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye, savant estimable qui a laissé d'utiles mémoires sur l'ancienne chevalerie, mais dont la postérité a presque oublié le nom. Ce résultat dut blesser au vif un homme accoutumé à recevoir tant d'hommages dans sa cité natale. Mais l'Académie, comme si elle eût tenu à réparer promptement ses premières rigueurs, s'empressa, dès la première vacance, d'appeler Lefranc dans son sein. En septembre 1759, M. de Maupertuis étant mort à Bâle, l'Académie nomma, par un vote unanime, M. de Pom-

pignan à sa place. — Le nouvel élu, malgré le caractère flatteur d'une telle nomination, ne se rendit pas de bonne grâce aux avances tardives de ses collègues. Contrairement à l'usage généralement adopté à cette époque, il fit attendre six mois son discours de réception. C'est le 10 mars 1760 seulement qu'il se présenta au Louvre pour lire sa harangue de récipiendaire.

Dans ce discours qui traite du caractère de l'homme de lettres et des devoirs du philosophe, Pompignan censurait amèrement les écrivains les plus fameux du dernier siècle, non en termes explicites, mais sous une forme sententieuse qui ne déguisait en rien la vivacité de l'attaque.

« Des prétentions ne sont pas des titres, disait-il dès son début ;
» c'est par le fruit des études qu'il faut juger de leur succès. On n'est
» pas précisément homme de lettres parce qu'on a lu et beaucoup
» écrit, qu'on possède les langues, qu'on a fouillé les ruines de l'an-
» tiquité, parce qu'enfin on est historien, orateur ou poëte. On n'est
» pas toujours philosophe pour avoir fait des traités de morale, sondé
» les profondeurs de la métaphysique, atteint les hauteurs de la plus
» sublime géométrie, révélé les secrets de l'histoire naturelle, deviné
» le système de l'univers. Le savant instruit, et rendu meilleur par
» ses livres, voilà l'homme de lettres ; le sage, vertueux et chrétien,
» voilà le philosophe. »

Ce langage était sévère, inattendu, peut-être hors de saison dans une Académie de philosophes, où Pompignan avait été appelé par la voix des philosophes. Mais il ne dépassait pas pourtant, malgré des allusions à Voltaire et d'Alembert, les limites extrêmes de la liberté de parole. Là où Pompignan franchit les bornes de la modération, c'est, plus loin, quand il reproche avec non moins d'amertume à l'esprit philosophique d'entretenir le mépris de la religion, l'abus de l'autorité, de fomenter l'envie des richesses, la jalousie des castes, le dédain de la noblesse, etc. Ces accusations pouvaient être sincères de la part de Lefranc ; mais c'était bien et dûment, il faut en convenir, une déclaration de guerre aux philosophes. Ceux-ci prirent la chose pour telle, et comme l'esprit, la verve, le sel et tous les aiguillons de la polémique ne manquaient point à ces spirituels joûteurs, on vit tout à coup fondre sur Pompignan un déluge de pamphlets, de sarcasmes, d'épigrammes, de quolibets dont les annales littéraires ne connaissaient pas d'exemple. Tandis que les *Quand*, les *Pour*, les

Que, les *Qui*, les *Quoi*, les *Car*, les *Ah!* les *Oh!* arrivaient en droite ligne de Ferney, Morellet publiait les *Si*, les *Pourquoi*, et introduisait Pompignan dans sa *Préface de la Comédie des philosophes*. Le public, dominé par le courant philosophique, semblait prendre parti contre le magistrat-poëte. Collé rapporte que, le 9 novembre 1760, l'un des comédiens français étant venu, suivant l'usage, annoncer qu'on jouerait le lendemain *Didon* et le *Fat puni*, le parterre en fit une application maligne à l'auteur de la tragédie; ce qui obligea à changer le spectacle du lendemain.

Pompignan sentit ses forces fléchir sous l'impétuosité de l'attaque. Quelques défenseurs officieux publièrent bien en sa faveur les *nouveaux Si et Pourquoi* (Montauban 1760), la réponse aux *Quand*, aux *Si* et aux *Pourquoi* (Bruxelles 1760), les *Si* et les *Mais* (1760), dans lesquels on essayait d'opposer l'ironie à l'ironie. Mais on sait l'habileté de Voltaire à manier l'arme du ridicule. Nul ne pouvait lui disputer la victoire sur ce terrain, et le philosophe de Ferney mettait toujours les rieurs de son côté.

Assailli de toutes parts, Pompignan porta l'expression de sa douleur aux pieds du trône. Dans son *Mémoire*, présenté au Roi le 11 mai 1760, le nouvel académicien défend avec beaucoup de dignité, non sa réputation littéraire qu'il reconnaît justiciable de la critique, mais son caractère, qu'on n'avait pas respecté, dit-il, dans l'ardeur de la polémique. Les doléances du marquis de Pompignan furent bien accueillies à la Cour, et la victime de tant de sarcasmes trouva dans le sein même de la famille royale de justes motifs de consolation. Le Roi le complimenta publiquement sur sa harangue, et la société particulière du Dauphin qui donnait, au milieu d'une Cour dissolue, l'exemple de la piété et des habitudes dévotes, accueillit l'ennemi des philosophes avec un empressement peut-être calculé. Sur ces entrefaites, le Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, et héritier présomptif de la couronne, étant mort prématurément à l'âge de huit ans, Pompignan, devenu l'un des familiers de la maison du Prince, fut chargé d'écrire l'éloge de l'enfant royal. Le panégyriste se tira de cette tâche difficile avec son talent habituel. Il est toujours malaisé de louer, sans tomber dans la flatterie, une mémoire royale; mais l'embarras augmente lorsque le sujet du panégyrique est une créature à peine éclose à la vie intellectuelle.

La pieuse complaisance de Lefranc, jointe au redoublement d'at-

taques qu'il dirige dans ce nouvel écrit contre la fausse philosophie, a laissé croire qu'il avait conçu l'espoir d'être nommé précepteur de l'héritier du trône, et que cette secrète ambition n'avait pas été étrangère à son zèle militant contre les Encyclopédistes. Ajoutons que ceci n'est qu'une présomption, et que rien n'établit la réalité de ce calcul. Excepté la traduction de la *Prière universelle* de Pope, que même il prend soin de représenter comme un jeu d'esprit et non comme une adhésion au déisme, Pompignan n'a produit que des écrits pénétrés de l'esprit chrétien. Il n'eut donc qu'à suivre l'impulsion ordinaire de ses sentiments pour prendre dans son *Discours à l'Académie* et dans son *Eloge du Duc de Bourgogne* l'attitude qui fut la sienne. On peut reprocher à l'attaque d'avoir été imprudente, inopportune, mal fondée, non d'avoir manqué de sincérité.

Mais, après ce double éclat, c'en était fait du repos de Pompignan. Le parti philosophique l'avait voué aux colères de ses adeptes, et pas un jour ne se passa qu'un trait malin ne vînt s'ajouter aux traits de la veille. Il serait ici presque déplacé de rapporter les boutades que la malice de Voltaire aiguisait contre son ennemi. Le recueil des *Facéties parisiennes* en déborde. Le *Russe à Paris*, la *Vanité*, le *Pauvre diable*, renferment des sarcasmes qui perpétuent à la fois le souvenir de l'agresseur et celui de la victime. Jean-George Lefranc, frère de l'académicien, et prélat fort estimé, fut enveloppé par l'impitoyable railleur dans la disgrâce de son aîné. Pour se venger d'un mandement dans lequel ce Lefranc, évêque du Puy, attaquait le patriarche de Ferney, ce dernier écrit : (*Lettre d'un quaker à Jean-George Lefranc, etc.*)

Simon Lefranc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le vieux Testament ;
Simon le forge très durement ;
Mais pour la prose, écrite horriblement,
Simon le cède à son puiné Jean-George.

Il n'y aurait ici nul profit à multiplier des citations inspirées par les ressentiments de la lutte, et que la postérité n'a pas toutes ratifiées. Ainsi, quand Voltaire écrivait encore :

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré pendant sa vie?

C'est qu'en prophète il prévoyait
Qu'un jour Lefranc le traduirait.

il aiguisait un trait d'esprit, mais rien de plus. Les générations littéraires n'en devaient pas moins parler avec estime d'un poëte qui apporta des facultés éminentes et un zèle soutenu à l'interprétation poétique des Livres saints.

Dégoûté par tant d'attaques de la vie parisienne, le marquis de Pompignan se retira bientôt dans sa province, où, avec le calme de l'étude, il retrouva des joies sans mélange et des hommages sans fiel. Vivant dans son château de Pompignan, d'où, par un ciel serein, la vue domine les rives fertiles de la Garonne, il s'applique à former une riche bibliothèque provenant de celle du grand Racine, et dont a hérité en partie la collection municipale de la ville de Toulouse, à dessiner des jardins, et surtout à répandre des bienfaits autour de lui. Si parfois il eût prêté l'oreille aux bruits venus du dehors, il aurait pu entendre un éclat de rire où résonnait encore son nom. Son redoutable ennemi ne devait lâcher prise qu'à la mort. Le 30 mai 1778, Pompignan put se croire à l'abri des traits de l'impitoyable rieur. Ce jour là, en effet, Arouet de Voltaire entrait dans l'immortalité de sa gloire, de son génie, de ses colères et de ses injustices. Le bien et le mal qu'il avait faits devaient se perpétuer avec le souvenir d'un nom désormais impérissable.

Lefranc, calme et digne dans sa retraite, ne prononçait jamais le nom de ses ennemis. Appliqué aux travaux de sa première profession, il publiait, en 1771, les *Considérations sur la révolution de l'ordre civil et judiciaire*; il veillait à la réédition de ses livres et construisait à ses frais l'église de Pompignan. C'est le 1er novembre 1784 que la mort vint le trouver et qu'elle le trouva prêt à subir avec courage la dernière épreuve de sa vie terrestre. On dit qu'avant de mourir il prononça d'un ton pénétré les paroles suivantes : « Je pardonne de » bon cœur, sans restriction, et dans la plénitude de mon âme, à » toutes les personnes qui m'ont si amèrement affligé. »

Nobles paroles qui valent bien une épigramme, et qui prouvent que si, par l'esprit, Pompignan fut inférieur à Voltaire, il lui fut peut-être supérieur par la générosité chrétienne de ses sentiments.

Tel fut cet homme sous son double aspect, littéraire et juridique. Poëte, Pompignan occupe un rang honorable parmi les auteurs de se—

cond ordre. L'inspiration le caressa de son souffle dans deux ou trois occasions, et lui dicta des strophes immortelles, qui sont restées dans toutes les mémoires. Mais ce bonheur passager ne suffit pas pour élever un homme au premier rang. La continuité dans l'inspiration atteste seule les grandes facultés, et seule crée les réputations de premier ordre.

Magistrat, Lefranc fut le *vir bonus* par excellence. Animé d'un véritable sentiment de protection pour le peuple, il attaqua de front les abus et concilia toujours ses devoirs envers le trône avec son amour du droit et de la justice. La Cour ne trouva jamais en lui un instrument de ses exigences fiscales, et, sous ce rapport, le premier Président de la Cour des aides mérite l'estime et le respect de la postérité.

Dans sa lutte contre les philosophes, Pompignan combattait moins l'esprit de réforme que le prosélytisme révolutionnaire. Comme magistrat, il avait prouvé son zèle à favoriser le progrès utile; comme académicien, il attaqua de bonne foi des doctrines qui lui semblaient compromettre sa foi politique et religieuse. C'est pour cela que nous l'avons appelé, au commencement de cette étude et que nous l'appelons, en finissant, malgré l'étrangeté du mot, un homme de justemilieu.

En somme, Lefranc de Pompignan, jugé sans prévention, fut sinon un grand esprit, du moins un poëte de talent, un magistrat de caractère et un homme de bien.

Son souvenir doit rester cher non seulement à la ville de Montauban qui l'a vu naître, mais encore à Toulouse et à nos Académies, dont, par le fait d'une double adoption, il demeure l'une des gloires domestiques.

Émile Vaïsse.

30 avril 1863.

LETTRES INÉDITES DE CHARLES IX ET DE CATHERINE DE MÉDICIS AUX CAPITOULS DE TOULOUSE.

Les originaux des lettres que nous publions aujourd'hui font partie des archives municipales de la ville. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Eug. Lapierre, archiviste-adjoint du département. Outre l'importance que présentent ces lettres, au point de vue de l'histoire de Toulouse, leur publication paraîtra fort à propos au moment où il se prépare, sous la direction de M. le comte de la Ferrière, une grande édition des *Lettres de Catherine de Médicis*.

—

A Messieurs les Cappitoulz de la ville de Tholose.

(Liasse 19, n° 9.)

Messieurs, ayant esté advertie par le trésorier général de Tholose Portal de la bonne volonté et affection que vous portez es affaires du Roy mon seigneur et de l'honneste response que suivant cela vous luy avez faicte sur les choses qu'il vous a remonstrées de sa part, ainsi qu'il luy avoyt esté par luy commandé, je ne veulx oublyer à vous en remercyer bien fort et pareillement à vous adviser que je n'ay failli à le luy faire entendre, et pour ce, messieurs, qu'il est besoing que le dict seigneur soit par voz bons moyens et facultez promptement secouru en ses dites affaires, et aussi qu'il a faict estat certain des deniers qui proviendront tant de l'engaigement qu'il vous a faict de son domaine pour le payement des gens de guerre, qu'il a présentement à son service, que aussi du rachapt des rentes foncières ; je vous prie que en continuant ceste bonne volonté vous donniez ordre de dilligenter le recouvrement des dicts deniers de façon qu'ils puissent

estre receuz au terme qu'il vous a esté mandé, et de tant plus vous y userez de dilligence, d'autant vous luy ferez service à propos et à moy tres agréable priant Dieu, messieurs, qu'il vous ait en sa saincte et digne garde.

Escript à St Germain en Laye le IIIe jour de septembre 1553.

CATERINE.

BURGENSIS.

(Cachet aux armes de France sur papier.)

—

A Messieurs les Cappitoulz de la ville de Thoulouse.

(Liasse 19, n° 19.)

Messieurs, j'ay veu ce que vous m'avez escript du XXVIe du passé, et quant a ce que la cour du Parlement de Thoulouze a ordonnée sur la publication des deux declarations de l'Eedict (*sic*) de pacification, que pour le regard des baptêmes et sépultures, la ville et gardiaige du dict Thoulouze se voyt resglée et sy observeroyt la mesme forme qu'il faict en celle de Paris, je vous ay bien voulu fere entendre par la presente que c'est chose que le Roy monsieur mon fils et moy avons trouvé tres bonne ; voullons et entendons que cela s'observe jusques à ce que estant sur les lieux *comme nous espérons y aller bien-tost ;* et ayant ouy les remonstrances de ceulx qui s'en pourroient doulloir, nous y pourvoyons ainsy que verrons bon estre. Cependant nous vous recommandons le repos, unyon et pacification de la dicte ville, affin que en nostre arrivée par della, toutes choses y soyent mieulx disposées nous recevoir. Priant Dieu qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde. Escript a l'Estoille, le Xe jour de septembre 1564.

CATERINE.

ROBERLET.

(Reçue le 29 du mois. Cachet aux armes de France et des Médicis).

—

A Messieurs les Cappitoulz de la ville de Thoulouze.

(Liasse 19, n° 25.)

Messieurs, vous faisant presentement le Roy monsieur mon fils scavoir par la lettre qu'il vous a escript l'intention qu'il a que les responces et arrestz mis sur les articles qui lui ont esté présentés de

vostre part par vos depputez soient gardez et entretenuz doresnavant, je l'ay bien voulu acompaigner de ce mot pour vous prier, messieurs, d'iceulx entretenir, garder et observer, sans y contrevenir cy après en quelque manière que ce soit, tout ainsi que si sur chacun d'iceulx il avoyt esté expedyé particulières provisions, et m'assurant que ny ferez faulte pour le bien de son service, je ne vous en feray plus long discours, si ce n'est pour vous dire qu'en ce faisant, vous ferez chose que le Roy mon dict seigneur et fils et moy aurons bien fort agréable. Priant Dieu, etc.....

Château de Boullongne, le XXIIIe jour de juillet 1568.

CATERINE.

—

A nos très chers et bien aimez les Cappitoulz de nostre ville de Thoulouze.

(Liasse 19, n° 33).

DE PAR LE ROY.

Tres chers et bien aimez, nous avons avecq tres grand contentement entendu le bon debvoir que vous avez rendu à pourveoir aux choses qui estoient nécessaires pour le salut et conservation de nostre ville de Thoulouze, sur la nouvelle advenue par de là de l'exécution faicte en la personne de l'admiral et aultres. Ce qui a respondu à l'expectation que nous avons toujours eue de vostre bonne volonté au bien de nostre service et salut de la chose publique, en quoy nous vous prions continuer comme avez bien commencé ; nous escripvons présentement aux gens tenant nostre Cour de Parlement au dict Thoulouze nostre intention sur ce qui nous semble estre nécessaire pour la continuation de vostre bien et repos, laquelle ils vous feront entendre, estans asseurez que de vostre part vous vous y emploierez, de sorte que nous en recevrons toute satisfaction, et neantmoins nous avons bien voulu vous exhorter encore particulièrement comme à chose de laquelle depend vostre salut et repos.

Donné à Paris, le XXIe jour de sept. 1572.

CHARLES.

—

A Messieurs les Cappitoulz, Conseillers, Maire et Echevins de la ville de Tholose.

(Liasse 19, nº 44.)

Messieurs, vous verrez par la lettre que le Roy monsieur mon fils vous escript presentement le contentement qu'il a receu à son arrivée d'entendre la bonne affection en laquelle vous avez tousiours continué jusques icy en ce qui a touché son service ; marry toutes foys de ce qui est advenu de la prinse de la ville de Castres, mais d'aultant qu'il scait tres bien n'estre procédé que par la meschanceté des rebelles, qui journellement taschent à surprendre tout ce qu'ilz peuvent sans avoir esgard à ce qui est du debvoir du subiect envers son prince; il vous a bien voulu escrire et moy particulierement pour vous asseurer aussi de la bonne volonté qu'il a d'embrasser tout ce qui vous touchera avec telle dévotion que vous le scauriez désirer, espérant qu'avec le zèle que vous avez à son dict service et la prudence et sage conduicte du sieur de Joyeuse, toutes choses seront maintenues et conservées en vostre dicte ville selon son intention, et que vous continuerez aussi en iceluy tout ainsi que vous avez accoustumé. Quoy faisant, oultre le désir qu'il a de vous gratiffier en tout ce qu'il pourra, vous vous pouvez asseurer que je tiendrai tousiours la main pour vous en tant ce qu'il sera possible, et à tout je prieray le Créateur, messieurs, qu'il vous ait en sa saincte et digne garde.

Escript à Lyon, le xxiiᵉ jour de septembre 1574.

CATERINE.

—

A Messieurs les Cappitoulz de la ville de Thoulouze.

(Liasse 19, nº 53).

Messieurs, s'en retournant par de la Mᵉ Sauxon de La Croix, vostre délégué, pour assister aux Estats généraulx qui ont dernierement esté tenuz à Bloys, je vous ay bien voullu escripre la présente pour vous tesmoigner qu'il s'est fort bien acquicté de la charge que vous luy avez donnée, au contantement du Roy Monsieur mon fils et de moy ; et pour ce que vous entendrez de luy les causes du retardement des responses des cahiers généraulx, je ne vous en diray autre chose. Priant Dieu, Messieurs, vous tenir en sa saincte garde.

Escript à Chenonceau, le xxᵉ may 1577,

CATERINE.

CHANTEREAU.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES SARRAZINS EN ESPAGNE, ET DE LEURS INVASIONS EN FRANCE.

(CRITIQUE DES SOURCES).

I.

Les invasions des Sarrazins en France ne sont que le résultat de la conquête de l'Espagne par les lieutenants des califes de Damas. Cette conquête est donc le fait générateur que les historiens sont tenus de mettre d'abord en lumière, sous peine de ne pouvoir expliquer à suffisance les événements qui en découlent. Faute d'un pareil travail, il est bien des choses qui demeureront toujours obscures, sinon complètement inintelligibles. On ne comprendra jamais à fond le caractère spécial de l'occupation de la Péninsule ibérienne par les Musulmans, leurs incursions et leurs établissements au nord des Pyrénées, la réaction incessante des populations indigènes contre les vainqueurs, la formation des petits royaumes chrétiens, la participation des grands feudataires du midi de la France aux expéditions contre les Maures, les alliances politiques qui en furent le résultat, et surtout le rôle héroïque de l'Eglise qui, dès le commencement du VIe siècle, refoula les Wisigoths ariens par-delà les monts, pour les soumettre bientôt à la croyance commune, préludant ainsi par cette rédemption catholique et nationale, à la pleine et définitive revendication de la patrie contre les disciples du Koran. Pas davantage, on ne saisira l'action directement ou indirectement exercée par l'élément sarrazin sur les mœurs, la chevalerie, la littérature, la constitution civile et canonique, le droit coutumier, le régime féodal et municipal, en un mot sur l'état social de l'Espagne, et d'une partie de l'Aquitaine et du Languedoc.

Il faut bien l'avouer, des causes diverses et prolongées ont jusqu'à présent paralysé les entreprises des historiens généraux de la France et de la Péninsule, et il ne paraît pas que les œuvres d'ensemble les

plus récentes aient encore obtenu, en ce point important, un avantage absolu sur les publications antérieures. Naturellement, les annalistes provinciaux des deux pays ont dû pâtir aussi d'un pareil état de choses, et ils n'ont pas pu assez étudier en lui-même le fait capital et dominateur de l'arrivée des Musulmans, pour y rattacher, autant qu'il le fallait, les accidents particuliers qui relèvent de leur sujet. Proportion des genres gardée, les imperfections du P. Mariana, de Ferreras, de Florez et Risco, des frères Sainte-Marthe, de Fleury, du P. Daniel, du P. Masdeu, de Dom Rivet et de ses continuateurs, de Dom Bouquet, des Bollandistes, de MM. Aschbach (1), Schæfer, Romey, Rossew Saint-Hilaire, Michelet et Henri Martin, se retrouvent dans les travaux plus circonscrits de Moralès, Zurita, Sandoval, Blanca, Garibay, Briz Martinez, Marca, Favyn, Bouche, Papon, les Bénédictins du Languedoc, Llorente, Bofarull, Yanguas, Fauriel et de Circourt. Evidemment, tous ces écrivains illustres ou recommandables n'auraient pas donné contre le même écueil, s'il leur avait été possible de l'éviter. Le travailleur le plus modeste possède aujourd'hui, sur l'occupation et les invasions sarrazines, des lumières qui ont manqué aux maîtres de la science, et il faut rapporter tout l'honneur de cette conquête au progrès des travaux de critique et de philologie orientales qui se poursuivent depuis plus d'un siècle, et qui ont rendu le double service de mettre au jour bien des documents précieux, tout en infirmant à jamais plus d'un témoignage naguère encore accepté sans conteste. Les récits des écrivains arabes ont révélé parfois des faits entièrement nouveaux, et ils ont surtout fourni les moyens de compléter et de contrôler les vieilles chroniques chrétiennes. Grâce à la publication originale de plusieurs histoires musulmanes, à la traduction de quelques-unes, aux extraits, analyses et citations de celles qui sont encore inédites, les historiens contemporains de la France et de l'Espagne ont maintenant, pour la période qui nous occupe, des matériaux autrement nombreux et solides que ceux dont on disposait, il n'y a pas plus de trente ans. Il n'est pas question d'examiner, dans ce travail, si nos voisins d'outre-monts verront ces matériaux augmenter en quantité et importance, et si les événements qui commencent à la conquête des Almoravides seront étudiés un jour avec autant de soin

(1) *Geschichte der Westgothen.* In-8°. Francfort-sur-le-Mein, 1827.

que ceux qui l'ont précédée. Cette question n'a, pour nous, qu'un intérêt secondaire. Mais, sauf la découverte fort peu probable d'autres récits contemporains, on peut affirmer déjà que la science possède, à très peu de chose près, et tant du côté des écrivains indigènes que de celui des orientaux, tous les renseignements, non pas désirables mais existants, sur le premier établissement des Sarrazins dans la Péninsule, et sur leurs incursions dans le midi de la Gaule. Là-dessus, les historiens généraux et provinciaux de la France sont désormais tenus de travailler sur nouveaux frais, et d'examiner ces invasions dans leurs causes comme dans leurs accidents, en mettant à profit les traductions et les travaux des Cardonne, des Casiri, des de Guignes, des Dolbi, des de Sacy, des Quatremère de Quincy, de Murphy, de Bulmer, de Bourke, et de MM. Reinaud, de Caussin de Perceval, Desvergers, de Gayangos, Amari, de Slane, Ernest Renan et Dozy.

Engagé moi-même, depuis plusieurs années, dans l'étude du passé du Sud-Ouest de la France, je compris, presque d'emblée, que je ne pouvais légitimement entreprendre le récit des faits, qu'après m'être d'abord occupé de la critique des sources, de la solution de nombreux problèmes d'histoire civile et ecclésiastique, et de cette série d'invasions d'Euskes, de Gaulois, de Romains, de Wandales et d'Alains, de Wisigoths, de Franks, de Wascons navarrais, de Sarrazins et de Normands, qui marquent d'un caractère si tragique les destinées de l'Aquitaine. Quand le cours forcément irrégulier de ces recherches me conduisit à m'inquiéter des Sarrazins, je dus songer, tout d'abord, à prendre pour guide, pour tout ce qui relève des écrivains orientaux, le travail si complet et si spécial de M. Reinaud. Mais le savant auteur des *Invasions des Sarrazins en France* ne parle point de ce qui s'était passé auparavant en Espagne. Là-dessus, je partageais complètement l'erreur commune sur la *Historia de la Dominacion de los Arabes en Espana,* de Don Jose Antonio Conde. Cette erreur, si accréditée chez nous par l'autorité de M. Fauriel, ne va pas moins qu'à créer, au profit de ce livre, une véritable dictature sur la matière, et à l'imposer, comme un texte indiscutable et sacré, à tous ceux que l'insuffisance ou le défaut absolu des connaissances en philologie orientale, obligent de procéder par voie de certitude indirecte. Sous cette influence, j'allais donc m'en rapporter à peu près aveuglément à Conde, sauf une rapide lecture de l'ouvrage plus récent de Don Pasqual de Guayangos, et jugeant d'ailleurs superflu de recourir aux

travaux de Cardonne, de Casiri, de Dolbi, de Faustino Borbon, de Murphy, de Bourke et de Bulmer, que je croyais dépassés. Heureusement que mon ami M. Léonce Couture, dont personne n'est à même d'apprécier autant que moi l'érudition aussi inépuisable que la complaisance, m'avertit, quand il était encore temps, et me signala les dernières publications de M. Reinhart Dozy, professeur à l'université de Leyde. Les travaux du docte arabisant, furent pour mon esprit comme une véritable et subite illumination, et, du point de vue supérieur où ils me plaçaient, je pus enfin me rendre compte de la série des travaux de critique et d'histoire entrepris depuis MM. Cardonne et de Guignes jusqu'à nos jours. Presque en même temps, un heureux hasard me faisait reprendre avec un jeune orientaliste français d'anciens rapports d'intimité, et je me trouvais ainsi en situation de faire traduire tous les passages des écrivains musulmans dont je pouvais avoir besoin. L'avouerai-je pour son éloge et ma confusion, les premiers de ces travaux, entrepris à la condition expresse de ne nommer le traducteur qu'après y avoir été autorisé, excitèrent en moi des doutes et des scrupules, d'ailleurs bien excusables chez un Gascon. Mais je dus me rendre bien vite devant l'évidence, et devant l'autorité d'un de nos arabisants les plus célèbres, que j'avais fait consulter discrètement sur l'objet de mes inquiétudes. Je me trouvai donc à même de reprendre mes études avec des avantages auparavant inespérés; car je pouvais désormais consulter directement les annalistes chrétiens, et les contrôler, moyennant certitude indirecte mais suffisante, par les chroniqueurs arabes.

Il m'a semblé que cet essai de critique des sources pouvait offrir quelque intérêt, surtout au point de vue de l'histoire générale et provinciale du midi de la France, et qu'il rentrait par conséquent dans l'ordre d'études dont la *Revue de Toulouse* est l'expression la plus justement accréditée. Nous allons donc examiner séparément, au point de vue de l'occupation et des invasions sarrazines, la valeur respective des récits occidentaux et orientaux, en signalant, au sujet des premiers, les inconvénients qui ont longtemps résulté de cet ordre unique de témoignages, et en déterminant, à propos des seconds, les principales phases du mouvement critique et philologique, qui a mis enfin, au service de l'histoire, de nouveaux et importants moyens d'information et de contrôle. Il ne nous restera plus ensuite qu'à préparer l'intelligence des invasions des Musulmans en France, par

un tableau de la conquête de l'Espagne, précédé de l'étude rapide des causes qui marquèrent d'abord la religion de Mahomet d'un caractère si énergique et si menaçant de prosélytisme et d'envahissement, pour l'abandonner enfin à cette stérilité, chaque jour plus incurable et plus manifeste devant la loi divine de Jésus-Christ.

II.

Les chroniqueurs chrétiens qui ont traité de la conquête de la Péninsule par les Sarrazins, et de leurs invasions au-delà des Pyrénées, sont assurément fort nombreux; mais je n'ai, par bonheur, à m'inquiéter que des écrivains espagnols. On est fixé depuis longtemps, en effet, sur la véritable valeur historique des Annales de Metz, de la Chronique de Moissac, du continuateur de Frédégaire, d'Eginhard, d'Ermold le Noir, de la vie de Louis-le-Débonnaire par l'Astronome, etc... insérés dans le vaste recueil des *Scriptores Rerum Gallicarum* de Dom Bouquet. Il en est de même des publications de Mabillon, *Annales Benedictini* et *Acta Sanctorum Sancti Ordinis Sancti Benedicti*, des documents contenus dans le *Spicilége* de Dom d'Achery, des récits de Paul Diacre, Luitprand et autres, édités dans les *Rerum Italicarum Scriptores*, de Muratori. Grâce aux travaux de cette série d'illustres érudits, bénédictins, jésuites et laïques, qui commence avant Baluze et Duchesne, et s'arrête à M. Pertz, on marche ici sur un terrain presque toujours ferme et solide. L'influence de l'élément arabe sur la littérature espagnole et sur la formation des romans épiques du midi de la France, se trouve suffisamment appréciée dans les écrits de Raynouard, W. de Schlegel, Ticknor, Fauriel, les continuateurs de Dom Rivet, et dans les publications plus récentes de MM. Frédéric Diez, Eugenio de Ochoa et Dozy. En recueillant et en commentant les légendes et traditions de l'Edda, des Niebelungen et du cycle kymrique, l'école allemande d'une part, et de l'autre Myvyr, le docteur Owen, lady Charlotte Guest, le Révérend Th. Price, MM. A. Maury, Ern. Renan, Ed. Williams, le vicomte Hersart de La Villemarqué, P. Paris et Ch. d'Héricault, ont dégagé l'épopée méridionale de toutes ses parties hétérogènes, et contribué ainsi à lui rendre, *a contrario*, son véritable caractère.

Tant s'en faut cependant, que la critique des sources chrétiennes

soit encore aussi complète qu'on pourrait le désirer. Les diverses histoires provinciales de notre Midi, et le recueil des Bollandistes, contiennent une masse de renseignements hagiographiques et profanes, qu'il ne sera légitime d'utiliser qu'après leur avoir fait subir un contrôle attentif et sévère. Peut-être me trouverai-je bientôt engagé moi-même, et presque à mon corps défendant, dans l'examen de tous les documents de cette nature, qui se rapportent à l'histoire du Sud-Ouest; mais il s'agit maintenant des chroniqueurs chrétiens de l'Espagne.

Le plus ancien de ces chroniqueurs, et le seul qui ait été témoin de la venue des Arabes ou Syriens dans la Péninsule, est celui que l'on connaît généralement sous le nom d'Isidore de Béja. Jusqu'à ces derniers temps, on avait cru qu'il était évêque de cette ville, mais M. Dozy a démontré le peu de fondement de cette opinion (1). Cette erreur générale, ainsi qu'il l'explique, a sans doute été accréditée sur la foi d'un index annexé à un cahier terminé au XIe siècle, et connu sous le nom de *manuscrit d'Oviédo*. Ce manuscrit contient, avec beaucoup d'autres documents, les œuvres d'Isidore, évêque de Séville (*Isidorus Hispalensis*). Dans l'index, le copiste aura omis la syllabe initiale *His*, et écrit *Pacensis* au lieu de *Palensis* : — *Isidorus Pacensis Ecclesiæ Episcopus* (2). Mais comment conclure de là qu'il a existé un Isidore, évêque de Béja, qui serait précisément l'auteur de la chronique qui nous occupe, surtout quand le manuscrit d'Oviédo ne contient pas aujourd'hui le document signalé par l'index? Si Vasco a visé une pièce toute pareille, en l'attribuant aussi à Isidore de Béja, il est probable que ce n'était là qu'une copie, où le nom de l'auteur présumé avait été transcrit, sous l'influence d'une erreur si longtemps universelle. Il demeure donc démontré que notre écrivain n'était point évêque; mais il est fort possible qu'il se nommât réellement Isidore, car ce nom se retrouve dans divers manuscrits anciens. Cette inexactitude ainsi prouvée et réparée, je ne vois désormais nul inconvénient à continuer à ce chroniqueur le nom d'Isidore de Béja, afin de le distinguer d'Isidore de Séville. M. Dozy, dont les ouvrages m'ont fourni, pour ce travail, tant d'indications précieuses, et donné

(1) Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge*, t. I, p. 2 et suiv.

(2) *Espana Sagrada*, par Florez, Risco, etc., t. IV, p. 200.

les moyens de relever diverses erreurs échappées aux auteurs de l'*Espana Sagrada* et au P. Masdeu, tient pour certain qu'Isidore était né dans le midi de l'Espagne. Le savant professeur conjecture, en outre, et avec grande vraisemblance, qu'il écrivait à Cordoue, car il est question, dans ses écrits, de divers événements arrivés en cette ville, et racontés avec une complaisance et une étendue qui donnent à croire que l'auteur en a été lui-même témoin.

Quoi qu'il en soit du nom, de la patrie, et de la résidence véritables de cet historien, il est certain que ce qui nous reste de lui a été composé en 754. Son ouvrage est écrit dans cette prose latine, irrégulièrement coupée de rimes et d'assonnances, qui demeura si longtemps en usage dans l'Espagne wisigothique. A cet inconvénient, ajoutez encore ceux qui résultent de l'incorrection, de l'enflure du style ou des fautes des copistes ; en voilà certainement plus qu'il n'en faut pour expliquer comment la chronique d'Isidore de Béja fourmille de passages obscurs ou complètement inintelligibles. M. Dozy n'en a relèvé et restitué, dans sa notice, que juste ce qu'il faut pour nous faire regretter qu'un homme de son érudition et de sa sagacité n'ait pas poussé l'entreprise jusqu'au bout.

Malgré toutes ses imperfections, ce document historique n'en est pas moins fort précieux, et fait pour donner de vifs regrets de la perte de quelques ouvrages du même auteur. Les autres écrivains arabes et chrétiens n'ont écrit que beaucoup plus tard, et sur des traditions arabes très-altérées. Isidore, au contraire, a vu l'Espagne des Wisigoths, les victoires et l'établissement des Sarrazins, les guerres civiles qui s'élevèrent entre les vainqueurs avant la venue d'Abdérame Ier ; il nous a transmis, plus ou moins défigurés, les noms des chefs ou émirs qui dominèrent sur la Péninsule, jusqu'à la septième année du commandement de Jusef el Fehri (754 de J.-C.). C'est donc à cette source contemporaine qu'il est permis de puiser directement les courtes, mais les seules informations qui nous restent, sur les dernières années de la monarchie de Roderic, les conquêtes de Târic et de ses successeurs, les formes de l'occupation nouvelle, la condition des peuples soumis, en un mot sur l'ordre de faits qui finit par la ruine de l'ancien ordre politique et ecclésiastique, ou sur celui qui commence avec la conquête des Musulmans.

L'anéantissement presque absolu de toute culture latine dans le nord

de l'Espagne, fut une des plus naturelles et des plus immédiates conséquences du nouveau régime. A peine les montagnards de la Galice et des Asturies sauvèrent-ils, avec leur indépendance bientôt revendiquée, quelques vestiges de la civilisation romano-wisigothique. Mais que sont la littérature et les arts, au prix de l'indépendance et de la liberté ? Comme tous les peuples héroïques, ceux-ci se montrèrent longtemps plus soucieux de préparer et d'assurer leurs destinées, que de raconter leurs exploits. Ils n'ont point écrit l'histoire, mais ils l'ont créée à la pointe de leurs lances, au tranchant de leurs épées ; ils ont fait œuvre de mâles et de soldats, et je connais d'obscurs explorateurs du passé, qui donneraient volontiers l'immortalité d'un Tacite ou d'un Montesquieu, pour le trépas ignoré du dernier de ces *Ricos Ombres* et de ces pâtres. Réduits à quelques cantons, retranchés dans leurs gorges sauvages et sur leurs rochers stériles, ils y gardèrent intact l'indomptable génie de la résistance ibérienne, et le sentiment de ce droit autochtone, qui proclame contre l'ennemi l'éternelle revendication. Agiles et sobres piétons, cavaliers aux solides et infatigables montures, ils sortaient par petites bandes de leurs retraites, se ruaient à l'improviste sur l'ennemi, distribuant les terres conquises aux plus vaillants, aujourd'hui maîtres des montagnes de Sobrarbe, et demain de celles d'Aynsa (1).

Après Isidore de Béja, l'Espagne chrétienne demeura donc sans historiens pendant cent-soixante-dix ans. C'est ce qui résulte du témoignage formel d'un écrivain du IXe siècle, Sébastien de Salamanque.

Le peu de renseignements que l'on possède sur cette longue période, consistent dans des traditions orales, postérieurement recueillies par les chroniqueurs, ou consignées dans des chartes et autres documents anciens, insérés dans l'*Espana sagrada*, le grand ouvrage de Yépès, le *Viaje literario a las Iglesias de Espana* de Villanueva,

(1) Entonces se perdio España entro a los puertos sino en Galicia e las Asturias e daca Alava, Bizcaia e dotra part Bastan e la Berrueza Deierri e en Anso e sobre lacca e encara en Roncal e en Sarraz e en Sobrarbe e en Ansa et en estas montayñas se alçaron muy pocas gentes e dieron se a pies asciendo cavalgadas e pusieron se a cavaillo e partian los bienes a los mas eforçados entroa que fueron en estas montayñas d'Aynsa e de Sobrarbe que eran mas de CCC. à cavayllo..... E despues eleyron Rey al Rey D. Pelayo que ful del linage de Godos e guerreo de las Asturias a los Moros e de todas las montañas. *Préambule du Fuero de Sobrarbe.*

les annalistes provinciaux, particulièrement ceux qui sont imprimés dans l'*Hispania Illustrata* de Schott, le recueil de *Fueros* de M. Muñoz, etc., etc. Pour rencontrer des essais de quelque suite et de quelque étendue, il faut descendre jusqu'au règne d'Alfonse III (866-910). C'est alors que furent écrites la Chronique de Sébastien de Salamanque, et le *Chronicon Albendense* attribué au moine Vigila. Le premier de ces travaux fut commencé en 881 et repris en 883 ; il s'arrête en 886, et a été inséré dans le tome XIII de l'*Espana Sagrada*. C'est aussi dans le même tome qu'on peut lire la chronique d'Albelda, qui va jusqu'en 993. Les deux narrateurs ignoraient complètement l'existence du livre d'Isidore de Béjà, et il en fut de même pour tous les écrivains du Nord de la Péninsule, jusqu'au XIIIe siècle, où il fut enfin utilisé par Roderic de Tolède et Lucas de Tuy. Dépourvus, sur l'époque de la conquête sarrazine, de renseignements positifs, Sébastien et le moine d'Albelda, durent nécessairement recourir à la tradition verbale, aux souvenirs des anciens. Mais dans un intervalle de près de deux siècles, cette tradition s'était singulièrement éloignée de la vérité historique, et elle avait revêtu, sous l'influence des idées ecclésiastiques et nationales d'alors, un caractère tout particulier.

C'est le propre de l'humanité, de regarder les calamités publiques comme l'expiation de grands crimes, et le signe de la colère de Dieu. Contre ce penchant inné, les déclamations de l'épicuréisme et du stoïcisme seront toujours impuissantes, et il prévaudra éternellement comme la marque indélébile de la moralité et de la noblesse de notre race. La sombre légende thébaine nous parle de l'implacable Destin acharné contre la maison de Laïus; mais ce récit solitaire est à jamais resté comme un objet d'étonnement et d'horreur. L'idée de repentir et de réparation n'en est pas moins notre commun patrimoine, et l'histoire sacrée et profane s'accorde à nous montrer les nations vaincues, se relevant plus grandes et plus fortes par la volonté d'apaiser le courroux céleste. La terrible sentence de l'Ecriture, *stipendium peccati mors*, apparaît encore, mais altérée dans les guerres, les famines, les captivités, les abaissements, et tous les fléaux amassés sur la tête des peuples par la vengeance des Dieux. — Dans Homère, le prêtre Chrysès, outragé par Agamemnon, implore le secours d'Apollon. Phébus irrité s'élance des sommets de l'Olympe, l'arc et le carquois à l'épaule. Ses flèches entrechoquées font un bruit lugubre; il marche semblable à la nuit. Le voilà qui s'assied

et qui bande son arme contre les vaisseaux des Grecs ; le trait d'argent part avec un sifflement horrible, et déjà gisent à terre les mulets et les chiens vigilants. Un dard plus acéré s'échappe, et, dans le camp, les bûchers des morts brûlent nuit et jour.

Pour être lavé de ses souillures et de ses impiétés, pour renaître à la joie et à la vie, il faut avoir été précipité jusqu'au plus profond des abîmes de l'abattement et du désespoir. Il faut avoir vu tomber ses frères et ses proches, disperser aux quatre vents du ciel les débris de ses autels et de ses foyers, et souffert, dans son corps et dans son âme, tout ce que l'homme peut supporter sans mourir. *Cum infirmor, tunc potens sum.* C'est quand ils ont crié merci à Dieu, quand ils ont épuisé, jusqu'à la dernière goutte, la divine amertume du remords et de l'expiation, que les peuples recouvrent enfin la libre et pleine conscience de leurs devoirs et de leurs destinées. A ce prix terrible, Rome a conquis l'empire du monde, et l'humble Judée a préparé cet ordre chrétien qui repose sur les promesses éternelles. Il se peut qu'un pareil sentiment froisse parfois la vérité historique, dans le sens matériel et grossier du mot. Mais il n'en est pas moins impérissable, et l'on a vainement tenté de le limiter à l'antiquité, de le localiser dans quelques races. C'est lui qui sera bientôt le salut de la Pologne, et la résurrection de l'Irlande catholique. Au moyen-âge, vous le retrouvez partout dans les mélancoliques légendes des Kymris, et M. Ernest Renan a caractérisé par un mot fort juste, *le messianisme celtique*, la confiance indestructible de cette race (1). Dans la Bretagne armoricaine, c'est l'enfant Lez-Breiz qui délaisse le toit paternel pour courir le monde. Dix ans après il retourne au pays. Le lierre tapisse les ruines de son château, sa vieille mère est enterrée, et sa sœur ne le reconnaît pas d'abord, sous l'armure du chevalier. « Enfin son frère lui jeta ses deux bras autour du cou, et approcha sa bouche de sa petite bouche, et elle le serra dans ses bras et elle l'arrosa de ses larmes. Dieu t'avait éloigné et il t'a ramené ! Dieu soit béni, mon frère, il a eu pitié de moi (2). » Dans la Grande-Bretagne, c'est le mystérieux *Leminok*, promis par Merlin, et les nombreuses prophéties d'une renaissance gaëlique. « Ohé ! marcassins bénis, voici que ma Chwiblian (Viviane) m'annonce un événement qui m'émeut : Quand l'Angleterre

(1) E. Renan, *Poésie des races celtiques.*

(2) *Lez-Breiz*, dans les *Barzaz-Breiz* du vicomte Hersart de la Villemarqué, t. I.

campera dans le pays de notre prince héréditaire; quand la forteresse de Deganwi sera forcée de veiller; quand l'Angleterre et Lywelin viendront aux mains, que l'enfant, la sœur et l'épouse prennent la fuite; car alors un héros, fils de Dunod, s'enflammera, l'étranger fuira par un chemin peu agréable; on fera des siens un grand carnage à l'embouchure du Dulaz, et les habits blancs deviendront rouges (1). » — Pas plus que les blonds Gaëls, les brunes et ingénieuses races de notre Midi ne sont mortes à l'espérance, et je n'en veux d'autre preuve que la popularité des *Centuries* de Nostradamus. Certes, nos héros ne sont point allés dormir au fond des lacs avec ceux de l'épopée celtique, et jamais leur main n'a surgi du sein des eaux, pour brandir trois fois, comme un présage de résurrection, l'épée menaçante du roi Arthur. Mais leur génie n'a point abdiqué, et les générations se le sont transmis d'âge en âge comme un dépôt inviolé. J'en atteste Adacantuan vaincu par P. Crassus, les évêques gallo-romains insurgés contre la barbarie wisigothique, Eudes, Waïfer, Hunald, les tragiques lignées de Saint-Gilles et des Armagnacs, la royauté d'Henri IV, et l'échafaud des Girondins.

Après l'occupation sarrazine, le nord de l'Espagne ne devait point échapper à cette loi qui tire le salut des nations de l'excès même de leur abaissement. Il serait curieux, sans doute, d'aller en rechercher les preuves dans l'hagiographie, et particulièrement dans les légendes, plusieurs fois remaniées, de saint Jacques de Compostelle et de saint Rémond. Mais je dois me borner à prendre dans les chroniqueurs, et leurs récits, je le répète, ne sont pas toujours conformes à la vérité historique, surtout pour les événements un peu reculés.

C'est ainsi que, sous l'influence de ce sentiment universel, et sur lequel je me suis peut-être trop étendu, Sébastien de Salamanque et le chroniqueur d'Albelda, devaient être nécessairement portés à voir, dans la conquête musulmane, le châtiment des iniquités de l'Espagne. « Pourquoi le Christ a-t-il été vaincu par Mahomet? — C'est une punition pour nos péchés (2). » *Peccatis exigentibus* (3)... *Propter peccata populi Christiani* (4). Si ce mot ou ses équivalents, se

(1) *Prophétie de Merlin aux sangliers Gallois*, dans l'*Enchanteur Merlin* du vicomte Hersart de la Villemarqué.

(2) Dozy, *Rech. sur l'hist. et la littér. de l'Esp.*, t. I.

(3) *Charte de Bermude* (985), dans le tome XIV de l'*Espana Sagrada*.

(4) Monachi Silensis *Chronicon*, c. 68, dans le t. XVII de l'*Esp. Sagr.*

retrouvent partout, et à propos de règnes récents, combien devait-il, à plus forte raison, en être ainsi pour la dernière période de la monarchie wisigothique, que l'on ne connaissait alors que par des traditions orales, par des récits chaque jour plus altérés. Si, à propos de faits récents et historiquement constatés, un annaliste du xe siècle, Pélage d'Oviédo, charge injustement la mémoire du roi Don Bermude (1) de tous les malheurs publics qui suivirent les guerres d'Almanzor, à quoi ne fallait-il pas s'attendre de la part de chroniqueurs si inexactement renseignés sur Witiza. C'est, en effet, contre lui qu'ils se sont surtout acharnés. Son contemporain, Isidore de Béja, nous l'a dépeint comme un prince religieux, juste et clément. Dès son avènement, il rappela les gens exilés par son père, et leur restitua leurs biens confisqués. Il convoqua plusieurs conciles, réprima sévèrement l'immoralité de quelques clercs, et toute l'Espagne fut transportée de joie de posséder un si bon roi (2). Ouvrez la chronique de Sébastien, l'avant-dernier roi Wisigoth est un monstre souillé de toutes les iniquités et de tous les crimes. Witiza se vautrait dans la débauche comme un animal sans raison, et entretenait un grand nombre de concubines. Pour échapper aux reproches des évêques, il leur défendit de se réunir en concile, voulut imposer le mariage aux prêtres, mit la main sur les canons de l'Eglise, et les garda soigneusement sous clef. Ce fut donc parce que les rois et les prêtres avaient abandonné la loi de Dieu, que l'armée des Goths fut détruite par les Sarrazins (3). Cette pensée se retrouve encore dans le chroniqueur d'Albelda, et dans diverses chartes des ixe et xe siècles (4). Il en est de même pour les compilateurs et écrivains postérieurs, tels que le moine de Silos, Pélage d'Oviédo, Roderie de Tolède et Lucas de Tuy. Les récits de Sébastien de Salamanque et de Vigila ne méritent donc que fort peu de con-

(1) Indiscretus tyrannus per omnia fuit. Pelag. Ovet. *Chron.* — L'erreur de Pélage avait été déjà relevée par Florez, *Esp. Sagr.*, t. IX; mais M. Dozy en a le premier signalé la cause. *Recherches*, etc., t. I.

(2) Atque omnis Hispania gaudio nimio freta alacriter lætatur. Isid. de Beja, dans le t. VIII de l'*Esp. Sagr.* — Un chroniqueur arabe (Ibn-Adhâri, t. II), qui a puisé à des sources aujourd'hui perdues, dit de même que Witiza était le plus juste et le plus pieux de tous les rois de la chrétienté. Dozy, *Recherches*, t. I.

(3) Sébastiani *Chronicon*, dans le t. XIII, de l'*Esp. Sagr.*

(4) Notamment dans une charte d'Alfonse II (842), et dans l'acte de fondation du cloître d'Abelda (924) par Sancho de Navarre. V. Florez, *Esp. Sagr.*, t. XXXVII et XXXIII, et Dozy, *Recherches*, t. I.

fiance dans tout ce qui se rattache à des événements un peu reculés et leur témoignage ne devient sérieusement acceptable, qu'autan qu'il s'agit de faits contemporains.

D'ailleurs, c'est surtout l'intérêt chrétien qui les préoccupe Quand il s'agit des Sarrazins, à peine contiennent-ils quelques courte et vagues indications sur les événements militaires, les trèves, le invasions et les noms défigurés des chefs ennemis. Ces diverses ob servations sont également applicables à la chronique de Sampiro, qu va de 866 à 984, et qui a été imprimée dans le tome XIV du gran recueil de Florez. Après ce document, viennent quelques fragment d'une autre chronique intercalés dans la compilation du moine d Silos, et relatifs aux règnes d'Alfonse II, de Garcia et d'Ordoño II (1) Sur les premiers temps de l'occupation musulmane, cette compilatio ne contient rien de nouveau, et elle ne fait que reproduire, sans rien ajouter, les faits déjà racontés. L'ouvrage du moine de Silos (2 ne commence guère à devenir intéressant et original qu'à partir de l fin du IXe siècle, et l'auteur, sauf un peu plus d'exactitude et un pe moins d'obscurité, suit en général la même marche que Sébastien d Salamanque et le moine d'Albelda.

Au commencement du XIIe siècle, nous avons le *Livre de Pélage* Cet écrivain, qui fut évêque d'Oviédo de 1101 à 1129, a laissé u recueil de diverses chroniques, parmi lesquelles il a inséré ses propre compositions. On peut lire ce qui lui appartient en propre, dans l tome XIII de la collection de Florez, et se convaincre par là que se procédés historiques ne s'éloignent pas beaucoup de ceux qui étaien usités avant lui.

Dans ce dénombrement des sources chrétiennes, il ne faut pa oublier les *Annales Complutenses*, les *Annales Compostellani* et le *Annales Toledanos*. Les premières vont jusqu'en 1219, les seconde jusqu'en 1248, et les dernières ne finissent qu'en 1290 (3). Ajoutez- les chroniques de Burgos, de Cardeña, de Complutum (*Alcala d Henarès*), de Compostelle, d'Iria (*El Padron*) (4), et vous aurez,

(1) Comme ce chroniqueur a la coutume de copier assez fidèlement les chronique anciennes, je crois que sa compilation est aussi une copie, à peu près littérale, d'un chronique aujourd'hui perdue. Dozy, *Recherches*, t. I.

(2) Monachi Silensis *Chronicon*, dans le t. XVII de l'*Esp. Sagr.*

(3) Ces trois documents sont imprimés dans le t. XXIII de l'*Esp. Sagr.*

(4) Toutes ces chroniques sont dans le t. XXIII de l'*Esp. Sagr.*, à l'exception du

très-peu d'exceptions près, la liste des écrivains espagnols chez lesquels on peut se renseigner, depuis l'arrivée des Musulmans jusqu'à Lucas de Tuy et Roderic de Tolède. Je dis à très-peu d'exceptions près, car l'historien peut tirer encore des secours plus ou moins directs de l'hagiographie ibérienne et de quelques ouvrages spéciaux, par exemple ceux d'Euloge. Mais ce sont là des documents d'un ordre tout particulier. Je n'aurais donc pas à m'y arrêter ici, lors même que plusieurs n'auraient pas déja été examinés d'assez près pour qu'il devienne inutile d'y revenir.

Dans ses *Recherches* (1), M. Dozy nous affirme que les historiens du XIIIe siècle, Roderic de Tolède et Lucas de Tuy, n'ont pas disposé d'autres documents que ceux dont nous jouissons aujourd'hui, mais que leurs livres nous sont parfois utiles pour rétablir les passages altérés ou corrompus des ouvrages antérieurs. Cela est incontestable pour le *Chronicon mundi* (2) de Lucas de Tuy, qui n'a guère pu tirer parti que des annalistes chrétiens. Par rapport à l'archevêque de Tolède Don Ruy Ximénès, plus connu sous le nom de Roderic de Tolède, il me semble que la remarque du savant professeur de Leyde, doit être entendue dans ce sens que l'auteur de l'*Historia Arabum* (3) et du *De Rebus Hispanicis* (4) a utilisé les sources chrétiennes et sarrazines que nous possédons encore. Il est en effet hors de doute que ce prélat vivait au milieu de populations mozarabes, chez lesquelles l'usage de la langue arabe avait prévalu, et qu'il la parlait lui-même aussi bien que la sienne propre. Roderic de Tolède, dont l'*Historia Arabum* s'arrête à 1140, est donc le premier écrivain Espagnol qui ait pu sérieusement contrôler l'une par l'autre, deux classes de renseignements bien distinctes. Quant aux historiens des temps postérieurs, inutile de s'y arrêter. Ils ne sauraient fournir aucun renseignement nouveau sur les premiers siècles de la conquête, et quand l'élément étranger a perdu son énergie de diffusion et de

Chronicon Iriense, qui est dans le t. XX. Elles ne consistent que dans une aride et courte nomenclature de faits, et les documents analogues de la collection de Dom Bouquet peuvent en donner une idée fort juste.

(1) Dozy, *Recherches*, t. I.

(2) Inséré dans le tome IV du recueil de Scott, *Hispania Illustrata*.

(3) Dans l'*Historia Sarracenica* Elmanici, ed. Erpenuis.

(4) Dans le Recueil de Schott, *Hispania Illustrata*, t. II.

prosélytisme, les annalistes de la Péninsule ont seuls intérêt à surveiller de près le rapide déclin de la domination musulmane.

Ceux qui ont eu la patience de me suivre jusqu'ici dans cet examen possèdent, je crois, au point de vue de notre existence méridionale, une notion suffisante de la valeur des sources chrétiennes. C'est à ces sources que les historiens généraux de l'Espagne et de la France ont exclusivement puisé, jusqu'à ce que les progrès de la science en aient découvert de nouvelles. Ce qui est vrai pour Mariana, Ferreras, Mezeray, Dupleix, le P. Daniel, l'est aussi, je le répète, pour les annalistes provinciaux, tels que Zurita, Blanca, Sandoval, Garibay, Risco, Moret, Favyn, Olhagaray, Marca, Papon, Bouche, les bénédictins du Languedoc, et nombre d'autres écrivains.

Bientôt je tâcherai de rendre compte du mouvement critique et philologique qui a fini par révéler, sur le sujet qui nous occupe, à peu près tous le récits orientaux. J'essaierai d'expliquer aussi comment cette révélation, qui n'a pu se faire que par degrés, s'est trouvée jusqu'à ces derniers temps, compromise par de graves erreurs, et pourquoi les historiens généraux de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, laissent encore tant à désirer pour tout ce qui a trait à l'établissement des Sarrazins en Espagne, et à leurs invasions en France.

JEAN-FRANÇOIS BLADÉ.

(*La suite prochainement*).

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

III (1).

EXPÉDITION DU SAHARA A LA FIN DE L'ANNÉE 1855.

§ 2. — L'oued R'rir. — Les puits artésiens.

L'oasis de M'rir est assez vaste, et est située au milieu d'un terrain de gypse marneux. Deux puits sont creusés à l'extérieur du village, et fournissent une eau lourde, désagréable au goût, mais claire et limpide : sa densité est de 1,133 à 24°, et elle donne à l'analyse, d'après M. Dubocq :

Chlorure de sodium.	1,359
Sulfate de soude.	0,695
Sulfate de magnésie..	0,380
Carbonate de chaux.	0,805
Eau, matières organiques.	996,761
	1,000,000

L'eau de ces puits, dont la température était de 23 degrés centigrades, celle de l'air extérieur étant de 20°, est reçue dans un grand bassin où les chevaux vont boire, et où les soldats vont laver leur linge. Au moyen de rigoles (*seguias*) elle est distribuée dans l'oasis à chaque palmier, au pied duquel est creusée une cuvette pour la recevoir. C'est surtout les jardins qui contiennent les boutures de palmiers que l'on arrose de cette manière.

La terre végétale que ces eaux fécondent, est de couleur gris de cendre, douce au toucher, et renfermant de petits cailloux de plâtre;

(1) V. la quatrième partie, à la livraison précédente.

cette terre produit de l'orge, des légumes, des arbres fruitiers. Le village est construit avec de la terre séchée au soleil. Un fossé rempli d'eau l'entoure, une porte basse percée dans le mur d'enceinte donne accès dans l'intérieur, où il y a quelques rues boueuses. Les maisons n'ont pas de fenêtres, la porte s'ouvre dans une salle-basse, éclairée par la cour intérieure. Les habitants sont rachitiques, malingres, et présentent des traces morbides d'ophthalmie; leur industrie se borne à tisser quelques bernous.

4 décembre, de M'rir à el-Berd, 10 lieues.

Nous nous dirigeâmes, d'oasis en oasis, jusqu'à el-Berd, à travers quelques collines formées de gypse terreux, et de quelques petites dunes de sable; nous déjeunâmes à Sidi-Khélil, dont le village est presque complètement caché par les palmiers, puis il nous fallut traverser un terrain composé d'assises gypseuses horizontales et de marnes, qui forment au-dessous des bancs de gypse, des talus éboulés. La végétation dans cette zone est presque nulle, et ne se compose que d'atriplex et d'artemisia.

Il fait très-froid pendant la nuit; au matin, le thermomètre est descendu à 2 degrés au-dessus de zéro, il y a une légère couche de glace dans les bidons.

5 décembre, d'el-Berd à Tamerna, 8 lieues.

En quittant el-Berd, on franchit le lit d'un petit ruisseau salé qui coule au milieu d'un terrain plat, uniforme, bordé à l'est par un marais salé très-étendu. En continuant à cheminer dans un terrain sablonneux très-humide, on arrive à l'oasis d'Ourlana; nous y déjeunâmes et visitâmes les nombreux étangs dont elle est entourée, et dont on ne connaît pas la profondeur. Ces étangs sont très-poissonneux. Après avoir quitté Ourlana, nous traversâmes un terrain marécageux couvert d'efflorescences salines.

Nous arrivons de bonne heure à Tamerna, immense oasis, dont les habitants nous apportent des dattes en quantité considérable. On partage cette *diffa* entre les divers corps de la colonne.

Du 6 décembre au 10, séjour à Tamerna.

Dans cette oasis, il y a deux villages, Tamerna la vieille, et Tamerna la jeune. On trouve dans la vieille ville une mosquée en

nines, bâtie en pierres gypseuses, et peu digne d'intérêt. Les habi-
ants de l'oasis de Tamerna la jeune viennent se plaindre au colonel,
e ce que le puits qui arrose les jardins s'est obstrué, et demandent
ue l'on vienne les aider à le nettoyer. C'est un travail qui exige une
nfinité de bras pour le mener promptement à bonne fin.

Il est décidé que nous séjournons plusieurs jours pour être agréables
ux oasiens. Le puits, situé au centre de l'oasis, représente une
rande mare, au fond de laquelle s'ouvrait le conduit souterrain, par
equel l'eau arrivait, et maintenait un niveau constant dans le réser-
oir chargé de la distribution aux divers jardins. Probablement, le
uits s'était ensablé, ou bien les pièces de bois du coffrage (1) s'étaient
léplacées, et étaient venues obstruer la source intérieure; il s'agissait
le mettre le réservoir à sec afin que les plongeurs pussent réparer les
légâts du puits. Le lendemain de notre arrivée, toute la population
nâle de l'oasis était sur pied, et venait, musique en tête, commencer
es travaux que quelques soldats du génie devaient diriger. Il fallut
rois jours pour mettre à découvert l'ouverture carrée du puits, qui
ut ensuite abandonnée aux plongeurs, dont nous aurons occasion de
lécrire le travail périlleux.

Plusieurs palmiers ayant été abattus pour faire place aux travail-
eurs, nous eûmes l'occasion de goûter le fameux chou de palmier, et
e vin de palmier. Le chou de palmier est la partie centrale de la tête
lu palmier, d'où partent les régimes des dattes. Il se mange crû, est
'ort tendre, et nous a rappelé le goût du chou, de l'amande, de la
latte.

Le vin de palmier fut obtenu au moyen d'incisions faites à la partie
supérieure du tronc du palmier. Le suc, ainsi recueilli dans un vase,
est sucré et susceptible par la fermentation de donner une liqueur
alcoolique très-agréable à boire.

Il ne faut pas confondre le vin de palmier avec la piquette de
lattes, préparée avec des dattes, que l'on laisse fermenter, après
écrasement, dans dix fois leur poids d'eau. J'ai bu dans les environs
le Constantine d'excellente piquette de dattes, fabriquée par des
européens; on aurait dit du vin blanc doux. Nous trouvâmes dans
l'oasis, outre les palmiers, des cotonniers (Gossypium frutescens,

(1) Cuvelage.

gouta des Arabes), du piment, des grenadiers, des vignes, des abricotiers, des légumes de toute espèce.

10 décembre, de Tamerna à Mégarin, 8 lieues.

Nous continuâmes notre marche dans l'oued-R'rir en passant à Sidi-Rached, grande oasis, dont le village et les jardins sont enterrés dans le sable charrié par le vent d'ouest, qui est très-fort dans ces contrées.

Arrivés à 3 heures à Mégarin, nous nous disposions à bivouaquer, lorsque le colonel reçut un courrier, qui lui enjoignait de se porter à l'est, au devant de la colonne du général Desvaux qui arrivait de l'oued-Souf. On donna une heure aux hommes pour faire le café et le prendre ; puis nous nous engageâmes, à l'entrée de la nuit, dans des dunes de sable qui accidentent continuellement le terrain dépourvu de toute végétation.

11 décembre, de Mégarin à El-Ouïbeth, 8 lieues.

La lune éclaira de ses pâles rayons notre marche de nuit à travers ce désert aride.

Il faisait froid à cheval, et plus d'un cavalier, enveloppé de son manteau, dormait en selle, pendant que sa monture suivait tranquillement les pas de celle qui la précédait. Les fantassins étaient harassés de fatigue ; aussi à onze heures on s'arrêta pour les laisser reposer jusqu'au lendemain matin.

Au point du jour, nous reprenions notre marche à travers le sable ; à 10 heures du matin, nous arrivions à El-Ouïbeth où nous trouvâmes quelques puits creusés dans le lit desséché d'un *oued*. Un orage éclata au moment où nous dressions les tentes. Une pluie de quelques heures succéda à de forts coups de tonnerre, après quoi le soleil reparut plus ardent que jamais. La journée fut employée à faire creuser une vingtaine de puits, pour fournir de l'eau à la colonne de Batna, qui devait passer le lendemain.

12 décembre, d'El-Ouïbeth à Mégarin.

Cette route monotone fut égayée par une chasse à courre, que nous îmes avec les cavaliers du goum, qui lancèrent plusieurs lièvres cachés dans des touffes de drin. Les sloughis (levriers) en forcèrent et prirent quelques-uns ; un blaireau, surpris hors de son terrier, fut

bientôt atteint par la meute acharnée qui l'aurait mis en pièce sans son odeur repoussante. Ce blaireau était petit, mais son poil était très-bien nuancé en blanc et noir. Il servit à fabriquer une Djebirah, espèce de sabretache que le cavalier arabe pend au pommeau de sa selle.

Nous arrivons, le soir, à Mégarin, où nous devons faire séjour pour attendre la colonne du général Desvaux. Elle vient faire sa jonction avec nous avant de se diriger sur Tuggurt, qui n'est qu'à six heures de l'endroit où nous campons.

Du 13 décembre au 15, séjour à Mégarin.

C'est à Mégarin que s'était livré, le 2 décembre 1854, le combat qui nous avait ouvert les portes de Tuggurt. Les soldats de Selmann (le sultan de Tuggurt) avaient été vigoureusement débusqués de l'oasis, dans laquelle ils s'étaient cachés pour surprendre l'avant-garde, commandée par le commandant Marmier. Deux compagnies de tirailleurs algériens avaient repoussé hors de l'enceinte de l'oasis, les deux mille sahariens enrôlés sous le drapeau de Selmann, auquel s'était rallié l'ancien *scheriff* de Laghouat, qui ne cessait, depuis sa défaite (1852), d'insurrectionner contre nous tout le Sahara algérien. Les cavaliers de Selmann, poursuivis jusqu'à Tuggurt l'épée dans les reins, n'eurent que le temps de s'échapper avec leur maître par la porte du sud, pendant qu'un peloton de spahis occupait la porte principale de la ville, dont les paisibles habitants faisaient leur soumission. Nous campons à côté de l'oasis de Mégarin dont les gens apportent du bois sec et des dattes. L'eau des puits est très mauvaise, heureusement que notre provision de vin est loin d'être épuisée.

Nous achetons des œufs d'autruche pour emporter un souvenir du désert ; les oasiens nous vendent des poteries bariolées, dont nous encombrons nos cantines.

Au milieu du bois de palmiers de Mégarin est une magnifique nappe d'eau formant un petit lac. Les canards sauvages, les poules sultanes (*porphyrion*), les grèbes dont la fourrure est un objet de commerce, les macreuses fréquentent cet étang ; de nombreuses tourterelles s'abritent dans les palmiers. Les chasseurs de la colonne s'apprêtaient à faire un abattis général de ces paisibles hôtes de l'oasis, lorsqu'un ordre général défendit de franchir l'enceinte des bois ; le commandant de la colonne craignait les ravages qu'auraient pu com-

mettre chiens et chasseurs dans les jardins ; le pays étant soumis, ne devait pas supporter les frais de la guerre.

La consigne sévère ne fut levée que pour deux touristes, l'un Anglais, et l'autre Hanovrien, qui profitèrent du séjour de la colonne à Mégarin pour faire la chasse aux oiseaux du pays qu'*ils mettaient en peau* pour des collections. Ces étangs, ces marais bordés de jonc, que l'on rencontre dans les oasis de l'oued R'rir, sont dus à des colonnes d'eau ascendantes, qui proviennent de nappes souterraines et qui se sont fait jour jusqu'à la surface de la terre, à travers les différentes couches de gypse, de sable, d'argile marneuse dont est formé le sous-sol dans ces régions.

Ces nappes d'eau souterraines seraient dues aux torrents formés dans cette chaîne de montagnes dont parle el-Ajachi, et, en creusant le sol à 50, 70, 80 mètres, elles sortent suivant les lois de l'hydrostatique et forment des réservoirs d'eau, d'où elles se distribuent à l'oasis qu'elles fécondent(1).

Les puits artésiens formés par la nature ne suffisant pas aux besoins des populations du Sahara, il a fallu en créer d'artificiels ; de là l'industrie du forage des puits artésiens dans le sud, industrie qui fait vivre quelques troupes de plongeurs qui ont le monopole de cette exploitation dangereuse ; ce sont des nègres ou des mulâtres qui, dès leur enfance, sont formés à ce dur métier, et qui, pour quelques sous, plongent au fond des puits, afin d'enlever les sables qui en obstruent l'ouverture intérieure.

Pendant notre séjour à Mégarin, je pus assister au curage d'un puits ensablé et prendre quelques renseignements sur la manière dont il avait été foré ; voici ce que j'appris à ce sujet :

L'existence des puits remonte à un temps immémorial, puisque, du jour où il y a eu des palmiers, il fallait de l'eau pour les faire grandir. Ces eaux s'élèvent d'une excavation artificielle, à orifice carré, dont chaque côté est large de 70 centimètres à 1 mètre. Ces parois sont cuvelées, c'est-à-dire qu'elles sont revêtues dans toute leur longueur (sauf dans les endroits qui correspondent aux couches compactes) d'un boisage en palmier, qui est le seul arbre de construction dans le pays.

On creuse d'abord une grande excavation provisoire qui a 7 mètres

(1) Voir dans la première partie la description géographique du Sahara algérien.

de profondeur sur 5 de largeur, et après on commence le forage selon le diamètre définitif. On s'approvisionne de madriers, on loue un foreur, des plongeurs pour débarrasser le puits du sable que la colonne ascendante de liquide y amoncèle en grande quantité, au moment où elle fait irruption, ce qui empêche d'abord que l'eau arrive de suite à son niveau.

Le travail se compose du forage, du cuvelage et du curage. Le forage se fait à la pioche jusqu'au tiers de la profondeur que doit avoir le puits. Alors commence le cuvelage, qui consiste en un ensemble de châssis et de madriers superposés et assemblés par mortaises. Pour prévenir les infiltrations et donner plus de solidité au boisage, on remplit d'argile les intervalles qui existent entre ces châssis et les parois du puits, qui est toujours de forme carrée.

Les madriers qui composent les châssis ont, dans leur plus grande largeur, 25 centimètres, et sont de moitié plus étroits dans la partie inférieure du puits : ils ressemblent à des pieux.

Le travail de forage ayant dépassé le premier tiers, une partie du boisage est placée, et l'on peut voir le châssis supérieur dépasser de quelques doigts le niveau de l'ouverture carrée, sauf du côté où le quatrième madrier lui manque, par où l'eau doit jaillir tantôt dans les rigoles, tantôt dans le réservoir.

Au-dessus de l'ouverture béante de l'excavation encore incomplète, s'élève une machine simple et grossière pour tirer l'eau provenant des infiltrations du sous-sol et les débris de terre et de sable provenant du forage. Deux troncs de palmiers, coupés à deux mètres de hauteur, forment les deux montants; une traverse supérieure allant de l'un à l'autre reçoit une poulie, sur laquelle glisse une grosse corde, faite avec les pétioles du palmier; à ses deux extrémités pendent de simples peaux de chèvre, dont une baguette flexible, passée dans une coulisse, forme les bords, et les maintient à peu près ouverts. A l'un des montants principaux est attachée solidement une seconde corde, dont l'extrémité inférieure arrive au fond de l'excavation, où on la fixe au besoin par le moyen d'une grosse pierre.

L'heure arrivée, un des mineurs se déshabille; les manœuvres tirent la corde attachée à l'un des montants, le mineur se la passe dans l'enfourchure et se la noue autour des reins, puis il se laisse glisser au fond du trou. Arrivé au fond, il s'assied sur le sol et commence à creuser avec une houe à fer triangulaire; il place les déblais dans les

peaux, et avertit par un mouvement de la corde les manœuvres qui attendent en haut ce signal pour faire leur office ; le mineur reste là environ une heure. Quand on est arrivé à la couche au-dessous de laquelle on entend gronder la mer souterraine, on donne un dernier coup de pioche, et un bruit de lame déferlant sur le rivage se fait entendre. Le sable se précipite par l'ouverture et bondit droit comme une colonne au milieu du puits ; pendant ce temps, l'eau file le long des parois.

Très-souvent le foreur est asphyxié au moment où il pratique la brèche, et l'on ne remonte hors du puits qu'un être inanimé.

Nous vîmes à Mégarin six plongeurs qui étaient en train de retirer le sable d'un puits qui ne fournissait plus d'eau. C'étaient des mulâtres vigoureux, de taille moyenne, à large poitrine. Ils plongeaient l'un après l'autre, et chaque fois rapportaient un panier de terre vaseuse.

Avant de plonger, ils font un grand feu près duquel ils se déshabillent ; puis ils se remplissent le fond de l'oreille de graisse de mouton, expectorent le plus qu'ils peuvent, adressent à Mahomet une prière, et descendent. Ils restaient sous l'eau trois minutes, et trois minutes et demie. L'un d'eux ne reparaissant pas au bout de ce temps, et ayant agité la corde d'alarme, un de ses compagnons plongea rapidement, et le rapporta sur ses épaules à la surface de l'eau. Il ne nous parut pas avoir souffert beaucoup, car il alla s'asseoir tranquillement auprès du feu. Un officier du bureau arabe nous assura que les plongeurs aimaient ainsi à se donner en spectacle, afin d'apitoyer par une asphyxie simulée les étrangers qui se laissaient prendre à leur fourberie.

Les spahis de la colonne vont visiter, dans une *Koubah*, située près de l'oasis, le cadavre de l'un de leurs camarades tué l'année dernière au combat de Mégarin. Ils l'ont enterré dans le sable du mausolée, et viennent annoncer qu'il est parfaitement conservé. Je me rendis au *Marabout*, dont le dôme blanc ressortait au milieu de la verdure des palmiers qui l'entouraient. Le cadavre enterré tout nu dans un terrain sablonneux, était momifié ; sa figure avait conservé la régularité des traits et la blancheur des dents, que la rétraction des lèvres laissait à découvert ; les yeux étaient fermés, le ventre était resserré sans putréfaction.

Les spahis nous montrèrent sa blessure au côté gauche de la poi-

trine. La balle était entrée au niveau du téton et n'était pas sortie. Le cœur avait dû être atteint, et la mort s'ensuivre assez rapidement. On lui confectionna un cercueil avec des caisses à biscuit, et il fut de nouveau enseveli dans la *Koubah* par ses camarades, qui prièrent sur sa tombe.

Dans la journée du 14, arrive la colonne de Batna. Nous allons à son devant, et nous retrouvons des amis, que nous invitons le soir à un punch pour fêter leur bienvenue. Le lendemain, nous devons partir pour Tuggurt.

15 décembre, de Mégarin à Tuggurt, 6 lieues.

Les deux colonnes réunies, après avoir laissé manger la soupe aux hommes, quittent Mégarin à neuf heures du matin par un temps superbe. Nous longeons d'immenses étangs couverts de débris végétaux en putréfaction. Le soleil est ardent, la chaleur est accablante.

A midi, nous découvrons au milieu de la plaine, et fermant l'horizon, Tuggurt, dont la tour et le dôme de la mosquée se voient de très-loin. La Casbah apparaît par-dessus les maisons de la ville qui est entourée d'une vaste enceinte. Deux immenses bois de palmiers flanquent les murs, et encadrent agréablement la cité saharienne, dont l'aspect est imposant.

Vers trois heures, nous arrivons sous les murs de la ville, où nous trouvons le caïd Ali-Bey qui vient à la tête de ses goums, bannière déployée, rendre hommage au général qui commande l'expédition. La musique indigène, composée de fifres et de tambours, fait entendre un vacarme affreux. La bannière de Tuggurt est d'azur avec la lune et le soleil brodés en argent et or ; la hampe est surmontée d'un croissant. Les cavaliers qui entourent le caïd sont magnifiquement couverts de chapeaux en plumes d'autruche ; leurs chevaux sont richement harnachés. Toute la population de Tuggurt est hors des murs, ou sur les terrasses des maisons, pour nous voir défiler. Nos trompettes jouent des fanfares brillantes ; elles sont dominées par la voix retentissante de deux obusiers de montagne, mis en batterie pour tirer une salve, qui réponde dignement aux nombreux coups de tromblon déchargés par les indigènes en signe de réjouissance.

Nous campons à côté de la ville sur un vaste emplacement. Une grande dune de sable sépare les deux camps, dans chacun desquels,

les tentes sont alignées de manière à laisser une vaste rue au milieu du bivouac.

Nous profitons de la fin de la journée pour aller prendre un aperçu de la ville. Son intérieur ne répond pas à la vue d'ensemble, que nous avions eue en arrivant. Avant d'atteindre la porte, sur laquelle flotte le drapeau de la France, il faut franchir un canal de ceinture assez large, qui entoure la ville de toute part. Un pont de bois nous conduit jusqu'à cette porte gardée par un turko.

Dr Molinier.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

BIBLIOGRAPHIE.

II. — Histoire politique et littéraire de la Restauration,

PAR M. REYNALD (1).

Aujourd'hui que l'*Histoire politique et littéraire de la Restauration* a atteint sa seconde édition, et que M. Reynald, son auteur, rejetant le pseudonyme de *Verdier*, mis en tête de la première édition, réclame la responsabilité de son œuvre, nous allons essayer de donner à nos lecteurs une idée de cette publication importante.

Dans une introduction de quelques pages, l'auteur résume rapidement, à son point de vue, les événements qui se sont succédé de 1789 à 1814. Son style est vif et concis; ses assertions nettes et ses aperçus essentiellement libéraux. Le règne de Napoléon Ier y est indiqué en quelques lignes où la politique du temps est seule appréciée. Nos désastres y jouent naturellement le principal rôle, pour expliquer le retour des Bourbons, qui forme le premier chapitre du premier livre de l'ouvrage.

L'histoire de la Restauration était d'autant plus difficile à écrire que le mouvement y est tout intellectuel, et que les faits y sont rares et assez froids, en tant qu'événements extérieurs. La plus grande catastrophe des années qui s'écoulent de 1814 à 1830 est le retour de l'île d'Elbe qui met en fuite la royauté; mais ce fait tumultueux est étranger à la Restauration qui n'y brille que par son absence. La grande figure de Napoléon domine exclusivement ce merveilleux épisode. Le grand homme apparaît avec une majesté épique dans son départ de sa petite île, dans son débarquement audacieux sur nos côtes, et surtout dans ce moment sublime où, découvrant sa poitrine

(1) Un vol. in-8°, chez Delboy, libraire, rue de la Pomme, et à la librairie centrale, rue Saint-Rome.

au 5e de ligne, il fascine par l'ascendant de sa gloire et entraîne à sa suite les soldats envoyés pour le combattre et le fusiller : aussi l'auteur a-t-il donné à ces faits un développement tel, que la moitié de son livre est absorbée par les détails de la première Restauration l'octroi de la charte, le congrès déplorable de Vienne, le retour de l'île d'Elbe, Waterloo et l'invasion.

C'est après le chapitre consacré à l'invasion que commence véritablement l'histoire de la Restauration ; c'est là que s'arrête l'histoire du Consulat et de l'Empire de Thiers, qui n'a pas été inutile à M. Reynald, dans cette première partie de sa tâche.

L'histoire des quinze années de la Restauration se résume par ces mots : inauguration et développement du régime parlementaire. En dehors des luttes de la tribune et de la presse, nous ne trouvons que la guerre d'Espagne, l'expédition de Morée et la prise d'Alger qui précède de trois semaines le renversement de la dynastie, pour donner quelque éclat à l'époque et quelque émotion au lecteur.

Le seul événement tragique est l'assassinat du duc de Berry ; crime d'un autre âge, sans passion suffisante pour le colorer, sans portée politique pour en atténuer l'horreur, et qui devait être sans autre résultat que d'appeler les malédictions générales sur le misérable fanatique qui s'en était souillé.

L'intérêt de l'histoire de la Restauration est double. Garottée par les traités de 1815, la France se recueille et répare dans la paix les longues souffrances des guerres de l'Empire. Le développement intellectuel nécessairement négligé au milieu des batailles reprend sa marche. Les arts et les lettres fleurissent ; l'industrie s'éveille, le commerce tente des expéditions lointaines sur des mers redevenues libres.

D'autre part, et c'est là le principal intérêt de cette époque, une vive réaction s'opère dans la sphère politique. Délivrés de la compression que les gouvernements successifs avaient imposée à la manifestation de la pensée depuis 1792, sous l'empire de circonstances terribles au dedans ou au dehors, les esprits plus calmes se précipitent à la conquête de la liberté politique. L'égalité et la liberté civiles étaient désormais assurées par les codes de l'empire, il faut aux Français une tribune où soient discutés en toute licence les actes de leur gouvernement et leurs intérêts généraux de toute nature. Il leur faut une presse qui puisse, sans aucun contrôle préventif, attaquer, même témérairement, les agents responsables préposés à la gestion de ses affaires. De là, lutte ardente entre le gouvernement revenu avec les traditions surannées d'une époque oubliée depuis vingt-cinq ans et la génération

ui a grandi au milieu des luttes gigantesques de la première révolu-
ion et des splendeurs de l'Empire.

C'est dans l'exposé de ces combats de la liberté qu'excelle l'auteur
le l'*Histoire de la Restauration*. Il suit avec amour et peint avec clarté
t précision toutes les péripéties d'une lutte qui aboutit à la catastro-
he de 1830. Le second chapitre du troisième livre est consacré à la
hambre introuvable. Cette Chambre toute royaliste ne présente en-
re aucune trace d'hostilité; elle reflète exclusivement toutes les
ssions de son origine. Les émigrés y dominent si bien, que
uis XVIII lui-même est débordé, et que son ministre, M. Decazes,
i nt de mire des attaques continuelles de députés rétrogrades, est
cé d'abandonner son portefeuille, malgré l'attachement de son mai-
invitus invitum dimisit. Voici comment M. Reynald juge la cham-
introuvable à la fin de ce chapitre : « Ainsi finit cette assemblée
incèrement dévouée aux intérêts monarchiques, mais emportée par
on dévouement même au delà des bornes de la modération. Ses in-
entions furent droites, ses œuvres détestables. Elle se servit des
nstitutions libérales pour combattre la liberté, voulut rendre à la
monarchie et surtout à l'église un pouvoir absolu, et, pour réduire
ses adversaires, supprima la liberté de la presse et organisa les
ours prévôtales. Elle compromit à la fois la monarchie, l'église et
e gouvernement parlementaire, en montrant qu'entre les mains
d'une majorité violente, il pouvait devenir un instrument de des-
potisme. »

Dans le chapitre suivant, intitulé : « Les ordonnances du 5 sep-
mbre, » l'auteur a décrit toutes les violences de la réaction royaliste,
ui ont valu à cette époque le surnom caractéristique de *terreur*
anche. Ces récits, empruntés à M. de Vaulabelle, montrent à quels
cès s'emportent les passions qui triomphent après une longue
mpression, quelle que soit leur nature. Ils nous enseignent que la
olence n'est pas, comme on le dit trop souvent, l'apanage exclusif
la démagogie. N'était-ce pas alors Chateaubriand qui était à la tête
s plus fougueux adversaires de la liberté; et, dans son livre de la
onarchie selon la charte, ne fait-il pas l'apologie de la chambre
trouvable et ne pousse-t-il pas plus que tout autre à la résurrection
iolente du passé?

Ici commencent à se montrer, à grands traits, les deux aspirations
ui vont se traduire en guerre ardente. D'une part, des efforts publics
our relever en entier l'ancien édifice de la monarchie française; et,
e l'autre, résistance énergique de l'opposition parlementaire. Cette
pposition ne forme encore qu'une insignifiante minorité; mais on

sent derrière elle la toute-puissance de la nation qui s'éprend de ces luttes et s'éveille à la liberté. Nous ne sommes encore qu'à l'origine de cet antagonisme, et, dans les palpitations du récit de l'historien, on entrevoit déjà le dénoûment providentiel du duel qui vient de s'engager. La presse a commencé son rôle. Dans les journaux, Benjamin Constant, Jay, Jouy, Chatelain, Cauchois-Lemaire, Thiers, Comte, Chevalier; dans la littérature, Paul-Louis Courier, Arnaud, Béranger se font les échos sympathiques des tendances libérales qui électrisent la génération nouvelle.

Dans les chapitres suivants, nous voyons tous les rouages constitutionnels en jeu. Les oscillations politiques amènent des renouvellements de ministères. La tribune est pleine d'animation; la France est suspendue aux lèvres de ses orateurs. M. Decazes, M. de Serres quittent le pouvoir avec honneur, emportés par un parti rétrograde dont ils semblaient les auxiliaires naturels, mais dont leur bon sens et leur patriotisme les sépare à jamais. On profite d'un crime odieux, de l'assassinat du duc de Berry pour provoquer leur chute. Le roi est amené, malgré lui, à les sacrifier aux exigences de la situation. Voilà bien l'aurore du gouvernement parlementaire. Il se développe à la voix passionnée des Foy, des Manuel, des Royer-Collard et de Lafayette. Le ministère de Richelieu est à son tour déraciné par l'opposition, et cède la place au ministère Villèle plus rétrograde peut-être, mais au moins plus habile.

Voici comment M. Reynald, au commencement du 4e livre, dépeint le chef du cabinet : « Son chef, M. de Villèle n'était pas un fanatique. » S'il avait débuté dans la carrière publique par une protestation » contre la charte, il avait, depuis 1815, trop pratiqué les hommes et » les choses pour n'avoir pas dépouillé beaucoup de préjugés chers au » parti qui l'avait porté au pouvoir. Esprit avisé, pénétrant; financier » plein de ressources, c'était un habile politique. Il lui manquait, » pour arriver à être un homme d'Etat, l'élévation du caractère et la » fixité des idées. Il subit les passions de son parti au lieu de le » diriger, et se laissa imposer, par ambition, des fautes qui, chez » d'autres, auraient eu au moins l'excuse d'une conviction sincère. » Il ne garda si longtemps le pouvoir qu'en consentant à se mettre » au service d'une faction qui finit par le perdre; et, à force de con- » cessions, un des plus habiles ministres de la Restauration prépara » tout pour sa ruine. »

La guerre d'Espagne fut le premier acte du nouveau ministère. Elle donnait la mesure des antipathies de nos hommes d'Etat pour la liberté. L'Espagne, insurgée pour se donner une Constitution, est

ramenée dans le devoir par les soldats de la France qui servent de gendarmes à un souverain aussi ingrat qu'incapable; et c'est nous, les fils des révolutionnaires de 89, qui allons ouvrir la porte de nos voisins à des réactions du genre de celles que nous avions eues en 1814.

Le triomphe de nos armes parut une occasion favorable pour tenter plus directement le retour de l'ancien régime. Sur trois lois proposées alors, deux allaient ouvertement à ce but : la septennalité de la Chambre qui fut votée par les deux Chambres, et l'indemnité aux émigrés qui, avec la conversion du 5 en 3 pour cent, destinée, dans la pensée du ministère, à faire face à l'indemnité, ne passèrent qu'après des rejets inattendus.

La lutte se passionnait ainsi de plus en plus. Si la minorité libérale de la Chambre des Députés était forcée de subir les lois qu'elle improuvait, l'opposition trouvait, un jour, dans la Chambre des Pairs créés par Louis XVIII, un appui inattendu, et la conversion venait y échouer peu de temps avant la mort du monarque On lira avec intérêt le jugement porté sur son règne, par M. Reynald. Cette page est d'une vigueur égale à celle avec laquelle il a tracé le portrait de M. de Villèle :

« Louis XVIII a été diversement jugé. Comme la plupart des per-
» sonnages historiques, il ne mérite ni les éloges ni les attaques dont
» il a été l'objet. C'était un prince spirituel et sceptique qui n'eut
» qu'une seule vertu, le sentiment de sa dignité et de la grandeur de
» la France. Au moment même où les souverains alliés venaient de
» le replacer sur le trône, il leur parlait en roi d'une grande nation,
» en descendant de Louis XIV, et son attitude devant les Chambres
» n'était pas plus haute qu'en face de l'Europe. Il avait donc cette
» fierté qui chez les rois est la première des vertus. Il possédait en-
» core un autre mérite. Il sut résister longtemps aux passions insen-
» sées qui s'agitaient autour de lui, et protégea contre ses propres
» partisans la charte qu'il n'avait pas faite, comme on l'a dit alors,
» mais qu'il accepta franchement. Sans doute, Louis XVIII a fait des
» fautes. Il a surtout permis que l'on en commît beaucoup autour de
» lui; car, par insouciance et par amour du repos, il tenait plus à
» l'apparence du pouvoir qu'au pouvoir lui-même. Son règne fut
» d'abord marqué par des exécutions sanglantes; et, après la chute
» de M. Decazes, il devint, par l'influence de Mme du Cayla, l'instru-
» ment d'une faction aveugle et donna le spectacle d'un prince incré-
» dule, cynique même, comblant l'église de faveurs, l'enrichissant de
» dons magnifiques et la soutenant jusqu'à la persécution. Mais, à

» cette époque, vaincu par l'âge et la maladie, il ne s'appartenait » plus. Quelques années auparavant, il avait soutenu M. Decazes » dans ses tentatives de gouvernement libéral et modéré. Faiblesse » d'un vieillard pour son favori et garde-malade, a-t-on dit souvent, » et non sans quelque raison. Sachons-lui gré du moins du choix » qu'il avait fait. La sagesse est souvent relative. Comparons » Louis XVIII aux princes de sa famille. Il fut celui qui comprit le » mieux la situation. Le comte d'Artois l'accusait de libéralisme; la » duchesse d'Angoulême arrêtait sa clémence. Frère de Louis XVI » et de Charles X, il eut l'avantage de mourir sur le trône. Les cir- » constances y contribuèrent sans doute; mais ce qu'il ne doit qu'à » lui-même, c'est d'avoir vécu et d'être mort en roi constitutionnel. » Sagesse, indifférence, amour du repos, il eut ce bonheur que ses » défauts le servirent autant que ses qualités, et il occupera dans » l'histoire de notre pays, une place remarquable moins par ce qu'il » a fait que par ce qu'il a laissé faire. »

Avec Charles X, la liberté devait tout craindre! Il avait été, pendant tout le règne de son frère, l'instigateur de la plus ardente réaction et le partisan de toutes les mesures absolutistes. Depuis plusieurs mois, l'esprit de Louis XVIII s'était affaibli, et c'était bien en réalité le comte d'Artois qui, du vivant de son frère, avait présidé à la formation du ministère Villèle. La mort du Roi ne devait donc rien changer à la marche des affaires. Mais la lumière s'était faite en France. La résistance s'y était organisée habilement. On n'avait plus devant soi des électeurs inexpérimentés; les orateurs avaient grandi et avaient élevé les masses; les questions politiques s'étaient singulièrement élargies; le goût des discussions générales avait pénétré la bourgeoisie, et l'éducation constitutionnelle de la France grossièrement ébauchée neuf ans auparavant, était à peu près complète, quand Louis XVIII expirait, le 16 septembre 1824. Les droits du pouvoir et ceux de la nation étaient maintenant assez nettement connus et définis pour que la lutte entre les deux systèmes opposés devînt vraiment forte et intéressante. Les premières lois présentées ne permirent aucune équivoque sur les opinions de la nouvelle cour. On reproduisait la conversion de la rente et le projet d'indemnité aux émigrés, en y ajoutant un plan d'organisation des communautés religieuses et un ensemble de peines cruelles contre le crime de sacrilége. Ces lois furent l'objet d'une discussion ardente entre les deux Chambres. Elles passèrent toutefois; mais les unes amendées, et les autres discréditées au point de devenir des armes inutiles aux mains du pouvoir. Dans la discussion de la loi de l'indemnité, le général Foy vaincu

par les votes de la majorité, trouva des mouvements d'une éloquence incomparable, et Royer-Collard s'éleva à une hauteur presque égale dans les débats de la loi du Sacrilége.

Le parti royaliste se divise devant ce grand courant d'opinions. M. de Villèle, instrument aveugle de la congrégation, est abandonné par une fraction importante du parti royaliste. Son premier échec est le rejet par la Chambre des Pairs d'un projet de loi sur le rétablissement du droit d'ainesse. Paris, qui se pressait la veille en foule aux obsèques du général Foy, mort sur la brèche constitutionnelle, et qui décernait un million à ses enfants peu fortunés, illumine ses maisons le jour où le projet est rejeté. Nous voici loin de 1814.

Les revers pleuvent sur le pouvoir. Montlozier frappe au cœur les congrégations religieuses. Un projet de loi contre la presse, adopté après une résistance désespérée par la Chambre des Députés, est retiré par le gouvernement devant l'attitude hostile de la Pairie. Pendant la dissolution de la Chambre des Députés, une ordonnance rétablit la censure. Les nouvelles élections renforcent l'opposition. En vain, le combat naval de Navarin jette sur nos flottes un éclat passager; Charles X, devant l'impopularité croissante de M. de Villèle, devra changer de ministère. M. de Martignac arrive au pouvoir. Ce fut le commencement de la fin. Peu de jours après, l'opposition impatiente de saisir le pouvoir, renversait aveuglément le ministère royaliste et libéral, et le roi dégoûté de cet essai qui lui était d'ailleurs antipathique, se donnait un ministère selon son cœur, où figuraient tous les représentants les plus impopulaires de l'émigration, de l'invasion et des réactions de 1815 : Polignac, Bourmont, Labourdonnaye, et bientôt après Peyronnet.

C'est en vain que la guerre d'Alger éveille le patriotisme français; rien ne détourne de leur but les esprits entièrement absorbés par les questions politiques; et, pour échapper aux nœuds dans lesquels l'étreignent les orateurs, les journaux et les exigences croissantes de l'opinion libérale, le Roi croit devoir recourir à ces ordonnances néfastes de juillet 1830 qui soulevèrent tous les pavés de Paris, sous lesquels disparut la royauté de 1815, en nous léguant glorieusement la conquête de notre belle colonie d'Alger. Tels sont dans leur marche et dans leur esprit les événements sommaires qu'a déroulés M. Reynald.

Nous recommandons à ses lecteurs le chapitre II du livre Ve qui présente le tableau des lettres, sciences et arts sous la Restauration. Par une heureuse disposition, l'auteur a tracé d'abord l'état intellectuel de la France de 1815 jusqu'à Charles X, embrassant dans un

premier aperçu tout le mouvement littéraire, scientifique et artistique depuis la fin de l'Empire jusqu'à la mort de Louis XVIII; puis se repliant immédiatement sur lui-même, il résume dans ce même chapitre, par un second tableau d'ensemble, les modifications qu'a subies le mouvement général dans la seconde période de la Restauration. M. Reynald est là sur son véritable terrain. Il démêle d'abord et manifeste avec lucidité les tendances du travail philosophique et religieux qui prétendit diriger la politique royaliste dans les anciennes voies, et rétablir l'autel et le trône sur les bases surannées de l'ancien régime. Il parle toutefois avec le respect convenable des opinions sincères quoique antipathiques qui ont concouru à cette tentative avortée. La littérature de la Restauration est ensuite appréciée par lui en homme de goût et en connaisseur intelligent. C'est un des grands côtés de la Restauration, et la génération de 1863 entendra dans cette partie de l'histoire de la Restauration l'écho du bruit que firent, il y a quarante ans, les écoles classique et romantique. Le romantisme, importation allemande acclimatée par Chateaubriand, créait la poésie personnelle et poussait au mépris des règles de l'art tracées par Boileau d'après Horace et l'école grecque. Il jette un éclat qui lui est propre pendant quelques années, et se fond dans la littérature du pays en y laissant une trace utile. Le règne des Bourbons en reçoit un éclat d'autant plus vif qu'il succédait à une longue époque de guerres et de bouleversements matériels, où rien de vrai, rien d'original, rien de grand ne s'était produit en littérature depuis que la guillotine avait étouffé la voix d'André Chénier.

Le journalisme et la tribune fournissent à l'auteur l'occasion d'une foule de portraits et d'appréciations tracés d'une manière fine ou sculptés avec une grande sûreté de ciseau.

L'ouvrage se termine par un vigoureux chapitre intitulé : *Conclusion.* M. Reynald y résume avec élévation l'ensemble de la Restauration. Quoique dévoué énergiquement au culte de la liberté, il rend pleine justice aux sentiments patriotiques et à la dignité des deux Souverains dont il a reproduit le règne. Il établit que le coup d'Etat qui a renversé la dynastie était une conséquence forcée du mode de leur rentrée en France, des sentiments exclusifs de leur entourage et des intrigues de la congrégation qui tendait à l'absorption de l'enseignement, à l'oppression des consciences et à la vassalité de la royauté.

Il démontre que la Charte elle-même était un non sens, puisqu'elle reposait sur l'existence d'une aristocratie disparue, et que la tentative de sa reconstitution était une chimère depuis l'élévation et l'émancipation de la bourgeoisie par notre grande révolution. Il en conclut

qu'une nouvelle Restauration est impossible, parce que, autour des Bourbons de la branche aînée, se reformerait sans cesse la conspiration des mêmes intérêts qui ont amené leur chute ; conclusion un peu absolue peut-être quand on regarde ce qui se passe en France depuis 70 ans. Il termine en faisant ressortir les côtés louables des gouvernements de Louis XVIII et de Charles X, à savoir : la dignité de la politique extérieure, la probité et le zèle de leur administration, leur économie, leurs ménagements pour la liberté, leur amour des arts et leur humanité. Ce morceau, vraiment large et honnête, couronne dignement un ouvrage dans lequel l'auteur s'est presque constamment tenu à la hauteur de son sujet. Il a tracé avec un rare bonheur de style toutes les phases d'une période d'autant plus difficile à reproduire que le mouvement y est principalement moral et intellectuel, et d'une nature plus abstraite et plus délicate.

Tout le monde voudra lire ce résumé fidèle et élégant d'une partie si intéressante de notre histoire nationale. Si M. Reynald n'y a pas apporté des documents nouveaux, s'il a puisé à pleines mains dans les divers auteurs qui ont traité la même matière, il a eu l'art de présenter les faits avec une vivacité qui fait disparaître toute fatigue, avec un ordre qui dissipe toute obscurité, et avec une impartialité qui le classe parmi nos bons historiens. C'est un résultat digne d'éloges.

A. Villeneuve.

II. VALDÉSIE, POÈME, PAR A. MUSTON (1).

« Dans la partie des Alpes qui sépare la France du Piémont, — » nous dit l'auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte, — entre » le mont Viso et le mont Cenis, se trouvent quelques vallées connues » sous le nom de *Vallées Vaudoises*. Leurs habitants formaient, avant » le XVIe siècle, une église déjà séparée de l'Eglise romaine. Ils se » rattachèrent de bonne heure au protestantisme, et lors de la révo- » cation de l'édit de Nantes, Louis XIV, qui possédait alors Pignerol, » usa de son influence sur le duc de Savoie (Victor-Amédée II) pour » l'engager à prendre contre ces religionnaires des mesures de rigueur. » Il en résulta une guerre, à la suite de laquelle la petite peuplade » vaudoise fut complètement expulsée de ses vallées. Tels sont les » événements qui sont le sujet de ce poème. Ajoutons, pour être » complet, que les Vaudois rentrèrent dans leur patrie, les armes à la » main, en 1689, et qu'ils y furent définitivement rétablis par un » édit royal, en 1692. »

Le poète résumant, dans un court épilogue, les vicissitudes de l'exil et le retour des exilés dans leur pays, n'a traité ici que de la guerre d'expulsion.

Auteur d'une histoire générale des Vaudois qui parut à Paris, en 1851, descendant d'une famille vaudoise, M. Muston nous dit qu'il a cédé, en écrivant son poème, « au charme qu'offre toujours la culture » des lettres, surtout dans la solitude, à l'amour de la patrie et à » l'espérance de donner une forme durable à des pensées de convic- » tion..... »

(1) 1 vol. in-12; Paris, Hachette.

Allons de suite au-devant des objections que soulève le sujet traité. Offre-t-il vraiment la matière d'un poème? On n'a guère lieu d'attendre autre chose ici que le récit de cruautés déplorables, de vengeances réciproques, de crimes de tout genre. La pitié qu'inspireront les victimes sera-t-elle suffisante pour soutenir l'intérêt?

Laissons aux lecteurs le plaisir de la surprise : la meilleure manière de faire connaître le livre de M. Muston, c'est d'en citer des passages :

Ainsi que des géants, debout sur la frontière,
Les Alpes, jusqu'au ciel, élevant leurs glaciers,
Protègent ces vallons d'une ligne guerrière
Dont l'horizon lointain voit luire les cimiers.
Qu'on s'approche, et bientôt, doucement transformées,
On les voit étaler leurs robes parfumées,
Soutenant sur leur front des corbeilles de fleurs.
Mais la pensée, émue en ces frais paysages,
Evoque à son insu le drame des vieux âges,
Eclos dans un sourire et fermé dans les pleurs.

C'est d'abord un beau jour. La vie avec l'aurore
S'éveille dans ces champs où le travail joyeux
Précède le soleil, qui déjà, près d'éclore,
Couronne les glaciers de roses dans les cieux.
Chaque toit du village, à l'heure accoutumée,
En pavillon d'azur arbore sa fumée;
L'enfant dit sa prière et l'oiseau sa chanson.
Ainsi, de chaque nid de ramée ou de mousse,
Dans l'hymne universel s'élève une voix douce
Qui salue et bénit le Dieu de la moisson.

Le pasteur est allé soulager l'indigence;
Apporter aux mourants, à leur premier appel,
Les secours de la Bible et ceux de la science,
Qui leur rendent la vie ou leur ouvrent le ciel.
— Sara, sa fille ainée, active ménagère,
S'occupe à disposer sur l'étroite étagère
Le linge de maison, luxe des villageois;
Ou d'un soin patient, sous l'aiguille muette,
Dont l'œuvre inaperçue est d'autant plus parfaite,
Répare les tissus rajeunis sous ses doigts.

. . . . . .
. . . . . .
Elle avait étendu sa lessive blanchie
Sur les pampres du clos, sur les bras du buisson,
Et parfois, au travers de quelque déchirure,
Une branche échappée, étalant sa parure,
Corrigeait par des fleurs ce défaut des habits.

De tels vers n'appartiennent pas assurément à cette poésie qui, chez nous, affecta longtemps une pruderie qu'on croyait de bon goût. La poésie de M. Muston, parfois grandiose comme les scènes qu'elle dépeint, est à propos pleine de fraîcheur et de simplicité, d'un naturel et d'une grâce incomparables.

Le père de Sara, ayant appris, par un messager, venu de Genève, les dangers qui menacent son troupeau, va visiter quelques-uns des principaux Vaudois, pour les consulter sur la conduite à tenir. Sa seconde fille, Suzanne, demande à l'accompagner :

L'aube du jour naissant, comme une autre prière,
Eclatait dans le ciel en hymne de lumière.
— La petite Suzanne sortait alors du lit,
Vive comme un oiseau, fraîche comme une rose.
D'une douce gaîté son cœur était rempli;
Elle semblait vouloir sourire à toute chose.
Apercevant son père et lui sautant au cou :
— Vous êtes aujourd'hui bien matinal, dit-elle.
A peine ai-je entendu le chant de l'hirondelle ;
Vous voilà déjà près d'aller je ne sais où.

— Je vais chez Rostagnol, — le père de Nélie.....
Que j'aurais de plaisir à vous accompagner!
— C'est un peu loin, ma fille. — Ah ! laissez-vous gagner !...
— Quoi ! de si grand matin? — La route est si jolie;
Elle me paraîtra si courte auprès de vous !
— Ah ! petite rusée !... — Et le jour est si doux !
Puis, il n'est pas prudent d'être seul en voyage.
— Mais tes devoirs à faire? — Oh ! Nélie est si sage !...
Elle apporte toujours, quand elle vient chez nous,
Les plus rares primeurs de tout le voisinage.

Nous-mêmes, cher papa, n'aurions-nous pas aussi
Quelque agréable chose à lui porter d'ici?...
Ah! ne me dites rien!... Il me vient une idée :
Deux couples de pigeons!... Je cours au colombier;
Ils seront à l'instant dans un petit panier.
Vous en serez charmé, j'en suis persuadée.
Je ne fais au retour qu'ôter mon tablier,
Passer une autre jupe et prendre mon collier.
Je ne vous ferai pas tarder d'une minute;
Lorsque la chose est dite, il faut qu'on l'exécute.

L'histoire se mêle à l'action du poème. Quand des réfugiés français viennent chercher un asile chez les Vaudois, l'auteur leur fait raconter les guerres religieuses qui déchirèrent notre pays, la situation des protestants avant et depuis la révocation de l'édit de Nantes.

Cependant de jeunes catholiques, à l'approche des troupes envoyées contre les Vaudois, redoutant les grossières passions et l'indiscipline des envahisseurs ont quitté leurs villages et sont venus demander aux montagnards l'hospitalité. Sur ces hautes cîmes qui rappellent si bien à l'homme sa faiblesse et la grandeur de Dieu, en proie d'ailleurs aux mêmes anxiétés, Vaudois et catholiques, marient leurs chants pieux. Le contraste est frappant entre l'harmonie douce du cantique adressé à la Vierge, par les jeunes catholiques :

Vierge Marie,
Reine des cieux,
Jetez les yeux
Sur qui vous prie!
. . . . . .

et le ton grave et austère des Vaudois :

Esprit-Saint, qui d'en haut nous baptises de feu,
Dès ici bas, saisis nos âmes;
Elève-les à toi, remplis-les de tes flammes,
Esprit trois fois saint de mon Dieu!
. . . . . .

Et ce n'est pas seulement parce qu'il est poète que M. Muston a saisi ce que cette situation offrait de favorable à l'inspiration; il

cédait surtout à des sentiments de tolérance qui lui sont propres. A son avis :

La pureté du cœur fait celle de l'autel.
. . . . . .
Les cieux sont assez grands pour toutes nos prières.

. . . . . .

Pourquoi faut-il que le sujet entraîne l'auteur non seulement à des récits de guerre et de carnage, mais encore à des scènes d'inquisition et de supplices? Il a dû bien souffrir en dépeignant des atrocités dont le seul tableau répugne à notre siècle. Sans admettre que de telles horreurs soient une conséquence « de l'esprit du papisme » selon que le prétend M. Muston, nous dirons volontiers avec lui :

Ah ! du moins qu'en laissant vivre un tel souvenir,
La leçon du passé profite à l'avenir !

Du reste, malgré les réserves que nous croyons devoir faire sur certains passages, on ne saurait trop louer l'esprit large et tolérant de l'auteur ; qu'on en juge par les vers qui suivent :

Ne soyons pas injuste envers des adversaires !
Oui, l'Eglise romaine eut d'admirables jours;
Elle peut célébrer de grands anniversaires,
Où d'un saint héroïsme on s'inspire toujours.
Elle a formé le monde au respect des doctrines,
Et de la barbarie effaçant les ruines,
Inauguré le règne, encore disputé,
Du pouvoir de l'esprit sur la force brutale.....

. . . . . .

Je comprends de ses nefs les saintes harmonies ;
Le langage des arts est le plus infini,
Et peut le mieux parler des choses infinies.
Le silence du cloître, également béni,
Féconda le travail sous l'aile des prières.
Eh ! qui n'admirerait ces sœurs hospitalières,
Sœurs de la charité, des crèches, des prisons,
Qui, prodiguant partout les dons d'une belle âme,
Font resplendir l'amour du ciel qui les enflamme
Sur de ténébreux horizons !

Oui, le catholicisme a des légions d'anges
Qui, de tous les côtés, ont fait briller le ciel,
Alors qu'à ses vertus il devait les louanges
Dont sa reconnaissance entoure son autel,
Et que, par ses prélats ou ses missionnaires,
Il portait aux déserts la paix des sanctuaires.
Ah! sous de pareils traits que ne s'est-il offert
A ces cœurs généreux, à ces âmes sereines,
Qui mouraient pour leur foi des Alpes aux Cévennes!
Sa renommée eût moins souffert.

Toutefois un épisode des derniers chants prête, selon nous, à la critique. Un jeune prêtre cherchant à convertir un chef vaudois, est lui-même converti par les paroles et l'héroïque fermeté du prisonnier. C'est le droit du poète de nous tracer ce tableau. Mais ne va-t-il pas contre son but, en nous montrant, avec toute la réserve possible, il est vrai, ce jeune prêtre, avant sa conversion aux doctrines vaudoises, infidèle aux devoirs qu'il avait volontairement acceptés? Peu de personnes consentiront à reconnaître le vrai prêtre catholique, en celui qui n'a pas respecté ses vœux. Ce n'était, croyons-nous, ni le lieu ni la manière de protester contre le célibat religieux.

Rien de plus saisissant, au contraire, que l'évasion de ce chef vaudois. Jeté dans un cachot « long comme un corridor » dont une pierre mobile rétrécit à chaque instant l'étendue, il va périr d'une manière affreuse, lorsqu'il est sauvé par la fille d'un de ses plus grands ennemis, éprise de son courage et de ses vertus.

En résumé, descriptions neuves et pleines de vigueur, poésie de la famille et de la nature, intérêt fondé sur le caractère des personnages et sur les faits auxquels ils sont mêlés, style riche d'une foule de tours hardis, tantôt simple et familier sans bassesse, tantôt élevé sans emphase, toujours à l'abri de néologismes prétentieux, morale charitable et tolérante : telles sont les qualités qu'on trouvera dans le poème de *Valdésie*.

M. Muston a craint pour son œuvre l'indifférence; qu'il se rassure. Les beaux vers peuvent à notre époque avoir moins de vogue qu'autrefois auprès du vulgaire, mais ils ne manqueront jamais d'appréciateurs.

L. Mandon,
Docteur ès-lettres.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Lettres de Toulouse à la session de juillet et août 1863.

Licence ès-Lettres : 5 candidats, 3 admis.

Dissertation latine : De præcepto *nosce te ipsum* et de Bossueti libro qui ad illud pertinet, disseratur.

Dissertation française : Discuter, à l'aide de la critique et de l'histoire, cette opinion que Voltaire prête à M. de Malezieux : « Les Français n'ont pas la tête épique. »

Vers latins : Mexicanæ expeditionis duci, primâ regionis urbe jam gloriosè potito, Fernandus ille, celeberrimus olim ejusdem regionis domitor, obvium se dat è mortuis, atque eum alloquitur. — Interventum primò laudabit, bellicam deindè virtutem Gallis insitam gratulabitur, hortabitur deniquè ut hanc gentem, ab illâ turbulentissimâ reipublicæ tempestate, ad morum et legum disciplinam, ad veram et honestam libertatem deducat, auri argentique fodinis multò pretiosiorem

Thème grec : Si les Romains étaient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernaient avec équité les nations subjuguées. Ils tâchaient de faire goûter leur gouvernement aux peuples soumis, et croyaient que c'était le meilleur moyen de s'assurer leurs conquêtes. Le Sénat tenait en bride les gouverneurs et faisait justice aux peuples. Cette compagnie était regardée comme l'asile des oppressés ; aussi les concussions et les violences ne furent-elles connues parmi les Romains que dans les derniers temps de la République.... Ce n'était donc pas de ces conquérants brutaux et avares qui ne respirent que le pillage, ou qui établissent leur domination sur la ruine des peuples vaincus. Les Romains rendaient meilleurs tous ceux qu'ils prenaient, en y faisant fleurir la justice, l'agriculture, le commerce, les arts même et les sciences, après qu'ils les eurent une fois goûtés. BOSSUET.

Baccalauréat ès-Lettres.

Du 25 juillet : Mortem pauperis atque exsequias describes.
Du 27 id. : De pulchritudine atque utilitate arboris disseres.
Du 28 id. : Ad avarum sic Horatius :

Non uxor salvum te vult, non filius ; omnes
Vicini oderunt, noti, pueri atque puellæ.

Quàm verè hæc dicta sint ostendes.

Du 29 id. : Manes eorum alloqueris qui nuperrimè ad Pueblæ mœnia fortiter ceciderunt.

Du 30 id. : Sacram de filio prodigo historiam brevi narratione expones.

Du 31 id. : Matri suadebis ut liberum quem peperit, suo ipsa, non nutricis adhibitæ, lacte alat. — Argumenta præcipuè elicies à naturæ indicio et consilio, à lacte consanguineo, ab affectu quem mater, partum ablegans, interscindit, aut diluit, deteritque.

(La suite à la prochaine livraison).

CHRONIQUE.

La chronique de ce mois sera courte. Où il n'y a rien le roi perd ses droits, dit-on,... et le chroniqueur aussi. Ce n'est pas le cas cependant; le mois a été bien rempli; mais le chroniqueur s'est trouvé empêché. — Il lui est survenu, en son absence, bien des vers et bien de la prose. — Rassurez-vous, messieurs les auteurs; tout a été mis sous clef et rien ne s'égarera. — La prose peut sans trop de dommage, attendre un mois. Pour les vers, cette chose ailée et délicate, un mois de captivité, c'est bien long, et ils pourraient bien, les pauvres, se froisser les ailes aux angles de leur prison !

***

Lundi 17 août, M. Berger, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Montpellier, chevalier de la Légion-d'Honneur, a soutenu devant la Faculté des Sciences de Toulouse, deux thèses pour l'obtention du grade de docteur ès-sciences mathématiques.

Le récipiendaire était arrivé à Toulouse précédé d'une brillante réputation. On le savait très-distingué par son savoir et les succès de son enseignement. On n'avait point oublié que le candidat reçu, il y a deux ans, avec le n° 1, à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale supérieure, était sorti de ses mains. Aussi, l'annonce faite par les journaux, selon les règlements, avait-elle attiré dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences un auditoire plus nombreux que n'aurait dû le faire supposer la nature abstraite des matières, dont il allait être question. L'attente n'a pas été trompée, et la séance a eu le caractère d'une fête scientifique.

Le cadre de la *Revue*, plus littéraire que scientifique, ne nous permettant pas d'entrer dans une analyse quelconque des deux thèses présentées par le candidat, nous nous contenterons d'en donner les titres :

1° *Etude sur le développement de la fonction perturbatrice, d'après Cauchy, dans la théorie des mouvements planétaires.*

2° *Etude sur les fonctions des variables imaginaires, d'après Cauchy.*

Dans ce remarquable travail, qui a nécessité de longues et de pénibles recherches, M. Berger a entrepris d'éclaircir, de développer et de rendre pratiques des formules que l'illustre géomètre n'avait pas, dans sa trop grande fécondité, appuyées sur des considérations suffisamment claires et rigoureuses.

MM. Gacheau et Petit, professeurs de la Faculté, à la suite de plusieurs questions qui ont mis le récipiendaire à même de développer le plan de son travail, l'ont félicité sur le bonheur avec lequel il avait accompli sa tâche.

M. Molins, ayant repris, à son tour, quelques points que M. Berger n'avait qu'indiqués dans ses thèses, une lutte vive autant que courtoise s'est établie entre le savant Doyen et le récipiendaire, et, pendant plus d'une heure, l'auditoire a été tenu sous le charme de ces deux intelligences qui se comprenaient si bien.

M. Molins, dans sa remarquable argumentation, a prouvé que son talent, en acquérant de la maturité, n'avait rien perdu de cette vivacité qui le fit autrefois arriver à la Faculté de Toulouse, avant l'âge exigé par les règlements.

M. Berger a soutenu admirablement la lutte, et chaque fois que M. Molins lui indiquait une voie nouvelle, il s'y lançait résolument et arrivait toujours à des aperçus aussi profonds qu'ingénieux.

La séance, commencée à une heure, n'a fini qu'à trois heures passées. La Faculté, après quelques secondes de délibération, a accordé à M. Berger le grade de docteur ès-sciences mathématiques, en le complimentant sur les qualités éminentes dont il avait fait preuve, soit dans la rédaction, soit dans la soutenance de ses thèses.

***

Les premiers jours du mois d'août sont remplis, d'ordinaire, par les distributions de prix aux élèves des colléges et des pensions. Il est bien tard aujourd'hui pour en parler. Les vacances sont au tiers écoulées, et les couronnes ont eu le temps de se faner. Si nous ne donnons pas, cette année, à notre lycée l'attention que nous lui donnons tous les ans; si nous nous abstenons de publier l'excellent discours prononcé par M. Mazuel, professeur, et l'allocution remarquable d'à-propos de M. le Maire, M. le comte de Campaigno, qui présidait à la solennité, en l'absence de M. le Recteur, nous ne renoncerons pas cependant à une habitude qui nous est chère, à laquelle nous ne manquons jamais; celle de reproduire le discours que M. Ozenne, adjoint au Maire, prononce chaque année à la distribution des prix des Ecoles communales. Cette fête, qui tirait cette année un intérêt tout particulier de la nomination récente de M. Ozenne au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur, en récompense de ses services administratifs et autres, a eu lieu il y a peu de jours, et le souvenir n'en est pas encore effacé. M. Ozenne a, on le sait, le ton qui convient à la circonstance. Sa voix est affectueuse, son débit simple; ses paroles partent du cœur et vont droit au cœur des mères et des enfants. Si l'on

doit juger du mérite d'un discours par l'accueil qu'il reçoit, le dernier est assurément un des meilleurs que M. Ozenne ait prononcés, car c'est un de ceux qui ont été le plus vivement applaudis :

... Mes jeunes amis,

« J'ai, depuis huit ans, la bonne fortune de présider à cette fête, toujours pleine d'attraits pour nos concitoyens. Plus je reviens au milieu de vous et plus mes sympathies augmentent. De semblables cérémonies plaisent à mon cœur et satisfont ma raison ; j'avoue que j'en désire le retour, et que, loin de voir mes impressions s'affaiblir par l'habitude, je les ressens plus vives et plus profondes.

» J'aime cette réunion de parents et d'amis, et cette foule empressée, venant saluer vos triomphes et applaudir aux résultats incontestés de l'éducation dont, à notre époque, on apprécie l'influence salutaire et civilisatrice.

» Je pourrais craindre, au début de mes paroles, de répéter, cette année, ce que je vous ai dit souvent avec sincérité et conviction ; mais pourquoi chercherais-je des formules nouvelles pour dire que je suis heureux de partager vos joies, de vous distribuer ces récompenses ? Pourquoi d'ailleurs hésiterais-je à vous rappeler mes bons avis de chaque année ? Vos pères et vos mères ne sont-ils pas heureux de vous donner, chaque matin, cette bénédiction du cœur qui se résume dans un baiser ? Cette caresse a-t-elle moins de prix parce qu'elle est journalière ?

» Laissez-moi donc vous faire entendre des conseils qui ne vous paraîtront pas nouveaux, mais que mon affection pour vous sait m'inspirer. Votre désir d'apprendre est si grand que je ne dois pas craindre de semer dans une terre ingrate.

» Aimez la sagesse, aimez le travail, qui presque toujours en est la source ; croyez que le mal est une exception et que le bien est la règle. Vous rencontrerez des méchants, ne les imitez pas. Soyez studieux et hâtez-vous de vous préparer par l'instruction à l'apprentissage de la vie. Gravez dans votre esprit cette maxime de l'Evangile qui, dans sa sublimité, résume la religion : Aimez Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-mêmes.

» Un de vos maîtres, nouveau venu dans nos écoles et dont le zèle est de bon augure, me disait naguère que la tenue sévère de sa classe éloignait les mauvais élèves, mais que les bons y venaient plus nombreux de jour en jour. J'applaudis de grand cœur à ceux qui méritent ce titre de bons élèves ; mais ma pensée s'attriste en songeant à ceux que l'on appelle mauvais. Nous sommes des pasteurs d'enfants et nous devons veiller à ce qu'aucun de ceux qui nous sont confiés ne s'égare dans des sentiers perdus. La tâche est rude, sans doute, et nous ne l'accomplirons avec succès que si les parents nous secondent.

» Que le père de famille, en rentrant chez lui le soir, oublie les fatigues d'une journée laborieuse pour connaître l'emploi de votre temps ; qu'il s'in-

forme de votre travail et de vos jeux ; qu'il connaisse vos chagrins et vos joies ; que la mère, à son tour, dont les devoirs sont plus grands, parce qu'elle peut obtenir davantage, soit tout entière aux soins de ses enfants ; que sa tendresse et sa sollicitude lui fassent trouver le secret de faire naître de bonnes pensées dans vos âmes ignorantes et curieuses. A votre âge, mes jeunes amis les conseils les meilleurs sont bien vite oubliés ; aussi, j'ai toujours désiré que ma parole portât plus haut et plus loin que vous. C'est à vos mères que j'ai toujours essayé de faire entendre ce langage de prudence et de sagesse que je voudrais savoir mieux exprimer. Les enfants sont la plus belle parure des mères, à elles surtout je m'adresse avec confiance.

» Vous avez appris que naguère nos soldats victorieux entraient dans une capitale conquise, aux acclamations de tout un peuple et en marchant sur des fleurs. C'est que notre drapeau qui les guide, s'il est un symbole de gloire porte toujours, dans ses plis triomphants, le progrès, l'humanité et la civilisation. C'est que ces soldats, vos aînés dans la carrière, sont aussi braves que généreux, qu'ils sont éclairés par l'instruction et qu'ils ne voient que des frères dans des ennemis désarmés dont ils deviennent les libérateurs. Turenne de nos jours, ne brûlerait pas le Palatinat.

» En présence de pareils résultats, qui placent la France à la tête des nations, ne sentez-vous pas comme moi vos cœurs tressaillir, alors que c'est l'instruction qui donne les moyens d'accomplir toutes ces grandes choses ? Ne voudrez-vous pas acquérir tout ce qui doit vous rendre de bons et utiles citoyens et vous permettre un jour peut-être d'apporter, quelque faible qu'il soit, un contingent aux gloires de notre beau pays ?

» Lorsque viendra l'heure de reprendre le cours de vos études, livrez-vous donc, avec une nouvelle ardeur, à ce travail qui doit faciliter, dans l'avenir, la tâche à laquelle l'homme est obligé de demander le pain de chaque jour. Obéissez à vos maîtres, montrez-vous reconnaissants envers eux, et surtout aimez et respectez vos parents.

» Tel est, mes chers enfants, le résumé de mes conseils. Ne dois-je pas d'ailleurs les croire plus autorisés, maintenant que le Souverain a daigné, en m'accordant une haute faveur à laquelle j'étais encore bien loin de prétendre, récompenser dix ans de travail et de dévouement à la chose publique ? Je lui dois ce signe de l'honneur et la douce satisfaction que m'ont fait éprouver les témoignages de sympathie de mes concitoyens. Mais je ne veux pas être seul à exprimer des sentiments de gratitude envers l'Empereur. Souvenez-vous, mes jeunes amis, que vous lui devez aussi les grands développements donnés à l'instruction publique, et que c'est à lui que revient la gloire de tout ce qui s'accomplit de grand et d'utile dans notre France. Réunissez-vous donc à moi pour faire entendre ce cri, qui est l'expression de notre reconnaissance :

» Vive l'Empereur ! »

A la suite de ce discours, accueilli par les plus vifs applaudissements, un jeune élève des Ecoles communales est sorti des rangs, s'est approché de l'estrade et a adressé à M. Ozenne, au nom de ses condisciples, le compliment suivant :

« Monsieur le Maire,

» Parmi les nombreuses attributions qui vous sont dévolues dans les fonctions que la confiance du chef de l'Etat vous a confiées, il en est une pour laquelle vous semblez avoir une prédilection marquée ; vous aimez à réunir autour de vous les enfants du peuple de cette cité, et vous vous plaisez à placer des couronnes sur ces jeunes têtes qui bientôt entreront dans la vie active.

» Chaque fois, Monsieur le Maire, votre voix, écho fidèle des sentiments de votre cœur, s'est fait entendre pour adresser aux élèves d'utiles conseils puisés dans l'expérience, donner aux maîtres de bien précieux encouragements, et de ces rapports d'intérêt et de sollicitude pour les uns, de bienveillance pour les autres, est née une sympathie plus facile à comprendre qu'à définir, et qui vous a acquis le respect et la reconnaissance des élèves, des maîtres et des parents.

» Aussi, comprendrez-vous, Monsieur le Maire, qu'ils n'aient pu rester indifférents à la haute distinction qui vient de vous être accordée, et, s'ils y ont déjà applaudi en secret, ils se félicitent de cette circonstance solennelle qui leur permet de vous témoigner publiquement toute la joie qu'ils en éprouvent et qu'ils sont heureux de vous exprimer »

*
* *

La session des examens du Baccalauréat, ouverte le 20 juillet et close le 31 août, a donné les résultats suivants, dans les quatre centres d'examen, Toulouse, Rodez, Cahors et Tarbes.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

374 candidats se sont présentés (34 de moins qu'à la session correspondante de 1862) ;

198 ont été ajournés (145 après les épreuves écrites et 53 après les épreuves orales) ;

176 ont été admis, avec les mentions suivantes : 3 *très-bien*; 8 *bien* ; 29 *assez bien* ; 136 *passablement*.

Admis avec la mention *très-bien* :

MM. Coutenceau (Jean-Marie-Prosper), élève du collége de Saint-Girons ;
Pestillat (Antoine), élève du petit séminaire de Sarlat ;
Roques (Marie-Etienne-Maurice), élève du collége d'Aurillac.

Admis avec la mention *bien* :

MM. Aymé (Jean-Gabriel), élève du collége d'Albi ;
Cordeil (Jean-Paul-André-Barthélemy), élève de l'Institution Bareille ;
Dubarry (George-Jean-Urbain-Cerbonney), élève du collége de Condom
Fiquet (Jean-Pierre-Albert), élève du collége de Foix ;
Galtié (Adrien-Arthur-Paul), élève du collége de Villefranche d'Aveyron;
Lacaze (Jules-Henri-Célestin-Bruno), élève du collége de Foix ;
Latreille (Jean-Joseph-Albert-Ernest), élève du petit sém. de Montauban
Luguet (Mathieu), élève du lycée d'Auch.

Sur 6 candidats déjà bacheliers *ès-Sciences*, 4 ont été reçus bacheliers *ès-Lettres*.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

266 candidats se sont présentés aux divers Baccalauréats (30 de moins qu'à la session correspondante de 1862). Ils se répartissent ainsi :

Baccalauréat complet, *en une épreuve* : 144 candidats ; 73 éliminés à l'épreuve écrite ; 15 ajournés après l'épreuve orale ; 56 admis avec les mentions suivantes : 1 *très-bien*, 8 *bien*, 16 *assez bien*, 31 *passablement*.

Baccalauréat scindé (2e partie) : 43 candidats ; 22 éliminés à l'épreuve écrite ; 4 ajournés après l'épreuve orale ; 17 admis avec les mentions suivantes : 1 PARFAITEMENT BIEN, 2 *bien*, 4 *assez bien*, 10 *passablement*.

Baccalauréat scindé (1re partie) : 59 candidats ; 22 ajournés ; 37 déclarés aptes à subir les épreuves de la deuxième partie de l'examen.

Baccalauréat restreint, institué en faveur des étudiants en médecine seuls ; 20 candidats ; 4 éliminés à l'épreuve écrite ; 2 ajournés après l'épreuve orale : 14 admis avec les mentions suivantes : 6 *assez bien*, 8 *passablement*.

Sur l'ensemble des candidats, 86 étaient bacheliers *ès-Lettres* ; 35 ont été ajournés et 51 ont été reçus bacheliers *ès-Sciences*.

A été admis avec la mention PARFAITEMENT BIEN :

M. Gayou (Maxime-George-Jean), né à Périgueux (Dordogne), le 24 février 1846, élève du lycée de Toulouse.

Cette mention, qui n'est accordée qu'au candidat qui a obtenu *unanimité* de boules blanches (dix boules blanches) dans les diverses épreuves, n'a été donnée que *deux fois* en cinq ans par la Faculté ; en 1859, à l'élève Pugens, de l'Ecole Sainte-Marie, et en 1861, à l'élève Coste, de l'Institution Musset.

Admis avec la mention *très-bien* :

M. Bouty (Edmond-Marie-Léopold), élève du lycée de Rodez. (Ce candidat avait obtenu, l'année dernière, la même mention *très-bien* à l'examen du baccalauréat ès-Lettres).

Admis avec la mention *bien* :

MM. Avalon (Justin), élève du collége d'Aurillac ;
Bénéchie (Arthur-Louis-Joseph), élève du petit sém. de Montauban ;
Caubet (Alexis-Joseph-Cyrille-Armand), élève du lycée de Toulouse ;
Chazottes (Antoine-Adrien-Barthélemy), élève du collége de Revel ;
Delort (Joseph-Marie-Jules), élève du lycée de Toulouse ;
Esparseil (Henri-Hippolyte), élève du lycée de Toulouse ;
Espézel (Louis-François), élève du petit séminaire de Montauban ;
Gascheau (Louis-Maurice), élève du lycée de Toulouse ;
Grignet (Henri-Albert), élève du collége d'Aurillac ;
Jobez (Emile-Alexandre), élève du lycée de Tarbes.

Toulouse, le 1er septembre 1863.

F. LACOINTA.

ERRATUM. — Dans le dernier numéro, au sonnet intitulé : *Constantinople*, p. 114, 1re ligne, au lieu de *se repose*, lisez *qui repose*.

LES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE DE VILLEMUR-SUR-TARN

PAR M. Bd BENEZET (1).

A qui donc a jamais pu venir la pensée que les critiques manquaient de cœur? Il ne faut, pour le sentir battre et protester dans sa poitrine, qu'être appelé à juger la première œuvre considérable d'un artiste jeune, modeste, intelligent, désireux de gravir les sommets de la peinture religieuse; s'y préparant par des études sérieuses d'histoire, de philosophie et de cette sorte de théologie qui devrait être familière à tous les chrétiens. La conscience du devoir qu'une intelligence sincère contracte naturellement envers l'art, quand elle en parle au public, s'augmente alors et s'émeut du sentiment non moins vif des obligations qu'elle contracte aussi envers l'artiste. Que sera-ce, si cet artiste lui-même, avec une générosité qui l'honore, a appelé sur cette œuvre une investigation déjà trouvée sévère, bien qu'elle n'ait jamais cessé d'être sympathique? Nous n'éprouvons aucun embarras à l'avouer : une telle situation nous a d'abord plongé dans une hésitation pénible. En y réfléchissant cepen-

(1) L'auteur de l'article qu'on va lire, M. Jules Buisson a fait, l'année dernière, dans la *Revue* (livraison de juin 1862), le compte-rendu de l'Exposition de peinture, qui avait été organisée au Capitole par les soins de l'*Union artistique*. Ce travail fort étendu, et remarquable d'ailleurs par la hauteur de vues, la pleine connaissance de l'art et l'indépendance d'esprit que M. Buisson apporte dans tout ce qu'il écrit, contenait, sur les œuvres exposées par M. Benezet, une appréciation où l'artiste ne crut pas voir un sentiment bien exact de sa pensée. De là une lettre qui parut dans la livraison de la *Revue* du mois d'août suivant, et à laquelle M. Buisson répondit par des explications dont nos lecteurs se rappellent peut-être la franchise et la netteté. Cette année, c'est M. Benezet lui-même qui sollicite auprès de son premier juge une étude sur les peintures murales qu'il vient d'exécuter dans l'église de Villemur. Il nous a exprimé à nous-même son désir, que nous nous sommes empressé de transmettre à M. Buisson. Si cette démarche fait honneur au caractère de l'artiste, nous croyons que la manière dont M. Buisson y a répondu fait également honneur au caractère du critique. (Le Directeur de la *Revue*.)

dant, en ayant égard et à la valeur de l'artiste et à la dignité de l'art il nous a semblé qu'elle nous créait simplement un devoir plus stric encore de loyale sincérité.

M. Bernard Benezet a eu une rare bonne fortune.

A vingt-neuf ans, il a trouvé l'occasion, que de grands peintres on cherchée vainement toute leur vie, d'exécuter des peintures murales dans des conditions d'espace, de liberté, d'air et de lumière qui se rencontrent rarement au même degré.

Je me figure aisément l'émotion d'une âme d'artiste devant un te champ de bataille ; et j'ai besoin de me rappeler quelle place je tiens ici, pour ne pas frémir, sortir des rangs et dire comme le cheval de l'Ecriture : « Allons ! »

En entrant dans l'église de Villemur, une chose frappe d'abord : c'est qu'en face d'une pareille aventure, notre jeune artiste n'a été ni troublé, ni désarçonné. Que cette confiance soit due plutôt à la nature décorative qu'à la force réelle de son talent, nous aurons occasion de l'examiner dans le cours de ce travail. Toujours est-il, — et cela importe à constater devant la pauvreté de tant de murailles peintes récemment, de tant de maigres vignettes élevées à des dimensions historiques dans les églises même de Paris, — toujours est-il qu'il a eu le mérite incontestable d'une certaine audace et d'une certaine abondance.

Avant de commencer cette étude, à laquelle nous avons été si gracieusement convié, ce serait peut-être ici le lieu de dire quelques mots sur les conditions actuelles de la peinture murale en général et de la peinture religieuse en particulier.

Notre temps, sous ce rapport, a un peu vécu d'équivoques ; et plus d'un peintre, victime d'un malentendu propagé par une École plus historique et littéraire qu'artistique, a laissé emprisonner ses forces dans une théorie fausse, et paralyser son talent par des entraves de pure convention. Il n'a pas tenu à cette École que l'art chrétien ne demeurât figé dans les types primitifs qui avaient signalé la grandeur austère de ses débuts et ne devînt une affaire de combinaisons et de formules, où la poésie et la beauté éternelles, l'imagination et la liberté de l'artiste se seraient trouvées comme exilées et condamnées à mourir d'inanition. Nous pourrions citer telle figure de Christ, conçue dans ces données, qu'il serait difficile de distinguer d'une idole.

Avant tout, le Christ est vivant; et jamais, dans l'art comme dans les lettres chrétiennes, il ne fut plus à propos de revendiquer les droits de cette vie toujours vivifiante et présente, animant les âmes, les édifices, les arts religieux.

En général, d'après notre sentiment, les écrivains semblent avoir trop oublié, dans cette question, qu'un art, quels que soient sa source et son souffle, ne se fixe pas, ne peut pas se fixer tout d'un coup. Les enfants de génie restent toujours enfants par quelque côté : tels les arts, qui ont aussi leurs âges. Que dirait-on d'un admirateur original du *naïf*, préférant les statues égyptiennes et les bas-reliefs assyriens, ou même les fragments éginétiques aux bas-reliefs du Parthénon? C'est pourtant la nature vue par le même œil, à différents âges de sa vie artistique. L'archaïsme est précieux parce qu'il indique avec une netteté rigoureuse, débarrassée de toute préoccupation accessoire, le vol, l'aspiration d'un art, son Idéal. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour s'immobiliser dans l'archaïsme et clore, de parti pris, cet Idéal qui naît.

D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier : l'art chrétien s'élève sur les débris d'un autre art tombé dans la barbarie d'une décadence profonde : autre est l'art grec, par exemple, naissant d'un art primitif très-noble et très-délicat dans son ignorance. On tient toujours un peu de ses parents. Il n'y a que les fleurs qui puissent jaillir d'un tas de fumier sans porter trace du sol corrompu où plongent leurs racines; tous les fruits intellectuels, attachés par la bonté de Dieu au libre développement humain, obéissent à des lois moins fatales. Ici les rapports des choses qui s'engendrent, se suivent et ne se modifient qu'à la longue sous les efforts de la noble volonté. Nous ne créons pas à la manière de Dieu : nous composons; et les éléments de la composition se retrouvent et se reconnaissent dans les œuvres de l'ouvrier, quelles que soient la vigueur et la nouveauté de l'inspiration qui le possède.

De plus, on a tenu peut-être trop de compte de la nécessité d'une harmonie absolue entre la muraille peinte et l'édifice; confondant, en ceci, la peinture avec la sculpture et la statuaire. En effet, s'ils ont été conçus en dehors d'elle, ces derniers arts ne sont devenus vraiment importants que par leur adjonction à l'architecture. Ils ont vécu surtout comme arts accessoires. Leur grandeur véritable a été contemporaine de la grandeur architecturale; ils se sont développés paral-

lèlement, montant et descendant ensemble. Et, quoi qu'on puisse penser de l'émancipation de la statuaire, il est certain, — parce que cela résulte de la nature des choses, — que les conditions matérielles du *relief sculptural* lui donneront toujours une importance telle et un lien si manifeste avec le corps même de l'édifice, qu'une sculpture d'ornementation, ou une statue entrant dans la décoration d'un monument, resteront rigoureusement soumises à son caractère général et devront en subir l'empreinte. Il en est tout autrement de la peinture. Le moment où elle a concouru à décorer des temples ne semble pas historiquement bien fixé ; et, au fond, cela importe peu. Ce qui est manifeste, c'est qu'elle a toujours eu une existence propre, indépendante ; c'est que, matériellement, elle s'isole plus aisément du reste de l'édifice. Dès qu'elle a été autre chose qu'une gravure monumentale, un trait, ou l'imitation monochrome d'un bas-relief, si jamais elle fut employée à un tel usage, dans les temps primitifs ; dès qu'elle a eu recours à ces éléments, la couleur, la perspective aérienne, l'effet, elle a introduit, en quelque sorte, un édifice nouveau demandant à être regardé à son point de vue particulier, dans l'édifice où elle était admise. Art subtil, immatériel, profond, mobile, *ondoyant et divers*, plus fort, plus complet que la sculpture, elle n'a subi que très-momentanément la raideur, l'immobilité, la mort de la pierre. Il me semble la voir, au sortir de cet âge de servitude, personnifiée dans l'image de ces ressuscités qui s'élèvent de terre, dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange, montant, sans effort appréciable, par le seul effet de la légèreté des âmes, dans les clartés hautes de l'éther. A partir de ce moment, l'immortelle captive ne reprendra plus des fers dont la marque n'est pas même restée visible à ses pieds divins. Ah ! si l'on condamnait les servants de la peinture immobile à passer toute leur vie devant des Cimabuë et des Giotto !..... Laissons donc la rigueur étroite de ces systèmes.

Il faudrait oublier trop de choses pour ramener l'âme moderne à cette manière de sentir l'art appliqué à la décoration des monuments civils ou religieux. On ne fait point ainsi table rase dans la vie intellectuelle des générations. Profondeur aérienne, multiplicité des plans, éclat des couleurs, dessin de caractère et dessin de mouvement, sentiment dramatique, même le charme secondaire de la nature et du paysage, ont acquis désormais droit de cité dans la peinture murale. Le procès a été gagné, non point avec des livres, des mots et des

raisonnements, mais, — ce qui vaut bien mieux, — avec des œuvres monumentales, qui sont, dans des Écoles différentes et à des degrés divers, l'honneur de l'art italien et de l'art français.

On voit quelle immense latitude nous sommes disposé à laisser à la peinture murale, sous la seule condition, pour l'artiste, de voir simple, de voir grand, de saisir l'aspect des formes, des mouvements et des groupes par leur côté monumental ; enfin, s'il s'agit d'édifices religieux, sous la condition expresse d'élever dans l'âme du spectateur le sentiment de la vie divine et surnaturelle.

En dehors de certaines réserves que chacun sait, quelle erreur de penser que l'élément chrétien est venu apporter des entraves à la liberté des artistes ! Combien, au contraire, l'introduction de cet élément a ajouté d'étendue, de variété, de richesse, de profondeur, à l'âme, à l'Idéal moderne comparé à l'Idéal antique, au fond presque restreint, à l'expression sereine de la vie et de la beauté dans la jeunesse et dans la virilité !

Sur l'ensemble de ces idées, M. Benezet semble aujourd'hui d'accord avec nous. Nous lui avons reproché, dans le temps, de s'être laissé emmaillotter dans les préceptes exclusifs de l'École de M. Flandrin ; non que cet artiste éminent ne soit, en lui-même, un excellent maître, de tendances très-saines, d'un talent très-élevé, très-sévère, très-apte à la peinture religieuse ; mais ses leçons ne conviennent pas également à toutes les aptitudes. Celles de M. Benezet notamment s'étaient amoindries et comme perdues sous la domination de doctrines trop substantielles pour son tempérament. Aujourd'hui, il cesse de courir après des qualités dont la conquête ne semble pas réservée à ses facultés ; il se cherche lui-même et se développe avec bon sens et sincérité dans le sens de sa propre nature. Demandons-lui donc de nous montrer un sentiment poétique réel, un sentiment personnel, profond ; et essayons de rechercher dans ses peintures ce signe des œuvres vraiment fortes, la spontanéité unie à un certain caractère de nécessité. Parler pour parler, écrire pour écrire, peindre pour peindre, qui oserait nier que ce ne soit là l'un des défauts où s'énervent la pensée, la parole et l'art de notre temps? Convenons-en une fois pour toutes : il n'y a raison suffisante de parler, que quand on a quelque chose à dire ; raison suffisante de peindre, que quand on a à révéler une impression originale sur les formes et sur les couleurs.

Les peintures de Villemur se développent sur le chœur entier d'une vaste église de construction récente.

En voici la donnée générale :

Le combat des bons et des mauvais anges (1) occupe la plus grande partie de la demi-coupole, jusqu'à la corniche. Cependant, au centre, est représentée *la Création de l'Homme*, qui, suivant les idées de l'auteur, a pour but, dans la pensée de Dieu (2), de remplacer les anges déchus. Mais l'humanité déchoit à son tour dans Adam ; la rédemption devient nécessaire ; le Christ se fait homme ; il vit parmi les hommes ; il meurt enfin pour satisfaire à la justice de son Père. Des différents actes de la vie du Christ, le peintre a choisi *le Sermon sur la Montagne*, qui est, dit Bossuet : « L'abrégé de toute la doctrine chrétienne, » comme les huit Béatitudes sont l'abrégé de tout le Sermon sur la » Montagne. » *Le Sermon sur la Montagne* tient toute la partie inférieure de l'hémicycle dans la largeur du sanctuaire ; *les huit Béatitudes* s'élèvent sur une arcade supportée par des nuages, au second plan du *Sermon sur la Montagne*. Deux tableaux, encadrés et comme suspendus dans ces compositions, en remplissent les deux extrémités : l'une représente *la Chute du Paganisme*, l'autre *l'Etablissement du Christianisme*.

L'histoire surnaturelle du monde, au point de vue théologique, aurait pu être écrite avec plus de rigueur et de précision ; au point de vue de la peinture, l'ordre adopté par l'artiste lui offrait l'occasion naturelle d'un contraste saisissant et fécond entre *la Lutte des Anges*, le calme sévère du *Sermon sur la Montagne*, et la sérénité céleste *des huit Béatitudes*. Il y a dans cette disposition du sujet l'indice d'une organisation heureusement douée. Imaginer en peintre, être frappé par le côté coloré et visible d'une idée, c'est, pour emprunter une formule d'usage chrétien, une vraie grâce d'état.

(1) Saint Michel est le patron de la paroisse de Villemur.

(2) Assuré que la question même du temps de la création des anges n'a jamais été absolument décidée dans l'Eglise, je me demandais sur quel fondement théologique M. Benezet appuyait ses idées audacieuses sur la question autrement délicate de la corrélation entre la création humaine et la déchéance angélique ; et je lui en laissais toute la responsabilité. Vérification faite, on peut la faire remonter à de graves docteurs : saint Anselme, saint Isidore, et enfin saint Augustin (C. de D., liv. 22, ch. 1) enseignent que les hommes prédestinés remplaceront les anges rebelles. C'est là plus qu'il n'en faut pour asseoir une œuvre d'imagination. Milton, si je ne me trompe, a mis à profit cette pieuse conjecture.

Entrons maintenant dans l'examen détaillé de ces différentes compositions :

L'archange Michel s'avance dans le ciel au centre de la coupole et du combat. Renversé dans sa superbe, Satan fait de vains efforts pour se dérober à l'horreur de l'abîme ; autour de lui, trois autres démons foudroyés roulent dans des poses tourmentées. Vers la gauche, quelques bons anges combattent ou menacent encore avec des mouvements énergiques. Il est à regretter que celui d'entre eux qui lève l'épée avec enthousiasme et fait une invocation au Dieu des combats, soit à peine visible : l'intention était excellente (1). On trouve dans les détails la trace d'une animation et d'une ardeur vraiment juvéniles. Pourquoi faut-il que l'ordonnance générale laisse à désirer? Les combattants célestes semblent épars dans ces vastes cieux ; et la composition décousue reste semée de vides. Esquissée sur une surface plane (2), exécutée sur une surface concave, elle n'a plus été suffisante. L'artiste encore inexpérimenté a été surpris ; pressé par le temps, pressé par les conditions matérielles de l'exécution, il a reculé, —— je le regrette en me l'expliquant, — devant une refonte générale de son sujet.

En général, quand l'Ecriture parle des anges, leur nom est *Légion*. Une grande masse inondée de lumière, une masse précipitée participant déjà des ténèbres, voilà, pour un coloriste, — et M. Benezet a essayé de concevoir cette chute des anges en coloriste, — la simplication de la donnée.

Ferai-je à l'artiste une autre querelle de moindre importance?... J'ose penser que la phalange de saint Michel était composée « des premiers soldats du monde » céleste ; et, — nulle part on ne le sait mieux qu'en France, — de tels bataillons n'ont pas besoin d'être les plus nombreux. A peine quatre démons contre un nombre quintuple d'anges fidèles! Même observation sur leur attitude : Pourquoi tant d'effort chez ces porteurs divins des colères divines? Raphaël a donné l'exemple d'une autre manière supérieure de comprendre la force angélique.

Dès ce premier coup-d'œil, le défaut le plus grave de M. Benezet frappe les spectateurs exercés. Ce défaut, c'est l'exagération dans le

(1) Dum præliaretur Michael, audita est vox dicentium : *Salus Deo nostro.*

(2) L'esquisse est, sous ce rapport, très supérieure à la peinture murale.

mouvement, la recherche et la violence. La violence n'est-elle pas le contraire de la force, de la force vraie et sûre d'elle-même, dans les arts comme dans les lettres ou dans l'usage de la vie?

La Création est encadrée par la scène que nous venons de décrire. Ici, le peintre avait à lutter contre le grand inventeur de l'Idéal moderne, contre Michel-Ange, une sorte de prophète. Porter en soi le souvenir vivant des audaces bibliques du plafond de la *Sixtine* n'est pas une condition favorable pour juger les efforts et l'œuvre d'un jeune homme. Obsédé de visions italiennes, peut-être n'ai-je pas bien vu. Le Père Eternel m'a semblé d'une grandeur fausse et théâtrale; Adam se découpant sur les rayons du soleil levant, d'une silhouette sans ampleur. En revanche, comment ne pas louer le charme presque enfantin, et le naïf étonnement des anges qui regardent naître le premier homme? Rarement, M. Benezet sait garder cette gracieuse mesure dans l'expression d'un sentiment juste. Je n'hésite pas à recommander ces deux figurines, engagées sous le bras droit de Dieu, comme deux des meilleures de ce grand travail.

Que dire maintenant du coloris? L'ensemble en est un peu jaune et roussi; certaines oppositions de ton tiennent des violences du dessin. Il ne faudrait pas demander à l'auteur les qualités d'un coloriste de pure race. Ce qui manque le plus à sa couleur, c'est l'accent personnel; mais il lui arrive souvent de rencontrer une certaine chaleur et une certaine tranquillité dans l'effet général de sa peinture; comme, par exemple, dans les vastes compositions qui s'étendent au-dessous de la corniche. L'ensemble a du calme, de l'unité; il ne laisserait, sous ce rapport, rien à désirer, si l'artiste n'avait eu la pensée de détacher sur fond d'or la porte du ciel et l'ange qui élève des couronnes. Où que l'on se place, quels que soient le moment et l'heure, ce fond accapare toute la lumière directe ou de reflet; il fait, au centre de l'hémicycle, une trouée lumineuse attirant à la fois et importunant le regard, comme une fenêtre sans abat-jour. L'emploi de ce fond doré nous eût semblé plus heureux dans la demi-coupole où l'éclat de l'or se voile doucement sous les rayons toujours obliques de la lumière; et là, il eût tenu la place naturelle des riches mosaïques des coupoles italiennes. En thèse générale, l'usage de ce moyen particulier d'effet ne se concilie guère avec l'impression pittoresque de la peinture ordinaire. Il faut, ou le rejeter, ou l'adopter systématiquement pour un ensemble de décorations. Ne laissant guère apparaître

que la silhouette des figures, il convient surtout aux dessinateurs : pour les coloristes, l'or est une note hors gamme.

Les huit béatitudes sont assez harmonieusement étagées sur des degrés donnant aux formes des groupes cette ligne ascensionnelle tant recherchée dans les grandes Ecoles.

« Tout le but de l'homme est d'être heureux. J.-C. n'est venu » que pour nous en donner les moyens..... Voyons la fin où consiste » le bonheur : la fin est chacune des huit Béatitudes, car c'est partout » la félicité éternelle sous divers noms (1). »

Il n'était pas facile de personnifier sous ces noms et ces formes diverses les huit Béatitudes. M. Benezet y a-t-il toujours réussi avec un égal succès? Nous avons, du moins ici, une des meilleures parties de son œuvre. Distribués à droite et à gauche, les groupes viennent aboutir à la porte du ciel et à cet ange de gloire dont le geste atteint plutôt à la symétrie qu'à la grandeur.

Première béatitude : *Etre pauvre d'esprit* : L'artiste a réuni deux mendiants à genoux ou prosternés à un mendiant voyageur qui se lève et tend la main vers la demeure de l'éternelle charité. N'eût-il pas été possible de mieux caractériser cette béatitude? L'esprit de pauvreté hante-t-il exclusivement et d'habitude l'âme des mendiants? Nous n'avons ici, à ce qu'il semble, qu'une représentation matérielle. Tel prince se dépouillant volontairement de son sceptre pour se faire moine, tel religieux des ordres pauvres, eussent expliqué d'une manière aussi claire, plus spiritualiste, plus élevée, cette générosité surnaturelle qui s'appelle le détachement, le dépouillement, l'esprit de pauvreté.

Seconde béatitude : *Etre doux* : Le moyen d'être aussi exigeant pour la deuxième béatitude! L'embarras n'est-il pas ici trop évident? Comment, en effet, symboliser avec précision cette surabondance de justice, de paix, d'humilité, de charité qui a composé dans l'âme des saints l'angélique vertu de la douceur? Il y eût fallu l'inspiration d'un Fra Angelico da Fiesole, la pure onction d'un Lesueur. Pendant que j'écris ces lignes, ma pensée cherche, dans l'histoire entière de l'art, une image de la douceur chrétienne; je n'en trouve qu'une; encore ici manquerait-elle de clarté : c'est, dans *le Paradis* de Fra Angelico, la figure de ces anges gardiens se faisant reconnaître des âmes frater-

(1) Bossuet.

nelles qu'ils ont guidées et préservées de leur berceau terrestre à la tombe, ce berceau divin des justes, les embrassant et s'acheminant avec elles dans les rayons de la lumière éternelle.

Sixième béatitude : *Avoir le cœur pur* : J'en dirai autant de la *Pureté*, rapprochée par l'artiste, avec un tact si chrétien, de la *Douceur*. Ces deux figures drapées, portant des lys, ne me paraissent point suffisantes pour exprimer ce que le P. Lacordaire appelait d'inspiration la *vertu réservée*. Les peintres manquent quelquefois des occasions heureuses ! Cette réflexion me venait récemment devant l'image de la chasteté, *Castitas*, peinte par M. Flandrin sur les murs de l'église Saint-Paul de Nîmes ; il l'a vêtue d'un *peplum* antique ; mais la chasteté a un habit chrétien, un habit à elle, un vêtement réservé, d'une très-noble tournure ; c'est le long scapulaire blanc de quelques ordres religieux. Une forme originale, neuve, grande, et une expression symbolique nette, précise, que désirer de plus ! et la peinture a-t-elle donc souvent de semblables bonnes fortunes ?

La troisième béatitude : *Etre dans les pleurs ;* la quatrième : *Avoir faim et soif de la justice*, portent les traces de cette tendance à l'excès et à l'emphase où s'égare si facilement le talent de l'artiste. Dans celle-là, un père et une mère désolés adressent au ciel leur douleur. La mère soulève ses deux bras suppliants ; le père retient dans les siens le corps inanimé de son fils ; corps robuste, tordu dans une pose d'athlète, ne rendant ni la majesté sereine, ni l'impression religieuse, ni le charme fatal de la mort, dans un corps jeune et beau, où l'âme a laissé en fuyant une empreinte idéale. Dans celle-ci, dans ce vieillard allégorique, tenant les balances de la justice ; dans ce jeune homme élevant un flambeau, l'exécution n'est point à la hauteur de la pensée. L'œil et l'esprit restent froids, saisissant avec peine l'intention de l'auteur, nullement soulevés et dominés. L'inspiration, cette fois, manque de souffle et d'autorité.

Autre est l'effet des cinquième, septième et huitième béatitudes. Le groupe du père recevant dans son sein les pleurs et le repentir de l'enfant prodigue ; les captifs tendant vers Dieu les fers rivés à leurs mains ; les deux chrétiens se donnant le baiser de paix, avec un rameau d'olivier dans la main, représentent avec élévation et clarté les *miséricordieux*, les *opprimés*, les *pacifiques*. Nous louons, cette fois sans réserve, le groupe de l'enfant prodigue, simple, expressif, rendant noblement l'idée de la miséricorde puisée dans le sentiment

de la paternité, et se rapprochant ainsi du type éternel de la miséricorde même de Dieu.

Si le lecteur se souvient de l'exposé sommaire du sujet de ces peintures, il doit avoir remarqué que nous n'avons point suivi l'ordre logique des idées, mais bien un certain ordre matériel, en descendant de la corniche à l'autel et à la base du sanctuaire. Dans cet ordre, et à la suite des *Béatitudes*, aux côtés extrêmes de l'hémicycle, se présentent, à droite *la Chute du Paganisme*, à gauche *l'Etablissement du Christianisme*. Ces deux compositions nous paraissent, soit par l'invention, soit par l'exécution, les plus faibles dans l'œuvre de M. Benezet.

Un ange renverse César sur les degrés du trône; un philosophe effrayé se voile la face et les descend en fuyant; un prêtre païen couronné de verveine roule avec l'empereur sur son autel foudroyé. On le voit : la conception sent le lieu commun. L'exécution du moins contribuera-t-elle à pallier ce grave défaut?..... Le mouvement de l'ange exterminateur dépasse même les possibilités anatomiques; les visiteurs judicieux qui m'entouraient ont eu, comme moi, de la peine à le saisir. Si le désir d'être plus clair ou plus énergique n'autorise jamais l'emploi de l'*argot* dans le langage des gens comme il faut, comment admettre que, dans le langage des peintres, où les mots sont des images, dans la peinture religieuse en particulier, une aspiration quelconque vers l'originalité ou la nouveauté puisse justifier l'usage de ces excès de mouvement, de ces efforts extraordinaires rappelant les tours de force chorégraphiques et les exercices de souplesse foraine? La figure de l'empereur est sans caractère; le prêtre roulé dans sa robe, peu compréhensible; le personnage du philosophe, emphatique. Cette page excessive, redondante, fausse, dépare ces peintures murales. Je demande pardon à M. Benezet de m'exprimer avec cette franchise, mais je touche une fois de plus à l'écueil redoutable de son talent. Et j'ai une telle confiance dans sa facilité pour imaginer, dans sa facilité pour peindre, que j'irais, si je l'osais, jusqu'à lui conseiller de remanier cette *Chute du Paganisme*.

Je trouve à *l'Etablissement du Christianisme* une tout autre valeur, bien qu'il y ait ici même disproportion entre les intentions de l'artiste et l'effet qu'il a réussi à produire. Il a encore cherché la grandeur sans l'atteindre. Son ange élevant des deux mains le livre des Evangiles ne satisfait ni l'œil ni la pensée; le saint Pierre, assis sur ce

trône symbolique, et élevant les clefs, a moins d'élévation que de raideur; et, je ne sais pourquoi, il a perdu sa figure traditionnelle. J'aimerais mieux le saint Paul, n'était sa ressemblance avec le saint Paul des cartons de Raphaël.

Voici maintenant *le Sermon sur la Montagne* : Jésus-Christ est assis au centre, montrant le royaume de son Père. Rangés autour de lui, les apôtres, les disciples, la foule attentive, écoutent les paroles de vie éternelle. La scène entière est ordonnée avec beaucoup d'aisance et une ampleur assez monumentale. Le goût général des draperies est juste, français, si je puis m'exprimer ainsi; tendant en général à déterminer et à expliquer le mouvement et la forme du corps. J'ai remarqué et je note les figures des pharisiens se séparant de la foule, sans disjoindre la composition. Leur geste a cette clarté significative qui caractérise souvent notre Ecole. Il nous semble entendre les paroles des disciples qui se séparent de Jésus à Capharnaüm : « Ce discours est dur; qui le peut entendre? » Il y a lieu de louer M. Benezet de n'avoir point recherché l'exactitude locale des costumes. Le caractère universel et profondément humain du Nouveau-Testament rend souvent puérile la préoccupation excessive des contemporains à cet égard.

Les lignes générales de la composition, d'ailleurs sévères, sont habilement variées par la disposition des groupes.

Si maintenant nous regardons au détail de chaque figure, nous aurons le regret de n'en plus parler avec les mêmes éloges. Elles manquent d'individualité, et, sous ce rapport, ne supportent pas l'examen. Des réminiscences fréquentes révèlent un exercice souvent inconscient mais dominant de la mémoire. Il n'est pas possible d'en douter un instant : l'exécution a été rapide et toute de pratique. Ce qui s'en suit, on le sait : c'est l'absence d'originalité et de caractère dans l'expression de la forme, de la figure et du sentiment humain. Nous l'avons dit ailleurs : dans nos idées et nos habitudes modernes, la peinture historique n'est plus qu'une collection de portraits idéalisés. Il serait difficile, parmi les œuvres vraiment célèbres des maîtres, depuis la Renaissance, d'en citer une seule qui contredise cette assertion. Idéaliser un modèle choisi dans un rapport de convenance avec le sujet traité et le sentiment exprimé, voilà la donnée très-simple, très-juste, très-moderne de l'art. Ceux qui cherchent encore a idéaliser, suivant un type général de race, le type pur des Grecs ou le type amolli des Alexandrins de la décadence établis à Rome, ceux-

là sont des anciens, des collectionneurs, des révoltés contre les exigences modernes et chrétiennes (1) de notre art. Que l'on y regarde bien d'ailleurs ; on verra qu'ils nous font des concessions continuelles. Et, dès qu'ils touchent à la tête humaine marquée par Jésus-Christ du signe de la résurrection future, le bandeau antique tombe, leurs yeux s'ouvrent, ils cessent de se souvenir, ils regardent, ils interprètent en modernes ; le maillot grec s'arrête au cou, et même, pour le plus grand nombre, au poignet et aux chevilles (2).

Je regrette de laisser échapper en courant des idées qui demanderaient explication pour les lecteurs peu familiarisés avec l'histoire de la peinture ; peut-être trouverai-je ici-même l'occasion de les développer plus tard.

Quoi qu'il en soit de ces données générales, il est certain qu'il manque aux figures de M. Benezet du caractère. Deux ou trois têtes ont été exécutées d'après nature : elles m'ont sauté aux yeux ; ce sont les seules. Elles se distinguent par l'accent, par une expression simple et une attention sérieuse. Que M. Benezet se demande ce que serait son œuvre entière s'il s'était constamment aidé des ressources fécondes de la nature (3).

(1) Je dis chrétiennes, parce qu'il n'y a que la croyance chrétienne à la résurrection des corps dans l'Idéal de leur beauté originelle et possible, c'est-à-dire, en définitive, la croyance à la réalité de l'Idéal individuel qui a pu arracher peu à peu, et probablement à leur insu, les artistes à la longue habitude d'interpréter la nature, conformément à un Idéal général, à des types traditionnels et héroïques, au fond des types ethnographiques. Les arts d'imagination sont, plus encore que les autres développements de l'esprit humain, sous la domination mystérieuse, souvent éloignée, mais toujours réelle des dogmes religieux.

(2) A partir de la Renaissance, soit dans la peinture, soit dans la sculpture, la beauté, la délicatesse, l'*expression* des mains et des pieds a pris, particulièrement sous l'influence de l'Ecole florentine, une importance particulière.

(3) On a peut-être remarqué que nous n'avons rien dit de la figure du Christ dans *le Sermon sur la Montagne* ; la raison en est fort simple : elle a aujourd'hui complètement disparu sous l'auvent d'un ciborium qu'il a plu à l'architecte de coller contre le centre de l'hémicycle. Rien de plus contestable que les proportions de ce pavillon italien sur un autel de conception indécise et d'exécution barroque. Fût-il cent fois à sa place, on ne peut pas admettre, qu'un espace déterminé ayant été une fois abandonné à un artiste, la signification de son œuvre soit gravement amoindrie et compromise par des combinaisons d'architecture. Le service du culte, l'aspect de l'hémicycle, et le chœur lui-même, qui semble vide dans la disposition actuelle, gagneraient également à ce que l'autel fût isolé et séparé du mur, de manière à permettre de saisir l'ensemble des peintures murales. Il serait de l'intérêt bien entendu de l'artiste,

Une seule chose le justifie et le justifie pleinement : c'est le temps donné pour l'exécution d'une telle œuvre et le prix dont elle a été payée. Conçue et faite dans les conditions que je demande, et que je crois essentielles, elle eût exigé quatre fois autant de temps et quatre fois autant d'argent. M. Benezet s'est mis à la portée d'une commune rurale faisant un effort vigoureux, relativement généreux, et procurant un bel exemple : il a donné tout ce qu'il pouvait tirer de lui-même en si peu de temps. Personne ici n'est donc à blâmer. Mais il est à désirer que, les notions plus précises sur les conditions matérielles de tels travaux se répandant de plus en plus, on n'étende pas le talent, la dignité et la conscience des vrais artistes sur ce lit de Procuste du temps et de l'argent.

Pour apprécier avec une exacte mesure les qualités et les défauts de l'œuvre de M. Benezet, il eût donc fallu sortir du point de vue absolu où nous nous sommes tenu jusqu'à présent. Malheureusement la critique qui veut rester utile au lecteur, utile à l'artiste, n'est point libre de se laisser aller à de semblables concessions. Sa loi est simple et connue : *le temps et l'argent ne font rien à l'affaire*. C'est aux spectateurs intelligents à tenir compte des circonstances que nous signalions tout à l'heure, devant les peintures murales de Villemur, et à discerner la part qui leur revient dans les réserves que nous avons cru devoir faire.

Il est temps de nous résumer maintenant sur le talent de l'artiste, sur les promesses qu'il nous fait, sur les dangers qui le menacent. Ses défauts ont été signalés en grande partie : nous n'insisterons pas davantage sur cette tendance à l'exagération, à la violence dans le mouvement, si souvent notée dans le cours de cette étude. Que M. Benezet s'arrête fréquemment à méditer avec attention devant les sculptures grecques du temps de Phidias. Les Grecs sont restés les maîtres du rhythme ; nul n'a saisi comme eux, dans une attitude, si vive qu'elle soit, juste le moment où elle semble suspendue et réglée par l'harmonie. D'un autre côté, l'étude des *Trecentisti*, et généralement de toute l'École florentine, avant l'époque où elle tombe dans la manière, fera naître en lui le goût de l'élégance et du carac-

des habitants de Villemur et du prêtre éclairé qui a eu assez d'initiative et de courage pour mener à bien une aussi difficile entreprise que de couvrir de peintures monumentales une église de canton, il serait, dis-je, de leur intérêt d'obtenir cette modification indispensable.

tère dans les extrémités. Rien de plus nécessaire quand on appartient à l'École de Toulouse et qu'on tient à se garer de la vulgarité. Seul, le dernier des Toulousains, Roques, tranche, sous ce rapport, sur la nombreuse lignée de nos peintres ; car c'est de lui que M. Ingres tient cette préoccupation de finesse délicate et de souplesse qu'on remarque dans les mains de ses portraits.

Nous n'avons pas à revenir non plus sur cet abus des réminiscences que nous avons évité de signaler dans les détails de cet examen, par égard pour la jeunesse de l'artiste. Il n'y a que les héros pour dominer leur mémoire, dès le début, et se garantir de ses importunités dans un art qu'on a quelquefois appelé la mnémotechnie du Beau. Or les héros sont plus rares encore dans la peinture que dans l'histoire. Une fois ses esquisses conçues et préparées, un retour constant à la nature peut seul donner à M. Benezet cette individualité des têtes, cette caractérisation des formes, que l'exécution de pratique supprime au profit de la banalité facile et courante. Retourner à la nature, aimer, adorer la simplicité dans l'expression, dans le geste ; l'appeler à son aide dans la conception du sujet, sans enrayer toutefois ses ardeurs et son abondance, c'est là ce qui doit préoccuper l'artiste à ce moment décisif de sa carrière.

Ce que nul ne lui contestera, c'est une facilité prodigieuse et une grande aptitude décorative. Il imagine sans effort l'ensemble de son sujet et l'ordonne avec aisance, quel que soit l'espace. Il en équilibre les diverses parties avec réflexion, intelligence et bon sens, sinon toujours avec mesure. Comment n'être pas un peu de son temps ? Qu'on ouvre les livres de nos écrivains et de nos poètes : les mots chevilles y sont rares ; — l'instrument est devenu si souple ; — mais les strophes chevilles, les pages, les chapitres, les *volumes chevilles* dans les œuvres complètes ! ainsi parfois de M. Benezet. Un vide se présente, il ne manque jamais de lignes, d'attitudes pour le remplir : le volume aura son complément de pages, mais la signification de ces additions reste banale, confuse, inutile. La critique signalera cinq ou six pièces dans le livre, cinq ou six groupes dans la foule immense des personnages, et son œuvre sera accomplie.

M. Benezet n'a pas à se préoccuper de développer cette faculté-maîtresse. Il l'a ; personne ne la lui enlèvera : c'est sa nature, c'est lui-même. Qu'il s'efforce seulement de la régler et rejette impitoyablement ces formes faciles qui viennent sous le crayon sans rien

signifier, sans rien caractériser. Chaque figure doit être passée au creuset : c'est ainsi qu'il arrivera au sentiment de la grandeur simple ; à un sentiment sinon poétique et profond, du moins personnel et sincère. Enfin, que l'âme, — non pas l'émotion dramatique, — mais l'émotion intérieure et communicative apparaisse de temps à autre dans ces grandes compositions et anime de son souffle ces multitudes. Trop souvent les figures que l'artiste signale et qui attirent sa complaisance sont des images prétentieuses et indifférentes.

Voilà les qualités que nous voudrions voir s'ajouter, chez M. Benezet, à celles déjà précieuses dont il est doué. Qu'il s'arrête donc un moment ; qu'il concentre son attention sur quelque œuvre de moindre haleine, retenant pour un temps les ardeurs sacrées de sa jeunesse et sa bonne volonté excitée par un effort, que je n'hésite pas, même après toutes ces réserves, à appeler un succès. Deux voies s'ouvrent devant lui : l'une, où ne manqueraient pas de l'engager des amis imprudents et l'appât des succès faciles, l'amènerait à couvrir rapidement et au rabais des arpents de mur, sans profit réel pour l'art, pour le public, pour lui-même ; l'autre, et c'est celle où nous l'appelons, où nous l'attendons, où nous applaudirons à ses efforts, l'autre le conduirait à continuer sérieusement, dans les données modernes, la grande École des décorateurs toulousains. Il est évidemment de leur race ; par ses qualités comme par ses défauts, il leur appartient. Né de leur temps et sous leur aile, il eût peint comme eux ces grandes allégories un peu froides, un peu banales, que les maîtres seuls de la couleur ont su animer et réchauffer. Né parmi nous, il réussira dans la représentation de ces sortes de résumés historiques qui ont remplacé pour nous la rhétorique des allégories, parce qu'ils répondent mieux à nos instincts, à ce besoin des faits, à ce besoin combiné d'analyse et de généralisation qui caractérise notre temps. Ces tableaux synoptiques n'exigent point de l'émotion, mais plutôt de l'imagination, cette facilité de composition, d'ordonnance, d'arrangement, qui est une des facultés de notre peintre. Grâce à cet esprit de ressource, il atténuera aisément l'inconvénient inhérent à ces grandes pages, vrais rendez-vous d'anachronismes peints, dissimulés sous le lien commun d'une idée générale, qu'il n'est malheureusement plus de mode d'écrire sur la toile, dans des banderolles échappées à la bouche des personnages.

Nous ne finirons pas sans exprimer un vœu : il est à désirer que

l'exemple donné par Villemur ne soit pas perdu. L'École de Toulouse se réveille ; il ne tient qu'à nous de lui rendre son éclat et de renouer la chaîne un moment brisée de ses traditions. Elle est honorée aujourd'hui par des peintres et par des sculpteurs, ne demandant que l'occasion d'appliquer leur talent à des décorations monumentales et de léguer à leur pays de belles œuvres. Ces peintres, ces sculpteurs nés parmi nous, vivent au milieu de nous ; et ceux que le soleil parisien attire trop souvent nous reviendraient vite, s'il était une fois admis en principe que la décoration des édifices locaux sera donnée au concours à des artistes locaux ; et surtout, s'il entrait dans les habitudes de nos administrations municipales, diocésaines et autres de réserver à la peinture et à la sculpture, dans le budget des monuments publics civils ou religieux, une place en rapport avec leur importance, dans une province qui a une École et une tradition à soutenir et à développer.

Voilà de la bonne décentralisation. On reste attristé, quand on connaît un peu son pays, à la vue de ce flot de vie provinciale intense et sérieuse qui se perd au profit de l'égoïsme central, lequel, réservant pour lui les hommes éminents que seul il peut payer avec nos finances, nous renvoie souvent des médiocrités n'ayant d'autre mérite que d'être marquées à son estampille. Ne l'oublions pas : nous avons toujours été, nous sommes un centre de vie intellectuelle, ayant des caractères déterminés ; nous avons eu une École. Est-ce à Toulouse qu'il faudra faire crier à son de trompe : « noblesse oblige ? » Il ne s'agit pas de surfaire la valeur de cette École, mais bien de comprendre que c'est un fondement, une assise sur laquelle il est du devoir des générations de bâtir, d'élever sans cesse. Pareil honneur n'a pas été fait à toutes les provinces françaises : à combien ne manque-t-il pas ? — « L'esprit souffle où il veut. » Recueillons ce souffle divin qui a jeté de l'éclat sur notre pays ; qu'il ne souffle plus sur des morts.

J. Buisson.

Ax-les-Bains, août 1863.

ZO.

NOUVELLE.

La sucrerie, dont la gestion avait été confiée à mon ami Marcorèle était ce qu'on appelle aux Antilles, un *beau bien*, produisant annuellement cinq cents boucauts de sucre.

Le propriétaire, homme qui comprenait que le travail, même le travail esclave, doit être rétribué, savait aussi que, si l'on veut qu'un instrument produise ce qu'on a droit d'en attendre, il faut qu'il soit l'objet de grands soins et d'une sollicitude incessante.

Aussi ses nègres, au travail desquels il rapportait le mérite de la prospérité de son habitation, étaient-ils bien logés, bien nourris, et, lorsqu'ils étaient malades, trouvaient-ils dans un hôpital vaste, bien aéré, bien approvisionné, des soins que beaucoup de blancs eussent enviés.

Il avait rencontré dans Marcorèle un homme qui comprenait sa manière de voir les choses et tout-à-fait en état de seconder ses intentions.

Aussi s'en reposait-il entièrement sur mon ami. Certain que ses prescriptions étaient accomplies à la lettre, voyant que tout marchait à son gré et que son revenu augmentait chaque année, sans que son capital fût compromis, il vivait à Paris, l'esprit en repos et dans une aisance qui ne pouvait que s'accroître.

Ce que les géreurs cherchaient avant tout, du temps de l'esclavage, et ce qui était malheureusement considéré comme une démonstration incontestable de capacité, c'était la production, le *rendement*, comme on dit aux colonies. Peu leur importait d'exténuer les nègres, de ruiner les bestiaux, pourvu que, la récolte terminée, ils eussent à aligner un nombre de boucauts de sucre dépassant celui de l'année précédente.

La plupart des propriétaires qui pensaient que tout était pour le mieux dans cet état de choses, étaient surpris cependant de voir que, malgré l'abondance de la récolte, la somme des dépenses et des pertes réduisait à un chiffre presque insignifiant celui des bénéfices nets.

C'est qu'en général, la dépense n'était pas réglée avec autant d'intelligence qu'elle l'était sur l'habitation de Marcorèle. Celle que mon ami était autorisé à faire généreusement pour procurer le bien-être aux esclaves, était infiniment moindre que les sommes qu'il eût fallu débourser pour les remplacer, pour renouveler les troupeaux de bœufs et de mulets, comme cela arrivait trop souvent là où l'on suivait un système moins intelligent et moins humain.

Cependant les soins dont les nègres étaient l'objet n'impliquaient pas la faiblesse dans celui qui était chargé de les diriger. Sa main était aussi ferme que bienfaisante. Bien qu'il eût rarement à appliquer des châtiments, une faute sérieuse ne demeurait pas impunie, mais jamais la peine n'était accueillie par des murmures, parce qu'on savait qu'elle était infligée avec justice et sans colère.

Les habitants donnaient à leurs esclaves le samedi et le dimanche, et leur abandonnaient une portion de terre qu'ils exploitaient pour leur compte et où ils pratiquaient la culture très-lucrative des vivres du pays.

Moyennant ces deux journées, dont ils disposaient comme ils l'entendaient, le propriétaire se trouvait exonéré de tous frais de nourriture, et il ne devait à ses esclaves qu'un rechange, composé d'une casaque de laine, d'un pantalon et d'une chemise pour les hommes, de deux mouchoirs, d'une chemise et d'une jupe pour les femmes. Ces vêtements étaient donnés au commencement de l'année, sous forme d'étrennes.

Il y avait bien quelques impotents qu'il fallait nourrir; mais comment les nourrissait-on? De ceux-ci, qui étaient généralement des paresseux, de faux malades, des ivrognes, souvent aussi de véritables infirmes, on obtenait toujours quelque travail qui compensait à peu près la maigre pitance qu'on leur distribuait.

Puis, il y avait les vieillards, auxquels on donnait la *liberté de Savane*, c'est-à-dire qu'on ne leur demandait aucune besogne, mais aussi on n'était tenu à rien leur donner. Il faut dire, à la louange des habitants, qu'ils n'observaient qu'une partie de ce double droit. Ils

ne demandaient pas de travail à ces vieux serviteurs, qui ne pouvaient plus leur en donner, mais ils ne leur refusaient jamais l'abri d'un toit et la nourriture journalière.

Marcorèle n'avait de *commandeur* sur son habitation que pour mémoire, afin d'obéir à la tradition. Ce fonctionnaire, terrible quelquefois, accompagnait, suivant l'usage, la *grande bande* et la *petite bande* se rendant au *jardin;* mais le fouet, insigne de son autorité, ne cessait d'être un insigne pacifique en restant passé en écharpe autour de son corps, et le retentissement ne s'en faisait guère entendre que pour frapper l'air et avertir de l'heure du travail.

On commençait déjà, à l'époque de ce récit, à parler d'émancipation. Les Anglais, par des motifs fort peu humanitaires, bien qu'ils eussent voulu donner cette couleur à la révolution opérée dans leurs colonies, avaient émancipé leurs noirs.

On s'occupait déjà de cela dans nos colonies. Les négrophiles français avaient publié leurs premières brochures et s'étaient laissé prendre avec cet entrain auquel se laissent toujours emporter les Français, lorsqu'une question généreuse est en jeu, à la prétendue humanité de nos voisins.

Il est certain que si, à cette époque, quelqu'un des apôtres de la liberté fût venu aux Antilles, et que le hasard l'eût conduit sur l'habitation que gérait Marcorèle, il aurait peu compris pourquoi on voulait *rendre* la liberté à ces pauvres nègres.

Je ne me ferai pas, Dieu m'en garde, le panégyriste de l'esclavage. Je ne fais pas le procès à l'émancipation anglaise, j'en accuse seulement les motifs. Quoi qu'on en ait dit et écrit, les colons français comprenaient bien ce qu'un pareil état de choses a d'odieux, mais ils le subissaient comme une nécessité traditionnelle. Le jour où la liberté des noirs a été proclamée aux Antilles, a été un jour d'émancipation morale dont tous les colons ont compris la portée et accepté les conséquences avec joie. La question à débattre serait de savoir si cette révolution, qui a remué profondément des pays déjà bouleversés, a été accomplie dans des conditions d'équité convenables.

Le samedi, Marcorèle ne manquait jamais d'aller visiter ses nègres à leurs *jardins;* on l'y accueillait toujours avec plaisir, car on ne voyait pas dans ces visites la surveillance inquiète du maître, mais on y devinait une intention de sollicitude bienveillante qui cherchait à

découvrir s'il manquait quelque chose à ces travailleurs, alors travailleurs volontaires.

Le dimanche, quelques-uns, le plus petit nombre, restaient à la besogne, mais rarement plus de la demi-journée. La plupart quittaient l'habitation pour aller vendre leurs denrées, et ils se dirigeaient préférablement vers la Basse-Terre, où ils en trouvaient facilement le débit et où ils pouvaient aller entendre la messe à la cathédrale.

Les jeunes nègres partaient sur de petits chevaux créoles et allaient dans les bourgs, sur les habitations voisines, quelquefois très-loin, voir leurs bien-aimées. Une remarque qui a été faite de tout temps, c'est que rarement un nègre a contracté alliance sur l'habitation où il a son domicile. C'est toujours au loin qu'il va porter ses amours.

Parmi les vieux nègres de l'habitation, dont on n'exigeait plus de travail, il y en avait un qui paraissait m'avoir pris en affection toute particulière.

L'étrangeté de sa physionomie et de son ensemble m'avait frappé dès les premières fois que je l'avais vu, et peut-être son affection venait-elle de l'attention curieuse avec laquelle mon regard le suivait, et de ce que je n'oubliais jamais de lui apporter à chacune de mes visites un paquet de bouts. Son attachement pour moi était-il de la sympathie *à priori*, de l'intérêt ou de la reconnaissance? je ne le sais, et ne m'en inquiétais guère.

Ce nègre, amené de la côte d'Afrique, dans sa jeunesse, avait été dans son pays, quelque chose comme un prince ou un grand personnage, au moins cela se disait-il. Il appartenait à la race des *Caplaous*. Il s'appelait Zo, nom qu'il avait rapporté d'Afrique. On lui avait bien donné, en le baptisant, un nom chrétien, mais il ne l'avait jamais connu; il ne figurait sur les dénombrements que pour mémoire, et pour tous ceux qui le connaissaient, il n'avait d'autre nom que son nom africain.

Il paraît qu'il avait été fort beau dans sa jeunesse; qu'il était alerte, vigoureux et remarquablement musclé; qu'il avait montré en tout temps beaucoup de soumission et de bonne volonté. Il avait toujours été ce qu'on appelle un bon serviteur, soumis, aussi fidèle qu'on pouvait raisonnablement désirer qu'il le fût, et travaillant... comme un nègre, ce qui ne veut pas tout-à-fait dire ce qu'en Europe on entend par cette locution.

Il avait vieilli sur l'habitation; on s'était habitué à diminuer peu à

peu la somme de travail qu'on exigeait de lui, et il en était venu à ne faire autre chose que rendre de petits services dans la maison, s'occuper en second ou en troisième du soin des chevaux, aider à la cuisine, enfin à n'avoir aucune fonction déterminée, ce qui lui laissait les coudées franches, lorsqu'il était en train de ne rien faire, lorsqu'il avait *la cagne*, ce qui lui arrivait souvent.

Il avait un talent dans lequel aucun ne l'égalait; c'était pour la pêche des rivières. Il savait construire, avec des lanières de bambous, de petites nattes cylindriques, qu'il ne retirait jamais de la rivière, où il connaissait les bons endroits pour les placer, sans qu'elles fussent pleines d'écrevisses, de ouassous, d'anguilles, de dormeurs, suivant ce qu'il avait voulu prendre.

Les nègres, en général, quelque bien traités qu'ils soient, ne vendent jamais au propriétaire de l'habitation sur laquelle ils résident, ni leurs denrées, ni leurs volailles, ni le produit de leurs pêches et de leurs chasses, quelque besoin qu'ils en aient. Il faut exercer une sorte de contrainte pour les amener à les vendre là, même en les leur payant plus cher et en leur évitant la peine du déplacement et du transport. Notre ennemi, c'est notre maître; ce précepte est gravé en caractères indélébiles dans leur esprit. Ils n'acceptent jamais franchement les conditions du maître, même lorsqu'elles sont incontestablement meilleures que celles d'un autre acheteur. Ils y voient toujours quelque chose de suspect. Ils n'oseraient pas discuter leurs intérêts avec lui, ils pourraient être trompés, et ils le seraient certainement c'est au moins le raisonnement qu'ils se tiennent.

Marcorèle, qui savait cela, n'offrait jamais de rien acheter de ce qui se produisait sur l'habitation. Aussi, le samedi et le dimanche, les sacs de manioc, les paniers de bananes, de patates, d'ignames, de malangas, de madères, de couscouches, défilaient-ils tranquillement devant la maison, sans crainte d'être marchandés au passage.

Zo ne vendait pas le produit de sa pêche ni celui de sa chasse, car il était aussi habile chasseur que pêcheur. Mais il déposait à la cuisine ce qu'il avait pris, sans chercher un éloge ou un remerciment. Tribu volontaire qu'il s'était imposé et qu'il acquittait avec une sorte de dignité sauvage, mais dont mon ami savait reconnaître l'accomplissement avec une générosité délicate qui ne ressemblait pas à une rétribution.

Zo venait assez souvent en commission à la Basse-Terre, et alors il

m'amenait le cheval que m'envoyait Marcorèle, lorsqu'il désirait me voir. Il lui arrivait rarement de venir dans ces occasions sans avoir à la main un *cayemboue*, contenant une belle *pêche*, un paquet de ramiers ou un agouti, qu'il suspendait au premier clou qu'il trouvait à la cloison de ma chambre. Cette offrande était toujours faite silencieusement. Je n'osais le rétribuer en argent. Peut-être avais-je tort, et l'eût-il bien accepté ; mais enfin, je ne sais pourquoi, je n'osais le faire, et ma reconnaissance se traduisait en une provision de tabac haché, quelques paquets de bouts, une pipe, le premier objet venu que je supposais devoir lui être agréable.

Il prenait ce que je lui donnais, sans remercier, sans faire montre de satisfaction, avec la même froideur et le même silence qu'il avait mis à suspendre son offrande à mon clou.

Zo était d'une haute taille. Il avait été très-droit dans sa jeunesse ; quand je l'ai connu, il était voûté, et ne se redressait que lorsqu'il se mettait en marche pour une longue course. Il était tout-à-fait réfractaire à l'usage de la chemise et avait toujours le torse nu. Il le couvrait quelquefois d'une veste en laine, mais seulement le soir. Dans la journée, qu'il plût ou qu'il fît soleil, il se contentait de porter sa veste sur l'épaule gauche, comme un hussard porte son dolman.

Il roulait alors sa chemise de coton bleu et s'en faisait une ceinture, dans laquelle il passait son coutelas, dont le fourreau était en lanières de latanier ou de cocotier, assez artistement tressées.

Son torse eût été une curieuse étude pour un peintre et surtout pour un sculpteur. Chaque muscle était indiqué dans toute son étendue, dans ses attaches, et la finesse de la peau parcheminée qui les recouvrait laissait deviner jusqu'à la direction qu'en avaient les fibres charnues.

Toute cette musculature, qui paraissait raccornie et réduite à sa dernière expression, n'était pas un indice de débilité. Les mains osseuses de Zo, sur lesquelles les tendons serpentaient dans tous les sens, serraient bien ce qu'elles tenaient, et quand il repliait son avant-bras sur le bras, il faisait saillir un biceps ratatiné peut-être, mais dont la dureté et le contour accusé eussent fait le bonheur d'un rapin de première année.

Sa tête assez grosse, mais au front bas et étriqué, était couverte d'une épaisse toison de cheveux crépus, d'un gris sale donnant sur le roux. Le milieu du crâne était dénudé en forme de tonsure, ce qui

se présente assez souvent chez les nègres africains, qui portent leurs fardeaux sur la tête nue, et n'ont pas, comme les créoles, la précaution de mettre un mouchoir ou une torche de paille ou d'herbe entre la tête et le fardeau.

Ses yeux longs et étroits étaient surmontés d'énormes paupières supérieures que leur poids semblait entraîner, ce qui lui donnait au repos un air toujours endormi.

Un nez aux narines larges, mobiles et sensuelles, qui ne se relevait pas comme ceux qu'on donne généralement aux nègres, s'aplatissait au contraire au beau milieu de son visage. Ses lèvres n'étaient pas d'une épaisseur exagérée, mais elles ouvraient une grande bouche qui laissait voir deux rangées de dents blanches taillées en scie comme celles d'un requin. Je ne sais si cette forme était naturelle ou si elle était due à l'art, mais elle se remarque souvent chez les nègres *nouveaux*, c'est-à-dire, chez les nègres de la côte, et jamais chez les nègres créoles.

Cette tête bizarre, et qui aurait merveilleusement figuré à la poignée d'un parapluie géant, était posée sur un cou long, mince, musculeux, parcouru par tant de veines et par tant de tendons, qu'il ressemblait, à s'y méprendre, à un énorme paquet de cigares.

Zo n'avait pas de barbe et paraissait n'en avoir jamais eu; mais à la place des favoris s'étendait de chaque côté un tatouage de huit ou dix lignes parallèles, profondément creusées dans la peau, qui partaient de chaque tempe, dont elles occupaient toute la largeur, continuaient sur la joue en longeant la pommette et se rejoignaient sous le menton. Ce tatouage bleuâtre faisait sur sa peau, d'un noir rouge et sale, l'effet d'un mouchoir collant à raies qui aurait fait le tour du visage. Une ligne de même tatouage partait de son front entre les deux yeux et descendait jusqu'au bout de son nez. D'autres lignes, plus ou moins bizarrement dessinées, couvraient sa poitrine et ses bras. Peut-être devait-il à ces marques, plus nombreuses sur lui que sur les autres *Caplaous*, le privilége de passer pour un prince. Du reste, s'il l'était, il s'était toujours montré bon prince, et on ne l'avait jamais entendu se vanter de son origine illustre.

Depuis que j'étais à la Guadeloupe, je regardais avec un œil d'envie ces belles montagnes auxquelles est adossée la Basse-Terre. Je suivais du regard cette puissante végétation qu'on voyait tout à découvert dans

les belles journées, et dont les magnificences se développaient de la base au sommet.

D'abord en bas, les champs de cannes qui occupaient la plaine, le littoral, et montaient souvent très-haut sur le penchant des montagnes qui n'étaient pas trop escarpées; puis les caféières, avec leurs rangées si bien alignées de pois doux, de pommiers-roses et de bananiers; puis le fouillis de la forêt, où l'on voyait des arbres géants élever leurs têtes au dessus de la foule des autres, puis la région où la végétation cesse, et où on ne voit plus que des rocs entassés; et au sommet de tout cela les pitons fumeux de la Soufrière.

J'avais bien essayé quelquefois de me mettre en route seul pour voir toutes ces beautés, pour pénétrer dans ces forêts vierges, dont je m'exagérais les proportions. Je savais qu'on pouvait se risquer sans crainte au milieu de cette belle nature, qu'on pouvait se livrer au hasard sans courir le danger d'une mauvaise rencontre. Que si on voyait s'agiter les herbes devant soi, on n'était pas exposé, comme à la Martinique, à les voir livrer passage au corps sinueux et à la tête redoutable d'un trigonocéphale.

Il m'était arrivé quelquefois de dépasser les régions habitées. Je m'étais engagé dans les bois, mais timidement et craignant de perdre la trace où j'avais passé. J'avais vu quelquefois ma route barrée par une falaise au fond de laquelle une rivière coulait et ne semblait être, de la hauteur vertigineuse d'où je pouvais la voir, qu'un mince ruban d'argent. D'autres fois, je m'étais arrêté devant une muraille d'eau tombant en nappe, Niagara en miniature, de cent mètres de chute.

Je confesse que ce n'était qu'en tremblant que je me risquais ainsi seul, que je n'ai jamais été bien loin, et que je respirais avec une sorte de bien-être lorsque je retrouvais la lisière des bois. J'étais rassuré par l'horizon de la mer et par tout ce qui manifeste la présence de l'homme. La perspective de la solitude du désert, prolongée contre ma volonté, ne me charmait que médiocrement. Je n'ai jamais rêvé de Thébaïde.

J'avais si souvent laissé voir à Marcorèle le désir ardent de faire une excursion dans la montagne, mais avec sécurité, qu'il avait promis de me procurer les moyens de le satisfaire.

Je lui rappelai sa promesse à une époque où deux jours de fête,

auxquels un dimanche faisait suite, me permettaient de disposer de trois journées.

Le temps paraissait bien fait sur la montagne. Il n'avait pas plu depuis assez longtemps, ce qui permettait d'espérer qu'on rencontrerait peu d'humidité dans les bois. Marcorèle ne pouvait m'accompagner ; il n'aimait pas les courses pédestres, et, du reste, il ne comprenait guère ce que j'allais chercher si loin. N'ayant aucun intérêt à faire cette excursion, il ne voyait pas d'utilité à prendre une fatigue gratuite. Mais il me donna Zo pour me servir de guide.

Je comptais partir le vendredi matin avant le lever du soleil, et les dispositions avaient été prises dès le jeudi soir.

Mon ami Marcorèle avait tout prévu ; il m'avait bien recommandé de ne m'occuper de rien, qu'il se chargerait de faire les vivres.

— Vous n'entendez rien à la chose, me disait-il. Vous emporteriez probablement bien des objets inutiles qui vous embarrasseraient et seraient peut-être insuffisants. Il faut des vivres substantiels, mais n'occupant pas d'espace. Comme vous n'avez qu'un seul homme pour le transport de vos provisions de trois jours, il faut songer qu'avec le panier qu'il devra porter sur sa tête, il aura aussi son corps à traîner à travers les arbres et souvent sur des routes où vous ne serez guère tenté de vous promener les mains dans vos poches. Il faut donc que vous ayez dans le plus petit volume tout ce qu'il faut pour vous satisfaire, car vous aurez faim, je vous en avertis. Ce qui manque là-haut, ce n'est jamais d'appétit, mais quelquefois, lorsqu'on est imprévoyant ou inexpérimenté, les moyens de le satisfaire.

Cet excellent homme n'avait rien oublié. Je ne dirai pas de quoi il avait composé notre viatique, mais seulement qu'il avait pourvu à tout, aux vivres solides et aux liquides réconfortants, dont le besoin se fait quelquefois impérieusement sentir sur ces hauteurs.

Nous nous mîmes en route à quatre heures du matin. Zo marchait devant moi, portant sur sa tête un panier à bière surmonté d'un vieux chapeau de feutre, victime de nombreux *renfoncements*, sa coiffure habituelle. Il s'appuyait sur un grand bâton de bois très-dur, sur un *guépois*.

Son torse était nu comme de coutume, seulement sa veste de laine, posée sur le dos, était attachée à son cou par un bouton. Sa chemise, entortillée autour de son corps, doublait de service d'une ceinture de cuir qu'il ceignait dans les cas extraordinaires et dans laquelle était

passé qui inséparable coutelas. Son pantalon relevé jusqu'au jarret laissait le mouvement parfaitement libre à ses jambes fines, plantées au beau milieu de ses pieds, larges et plats, qu'on eût pu prendre pour ceux de quelque énorme palmipède.

Il faisait nuit noire quand nous quittâmes l'habitation. Mon guide tenait à la main une torche de résine, qui n'était utile que pour moi, car lui, ainsi que tous les nègres de la campagne, il connaissait les sentiers les plus étroits, les plus tortueux, les plus introuvables et pouvait les suivre, sans jamais se tromper, dans l'obscurité la plus profonde.

Nous passâmes devant plusieurs habitations, dont les chiens nous saluèrent de leurs aboiements.

Quand il fit jour, nous avions franchi les limites de la partie habitée, nous nous trouvions sur la lisière des grands bois. — Nous avions marché trois heures.

Si mon compagnon eût été seul, il est certain qu'il ne lui eût pas fallu la moitié de ce temps pour arriver où nous étions.

Au moment du départ, il avait pris son pas ordinaire, j'avais essayé de le suivre, mais il glissait comme une ombre, et son flambeau ne tardait guère à passer pour moi à l'état d'étoile. Il était alors obligé de m'attendre. Il comprit heureusement que je ne pouvais aller ainsi et régla son pas sur le mien, ce qui allongea non la distance, mais le temps que nous mîmes à la parcourir.

Le temps était magnifique. Le soleil s'était levé radieux dans un ciel sans nuages, et ses rayons formaient une immense auréole autour du cône de la Soufrière, que nous apercevions vaguement au-dessus d'un océan de verdure. Nous avions, immédiatement devant nous, la déclivité de la montagne encore dans l'ombre, et à l'horizon lointain une grande ligne éclatante et dorée. C'étaient les premiers rayons du soleil circonscrivant les limites de l'horizon de la mer.

Lorsque nous nous fûmes reposés un instant, que mon compagnon se fut *rafraîchi* d'un verre de rhum, nous nous remîmes en route. Il avait ôté sa veste. Il l'avait pliée, posée sur le panier et mis par-dessus le tout son vieux chapeau qui faisait le dôme du monument. Pour que les branches d'arbres, au milieu desquelles nous devions passer, ne renversassent pas son échafaudage, il avait solidement amarré le tout avec des lianes fines, aussi résistantes que la meilleure ficelle.

Nous étions sur le versant ouest de la chaîne qui traverse la Guadeloupe proprement dite dans toute son étendue, et forme comme la colonne vertébrale de quelque colossal fossile couché dans l'Océan.

Il n'y avait à cette époque aucune voie de communication entre la Pointe-à-Pitre et la Basse-Terre par l'intérieur. On parlait bien d'un chemin stratégique, ouvert par Victor Hugues, et par lequel ce terrible proconsul était allé surprendre, à la Basse-Terre, les Anglais qui ne s'attendaient guère à le voir venir par là. Mais ce chemin, dont quelques anciens se souvenaient, avait été envahi par la végétation active du pays. On en avait conservé le souvenir, mais la trace était introuvable.

Pendant notre halte, en causant avec Zb, je m'étais renseigné sur la route que nous devions faire. Je lui avais demandé si le chemin était bien aussi impraticable qu'on le disait; s'il était réellement impossible de franchir la montagne; s'il ne pensait pas que je fusse de force à entreprendre cette course.

Je vis qu'il sourirait avec quelque ironie à cette dernière question; et, rompant le silence, qui était dans ses habitudes, il me répondit laconiquement : *Vous qu'è voy.* — Vous verrez.

Rien n'est monotone comme la marche dans les bois, lorsqu'on y est engagé depuis quelque temps et que le ciel a disparu, voilé par la cime des arbres. L'attention est tout absorbée par les obstacles qu'on rencontre. Et on en trouve auxquels on doit forcément prendre garde, si on ne veut courir le risque de se casser les jambes dans les racines entrelacées qui se présentent sous les pieds, de se déchirer les mains aux herbes coupantes qui menacent dans tous les sens, de s'accrocher aux lianes qui serpentent du haut des plus grands arbres jusqu'à terre.

Quelque beau temps qu'il fasse, l'humidité, entretenue par l'énorme voûte du feuillage qui intercepte la terre aux rayons du soleil, creuse dans quelques endroits des fondrières où il serait dangereux d'engager le pied.

C'est une fatigue et une préoccupation incessantes.

On va dans la montagne pour y découvrir une nature inconnue. On aspire à mille choses dont on ne peut avoir la prescience, mais qu'on croit merveilleuses. On leur donne, en imagination, des contours tellement bizarres, des beautés si en dehors de l'ordinaire, qu'on n'ose même pas essayer de leur supposer une forme. On imagine

qu'on aura tant de choses à contempler, qu'on soupçonne que les deux yeux dont on peut disposer n'y suffiront pas, et il se trouve qu'on n'a partout au plus que regarder à ses pieds.

Il y a cependant de bien beaux troncs de gommiers devant lesquels on s'arrêterait avec admiration, mais ils sont enfouis dans le feuillis général, où on n'a ni la force ni le temps de les découvrir, et le seul agrément qu'on en obtienne est de respirer le parfum suave et pénétrant qu'ils répandent autour d'eux.

S'il n'y avait eu à faire attention qu'à ses pieds, c'eût été relativement peu de chose. Mais, il fallait quelquefois parcourir un long espace suspendu dans l'air, marchant à deux ou trois mètres au-dessus du sol, quelquefois davantage, sur un plancher tremblant de racines tellement entremêlées, qu'il n'y avait pas moyen de circuler à travers entre les mailles serrées qu'elles formaient en s'entrelaçant les unes dans les autres.

C'était un exercice d'acrobate auquel mes jambes se montraient tout-à-fait réfractaires, et j'avançais alors moins par leur secours que par celui de mes bras.

Puis se présentaient des roches mousseuses, avec un abîme de chaque côté. Il fallait franchir cela, et surtout ne pas glisser, car je voyais en bas une forêt de plantes épineuses qui me présentaient leurs pointes menaçantes.

Alors les mains encore étaient aussi utiles que les pieds : j'avançais sur le ventre, m'accrochant à la mousse qui s'arrachait quelquefois sous mes doigts, et, comme j'avais peu de confiance dans mon habileté gymnastique, j'aimais mieux me laisser glisser, au grand dommage de mes vêtements, que de risquer un saut périlleux.

Quant à Zo, rien ne semblait l'émouvoir. Son panier était toujours aussi solide sur sa tête, son pied toujours aussi ferme, qu'il marchât sur le remplin des racines, sur la mousse glissante ou qu'il tendît les ressorts d'acier de ses jarrets pour franchir des passages que je n'abordais qu'en rampant. Il était rare qu'il eût à régler l'équilibre de sa charge en y portant la main. Elle semblait faire partie de son individu.

Qu'on se figure de pareilles transitions, une succession de voyages aériens ou de glissades dangereuses se présentant souvent, et on comprendra que cette manière d'avancer ne pouvait être rapide et qu'elle dut nous prendre du temps.

Plus d'une fois, je l'avoue, m'interrogeant avec amertume, je me demandai où était la nécessité de cette *promenade*, et comment j'avais pu l'entreprendre sans y être forcé. Plus d'une fois je m'arrêtai, et, avec l'expression du découragement, je me dis, en maudissant la fantaisie qui m'avait poussé vers l'inconnu, le *Si j'avais su!* qu'on se répète si souvent dans la vie et dans des circonstances plus graves que celle où je me trouvais.

J'étais rompu de fatigue. Cette marche, toujours ascendante sur un sol accidenté, m'avait brisé les jambes. Je commençais à buter même sur le terrain à peu près praticable, sur les roches qui se trouvaient sous mes pieds, sur les racines qui me barraient le passage. Et cette maudite forêt n'en finissait pas. Toujours des arbres au-dessus de ma tête et pas une échappée pour voir le ciel. A droite et à gauche, des bruits de torrents. De temps en temps un immense bourdonnement qui ébranlait toute la montagne; c'était le vent passant sur cette gigantesque toison de verdure.

J'aurais bien voulu aller d'un des côtés où j'entendais le bruit de l'eau. Mais mon compagnon s'y opposait toujours en me disant : *Pas allé côté-là. Tini falaise qui haut.* — N'allez pas par-là, il y a des falaises très-hautes ; et il me faisait signe que je courrais risque de tomber dans quelque précipice.

Et j'allais toujours, obéissant à sa volonté, ayant fait abnégation de la mienne, allant, allant, malgré la fatigue qui me brisait les jambes, malgré la sueur qui collait mes vêtements à mon dos, malgré le désir et la volonté que j'avais de m'arrêter, et bien que je sentisse que mes forces menaçaient de m'abandonner. Je le suivais machinalement et comme fatalement, passant dans les fourrés, écartant les herbes qui me couvraient de sang, brisant les lianes qui s'attachaient à mes jambes et quelquefois m'arrêtaient par le cou.

Lui ne semblait ressentir aucune fatigue, et ses membres paraissaient acquérir de l'élasticité, à mesure que les miens se raidissaient et menaçaient de me laisser tomber de faiblesse. Son aspect avait quelque chose de fantastique quand il apparaissait et disparaissait successivement dans l'obscurité et la pénombre des grands arbres. Le panier, surmonté de son chapeau, faisait l'effet d'une tête monstrueuse, dominant son corps rougeâtre et mat, comme une vieille statue de bronze qu'on vient d'exhumer d'une fouille.

Nous arrivâmes dans une sorte de clairière où il nous fut permis

d'apercevoir un instant le ciel. C'était un petit bois de palmistes nains, qui croissaient serrés les uns contre les autres, et entremêlaient le panache de leur feuillage. Mais comme ils étaient peu élevés et qu'il y avait des vides, l'air et le jour y circulaient beaucoup mieux que dans le bois.

Je voulus m'arrêter. J'avais soif, j'avais faim. J'étais las ; je sentais le besoin d'étendre mes bras et mes jambes. Je me demandais, en sentant combien ces dernières étaient endolories, comment je pouvais marcher ainsi, et cependant j'allais, j'allais toujours.

J'allais machinalement, fatalement, comme entraîné par une puissance qui dominait ma volonté, qui dominait mes forces, puisqu'il me semblait qu'elle en prêtait de tellement exagérées à mes pauvres membres, qu'ils allaient, bien qu'ils fussent brisés, qu'ils allaient, bien qu'il me semblât que si je m'arrêtais je resterais frappé de paralysie.

Et le nègre marchait toujours devant moi. Il était sourd aux plaintes involontaires que je laissais échapper. Il n'avait pas d'yeux pour voir mes joues pâles, ma bouche ouverte et haletante, mes cheveux collés à mes tempes, toute l'expression de désespoir qui devait ravager mon visage.

Il me semblait pourtant que je devais faire pitié, mais il ne s'en apercevait pas, et ses grands pieds plats, écrasant les herbes, aplatissant les mottes de terre humide, sur lesquelles ils laissaient une large empreinte, allaient toujours en avant.

Je lui adressais mentalement mille imprécations. Je me disais : Ce vieux gredin, parce qu'il est fort, parce qu'il a l'habitude que donne la sauvagerie de marcher sans se fatiguer, il s'imagine qu'un homme civilisé doit pouvoir en faire autant. Il ne sait pas que mes membres ne sont pas faits comme les siens, que la large base de ses pieds lui donne sur moi l'avantage d'une force d'équilibre qui doit compenser la fatigue qu'il ressentirait s'il était fait comme un autre.

J'avais la tête bouleversée, et toutes sortes d'idées étranges y faisaient une sorte de kaléidoscope de souvenirs incohérents, s'y présentant rapidement les unes après les autres. Je me rappelais des courses à cheval où j'avais été entraîné par ma monture, une fuite en canot sous un grain qui chassait comme une vapeur l'embarcation dont on n'avait pu détacher la voile. Puis, je ne sais par quel travail de l'esprit, je me reportais au temps de mes études. Je me rappelais le professeur de physiologie nous décrivant les fonctions des mouvements, la faculté

qu'ont les animaux de se mouvoir, — faculté dont j'abusais malgré moi. — Je me répétais que cette fonction s'appelait *locomotion* malgré un autre professeur qui avait voulu y substituer l'expression de *musculation*. Puis je pensais aux hommes qui ont le courage d monter dans des aérostats et à ceux qui ont essayé de s'attacher de ailes aux épaules.

Toutes ces idées me trottaient par la tête et bien d'autres encore tellement bizarres et incongrues, qu'il me serait impossible, même s j'en retrouvais le premier mot, d'en renouer le fil.

Il arriva un moment où les forces me manquèrent tout-à-fait. Nou avions quitté la forêt de palmistes, et nous étions rentrés dans le grands bois. Ceux-ci étaient moins épais, moins fourrés que les premiers que nous avions parcourus. Il y avait peu de gros arbres Quelques gommiers seulement, dont les troncs avaient vieilli sans s développer. On y sentait moins la suave odeur de résine qu'ils répandent autour d'eux, mais il existait dans ce bois d'immenses fougère arborescentes, auxquelles, malgré leur étrangeté, je ne donnai qu'u regard indifférent. Je n'avais pas la faculté d'admirer quoi que ce fût Mon guide allait, allait toujours, et moi je continuais à le suivr machinalement.

Pourtant ma lassitude devint telle que je m'arrêtai. Je m'appuyai un gros rocher, couvert de mousse, qu'on eût pris pour un champignon colossal. Je n'en pouvais plus, je sentais que mes jambes pliaient sou moi. La tête me tournait. Un immense bourdonnement me remplissai les oreilles, il me semblait que mon crâne allait se briser.

Zo avait continué sa marche; cependant il s'aperçut bientôt que je ne le suivais pas et revint sur ses pas. Il me fit signe de continuer, et, comme je ne bougeais pas, il vint jusqu'à moi, et me dit : *Puen courage, nous rivés, mi, nous qu'é areté nous là, pou nous peu déjeuné.* — Prenez courage, nous sommes arrivés, nous allons nous arrêter là pour déjeuner.

Il gesticulait tellement en me parlant ainsi qu'il exerçait sur moi une sorte d'influence magnétique. Je fis un grand effort. Il me sembla que mes membres allaient craquer comme une machine enrayée que l'on force ; pourtant je me remis en mouvement, et je continuai à le suivre. Il eut l'attention de marcher un peu plus doucement et de se retourner de moment en moment pour voir si je le suivais.

Le bourdonnement continuait dans mes oreilles, mais je m'aperçus

bientôt qu'il était occasionné par une cause extérieure. Nous arrivâmes sur un plateau où une rivière étroite, mais roulant une grande masse d'eau, était encaissée entre deux murailles d'énormes galets. Elle s'élançait de là, formant un immense arc de cercle, et allait tomber au fond d'une ravine où elle arrivait à l'état de flocons d'écume ou de poussière d'eau.

La vue de cette belle nappe claire et limpide me causa une sorte d'étourdissement. Je m'élançai pour pénétrer entre les galets. Je voulais m'asseoir au bord de cette belle eau, la prendre à pleines mains, m'en baigner le visage, y tremper mes pieds endoloris. Je compris la joie qu'avaient du ressentir les Hébreux à la vue de la terre promise.

Je cessai donc de suivre Zo ; je m'élançai dans le fouillis d'herbes, d'arbustes, de feuillages amoncelés qui me séparait de la rivière. Je la perdis un moment de vue. Je sentis que je m'enfonçais dans cette masse traîtresse de débris végétaux qui avaient été conduits là par quelque grande crue.

Je sentais que là-dessous mes pieds baignaient dans l'eau. Je fis un effort, et me hissai sur un tronc d'arbre étendu en travers. Mais il me sembla que je lui avais imprimé un mouvement en montant dessus, et je sentis qu'il descendait, lentement il est vrai, mais enfin il descendait du côté de la chute.

Une terrible anxiété me saisit, quand je vis que toute cette masse de débris se mettait en route et que j'allais sans doute être précipité avec elle.

J'étais dans la partie du cours de la rivière qui n'était pas encaissée. Les débris qui l'obstruaient et qu'un obstacle tenait arrêtés m'en avaient dérobé la vue. La rapidité des eaux était moins grande sans doute, mais elle n'en coulait pas moins jusqu'à l'abîme.

Je sentais que je m'en allais sans pouvoir m'arrêter ; la secousse que j'avais donnée à cette masse de branchages avait sans doute dérangé l'obstacle qui la retenait sur le bord de l'abîme. Je me vis perdu.

Mais tout d'un coup, je sentis une main qui saisissait la mienne, et je vis la figure sauvage et grimaçante de Zo. Il se tenait accroché de la main gauche à une grande liane qui pendait du haut d'un arbre, et de la droite il avait saisi ma main.

Mais dans le mouvement qu'il fit, son panier, surmonté de la casa-

que et du chapeau, tomba de sa tête. Je fis un effort machinal, mais vain pour le retenir, et je le vis descendre lentement avec toute cette masse de branches, de troncs, de feuillage qui disparut dans l'abîme.

Cela se passa en moins de temps que je n'en mets à l'écrire.

J'étais sauvé, et, quand tout se fut évanoui, je me trouvai couché dans l'eau qui me passait lentement sur le corps. Zo me tenait toujours. Il me fit sortir de ce bain dangereux, et, me montrant l'abîme à quelques pas de moi, il me dit seulement d'un air de reproche interrogatif : *Mais vous fou no?* — Mais êtes-vous donc fou?

Et quand j'eus secoué l'eau dont mes vêtements étaient imbibés, que, tranquille après cette grande secousse, je me fus assis, brisé par la réaction, mon compagnon me dit, en me montrant sa tête veuve de toute charge et de toute coiffure et la cataracte qui grondait à quelques pas de nous : *A puésent, coument ou qu'é fai mangé?* — Maintenant, comment allez-vous faire pour manger?

C'était en effet une triste perspective. Je sentais qu'un peu de nourriture me remettrait ; je sentais, à mesure que le repos me pénétrait de son bien-être, que mon estomac en demanderait bientôt beaucoup.

Je savais qu'il n'y avait de fruits d'aucune espèce, qu'il n'y avait pas de racines comestibles, qu'il n'y avait rien dans la montagne pour faire face à la nécessité dans laquelle j'allais me trouver.

J'interrogeai cependant Zo, espérant que les traditions de la vie sauvage lui enseigneraient quelque ressource pour le cas où nous nous trouvions. Il sourit avec une sorte de reproche dans le regard, et me montrant ses dents taillées en scie : *Pas tini ayen, mouchi, pas tini ayen*, dit-il. — Il n'y a rien, rien, monsieur.

Ces dents blanches, aiguës, avec leur disposition bizarre et qui jusque-là n'avaient fait qu'exciter ma curiosité, me produisirent dans ce moment un effet que je ne saurais définir.

Une seconde fois je me demandai ce que j'étais venu faire dans cette maudite montagne, et je me répétai : Si j'avais su !

Je voulus essayer de fumer pour tromper la faim qui venait au galop, et qui venait d'autant plus vite que je m'en préoccupais et que je ne pensais qu'à cela. Si le panier eût été auprès de nous, il est probable que pendant les apprêts du déjeuner j'aurais essayé de reposer pour manger ensuite plus à l'aise. Il est certain aussi que mon estomac n'eût pas souffert ce qu'il souffrait en ce moment.

Je donnai un bout à mon compagnon et tirai une boîte d'allumet-

tes de ma poche. J'en frottai une, qui donna de la fumée sans la moindre lueur,... puis une autre,... puis une autre,... toujours en vain,... et je songeai enfin qu'elles étaient dans ma poche et que ma poche avait trempé dans l'eau. Du reste, l'humidité de la montagne eût suffi pour les mettre hors de service.

Zo sourit encore de son sourire silencieux et dit : *Blancs pas save, blancs savants pour ça qui nen bone. Ça qui bon nen bois, blancs pas connaite.* — Les blancs connaissent ce qui est bon pour la ville, mais pas pour les bois.

Il tira de sa poche un bout de corne de bœuf de dix centimètres de long environ, bouché par un petit cylindre en bois ; il l'ouvrit, battit le briquet et enflamma des morceaux de chiffon charbonné, sorte d'amadou artificiel, qui était entassé au fond.

Les nègres appellent cet instrument un *cornichon*.

Il me le présenta en répétant, comme se parlant à lui-même : *Blancs pas connaite.*

Je m'épuisai en efforts vains pour allumer mon bout ; il était mouillé comme tout le reste. Je ne réussis qu'à me dessécher et m'enflammer la gorge. Je bus pour y remédier une grande quantité d'eau, qui ne fit qu'accroître la faim terrible qui me tourmentait.

J'essayai de dormir ; je ne pus en venir à bout.

Cependant, à force de me tourner et de me retourner, et surtout à cause de la fatigue extrême que j'avais subie et de la détente générale qu'avait amenée le repos, je réussis à m'assoupir.

Je fis un vilain rêve que je ne me rappelle pas. Seulement, je sais que je m'éveillai en sursaut. Zo était assis à quelques pas de moi, fumant sa vieille pipe, et tenant à la main son coutelas dégaîné. Il leva les yeux au mouvement que je fis, et sourit en me montrant ses dents.

Son regard, son sourire, l'arme qu'il tenait à la main, tout cela s'unit en une seule pensée, — pensée terrible, — et je frissonnai des pieds à la tête.

Je me dis que lui aussi, il devait avoir faim.

Je me mis alors à considérer son visage, qui n'avait été jusqu'alors pour moi qu'un innocent objet de curiosité, et j'y découvris une foule de signes terribles, que je n'y avais pas remarqués.

Cet homme devait être un vrai sauvage, et les figures dont sa peau

était tatouée indiquaient qu'il avait été enlevé de son pays à un âge qui n'était plus celui de l'enfance.

Il avait dû être homme à la côte d'Afrique, et les traditions qu'on oublie quand on est sorti de son pays, dans les premières années de l'enfance, restent fidèlement dans la mémoire lorsque cela arrive plus tard, et surtout lorsqu'on n'a pas quitté volontairement sa terre natale, mais qu'on en a été arraché.

Alors on a des vengeances à exercer. On attend patiemment que le moment se présente. Et si le frottement de la civilisation est parvenu à effacer de l'âme d'un sauvage les penchants meurtriers qui sont dans sa nature, ce sauvage n'a-t-il pas toutes sortes de raisons qu'il trouve bonnes, pour se justifier, si l'occasion évoque l'idée de la vengeance, qu'il a pour ainsi dire mise en réserve, mais non oubliée ?

Si cette vengeance contre la race des oppresseurs, il veut l'exercer contre un individu qu'il tient en son pouvoir, n'a-t-il pas, le cas échéant, une bonne excuse, même à ses propres yeux... la faim ?

En admettant même qu'il n'entre dans son esprit aucune pensée de vengeance, l'occasion ne lui offre-t-elle pas la satisfaction facile d'un goût affreux, que la prudence, la circonspection, si naturelles aux races primitives, lui ont appris à dissimuler ?

Car il est impossible que cet homme n'appartienne pas à un peuple d'anthropophages. Les signes de son visage, ses dents, ses dents surtout, que l'art ou la nature peut-être a rendues propres à déchirer la chair crue, l'indiquent suffisamment.

Pendant que toutes ces idées me trottaient par la cervelle, j'observais mon compagnon à la dérobée.

Je dois dire que son attitude n'avait rien de menaçant. Il était assis à quelques pas de moi. Il paraissait absorbé dans l'innocent exercice de gratter avec son coutelas une liane dont il avait enlevé l'écorce.

Il levait bien de temps en temps les yeux vers moi, mais avec une tranquillité qui me semblait avoir quelque chose de sinistre et d'inquiétant.

Quand nos regards se rencontraient, je ne pouvais m'empêcher de détourner promptement le mien.

Ma situation, du reste, était assez singulière. J'avais ôté mes vêtements mouillés et les avais suspendus à une branche, comptant sur quelque rayon de soleil qui paraissait peu ou qui tamisait si par-

cimonieusement sa chaleur et sa lumière à travers les arbres, qu'il eût fallu me résigner à attendre longtemps avant que mon linge fût sec. J'allais me disposer à le remettre, car je me sentais mal à l'aise, lorsque je vis Zo se lever. Je me levai en même temps que lui, mais d'un mouvement brusque et comme pour me mettre sur mes gardes. Je ne sais s'il remarqua cela, mais il me dit d'un ton doucereux : *Maite, vous fouete, mo qué fai di fé pou chaufer corps à vou et secher z'hades à ou.* — Maître, vous avez froid, je vais faire du feu pour vous réchauffer et sécher vos habits.

Ce feu ne me rassurait pas. J'y voyais un préparatif de cuisine qui ne m'ôtait rien de mon effroi.

Je lui dis que je ne voulais pas, que je préférais marcher pour me réchauffer, et j'essayai de me lever. Mais je m'aperçus que mes jambes étaient engourdies et que j'avais peine à en faire jouer les articulations. Il fallut me rasseoir et assister passivement aux préparatifs que je croyais bien devoir être ceux de mon supplice.

Je ne pus cependant m'empêcher d'admirer la dextérité de mon compagnon, qui, au moyen de son *cornichon*, de quelques morceaux d'écorce de gommier, imprégnés de résine, de feuilles sèches, de menu branchage, eut bientôt allumé un feu clair, auquel j'eus, je l'avoue, le plus grand plaisir à me chauffer et à me sécher.... en attendant peut-être le moment d'y rôtir.

Je n'ai pas pu échelonner heure par heure ce que je viens de raconter. Je n'avais pas de montre, et, en eussé-je eu une que je n'aurais pas songé à en interroger les aiguilles.

Toujours est-il qu'il s'était passé beaucoup de temps et que l'obscurité venait. Le feu m'avait ranimé, et mes vêtements secs et chauds avaient rétabli la circulation dérangée par le bain forcé que j'avais pris et par la fatigue la plus grande que j'eusse jamais ressentie.

Lorsque le jour commença à baisser, je crus remarquer une certaine inquiétude dans mon compagnon. Il jetait de temps en temps les regards du côté où tombait la chute d'eau, et deux ou trois fois il s'était fait de la main un cornet acoustique, au moyen duquel il écoutait dans plusieurs directions.

Ces manœuvres renouvelèrent mes inquiétudes, qui s'étaient apaisées et semblaient même s'être dissipées sous l'influence d'un bon sommeil que j'avais goûté à la chaleur de notre brasier.

Il est vrai que je m'étais éveillé de ce sommeil réparateur, mais

qui ne l'avait été que dans un sens, plus affamé qu'auparavant. Si mes bras et mes jambes avaient retrouvé leur élasticité, si les muscles de ma poitrine jouaient plus facilement, les aspirations de mon estomac avaient augmenté en proportion, et je rêvais de tables splendidement servies, tout en me disant que je me contenterais d'un morceau de pain bien dur.

Il me semblait aussi que mon compagnon devait avoir bien faim, et je le regardais avec terreur, surtout à ce moment où sa figure bronzée prenait, aux lueurs de la flamme, des reflets et une expression diaboliques.

Quand la nuit fut presque noire, il se leva et me dit : *Maite, vôs qu'é mangé. Domi enco ti buen. Moin qu'a vini dans ion moment.*— Maître, vous mangerez. Dormez encore un peu, je reviens dans un moment.

Et il entra dans un fourré d'arbres branchus et bas où il disparut. Et je ne l'entendis plus, car le bruit de la cataracte me remplissait toujours les oreilles.

Je restai seul devant le feu. Je n'avais pas envie de dormir, et l'invitation de Zo ne m'y disposait pas. La solitude où je me trouvai me sembla plus terrible que sa présence.

Je pensai que c'était peut-être un stratagème, que n'osant m'attaquer en face, il attendrait que je fusse enseveli dans ce sommeil profond qu'amène quelquefois la privation absolue de nourriture, et qu'il allait tomber sur moi comme une bête féroce.

Je me mis comme je pus sur mes gardes, tenant à ma portée une branche solide dont le bout se charbonnait dans le feu, et qui eût pu être une arme puissante en cas d'agression.

Je passai ainsi une heure environ, les yeux grands ouverts, mes regards interrogeant les ténèbres dans lesquelles je ne voyais rien remuer. On n'entendait que le tonnerre de la cataracte, qui n'empêchait pas la perception du silence profond qui régnait partout ailleurs.

Heureusement que j'avais la certitude complète que les bois de la Guadeloupe ne recélaient aucune bête dangereuse. C'était au moins une sorte de tranquillité, au milieu de la terreur vague par laquelle j'étais travaillé.

Je m'étais approché du feu autant que possible et j'en ressentais insensiblement l'influence. Je tenais, comme je l'ai dit, mes yeux grands ouverts, et je crois que je dormis sans les fermer, car j'en-

tendis tout d'un coup derrière moi et tout près un bruit qui me tira de ma rêverie somnolente. Je me levai précipitamment, mon tison à la main.

C'était Zo. Il se mit à rire en montrant ses dents, dont la lueur du feu faisait ressortir la blancheur, et il me dit : *Moin fai ou peu.* — Je vous ai fait peur.

— *Mi mangé,* continua-t-il, *ou pas qu'é mort faim fois cild.* — Voilà de la nourriture, vous ne mourrez pas de faim pour cette fois.

Et il mit devant moi un grand *cous,* dans lequel il y avait des ignames bouillies, et un autre plus petit qui contenait trois oiseaux rôtis qui me parurent être des ramiers.

Je regardai Zo. Il ne me sembla plus avoir une physionomie si terrible. Je lui trouvai même l'air bonhomme.

Je me suis trompé, me dis-je, je n'avais jamais entendu dire que les Caplaous fussent anthropophages. Si c'était un *Mondongue,* à la bonne heure.

Il acheva de se réhabiliter à mes yeux en ôtant une corde passée en bandoulière sur ses épaules, et à laquelle était pendue une petite calebasse qu'il me présenta.

Elle contenait du tafia.

Le tafia est une horrible liqueur dont je n'usais jamais, et dont l'odeur seule me levait le cœur. J'en bus cependant une gorgée avec une sorte de sensualité, tellement je sentais le besoin de quelque chose de cordial.

Nous fîmes un bon repas, après lequel mon compagnon me demanda si nous continuerions notre ascension le lendemain.

— Non pas ! j'en ai assez, lui répondis-je, demain nous retournerons à l'habitation. Seulement, donnez-moi un bout bien sec si vous en avez un : je sens maintenant le besoin de fumer à mon aise.

Pendant que je repassais dans mon esprit tous les événements de cette journée laborieuse, en regardant monter perpendiculairement la fumée de mon bout, mon compagnon s'occupait de notre logement pour la nuit, et j'eus lieu d'admirer l'industrie que ces sauvages ont à leur disposition.

Il planta en carré quatre poteaux d'égale grandeur. Deux autres plus grands, sur lesquels il appuya une traverse horizontale, servirent de faîte à ce qui devait être un toit. Il couvrit le tout de grandes feuilles auxquelles leur forme a fait donner le nom de *z'ailes à mou-*

chez, de feuilles de balisier, de fougères, qu'il lia les unes aux autres au moyen de chevilles de bois et de lianes fines, et en peu de temps il eut édifié un ajoupa qui présentait un abri convenable. Il prit des mêmes feuilles et d'autres encore qu'il eut soin de passer dans la flamme pour détruire les fourmis et les *bêtes rouges* auxquelles elles auraient pu donner asile, et j'eus bientôt un matelas épais et élastique qui invitait au repos.

Je m'y étendis avec le plus grand bonheur, l'esprit dégagé de toute inquiétude.

Zo se coucha en travers à mes pieds.

La nuit fut belle ; il ne tomba guère qu'un ou deux grains, dont quelques gouttes seulement pénétrèrent jusqu'à ma couche.

Nous nous levâmes de bonne heure. Zo me renouvela son invitation à continuer la course dans la montagne, en me faisant entendre que nous ne manquerions pas de vivres. Mais j'en avais assez.

J'avais bien les jambes encore un peu engourdies, mais elles ne tardèrent pas à reprendre leur élasticité. Du reste, je ne me pressai pas et ne m'inquiétai pas de l'allure de mon guide. J'étais décidé à faire la route, cette fois, tout à fait à mon aise.

Nous arrivâmes à l'habitation dans l'après-midi, après avoir fait plusieurs poses.

Marcorèle allait se mettre à table.

— Comment ! déjà ! s'écria-t-il, je ne vous attendais que demain soir.

— Trop heureux d'avoir toute cette bonne journée de demain pour me reposer. Je n'en ai pas assez. J'en ai trop.

— Mais enfin cette course, cette ascension dont vous vous promettiez tant de belles choses, est-ce qu'elle n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait ?

Je lui racontai ce qui m'était arrivé sur le bord de la rivière, mais je me gardai bien de lui faire confidence de mes impressions relativement à mon compagnon de voyage. Mon brave Provençal n'eût pas manqué d'y trouver matière à une *scie* qui se serait indéfiniment prolongée.

Mais je lui parlai bien en détail du bain terrible dont j'avais été menacé, je lui contai la chute du panier et la venue providentielle du souper que m'avait apporté Zo.

En ce moment le Caplaou était assis devant la porte, fumant

silencieusement sa pipe, après l'ingestion d'un grand verre de tafia, préparatoire apéritif du dîner qu'on allait lui servir.

Mais je vis alors ce que je n'avais pas observé jusque-là, c'est qu'il avait sur la tête son vieux chapeau, et sur le dos sa casaque de laine.

Je le fis remarquer à mon ami, qui se mit à rire, et me dit : Ah ! le vieux gueux. Je vois ce que c'est. Il vous a servi des ignames et des ramiers, accommodés dans la cuisine de ses amis les marrons. Votre panier a été repêché et rien n'a été perdu ; il y a eu seulement échange de victuaille.

Il vous a mené dans le voisinage de quelque camp de nègres marrons qui ont des relations dans toutes les habitations qui touchent à la montagne, surtout avec les nègres *nouveaux*.

Vous auriez pu, sans vous en douter, vous trouver au milieu d'eux, car ils ne font pas grand bruit, et on ne peut guère les voir de loin.

Si cela vous arrivait un jour, ne laissez pas voir que vous avez peur ; vous ne courrez aucun risque, ils ne sont pas aussi diables qu'ils sont noirs, ils ne vous mangeront pas.

Je crus m'être trahi dans le compte-rendu que j'avais fait de ma laborieuse excursion. Je regardai Marcorèle. Mais je me rassurai, car il continua : Les marrons n'attaquent jamais un chasseur ou un promeneur égaré dans les bois. Ils aiment mieux lui montrer son chemin et l'aider à en sortir. Ils savent très-bien éviter ce qui pourrait compromettre la liberté de contrebande dont ils jouissent. Du reste, il ne faut pas en dire de mal quand on a des plantations et des bestiaux dans leur voisinage ; il ne faut pas, surtout, chercher à leur en faire. Il ne faut pas parler d'eux. Il faut ignorer leur existence.

Mathieu Guesde.

Pointe-à-Pitre, août 1862.

UN PÈLERINAGE AU CAYLA.

LIEU DE NAISSANCE DE MAURICE ET D'EUGÉNIE DE GUÉRIN.

Maurice et Eugénie de Guérin comptent désormais au nombre de nos illustrations méridionales. Sortis naguère de l'ombre où les gardaient le culte de la famille et l'admiration de quelques amitiés discrètes, ces noms ont été salués par les maîtres de la critique moderne. Lamartine, Sainte Beuve, A. de Pontmartin, E. Montégut ont tour à-tour proclamé les facultés exquises, la sensibilité touchante, l'émotion poétique qui règnent dans le *Journal*, les *Lettres* et les *Fragments* des deux écrivains du Cayla. Pour que rien ne manquât à ces célébrités fraîches écloses ; et, comme pour leur donner un juste dédommagement des vingt années d'oubli qui ont passé sur elles, l'Académie française vient, par l'organe de M. Villemain, d'accorder au *Journal* d'Eugénie de Guérin le grand prix Montyon, destiné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs.

C'en est donc fait, — les augures ont parlé et les plus incrédules devront admettre cette renommée naissante à laquelle la gloire semble faire violence. Nos compatriotes, si prompts à se méfier de toute réputation non revêtue de l'estampille parisienne, doivent se résigner et reconnaître que leur sol n'est pas si stérile qu'ils veulent bien le dire. Indifférents ou égoïstes, sont contraints à confesser que deux écrivains ou plutôt un écrivain en deux âmes, — car le frère et la sœur si unis durant leur vie semblent se confondre dans la même personnalité littéraire, — ont bien réellement vécu parmi nous, sous notre ciel mêlant les pulsations de leur vie aux agitations de notre existence, partageant les mêmes joies, subissant les mêmes épreuves, communiant enfin à la même coupe de tristesse ou de félicité.

La critique parisienne a raconté comment la mémoire de Maurice de Guérin, mort en 1839, à l'âge de 28 ans, avait été disputée d'abord et définitivement arrachée à l'oubli. Le premier effort de ce sauvetage littéraire remonte à 1840, à quelques mois seulement après la mort du cygne du Cayla. L'honneur et le mérite en reviennent à George Sand qui, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mai 1840, publiait avec le morceau capital du CENTAURE plusieurs fragments poétiques de Maurice. L'illustre romancier accompagnait cette publication de quelques lignes émues, où il invitait les amis du poète à recueillir les productions éparses laissées par Guérin en mourant. Tandis que, agissant dans la sphère de son initiative individuelle, George Sand jetait cette première assise de la renommée littéraire de Maurice, la sœur du défunt, Eugénie, cherchait par d'autres voies à édifier le monument posthume qui devait assurer à son frère l'immortalité. Pendant les neuf années qui marquent l'intervalle de l'une à l'autre tombe, Eugénie ne laisse pas s'écouler un jour sans pousser par un effort à l'avancement de son œuvre. Elle ne semble survivre à Maurice, elle ne semble se survivre à elle-même, — car le frère mort, la sœur ne subit, par résignation aux desseins de la Providence, le poids de l'existence, — que pour attacher à ce front chéri l'auréole de la célébrité. Mlle de Guérin n'eut pas la faveur de voir combler les vœux les plus ardents de son âme. Lorsque, le 31 mai 1848, cette noble fille s'éteignit dans la solitude du Cayla, le nom des Guérin ne dépassait pas la notoriété qu'assurent à cette famille respectée le souvenir du bien répandu et la pratique de vertus héréditaires.

Ce que n'avait pu le dévouement d'une sœur, il était réservé au zèle d'un ami de l'accomplir quelques années plus tard. M. Trébutien, conservateur à la bibliothèque de Caen, avait connu Maurice à Paris, à l'heure où ce dernier, inquiet de son avenir, affrontait les premiers écueils de la vie littéraire. Mis en relation avec Mlle Marie de Guérin, héritière par le sang et par le cœur de Maurice et d'Eugénie, avec M. de la Morvonnais, avec M. Quemper et avec bien d'autres qui avaient été les confidents et les amis de Maurice, M. Trébutien a recueilli les lettres conservées par ces divers dépositaires; il a joint à ce premier trésor le journal intime du poète et complété enfin sa publication par les fragments de prose ou de vers dont quelques-uns, comme le *Centaure*, étaient déjà connus du public.

Mais, comme nous le disions plus haut, Eugénie est tellement

mêlée à la vie et à la mort de son frère; ces deux âmes se confondent si bien dans les mêmes impressions de joie et de souffrance, qu'il était impossible de ressusciter le frère sans faire à la sœur une part dans cette résurrection. Eugénie explique Maurice, comme, dans un ordre d'idées différent, Béatrix explique Dante et Laure Pétrarque. M. Trébutien ne put donc fouiller la cendre du poète mort sans rencontrer l'ombre chaste et pure de la sœur penchée sur le cercueil. Eugénie, malgré la violence faite à sa modestie, dut aussi participer à ce rayonnement de célébrité. Son *journal*, publié d'abord d'une façon incomplète sous le titre de *Reliquiæ*, réédité aujourd'hui dans de plus vastes proportions, assure à cette femme de lettres malgré elle, une gloire qu'elle ne rêvait que pour son frère et dont le rayonnement profane aurait peut-être inquiété son âme toute chrétienne.

Le frère et la sœur nous sont donc aujourd'hui connus; et leurs mérites, dégagés de toute conteste, acceptés, — chose rare, — par la voix unanime de la critique, ajoutent à notre patrimoine d'illustrations locales.

On a tant écrit déjà sur ces deux auteurs nés d'hier; on a scruté avec tant d'insistance les profondeurs sereines de ces deux âmes jumelles, qu'il semble presque superflu de relever encore l'esquisse et de circonscrire les contours de ces deux figures si nouvelles et si connues. Que dire après Lamartine, après Sainte-Beuve, après M. Villemain, qui n'ait été formulé avec une autorité imposante par ces maîtres? On nous pardonnera pourtant de revenir sur ce sujet; d'abord, parce que, comme tous les sujets poétiques, il est inépuisable; puis, par cette raison encore, qu'au point de vue local, méridional, tout ce qui a été dit n'est pas revêtu d'une rigoureuse exactitude. La critique parisienne a mis la main sur ces deux écrivains avec plus d'entraînement que de réflexion. Les sympathies ont afflué mieux que les informations; et, parmi tant d'hommages rendus à la mémoire de Maurice et d'Eugénie de Guérin, il s'en trouve, et des plus illustres, qu'entachent des erreurs singulières. Tel place le château du Cayla, berceau des deux poètes, sous les ombrages des châtaigners du Périgord; tel autre, déviant de latitude, le reporte sur le littoral de la Méditerranée.

Aucun ne restitue bien clairement à notre Midi, à notre terroir, ces deux illustrations qui lui appartiennent si bien par tempérament et par la naissance.

Pour bien comprendre, en outre, le génie inquiet du frère et l'âme si forte de la sœur, il est peut-être utile de connaître les lieux où se sont formées ces deux organisations d'élite. C'est pour pénétrer plus avant dans ces deux existences ; c'est pour mieux saisir l'étendue et le sens mystérieux du *Journal d'Eugénie et de Maurice de Guérin* qu'obéissant à la fois à un sentiment d'admiration littéraire et de curiosité respectueuse, j'ai voulu voir de mes yeux le Cayla, ce manoir solitaire, qui a, pendant tant d'années, couvert de son ombre l'esprit mâle et l'âme chaste de Mlle de Guérin. Revenu de ce pèlerinage avec des impressions précises, je souhaite de communiquer au lecteur la notion exacte d'un lieu désormais voué à la célébrité.

Sur la lisière septentrionale du département du Tarn, s'ouvre une vallée fertile et pittoresque qu'arrose la Vère. Les eaux de cette rivière, vive, fraîche, rapide, se dirigent à travers des prairies et des cultures variées, jusque sous les murs du château de Bruniquel où l'Aveyron les reçoit dans son lit. Tout le cours de la Vère offre un intérêt continu au paysagiste et à l'archéologue. Ici c'est Puycelsi, puissante station militaire, aux créneaux naturels, qui, du haut de son assiette imposante, commande les sinuosités de la vallée. Plus loin, Larroque, commune fertile, abritée contre les vents du nord par une ceinture de roches que hantent les corneilles ; plus haut, en remontant le cours de la rivière, le voyageur salue les ruines du manoir féodal de La Garde, avant-poste militaire, qui défendait vers l'ouest les approches de Castelnau-de-Montmiral (*Castrum novum montis mirabilis*). Cette dernière ville, juchée, comme tous les centres d'agglomération du moyen-âge, sur une éminence escarpée, tient en partie les promesses de son nom merveilleux. Du promontoire appelé Pémiral, la vue s'étend vers l'est et vers le nord jusqu'à des horizons lointains. A droite, c'est le cours supérieur de la Vère où dominent, en été, les tons jaunes des moissons ; à gauche, le cours inférieur de la rivière, où la couleur verte des prairies prend graduellement le dessus ; en face, les massifs imposants de la Grésigne, la vieille forêt centenaire qui, dans ces contrées, sert d'encadrement obligé à tout paysage. Montmiral a gardé sa physionomie militaire ; des traditions séculaires s'y maintiennent en dépit des idées modernes dont l'envahissement, lent ou rapide, n'épargne aujourd'hui aucune bourgade.

L'enceinte du *Castrum* est toujours debout, moins quelques escarpes

qui, nivelées pour les besoins du commerce ou de la civilisation, servent aujourd'hui de champ de foire ou de promenade. Les portes cintrées, où se découpe la rainure des herses, subsistent fières et menaçantes, et semblent défier encore les attaques des routiers et des pastoureaux. Des scènes tumultueuses ont jadis agité cette population aujourd'hui si paisible. On raconte que, lors des guerres de religion, alors que les partis couraient la campagne, pillant au nom du Roi les villes mal gardées, une troupe protestante apparut tout à coup devant les murs de Montmiral. Les habitants, presque tous catholiques, étaient en ce moment réunis à l'église, priant Dieu pour le maintien de la vraie foi. Un citadin félon, rallié sans doute aux nouvelles doctrines, introduisit un balai emmanché d'un long bâton dans le tuyau de sa cheminée, et l'agita au-dessus du toit. C'était un signal convenu entre les assiégeants et lui. Les Huguenots coururent à l'assaut ; mais les Catholiques, avertis de cette irruption imprévue par quelque signe miraculeux, eurent le temps de sortir du temple, de s'armer et de repousser les envahisseurs. Le traître qui avait exposé la ville à la destruction, fut solennellement condamné à mort et flétri dans sa postérité. Sa maison fut marquée du sceau d'infamie, et naguère encore, à la procession annuelle qui sert à consacrer le souvenir de la délivrance de la ville, les citadins, imbus des traditions et des ressentiments héréditaires, ne manquaient pas de tirer des coups de feu contre la demeure de l'apostat. — On montre cette maison encore debout. Elle est située près de la porte du Sud, sur le lieu même où le signal du traître avait attiré l'irruption des Huguenots.

La dernière scène historique qui a illustré Montmiral est une scène royale dont les habitants ne parlent pas sans orgueil. En 1622, le Roi Louis XIII, venant de saccager Négrepelisse, Saint-Antonin et quelques autres châteaux dévoués encore à la Réforme, fit son entrée solennelle dans la ville de Montmiral. C'était, si notre mémoire est exacte, le vendredi 24 juin 1622, jour de la saint Jean. Le Roi se reposa d'abord au bas de la côte, en un lieu nommé Fézembat ; puis, suivi de son brillant cortége, il entra dans la ville qu'il honora d'un séjour de vingt-quatre heures. Le citadin qui eut l'honneur de loger Sa Majesté reçut d'Elle des lettres de noblesse qui sont, avec la confirmation des priviléges municipaux, la seule trace du passage du Roi de France dans l'humble bourgade de l'Albigeois.

Montmiral montre aux étrangers un beau souvenir du temps des croisades. C'est une magnifique croix pastorale, lamée d'or et incrustée de pierres fines. A l'intersection du bras se dessine un petit médaillon qui renferme un morceau de la vraie croix. Le travail indique une origine byzantine, et nous ne repoussons pas, quant à nous, la tradition qui fait venir cet insigne sacré d'une des églises d'Orient conquises sur les Infidèles par les Croisés. Au dire des habitants, cette croix fut offerte à l'église de Montmiral par le comte d'Armagnac, seigneur de la contrée. Elle a subi des dégradations et peut-être des spoliations, car plusieurs places, destinées à recevoir des pierreries, sont veuves de leur ornement ; et d'autres, au lieu de contenir des saphirs ou des onyx, renferment des pierres d'un grain plus grossier. Les lames d'or damasquinées auraient elles-mêmes grand besoin de recevoir un coup de main du polisseur. On ignore si ce joyau est massif ou si l'intérieur est garni d'une matière moins précieuse que la surface. Tel quel pourtant, il offre un vif intérêt, et je ne suis pas surpris qu'il ait excité la curiosité des visiteurs à l'Exposition archéologique d'Albi, où il figurait à la première place.

On regrette de ne pas trouver à Montmiral une église qui réponde à l'antiquité de ce précieux reliquaire. Ce n'est pas que l'édifice ne soit propre, orné, élégant en une certaine mesure, mais il n'atteste pas dans ses détails architectoniques une forte empreinte de style. La voûte, réparée à la moderne, c'est-à-dire en cloison, offre à l'œil une suite de fresques qui, probablement, se terniront avant peu, comme il arrive à presque toutes les productions des décorateurs contemporains, imitateurs impuissants des magnifiques peintures de Ste-Cécile d'Albi. Dans l'une des chapelles on remarque un tableau représentant une scène du purgatoire. Le dessin en est ferme et le modelé correct. Je ne fus pas surpris quand un obligeant cicerone m'apprit que cette toile était due au pinceau de Roques, le dernier représentant de l'Ecole toulousaine, l'héritier des Rivals, des Tornier, des Chalette et des Subleyras. Ce tableau, commandé par la fabrique de l'église, fut payé 80 livres à l'estimable peintre toulousain. Encore, sur le marché, les économes fabriciens stipulèrent que le tableau serait gratuitement porté à Saint-Sulpice-de-la-Pointe, d'où un charretier irait l'extraire pour le rendre à destination. Qu'on dise après cela que la condition des artistes a empiré depuis cent ans !

On descend de Montmiral par une pente raide; et si, après avoir traversé le beau pont de la Lèbre, on tourne à droite pour remonter le cours de la Vère, on rencontre d'abord le Verdier, bourg aisé qui se livre dans le calme de la vie agricole à l'exploitation de son fertile terroir; puis le village de Vieux qui doit nous arrêter un instant; car ici, pour la première fois, nous rencontrons le souvenir de Mlle de Guérin.

Viantium (Viance), qu'une contraction anti-euphonique a converti en Vieux, est un lieu de pèlerinage célèbre dans l'Albigeois. La vieille église collégiale de cette localité conserve des corps saints entourés d'une vénération séculaire par les populations circonvoisines. Saint Amarand, religieux anachorète, remonta, d'après la tradition, le cours de la Vère, pour trouver un site solitaire afin d'ensevelir sa vie dans la retraite et la prière. Il choisit pour demeure une caverne creusée près de la place où s'élève aujourd'hui Vieux. Saint Eugène, évêque de Carthage, rejeté par la persécution jusque dans l'Albigeois, accourut aussi à Vieux, attiré par le renom de sainteté qui s'attachait déjà à la mémoire d'Amarand. Une vierge d'Albi, Carissime ou Caresme, poussée par les mêmes sentiments de piété, vint aussi dans ces lieux désormais sanctifiés, et fonda sur les bords même de la Vère un monastère de filles dont il reste encore une tour. Ces trois pieux personnages, dont les reliques sont déposées partie à la cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi, partie dans l'église de Vieux, ont jeté comme un parfum de sainteté dans le pays qui fut le théâtre de leur vie et de leur mort. Mlle de Guérin ne manquait pas de se joindre au cortége de pélerins qui vient tous les ans prier sur le tombeau des saints vénérés à Vieux :

Aujourd'hui, écrit-elle (page 134), j'ai été à Vieux visiter les reliques des saints et en particulier de saint Eugène mon patron. Tu sais que le saint évêque fut exilé de Carthage dans les Gaules par un prince arien. Il vint à Albi, de là à Vieux, où il bâtit un monastère où se réunirent beaucoup de saints. C'est aujourd'hui le moulin de La Tour. Je voudrais que ceux qui viennent moudre là sussent la pieuse vénération qui est due à ce lieu ; mais la plupart l'ignorent. On ne sait même plus pourquoi il se fait des processions à Vieux.....

A quelques centaines de mètres du bourg de Vieux, s'élève dans un champ de maïs un monolithe remarquable par sa dimension et sa position caractéristique. L'œil le moins exercé reconnaît au premier

abord un *menhir*, c'est-à-dire l'un de ces monuments que dressaient les populations celtiques pour perpétuer la mémoire d'un événement considérable. Des efforts tentés pour ébranler cette vénérable pierre sont demeurés impuissants. Elle reste là, immobile dans sa position verticale, témoin muet des révolutions accomplies depuis trois mille ans. Comme en ce pays la légende se mêle à toutes choses, on ne manque pas de dire que ce monolithe est une pierre miraculeuse apportée dans un voile de gaze par sainte Carissime. On ajoute que le propriétaire du champ où gît le monument celtique, ayant voulu le détruire par la pioche, fut frappé du ciel pour cet acte d'impiété. Ainsi se superposent dans l'esprit du peuple les traditions de deux époques bien distinctes ; ainsi se confondent les souvenirs de l'âge druidique et de la période chrétienne. Conduit par un sentiment de piété à venir prier devant la pierre de Vieux, le fidèle agenouillé obéit à un instinct de dévotion qui remonte peut-être à nos ancêtres les Gaulois.

Vieux et Andillac sont des localités limitrophes. Pour gagner cette dernière commune, sur le territoire de laquelle s'élève le manoir du Cayla, on peut suivre une route vicinale riveraine de la Vère ; ou, si l'on veut abréger, escalader les coteaux qui séparent les deux villages. En faisant cette ascension, le voyageur remarque le changement qui s'opère dans le paysage. Le terrain d'alluvion fait place à un sol calcaire ; la végétation s'appauvrit ; les murs de pierre sèche se substituent aux vertes haies d'aubépine. On quitte un terroir de promission pour une zône plus sévère qui, en échange d'un travail plus opiniâtre, donne peut-être moins de fruits au laboureur. On entre dans le *Caussé*, pour employer le terme local, dont tous les habitants de la région méridionale saisissent la signification agricole et géologique.

— C'est par une des journées les plus chaudes de l'été dernier que quelques amis et moi nous gravissions ces sentiers rapides qui, par une succession de petits vallons, devaient nous conduire au Cayla. A un moment donné, alors que deux mille mètres nous séparaient encore du terme de notre voyage, notre cicerone nous dit : « Voilà ! » en montrant dans l'éloignement un grand bâtiment rectangulaire situé sur une éminence escarpée. C'était le Cayla.

Le château héréditaire des Guérin n'a point l'apparence féodale. Ceux qui s'attendraient à voir un burg altier seront promptement déçus. Aucune ligne de circonvallation, nuls créneaux, nul appareil

militaire ne défendent les approches de cette résidence. L'architecture en est simple comme les mœurs des habitants. Vaste construction carrée, percée d'ouvertures irrégulières, cette habitation rappelle plutôt la demeure d'un propriétaire aisé que celle d'un baron du moyen-âge. Le style, si style il y a, se rattache au système de construction, mi-partie pierre et briques, adopté en France sous Henri IV et remis en honneur aujourd'hui par le bon goût de quelques architectes intelligents. Ce qui donne au manoir un certain relief, c'est moins sa forme architectonique que l'éminence sur laquelle il repose. Le château domine la vallée. Un ruisseau, celui de Sanctussou, jaillit du pied de l'escarpement, et, après avoir égayé la vallée et donné le mouvement aux roues d'un moulin, — dernier vestige seigneurial de la terre du Cayla, — va mêler ses eaux vives aux flots de la Vère. Ce ruisseau est celui qu'Eugénie a dépeint dans ce style exquis, imprévu, qui vous donne l'impression même de la nature et le tableau des mœurs primitives sans aucun fard ni apprêt :

J'écris d'une main fraîche, revenant de laver ma robe au ruisseau. C'est joli de laver, de voir passer des poissons, des flots, des brins d'herbe, des feuilles, des fleurs tombées, de suivre cela et je ne sais quoi au fil de l'eau. Il vient tant de choses à la laveuse qui sait voir dans le cours de ce ruisseau ! C'est la baignoire des oiseaux, le miroir du ciel, l'image de la vie, un *chemin courant*, le réservoir du baptême..... (p. 224).

C'est près de ces ondes vives et rapides, sur les tertres verdoyants du ruisseau que, nouvelle Nausicaa, elle étendait les linges de la lessive :

..... Une journée passée à étendre une lessive laisse peu à dire. C'est cependant assez joli que d'étendre du linge blanc sur l'herbe ou de le voir flotter sur les cordes. On est, si l'on veut, la Nausicaa d'Homère ou une de ces princesses de la Bible qui lavaient les tuniques de leurs frères.....

On continue à suivre le chemin qui borde le ruisseau et qui partage avec lui l'ombrage de beaux peupliers. Le village de Lentin, dont Eugénie parle quelquefois, où elle se rendait à la messe du dimanche, se dessine à droite sur une colline et dresse au loin la vieille tour carrée de son église. Le hameau du Posadou, la patrie de la pauvre Vialarette, la vieille servante dévouée, l'amie humble et dévouée du château, celle qui portait à Maurice des échaudés et des marrons de Cordes (page 169) s'élève en face, sur la ligne septen-

trionale des coteaux. On passe à l'angle des deux chemins, près de la croix qui inspire à Eugénie cette pensée où respire la ferveur chrétienne de cette âme *toute trempée de Dieu* (1).

Quand je vois passer devant la croix un homme qui se signe ou ôte son chapeau, je me dis : « Voilà un chrétien qui passe, » et je me sens de la vénération pour lui, et je ne me ferme pas à verroux, si je suis seule à la maison ; au contraire, je me tiens à la fenêtre, et regarde tant que je puis cette bonne figure de chrétien, comme je l'ai fait tout à l'heure. On n'a rien à craindre de ceux qui craignent Dieu. J'aurais volontiers ouvert la porte à l'inconnu que j'ai vu chevauchant du côté de la croix. Que Dieu l'accompagne où qu'il aille !...

Après avoir dépassé la croix, et admiré un marronnier séculaire qui protége de son ombrage les pentes gazonnées d'une prairie, on arrive au pied même de l'assise rocheuse où repose le Cayla. Malgré les caresses brûlantes d'un soleil d'août, mes amis et moi, conduits par un guide vénérable qui était pour nous le gage assuré d'un excellent accueil, nous gravîmes la rampe escarpée par laquelle on gagne l'entrée du château. Cette entrée fait face au Nord ; elle est orientée vers Cordes, tandis que la terrasse où se dessine la façade principale est exposée aux rayons ardents du Midi. La ferme, bâtie à côté de la demeure du maître, indique, par l'ampleur et la solidité de ses bâtiments, une exploitation agricole importante. On battait le grain sur l'aire le jour où nous visitions le Cayla. C'était une de ces journées d'été, une de ces fêtes agricoles, moisson ou battage qu'Eugénie se plaît à peindre :

Le 9. — Premier jour des moissons. Rien n'est joli à la campagne comme ces champs de blé mûr, d'une dorure admirable. Pour peu que le vent souffle, ces épis coulant l'un sur l'autre font de loin l'effet des vagues ; le grand champ du Nord est une mer jaune. A tout moment tu verrais papa à la fenêtre de la salle, contemplant sa belle récolte. Douce jouissance du cultivateur ! (page 222).

Et plus loin (page 227) :

Le 21. — Qu'est-il survenu ? Rien que le bruit des fléaux tombant en cadence sur l'aire. Cette cadence au chant des coqs et des cigales fait quelque chose d'infiniment rustique que j'aime.

Avant de franchir le seuil du manoir, je remarquai le banc de

(1) Expresion empruntée à Eugénie de Guérin qui l'applique à M. de Bayne (page 215).

pierre où le pauvre, lassé par ses courses vagabondes, était sûr, est sûr encore de trouver l'aumône du corps et de l'âme, un morceau de pain et une parole de charité. C'est sur ce gradin que la mendiante de Cahuzac raconta sans doute à Mlle de Guérin la *Complainte du Rosier*.

Je m'étais promis d'être sobre de citations, car le *Journal* d'Eugénie s'apprécie d'ensemble. C'est une fleur dont on ne divise pas le parfum. Les critiques d'ailleurs, M. de Lamartine surtout, ont multiplié les extraits jusqu'à l'abus. Je ne résiste pas pourtant au désir de transcrire la *Complainte du Rosier*. Ce morceau respire un air de drame et de légende qui prouve combien l'âme de Mlle de Guérin était accessible aux aspects gracieux ou terribles de la religion :

14 avril 1835. — Ne serais-tu pas bien aise de savoir que je viens de passer un joli quart d'heure sur le perron, assise au côté d'une pauvre vieille qui me chantait une lamentable complainte sur un événement arrivé jadis à Cahuzac? C'est venu à propos d'une croix d'or qu'on a volée au cou de la sainte Vierge. La vieille s'est souvenue que sa grand'mère lui disait qu'autrefois on lui avait dit que, dans la même église, il avait été fait un vol plus sacrilége encore, puisque ce fut le Saint-Sacrement qu'on enleva, un jour qu'il était seul exposé dans l'église. Ce fut une fille qui, pendant que tout le monde était aux moissons, s'en vint à l'autel et montant dessus, mit l'ostensoir dans son tablier, et s'en alla le poser sous un rosier dans le bois. Les bergers qui le découvrirent l'allèrent dénoncer, et neuf prêtres vinrent en procession adorer le Saint-Sacrement du rosier et le reportèrent à l'église. Cependant la pauvre bergère fut prise, jugée et condamnée au feu. Au moment de mourir, elle demanda à se confesser et fit au prêtre l'aveu du larcin, mais ce n'était pas qu'elle fût voleuse, c'était, dit-elle, pour avoir le Saint-Sacrement dans la forêt.

J'avais pensé, ajouta cette enfant, que sous un rosier le bon Dieu se plairait aussi bien que sur un autel. A ces paroles, un ange descendit du ciel pour lui annoncer son pardon et consoler la sainte criminelle, qui fut brûlée sur un bûcher dont le rosier fut le premier fagot. Voilà ce que m'a chanté la mendiante que j'écoutais comme un rossignol. Je l'ai bien remerciée, puis lui ai offert quelque chose pour la payer de sa complainte; elle n'a voulu que des fleurs : « Donnez-moi quelque brin de ce beau lilas, » m'a-t-elle dit. Je lui en ai donné quatre, grands comme des panaches, et la pauvre vieille s'en est allée, son bâton d'une main et son bouquet de l'autre, et moi dedans avec sa complainte.

Au milieu des tableaux intimes d'une vie géorgique, quel aperçu gracieux et formidable à la fois des temps austères du christianisme! N'est-ce pas comme un intermède dramatique à cette succession d'idylles, le moyen-âge revu à la lueur du bûcher? Cette réponse de la pauvre victime : « J'avais pensé que sous un rosier le bon Dieu se

» plairait aussi bien que sur l'autel, » renferme plus de poésie que les élucubrations tragiques de nos dramaturges; et si j'étais faiseur de *libretti*, il me semble que cette phrase, naïve et terrible, tenterait singulièrement mon imagination.

Mais il est temps de pénétrer dans le sanctuaire même, sous les murs qui ont abrité l'enfance de Maurice et la vie chaste et rêveuse de sa sœur. Ici, le sentiment même de la reconnaissance impose à notre plume une certaine discrétion. Accueilli dans le manoir des Guérin avec une affabilité que le cœur n'oublie pas, nous imposerons à notre mémoire de volontaires réticences. Quoique la célébrité s'attache désormais à cette demeure, nous ne ferons pas violence à des mérites et à des vertus qui préfèrent l'ombre à la lumière. Ce serait un triste moyen de payer les dettes de l'hospitalité que de faire violence à la modestie de ses hôtes. Qu'il nous suffise de dire, en ce qui touche les maîtres du Cayla, que trois membres de cette ancienne famille se partagent aujourd'hui l'honneur d'un nom illustre : Mlle Marie de Guérin (Mimi), Mme veuve Erambert de Guérin et Mlle Caroline, sa fille. Toutes trois, fières d'un nom qui à l'antiquité de la race joint désormais le rayonnement de la gloire littéraire, elles ont survécu à tous les membres de la famille. Mais que les ombres d'Eugénie et de Maurice se rassurent : leur mémoire ne pouvait tomber entre les mains de plus dignes dépositaires!

L'intérieur du château, que mes gracieuses hôtesses m'ont fait visiter en détail, a gardé le caractère que lui prête dans son *Journal* Eugénie de Guérin. En face, en entrant, c'est la vaste cuisine que la jeune châtelaine ne dédaignait pas de visiter pour vaquer aux soins du ménage. Noble exemple de résignation aux lois du devoir. Eugénie quittait Leibnitz ou Bossuet, saint Augustin ou son poète bien aimé Lamartine, pour aider la servante dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne. Le dégoût ou la fatigue qui s'attachent à certains détails domestiques ne rebutaient pas cette femme, tendre et forte comme les chrétiennes du XVIIe siècle. Son esprit de renoncement a su poétiser tout jusqu'à la quenouille et à l'aiguille.

A gauche, s'ouvrent les appartements de réception, salon et salle à manger, construits, au grand regret d'Eugénie, sur la place d'autres salles, d'autres corridors où, enfant, elle courait avec Maurice :

Notre Cayla est bien changé et change tous les jours. Tu ne verras plus le blanc pigeonnier de la côte, ni la petite porte de la terrasse, ni le corridor et

le *fenestrau*, où nous mesurions notre taille quand nous étions petits. Tout cela est disparu et fait place à de grandes croisées, à de grands salons. C'est plus joli, ces choses nouvelles, mais pourquoi est-ce que je regrette les vieilles et replace de cœur les portes ôtées, les pierres tombées? Mes pieds mêmes ne se font pas à ces marches neuves; ils vont suivant leur coutume et font des faux pas où ils n'ont pas passé tout petits. Quel sera le premier cercueil qui sortira par ces portes neuves? Soit nouvelles ou anciennes, toutes ont leurs dimensions pour cela, comme tout nid a son ouverture. Voilà qui désenchante cette demeure d'un jour et fait lever les yeux vers cette habitation qui n'est pas bâtie de main d'homme.

Une chose que le lecteur a remarquée avant nous, dans le *Journal* de Mlle de Guérin, c'est que le développement d'une idée amène toujours une conclusion morale. Elle ne fait pas le tableau pour l'œil; elle le fait pour l'âme. La vue d'un insecte lui rappelle la toute-puissance de Dieu; l'aspect d'un appartement restauré lui ouvre des horizons sur la destinée surnaturelle de l'homme. En tout, c'est le monde moral qu'elle entrevoit, c'est l'infini qu'elle perce du regard. En ce sens surtout, ce livre est d'une haute saveur spiritualiste. Il dégage de la terre, transporte dans les régions de l'âme, donne à réfléchir et à méditer. Cette disposition soutenue et bienfaisante justifierait à elle seule la distinction dont l'Académie a honoré le *Journal* d'Eugénie de Guérin.

Mais continuons à la suite de nos guides, la visite du manoir du Cayla.

On monte au premier étage par un escalier qui s'enroule dans les volutes d'une tour. En débouchant sur le palier, on aperçoit une vaste pièce, ornée d'un plafond à compartiments et d'une large cheminée à large manteau que soutiennent des cariatides de pierre. Cette pièce, à l'aspect monumental, est la *salle* dont il est si souvent parlé dans le *Journal* d'Eugénie. C'est la pièce d'honneur du château, la salle héréditaire, au foyer hospitalier, où le châtelain recevait les hôtes de distinction. Des peintures encadrées dans les panneaux égayent de leurs tons variés les murs de cet appartement et de hauts lambris de chêne ouvragé contribuent à lui donner un cachet d'antiquité vénérable. C'est la partie du logis qui a le plus gardé le caractère des temps passés.

De cette pièce, on pénètre dans l'humble chambrette qui a servi de retraite à l'âme rêveuse de Mlle de Guérin, véritable cellule où fut écrit le *Journal* destiné à immortaliser son nom, et où cette noble fille passait ses heures de liberté dans le commerce de Bossuet, de

Fénelon, de saint Augustin et de sainte Thérèse. Que de fois Eugénie revient sur sa chambrette, combien elle en apprécie le calme discret! comme elle y goûte le suave bonheur d'être maîtresse de sa pensée, d'être seule, ou plutôt d'y être en compagnie d'élite!

L'air est doux ce matin; les oiseaux chantent comme au printemps, et un peu de soleil visite ma chambrette. Je l'aime ainsi et m'y plais comme aux plus beaux endroits du monde, toute solitaire qu'elle est. C'est que j'en fais ce que je veux, un salon, une église, une académie. J'y suis quand je veux avec Lamartine, Chateaubriand, Fénelon : une foule d'esprits m'entoure; ensuite ce sont des saints, sainte Thérèse, saint Louis, et une petite image de l'Annonciation où je contemple un doux mystère et les plus pures créatures de Dieu, l'Ange et la Vierge. Voilà de quoi me plaire ici et murer ma porte à tout ce qui se voit ailleurs (page 101).

Tout a été respecté par la piété domestique; tout est intact dans ce sanctuaire. L'œil ému du visiteur y contemple et l'humble coubhette de la cénobite, et la table sur laquelle le *Journal* a été écrit, et cette image de sainte Thérèse dont l'arrivée causa tant de joie à Mlle de Guérin :

Le 21. Voilà un ornement de plus pour ma chambrette; sainte Thérèse que j'ai pu enfin faire encadrer; il me tardait d'avoir cette belle sainte devant mes yeux, au-dessus de la table où je fais ma prière, où je lis, où j'écris. Ce me sera une inspiration pour bien prier, pour bien aimer, pour bien souffrir... (page 88).

En sortant de ce modeste réduit, où se nourrissait dans l'ombre une âme si belle, on traverse une chambre plus vaste, plus récemment décorée. Mais ici, nos guides eux-mêmes pressent le pas. Il est des blessures que le temps n'a pas la vertu de cicatriser. Ce lieu revêtu pour la famille d'un souvenir funèbre, est la chambre mortuaire de Maurice. Un peu plus loin, on remarque un dessin qui reproduit les traits délicats d'un homme évidemment frappé du double mal de la poésie et de la mort. C'est Maurice de Guérin, dessiné de mémoire par un crayon ami. L'image est belle, poétique, rêveuse. Elle doit être ressemblante, si notre imagination est exacte, du moins dans l'idée qu'elle se forme d'un homme d'après sa vie, d'un poète d'après ses vers. De Mlle de Guérin il ne reste point d'image matérielle. Mais son âme survit tout entière dans le livre que notre temps vient de voir s'élever tout à coup à un si beau, à un si consolant

succès. Qui se plaindrait de la substitution? Ne vaut-il pas mieux connaître le principe immortel, immuable, que l'image éphémère de l'enveloppe périssable?

La personne dévouée qui conduisait nos pas dans ce pieux pèlerinage, ne voulut nous épargner ni s'épargner à elle-même aucune impression de tristesse. « Venez, dit-elle, voir un des derniers objets qui fixèrent le regard de Maurice et qui reste pour nous comme une des plus précieuses reliques de cette mémoire bien-aimée. » Et, nous précédant sur la terrasse du château, elle nous montra un grenadier qui développe ses branches contre les murs de la façade. Je me souvins à l'instant d'un passage du récit si ému, si éloquent, que fait Eugénie des derniers jours de Maurice :

La terrasse surtout l'attirait pour y jouir du dehors, de l'air, du soleil, de cette belle nature qu'il aimait tant. Je crois que ce fut ce jour-là qu'il arracha des herbes autour du grenadier et piocha quelques pieds de belles de nuit ; aidé de sa femme, il tendit un fil de fer le long du mur sur un jasmin et des treilles. Cela parut l'amuser. « *Ainsi chaque jour j'essayerai un peu mes forces*, » fit-il en rentrant. Il n'y revint plus.

Le grenadier subsiste. Il étend encore ses feuilles le long du mur, et, à chaque printemps, il se recouvre de grappes de fleurs rouges. La joie resplendit dans son feuillage ; mais cet épanouissement ne sert qu'à raviver le deuil de la famille. Un souvenir à jamais douloureux s'attache à cet arbuste. Il reçut les derniers regards, les dernières caresses de Maurice mourant. C'est un bouquet de fleurs sur une tombe.

Il était temps de partir. Nous avions vu et touché tous les vestiges que le château conserve de Maurice et d'Eugénie. Nous avions trouvé dans les héritières d'un nom illustre et respecté cet accueil affable, cette bienvenue sympathique que le cœur n'oublie pas ; on avait vu en nous, non des touristes poussés par l'aiguillon d'une curiosité banale, mais des pèlerins jaloux d'honorer de près de beaux caractères et de pures renommées. Il nous restait à compléter notre voyage. Après le berceau, un sentiment de respect nous invitait à visiter la tombe de Maurice ; après le château, le cimetière d'Andillac.

Le guide vénérable qui nous avait présentés au Cayla, s'offrit encore à nous pour nous conduire au dernier terme de notre pèlerinage. Notre groupe reprit en silence le chemin qui l'avait mené au château.

Le soleil, monté à l'horizon, dardait sur nos têtes ses rayons perpendiculaires ; nos pieds se heurtaient aux cailloux roulants des sentiers agrestes ; et cependant, sous le poids des impressions qu'il venait de cueillir, nul d'entre nous ne songeait à se plaindre. Après une demi-heure de marche, nous arrivions devant un édifice plus que modeste, tellement détérioré par les ans que le porche, formant avant-corps, s'est déjà écroulé, et que le clocher, ébranlé de son assise, menace d'imiter le porche. C'est l'église d'Andillac. On descend par quelques marches dans l'intérieur. La pauvreté, le dénûment le plus évangélique se font remarquer dans ce temple. Le lieu est pauvre, simple et auguste comme l'étable de Bethléem. C'est là, pourtant, que la foi d'Eugénie de Guérin eut ces magnifiques épanouissements qui éclatent à chaque page de son livre. Une chapelle conserve un souvenir de la sainte fille. C'est une statue de la Vierge assez finement travaillée que Mlle de Guérin obtint de la reine Amélie pour l'ornement de la paroisse d'Andillac. Une inscription, naguère disparue, consacrait le souvenir de la donatrice et la reconnaissance des paroissiens. Mais, à défaut de témoignage écrit, les bons paysans d'Andillac n'ont pas oublié à qui ils doivent cet ornement de leur autel rustique.

Le cimetière est contigu à l'église. On se souvient que Mlle de Guérin, lorsque, après de longues prières, le froid la saisissait sur les dalles humides de l'église, allait réchauffer ses membres transis sur les tombes du cimetière :

Le 7. D'où diriez-vous que je viens, ma chère Marie ? Oh ! vous ne devineriez pas ; de me chauffer au soleil dans un cimetière. Lugubre foyer, si l'on veut ; mais où l'on se trouve au milieu de sa parenté. Là, j'étais avec mon grand-père, des oncles, des aïeux, une foule de morts aimés.....

Hélas ! elle s'y trouve aujourd'hui aussi, et, auprès d'elle, son frère Maurice, son père, son autre frère Erambert. La mort a fauché sur les siens depuis qu'elle écrivait ces lignes, et presque tous les hôtes du Cayla sont allés rejoindre les aïeux dans la tombe.

L'œil du visiteur reconnaît vite en pénétrant dans le champ funèbre la place où repose Maurice. L'obélisque de marbre blanc, monument de piété conjugale, s'élève presque à l'entrée du cimetière. Je m'avançai pénétré d'émotion vers ce marbre qui couvre aujourd'hui une tombe nivelée et je lus :

ICI REPOSE MON AMI
QUI NE FUT MON ÉPOUX
QUE HUIT MOIS. ADIEU
PIERRE-GEORGE-MAURICE
DE GUÉRIN DU CAYLA
NÉ LE 4 AOUT 1810
MORT AU CAYLA
LE 19 JUILLET 1839.

Trois croix funèbres servent de satellites à ce monument; trois tombes, plus récentes, entourent celle de Maurice et lui forment une escorte dans la mort. L'une marque la place où repose M. de Guérin père; l'autre, celle où gît M. Erambert de Guérin; la troisième enfin est celle qui recouvre les restes mortels d'Eugénie. Il n'y a là, sur ce tertre qu'entoure déjà la vénération du pays, qu'une croix de bois, insigne qui convient à la modestie de la vierge chrétienne. A l'intersection des bras de la croix rayonne un médaillon circulaire qui renferme une couronne virginale. On lit autour ces simples mots : *Eugénie de Guérin, décédée le* 31 *mai* 1848. — Rien de plus, et c'est assez. Il est des mémoires qui peuvent se passer d'éloges.

Notre pèlerinage était fini. Du berceau à la tombe, nous avions suivi les traces de Maurice et d'Eugénie de Guérin. Après avoir recueilli dans ce livre les impressions bienfaisantes de leur âme, nous avions, avec une pieuse curiosité, suivi les vestiges de leur passage sur la terre. Ému de ce que nous avions vu, chacun de nous reprit en rêvant le chemin de la vie réelle et le poids des vulgaires soucis ; mais chacun se sentait fortifié de saines émotions et pénétré de souvenirs qui ne s'effacent pas.

Et maintenant, si, passant du récit personnel de mon pèlerinage à l'appréciation littéraire du livre, on me demande mon opinion de critique sur le *Journal* et *Lettres* de Maurice et d'Eugénie, je répondrai qu'il est des figures tellement chastes, des renommées tellement pures, que le contact de la critique semble pour elles une profanation. L'homme le plus résolu à dire tout le bien qu'il pense de ces rares écrivains, ne sent pas moins un vif embarras en abordant son sujet; et longtemps il se demande par quelles périphrases, par quels artifices de langage il évitera de blesser la pudeur de ces âmes séraphiques.

Tel est le sentiment qui s'est toujours emparé de moi quand j'ai voulu à mon tour rendre hommage à la mémoire d'Eugénie de

Guérin. Son *Journal et ses Lettres* m'ont ému comme jadis *Atala*, *René*, *Paul et Virginie* attendrirent mon adolescence. Cette âme chrétienne et stoïque, tendre et forte, s'est imposée à moi avec toute l'autorité de sa foi et de ses exemples. Qu'ont à faire les compliments de la critique et les grâces du beau langage avec cette Vierge toute à Dieu et toute à son frère, qui ne connut que la voix de la Foi et du Devoir? Confidentes de ses pensées intimes, les feuilles qu'on livre aujourd'hui à la publicité affirment des principes qui se peuvent passer des hommages humains. *Je crois, j'aime*, tel est l'évangile de cette sainte fille, tels sont les dogmes secrets qui font sa force et sa sérénité. Quels mérites ajouteront les admirations humaines à cet épanouissement d'une âme céleste? Qu'ont à démêler les critiques avec un livre qui se résume en deux mots : Foi, Dévouement ?

Le livre d'Eugénie de Guérin inspire la pitié, la tendresse, le respect et l'amour du devoir; il ne soulève aucune question mondaine, n'agite aucun point de controverse. Il s'adresse au profane comme au croyant. Il plane au-dessus de nos misères et se meut dans une sphère où ne pénètrent pas les cris et les agitations de la terre.

Eugénie eut une foi immuable qui donne à sa vie et à son *Journal*, — l'un n'est que le reflet de l'autre, — une teinte uniforme. Une lumière égale éclaire son existence; et cette lumière vient des cieux.

Tel ne fut pas Maurice de Guérin. Son œuvre sent *l'enfant du siècle*. Son âme n'eut pas la même limpidité. Elle conçut des doutes, éprouva ces tressaillements, ressentit ces poétiques inquiétudes qui ne sont pas certes la négation de la foi, mais qui sont la recherche de la foi. Dieu bon ne réprouve pas ces lutteurs, ces pieux athlètes qui sondent les mystères de la vie surnaturelle, qui consacrent leurs veilles à chercher laborieusement le chemin de la vérité, et qui tressaillent d'aise en la découvrant. Maurice, au séminaire de l'Esquile, sous les ombrages de la Chesnaie, à Paris, dans les rudes sentiers de la vie littéraire, resta toujours chrétien; mais le dogme, si précis et si net dans l'âme de la sœur, revêt chez le frère une forme mouvante et indécise. Chez l'une, c'est la pierre du temple; chez l'autre, c'est le feuillage du cèdre, fixé au sol par les racines, mais cédant à l'haleine des vents du désert. Les vagues horizons du naturalisme sollicitent parfois son âme frémissante, et il écrit sous la dictée de ces instincts confus, le *Centaure* et la *Bacchante*, morceaux trop vantés peut-être, et que,

quant à moi, je n'ai jamais acceptés que comme une fantaisie mythologique, et non comme un *Credo* artistique ou religieux.

Chez le frère et chez la sœur, ce qui éclate à chaque page, à chaque ligne, c'est une pénétration attendrie de la nature. Eugénie chante les bois, les ombrages, les oiseaux, dans un style simple et vrai comme elle. Maurice s'entend mieux aux artifices du style; il parle des forêts mystérieuses, des horizons sévères, des horreurs sacrées de la vieille Armorique, avec l'ampleur de langage, la richesse de coloris qui rappellent la grande voix éteinte du maître de la Chesnaie. Et pourtant, l'abandon naïf de la sœur m'émeut plus que la pompe imagée du frère. Quand Eugénie parle, entre la nature et moi je n'aperçois pas d'intermédiaire. Quand c'est le tour de Maurice, il me semble que le paysage se révèle à moi avec les beaux habits que lui prête la rhétorique. L'un et l'autre, en somme, sont nés avec le sentiment du beau, avec la faculté de l'interpréter; mais Eugénie, en se dérobant à l'étude des procédés techniques, a gardé son éloquence native. Maurice en a peut-être diminué la force en cédant aux pratiques du métier. Beaucoup d'auteurs de nos jours écrivent comme Maurice; aucun n'émeut comme Mlle de Guérin. Son *Journal* simple, touchant dans la première partie, éloquent, terrible, quand elle s'adresse à *Maurice mort* à *Maurice au ciel!* est fait pour durer comme *René*, comme *Paul Virginie*. Le frère et la sœur néanmoins se complètent, s'harmonisent l'un par l'autre. Un même souffle les a inspirés comme un même lait les a nourris. C'est sous la même auréole que ces deux âmes jumelles recevront les hommages sympathiques du temps présent et probablement l'admiration durable de la postérité.

Emile Vaïsse-Cibiel.

Août 1863.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

III (1).

EXPÉDITION DU SAHARA A LA FIN DE L'ANNÉE 1855.

3. — Tuggurt. — Population. — Constitution médicale.

ggurt, que les Arabes appellent le *Ventre du Sud* (Techort de -Léon l'africain), se trouve entre le 3e et le 4e degré de longi- Est, tout près du 33e degré de latitude.

tte ville, que l'on dit à tort placée sur une montagne et baignée une rivière (2), est située à l'extrémité sud-ouest d'une oasis qui ompte pas moins de quatre cent cinquante mille palmiers; elle âtie sur un terrain incliné vers le sud-est, qui se raccorde aux aux environnants, dans toute la région occupée par les sables.

lle est entourée d'un fossé rempli d'eau, de sept mètres de largeur un mètre de profondeur; mais cette eau, qui ne se renouvelle t, qui reçoit les égouts et les immondices de la ville, repose sur it vaseux, qui, à l'époque des chaleurs, devient un foyer pesti- iel, et expose à la mort tous les habitants qui n'ont point émigré. e eau, qui renferme de belles perches (*perca guyonensis*) (3), des soires, d'immenses débris végétaux et animaux, fermente sous luence de la chaleur, devient rouge, et se couvre d'une myriade noucherons; c'est alors que les habitants s'éloignent, du 15 avril 5 juin, et vont résider dans le Souf. La classe malheureuse vit et

) V. la cinquième partie à la livraison précédente.

) Après avoir traversé le Djidi (oued Djedi), on entre dans un autre district, Tuggurt ou Toggort est le chef-lieu. Cette ville est bâtie sur une montagne, au de laquelle coule une rivière; elle est entourée de hautes et épaisses murailles. *graphie universelle* de Maltebrun, t. 20.)

) M. Guyon, médecin, inspecteur des armées, a décrit le premier les perches l'on trouve dans les eaux *souterraines* de l'oued R'rir.

meurt à l'endroit qui l'a vue naître ; quand elle est épargnée, elle porte néanmoins des traces d'une anémie complète et de la cachexie paludéenne. L'ophthalmie purulente vient, à son tour, frapper, en automne, la population sédentaire, et rend aveugles ou borgnes ceux que l'épidémie du printemps a épargnés.

Tuggurt est la capitale de l'oued R'rir, et contient trois à quatre mille habitants ; son mur d'enceinte est construit en pierres gypseuses, reliées entre elles par de l'argile.

On entre en ville par une rue assez large, bordée de maisons bâties en terre séchée au soleil. Ces maisons reblanchies ont toutes dans le rez-de-chaussée une échoppe, dans laquelle un juif ou un mozabite étale ses cotonnades ou sa quincaillerie.

Cette rue, qui est la principale de la ville, conduit à une place assez grande sur laquelle stationnent des marchands ambulants, des couteliers avec leur établi. De cette place centrale partent deux rues latérales, dont l'une conduit à la mosquée, l'autre à la Casbah ou citadelle.

La mosquée est composée d'une vaste nef cintrée, soutenue par des colonnades, et des bas-côtés pour la circulation et les ablutions des fidèles ; un bassin en marbre est disposé pour cette pratique religieuse au fond de l'édifice. A l'autre extrémité est le sanctuaire présentant une niche, soutenue par deux colonnettes en marbre de Carrare ; dans cette niche est placée la chaire incrustée d'ivoire, et sculptée. Au-dessus du sanctuaire est la coupole de la mosquée garnie de fenêtres, et dont les moulures en plâtre sont assez artistement faites. Deux minarets s'élèvent au-dessus de la mosquée. L'un d'eux est une vieille tour en ruines, qui porte les traces des boulets que lui envoya Ahmed, bey de Constantine, lorsqu'il vint assiéger Tuggurt, en 1821 ; elle nous parut bâtie en briques cuites.

L'autre, très-élevé, contient dans son intérieur un escalier, par lequel le muezzin va appeler les musulmans à la prière, le matin et le soir. Du haut de la plate-forme, d'où nos couleurs nationales se montrent au loin, l'on jouit d'une vue magnifique. On aperçoit à vol d'oiseau la Casbah, la ville entourée de bois de palmiers, au milieu desquels on distingue une pléiade de petits villages (ksours) reliés à la métropole par de petits chemins enfoncés entre les jardins de l'oasis.

Après la visite à la mosquée, on prend une petite rue à gauche et

l'on arrive sur la place de la Casbah, qui a été déblayée depuis l'occupation française. Cette citadelle, qui servait de palais aux Sultans de Tuggurt, est assez solidement construite en moellons de plâtre. Elle est séparée de la ville par un fossé, et, de l'autre côté, elle est adossée au rempart, qui la sépare du canal de ceinture. Les murs de la Casbah ont été restaurés par le génie, en 1854; deux bastions ont été ajoutés aux angles de la forteresse du côté de la ville et du côté de l'oasis. Un grand médaillon, placé sur le mur qui fait face à la place, porte, en légende, la date de l'occupation française, le nom du général qui commandait l'expédition, et les numéros des régiments qui y ont pris part. Cet usage, renouvelé des légions romaines, sert à écrire sur la pierre l'histoire de l'Algérie.

L'intérieur de la Casbah, habitée maintenant par le caïd Ali-Bey, représentant la France dans tout l'oued R'rir, et par un lieutenant de tirailleurs algériens, officier indigène qui commande la garnison de la ville, présente des galeries à arcades, donnant sur une cour, et de nombreux murs de refend pour diminuer la portée des poutres de palmiers qui soutiennent les terrasses. Ces murs sont percés de baies cintrées, d'un style très-lourd ; de grandes galeries, où la lumière pénètre à peine, conduisent dans un réseau inextricable de chambres, toutes fermées par des portes dont la ferrure est bien conditionnée. C'est là, que le scheick de Tuggurt avait entassé ses munitions de guerre, que l'on trouva lorsqu'il s'enfuyait, l'année dernière, avec le schériff de Laghouat. Celui-ci n'avait pas voulu courir une deuxième fois les mauvaises chances d'un siége.

Au fond de la Casbah se trouve le jardin, qui est petit, et qui contient des arbres fruitiers et de beaux rosiers. Parmi ces arbres, je remarquai l'olivier de Bohême (*Chalef* des Arabes, *Elæagnus angustifolia*), dont les fruits, semblables à l'olive, sont bons à manger. Une fontaine entretient, à l'ombre des palmiers, la fraîcheur et la végétation; un pavillon, situé au fond du jardin, permet de s'abriter contre la chaleur du jour. C'est dans cet endroit que se trouvait le sérail du satrape Selmann. Une porte ouverte sur la ville donnait entrée aux femmes ou jeunes filles, qu'il faisait prendre dans les familles par ses nègres, au nombre de quarante, et qui lui servaient de complices et de gardes.

Cet homme, si l'on en juge par les objets trouvés dans ce lieu de volupté, devait être énervé ; il avait pris de notre civilisation ce qu'elle

avait de mauvais ; ainsi, on trouva beaucoup de bouteilles de champagne vides, des parfums de toute espèce, de la poudre de cantharides et des provisions de *kief*, qui est la poudre de chanvre, et que toute la population fume de préférence au tabac. Des images d'Epinal représentant des saints, des boîtes d'allumettes illustrées, ornaient les murs de sa chambre, et ne témoignaient pas du bon goût artistique de l'ancien seigneur de ces lieux.

Presque toutes les terrasses de la ville sont pourvues d'une grande hampe en bois, à laquelle est attachée une poulie qui sert, pendant les nuits d'été, à se suspendre dans l'air et à se balancer au souffle de la brise. Le lit des habitants, formé de branches de palmiers, est un énorme baldaquin ressemblant assez à nos cages en osier ; celui des riches est entouré de plumes d'autruche.

Il n'y a dans toute la ville qu'une rue immensément longue, qui suit le tour de l'enceinte, et sur les côtés de laquelle s'ouvrent de nombreuses impasses ; beaucoup de tunnels existent de distance en distance, et dans ces endroits on trouve des bancs devant le seuil des maisons ; c'est là que la population indolente vient causer, fumer ou coudre, car beaucoup d'hommes dans cette ville cousent les haïcks, les chemises, les bernous.

Dans chaque quartier sont établies de grandes latrines publiques, formées de solives de palmiers, et qui se vident dans les fossés de la ville. Il est malheureux que la pente du canal ne permette pas le renouvellement continuel de l'eau.

On pénètre dans la ville par deux portes, l'une au sud-est, l'autre au nord-ouest ; une troisième existe à la Casbah, et peut être considérée comme une porte de salut. La plus fréquentée est celle du sud-est, ou la porte du marché ; les bouchers, les maraîchers, les marchands de laine, de cuir, etc., etc., s'y tiennent tous les jours, de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Ces diverses entrées de la ville s'ouvrent sur la campagne au moyen de ponts formés de palmiers et recouverts de sable ; elles sont fermées par de fortes portes et bien défendues par des terrasses.

MÉTÉOROLOGIE.

Tuggurt est située à 54 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa température, en hiver, varie de 20 à 30 degrés au milieu du jour et

de 5 à 10 degrés pendant la nuit. Il n'est pas rare de la voir descendre à 0 degré dans les nuits les plus claires et les plus froides. L'atmosphère de Tuggurt est très-humide, et la nuit elle dépose sur les tentes une rosée qui les mouille, comme s'il avait plu. Ce phénomène hygrométrique est surtout marqué pendant les belles nuits d'été, où l'on voit le thermomètre descendre, de 55 à 60 degrés, maximum de la journée, à 15 ou 20 degrés, ce qui fait dans les 24 heures une différence de 40 degrés.

Il pleut très-peu à Tuggurt, et les orages sont rares; les nuages se forment et se dissipent par l'effet de la chaleur. Les vents d'ouest et du nord règnent dans tout l'oued R'rir pendant la saison des équinoxes; le ciel est très-pur.

POPULATION.

La population de Tuggurt, comme celle de tout l'oued R'rir, est formée de Berbères qui sont blancs, de nègres et de mulâtres, qui proviennent des croisements des Sahariens avec les esclaves du Soudan. La négresse qui a eu un enfant de son maître reste dans la famille et fournit une souche de métis, aux cheveux laineux, au nez épaté, aux lèvres grosses, aux membres fluets. La race blanche y est débile, faible, cachectique, présentant des chloro-anémies, des infiltrations, des engorgements abdominaux. La race nègre, qui a été importée par les caravanes, est la population de Tuggurt la plus robuste; elle résiste mieux aux miasmes délétères et à la chaleur que la race des mulâtres, qui constituent la majorité des oasiens. On trouve chez ces populations beaucoup de nains, et à Tuggurt j'en ai remarqué de différents âges et très-vieux, relativement au pays, car il est rare d'y voir des vieillards.

La population vit principalement de dattes et de galettes faites avec les farines qui viennent du Tell; la viande et le couscoussou ne sont mangés que par les riches. On nous a assuré que les gens du peuple étaient très-friands de la chair des chiens, auxquels ils faisaient la chasse au moment des épidémies. Cette nourriture, relativement substantielle, est considérée dans le pays comme prophylactique.

MALADIES RÈGNANTES.

Deux maladies endémo-épidémiques règnent dans cette ville pendant l'année; la première est une fièvre rémittente bilieuse, qui revêt

le cachet pernicieux dans la majorité des cas, et que les habitants appellent le *Themm*; la deuxième est l'ophthalmie purulente, qui sévit pendant toute l'année, mais principalement pendant les mois d'août et de septembre

FIÈVRE RÉMITTENTE BILIEUSE.

Nous avons sur cette affection pernicieuse, qui règne à Tuggurt pendant les mois de mai et de juin, indépendamment des renseignements pris chez les indigènes, un rapport fait en 1856 par M. Belin, envoyé en mission à Tuggurt par le général Desvaux, afin d'étudier sur les lieux le *Themm*, et voir quel remède on pourrait lui opposer.

M. Belin avait étudié la médecine à Montpellier avant d'être transporté à Lambessa, comme détenu politique, en 1851. Les médecins de l'hôpital de Batna avaient souvent mis à contribution les aptitudes médicales et l'intelligence de ce jeune proscrit, dans les moments où le nombre des malades devenait considérable dans la subdivision. Celui-ci s'était toujours très-bien acquitté des diverses parties du service hospitalier qu'on lui avait confiées. Aussi le général Desvaux, qui désirait vivement faire étudier sur les lieux l'épidémie de Tuggurt, jeta-t-il les yeux sur lui pour lui confier cette mission médicale qui n'était pas sans danger.

M. Belin accepta la proposition du général commandant la subdivision de Batna, et partit, à la fin d'avril 1856, pour Tuggurt, muni d'une pharmacie de campagne et des instruments nécessaires aux observations météorologiques. Il passa trois mois dans cette ville, pendant toute la durée de l'épidémie, et revint à Batna, à la fin de juillet, pour se guérir d'une dyssenterie qu'il avait rapportée de l'oued R'rir.

Son rapport, adressé à l'autorité supérieure, nous fut communiqué, et par sa lecture nous pûmes acquérir la conviction que le *Themm*, comme nous l'avions supposé, n'était que la fièvre rémittente bilieuse des pays chauds, observée par les médecins de la marine au Sénégal et dans nos colonies transaltiques. Les vomitifs, les boissons acidulées, le sulfate de quinine avaient guéri les neuf dixièmes des cas de *Themm*, traités par M. Belin; et il n'y a pas de doute que les mêmes cas traités par les médecins arabes auraient donné une mortalité de sept sur dix, comme cela arrivait ordinairement.

L'épidémie atteint tous les âges, et principalement l'âge adulte; les sexes lui paient indistinctement leur tribut. La maladie débute en général par un grand abattement. Le patient, pour conserver une expression pittoresque des indigènes, se sent comme pilé dans un mortier; et puis survient l'accès pyrétique, caractérisé par des exacerbations, ordinairement quotidiennes, de la fièvre qui ne cesse jamais; aux frissons du début succèdent bientôt la chaleur sans transpiration, et avec elle les vomissements bilieux, la céphalalgie, la somnolence. La stupeur commence et finit avec la maladie; les yeux sont fixes et éteints, le corps immobile. C'est ordinairement vers le quatrième ou cinquième paroxysme, et dans la période comateuse, que la mort survient. Si l'affection dure plus d'un septenaire, ce qui est rare, on remarque une teinte ictérique sur toute la surface du corps; les conjonctives deviennent jaunes, le ventre est balonné; il y a dysurie; les paroxysmes se rapprochent, et puis se manifestent des symptômes nerveux, des tremblements, des soubresauts de tendons, le délire.

Il n'y a pas, à proprement parler, de symptômes avant-coureurs; l'invasion de la maladie est brusque, la figure du malade exprime la souffrance; son attitude une grande prostration des forces.

Quoique la thérapeutique des indigènes nous paraisse insignifiante et comme frappée au coin d'une aveugle routine, nous croyons devoir entrer dans quelques détails sur le traitement qu'ils mettent en usage. Ils commencent par brûler sous le malade des brins de paille; ils lui font manger des grenades, et prendre des décoctions de feuilles de henné (*Lausonia inermis*) ou de baies de genièvre. Ils opèrent des frictions avec le vinaigre sur les membres, et enfin ils exercent le massage; après quoi le malade est enveloppé dans un tas de couvertures pour suer.

Nous venons d'indiquer le traitement employé par les vrais médecins (Thebib); mais que penser des jongleurs qui écrivent quelques mots cabalistiques sur un papier et le font avaler au malade en guise de pilules, ou qui remettent en place la rate déplacée par la fièvre?

La guérison du *Themm* par le sulfate de quinine, ayant pour adjuvants les évacuants et les boissons acidulées, a confirmé notre opinion sur la nature de cette épidémie. Chaque année, ramenant au printemps les conditions atmosphériques les plus favorables à la production des miasmes limniques, voit se reproduire le fléau meurtrier.

Peut-être qu'en nettoyant le canal et en y établissant un courant continu au moyen de prises d'eau, on diminuerait l'intensité de l'épidémie; mais il faudrait également dessécher les marais infects du voisinage de la ville. Et que faire contre une température de 50 degrés au mois de juin, et contre la variation brusque de température, double cause de maladie pour l'Européen, qui mourra avant d'être acclimaté sous ce ciel inhospitalier !

OPHTHALMIE PURULENTE ÉPIDÉMIQUE.

La deuxième maladie qui règne épidémiquement à Tuggurt pendant toute l'année, et principalement pendant les mois d'août et de septembre, est l'ophthalmie. Cette affection sévit sur tous les individus; elle se présente sous la forme aiguë et devient presque toujours purulente! On est frappé, en entrant dans la ville, du grand nombre d'aveugles et de borgnes qu'on y rencontre : ce sont des cécités dues, pour la plupart, à des opacités de la cornée, qui ont eu pour origine une kératite. Dans beaucoup de cas, les ophthalmies purulentes entraînent la fonte de l'œil; nous avons remarqué des taches de la cornée ou taies en grande quantité; rarement elles sont superficielles, presque toujours elles sont profondes et opaques (*albugo*), quelquefois elles sont complètement opaques et perlées (*leucoma*); la blépharite y est très-commune, dans certains cas granuleuse, dans d'autres cas ciliaire, mais bien plus souvent phlegmoneuse.

Plusieurs causes se réunissent pour provoquer l'ophthalmie épidémique : la réverbération du soleil sur le sable, la poussière soulevée par les vents fréquents de cette région, et enfin l'habitude de coucher en plein air pendant les nuits d'été. Cette dernière cause doit, suivant nous, influencer d'autant plus l'organe de la vue que la fraîcheur des nuits est plus considérable et la rosée plus abondante.

COMMERCE DE TUGGURT, MŒURS ET COUTUMES DES HABITANTS.

Les caravanes passent rarement à Tuggurt, et ce commerce du Sud, que le général Daumas se plaît à représenter comme très-important, se compose presque exclusivement de dattes, de plumes et d'œufs d'autruche, de racine de garance (*alizari*), de légumes, tels que pastèques, navets, oignons, etc. Il faudrait établir à Tuggurt un comptoir

afin d'attirer les caravanes qui viennent de Tunis, et qui se dirigent vers le Soudan par Ouargla.

Le commerce actuel de la ville se réduit à peu de choses; nous espérions trouver à Tuggurt des tissus de laine venant de Tunis, de belles étoffes, des plumes et des œufs d'autruche. Aucun de ces objets ne se rencontre dans les boutiques des juifs, qui ne vendent que des objets de première consommation venus de Marseille : des foulards en coton, des bougies, du calicot, du savon, des allumettes chimiques, des articles de mercerie et quincaillerie grossière. Je voulais acheter un couteau arabe pour avoir un souvenir de Tuggurt, je ne pus en trouver un qui fût convenable; je fis cette emplette plus tard à Boussada, qui est renommée pour ses couteaux.

Comme tous les habitants de l'oued R'rir, ceux de Tuggurt n'ont pas d'industrie; ils sont exclusivement jardiniers. Les riches ont quelques chevaux qu'ils font venir du Hodna; le reste de la population se sert d'ânes comme bêtes de somme. Les ânes du Souf sont renommés par leur vigueur et la beauté de leurs formes; nous en avons vu quelques-uns à Tuggurt qui se faisaient remarquer par la finesse de leur poil, qui est rouge, et l'agilité de leurs jambes. Ils ont sur le dos une raie noire qui part de la tête, et arrive à la queue bien fournie de crins noirs.

Il y a dans la ville des écoles, où les *Tolbas* enseignent les enfants, qui nous ont paru généralement chétifs et bouffis; ils étaient assis à la turque sur les nattes de la salle, au fond de laquelle était le pédagogue en lunettes, qui leur faisait lire à haute voix des tableaux couverts d'écriture arabe.

Les femmes de Tuggurt sont généralement laides; celles de haute condition sortent voilées, comme dans toutes les cités orientales. Les mœurs de la ville sont assez pures, et nulle femme de la localité ne s'est prostituée; seulement, en dehors de la ville, au mamelon des Poux (*Dra-el-guemel*), il y avait des filles de la grande tribu des Ouled-Naïls, qu'on trouve dans toutes les villes du sud de l'Algérie, et qui font état de se vendre.

Je remarquai dans un café maure de la ville un musicien qui se servait d'une espèce de mandore, faite avec une carapace de tortue, sur laquelle était tendu un parchemin percé de trois trous sur le côté; une branche de palmier était scellée à la carapace, et dans toute la

longueur étaient tendues des cordes de crins tordus de différentes nuances. Ce luth rendait des sons très-harmonieux.

VOYAGE A TÉMACIN.

Le 18 décembre, je me joignis à une réunion d'officiers qui allaient accompagner le général Desvaux à Témacin, ville située à huit lieues sud-ouest de Tuggurt. On y arrive à travers un terrain gypseux, ondulé, et occupé dans sa partie basse par quelques marais salés.

La ville de Témacin est presque aussi grande que Tuggurt, dont elle est la rivale. Comme elle, elle est entourée de jardins plantés de dattiers, et arrosés par des sources abondantes ; c'est la dernière ville de l'oued R'rir dans le Sud.

Témacin est gouvernée par une femme qui s'appelle Lella-Chouïcka, et qui exerce le pouvoir qui lui a été confié par la *Djedma* (assemblée des nobles) pendant la minorité de son fils, jeune garçon de dix ans, assez malingre. Il y a dans la ville un marabout vénéré, nommé El-Hadjali, qui a beaucoup d'influence sur la population, et qui nous a paru remplir les fonctions de premier ministre de la régente. Il habite la *zaouïa*, qui est une très-belle maison ornée de marbres et de carreaux de faïence tirés de Tunis. Cette riche habitation est adossée à la mosquée, et séparée de la ville par un fossé et des jardins. C'est là que nous fûmes reçus par le marabout, qui avait à côté de lui la *Chouïcka* et son fils, drapé dans plusieurs bernous aux riches couleurs. La mère, vieille et ridée, était voilée, et portait un assez riche costume à la mauresque.

On nous offrit la diffa dans une vaste salle-basse tendue de tapis très-riches ; nous nous assîmes sur les nattes, croisant nos jambes à la façon des Arabes, et nous fîmes honneur aux nombreux plats que l'on servit devant nous, par terre, dans un ordre symétrique.

Après le couscoussou, qui fut trouvé excellent, on nous servit un mouton rôti, qui fut solennellement apporté sur son pal par deux serviteurs de la maison. Sa viande, grillée à point et détachée avec les doigts, fut très-appréciée par les convives. Enfin, des pastèques succulentes arrivèrent à point pour éteindre le feu du *felfel* qu'on avait prodigué dans les différents ragoûts de mouton. Le *cahoua* (café), servi dans les petites tasses arabes, avec sa poudre et sa cassonnade

rousse, vint compléter ce repas, auquel il ne manquait que du vin, désavantageusement remplacé par le lait de chamelle aigri.

Le marabout, qui, suivant l'usage, avait présidé au festin sans y prendre part, offrit au général, comme gage d'amitié, une magnifique *frachia* (couverture en laine de Tunis aux vives couleurs). Celui-ci donna en échange au marabout un sac contenant deux cents *douros* (1,000 francs) ; c'était payer dix fois la frachia.

Après avoir fait un tour dans la ville, qui ne nous offrit rien de particulier, nous prîmes congé de nos hôtes et partîmes vers le nord au galop de nos chevaux. En passant, je remarquai le cimetière de la ville, dans lequel il y avait de jolies tombes surmontées d'œufs d'autruche. Chacune d'elles est munie d'une ouverture par où les parents viennent parler à l'âme du défunt.

Un autre spectacle nous attendait à Tuggurt. Deux Touaregs, montés sur leurs *mahari* ou chameaux coureurs, venaient d'arriver du Soudan afin de voir les Français (Roumi) qui étaient campés dans l'oued R'rir. Ils étaient grands, minces, de couleur blanche, à peau bronzée. Ils portaient une espèce de jupe bleue (*djéba*), sous laquelle ils avaient des pantalons larges ; une ceinture en laine de différentes couleurs serrait leur taille. Une *chachia*, entourée d'un haïk cachant le bas de la figure, couvrait leur tête, qui nous parut rasée. De grosses moustaches, des yeux noirs, brillants, donnaient à leur physionomie un air assez barbare. Une lance très-longue, un grand sabre, un *flissa* (poignard-yatagan) fixé à la ceinture, étaient leurs armes, auxquelles il faut ajouter un bouclier en peau d'éléphant orné de clous brillants.

Le général, auquel ils furent présentés par le caïd de Tuggurt, leur fit bon accueil, et leur demanda une course de mahari pour le lendemain.

Le mahari est au chameau ordinaire (*djemel*) ce que le cheval de course est au cheval de trait. Ces chameaux sont remarquables par leur taille, leur force, leur agilité et la rapidité de leur marche (trente lieues par jour). L'allure habituelle du mahari est le trot ; il peut le tenir un jour entier ; ce trot est comme le grand trot d'un bon cheval. Le harnais du mahari se compose d'une selle placée en avant de la bosse ; sur cette selle est assis le Touareg, les jambes croisées et ramenées en avant ; il dirige l'animal au moyen d'une bride passée dans les naseaux.

Les deux Touaregs furent chargés d'aller porter une dépêche à Mégarin, où étaient campés les goums. Ils avaient douze lieues à parcourir (aller et retour); ils firent cela en deux heures de temps. Le général leur fit cadeau d'un fusil à silex, et ils partirent pour Quargla, où ils devaient rejoindre les caravanes qui allaient de Tunis à Tombouctou.

Nous avons dit qu'un ingénieur civil était attaché à la colonne expéditionnaire, à l'effet d'étudier sur les lieux la question du forage artésien dans le Sahara. Il avait emporté avec lui un appareil destiné au curage des puits ensablés de l'oued R'rir. On profita de notre séjour à Tuggurt pour en faire l'essai dans les jardins. Cet appareil, porté par un vigoureux mulet, consistait dans un tube cylindrique en fonte de deux mètres de long sur vingt-cinq centimètres de diamètre. A l'extrémité supérieure, il portait une anse en fer destinée à recevoir le bout d'une corde solide, s'enroulant sur un treuil ou sur une poulie. A l'extrémité inférieure du cylindre, une pointe en fer, en forme de trépan, fixée de chaque côté au corps de l'appareil au moyen de deux branches en fer, se terminait à un diaphragme métallique, muni d'une soupape qui s'ouvrait de bas en haut, et qui établissait une large communication avec l'intérieur du cylindre.

Je vis fonctionner cet appareil à Nezela, petit village à côté de Tuggurt. Quatre soldats du génie le mettaient en mouvement au moyen d'une chèvre placée au-dessus de l'ouverture carrée d'un puits qu'il s'agissait de déblayer. On avait fait descendre le cylindre au fond du puits au moyen d'une corde qui s'enroulait sur la poulie de la chèvre ; puis, après l'avoir élevé d'un mètre environ dans l'eau, on le laissait retomber par son propre poids dans le sable vaseux, qui, refoulé par la pression, pénétrait à travers la soupape dans le corps de l'appareil. Le cylindre était alors retiré hors de l'eau, après quatre ou cinq descentes successives, et on le vidait du contenu.

Il ne nous sembla pas que ce procédé eût un grand avantage sur le curage effectué par les plongeurs. A chaque descente, ceux-ci ramenaient un panier de sable, et cette quantité nous parut plus considérable que celle que l'on retirait du cylindre. Les indigènes apprécièrent médiocrement ce moyen trop vanté d'avance ; ils prétendirent que l'appareil détériorait le cuvelage du puits, et cette objection n'était pas sans aucun fondement. Aussi dût-on cesser ces expériences, qui ne prouvaient pas assez aux indigènes notre supé-

riorité industrielle. Le général comprit qu'au lieu de curer les puits ensablés, il fallait avec la sonde en forer de nouveaux. Aussi l'année suivante (1856) envoya-t-il à Tamerna un équipage de sondes, qui, sous la direction d'un officier du génie, creusa un puits artésien de soixante mètres de profondeur. La colonne d'eau, s'élevant à un mètre de hauteur, donnait 3,600 litres à la minute ; et l'on vit alors les habitants de l'oasis, émerveillés, proclamer bien haut les bienfaits de notre intervention miraculeuse (1).

Dr Molinier.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

ENSEIGNEMENT.

—

Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences de Toulouse, à la session de juillet et d'août 1863.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES COMPLET.

Du 22 juillet 1863. — 1° Démontrer que les rayons vecteurs menés des foyers d'une ellipse à un quelconque de ses points font des angles égaux avec la tangente en ce point et d'un même côté de cette droite. — On en déduira la construction de la tangente menée par un point pris sur la courbe ou par un point extérieur.

2° Exposer les lois du mélange des gaz et des vapeurs, et décrire les expériences au moyen desquelles on les établit.

Du 23. — 1° Résoudre un triangle, connaissant un angle et les deux côtés qui le comprennent. — Comment détermine-t-on par la trigonométrie la distance de deux points inaccessibles?

2° Définir la chaleur spécifique et exposer la méthode des mélanges pour la détermination de la chaleur spécifique d'un corps solide. — On tiendra compte du vase ou calorimètre. — Lois et résultats généraux auxquels on est arrivé.

Du 24. — 1° Démontrer que les volumes de deux pyramides semblables

(1) Après Tamerna vint le tour de Sidi-Rached, Tuggurt, el-Ouad dans le Souf, Sidi-Khelil, et M'rir, etc. En 1858, vingt puits avaient été creusés dans la province de Constantine; en 1861, il y en avait cinquante. Chacun d'eux a coûté trois mille francs, payés par les oasiens,

sont entre eux comme les cubes des côtés homologues. — On étendra la proposition aux polyèdres semblables. — Comment trace-t-on sur un plan coté un chemin qui présente partout une même pente?

2° Faire connaître les différents procédés d'aimantation, au moyen des aimants, de la terre et des courants.

Du 25. — Trois points étant donnés par leurs projections sur un plan horizontal et sur un plan vertical, construire, par la méthode des rabattements, le rayon du cercle qui passe par ces trois points ainsi que les projections de son centre. — Construire un carré qui soit les $\frac{1}{4}$ d'un carré donné.

2° Exposer les propriétés des miroirs sphériques. — Expliquer les images formées au foyer, et faire connaître comment varie la position de l'image quand l'objet s'approche ou s'éloigne du miroir. — Un corps, dont la densité est 8, pèse 5 kilogrammes dans le vide : quel sera son poids dans l'eau à 4°?

Du 27. — 1° Etablir la mesure du volume engendré par un triangle qui tourne autour d'un de ses côtés, et plus généralement autour d'une droite quelconque menée dans son plan par un de ses sommets. — On en déduira la mesure d'un secteur sphérique et du volume de la sphère. — Application à l'évaluation du volume engendré par une moitié d'hexagone régulier, circonscrite à un cercle de 1 mètre de rayon, et tournant autour d'un diamètre qui passe par ses extrémités.

2° Description de l'électro-aimant. — Application aux télégraphes électriques : décrire au moins un système de récepteur et de manipulateur.

Du 23. — 1° Un losange, dont le côté est égal à 1 mètre et dont chaque angle aigu est de 60 degrés, fait une révolution autour de ses côtés : on demande la valeur du volume engendré. — Qu'est-ce qu'une ligne de plus grande pente qu'un plan? Faire voir que, si d'un point pris sur un plan donné on mène une perpendiculaire à la trace de ce plan sur un plan horizontal, cette droite fait avec le plan horizontal un plus grand angle que toute autre droite menée du même point dans le premier plan. Construction de l'échelle de pente du plan donné.

2° Exposer les lois des vibrations des cordes et décrire les expériences par lesquelles on les établit.

Du 29. — Démontrer que la tangente en un point quelconque d'une parabole fait des angles égaux avec le rayon vecteur mené de ce point au foyer et avec la parallèle à l'axe menée par ce même point. — On en déduira la construction de la tangente menée par un point pris sur la courbe ou par un point extérieur.

2° En quoi consiste l'induction électro-dynamique ? — Comment peut-on produire des courants induits par les aimants? — Décrire l'appareil magnéto-électrique de Pixii ou de Clarke.

Du 30. — 1° Montrer comment un tronc de pyramide à bases polygonales parallèles peut se transformer en un tronc de pyramide équivalent de même hauteur, mais à bases triangulaires parallèles. — On établira ensuite la mesure du volume de l'un ou l'autre de ces troncs de pyramide.

2° Comment peut-on comparer les intensités de deux lumières? — Faire connaître le jeu de la pompe aspirante.

Du 31. — 1° Résoudre, par la méthode de substitution, deux équations générales du premier degré à deux inconnues. — On discutera complètement les formules obtenues. — Description du graphomètre et construction de son vernier. — Avec quelle approximation cet instrument donne-t-il la valeur d'un angle?

2° Exposer les propriétés des lentilles convergentes. — Expliquer les images qui se forment au foyer. — Application à la chambre noire. — Evaluer en poids la pression exercée par l'atmosphère sur une surface de 47 centimètres carrés, le baromètre marquant 75 centimètres, 8.

Du 1er août. — 1° Rendre compte de la marche à suivre pour la division de deux polynômes. — Application à la division de $x^m - a^m$ par $x - a$, m étant un entier positif. On fera voir que la division doit se faire exactement. — Démontrer que, dans la parabole, les carrés des cordes perpendiculaires à l'axe sont proportionnels aux distances de ces cordes au sommet.

2° Exposer la théorie du syphon. — Maximum de densité de l'eau. — Comment en prouve-t-on l'existence?

Du 19. — 1° Déterminer la somme des termes d'une progression géométrique. — Que devient cette somme lorsque, la progression étant décroissante, le nombre de ses termes va en croissant indéfiniment? — Une fraction décimale périodique ne peut-elle pas être considérée, à la partie non périodique près, comme la somme des termes d'une progression géométrique décroissante? — Evaluer, en partant de cette remarque, la fraction ordinaire équivalente à la fraction périodique 0,5961361361 3. — Un plan étant donné par ses traces sur un plan horizontal et sur un plan vertical, comment détermine-t-on la projection verticale d'un point de ce plan, dont on connaît la projection horizontale? — On montrera comment se fait le rabattement du point sur le plan horizontal.

2° Exposer la théorie de l'électricité dissimulée ou du condensateur. — Manières de le décharger.

Du 22. — 1° Etablir les conditions pour qu'une fraction ordinaire, réduite en décimales, donne lieu à un nombre limité ou illimité de chiffres décimaux, et faire voir que, dans ce dernier cas, le quotient est périodique. — Revenir de la fraction décimale périodique à la fraction ordinaire génératrice.

2° Décrire les phénomènes de l'ébullition. — Quelle est la force élastique de la vapeur au moment de l'ébullition? — Circonstances qui modifient la température de l'ébullition.

Du 28. — 1° Connaissant le périmètre d'un polygone régulier de n côtés, inscrit dans un cercle donné, comment évalue-t-on le périmètre d'un autre polygone régulier, inscrit dans le même cercle, mais d'un nombre double de côtés? — Etablir le caractère des points extérieurs ou intérieurs, soit par rapport à l'ellipse, soit par rapport à la parabole.

2° Réfraction et ses lois démontrées par l'expérience. — Spectre solaire. — Explication de la dispersion.

CHRONIQUE.

Par décret du 9 septembre 1863, M. Rocher, conseiller honoraire à la cour de Cassation, recteur de l'Académie de Toulouse, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Cette nouvelle a causé une surprise douloureuse et un vif sentiment de regret, non-seulement dans le monde universitaire, mais encore dans la société toulousaine où M. Rocher s'était acquis de nombreuses relations et d'affectueuses sympathies. On ne croyait pas que l'heure du repos dût sonner si tôt pour un fonctionnaire chez lequel l'âge n'avait entamé ni l'activité du corps ni la verdeur de l'esprit.

M. Rocher dirigeait depuis sept années le ressort académique de Toulouse. Avant d'entrer dans l'université, il avait occupé avec talent les plus hauts emplois politiques et judiciaires. A trente ans, il était déjà conseiller à la Cour royale de Lyon. En 1829, M. de Courvoisier, juste appréciateur des qualités qui distinguaient le jeune magistrat, le fit agréer par le Roi comme secrétaire-général du ministère de la justice. M. Rocher, après avoir tenu avec distinction la seconde place à la Chancellerie, se retira quand les visées de la politique royale amenèrent la modification du ministère dans le sens du coup d'Etat.

M. de Courvoisier, en cédant la place aux nouveaux collègues de M. de Polignac, ne voulut pas que son secrétaire-général fût victime de l'instabilité du pouvoir ministériel; et, par un décret spécial, — le dernier qui fut signé de sa main, — le garde-des-sceaux démissionnaire nomma M. Rocher conseiller à la Cour de Cassation.

Le nouveau membre de la Cour suprême avait à peine 34 ans. M. Rocher a siégé pendant vingt-cinq ans sur les fleurs de lys (comme on disait jadis au Parlement). Dans la répartition du travail courant, son aptitude lui faisait rechercher de préférence les questions où la philosophie se mêlait à la jurisprudence. Il se plaisait dans les hautes régions du droit criminel; il relevait par un style littéraire le terre-à-terre des débats judiciaires, et fuyait le côté vulgaire du métier. Un grand jurisconsulte a dit justement de M. Rocher, que dans ses rapports, ce magistrat « savait s'affranchir du style-Robin. »

Cette tendance n'était point un sujet d'étonnement pour les personnes qui savaient que M. Rocher avait dans tous les temps cultivé la poésie. Lamartine, qui l'avait connu dans sa jeunesse, fut le premier à révéler au public, dans ses *Confidences*, le talent poétique de son ancien ami. Un poème sur l'*Immortalité de l'âme* aurait été entrepris, d'après l'auteur de *Jocelyn*, par la muse naissante du poète dauphinois. M. Rocher, pensant que la gravité des fonctions judiciaires s'accordait mal avec une renommée de poète, poussait le scrupule jusqu'à cacher et nier même ses compositions lyriques. Il fallait faire violence à sa modestie pour lui arracher quelques strophes. Ses vers pourtant n'étaient indignes d'aucune renommée, ni d'aucune situation. Nous n'en voulons pour preuve que le succès obtenu par les stances que la douleur arracha au poète lors de la mort du jeune de Carbonnel.

M. Rocher, dans ses fonctions universitaires, s'est fait connaître et aimer comme administrateur et comme orateur. Sous le premier rapport, nous ne pensons pas qu'on puisse pousser plus loin la grâce et l'affabilité. Demander un service au Recteur, c'était l'obliger; solliciter sa protection pour un subalterne, c'était l'obtenir d'avance. Tous les professeurs, tous les élèves de nos écoles pourraient affirmer que jamais de hautes fonctions n'ont été portées avec plus de dignité et de bienveillance à la fois. Nous nous souvenons de la douleur profonde que ressentit M. Rocher, lorsque, récemment, son autorité dut sévir contre un chef de service compromis, dans une ville voisine, par des malversations, qui l'ont conduit devant les tribunaux répressifs. Si, sans trahir ses devoirs, le digne chef de l'Académie eût pu sauver le coupable, il l'eût fait assurément.

Comme orateur, M. Rocher laissera de longs souvenirs parmi nous. Ses discours de rentrée, hautement pensés, fermement écrits, appelaient toujours l'attention vers les grandes idées de devoir, de vertu, de justice. C'était un *sursum corda* qu'il adressait tous les ans à ses jeunes auditeurs; c'étaient de belles leçons morales, enveloppées dans un magnifique langage.

Tous ces souvenirs ne font aujourd'hui que redoubler nos regrets. Puissent ces quelques lignes, écrites sous une chaude impression de sympathie, porter à celui qui n'est plus notre Recteur, mais qui restera notre maître, le témoignage d'un respect affectueux, que le temps ni la distance n'affaibliront pas !

EMILE VAÏSSE.

10 septembre 1863.

Le décret qui admet, sur sa demande, M. Rocher à la retraite, a été suivi d'un second décret qui nomme Recteur de l'Académie, M. Roustan, inspecteur général de l'instruction secondaire, et d'un troisième, par lequel M. Sauvage, doyen et professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres de Toulouse, est également admis à faire valoir ses droits à la retraite. — M. Sauvage est un des vétérans et peut-être le doyen des membres du corps enseignant. Il se retire après cinquante-sept années de services, dont trente-deux passées à la Faculté des Lettres de Toulouse. M. Sauvage avait été appelé, en 1831, à y professer le cours de littérature latine; et, dix ans après, en 1841, il avait succédé à M. Cabantous dans les honorables fonctions de doyen. Chargé, en cette qualité, de présenter tous les ans, à la séance de rentrée, le rapport sur les travaux de la Faculté des Lettres, il avait su, à force d'esprit, rajeunir et varier ce thème qui revenait toujours le même, et son discours, attendu comme un événement, avait le don de dérider les fronts les plus sévères. M. Sauvage n'a pas composé de longs ouvrages; il avait l'amour du détail. Au lieu de se concentrer sur un auteur et de l'étudier dans le vif, il laissait sa science se disperser capricieusement sur les sujets de ses goûts. Un mot, un vers de Virgile ou d'Horace lui servaient de texte à des dissertations ingénieuses. Que lui survivra-t-il de ses ouvrages? Les discours de rentrée, composés pour la circonstance, ont perdu naturellement et perdront tous les jours de leur premier attrait. Il n'y a donc pas grand espoir à fonder sur cette partie, la plus brillante cependant, des œuvres du professeur. Mais il est un genre d'un mérite plus solide et plus durable, le genre de Larochefoucauld, de Vauvenargue, de Joubert, dans lequel M. Sauvage a admirablement réussi. Il a lu à l'Académie des Jeux-Floraux, il a publié dans plusieurs recueils littéraires un grand nombre de pensées, écrites avec finesse, ciselées avec art, qui ont obtenu le suffrage de tous les hommes de goût. Que M. Sauvage veuille bien, selon le conseil qui lui vient de toutes parts, consacrer ses loisirs et sa verte vieillesse à les réunir, à les retoucher, à les compléter, et il y trouvera, croyons-nous, le meilleur et le plus clair de sa réputation. — La retraite de M. Sauvage a permis de réaliser un projet depuis longtemps conçu, et qui avait eu un commencement d'exécution en 1848. Désormais, les chaires de littérature grecque et de littérature latine seront réunies sous le nom de chaires de littérature ancienne, et un décret impérial en a investi M. Hamel, professeur de littérature grecque. La suppression d'une des deux chaires de littérature ancienne ayant laissé une vacance, il y a été pourvu par la création d'une chaire de littérature étrangère, et M. d'Hugues, chargé

de ce cours à la Faculté des Lettres de Douai, passe, au même titre, à la Faculté des Lettres de Toulouse. Enfin, M. Delavigne, professeur de littérature française, a été nommé doyen de la Faculté ; c'est donc à lui qu'incombe désormais le rapport sur les travaux de l'année, dont M. Sauvage a été chargé pendant vingt ans. M. Delavigne pourra faire autrement ; mais nous sommes convaincu qu'il fera toujours bien.

Donnons enfin la liberté à une foule de captifs que nous tenons sous clef. D'ailleurs, nous la leur avons promise ; et ils s'agitent si fort aux barreaux de leur prison, que, si nous venions à leur manquer de parole, ils pourraient bien entrer en pleine révolte.

Illi indignantes magno cum murmure montis
Circùm claustra fremunt...

La première victime qui se présente au guichet, impatiente de sortir, est une pièce intitulée, *Au Bal*. Hélas ! La pauvrette, elle n'était guère en noces ; et, si elle a commis quelque incartade, elle en a été bien punie. L'auteur de ses jours est un étudiant, M. Karll. Voici le début :

Nini, le bal tournoyant nous appelle ;
Accours, ma belle,
Allons danser !
Sur le parquet maint beau groupe s'élance,
Et se balance,
Prêt à valser.

Vols donc, la valse, en son orbe rapide,
Secoue et guide
Ces cœurs heureux.
La joie au front, et le pied en attente,
Viens, mon amante,
Faisons comme eux.

La pièce a vingt strophes ; — l'auteur était plein de son sujet. — Elle ne manque ni de *brio*, ni d'entrain, les seules qualités que comporte ce genre de poésie fantaisiste. On pourrait bien relever de ci, de là, sans être trop sévère, quelques fautes de versification, de langue même, quelques épithètes banales, etc. Pourquoi, par exemple, faire *quadrilles* du genre féminin ? Pour les besoins du vers sans doute ?

Là, dans ce recoin, grondeur et *timide*,
C'est l'ophicléide,
A gueule d'airain,

Qui vous dit : « Au sein des *folles quadrilles,*
Douces jeunes filles,
Méfiez-vous bien.

« Car tous ces amours, *nés au soleil d'huile,*
Traînent à la file
Maints amours *encor* ; etc. »

Si M. Karll est en instance auprès de l'Académie française afin d'en obtenir un brevet d'invention pour son *Soleil d'huile*, nous doutons fort qu'il y parvienne... Il nous semble bien cependant qu'il n'en est pas le premier inventeur, et qu'un autre a pris date avant lui.

En somme, la pièce de M. Karll n'est ni assez sérieuse, ni d'un goût assez pur pour que nous la publiions en entier. La *Revue* ne demande pas mieux que d'être agréable aux jeunes gens, et elle l'a bien prouvé depuis neuf ans par l'empressement qu'elle a mis à accueillir les essais de plusieurs étudiants, toutes les fois que ces essais lui ont paru d'une valeur réelle. La publicité est un moyen d'émulation, et celle de la *Revue*, toute restreinte qu'elle est, a été souvent utile aux jeunes écrivains et leur a valu quelquefois d'honorables témoignages d'encouragement. Ainsi, le jour où la *Revue* a publié la traduction en vers du premier acte de l'*Héautontimorumenos* de M. André, étudiant en médecine, par une coïncidence singulière, le *Correspondant* donnait également la traduction du même passage par M. le marquis de Belloy, — qui vient d'obtenir de l'Académie française un prix de 2,000 francs pour sa traduction complète des œuvres de Térence, — et le jeune étudiant de Toulouse recevait, quelques jours après, de M. de Belloy la gracieuse lettre qu'on va lire :

23 Août 1863.

Monsieur et cher poète,

Le jour même où parut dans la *Revue de Toulouse* le fragment de Térence, si heureusement traduit par vous, ce même morceau détaché de ma traduction paraissait dans *le Correspondant*. Les deux numéros me furent envoyés, sous la même bande, par un ami. Frappé de cette coïncidence, et me mettant à votre place, je ne songeai pas sans regret au désappointement qu'elle allait vous faire éprouver. Laissant, en effet, de côté la question du plus ou moins de mérite de nos deux versions, vous aviez le désavantage d'être devancé par un émule occupant un terrain plus favorable que le vôtre, par un écrivain honoré, chez la plupart de ses confrères, d'une bienveillance fort au-dessus de son mérite.

Habent sua fata libelli, vous l'éprouvez, Monsieur, et je l'ai éprouvé moi-même, et plus cruellement que vous, lorsque, voilà cinq ou six ans, venant de terminer ma traduction de Térence, j'en vis paraître une autre, qui me ferma la porte de tous les éditeurs sur lesquels j'aurais pu compter.

Je crus tout mon travail perdu, et cependant, comme vous le voyez, rien n'était perdu en effet. La traduction de mon rival a passé comme passera la mienne. Achevez donc la vôtre, Monsieur, achevez-la comme vous l'avez commencée, et, vous aussi, vous aurez votre jour, comme je viens d'avoir mon quart d'heure.

En attendant, comptez, Monsieur et cher confrère, sur l'estime et la sympathie de votre très-obligé et tout dévoué.

A. DE BELLOY,
3, rue de la Plaine-aux-Ternes, Paris.

M. Prosper Delamare, auteur d'un recueil de vers, *Enfants et Femmes*, dont il a été rendu compte dans la *Revue* (livraison d'août 1862), nous a adressé cinq sonnets sous ce titre : *La concurrence vitale*, titre un peu forcé, et qui ne laisse guère deviner l'idée qu'il sert à couvrir. M. Delamare entend par *concurrence vitale* les luttes, les brigues dont la vie est pleine et où le succès reste en définitive, au plus fort et au plus habile. L'auteur nous a paru moins apte à la satire qu'au genre qui demande de la délicatesse et du sentiment. C'est que nous préférons ce qui vient du cœur à ce qui vient de l'esprit. Nous ne donnerons des cinq sonnets que le premier :

Dans le fauteuil où je m'étale,
Je lis un ouvrage profond,
Abîme effrayant dont le fond
Est « la concurrence vitale. »

Lutte animale et végétale,
Où l'un s'engraisse et l'autre fond ;
Au grand chemin que les ans font,
C'est à qui seul prendra sa stalle.

C'est au plus fin, au mieux armé ;
Mais le champ reste en résumé,
A l'espèce la plus vivace ;

Témoins : les moineaux, le chiendent,
Les rats, — ceux à deux pieds s'entend, —
Qui dévorent tout, quoi qu'on fasse !

M. Etienne Vigé nous a envoyé un *Conte*. M. Vigé, si nous ne nous trompons pas, se faisait appeler, il y a quelques années, Emile Reille

et rédigeait sous ce nom l'*Etincelle*, une de ces feuilles éphémères dont Toulouse a perdu le nombre. Nous nous rappelons fort bien que M. Vigé fit preuve d'un excellent esprit critique et de précieuses qualités d'écrivain dans la rédaction de ce journal, dont il supportait à peu près seul tout le poids. — Nous allons donner en entier la pièce de M. Vigé, en faisant observer cependant à son auteur que le conte est un genre un peu passé de mode ; que, d'un autre côté, il y a quelque témérité à se rencontrer sur le même sujet avec Gresset, qui en a tiré *le Lutrin vivant*, un chef-d'œuvre parfait d'aimable et fine plaisanterie :

Une singulière Vision, ou le Sermon interrompu.

(CONTE).

Aux bords de la Garonne et non loin de Toulouse,
Il est un presbytère, assis sur la pelouse,
Tout entouré de fleurs et riant au soleil,
Quand cet astre apparaît à l'Orient vermeil.
On ne voit au-dedans rien de triste ou d'austère ;
Six chaises, une table, un lit, un secrétaire
Composent à peu près son humble mobilier ;
Mais, pour servir le vœu du prêtre hospitalier,
Un grabat, recouvert d'une toile grossière,
Et, malgré Jeanneton, flétri par la poussière,
Etale près du mur son cadre sans couleur.
Quand l'hiver est bien froid, si quelque voyageur,
Pauvre et souffrant, traverse la commune,
Compatissant à l'infortune,
Le curé le reçoit, heureux de l'héberger,
Fait dresser le grabat dans la salle à manger,
Et puis, le lendemain, pour l'aider dans ses courses,
D'une aumône cachée il accroît ses ressources.
A ce trait éloquent, vous devinez d'abord
Quelle profonde estime et quel parfait accord
Doivent unir le pasteur aux fidèles :
On ne vit nulle part de plus touchants modèles
De douce affection, d'ardente charité !
De ses chers paroissiens, honoré, respecté,
Le bon curé, comme ferait un père,
Leur prodigue à l'envi ce dévoûment sincère
Qui puise ses bienfaits dans les trésors du cœur.
Mais le sort fut toujours inconstant et moqueur !
Tandis qu'ils vivaient tous dans le calme et la joie,

L'esprit malin, jaloux de saisir une proie,
Un jour de l'an passé vint troubler leur repos ;
Je vais, amis lecteurs, vous dire à quel propos :
On fêtait le dimanche au saint temps du Carême :
Vous savez qu'en ces jours, marqués d'un deuil suprême,
Tout bon chrétien honore avec ferveur
Le souvenir pieux des tourments du Sauveur :
Aussi nos villageois étaient tous à *l'église* :
La vérité, que ce mot vous déguise,
D'un terme moins pompeux veut que je fasse choix :
C'est une humble chapelle, au vieil autel de bois,
Sans ornement, sans décor, sans peinture,
Simple dans ses atours comme l'est la nature.
Tout est à l'avenant dans ce lieu consacré :
Cette chaire rustique, où monte le curé,
Est un tréteau, dressé sur de mauvaises planches,
Qui depuis trois cents ans fait l'orgueil des dimanches ;
Avec l'aide des vers les siècles l'ont rongé ;
Mais, s'inquiétant peu d'un mal trop prolongé,
Aujourd'hui comme hier le pasteur prend sa chaise,
La pose bruyamment et s'installe à son aise.
Écoutons-le, prêchant l'Évangile du jour :
« En ce temps-là, dit-il, le Sauveur, tout amour,
» S'éloigna de la foule, ayant avec lui Pierre,
» L'apôtre préféré ; Jacques et Jean son frère ;
» D'une haute montagne il gravit avec eux,
» Muet et recueilli, le sentier tortueux ;
» Et puis, sur le sommet célébré par l'histoire,
» Il fut transfiguré dans un rayon de gloire ! »
A ces mots, précédés d'un geste véhément,
On entend sous la chaire un affreux craquement ;
Le plancher vermoulu s'affaisse, et, dans sa chute,
A l'orateur sacré fait faire la culbute.
Le plus fâcheux de cet événement,
C'est que le bon curé, pris par son vêtement,
Déchire sa culotte et fait voir, sans mystère...
Ce que l'honnêteté m'oblige de vous taire.
Ses paroissiens, émus à cet aspect,
Ferment d'abord les yeux, saisis d'un saint respect.
Cependant, le péril leur rendant le courage,
Ils volent au secours du pasteur du village :
Mais celui-ci plus prompt, poussé par l'Esprit-Saint,
Avant que d'aucun d'eux le bras ne l'ait atteint,
Se dresse sur ses pieds, d'un mouvement agile,
Et par ces mots heureux termine l'Évangile :

Lorsque du mont Thabor le Seigneur descendit
Avec ses compagnons, voici ce qu'il leur dit :
« *De cette vision ne parlez à personne ;*
» Gardez-en le secret, je le veux, je l'ordonne,
» Jusqu'au jour où Jésus, vainqueur, ressuscité,
» Lèguera ce prodige à la postérité. »

Étienne VIGÉ.

***

Nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs une nouvelle qui pourrait, à la rigueur, prendre les proportions d'un grave événement politique. « *L'entrée de la Russie est interdite à la Revue de Toulouse.* Oui, *de la Russie l'entrée à la Revue de Toulouse est interdite.* Vous aurez beau tourner et retourner la phrase de vingt manières, vous arriverez toujours à cette même conclusion que « la *Revue de Toulouse* ne peut plus pénétrer en Russie. » La dernière livraison nous est revenue toute bariolée, maculée de stigmates rouges, noirs et bleus. Lorsqu'elle s'est présentée aux portes de Wilna, Mourawiew lui a dit : « On ne passe pas ! » Evidemment la *Revue* est aux yeux du faronche gouverneur un recueil révolutionnaire, une torche incendiaire, capable de porter le feu de l'insurrection aux quatre coins de la Russie. Que faire en pareille conjoncture? Saisir de l'affaire les trois puissances alliées? Au premier moment, c'était notre intention; puis revenue à des sentiments plus raisonnables, la *Revue* n'a pas voulu compromettre la tranquillité de l'Europe, en compliquant d'un nouvel incident une situation déjà très-difficile, et elle s'est résignée au parti plus sage de dévorer son affront en silence et d'attendre. Elle peut attendre ; *patiens quia* ÆTERNA.

— Le jour même où la *Revue* rentrait de Russie, le *British musæum* de Londres nous réclamait la 106e livraison de la *Revue*, « ne voulant pas, disait-il, que sa collection fût incomplète ; » et nous répondions au Musée britannique de Londres, comme nous répondons aujourd'hui à ceux de nos abonnés qui nous ont adressé la même réclamation, « que la 106e livraison de la *Revue* n'existe pas, par suite d'une inadvertance de notre imprimeur qui est passé de juin 105 à juillet 107. »

— Ainsi, nos lecteurs auront appris aujourd'hui deux choses qu'ils ignoraient sans doute : que la *Revue* allait en Russie et qu'elle n'y va plus ; qu'elle allait en Angleterre et qu'elle continue d'y aller. — Pour une *Revue* de province, c'est aller bien loin. — Sans doute ; mais qu'on veuille bien songer qu'il y a neuf ans que la *Revue de Toulouse* s'est mise en route, et qu'en neuf ans on fait du chemin.

— Et vous, nos chers confrères de l'*Illustration du Midi*, faites-vous du chemin, avancez-vous? Lorsque vous vous présentez dans vos beaux atours, trouvez-vous des fronts souriants et des bourses complaisantes? Nous le souhaitons de grand cœur. Il y a solidarité entre les hommes qui pensent et qui écrivent. Voilà pourquoi nous tendons volontiers la main à un nouveau journal hebdomadaire, l'*Alliance*, dont nous avons reçu le prospectus et qui doit faire sa première apparition à Toulouse, dimanche prochain, 4 octobre.

Toulouse, le 1er octobre 1863.

F. LACOINTA.

ARCHIVES HISTORIQUES.

—

Documents propres à jeter de nouvelles lumières sur les troubles qui ont éclaté à Toulouse en 1562, et sur l'histoire du protestantisme dans le midi de la France (1).

1. LES GENS TENANT LA COUR DE PARLEMENT A THOULOUZE AU ROY.

Remontrances touchant les excès des huguenots, qui vont s'accroissant, depuis que la connaissance et poursuite en a été retirée aux cours de parlement et dévolue aux présidiaux.

(*Bibl. imp.*, vol. coté 8676, fol. 25.)

7 Janvier 1561.

Sire,

Le vingt quatriesme de décembre, nous ont esté renduës vos missives du neuviesme dudit mois, contenants que dernièrement, par autres lettres, nous aviés mandé vous advertir du debvoir que avions faict, pour pourveoir et remedier à plusieurs scandalles, desordres, murtres et émotions aduenues au ressort de ce parlement, et mesmement en la ville de Granade, dont ne auriés eu aulcunes nouvelles de

1 *La Revue* a publié, au mois de juillet de l'année dernière (tome XVIe, p. 42), deux relations, l'une catholique et l'autre protestante, de la *Sédition advenue au mois de mai 1862, en la ville de Toulouze.* Un recueil littéraire, qui s'est donné l'utile mission de publier, avec un texte et des pièces inédites, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, et qui, à ce titre, sera toujours consulté avec fruit par toutes les personnes qui s'occupent d'histoire, le *Cabinet historique* contient dans ses livraisons de janvier et de septembre 1863, quatre documents nouveaux sur les troubles de Toulouse au XVIe siècle. Ces documents que nous livrons aujourd'hui à l'appréciation de nos lecteurs, sont antérieurs, le dernier excepté, de quelques mois, à cette époque d'agitation, et prouvent que les scènes du mois de mai avaient eu déjà leurs préliminaires.

nostre part ; à ceste cause nous commandés vous advertir du debvoir que aurions faict, et de ce que en est venu à nostre cognoissance.

Sire, nous vous remercions très humblement de ceste vostre admomonition et commendement, et rendons grâces à Dieu du bon et digne vouloir, que luy plaist donner à votre Majesté pour mayntenir la foy et religion chrestienne, comme par cy devant, par très heureuse et très honorable grace, luy a pleu conceder à vos illustrissimes progéniteurs roys, qui de leur temps, en soubstenens la foy chrestienne et résistans aux erreurs et faulces doctrines, ont mérité pour eulx et pour leurs successeurs le très digne et tres excellent tiltre de très chrestien, lequel le grand proditeur et séducteur de nature humaine par exquis et cauteleux moyens desire abolir et efacer de vostre coronne et royaulme, dont Dieu par sa saincte grace veulhe préserver vostre Majesté et princes très illustres de vostre sang, peuple et pays de vostre subjection.

Sire, des le sixiesme decembre, messieurs le président Daffis et Dufaur, par vostre commandement, partirent de ceste ville pour aller devers vostre Majesté : lesquels entre autres choses avoient lettre de créance pour vous advertir de l'estat des affaires que par vostre lettre nous commandés ; par lesquels vostre Majesté peult avoir eu souffisant rapport et advertissement du tout : — si, vous supplions très humblement ne nous vouloir imputer négligence, de avoir à nostre pouvoir résisté aux troubles de la religion, émotions et violences sur ce advenues, car par les actes et registres de ceste court et par évidence de plusieurs faicts se treuve ne avoir, quant à ce, obmis de nostre part aucune chose estant en nostre faculté ; mais depuis que par aucuns édicts la cognoissance des erreurs et blasphesmes indubitables nous a esté interdicte, qnant au laïz, et que la cognoissance des émotions a esté, en dernier ressort, attribuée aux siéges présidiaux, — les desvoiez blasphémateurs, au lieu de humblement recongnoistre la grace et perdon que avoit pleu à vostre bénignité et clemence leur octroyer, désirant par ce moyen leur réduction, — se sont par confiance de impunité si furieusement eslevés que, par violence et insidieuses proditions, ont saysi et mis en captivité plusieurs villes, églises et monastères, et mis hors les religieux, et aucuns brutallement battus, blessés et murtris : mis aussi en ruyne partie desdites eglises, autels, croix et ymaiges de nostre Redempteur et de la glorieuse Vierge et autres saincts : pillé calices et reliquaires d'argent

et autres ornements précieux ; et font bien entendre par faict et parolles qu'ils ont conspiré se rendre dominateurs en ce royaulme. Et en tous ces miserables désordres ne avons peu obtenir main forte telle que apertient contre les rebelles et violents agresseurs et tiranniques opresseurs ; ains avons esté et sommes par rebellions et violences et diversité de commissions extraordinaires empeschés exécuter les remedes de justice comme en tel cas est requis. Et encore dernierement la cognoissance, en tout le pays de Languedoc, a esté commise à deux conseillers du parlement de Paris avec interdiction à ceste cour ; et si n'estoit que sous le nom et auctorité de vostre Majesté ceste vostre ville de Thoulouze a esté par la grâce du Créateur préservée de ce malheur, ce pays seroit en trop miserable et universel scandalle de tous maulx ; et, car le remède de tout consiste en Dieu et en vostre Majesté, vous plaise, Sire, nous impartir sur le tout avec vostre bonne protection.

Sire, nous vous supplions très humblement prendre en bonne part ceste nostre tres humble remonstrance et nous tenir en vostre bonne grâce : priant le Créateur maintenir et conserver vostre royale Majesté en tres heureuse et longue vye.

Escript à Thoulouze en vostre parlement, soubs le seing d'iceluy, le viie jour de janvier 1561.

Vos très humbles et obeyssans subjects et serviteurs, les gens tenans vostre parlement à Thoulouze.

Signé : Burnet.

Au dos : Au Roy, nostre souverain seigneur.

—

2. Les mêmes a la Royne mère.

Même sujet.

Madame,

Sur le contenu ès missives du Roy et vostres par nous receus le vingt quatriesme de décembre, pour advertir Sa Majesté d'aucunes procédures, quant au faict de la religion et esmotions sur ce advenues, vous supplions très humblement vouloir entendre et bénignement accepter ce que présentement est sur ce par nous escript à sa dicte Majesté, et nous tenir en vostre bonne grace.

Madame, nous prions le benoist Créateur de heureusement en bonne santé vous conserver, et en très honorable et saincte paix et prospérité maintenir. Escript à Thoulouze en parlement soubs le seing d'iceluy, le VIIe jour de janvier 1561.

Vos très humbles et obeyssans serviteurs, les gens tenans le parlement du Roy à Thoulouze.

BURNET.

Au dos : A la Royne, nostre souveraine dame.

—

3. LES CHAPITRE ET CLERGÉ DE L'ÉGLISE DE TOULOUSE A LA REINE MÈRE CATHERINE DE MÉDECIS.

Madame,

L'audacieuse et trop grande licence que ont pris ceulx de la Religion nouvelle depuis deux ans ença, en cestui vostre pays de Languedoc, de faire plusieurs grands excès et désordres presque par toutes les villes dudit pays, nous ha fait prendre la hardiesse de vous en advertir et escrire souvent; — et avons bien congneu par les édicts qu'il a pleu au roy et à Vostre Majesté nous envoier, le grand soing et désir que vous avez de réduire ce roiaume très-chrétien, troublé et divisé par diversité d'opinions touchant le fait de la religion, en bonne concorde, union et pacification. Et comme nous et les catholicques nous sommes tousjours montrés très-obéissans aux commandements de Sa Majesté et de la vostre, tout au contraire en est advenu de ceulx de ladite religion nouvelle, lesquelz tant s'en faut qu'ilz aient recongneu la clémence et miséricorde dont il a pleu à Sa Majesté user tant de fois envers eulz, que non-seulement ils ont refusé obéir aux édicts de Sa Majesté, que, comme réfractaires et désobéissants depuis la publication de l'édict de janvier dernier, plus audacieusement que jamais ils portent toutes sortes d'armes de jour et de nuit; n'ont tenu compte, rendre et restituer les églises, biens d'icelles et des personnes ecclésiastiques qu'ils détiennent, mais plus licentieusement que jamais ont bruslé, gasté et pillé plusieurs églises tout de nouveau, mutillé et battu les pauvres ecclésiastiques après les avoir robbez et vollez. Ce

qu'ils ont fait ès villes de Gaillac, Sainct-Sulpice, L'Isle-en-Jourdain et infinité aultres lieux dudit païs. Nous n'attendons *que* l'heure qu'ils feront le semblable en ceste vostre ville de Thoulouse, ainsi que de longtemps ils ont conspiré, s'il ne plaist à Sa Majesté et à la vostre de promptement y pourveoir.

Devers lesquelles Majestés le debvoir de nostre très-humble subjection et fidélité, et la nécessité où nous sommes nous a contrainct avoir recours à vous envoier expressément, M. Doyard, présent porteur, nostre syndic, duquel vous supplions très-humblement, Madame, vouloir entendre en quel état sont lesdites affaires, et le peu de compte que l'on faict de garder les édicts de Sa Majesté.

Pour obvier à la grande effusion de sang que nous craignons debvoir advenir en vostre dite ville, nous vous supplions très-humblement vouloir au plustost y envoier ou M. de Termes, ou M. de Montluc, M. de Téride, ou M. Daussun, ou aultres des seigneurs chevaliers de l'Ordre aians leurs maisons audit païs, affin de maintenir le peuple en la crainte et obéissance de Sa Majesté. Ne nous seroit pas possible, Madame, de vous dire combien ledit peuple est troublé et esmeu depuis que, publiquement, ceulx de la religion nouvelle ont commencé faire leurs assemblées et presches, et voiant que nonobstant les édicts de Sa Majesté ils vont ausdites assemblées avecq ports d'armes et accompagnés de deux ou trois cens hommes armez de toutes sortes d'armes, voire et que en ce ils sont favorisez par les viguiers, capitoulz et autres magistrats populaires de vostre dite ville, en laquelle pour un qui suit ces nouveautés, il y en ha cent qui sont délibérés vivre et mourir en sa foy et religion de l'église ancienne catholique et romaine, soubs la très-humble subjection et obéissance de Sa Majesté et de la vostre.

Madame, les exemples que nous avons des villes prochaines de ceste-cy, nous font doubter que si promptement ne vous plaist pourveoir aux téméraires entreprises de ces personnes desvoiées, que à tard vous essairés user de remèdes, quand les affaires seront de plus en plus empirées. Nous vous supplierons très-humblement prendre de bonne part l'advertissement que vous en faisons.

Madame, nous continuerons faire prières à Dieu pour la prospérité, félicité et accroissement de Sa Majesté et de la Vostre, et pour le repos, accord, union et pacification de vostre royaulme très-chrestien.

En vostre église de Thoulouse, le xxe mars 1561.

De Vostre Majesté, les très-humbles et très-dévotz et très-obéissans subjects.

Les chapitre et clergé de vostre église de Thoulouse,

Signé : Lebeuf, *syndic dudit clergé.*

—

4. Les capitouls de Toulouse au maréchal de Matignon.

Voici, à vingt-cinq ans de distance, un autre document émané de MM. les capitouls, et qui semble prouver, par les plaintes qu'on y porte contre les catholiques, que l'élément protestant n'avait point cessé de dominer dans le conseil de ville. Cette lettre nous paraît en outre intéressante, puisqu'elle signale et mentionne les relations commerciales établies à cette époque entre Toulouse, Castel-Sarrasin, Moissac et Bordeaux. Le même volume contient plusieurs autres lettres du Roy et des Ministres sur la question soulevée ici.

Sur l'interruption du commerce de Toulouse à Bordeaux.

6 novembre 1587.

Mon Seigneur, vous scavés que ceste ville est principalement secouruë des biens et moyens des marchands, tant pour la fortification et garde d'ycelle que pour autres grands frays que la misere de ces tems nous contrainct de faire pour la conservation nostre et de tout le Pays voysin en l'obéyssance du Roy : et bien que la calamité des ses guerres aye presque de tout retranché ausd. merchans la liberté de la traffique, voire reduict plusieurs en extrême pouvreté, s'y est ce que les empeschements qui leur sont donnés, de la part des ennemis, nous sont moins ennuyeux et plus tollerables que ceux qui viennent de la part des Catholiques, et de ceux mesmes qui portent les armes pour le Roy : qu'est cause que, estant advertis que plusieurs desd. merchans ayant grand quantité de pastel et autres merchandises, ès villes de Chasteau-Sarrazin et Moissac et aultres lieux, desireux de les faire transporter à la ville de Bordeaux par la rivière de Garonne, ils sont destournés de ce faire non seullement pour la crainte des ennemis, mais bien principallement pour la violence de plusieurs Catholiques estant dans les villes et forts assis au bord de

lad. rivière ; lesquels, quoy qu'ils doibvent toute protection et secours ausdits merchans, au contraire ils ne font difficulté de leur arrester les merchandises et de les rançonner, voire à condition quelques foys pires que les Ennemis mesmes; nous avons pensé estre de notre debvoir de vous en faire ce mot, pour vous supplier très humblement moyener que la traffique de nosdits merchans sur lad. rivière soit libre, du moins entre les Catholiques, sans que l'on use à l'advenir de telles extortions en leur endroit ; et vous représenter (que) sy la traffique desd. merchans cesse entierement sur lad. rivière, la plupart d'eux seront ruynés et reduits à une extreme pouvreté, au grand dommage de ceste ditte ville. Nous savons, Mon Seigneur, que s'il vous plaist interposer vostre commandement et autorité la dessus, que toutes les insolences cesseront au grand contentement des merchans Catholiques, comme aussi nous asseurons qu'il ne peult (estre) de vostre intention que les sujets de Sa Majesté soient ainsi molestés ; nous vous supplions doncques très humblement y pourveoir, et esperons que vous ferés ce bien à cette ville, qui vous en sera toujours redevable pour vous en rendre très humble service. Nous prions le Créateur, Monseigneur, vous estre toujours favorable, vos saluant graces de noz très humbles recommandations. De Thoulouze, ce six décembre mil cinq cens quatre vingts sept.

Vos bien humbles et bien affectionnés serviteurs :

Les Capitouls de Thoulouze :

George d'Espagne, Capitoul ; De Cluzel, Capitoul ; Delafont, Capitoul ; De Man[s], Capitoul.

(*Anc. f. fr.* 8859, *f°* 73).

VISITE A UN ÉTABLISSEMENT D'ALIÉNÉS.

A M. POIRSON MÉDECIN.

I.

Appelé, il y a quelque temps, pour des arrangements de famille, dans la ville de L..., je fus forcé d'y séjourner assez longtemps avant de les mener à fin.

Que faire dans la ville de L..., qui est comme toutes les petites villes, où l'on ne sait pas vivre en paix sans s'occuper de cancans et de commérages sans fin ?

Ne me souciant pas d'y nouer des relations, de m'occuper des mauvais propos des oisifs, ni de prendre parti pour les *guelfes* ou les *gibelins* du lieu, je visitai les environs de la ville qui sont magnifiques ; et, ayant entendu parler, à l'hôtel où j'étais logé, d'une maison d'aliénés, très-bien tenue, située à deux lieues de la ville, j'éprouvai le désir de l'aller voir. On me dit que l'établissement était dirigé par un homme digne de toute vénération, l'ami des aliénés plutôt que leur médecin, et qui obtenait d'admirables résultats par des soins bien entendus, et surtout par les consolations et l'affection qu'il leur prodiguait. Ma curiosité fut vivement excitée.

Après deux heures de marche, par une belle et tiède matinée de printemps, j'arrivai à *La Rochaille,* qui est le nom de l'établissement.

II.

La Larochaille est une ancienne abbaye opulente, dans une position magnifique, où l'air est très-sain.

Le propriétaire-directeur a conservé ou rétabli tout ce que cette habitation avait de délicieux autrefois, mais il a supprimé ce qui avait

une apparence claustrale. Il a aussi évité que rien ne fît soupçonner à celui qui arrive dans l'établissement qu'il est dans une maison de fous.

Le domaine qui en dépend est étendu et assez fertile. Il est coupé en petites tenues, en jardins, en bosquets de toutes sortes, et divisé de manière à ce que les aliénés puissent se livrer aux travaux des champs, sans se fatiguer, et surtout à ceux du jardinage qui ne tardent pas à les intéresser beaucoup.

Il y a une quantité d'arbres prodigieuse ; il y a des gazons, des fontaines, des ruisseaux, des charmilles, toute espèce de petits jeux, des retraites paisibles, des ombrages enchanteurs. C'est là que sont les aliénés pendant les périodes de calme. Des milliers d'oiseaux, nichés dans ces retraites, où personne ne vient les troubler, égayent ce séjour par leurs chants et leurs jeux. C'est aussi là que le directeur passe sa vie, allant de l'un à l'autre, les consolant, les amusant... aussi est-il aimé, adoré de tous !

III.

Les aliénés sont divisés par catégories ; mais comme le parc est très-grand, ils ne s'en doutent pas. Il n'y a qu'un seul mur d'enceinte caché par des plantations, et les catégories sont séparées par les contours de grandes haies vives.

Quant aux *gâteux*, aux mauvais, aux furieux, il a bien fallu les séparer, et l'on est obligé de les enfermer ; mais ils sont placés dans des lieux gais, où ils ne peuvent rien gâter. Les murs et les plafonds peints représentent les images les plus gracieuses, et surtout des arbres, des fleurs, des fruits, des oiseaux de tout plumage : ainsi, ce lieu d'isolement n'offre pas une grande différence à leurs yeux avec les bosquets où ils restent habituellement quand ils sont calmes.

Pendant l'hiver, les vastes salles de l'établissement, peintes de la même manière, présentent une foule d'amusements et sont bien chauffées par des poëles. Les pensionnaires y éprouvent une sorte de bien-être, et s'amusent surtout à recueillir les pauvres petits oiseaux que le froid force à leur demander asile ; ils les nourrissent de leurs miettes, et leur préparent des lieux de retraite dans les angles des murs.

Ils se livrent aussi à de petits travaux qui les distraient en les occupant.

Le personnel des gens de service qui aident le directeur, est peu nombreux et bien choisi. La douceur, la bonté, la patience, l'humanité du maître se réflètent sur les serviteurs, qui savent combien il est exigeant à cet égard.

Je visitai l'*Infirmerie*. Tout y est parfaitement disposé, et les soins les plus délicats y sont prodigués aux malades.

Je passai de là au quartier des *idiots*. L'humanité réduite à l'état d'enfance, à l'absence absolue de raison, est triste à voir. Quelques-uns de ces malheureux n'ont pas même l'énergie de se tenir debout. Ils se laissent aller comme les enfants nouveau-nés qui ne peuvent se soutenir sans maillot.

Ce quartier est confié à des femmes. Elles soignent ces pauvres idiots avec la même tendresse qu'elles auraient pour des enfants à la mamelle : leur dévoûment a quelque chose de vraiment touchant.

IV.

Le directeur ne néglige rien pour connaître la cause morale qui a déterminé la folie de chaque aliéné.

Il exige que sa famille lui remette une note très-détaillée sur le caractère, la vie, les antécédents du malade, sur la cause présumée de sa maladie, sur toutes ses périodes diverses, etc. Il ne s'en tient pas là; il demande les mêmes renseignements au curé du lieu, au juge de paix, au maire, aux amis particuliers habitant la commune ou les environs, et il parvient presque toujours, par la comparaison de ces divers documents, dont il forme le dossier de chacun, à bien connaître la cause du mal. Alors il cherche à y appliquer le remède le plus convenable, et il réussit lorsque la maladie n'est pas très-ancienne.

Il me fit voir ces dossiers, et m'expliqua quelques cures, dont j'avais entendu parler, par la connaissance qu'il avait eue de choses très-particulières, même de secrets de famille, qui l'avaient mis sur la voie de manœuvres coupables, de crimes et d'actions infâmes. Il utilise tout cela avec un tact remarquable, une convenance parfaite, et il obtient des résultats étonnants.

Il me conduisit sous de très-beaux arbres où un certain nombre

d'aliénés tranquilles se promenaient, quelques-uns en groupe, d'autres par deux, et d'autres seuls dans des allées solitaires.

J'en vis de gais et de tristes, de graves et de résolus; quelques-uns paraissaient affairés et pressés; d'autres se promenaient lentement; quelques-uns étaient dans une agitation et un mouvement continuels; d'autres semblaient avoir perdu toute faculté de locomotion et étaient immobiles comme des statues; quelques-uns parlaient vite, vite, et le flux de leurs paroles ne tarissait point; d'autres étaient d'un mutisme complet, et n'avaient pas prononcé un seul mot depuis qu'ils étaient dans l'établissement.

V.

Pendant que le directeur donnait quelques ordres à l'un des gens de la maison, un monsieur, mis avec une certaine élégance, et qui paraissait bien élevé, s'approcha de moi, me salua avec politesse et me dit :

— Monsieur, votre figure annonce un honnête homme : au nom de Dieu! rendez-moi le service de faire parvenir à Sa Majesté cette supplique : c'est de la plus haute importance!

Je le lui promis, et il se retira, en me prodiguant l'expression de sa reconnaissance.

Comme il m'avait engagé à lire la supplique avant de l'envoyer, j'y jetai les yeux, et fus bientôt frappé de la pureté de la diction, de l'élévation du langage, et surtout de l'intérêt soutenu que présentait cette missive. Cet homme se plaignait d'une persécution dont il était victime; il racontait les aventures extraordinaires auxquelles cette persécution avait donné lieu, et les moyens par lesquels il avait jusque-là échappé à ses ennemis. Tout cela était dit avec tant de naturel, et les péripéties, les incertitudes, les trahisons qu'il racontait étaient si bien déduites les unes des autres, que c'était à s'y méprendre, et à ne pouvoir douter que la chose ne fût réelle. Beaucoup de hauts personnages étaient mêlés à toute cette intrigue, et la relation leur conservait scrupuleusement le caractère connu de chacun d'eux. J'en étais émerveillé, et, quand vint le directeur, je lui montrai l'écrit. Il me dit, en souriant, que ce pauvre homme avait toujours eu la manie d'écrire; qu'il avait composé des romans qui avaient eu beaucoup de succès dans le temps, mais que plus tard, sans qu'il ait encore

pu en connaître positivement la cause, sa tête s'était dérangée, et il continuait maintenant d'écrire des romans dont il était le héros.

VI.

Je rencontrai bientôt après un homme d'un extérieur décent et honnête, que je pris pour un des Sous-Directeurs. Je me promenai longtemps avec lui ; il me donna des renseignements sur les aliénés que nous rencontrâmes. Un moment après je demandai au Directeur qui il était. Il me dit tout bas : C'est un homme qui a tué sa femme dans un accès de jalousie. Il est calme en ce moment, mais c'est l'un des plus dangereux de tous mes pensionnaires, quand il entre en fureur.

J'étais surpris au dernier point que cet homme fût aliéné. Je continuai de causer avec lui, et rien ne trahit sa folie. J'allais le quitter, lorsque je lui demandai assez étourdiment comment il se trouvait là, lui qui paraissait si tranquille.

A ces mots, je vis cet homme changer de couleur et s'écrier avec violence :

— Ils disent que j'ai tué ma femme ! moi ! moi, qui l'aimais tant ! comme si c'était possible ! c'est une atrocité de mes ennemis ! — Est-ce qu'elle est morte, continua-t-il avec fureur ? N'est-ce pas pour me l'enlever qu'on a inventé cette infâme calomnie ? Mais la pauvre femme leur a échappé pour venir me trouver : elle est ici, Monsieur, cachée sous les habits d'une des religieuses qui soignent les femmes : j'ai failli la reprendre, mais je l'aurai, je l'aurai..... oui, malgré vous je l'aurai, dit-il avec rage, et il s'élança sur les gardiens qui, voyant revenir sa fureur, s'étaient approchés. Mais ils l'entourèrent fort adroitement d'un filet qui le couvrit tout entier, et arrêta tous ses mouvements. Il tomba. Ils se jetèrent alors sur lui et l'emportèrent dans une salle de sûreté.

— Qu'avez-vous fait ? me dit le Directeur ; on ne saurait être trop circonspect avec un homme aussi terrible, et vous exposiez votre vie et celle des gardiens en lui parlant de sa folie.

VII.

Mais, continua le Directeur, il y a là un aliéné qui n'est pas dangereux et qui est curieux à étudier : c'est celui qui se promène seul dans cette allée à droite. Il se croit Napoléon Ier ; appelez-le *Sire*, et il vous dira des choses qui vous étonneront.

J'entrai dans l'allée et ne tardai pas à voir un homme de taille moyenne, revêtu d'une capote grise, ayant des bottes à l'écuyère et un chapeau à la Napoléon. Il se promenait avec son attitude, en tenant ses mains derrière le dos. Cet aliéné, dont la figure avait peut-être quelque rapport avec celle du grand homme, affectait la même mise, la même tenue, les mêmes gestes et le même langage que Napoléon. C'était frappant.

Je m'approchai et lui dis :

Sire, je viens présenter mes respects à Votre Majesté Impériale.

— C'est bien, me dit-il : vous paraissez un homme bien élevé et qui connaît ses devoirs. Causons en nous promenant.

Là dessus, il prit la parole et me dit plusieurs choses assez saillantes, mais un peu mélangées. Cependant il conservait sa gravité et une certaine majesté dans sa pose.

Après un moment, je lui dis :

J'ai toujours été curieux, Sire, de savoir comment vous avez pu échapper à ces infâmes Anglais, et je serais fort aise que Votre Majesté voulût bien me le dire elle-même.

— Ceci est un secret, même un secret d'Etat.... Mais je veux bien vous le dire, à vous qui paraissez honnête et dévoué. Cependant jurez-moi que vous n'en parlerez jamais.

— Je vous le promets.

— Sur l'honneur?

— Sur l'honneur.

— C'est bien : voici l'affaire.

Il me raconta alors comment O'Méara, lorsqu'il était venu à Sainte-Hélène, avait conçu d'avance un projet d'évasion, et avait fait préparer une figure en cire qui avait du rapport avec celle de Napoléon, et ressemblait cependant, ainsi que le corps, à un cadavre.

— Il fut convenu entre lui et moi *seuls*, ajouta-t-il, que je feindrais d'être malade, et pour qu'il n'y eût pas d'indiscrétion, et que chacun

jouât son rôle plus naturellement, ni Montholon, ni aucun autre n'étaient dans le secret. Nous agîmes donc ainsi : je feignis d'être malade, bientôt je parus mourant, et une nuit, O'Méara fit la substitution du prétendu cadavre, qu'il embauma ensuite lui-même et qui fut inhumé dans le caveau où Joinville est venu le prendre sans se douter de rien.

Puis il continua en me disant comment il passa pour un domestique malade d'O'Méara, comment on l'apporta à bord quand les Français quittèrent Sainte-Hélène. Il passa bientôt après sur un navire vénitien, mais il fut fait plus tard prisonnier et conduit au Maroc, d'où il s'échappa et vint en Amérique. Il vécut là incognito. Voyant la politique se compliquer en France, il voulut y revenir, mais il arriva trop tard, les événements de 1830 avaient eu lieu. Il se cacha donc, mais il fut découvert, arrêté par ordre de Louis-Philippe, et placé comme fou dans une maison d'aliénés.

— A la Révolution de 1848, je me tins coi, continua-t-il, parce que la République et moi n'étions pas très-bons amis ; mais voilà qu'en décembre je vois surgir Louis-Napoléon, mon enfant d'adoption, mon héritier présomptif. J'avais toujours aimé ce *bambin*, et je le vois encore se rouler sur le tapis de mon cabinet de travail. — Tiens, me dis-je, ce luron a du toupet.... est-ce qu'il va faire aussi un 18 brumaire ? Fait comme dit ! il suit mon exemple. Mais c'est un câlin qui a bien conduit sa barque, et qui est plus sage que je ne pensais. Il a beaucoup d'esprit et d'instruction, et surtout un tact admirable ! Il a joliment profité de mes leçons !

— Mais comment ne vous êtes-vous pas présenté alors, lui dis-je ?

—Vous allez le savoir. Je voyais que tout allait bien : mon neveu avait rétabli toutes choses, il dominait la position ; il était accepté de tous ; je me suis dit : si je me présente, bien sûr il va vouloir se retirer, et me céder sa place. Mais, quoique je ne batte pas encore la breloque, je me fais vieux, et, ma foi, tout a bien changé depuis 1814 ! Louis-Napoléon est au courant de tout ça, lui, et il fera peut-être aujourd'hui les choses mieux que moi, car il me faudrait étudier cette génération que je ne connais pas et qu'il connaît et comprend fort bien... Voilà pourquoi j'ai renoncé à me présenter. Je serais désolé qu'on me sût ici, parce qu'à tout prix Louis-Napoléon viendrait m'en arracher. Je veux donc mourir tranquille et ignoré, et cette abnégation a, je crois, son mérite... Je continue mes Mémoires où il y a du

curieux, je vous en réponds..... Par exemple, j'ai bien été tenté, un jour, d'aller à Sébastopol, car je n'avais pas grande foi dans les généraux nouveaux qui n'avaient vu que des bédouins.... Mais les bonnes traditions se sont conservées, et j'ai reconnu mes vieux grognards dans leurs enfants : ils ont relevé bien haut notre gloire militaire. — Quant à Pélissier, c'est un grognard aussi, et un dur à cuire : je suis content de lui, il a pris Sébastopol et c'était difficile. —Canrobert m'a causé une émotion extraordinaire. Il a certainement sauvé l'armée..... Et puis, voyez : il descend du premier rang et se met sous les ordres de celui auquel il commandait la veille! Il y a du *Hoche* et du *Desaix* dans cet homme-là. Eux seuls parmi mes généraux étaient capables d'une semblable abnégation! — Et le *petit* Bosquet? et Mac-Mahon? que m'en dites-vous? ont-ils frotté les Russes ceux-là! et cependant ces pestes de Russes ont bien gagné depuis 1814! Les Anglais peuvent faire brûler un gros cierge à Bosquet pour Alma et Inkermann! Il y a dans Bosquet et Mac-Mahon du *prince Murat* et du *maréchal Lannes* pour la bravoure et l'intelligence militaire! — Mais voici l'heure où j'écris mes Mémoires et je vous quitte, me dit-il, en me faisant un salut de souverain, comme les faisait Napoléon.

Je réfléchis à tout ce que cet homme m'avait dit, et à ce mélange de bon sens et de folie étrange.....

VIII.

Le directeur vint me chercher.

— Venez, me dit-il : on m'amène un homme curieux à voir, dont j'ai reçu la notice. Je vous dirai son histoire quand nous l'aurons vu.

Nous trouvâmes un petit homme, ayant l'air fin et rusé, qui se débattait contre les gardiens.

Comme il n'était pas tranquille, on l'enferma dans la salle de sûreté et on le laissa seul. Il était exaspéré.

— Non, s'écriait-il, non, je n'ai pas fait un faux serment! mon serment était vrai! qui dit le contraire en a menti! puis il fit des jurements affreux et s'emporta en blasphèmes.

Nous l'observions, sans qu'il s'en doutât, par de petites ouvertures qu'il ne pouvait pas voir. Il était hors de lui. Mais, comme il se vit seul, il finit par se calmer.

— Cet homme, me dit le directeur, avait un ami intime, qui ayant

été compromis dans des événements politiques, dut s'expatrier. Cet ami lui confia sa fortune en partant. Il avait un fils, au moment de terminer ses études dans un collége de Paris; il l'instruisit de ce qu'il avait fait, et quelque temps après il mourut en exil. Le fils demanda alors la restitution du dépôt. Notre homme le nia, et quelle chose que l'on pût faire, il ne voulut jamais convenir qu'il l'avait reçu, quoique ce fût un fait connu de plusieurs personnes à qui son ami l'avait dit pendant son exil.

Ne pouvant pas croire qu'il osât se parjurer, le jeune homme le cita en justice, et produisit la lettre de son père. Tout le monde était convaincu; mais cette lettre n'était pas une preuve légale contre le possesseur. Le tribunal fit tout au monde pour arranger l'affaire, sans y réussir, et se vit forcé de rejeter la demande, sauf le serment.

Le jour du serment, le président et le procureur impérial admonestèrent vivement notre homme, mais ce fut en vain; il jura, malgré eux et malgré les murmures d'un public nombreux que cette affaire avait attiré. Lorsqu'il sortit, la populace le suivit, l'injuria, le couvrit de boue, mais il ne s'en émut point, rentra tranquillement chez lui, et ferma sa porte.

Le lendemain, lorsqu'il sortit de sa maison et se rendit sur la place publique, tout le monde se détourna de lui, personne ne voulut lui parler, et comme pendant plusieurs jours on lui fit le même accueil, cela le frappa tellement qu'il commença à donner des signes de folie, qui bientôt s'aggravèrent au point qu'on a dû l'arrêter.

— Eh bien ! je crois, continua le directeur, que je guérirai cet homme, parce que sa folie n'est pas ancienne, et que je sais par où le prendre : il s'agit de le réconcilier avec lui-même. Or, si je puis le décider à rendre le dépôt, je le guérirai, parce que la cause de son mal sera détruite.

IX.

Le directeur me dit ensuite :

—Je vais vous conduire maintenant auprès d'un aliéné qui vit seul, et dont la conversation vous intéressera peut-être. C'est un jeune homme fort instruit et d'une excellente famille. Si vous lui inspirez assez de confiance pour qu'il vous raconte son histoire, vous la trouverez extraordinaire; mais ce qu'il vous dira est vrai . Il a été long-

temps fou-furieux, et terrible dans sa folie. Maintenant il est tout-à-fait calme. — Je le considère comme malade, et ne le crois plus aliéné.

Nous nous approchâmes d'une délicieuse retraite de feuillages, et près d'un grand arbre couvert d'oiseaux et de fleurs, nous trouvâmes un jeune homme de 29 à 30 ans qui lisait.

Sitôt qu'il nous vit, il se leva et vint à nous avec un empressement poli.

— Bonjour, mon cher Gaston, lui dit le directeur, comment êtes-vous aujourd'hui ?

— Assez bien, mon cher directeur : ma toux paraît un peu calmée.

— C'est bien. Ne vous exposez pas à l'air humide, le soir ni le matin, cherchez à vous distraire, travaillez et venez me voir quelquefois dans mon cabinet; vous savez que j'aime beaucoup à causer avec vous. — Le jeune homme s'inclina. — Je vous amène monsieur, qui m'a fait l'honneur de venir voir ma maison, continua le directeur; je crois que sa visite vous sera agréable.

— Il suffit que vous le présentiez. Du reste, dit-il après m'avoir regardé un instant, monsieur a une figure qui plaît et qui prévient en sa faveur : vous savez que je suis un peu physionomiste : c'est, j'en suis sûr, un homme d'honneur aussi bon qu'instruit, ce qui est assez rare...

Je m'inclinai à mon tour, et lui prenant la main, je la serrai avec affection.

Le directeur nous quitta.

Nous nous promenâmes sous une belle allée de marronniers. Je lui parlai de la maison que je venais de visiter, de la bonne distribution des lieux, et des soins affectueux du directeur pour ses pensionnaires. Alors il me fit l'éloge le plus étendu de cet excellent homme, et me répéta souvent avec attendrissement : *Je lui dois plus que la vie, monsieur!... que Dieu le bénisse!...*

Nous continuâmes à nous promener en causant de toutes choses, car il était vraiment aimable et fort instruit, et je ne pouvais croire qu'il fût aliéné, ni même qu'il l'eût été. Je restai longtemps avec lui. Je n'ai jamais rien trouvé de plus calme que son esprit, de plus égal que son humeur : une sérénité parfaite régnait dans toute sa per-

sonne, quoiqu'on pût remarquer les signes d'une profonde mélancolie, qu'il surmontait cependant quand on était près de lui.

Il m'inspira, ainsi que le Directeur, un attachement très-vif, et j'éprouvai un grand désir de les connaître davantage. Je revins donc souvent à l'établissement; mais le Directeur étant très-occupé, je ne pouvais jouir longtemps de sa conversation sans qu'on vînt nous déranger, tandis que je n'avais pas cet inconvénient avec Gaston. Aussi lorsque le Directeur me quittait, j'accourais chez mon jeune ami, dont l'âge, qui se rapprochait du mien, m'attirait encore et augmentait ma sympathie.

X.

Un jour que le temps était humide, le Directeur ayant recommandé à Gaston de rester dans sa chambre, j'allai l'y trouver. Cette chambre était fort agréable, c'était presque un boudoir de petite maîtresse. Elle avait deux croisées donnant sur le jardin, une bonne cheminée avec du feu. Sur la cheminée était une pendule magnifique, de beaux vases et toute une garniture de cheminée de prix. Il y avait aussi trois portraits à l'huile ; deux représentaient son père et sa mère, et le troisième était le portrait d'une femme d'une beauté angélique. Il y avait contre la tapisserie de beaux tableaux et de belles gravures richement encadrées, de beaux meubles que Gaston avait fait apporter de chez lui, un excellent piano, de la musique, et sur une grande table tout ce qu'il faut pour dessiner ou pour peindre à l'aquarelle. Il y avait aussi une bibliothèque de livres choisis. Sur une sorte de chiffonnière étaient plusieurs petits ouvrages de tapisserie et autres, auxquels Gaston s'amusait quand il ne pouvait pas s'occuper plus sérieusement. La chambre avait deux cabinets attenants et une grande alcôve aérée par une croisée. Lorsque l'alcôve était fermée, c'était un élégant salon. Du reste, tout y était très-propre et bien rangé à sa place.

Gaston se leva et vint à moi avec empressement dès qu'il m'entendit. Il me prit la main et me conduisit devant sa grande table.

— Je m'occupais de vous, me dit-il ; vous voyez cette aquarelle, c'est mon petit ermitage que j'ai dessiné avec son bosquet, et c'est pour vous : je désire que vous la gardiez comme un souvenir d'ami et de vos bonnes visites à la Rochaille.

— Je la conserverai, lui dis-je, avec le plus grand intérêt.

— J'ai aussi fait quelques oiseaux et quelques fleurs qui sont pour Mademoiselle votre sœur ; vous en ferez monter deux écrans et les lui offrirez de la part du pauvre ermite de la Rochaille.

Je le remerciai avec effusion, et j'examinai ces petites peintures. Elles étaient charmantes, car il avait un goût exquis et un admirable talent de dessinateur.

— Que voulez-vous ! me dit-il, les journées sont quelquefois longues ; il faut bien les abréger. J'ai toujours aimé la peinture et la musique, et lorsque je ne puis pas lire, je me distrais avec ces deux arts, ou je travaille à de petits ouvrages que nous faisons vendre pour les pauvres de la ville.

Je lui parlais un autre jour de la douceur et de l'égalité de son caractère, et je m'en étonnais.

— Je n'ai pas été toujours ainsi, me dit-il, et j'ai, au contraire, été d'une violence et surtout d'une impatience extrêmes.

Et comme j'en paraissais surpris, il ajouta :

— Je ne puis vous dire la cause de ce changement radical sans vous faire connaître mon histoire. D'ailleurs j'ai, depuis quelques jours, le projet de vous la dire, et, si cela peut vous intéresser, je suis prêt à vous la raconter.

— J'aurais été indiscret si je vous l'avais demandée, lui dis-je, mais je vous avoue que vous m'inspirez un tel intérêt, et, — permettez-moi de le dire, — un si grand attachement, que j'éprouve le désir de vous connaître parfaitement.

— Eh bien, la voici ; elle n'est pas gaie, je vous en préviens.... Oui, dit-il un moment après avec tristesse, vous allez me connaître tout-à-fait ; car ceci est une sorte de *confession générale*, et je ne sais si votre attachement pour moi en sera altéré.... Il faut être cependant sincère avant tout.

Je lui pris la main avec amitié. Il continua ainsi :

BLANCHET,
Ancien sous-préfet.

La suite à la prochaine livraison.

GARAT.

—

Garat est assurément le chanteur le plus étonnant que la France ait produit. Il naquit à Ustaritz, dans le département des Basses-Pyrénées, le 25 avril 1764, et révéla de bonne heure les plus heureuses dispositions pour le chant. Sa mère, qui avait une belle voix, lui donna les premières leçons. Mais ce n'est que plus tard, lorsque sa famille eut quitté Bayonne pour venir se fixer à Bordeaux, qu'il eut occasion de développer les brillantes facultés dont la nature l'avait doté. Garat se rendait tous les soirs, en compagnie de quelques jeunes bordelais de son âge, au café de la Comédie, attenant à la nouvelle salle de spectacle. C'est dans l'arrière salle de cet établissement que Beck, chef d'orchestre du Grand-Théâtre, l'entendit pour la première fois : il comprit tout de suite ce qu'il était permis d'espérer d'une organisation si extraordinaire, et il ne douta pas qu'il n'eût devant lui un sujet de l'ordre le plus élevé, capable d'éclipser un jour les plus grandes renommées lyriques. Il s'établit entre Garat et Beck les relations les plus amicales, et ce dernier se plut à développer chez son jeune ami le sentiment musical, le goût, l'expression, la correction et l'élégance du style, la science délicate des nuances ; en outre, il lui enseigna la manière d'opérer la fusion des divers registres de la voix, et l'art de chanter sans effort, qui est le plus sûr moyen de charmer et de plaire. Garat reçut de ce chef habile les premières notions de musique, mais en cachette, son père, avocat distingué, s'opposant de toutes ses forces à ce que son fils, qu'il destinait au barreau, cédât à l'entraînement de son irrésistible vocation. Sous prétexte de faire son droit, mais, en réalité, pour se soustraire à la surveillance de son père qui le contrariait dans ses penchants, Garat partit pour Paris vers la fin de l'année 1780. A peine arrivé, il n'eut

rien de plus pressé que de se lier avec les artistes les plus distingués de la capitale, ce qui ne dut pas être difficile à celui que l'enthousiasme de ses concitoyens surnomma plus tard l'*Orphée moderne*. Bientôt, enfreignant les ordres de son père, il cessa d'étudier le Digeste et Cujas, pour se livrer exclusivement à la culture et au perfectionnement de son organe. Pendant son séjour à Bayonne, ayant reçu d'un certain maëstro italien, nommé Lamberti, quelques leçons sur le mécanisme de la voix, l'étude de la vocalisation fut un jeu pour lui : trilles, traits ascendants et descendants, gammes chromatiques, arpèges, etc., il se rendit familières toutes les difficultés de l'art du chant et les vainquit en quelques mois. La position honorable que son père occupait à Bordeaux, lui avait ouvert les portes de quelques salons aristocratiques de Paris. Il s'y fit entendre, et son organe enchanteur, son talent prime-sautier et tout d'instinct, y excitèrent des transports enthousiastes. Ses succès firent du bruit à Paris; le comte d'Artois en parla à Versailles; aussi la reine témoigna-t-elle le désir de le connaître. M. de Vaudreuil dépêcha immédiatement un courrier à Garat, et le lendemain, 12 janvier 1783, un carrosse à six chevaux vint le prendre à son domicile pour le conduire à Versailles. Le jeune virtuose chanta d'abord un duo avec la reine, puis un second avec l'Empereur, frère de la reine; puis il se fit entendre seul. Sa voix flexible, son chant expressif et passionné, firent merveille devant cette brillante assemblée toute chamarrée de croix, d'ordres, de plaques et de cordons. Après lui avoir adressé ses félicitations, la reine pria Garat de terminer la séance par quelque joyeuseté musicale. Garat qui saisissait à la première audition les défauts d'un chanteur, et qui excellait, en les exagérant, à les mettre en relief et à leur donner du piquant, se mit à contrefaire les principaux artistes de l'Opéra, entre autres Legros, qui lui en garda rancune, comme on le verra par la suite. Cette facétie amusa beaucoup la royale compagnie, et, pour témoigner sa satisfaction au jeune virtuose, le comte d'Artois (depuis Charles X) l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire particulier. Garat n'eut garde de refuser cet emploi, car son père, pour le punir de lui avoir désobéi et de s'être soustrait à son autorité, avait cessé de lui envoyer la pension mensuelle qu'il lui servait. Garat qui hantait la bonne compagnie et qui avait contracté l'habitude de faire figure, fut très-sensible à cette disgrâce; aussi s'était-il vu forcé d'avoir recours aux expédients pour se sustenter. L'offre du comte d'Artois arrivait

donc fort à propos, et jamais emploi ne fut accepté ni avec plus d'empressement, ni avec autant de reconnaissance.

Garat, en voyant que la fortune lui souriait, s'empressa d'écrire à son père pour lui annoncer la faveur dont il était l'objet; mais loi de répondre à cette respectueuse attention, le père fit parvenir à son fils une missive dont la teneur ne témoignait guère en faveur de ses sentiments paternels. Tout semblait donc fini entre Garat et son père lorsque le comte d'Artois, accompagné de son secrétaire, arriva inopinément à Bordeaux. Celui-ci fit parvenir aussitôt un billet à sa mère pour l'informer de son arrivée, et la chargea en même temps de le ménager une entrevue avec son père. Ni les prières de sa femme, les supplications de ses amis, rien n'y fit; le vieillard courroucé fut inflexible et sa porte demeura close pour son fils.

Beck ayant été informé de la présence de son ancien élève dans les murs de Bordeaux; Beck, qui était alors dans une position fâcheuse, s'empressa d'aller trouver Garat pour le prier de vouloir bien chanter une bluette dans un concert qu'il se proposait de donner à son bénéfice. Garat hésitait... Touché de la situation de l'habile chef d'orchestre, il lui promit enfin son concours; mais à une condition : c'est qu'au préalable on obtiendrait l'adhésion de son père. Le bénéficiaire crut que ç'en était fait de son concert : il était dans l'erreur. En apprenant qu'il s'agissait pour son fils de faire une bonne action, l'irritable vieillard s'amenda, et, sans se faire prier le moins du monde, il accorda son consentement. Bien mieux, sa femme finit par obtenir de lui qu'il irait au concert annoncé, pour y entendre son fils. Garat ayant été instruit de ce qui se passait, pensa, avec raison, que le plus fort était fait, et un secret pressentiment lui dit que son père finirait par se laisser attendrir, ce qui eut lieu en effet. Lorsque le vieil avocat se trouva en présence de son fils; lorsqu'il entendit sa voix si douce, si flexible, si pénétrante surtout; subissant, comme tout le monde, le charme de cet organe enchanteur, il se sentit ému jusqu'au fond des entrailles. Le reste se devine : après le concert, le père et le fils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et leur réconciliation fut des plus touchantes et des plus sincères.

Il semblait alors que Garat eût atteint le dernier degré de la perfection; néanmoins un nouveau sujet d'émulation vint encore stimuler son zèle, et lui fit accomplir de nouveaux progrès. Certes la Mara et la Todi, chanteuses admirables, dont la rivalité fit tant de bruit et divisa

nps les parisiens en deux camps, avaient produit sur lui une vive sion ; cependant ce qu'il ressentit alors ne fut rien en compa- de ce qu'il éprouva lorsqu'il entendit pour la première fois la *de Monsieur*, qui débuta à Versailles en 1789. Cette compagnie nait dans son sein les chanteurs les plus célèbres de l'Italie ; ils sensation à Paris et à Versailles, et il n'y eut qu'une voix pour mer leur supériorité sur tous les virtuoses qui les avaient pré- Mandini et Viganoni, Mmes Morichelli et Banti, etc., étaient les aux sujets dont se composait cette fameuse troupe des *bouffons*, on les appelait alors. Assidu à leurs représentations, Garat se ma pour l'étude de la langue et du chant italien. Il apprit par es airs qui produisaient le plus d'effet, et saisit tous les artifices uffons, depuis leurs inflexions jusqu'aux traits et points d'orgue s ornaient leur chant. Bientôt, égalant ses modèles, les surpas- ême, son style fut un mélange heureux de la belle diction fran- t de la vocalisation italienne. Il composa de nouveaux points e, et oubliant ceux qui lui venaient d'autrui, il cessa d'imiter réer ; il redevint lui-même, c'est-à-dire un talent original, et ais il ne tira plus rien que de son propre fonds. Il recula enfin nes de l'art, dont les attributs sont : puissance, liberté, infini. ir de ce jour Garat fut un chanteur inimitable ; il n'a jamais lé.

Révolution ayant éclaté sur ces entrefaites, le secrétaire par- r du comte d'Artois se vit obligé de chercher des ressources on gosier, et c'est à cette circonstance, peut-être, que Garat dut brité, la Cour ayant jusque-là accaparé son talent au détriment renommée. Aussi, Demoustier, qui l'entendit, faisant allusion endant que l'éminent virtuose exerçait sur la foule, put-il dire, avoir raconté, dans ses *Lettres à Émilie*, l'aventure d'Arion, par un dauphin qu'il avait attiré par les accords de sa lyre :

> Grâce au peuple amateur de l'empire des flots,
> Ce prodige qui nous étonne
> Se renouvellerait sous les murs de Bordeaux,
> Si Garat, en chantant, tombait dans la Garonne.

comte d'Artois ayant pris le chemin de l'exil, et la France t des oreilles que pour écouter l'hymne révolutionnaire de

Rouget de Lisle et les appels guerriers de la trompette, Garat, comprenant que le moment n'était pas propice pour l'exercice des arts libéraux, accepta les offres du célèbre violoniste Rode qui avait conçu le projet de passer en Angleterre pour y donner des concerts. Des vents contraires forcèrent les deux virtuoses d'atterrir à Hambourg, et c'est dans cette ville que Garat apprit la fin tragique de la reine Marie-Antoinette.

— Pauvre femme, dit-il, comme elle chantait faux !

Il ne prononça que ces mots pour toute oraison funèbre.

Beaucoup d'émigrés français s'étant fixés à Hambourg, Rode et Garat y obtinrent de grands succès ; toutefois ce dernier n'y resta pas longtemps. Craignant qu'un trop long séjour à l'étranger ne le compromît, il rentra en France vers la fin de 1794. C'est l'époque où passant par le Hâvre et Rouen, pour se rendre à Paris, sa présence fut signalée au théâtre de cette dernière ville (1).

— Garat ! voilà Garat ! Il se cache au parquet ! cria en le désignant du doigt un individu qui siégeait aux troisièmes loges.

Une fois reconnu, les interpellations se croisèrent dans tous les sens.

— A bas Garat !

— A la lanterne l'aristocrate !

— Non, qu'il chante !

— Oui, qu'il chante !

— *La Marseillaise !*

— Oui, *la Marseillaise ! la Marseillaise !* qu'il chante *la Marseillaise !*

Appréhendé au corps par quelques hommes du peuple, Garat fut amené d'autorité dans la loge des Municipaux (celle que le général occupe aujourd'hui), et on le somma de chanter l'hymne demandé. Garat s'avança sur le bord de la loge, et s'adressant au public, il dit :

— Messieurs...

— Il n'y a plus de Messieurs, cria-t-on de toutes parts ; il n'y a que des citoyens.

— Citoyens, reprit Garat, je sais l'air de *la Marseillaise*, mais j'ai oublié les paroles.

— On te les donnera, repartit une voix du parterre.

(1) Le *Théâtre des Arts*, qu'on appelait alors *Théâtre de la Montagne*.

Pendant qu'un scribe improvisé jetait sur le papier l'hymne patriotique de Rouget de Lisle, un homme en blouse s'approchant de Garat, lui posa un bonnet phrygien sur la tête, orné d'une énorme cocarde tricolore, et le lui enfonça jusqu'au nez, à la satisfaction du public, qui se livra à l'hilarité la plus bruyante, tandis que le chanteur manifestait son indignation par un mouvement de colère qu'il ne put réprimer.

L'orchestre ayant fait entendre la ritournelle de *la Marseillaise*, Garat, un cahier à la main, entonna aussitôt l'hymne révolutionnaire. Tout alla bien jusqu'à la fin de la 3e strophe; mais arrivé à la 4e, commençant par ces mots : *Tremblez, tyrans!* Garat eut la malencontreuse idée de montrer le poing au parterre, qui, voyant dans ce geste une provocation outrageante, poussa des clameurs furibondes. L'hymne ne put être achevé, Garat fut arrêté et incarcéré à Yon (Saint-Yon), comme on disait alors. C'est dans cette prison d'Etat qu'il composa la romance intitulée l'*Ermite*, l'une de ses plus jolies productions musicales. Un mois après il recouvra la liberté (1).

Garat était l'original le plus original de tous les originaux. Qui n'a pas entendu parler des excentricités de Garat, *Gaat* l'incroyable, le merveilleux, le mirliflor? S'il eût vécu de nos jours, Garat aurait été le dandy, le fashionable, le lion, le gandin, le gentleman, le cocodès par excellence. Il avait la prétention de donner le ton et d'imposer la mode : il l'imposait peut-être quelquefois, mais il la subissait souvent; en ce dernier cas, il l'exagérait, et avec sa manie de viser à l'originalité, il n'atteignait qu'au ridicule.

Voici la description exacte du costume qu'il portait certain soir, sous le Directoire : Bottes à revers, culotte colante en peau de daim, gilet blanc à la Robespierre, frac à queue de morue, manchettes et jabot en dentelle, breloques et lorgnon, boucles d'oreille, cravates blanches superposées, derrière lesquelles se perdait son menton, faux-col menaçant le ciel et ressemblant assez aux défenses d'un éléphant, perruque à oreilles de chien, badine, et chapeau de fantaisie.

C'est dans ce costume, tiré à quatre épingles, que Garat fut arrêté

(1) Selon M. Manyer, doyen des musiciens du grand théâtre de Rouen, c'est *le Troubadour*, et non point *l'Ermite*, que Garat composa pendant sa détention à Saint-Yon.

par une patrouille, un soir qu'attardé dans les rues de Paris, il avait oublié sa *carte de sûreté*. Il fut conduit au poste de la Madeleine.

Quelques maisons seulement s'élevaient alors çà et là dans l'espace compris entre l'église de la Madeleine et le parc de Monceaux. Cela paraîtra peut-être surprenant à ceux qui n'ont pas connu Paris en 1794 ; mais leur étonnement serait bien plus grand encore, si, rétrogradant d'une soixantaine d'années, nous leur montrions, vers 1734, une ferme et un ruisseau, rue de la Grange-Batelière, à l'endroit même où s'élève la salle actuelle de l'Opéra. Le ruisseau des Arcans a disparu ; mais il coule toujours sous la rue de Provence.

Revenons au poste de la Madeleine où nous avons laissé Garat.

— Qui es-tu ? lui demanda l'officier de service (1).

— Je suis Garat.

— Garat ?

— Le célèbre chanteur, fit en se rengorgeant le mirliflor attardé.

— L'ancien secrétaire du ci-devant comte d'Artois ?

— Lui-même.

— Quelle preuve peux-tu m'en donner ?

— Aucune en ce moment.

— En ce cas, jette-toi sur ce lit de camp jusqu'à demain matin, ou chante-moi quelque chose pour établir ton identité.

Soit que Garat fût pressé de rentrer chez lui, soit qu'il fût effrayé par la perspective de passer la nuit au corps de garde, toujours est-il qu'il s'empressa d'obéir : il chanta la *Gasconne*, morceau passé inaperçu au théâtre, et qu'il mit à la mode en relevant les paroles d'une pointe d'accent gascon, et en brodant sur le thème des variations délicieuses (2).

Après une épreuve aussi concluante, l'officier qui commandait le poste s'empressa de délivrer un laissez-passer à Garat, qui détala aussitôt en se dandinant sur la pointe des pieds.

(1) Le sous-lieutenant Martin, plus tard colonel du 21e de ligne.

(2) Le célèbre baryton Martin ayant intercalé *la Gasconne* dans *les Visitandines*, bien des personnes s'imaginent que ce morceau fait partie de la partition de Devienne, tandis qu'il est tiré d'*Une Soirée orageuse*, opéra de Dalayrac. Nous inspirant de la tradition, parvenue jusqu'à nous grâce à Despéramons, ancien élève de Garat, nous avons récemment publié *la Gasconne* et les variations des second et troisième couplets. *La Gasconne* se vend à Paris chez Philipp, boulevard des Italiens, 19, et à Toulouse chez Martin, rue de la Pomme, 72.

Garat se fit entendre en 1795 aux célèbres concerts de Feydeau, rendez-vous obligé de ce que Paris renfermait de plus élégant, et de la fine fleur du dilettantisme. L'effet qu'il y produisit ne peut guère se décrire. « C'était la voix d'un ange, dit un contemporain, et ses accents trouvaient un écho dans tous les cœurs ! » Ce n'est pas tout ; Garat était le génie du chant personnifié, et il possédait au suprême degré, ce sixième sens (la *bosse*, le *la*) dont parle R. Topffer, dans son *Essai sur le beau dans les arts.*

L'année suivante, Garat s'éloigna de Paris pour se faire connaître en province. Etant de passage à Toulouse où il était engagé pour donner une série de concerts, il soumit en plein foyer la proposition suivante à M. Lassave, l'un des musiciens les plus distingués du théâtre du Capitole :

— L'accompagnateur doit-il suivre servilement le virtuose, ou celui-ci doit-il se conformer au mouvement de l'accompagnateur ?

— L'accompagnateur doit suivre le chanteur, mais...

— Ta, ta, ta ! s'écria Garat en faisant une pirouette.

— Mais, poursuivit M. Lassave sans se déconcerter, si le chanteur est musicien, musicien dans l'acception du mot, c'est l'inverse qui doit avoir lieu.

— Ah ! à la bonne heure ! fit le célèbre et original virtuose.

Garat, qui n'était pas très-bon lecteur, mais qui avait une organisation exceptionnelle, puisqu'on disait de lui qu'il était *la musique même*, Garat, disons-nous, chantait avec une précision extrême. Il anticipait, ralentissait, se balançait coquettement dans la mesure, mettait en relief telle phrase, laissait dans l'ombre tel passage, et de ces contrastes, combinés avec un art infini, faisait jaillir des effets inattendus, sans que, pour cela, ni le mouvement ni la mesure en fussent jamais altérés.

Il serait à désirer que cet exemple fût souvent imité. Malheureusement, tout le monde n'est pas organisé comme Garat, et la plupart de nos jeunes chanteurs ne connaissent les notes que de... *réputation.*

Dans le courant de l'année 1796, le Directoire ayant chargé Sarrette de réorganiser le Conservatoire de Musique, cet excellent administrateur parvint, non sans peine, à attacher Garat à l'Ecole, en qualité de professeur de chant ; mais Garat n'entra en fonctions qu'en 1798.

Garat était assurément un habile virtuose, et pourtant, d'après ceux

qui ont été à même de l'apprécier, le professeur égalait le chanteur, le distançait peut-être.

«Il avait sur tous les autres professeurs un ascendant réel et reconnu. C'était par lui que les études du chant étaient complétées, et il en devait être ainsi, car il y avait entre les autres et lui une distance incommensurable. C'était l'organisation la plus merveilleuse qu'on eût rencontrée; il apportait la même perfection dans tous les genres, les Gluck, Piccini, Sacchini, Grétry, Mozart, Cimarosa, toute l'école italienne et jusqu'aux romances françaises, aux boléros espagnols; c'était l'exécution la plus parfaite qu'on pût entendre. Ses élèves sont ceux qui l'ont le mieux connu et apprécié. Une fois à sa classe, les jours où il était en train, c'était le silence, le recueillement le plus absolus; il entrait avec élan dans la démonstration des morceaux qu'il faisait dire aux élèves; on l'écoutait avec enthousiasme, on cherchait à reproduire ses exemples et ce n'était pas tout de suite qu'on y arrivait. Emporté qu'il était quelquefois par le mérite et le style du morceau qu'il enseignait, il oubliait qu'il était en toilette pour aller dîner chez l'impératrice Joséphine, ou chez la reine Hortense, et déchirait jabot et manchettes de dentelle, de sorte qu'il était obligé de rentrer chez lui pour faire une nouvelle toilette (1). »

Garat était sévère, exigeant; il intimidait ses élèves; ils avaient peur de lui, à ce point que beaucoup d'entre eux manquaient sa classe ou se faisaient porter malades pour éviter ses rebuffades. Quoi qu'il en soit, malgré sa sévérité, peut-être même à cause de sa sévérité, c'est à son école que se formèrent une foule de sujets qui se sont fait un nom dans le monde des arts. Roland, Nourrit père, Despéramons, Ponchard, Levasseur, Cœuriot, Mmes Barbier Valbonne, Branchu, Duret, Boulanger, Rigaut et bien d'autres, sont les disciples qui fondèrent la réputation de Garat comme professeur de chant, et propagèrent, pendant près de 40 ans, les saines traditions de son école.

Le temps approchait où Garat allait cesser de se produire en public, et, comme s'il eût pressenti cet événement, il se fit entendre maintes fois dans le courant de l'année 1800, entre autres aux concerts de la rue de Cléry, à la cérémonie funèbre que le Conservatoire dédia à Piccini, et à l'Opéra, le soir où éclata la machine infernale dirigée contre le premier consul Bonaparte (24 décembre 1800).

(1) Extrait de la biographie inédite de Ponchard, écrite par lui-même.

Garat obtint ce soir-là un succès étourdissant dans l'air de *la Création*, de Haydn : *Dieu fit à son image*, etc. Il chanta magistralement le récit et la première partie de ce morceau admirable, tandis qu'il mit à la disposition de la seconde partie, dont nous reproduisons plus bas les paroles, tout ce que sa voix avait de plus suave, pour peindre, en traits de chant imitatifs, et la grâce touchante d'Eve, et son innocence native.

Trois génies sublimes ont pris pour sujet la création : Michel-Ange, Moïse, Haydn ; et c'est à ce dernier que les doctes ont décerné la palme.

« . . . . . .

Pour charmer le sort qui l'attend,
De lui, pour lui, naît à l'instant
Sa compagne fidèle :
Son cœur innocent, tendre et doux,
Charmé de son époux,
S'agite, et son regard l'appelle. »

C'est dans l'exécution de cette seconde partie que la plupart des virtuoses qui se sont essayés dans l'air de *la Création*, nous ont paru faibles. Ponchard, qui possédait la tradition de ce morceau classique, ne reproduisait qu'imparfaitement, dit-on, la *maestria* et la grâce qu'y déployait son maître, tandis qu'à son tour, Duprez, malgré son immense talent, n'aurait pu se mesurer avec Ponchard dans l'interprétation de ce même air ; aussi ne produisit-il sur nous qu'un effet relatif lorsqu'il le chanta à la cour, le 4 mars 1841, lors des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du baptême du petit-fils du roi Louis-Philippe.

Bientôt après, le comte Garat ayant été élevé aux premières charges de l'Etat, son neveu s'engagea, dit-on, moyennant une rétribution annuelle, à ne plus laisser figurer son nom sur aucune affiche de concert. Que ce fait soit vrai ou controuvé, toujours est-il qu'à partir de 1801 Garat cessa de se faire entendre, et que s'il se départit quelquefois de la détermination qu'il avait prise, ce ne fut qu'en faveur de quelques salons privilégiés, où l'approbation d'un auditoire choisi le dédommagea sans doute des bravos enthousiastes que lui prodiguait la foule.

Lorsqu'il devait chanter dans un salon, tout ce qui ne répercutait pas le son, tout ce qui était contraire à l'expansion des ondes sonores, tentures, rideaux, tapis, il fallait tout enlever; mais, dès qu'il se faisait entendre, l'on était grandement dédommagé, et l'on oubliait bien vite ses exigences pour ne songer qu'au plaisir de l'écouter. Un amphytrion au courant des habitudes de Garat, devait, dès qu'il le voyait disposé à chanter, arrêter le balancier de la pendule. Si la sonnerie eût retenti pendant qu'il exécutait un morceau, il aurait pris son cahier sous le bras, et se serait retiré immédiatement pour ne plus revenir.

Il est à présumer que la convention intervenue entre l'oncle et le neveu cessa d'avoir lieu lors des événements politiques de 1814, car, l'année suivante, nous retrouvons Garat, en compagnie d'Erliska-Tourterelle, et de Mme ***, donnant des concerts à Toulouse, dans l'ancienne salle de spectacle, dont on voit encore quelques vestiges, place du Capitole, no 1.

Un soir, dans cette même salle, un cliquetis de cristaux et de cuillères s'étant fait entendre pendant qu'il chantait le rondeau des *Visitandines* : *Enfant chéri des dames*, il s'arrêta tout court, et dirigeant ses regards vers la loge d'où partait le bruit, il s'écria :

— Je n'aime pas le carillon quand je chante.

Quelques jours plus tard, le public se fâchant contre lui parce qu'il se faisait trop attendre, le régisseur vint annoncer :

— M. Garat est en train d'essayer sa vingtième cravate.

Une autre fois, un spectateur l'ayant interpellé pour qu'il chantât *Atala*, romance qui avait alors beaucoup de vogue, il s'avança sur le bord de la rampe, et dit :

— Je n'ai pas l'habitude de chanter des complaintes.

L'auteur d'*Atala*, Lafont, violoniste distingué, mort accidentellement non loin de Tarbes, il y a environ une quinzaine d'années, fut, dit-on, très-sensible à cette critique.

Nous allons maintenant emprunter à M. Fétis ce qui nous reste à dire sur Garat, et nous lui faisons d'autant plus volontiers cet emprunt, que cette dernière citation aura l'avantage de donner plus d'autorité aux détails qui précèdent, et de clore dignement notre étude biographique. Nous prions seulement le lecteur de vouloir bien mesurer notre inexpérience au talent universellement reconnu de l'éminent critique belge.

« Jusqu'à l'âge de près de cinquante ans, Garat excita l'étonnent et l'admiration ; les artistes étrangers les plus célèbres avouaient e la réunion de tant de qualités supérieures était ce qu'ils avaient tendu de plus prodigieux. Telle était l'opinion de Marchesi et de escentini ; Paccini et Sacchini la partageaient. Réunissant tous les gistres de voix dans sa voix singulière, ayant une égale flexiité dans toute son étendue ; doué d'une inépuisable fécondité pour fioritures qu'il faisait toujours de bon goût et appropriées au ractère du morceau ; ayant la plus belle prononciation qu'on ait nais eue ; enfin possédant une verve et une sensibilité extraordiire, il maniait tous les styles avec une égale perfection. Nul n'a ssédé la tradition de Gluck aussi bien que lui ; nul n'a été plus traînant dans le pathétique, plus élégant dans le demi-caractère, ıs comique dans le bouffe. Qui ne l'a pas entendu dans son brilıt, ne se doute pas de la perfection qu'on peut mettre, même dans chant d'une romance. Il en avait composé de charmantes qui ont beaucoup de vogue : telles sont celles de *Bélisaire*, *Je t'aime tant*, *Ménestrel*, etc. On a dit souvent qu'il n'était pas musicien : il est ıi qu'il ne lisait pas avec facilité à première vue. Il avait besoin de chiffrer seul et lentement à son piano, ou d'entendre une fois le orceau dont il voulait prendre une idée ; mais telle était sa facilité, 'il en saisissait à l'instant le caractère et les proportions et qu'il le antait avec un fini qu'on aurait cru ne pouvoir être le résultat que longues études. D'ailleurs, les qualités principales du musicien, justesse d'oreille et le sentiment de la mesure, étaient chez lui dans ıe perfection qui tenaient du prodige. *Quel dommage*, disait un ar Legros, *que Garat chante sans musique ! — Sans musique !* ścria Sacchini ; *Garat est la musique même.*

» Dans les dernières années de sa vie, il perdit sa voix, et cette rte l'affligea sensiblement. Il ne pouvait s'accoutumer à l'idée de croître. Le souvenir de sa renommée, loin de charmer sa vieillesse, ıit un tourment pour lui, parce qu'il était encore avide de succès r'il ne pouvait plus obtenir. Il cherchait à se faire illusion, et chanıt encore ; mais il n'était plus que l'ombre de lui-même. L'aspect un beau talent dans la décrépitude n'inspirait plus que la pitié de s amis. Il s'en aperçut enfin ; la conviction que tout était fini pour i altéra sa santé, et finit par lui donner la mort, le 1er mars 1823, l'âge de cinquante-neuf ans. »

De son vivant, Garat ne brillait pas précisément dans l'accomplissement de ses devoirs comme professeur de chant ; il était fort inexact. Le jour de son enterrement, son corps n'étant pas rendu à l'église bien après l'heure indiquée dans le billet de faire part, Cherubini, qui était alors inspecteur du Conservatoire de Musique, dit à son voisin :

— Je reconnais bien là Garat ; il se fait attendre même après sa mort.

Auguste LAGET,
Artiste du grand théâtre de Toulouse.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

III (1).

EXPÉDITION DU SAHARA A LA FIN DE L'ANNÉE 1855.

§ 4. Tuggurt. — Zoologie. — Botanique. — Rentrée de la colonne à Boussada.

Il n'y a dans tout l'oued R'rir que quelques chevaux appartenant aux chefs les plus influents; la monture du pays est l'âne, qui est très-commun, et qu'on nourrit avec les joncs et les noyaux de dattes concassés. Il n'y a ni moutons, ni bœufs, ni chameaux; les moutons qu'on y trouve sont amenés du Tell par les ouled Naïls. Les chèvres sont les seuls bestiaux que les oasiens élèvent. Elles sont sveltes et gracieuses, leur poil est court et ordinairement de couleur noire ou fauve; elles ont les pis allongés et en forme d'olives. Nul gardien ne veille sur elles; on les trouve vaguant par les rues, ou cherchant quelque nourriture aux environs des *Ksours*. Le soir, chacune retourne d'elle-même à la maison de ses maîtres. Leur lait, leur chair servent à la nourriture des oasiens qui vendent leurs toisons (2).

Les oiseaux domestiques sont rares à Tuggurt; comme oiseaux de basse-cour, il y avait quelques poules et de belles oies. Nous avons vu quelques autruches prisonnières dans les jardins. Les habitants regardent leur graisse (*Zhemm*) comme très-salutaire contre les douleurs. Le commerce de leurs œufs, que les indigènes vont chercher dans les sables du désert, tend à faire devenir cet oiseau de plus en plus rare. Dans l'oasis il y avait des corneilles, des tourterelles, des pigeons

(1) V. la sixième partie à la livraison précédente.

(2) *Annales de la colonisation algérienne, commerce des laines en Algérie*, par M. Adrien Berbrugger, tome I, page 346.

ramiers, et surtout des moineaux dont le nombre est incommensurable. Sur les étangs il y a des macreuses, des canards sauvages, des bécassines, des grêbes, des martins-pêcheurs. Le long des murs de clôture des jardins, de jolies bergeronnettes et des pies grièches aux vives couleurs.

En fait de reptiles, j'y ai trouvé les grenouilles, qui troublent la nuit de leurs coassements; des tortues qui se promènent dans les jardins (*testudo mauritanica*); des caméléons qui dardent leur langue gluante sur les mouches qu'on leur présente; de gros lézards verts tachetés sur le dos (*Debb*), que les Arabes mangent et qui se terrent dans le sable.

Des vipères cornues (*lefâ*), un petit serpent trigonocéphale que l'on dit très-venimeux, sont les ophidiens de l'oued R'rir.

Les insectes sont représentés par des milliers de mouches qui s'introduisaient sous la tente, et nous étaient très-incommodes; au bord des eaux, des papillons, des libellules. Les arachnides sont des tarentules, des scorpions.

OASIS DE TUGGURT. — VÉGÉTATION.

Si nous pénétrons sous ce dôme de verdure des palmiers, dans ces jardins coupés de rigoles, où tout vient sans culture, nous trouvons dans cet immense labyrinthe une fraîcheur des plus agréables. C'est aussi dans ces jardins que les habitants viennent résider pendant l'été. Des puits artésiens donnent l'eau à cette belle oasis, qui a au moins deux lieues de longueur sur un kilomètre de largeur. Elle forme un fer à cheval, dont l'une des branches se perd du côté de Mégarin, et l'autre a pour couronnement Tuggurt. Cette ville est environnée d'un grand nombre de petits villages, au centre desquels s'élève un immense marabout, où se trouvent enterrés les corps de la famille des *Ben-Jellad* (enfants des troupeaux), qui régnait depuis très-longtemps sur l'oued R'rir, et dont Selmann était le dernier descendant.

Les palmiers sont la principale ressource de ces pays; ils sont plantés sans ordre, distants les uns des autres de six mètres, de cinq mètres, et même moins. Leurs pieds baignent continuellement dans un sol humide, dont l'eau est fournie par les puits artésiens. C'est en hiver qu'on fait de nouvelles plantations de palmiers; on prend des rejetons de ceux qui produisent les meilleures dattes; au bout de trois à quatre

ans, ces rejetons commencent à porter des fruits secs et peu sucrés, mais ce n'est que vers la quinzième année qu'ils atteignent leur degré de perfection. Les palmiers de l'oued R'rir sont peut-être moins hauts que ceux des Ziban, mais ils sont plus gros, et leurs dattes à petit noyau sont bien supérieures.

Les habitants de l'oasis surveillent avec soin la fécondation des palmiers, qu'ils traitent de la manière suivante : quand ces arbres sont en fleurs, en avril et mai, on incise chez le mâle l'étui qui contient le régime, et on l'ente sur le régime de la fleur femelle, en incisant aussi son étui et en l'y introduisant; le tout est maintenu au moyen d'une petite ligature. Les dattes non fécondées ne sont pas bonnes. Ce mode de fécondation est beaucoup moins poétique que celui de l'*aile des vents*, mais il est beaucoup plus sûr.

Toutes les parties du palmier ont leur utilité : le bois, quoique d'un tissu assez lâche, comme celui des monocotylédones, sert pour les solives, les poutres, les planches et pour la combustion. Les branches, lorsqu'elles sont sèches, font de jolies cannes bariolées; nous avons conservé quelques-unes de celles que nous rapportâmes de Tuggurt. Avec les filaments des pétioles on fait des cordes; avec les feuilles, des nattes, des corbeilles, etc.

On mange les scions, le cœur du dattier (*chou palmiste*); on boit le suc fermentescible, que l'on retire de sa tige par incision; c'est le vin de palmier (*el âguemi*). Les fleurs sont regardées comme aphrodisiaques; le fruit est un aliment sain et nourrissant; on en fait du pain, et on en extrait aussi une espèce de miel; enfin, les noyaux concassés et pulvérisés servent à la nourriture des chameaux.

A l'ombre de ces palmiers croissent les figuiers, les grenadiers, l'orge, les légumes, les cultures les plus variées, telles que chanvre, coton, réglisse, tabac, piment, garance. La culture de cette rubiacée (*fouâh*) est très-productive pour les indigènes.

A Tuggurt, dit M. Jules Duval, on la cultive sur de telles proportions, qu'il n'est pas rare de voir un seul individu en récolter cent charges de mulet. Elle compte au nombre des objets principaux du trafic des caravanes dans le Sahara algérien, et au-delà dans tous les sens, au sud, à l'est, à l'ouest (1).

(1) *De la production et du commerce des substances tinctoriales en Algérie*, par M. Jules Duval, dans les *Annales de la colonisation algérienne*, t. 7, p. 196 (1855).

EAU.

L'eau de Tuggurt a une densité de 1,0034 à 28°. Elle a donné à l'analyse

Chlorure de sodium. . . .	0,478
— de potassium. . .	1,221
— de magnésium. .	0,277
Sulfate de potasse.	0,711
— de chaux..	1,867
Eau et matières organiques.	995,446
	1000,000

Cette analyse a été prise dans l'ouvrage de M. Dubocq. Ce dont je me suis convaincu, c'est qu'elle décompose le savon, durcit les légumes à la cuisson, et qu'elle est purgative. A l'inspection des *feuillées*, il était facile de voir qu'elle agissait sur le plus grand nombre en donnant lieu à des selles demi-molles fortement colorées en vert. La sécrétion biliaire était activée, et l'action purgative avait lieu sans coliques ni diarrhée. Chose digne de remarque, c'est que les individus à engorgements abdominaux, suite de fièvre, s'en sont bien trouvés et sont revenus pleins de santé. Ces eaux sont aussi très-diurétiques, et finissent par irriter les vessies sujettes au catarrhe. Ce qui les rend si désagréables au goût, c'est une odeur de vase qui est dissoute dans toutes les molécules et donne lieu à des embarras gastriques.

MÉDECINE.

Pendant notre séjour à Tuggurt, j'eus à traiter quelques malades à l'ambulance. Deux d'entre eux succombèrent rapidement ; l'un par suite de pneumonie double, l'autre par suite d'intoxication alcoolique. Le premier était un *turko*, qui fut apporté à l'ambulance dans un état d'asphyxie commençante. Il faisait partie d'un détachement de tirailleurs chargés d'escorter un convoi de chameaux, qui venait de Biskara pour nous ravitailler. Ce soldat indigène toussait en partant, et se trouva très-fatigué au deuxième jour de marche. Forcé de s'arrêter, il fut placé sur un chameau, et continua ainsi sa route pendant huit jours, souffrant horriblement d'un point de côté qui

l'empêchait de respirer, et d'une toux suivie d'expectoration sanguinolente. Quand il arriva à Tuggurt, le 19 décembre au matin, sa figure était bouffie, les lèvres violacées couvertes d'une écume jaunâtre ; les mains étaient œdématiées et froides, la respiration saccadée et bruyante, le pouls misérable. Je fis réchauffer ce malade dans plusieurs couvertures de laine ; on lui fit avaler une tasse de bouillon et quelques cuillerées d'élixir des Chartreux en guise de cordial. Le pouls s'étant un peu relevé dans l'après-midi, je lui pratiquai une saignée du bras de 300 grammes, et je lui appliquai trois ventouses de chaque côté de la poitrine.

A la suite de ce traitement, malheureusement trop tardif, il y eut, dans la soirée, une légère amélioration dans l'état du malade, qui put avaler plusieurs tasses de bouillon. Je vins le visiter pendant la nuit, et je le trouvai dans le délire avec une grande gêne de la respiration ; l'expectoration était supprimée, le pouls à peine sensible ; le lendemain matin il expirait. Il y avait eu chez ce malade une pneumonie double, constatée par la percussion et par l'auscultation de la poitrine.

Le second malade qui succomba à l'ambulance avait avalé une bouteille d'absinthe, le jour de notre arrivée à Tuggurt. C'était un hussard qui était ordonnance d'un officier, dont il avait bu d'un seul trait toute la provision de cette liqueur, tant recherchée par les soldats de l'armée d'Afrique.

Ce militaire avait été trouvé couché dans un fossé le long de la route. En nous approchant de lui, nous fûmes tous frappés de l'odeur aromatique qui provenait de son haleine, et du liquide qui avait été vomi sur les vêtements, lequel ne pouvait être que de l'absinthe. En allant aux renseignements, j'appris que c'était une bouteille d'un litre que notre malade avait vidée dans la matinée. Sa figure était rouge, vultueuse, l'œil fixe, la pupille contractée, les mâchoires serrées, les membres contracturés; la sensibilité était abolie, la respiration stertoreuse, le pouls fréquent et redoublé. De temps en temps des convulsions toniques se produisaient et l'on avait de la peine à maintenir le malade en place. Après lui avoir fait avaler, non sans difficulté, une dose d'émétique dissoute dans une cuillerée d'eau distillée, je profitai d'un moment de calme pour lui étendre le bras et lui tirer de la veine 500 grammes de sang.

Les vomissements ne se produisant pas, nous renouvelâmes la dose de tartre stibié, qui, au bout d'un quart d'heure, amena quelques

régurgitations d'un liquide alcoolique, mais qui agit beaucoup plus sur l'intestin, en provoquant des selles bilieuses involontaires. Voyant que l'évacuation de la liqueur toxique était insuffisante, je proposai à deux de mes collègues qui étaient auprès de moi, d'administrer l'ammoniaque à notre malade, ce qui m'avait souvent réussi en pareil cas. Ma proposition fut acceptée ; et pendant que l'un d'eux, avec un morceau de bois tenait les mâchoires écartées, je parvins, avec un biberon, à faire avaler au malade une trentaine de gouttes d'alcali volatil dissoutes dans deux cuillerées d'eau. Des compresses trempées dans l'eau froide furent appliquées sur le front et souvent renouvelées.

Dans la soirée, le calme a succédé aux agitations du matin ; l'excitation délirante a été remplacée par un coma profond ; ce qui nous fait présager une issue funeste. Le pouls est faible et très-ralenti, les membres sont relâchés, le ventre n'est pas aussi tendu que le matin, il y a eu une nouvelle selle involontaire, mais le malade n'a pas uriné. Nous pratiquons le cathétérisme qui amène 300 grammes environ d'urine rouge, striée de sang. On applique des sinapismes sur les extrémités inférieures. Nous revoyons le malade avant de nous coucher, sa respiration est râleuse, il meurt vers minuit.

Il ne me fut pas possible de faire sous la tente, au milieu du bivouac, l'autopsie cadavérique de ces deux morts qui furent enterrés, le premier par ses coreligionnaires, le second par les soins de l'infirmier-major, qui fit creuser sous la tente une fosse profonde, afin que la tombe du chrétien fût ignorée, et restât à l'abri du fanatisme musulman.

Pendant notre séjour au Sahara algérien, il se présenta à ma visite du matin un certain nombre d'affections furonculeuses ; c'était, en général, chez les militaires qui n'avaient pas subi l'action laxative des eaux. Je traitai des panaris chez les cavaliers qui se piquaient en allant au vert, quelques phlegmons des doigts et de la main. L'un d'eux, résultant d'une piqûre par une épine de palmier, fut très-grave.

Je l'observai chez un Arabe du convoi, qui ne vint me trouver qu'à la dernière extrémité. Sa main, recouverte d'une couche de graisse rance, et empaquetée dans une loque de laine, était tuméfiée jusqu'au dessus du poignet, avec endolorissement de tout le bras, et une fièvre inflammatoire intense, qui depuis deux jours empêchait le malade de dormir. Il était temps de donner issue au pus, qui me parut avoir

déjà fusé le long des gaînes des tendons fléchisseurs. Je fis deux larges incisions, l'une à la paume, l'autre au dos de la main, et je parvins, par des pressions méthodiques, à vider la collection purulente qui s'était formée dans l'épaisseur de ses tissus. Des cataplasmes émollients, des manuluves camphrés, favorisèrent la résolution de cette affection grave, qui aurait pu compromettre les fonctions du membre.

Quelques piqûres de scorpions cédèrent aux frictions ammoniacales, et n'eurent pas de suites fâcheuses. Je n'eus pas à traiter un seul cas de fièvre intermittente nouvelle ni de dyssenterie.

Dois-je parler des nombreuses molaires que j'eus à extirper en plein vent, à la satisfaction des badauds toujours nombreux au bivouac ? Je ne ferai que mentionner ce fait : c'est que les Arabes, qui avaient rarement recours à mes soins pour guérir leurs maux, venaient volontiers me confier leur mâchoire, à l'effet de la débarrasser d'une dent suspecte. Un premier succès dans ce genre m'avait attiré une foule d'indigènes, qui prétendaient avoir mal aux dents, et qui venaient s'asseoir en cercle devant la tente de l'ambulance. Peu désireux de faire concurrence aux barbiers de la contrée, je fis dire à ma nombreuse clientèle de revenir le lendemain, qui était jour de départ.

Le 19 décembre, le général passa la revue des troupes campées sous les murs de Tuggurt. Le canon retentit de nouveau et se mêla au bruit des fanfares guerrières ; les Sahariens, venus de très-loin pour assister au défilé, parurent charmés de cette *fantasiah*.

Un ordre du jour annonça l'heureux résultat de notre expédition dans le sud de l'Algérie, et le départ des troupes pour le 21 décembre au matin. La veille de ce jour, les officiers des deux colonnes se réunirent dans une soirée d'adieu. Un punch monstre fut servi sous deux grandes tentes ornées de drapeaux et de branches de palmiers ; l'éclairage à *giorno* avait été organisé avec nos lanternes de campagne mises en réquisition, et décorées de papiers de couleur par les artistes de la compagnie des *zéphyrs*.

21 décembre au 23, de Tuggurt à Dzioua, 18 lieues.

Le 21 décembre, à six heures et demie du matin, nous quittons Tuggurt. Les deux colonnes se séparent ; celle de Batna va suivre l'oued R'rir et rejoint Biskara ; celle de Boussada, se dirigeant au nord-ouest, doit atteindre la ligne de l'oued Djedi, et repasser les défilés du Boukaïl.

Nous traversons un pays de sables sans végétation ; des dunes élevées alternent avec des fondrières profondes où le sel cristallisé a les apparences du givre. Dans un de ces ravins nous trouvons des tas de crottin de gazelle, dont les soldats font une ample provision. Ces animaux sont attirés en ce lieu par quelques pieds rabougris d'une espèce de thym sauvage, dont s'accommodent nos chevaux.

Nous campons vers trois heures à côté d'un *redir* (flaque d'eau). Un turko, qui a violemment frappé un Arabe du convoi, reçoit la bastonnade. Amené devant la tente du colonel qui a infligé la punition, il est déshabillé par deux *schaous* (1), qui lui administrent sur les fesses, mises à nu, vingt-cinq coups de bâton chacun. Cela faisait bien le compte du patient, qui se retira sans faire de réclamation. J'avoue que ce châtiment me parut barbare et dégradant pour l'individu qui le subit. La bastonnade, qui depuis longtemps a été rayée du code militaire, est encore en usage en Afrique pour châtier les soldats indigènes, que l'on ne peut mettre à la garde du camp, ordinaire punition du soldat français en campagne.

Le lendemain, nous traversons un pays désolé, sans eau. La chaleur est accablante, la poussière soulevée par un fort vent d'ouest, fatigue les yeux. Dzioua apparaît vers deux heures de l'après-midi, à travers les tourbillons de sable. C'est un misérable village bâti en terre, entouré de murs, dont la porte cintrée se présente à nous, à notre arrivée un peu avant la nuit. Une mosquée dont la tour se voit au loin, de misérables maisons à moitié enterrées dans le sable, qui s'accumule du côté ouest contre le mur d'enceinte, voilà pour le village. Quant à l'oasis, elle est représentée par trois ou quatre palmiers, qui ont résisté aux envahissements incessants du sable soulevé par le vent impétueux du désert. En dehors du mur d'enceinte, cinq ou six puits dont on tire l'eau au moyen d'une poulie fixée à deux montants, servent aux caravanes qui paient un droit aux habitants, dont c'est là toute l'industrie.

Du 23 décembre au 25, de Dzioua à l'oued Retem, 20 lieues.

Après avoir fait notre provision d'eau pour deux jours, nous quit-

(1) Le schaous est l'exécuteur du bureau arabe. Ses fonctions tiennent de celles de l'huissier, du gendarme, de l'exécuteur des hautes œuvres. C'est lui qui tranche la tête des condamnés à mort en territoire militaire. Le *kodja*, qui accompagne le chef du bureau arabe, est le greffier.

tons Dzioua le 23, à midi. Nous marchons toute la journée dans le sable, nous dirigeant vers le nord. Le lendemain, nous appuyons à l'ouest, et nous commençons à retrouver trace de végétation. Ce sont des touffes de drin dans lesquelles sont gîtés des lièvres, qui se lèvent dans les pieds des soldats. Une immense battue est organisée; les goums, déployés sur les côtés de la colonne, lancent le gibier qui vient passer au centre, où on le fusille. Il n'y a pas mal de coups malheureux, mais enfin, il reste sur le carreau assez de lièvres pour ravitailler les *popôtes* d'officiers, dont la cuisine commence à être un peu maigre. Nous essayâmes de faire la soupe avec deux lièvres; elle donna un bouillon peu savoureux, et une viande bouillie sans aucun goût.

Un renard lancé par les levriers, fournit une belle course en zigzag; au moment où il faisait un crochet, il fut atteint d'un coup de bâton lancé par un arabe, qui l'étendit raide. Ce renard était de l'espèce ordinaire (*canis vulpes*). Nous avions vu à Tuggurt un petit renard d'Abyssinie (*fennec*) qui a de grandes oreilles droites, et qui est un peu plus gros qu'un écureuil, dont il a toute la gentillesse (1).

Nous campons le 24 au soir à l'oued Retem, ainsi nommé à cause des nombreux genêts qui poussent dans son lit desséché. Nous y trouvons un peu d'eau pour nos chevaux, qui n'ont pas bu depuis la veille au matin. Le lendemain, nous nous dirigeons vers le nord afin de rejoindre les puits de l'oued Mengoub, où nous devons remplir les tonneaux.

De l'oued Retem à Mengoub, 16 lieues, 25 au 27 décembre.

Nous retrouvons les silex, les gypses, des tamaris, des lauriers roses; quelques rares térébinthes se rencontrent çà et là dans les bas-fonds.

Le 27 au soir, nous rejoignons notre ancien bivouac de Mengoub, où l'on fait séjour le 28. Les fantassins sont très-fatigués de cette marche forcée; les chevaux, qui ont manqué d'eau et de vert depuis longtemps, trouvent du drin et du chiendent en quantité. Un officier tue une magnifique outarde qu'il offre au colonel; c'est un bel oiseau de cinquante centimètres de long, à longues pattes, à bec assez court;

(1) Fennec, *vulpes minimus saharensis* de Skiold, *Zerda* de Sparm, *l'animal anonyme* de Buffon, remarquable par sa petite taille, son museau effilé, son poil long jaune paille, se creuse des terriers en Nubie.

un mantelet de plumes blanches orne son cou. L'occiput, les joues, la gorge sont blancs ; le plumage du corps est fauve avec des taches brunes ; le ventre est blanc. C'est l'outarde d'Afrique (*Otis Hubara*). Cet oiseau, qui est un gibier rare, fut mangé rôti ; sa viande était délicate.

Du 28 décembre au 31, de Mengoub à Aïn-el-Rich, 33 lieues.

La route que nous suivons nous est déjà connue. Nous apercevons devant nous le Boukaïl, qui nous sépare du Tell, vers lequel nous marchons. Nous couchons à Aïn-Treffia, où nous retrouvons les puits et les lauriers roses. Le refroidissement de la température est de plus en plus marqué, à mesure que nous nous rapprochons des premières chaînes de l'Atlas algérien. Le soir, nous allumons de grands feux avant d'aller nous coucher ; quand les Arabes du convoi nous voient rejoindre nos tentes, ils viennent se coucher autour des feux, les pieds dans les cendres, la tête dans le capuchon du bernous ; ils s'endorment ainsi à la belle étoile, par un froid de 5 à 2 degrés centigrades.

La journée du 31 décembre est employée à Aïn-el-Rich, à régler le compte du convoi de chameaux, qui est définitivement licencié.

Le 1er janvier 1856, nous sommes réveillés, bien avant le jour, par les aubades que les tambours et clairons du bataillon d'Afrique font entendre devant nos tentes. Messieurs les *joyeux* (1) ont voulu nous faire payer les droits du nouvel an, comme si nous étions à Paris ; nous nous exécutons de bonne grâce.

Du 1er au 3 janvier 1856, de Aïn-el-Rich à Boussada, 17 lieues.

Nous partons avec la pluie pour aller coucher à Aïn-Soumara, où nous allumons des feux immenses avec les arbres secs de la forêt, dans laquelle nous nous engageons le lendemain. Le temps est beau et nous rencontrons les officiers de Boussada qui viennent au-devant de la colonne ; parmi eux, je retrouve mon collègue Viscaro.

Un magnifique déjeuner a été organisé à la grande halte, au bord

(1) Les joyeux sont les zéphyrs ; les zéphyrs sont les soldats du bataillon d'Afrique. Ces militaires ont subi une condamnation devant le conseil de guerre. A l'expiration de leur peine, ils sont incorporés dans un des trois bataillons d'infanterie légère d'Afrique, où ils passent un certain temps, après lequel ils sont versés dans les divers corps de l'armée.

de la rivière, au milieu d'un bouquet de lauriers roses. Les hauteurs sont couronnées par les cavaliers du goum qui nous saluent par une vive fusillade. Les caïds, les scheicks du cercle de Boussada, en magnifiques costumes, sur des chevaux superbes richement harnachés, viennent féliciter le colonel qui préside le banquet qui nous est offert. Pendant le déjeuner, les Arabes ne cessent pas un moment de *brûler la poudre*.

Tout le long de la route, les indigènes, rangés de chaque côté du chemin, nous accueillent avec des salves formidables de mousquetterie ; dans leur empressement à nous fêter, ils ne tirent pas toujours les balles des cartouches, ce qui fait que nous entendons plus d'une fois leur sifflement sur nos têtes, au milieu des détonations de leurs fusils. Ce fut de cette expédition la plus périlleuse journée.

Enfin, vers midi, nous arrivons à Boussada. La population indigène assemblée sur la place, est rangée sur les deux côtés, et acclame le colonel qui est très aimé dans le pays.

Les Mauresques, dans leurs costumes les plus brillants, répondent aux cris d'enthousiasme par le *youyou* sacramentel (cette exclamation correspond à notre *vivat*).

Les fenêtres de la ville sont ornées de drapeaux et de feuillages ; à la nuit, il y a illumination sur la place. Après le défilé des troupes, les Arabes se livrent à une *fantasiah* effrénée. Le soir, il y a grand dîner, après lequel nous allons au café Maure voir les danses des *almées* de la localité.

Boussada est le plus grand lupanar de toute la contrée. La grande tribu des Ouled-Naïls, qui fournit des femmes à toutes les villes du sud, abonde dans cette localité.

Rien au monde ne peut être comparé à la prostitution de ce pays. Trente-deux femmes, réunies dans une même cour sous la surveillance d'un schaous, sont logées deux par deux dans de petits cabanons. Autour de leur demeure, sont des cafés arabes où, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, elles viennent tenter de séduire par leurs danses lascives les Arabes que le commerce, soit des laines, soit des cuirs, soit des bijoux, attire en ces lieux. Ces femmes sont, pour la plupart, jeunes, jolies, bien faites ; mais la manière dont elles s'arrangent, pour plaire à leurs coréligionnaires, leur donne l'air de momies et de reliques. Leurs jolis visages sont d'affreux pastels ; leurs joues sont enluminées avec du carmin, leur front jauni avec de

l'ocre, leurs lèvres envermillonnées, leurs paupières noircies au *koheul* (sulfure d'antimoine), leurs sourcils, leurs ongles passés au henné (1). Leur tête ainsi coloriée et couverte de quelques mouches faites de pommade noire à la rose, se trouve encadrée par des nattes épaisses formées de laines et tressées avec leurs cheveux. Leur corps est recouvert d'un haick et d'un *aouëli*, espèce de couverture qu'elles se jettent sur les épaules. Tout ce costume 'est attaché ou soutenu par des plaques d'argent auxquelles pendent des chaînes de même métal. Ces chaînes vont de la tête à la ceinture, et ont à leurs extrémités des amulettes, des coraux superbes, des clefs, et surtout le petit miroir du troupier, qui est pour elles le *nec plus ultra* de la coquetterie.

Les mœurs sont nécessairement très-dissolues; mais malgré cette vile prostitution, il y a peu de femmes entachées de syphilis. Ceci tient à la visite sévère que leur passe le médecin de l'hôpital.

Du 3 au 7 janvier, séjour à Boussada.

Pendant notre marche rapide de Tuggurt à Boussada, je n'ai pas eu de maladie grave à traiter. Un grand nombre de fantassins furent blessés aux pieds par la chaussure, qui était usée à la suite des marches dans le sable, et surtout dans les silex que nous avions traversés au retour. Le fantassin devrait avoir toujours une paire de souliers de rechange. Je disais cela au colonel, qui me répondit : « Les zéphyrs vendraient la deuxième paire de chaussure, sauf plus tard à marcher nu-pieds. « La cavalerie devrait avoir, en Afrique comme en France, des caleçons qui protégeraient la peau contre le frottement du pantalon de drap. Cette précaution, empêchant la poussière et la sueur de se fixer sur la peau des hommes qui montent à cheval, préviendrait beaucoup de furoncles.

L'influence de la vie au grand air, loin des cabarets et des cantines, se fit sentir sur toutes les troupes de la colonne, dont l'état sanitaire fut excellent; la nourriture des soldats était loin cependant de valoir celle qu'ils ont en station. Le troupeau de moutons qui suivait la colonne, avait un certain nombre de bêtes qui souffraient beaucoup en route; c'était toujours celles-là qu'on tuait en arrivant au bivouac, ou

(1) Les Mauresques n'emploient pas seulement le koheul dans un but de coquetterie, c'est aussi pour affaiblir les rayons lumineux et éviter les ophthalmies. La racine du henné est jaune.

quelquefois en chemin, quand il y avait urgence. De cette façon, nous avons pendant près de deux mois mangé du mouton ; et Dieu sait quel mouton! Au bout de quelques jours de marche, nous préférions la soupe au lard, et nous achetions sur notre route de la volaille, quand nous en trouvions. Mais le malheureux soldat mangeait sa soupe au mouton trempée avec du biscuit, qui n'était pas toujours exempt de moisissure, malgré notre vigilante attention à cet égard. Nous avons déjà parlé des mauvaises qualités de l'eau que le soldat avait pour toute boisson. Il était bien forcé cependant de s'en servir pour faire son café qui, avec le riz, formait sa meilleure nourriture de campagne.

L'usage des tonneaux en bois, pour transporter l'eau dans le Sahara algérien, au lieu des outres en peau de bouc ou de chèvres, est une très-bonne substitution. L'eau qui avait séjourné un jour ou deux dans les outres, par un temps chaud, contractait une odeur et un goût des plus désagréables.

Si la réputation du cheval barbe n'était pas faite, je pourrais parler de sa sobriété, de sa résistance aux privations de toute espèce, qualités précieuses qui ont établi son incontestable supériorité comme cheval de guerre. Il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'a dit à ce sujet le général Daumas (1).

Je fais séjour à Boussada jusqu'au 7 janvier, attendant pour partir l'ordre de licenciement de la colonne expéditionnaire, ordre qui doit émaner du gouverneur général de l'Algérie. Je profite de ce temps pour faire avec mon collègue quelques promenades autour de la ville ; nous visitons l'oasis, la pépinière, le moulin neuf, etc.

La hauteur de Boussada au-dessus du niveau de la mer est de 650 mètres, et par conséquent sa température n'est pas excessive ; cependant elle monte jusqu'à 42 degrés, à l'ombre, au mois d'août ; en hiver elle descend assez bas, et il n'est pas rare d'y trouver de la glace.

Le fort de Boussada, bâti en 1850, commande la ville qui, dans un cas de révolte comme en 1849, serait facilement canonnée par les batteries de la place. Il sert de caserne aux troupes d'infanterie, et

(1) Le cheval de guerre par le général Daumas, dans les *Annales de la colonisation algérienne*, t. VIII, p. 1. (1855.)

contient des pavillons d'officiers, et le logement du commandant supérieur du cercle.

La ville, divisée en plusieurs quartiers, présente une série de petites rues étroites, dont les maisons construites en terre ont toutes une large porte, qui se ferme et s'ouvre avec une espèce de clef en bois. Dans l'intérieur de la maison, il y a au rez-de-chaussée une salle basse qui donne sur une cour où l'on trouve des poules, des ânes, des chevaux; au premier étage, sont les chambres à coucher, dont les lits sont formés par une maçonnerie à un mètre de hauteur, sur laquelle on étend des tapis. Ces espèces de lits de camp sont ainsi disposés pour mettre les gens à l'abri de la piqûre des scorpions très-communs dans le pays.

Les habitants au nombre de 3,000, en y comprenant les juifs, n'ont pas à proprement parler d'industrie. Ils préparent des peaux de mouton, font des couteaux, et cultivent les jardins qui sont l'unique ressource du pays. Les dattes fournies par les palmiers de Boussada sont loin de valoir celles de Ziban, et surtout celles de l'oued R'rir. On les consomme dans la localité : celles de qualité inférieure sont mangées par les chevaux qui savent bien rejeter le noyau trop dur pour leurs dents.

On ne trouve pas dans ce pays des traces du passage des Romains. En dehors des jardins, il n'est pas possible de cultiver la terre envahie par les sables. Aussi Boussada ne sera jamais qu'un poste militaire. Placée à six journées de marche de Sétif, n'ayant pas de route carrossable, les approvisionnements s'y font à dos de mulet ou de chameau. En hiver, les neiges de l'Atlas interrompent les communications, et les denrées y sont hors de prix. La garnison de Boussada est ordinairement de trois compagnies d'infanterie et d'un escadron de cavalerie, pour lequel on a bâti de vastes écuries; les constructions du pays en brique crue, reblanchies à la chaux, sont peu solides, et souffrent beaucoup des pluies torrentielles de l'hiver. Séjournant sur les terrasses des maisons, les eaux s'infiltrent dans les murs qui finissent par s'écrouler.

L'ordre du licenciement de la colonne expéditionnaire arriva le 6 janvier, et nous fîmes nos préparatifs de départ pour le lendemain.

Dr Molinier.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

BIBLIOGRAPHIE.

—

La première édition du VITA CHRISTI, al lenguatge de Tholosa.

Mon cher Directeur,

Pourriez-vous serrer un peu les pages de votre prochaine livraison de la *Revue de Toulouse*, pour donner asile à la toute petite note bibliographique que je vous adresse? Oui, n'est-ce pas? Je suis d'ailleurs certain que vous ferez galamment les choses, quand vous saurez que le livre dont il s'agit, est un enfant perdu, — ou plutôt retrouvé, — de la presse toulousaine. Par son âge, il mérite, de la part de votre jeune *Revue*, tous les égards, dus à un aïeul plus de trois fois centenaire qui, par une circonstance fortuite, a vu le jour à deux pas de chez vous.

Ce livre est intitulé : VITA CHRISTI. *La vida de nostre salvador et redemptor Jhesu-Christ, al lenguatge de Tholosa.*

A la fin on lit : *Assy finis la vida, la mort et passion, resurrection et ascension de nostre salvador et redēptor Jhesuchrist, am lo trespassamēt de nostra Dama, et bēgansa et destruction de Hierusalem, fayta per Vaspasien, Emperador de Roma.*

Nouvelamēt Imprimida à Tholosa, chez Mondeta guimbauda derelicta de Johā Faure, demorāt en la rue Dagulheres, davāt las damas Canōgessas de sanct Sarnyn (1).

S. d. pet. in-4°. Goth.

Feu M. le marquis de Castellanne en possédait un exemplaire, et, dès 1842, il mentionnait cet ouvrage, jusqu'alors inconnu aux bibliographes, dans son *Essai de catalogue bibliographique de l'imprimerie à Toulouse.*

(1) Le couvent des chanoinesses de Saint Sernin est occupé maintenant par la Maison-d'Arrêt. A la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, plusieurs imprimeurs, Les Colomiez, entre autres, demeuraient dans la partie de l'ancienne rue Dagulhères, qui porte aujourd'hui le nom de rue Matabiau.

A mon tour, devenu plus tard possesseur de ce même volume, j'e fis l'objet d'une notice imprimée, en 1830, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, et reproduite, la même année, dans le *Bulletin* du bibliophile, 9me série, p. 770.

Tout portait à croire ce volume unique, lorsque, récemment, l'existence d'un second exemplaire du même livre me fut révélée par M. Vésy, le modeste et laborieux bibliothécaire de Rodez, celui-là même qui signalait naguère aux bibliographes l'existence d'un exemplaire sur vélin de la célèbre *Imitation de Jésus-Christ*, imprimée à Tholose en 1488. Non content de me faire connaître le second exemplaire qui, loin d'être un double du mien, n'en était que le frère aîné, puisque, si l'ouvrage est le même, l'édition est différente, M. Vésy me fit la galanterie de m'offrir son précieux volume.

En possession des deux exemplaires du *Vita Christi*, — encore *uniques* à l'heure qu'il est! — j'ai recherché les différences matérielles qui existent entre les deux éditions d'un livre vraiment curieux, renfermant la vie légendaire de Jésus (1), telle que l'avait faite le moyen-âge, et écrit dans cette langue dégénérée qui servit de transition entre le *roman* et le *patois*, langue dont les spécimens sont en petit nombre, peu connus et fort rares aujourd'hui (2).

Nous constaterons d'abord l'identité parfaite des deux textes, pas un mot de plus, pas un mot de moins. Les deux éditions sont imprimées en gothique et elles ont le même format.

Voici les différences : l'exemplaire Vésy est composé de 26 feuilles, signées A. — CC., ou 104 ff. chiffrés au recto ; les pages entières

(1) Le lecteur, désireux de faire plus ample connaissance avec ce singulier ouvrage, pourra consulter ma notice, dans les Recueils indiqués plus haut.

(2) Voici les principaux :

Boecio de consolacion tornado de latin en romance... El qual fué impreso en Tolosa de Francia, par maestro Enrique Mayer Aliman, 1488, in-4°.

El libro de proprietatibus rerum, ou *Libro de las proprietades de las cosas trasladado de latin en romance...* En Tholosa, H. Mayer, 1494, in fol.

Lo doctrinal de Sapiensa et lo lenguatge de Tholosa, Jean Grant Johan, 1504, in-4°.

La confession generala de fraire Olivier Maillard en lenguatge de Tholosa. S. D. (vers 1502) pet. in-8°. Nous en possédons deux éditions que nous avons signalées dans le bulletin du Bibliophile

Las ordennansas et coustumas del libre blanc, etc. Imprimadas nouvellament à Tolosa, par Jac. Colomies, 1555, in-8°.

Las nompareilhas receptas per fa las fennas lindentas, rizentas, plasentas, polidas et bellas, etc.. etc. On les vend à Tolose, chez Guyon Boudeville, 1555, pet. in-8°.

n'ont que 28 lignes. L'exemplaire Castellanne n'a que 88 ff. non chiffrés, mais les pages pleines ont 40 lignes.

Les titres présentent surtout des différences bien tranchées. Dans l'exemplaire Castellanne, chacune des trois parties qui composent l'ouvrage a un titre séparé. Le premier a 12 lignes imprimées en rouge et noir; le second et le troisième ne sont imprimés qu'en noir. Dans l'exemplaire Vésy, les deux premières parties seules ont un titre séparé; le premier n'a que six lignes imprimées aussi en rouge et noir; ces deux titres sont remarquables par les figures sur bois qui occupent en entier, l'une le verso du premier titre, et l'autre le recto du second; au-dessus de cette deuxième figure, on lit : *La mort et passion de nostre Salvador et Redemptor Jhesuchrist* (1). Dans ce même exemplaire, le troisième titre est un en tête de page. Le voici : *La vēgansa de nostre Salvador et Redemptor Jhesuchrist, et la destructiō de Hierusalem fayta per Vaspasien Emperador de Roma.*

L'exécution typographique de l'exemplaire Vésy est très-belle; les caractères sont nets, régulièrement espacés et de moyenne grosseur. L'exemplaire Castellanne est mal imprimé; les caractères sont baveux, irréguliers, compactes et très-petits.

Les nombreuses vignettes sur bois, d'une naïveté tout-à-fait primitive, et que l'on rencontre en tête de chaque alinéa, sont les mêmes dans les deux éditions. Seulement l'exemplaire Vésy en contient 12 de plus, et certaines d'entre elles sont de plus grande dimension que celles de l'exemplaire Castellanne.

Le papier de l'exemplaire Castellanne est plus fort, plus commun, plus gris que celui de l'exemplaire Vésy. Ces papiers ont le même filigrane, une main étendue, vue par le dos.

L'exemplaire Castellane porte la date de M. D. XLV (1545) (2). L'exemplaire Vésy est sans date, mais il serait, je crois, facile de lui en fixer une approximative.

D'après M. de Castellane (p. 35), Mondete (3) Guimbaude, *viduam*

(1) Ces deux figures sur bois sont celles placées par Henry Mayer en tête de *la Imitacion* de 1488, et de *le Schele de paradis*, imprimé à la suite; seulement les légendes ont été changées. Ces vignettes nous donnent à penser que Henry Mayer habitait la rue Dagulhères, que Jean Faure lui succéda et qu'à sa mort, Mondete Guimbaude, sa veuve, ayant retrouvé les vieux bois de *la Imitacion*, en changea les légendes et les accommoda afin d'illustrer, comme on dit aujourd'hui, son édition de *la vida de nostre salvador et redemptor Jhesuchrist.*

(2) Dans son *Essai*, p. 29, M. de Castellanne, trompé par le chiffre L (50) qu'il a pris pour un I, a classé son livre à la date de M. D. XIV (1514).

(3) Mondete pour Raymondete, diminutif de Raymonde, abréviation qui vient à

Ja. (*sic*) *Fabri*, aurait imprimé en 1523 le *Lud. a Luceria* [*sic*] (1) *de tuenda presertim à peste*, etc. D'un autre côté, je possède une édition du *Modus confitendi a fratre Thoma Illyrico.... Tholose ab Joāne Fabri* (2) *calchotypo et bibliopola : ī vico Dagulheres*, *Anno sesquimillesimo* 22 (1522) *quarto nonas April* (*sic*) ; d'où il serait facile de conclure que le *Vita Christi* n'a pu être imprimé qu'après le mois d'avril 1522, puisque Jean Faure mourut bientôt après ; mais une singulière difficulté se présente. Il existe sur les marges correspondantes des deux derniers ff., une note manuscrite qui serait demeurée pour nous lettre close, si mon excellent ami Baudouin, notre habile archiviste, n'était parvenu à lire les pattes de mouche, que, dans un moment de colère, l'auteur de la note avait rendues tout-à-fait illisibles en fermant brusquement le volume, avant que l'encre ne fût sèche.

Voici cette note, et tout le monde conviendra, après l'avoir lue, que celui qui maculait ainsi son livre et qui se déclarait, à jour fixe, indigne de recevoir le corps du Rédempteur, ne devait pas se sentir l'âme bien nette, ou avait, tout au moins, des scrupules :

an (n) o domini millesimo quing
entesimo *vicesimo*
et die *vicesimo tertio*
septembris non sum dignus
ut intres sub tectum....

Si le mot *vicesimo* n'était pas répété deux fois, on pourrait croire qu'on a mal lu ; mais l'erreur n'est pas possible, car le millésime est la partie de la note la plus facile à déchiffrer.

Troublé par sa conscience, l'auteur de la note s'est-il trompé de date ?

Quoi qu'il en soit, Mondete Guimbaude, la veuve de Jean Faure, ayant imprimé pour son compte en 1523, c'est à dater de cette époque que l'on doit fixer l'impression de la première édition du *Vita Christi*.

l'appui de la théorie par laquelle mon savant confrère et ami, le Dr Noulet, établit que le mot patois *Moundis*, qui signifie *Toulousains*, n'est autre chose que l'abréviation du nom des anciens Comtes de Toulouse.

(1) M. de Castellanne a estropié le nom de Lucena (Louis de). Ce médecin, mort à Rome en 1522, exerça la médecine à Toulouse. Il dédia son livre à Jean de Chavanhac, capitoul (V. *Eloy.*, t. III, p. 112).

(2) Joannes Faber, ou Jean Faure, imprimait déjà à Toulouse en 1509.

Mais la note, datée de 1520 ? La note rentre dans la catégorie des difficultés sans importance, qui ne valent pas le temps et l'huile que l'on perdrait à les résoudre, si toutefois on y parvenait.

Agréez, mon cher Directeur, etc.

Dr DESBARREAUX-BERNARD.

Toulouse, le 20 octobre 1863.

Histoire de la Littérature Française pendant la Révolution, par M. Géruzez.

Il y a quelques années, l'Académie française a couronné un ouvrage de M. Géruzez, intitulé : *Essais d'histoire littéraire*, dont le succès fut grand et légitime. Cet ouvrage, augmenté et réédité en deux volumes sous le titre d'*Histoire de la littérature française*, fut encore honoré des suffrages de l'Académie. M. Géruzez ne s'est point montré ingrat envers des études auxquelles il est redevable de tels honneurs; il leur a donné naguère une suite qui en forme le complément. Jusqu'ici, les maîtres qui avaient apprécié notre littérature nationale s'étaient toujours arrêtés vers la fin du XVIIIe siècle; craignant sans doute que les événements politiques n'eussent trop absorbé les esprits, ils n'avaient pas cherché à scruter les temps révolutionnaires. Plus courageux, M. Géruzez a tenté cette épreuve. Armé du double flambeau de l'érudition et de la patience, il a pénétré hardiment dans cette époque ténébreuse, apportant dans ses investigations la correction élégante qui distingue sa manière.

I.

Il divise l'histoire de la littérature française pendant la Révolution en deux livres : le premier, consacré aux hommes politiques, ne va pas au-delà du régime de la Terreur ; le second s'appesantit sur cette phase de notre histoire, met en lumière les savants illustres qui ont présidé à la création de l'Université, et donne une large part à l'éloquence militaire, personnifiée dans Bonaparte.

Si nous voulions caractériser chaque siècle, nous pourrions le faire par le genre d'éloquence qui lui est propre. La littérature peint l'état des mœurs d'une époque, a-t-on dit. M. Saint-Marc Girardin affirme, au contraire, avec la finesse propre à son talent, que la littérature peint plus souvent l'état de l'imagination d'un peuple. M. Géruzez semble

avoir voulu concilier les deux principes. « Le premier des bienfaits de la Révolution française, nous dit l'auteur, a été l'essor de l'éloquence appliquée à la discussion des matières politiques. » Ces temps eurent la rare fortune de voir se personnifier l'éloquence dans un de ces hommes qui deviennent la clef de voûte de l'édifice social. De la tribune, pouvoir nouveau dans un ordre politique nouveau lui-même, partirent des voix aux accents jusqu'alors inconnus et qui tirèrent les esprits de l'engourdissement où les avait tenus si longtemps le régime monarchique.

Le cardinal Maury s'était efforcé de rendre à la chaire chrétienne son ancienne splendeur ; mais les temps prévus par Fénelon étaient arrivés, et nulle parole n'était désormais assez forte pour conjurer l'orage. Des séances orageuses de l'Assemblée constituante surgirent des talents multiples : Barnave, Cazalès, les frères Lameth, etc. Le droit de la déclaration de guerre que les uns conféraient à la nation, les autres au principe royal, fournit à Charles de Lameth l'occasion de se faire connaître. Sa parole fière et chaleureuse conclut en faveur de la nation, et Maury se prononça pour le Roi, de par le témoignage de ce passé dont on ne voulait plus. C'est alors que Mirabeau jeta dans le débat le poids de son éloquence. Après avoir lancé le char de la Révolution, il chercha à l'enrayer ; mais la pente était devenue trop rapide, et l'orateur devait payer de sa vie ses efforts impuissants. Barnave fut avec Maury le seul qui ait osé prendre à partie ce terrible adversaire. Mu par des convictions sincères, il crut de son devoir de démasquer les intrigues du tribun avec la Cour, et eut l'honneur de le faire souvent reculer. Cazalès, épris d'un grand amour pour la liberté, tenta de réconcilier le régime qui croulait avec les aspirations de l'avenir ; le culte exagéré de la forme tua son œuvre dans les langes. En parlant de Mirabeau, M. Géruzez nous donne une bien haute idée de la puissance de sa parole, lorsqu'il dit « qu'il ne fut jamais en mesure de déployer toutes les ressources de son génie. »

Des principaux membres de cette première assemblée de la Révolution, l'auteur passe aux publicistes. Il cite d'abord Siéyès qui mit « la métaphysique dans la politique. » Pour avoir exagéré son système, sa brochure : *Qu'est-ce que le tiers?* n'en a pas moins servi les vœux publics. Le Tiers, créé par l'émancipation des Communes, fut pris pour quelque chose en 1302, aux Etats généraux de Philippe-le-Bel ; mais ce ne fut qu'aux Etats généraux de 1789 qu'il conquit sa véritable place en se posant l'égal des députés du clergé et de la noblesse réunis. Nous ne détacherons du manifeste politique de Siéyès qu'une seule pensée résumant les plaintes, les préventions du

Tiers, ce qu'il appelle son droit. « Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres, » c'est-à-dire sans l'épée ou la robe. Siéyès réclama en sage l'égalité, premier et seul gage de la liberté; nous la devons en partie à ses efforts, et M. Géruzez rend à cette belle figure l'hommage que lui doit la postérité reconnaissante.

Camille Desmoulins, — encore un enthousiaste par la métaphysique, — se peint par ces mots : « C'est à présent que les étrangers vont regretter de n'être pas Français, » et, dans l'effervescence de son amour pour la liberté, il laisse échapper de son âme ces violentes accusations, qui sont en même temps un dithyrambe au nouvel ordre de choses. « Suppression des justices seigneuriales; la même loi pour tout le monde. Que tous les livres de jurisprudence féodale, de jurisprudence fiscale, de jurisprudence des dîmes, de jurisprudence des chasses fassent le feu de la saint Jean prochaine. Ce sera vraiment un feu de joie et le plus beau qu'on ait jamais donné au peuple. » L'esprit et la verve, rares chez ses rivaux, distinguent le talent de Camille Desmoulins. Pourquoi le rédacteur du *Vieux-Cordelier* n'a-t-il pas mis plus de mesure dans ses attaques contre les ordres privilégiés? Quant aux harangues si froidement compassées, si tranchantes de Saint-Just, elles justifient ce mot si connu : « Le style, c'est l'homme. »

Dans le camp opposé, brille Rivarol, le chef des publicistes royalistes, qui parut à Voltaire lui-même un prodige d'esprit; il balança longtemps par ses *Actes des Apôtres* le succès des *Révolutions de France et de Brabant*. Pour donner plus d'éclat et d'autorité à sa parole, il emprunta des fragments lyriques aux auteurs du XVIIe siècle, et les parodia en les appliquant au nouvel ordre de choses; ce en quoi il excellait.

M. Géruzez prend plaisir à relever presque de l'oubli un des écrivains auxquels on n'a pas accordé le rang que lui méritait son talent, l'avocat Suleau; il nous le peint à merveille en quatre mots, c'est « le type du chevalier batailleur, spirituel et brave. » Veut-il nous tracer le portrait de l'heureux adversaire de Beaumarchais dans un procès célèbre? « Bergasse, dit-il, était un politique de l'école de Montesquieu, voulant assurer la liberté sous le patronage de la monarchie, » mais avec deux assemblées, l'une de mouvement, l'autre de résistance. On ne pouvait mieux exposer le plan médiateur de cette école de pamphlétaires. Le comte de Lauragais, collaborateur de Lavoisier, a, dans cette histoire littéraire la place que méritait ce réformateur aussi modeste qu'éclairé, dont les dissertations politiques

seront toujours consultées avec fruit. Montlosier trouve dans son amour pour la royauté de sublimes accents pour la défendre.

Quand M. Géruzez nous parle de la *Terreur*, son cœur lui inspire cette noble pensée : « Les hommes souffrent, ils sont punis, et, après tout, la condition générale des sociétés s'améliore. » Parmi les plus intéressantes victimes, il cite Roucher, André Chénier, ces noms chers à la poésie ; Collin d'Harleville et Fabre d'Eglantine sont jugés par lui avec des sentiments sympathiques. Il vante en celui-ci l'habileté à créer des situations et à construire une machine dramatique, en celui-là le style doux, coulant et limpide. En quelle aimable compagnie ne nous trouvons-nous pas avec ce bon Florian, le Watteau de la littérature, le conteur agréable, le tendre berger à la gloire duquel suffit ce jugement : « Après Lafontaine, — c'est là son titre le plus durable, — il a fait lire tout un recueil de fables enjouées et morales. » A côté de Florian se place un écrivain original, qui dut sa juste réputation à son esprit vif et satirique, Chamfort. S'il ne tient pas dans la poésie un rang élevé, en revanche, il brille dans la prose par le mouvement et la chaleur, qualités dominantes de ses éloges académiques de Molière et de La Fontaine. Comme moraliste, on a eu raison de dire : « C'est plutôt un délicat qui n'a pu se satisfaire et qui ne s'est pas résigné. » On en voit la preuve dans cette maxime qui lui appartient : « La considération vaut mieux que la renommée, et l'honneur vaut mieux que la gloire. »

L'historien parle ensuite des hommes de l'Assemblée constituante qu'une aveugle brutalité n'a point immolés ; mais il reviendra encore sur cette époque ; car « la Révolution a été plus impitoyable que la guerre ; elle a frappé des vaincus désarmés, et c'est là ce que n'oublie pas la conscience humaine. » Il accorde, en passant, un souvenir à Bailly, à ce modeste martyr de la liberté, à La Fayette, qui, plus heureux que son collègue, échappa à la tourmente révolutionnaire, et était destiné à reparaître trente ans après, sur la scène politique. Deux partis se forment à l'Assemblée législative : les Girondins, qui seront toujours grands malgré leurs fautes ; leurs idées généreuses et leur mort héroïque les amnistient aux yeux de la postérité ; les Montagnards dont la mémoire est à jamais souillée par les flots de sang qu'ils ont versés. Vergniaud, si bien nommé « le premier des Girondins et le second des orateurs de la Révolution, » nous a laissé dans son discours sur les *Massacres de Septembre* des pages d'une rare éloquence où il s'est montré l'égal de Mirabeau. Mme Roland a crayonné dans ses mémoires les portraits des principaux Girondins ; de Buzot, sachant concilier les douceurs de la vie privée et l'austérité qu'on doit aux fonctions publiques ; de Guadet,

dont la nature fit un orateur; de Gensonné, ce *logicien*, qui « perd souvent à délibérer le temps qu'il faudrait employer à agir. » C'est encore cette femme, d'une énergie toute romaine, qui a décrit, en traits de flamme, l'ardent antagoniste de Robespierre, Louvet, dont elle a dit : « Il peut faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces et souper chez Bachaumont. » Une autre figure non moins intéressante est celle du marseillais Barbaroux, qui se fût élevé à une grande hauteur si l'échafaud n'eût fauché cette jeune tête de 26 ans. Comme l'écrivain s'indigne lorsqu'il parle de Robespierre, qu'il nomme *un Lycurgue de basoche* ! « Si son nom, dit-il, est chargé de trop de haines, ce surcroît de haine revanche la conscience qu'il a opprimée et bravée; ce sont de justes représailles, même dans l'histoire. »

Parmi les rares poètes de la Révolution, M. Géruzez cite Marie Chénier, frère d'André. Les pièces de Chénier nous apprennent, par la critique de M. Géruzez, quelle est la puissance de la tragédie et du théâtre dans la politique, soit comme complice, soit comme adversaire des partis. *Charles IX, Timoléon, Tibère* témoignent de la force de l'allusion sur la scène et le profit qu'en tirent les masses lorsqu'elles reconnaissent des portraits vivants sous des noms supposés ou historiques. Le mérite littéraire de Marie Chénier consiste dans une très-grande facilité qui le classe parmi les tragédiens de second ordre. Le *Chant du Départ* sera toujours regardé comme une œuvre terne, emphatique et pompeuse, comparée à la *Marseillaise*, cette inspiration ardente de Rouget de Lisle. — Le souffle du Tyrtée moderne était passé certainement dans l'âme de Lebrun, lorsqu'il célébra en vers immortels la catastrophe du *Vengeur*. — Andrieux « qui fut homme d'esprit et homme de cœur » a laissé dans les lettres le souvenir d'un moraliste tempéré et d'un conteur agréable. — Quoique élève de Racine, Ecouchard invoque plus souvent les divinités de la mythologie que le Dieu de son maître; il lui reste du moins, à défaut d'autre, le mérite d'avoir combattu la *Terreur*. — Delille, causeur spirituel, recherché des femmes de la cour, composa le *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme* et le poème de la *Pitié*, en souvenir de la royauté qu'il portait dans son cœur; par sa pompe, le genre descriptif dont Delille fut le créateur, a un peu enlevé de sa valeur à un sujet si bien fait pour tenter une plume élégiaque : « Delille n'est pas le poète de la douleur. »

Le régime de la Convention prit fin avec le 13 vendémiaire. Un soldat courageux rendit le repos à la patrie déchirée par les convulsions intérieures autant que par ses luttes avec l'étranger.

Rendue au calme civique, l'Assemblée vota, à l'honneur de l'intelligence, la création de l'Institut et de l'Ecole Normale supérieure. Dans des pages émues, M. Géruzez donne libre cours à sa filiale affection pour l'Université, dans le sein de laquelle il professait naguère encore avec tant d'autorité. Déjà dans l'introduction de ses *Essais*, il s'en était montré le défenseur ; il lui suffit, cette fois, d'en nommer les illustres membres : Lavoisier, créateur de la chimie, qui périt avec Condorcet, l'épicurien spéculatif, préférant le sort de victime à celui d'oppresseur ; —Volney, l'ami de Bonaparte, le conseiller de Mirabeau, célèbre par son *Voyage en Syrie*, et surtout par son ouvrage intitulé : *les Ruines*. M. Géruzez définit sa foi religieuse et philosophique par cette pensée : « Volney affirme que toutes les religions sont d'invention humaine et qu'elles doivent tout leur crédit à l'imposture. » Voltaire n'a jamais été aussi loin ; adversaire de la religion catholique, il ne demandait pas cependant la suppression de toutes les religions ; il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre que, les eût-il toutes anéanties, il resterait encore, au fond du cœur de l'homme, un sentiment que rien ne pourrait étouffer. Volney en a même douté. — Garat, professeur de philosophie, appartenait par ses idées sur l'entendement humain à l'école de Condillac. Orateur de second ordre, il a laissé dans l'enseignement une renommée plus durable. Garat osa demander, au sein même des assemblées révolutionnaires, l'abolition de la peine de mort en matière politique, c'est là son plus beau titre de gloire. — La chaire de la littérature était occupée par La Harpe, qui porta l'éloquence dans la critique littéraire, et en fit une véritable science.

A côté de ces hommes, aux croyances matérialistes pour la plupart, se rencontra un prêtre échappé comme par miracle à la hache des bourreaux, l'abbé Sicard. On connaît ses titres à la reconnaissance publique. Sicard est le premier qui ait réveillé chez les sourds-muets l'intelligence dont une cruelle infirmité semblait vouloir les priver. Chargé du cours de morale, Bernardin de Saint-Pierre dut cette place à ses *Etudes de la nature* et à son beau roman de *Paul et Virginie*, qui durera autant que la langue française : mais cet amant de la nature ne monta jamais dans sa chaire, préférant l'ermitage d'Essonne pour y « peindre et créer, peindre la nature et créer des personnages, » qualités dominantes de son doux et tendre génie. Elève de Rousseau, ayant pu, seul de tous les hommes, vivre en bons rapports avec lui, il a laissé dans ses *Vœux du solitaire* l'expression de son système politique. Nature chimérique comme son maître, à un moindre degré cependant, il prétend « tout ramener à l'intérêt du peuple, » ce qu'il fait par une ingénieuse et magique fiction. L'étude de M. Géruzez sur

Bernardin de Saint-Pierre est une des plus attrayantes et des plus consciencieusement traitées; nous croyons qu'il ne reste plus rien à dire sur ce littérateur dont il a si bien scruté les sentiments et les opinions.

Après avoir payé aux fondateurs de l'Université le tribut d'éloges qui leur était dû, l'auteur passe en revue les œuvres principales des proscrits fidèles à la cause de la liberté. A leur tête se distingue Necker, le ministre aux grandes vues, le serviteur loyal de la France, l'ami de la royauté qu'il défendit toujours, même à l'étranger. Français par adoption, il a laissé dans son *Histoire de la Révolution* les conseils les plus sages sur l'emploi de la liberté; et, du fond de l'exil, il ne chercha jamais à susciter des ennemis à cette révolution qui avait brisé ses croyances. — L'auteur des *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, Mounier, avait rêvé dans le Dauphiné l'application du système parlementaire à la France; mais il avait trop compté sur la puissance de la Raison. Si la foule a des dévouements sublimes, elle a aussi des moments de folie. Ces mots « Tout ou rien, » que prononcèrent les partis nous l'ont suffisamment appris. Les plaintes de Mounier, pour être éloquentes, n'en sont pas moins un peu exagérées, et nous préférons les accents si fermes, si désintéressés du calviniste génevois Mallet du Pan. « Réformer et non renverser » telle était en religion et en politique la devise de Mallet du Pan. Ce protestant étranger joua avec éclat le rôle de médiateur, gourmandant ceux-ci sur leur entêtement et reprochant à ceux-là leurs vaines jongleries. — Un autre partisan de la tolérance civile, économiste distingué, est cet abbé Morellet, auquel Voltaire lui-même trouvait tant d'esprit, qu'il l'avait surnommé « l'abbé Mords-les. » Son livre si humain, intitulé : *Le cri des Familles*, qui demandait pour les enfants des condamnés la restitution des biens paternels, justifie ce surnom. Des contemporains ayant rejeté sur les philosophes les crimes du nouveau régime, l'abbé Morellet publia son *Apologie de la philosophie contre ceux qui l'accusent des fautes de la Révolution*, et obtint le succès dû à une aussi juste cause.

Un grand esprit, philosophe par caractère, Français par adoption, de Maistre crut devoir entrer en lice par un coup d'audace et publia sa fameuse *Théorie du droit divin*, dans ses considérations sur les bouleversements politiques de la France. Ce qu'on s'explique moins que ses doctrines quasi-fatalistes, c'est son apologie du système terroriste, sous ce prétexte que, *seul*, il pouvait garantir et *sauver la France*. L'historien prend à partie un tel système et le repousse avec énergie : « Nous aussi, dit-il, nous pensons qu'il y avait un décret de Dieu qui

devait s'accomplir dans le temps, mais nous n'oublions pas qu'il y a la loi de Dieu qui est hors des temps, et que les peuples comme les individus n'ont jamais violée impunément. » En somme, de Maistre sera toujours regardé, malgré ses doctrines absolues, comme un écrivain remarquable, un penseur sérieux et profond, trop théocratique sans doute, et « la montagne sainte, » sur laquelle il se place, « n'en aime pas moins les sacrifices humains. » C'est là le plus violent reproche qu'on puisse adresser à celui qui appelle la paix un *répit*, et qui prétend que « le sang humain doit couler sans interruption sur le globe ici ou là. »

Le Directoire, dont le philosophe chrétien préconisait la ruine, voyait s'élever près de lui un soldat qui avait fait le 13 vendémiaire, presque un étranger, mais duquel Beaumarchais avait dit : « Ce n'est pas pour l'histoire, c'est pour l'épopée que travaille ce jeune homme. Il est hors du vraisemblable. » Tel était à ses yeux Napoléon Bonaparte.

L'ascendant qu'exerça cet homme si jeune, en qui les vieux soldats n'avaient pas d'abord une grande confiance, comment l'obtint-il? En créant une nouvelle éloquence, comme il créa une nouvelle tactique militaire. Comme le dit M. Géruzez, « la proclamation sonne la charge d'une victoire que racontera le bulletin du lendemain. » Plus heureux qu'aucun capitaine de l'antiquité, il débute en maître; ses coups de main sont des victoires, ses victoires des triomphes. Sa proclamation aux *soldats de l'armée d'Italie* « marque une date; elle déplace le centre de l'autorité. » Désormais, l'armée personnifiera la France et son maître sera le seul guide du mouvement politique. Dès ce jour, le Directoire n'est plus qu'un vain fantôme; Bonaparte est le vrai maître; c'est en son nom qu'il traite et son épée règle les destinées de l'Europe. — Une autre armée, l'armée de Sambre-et-Meuse fait des prodiges de valeur, grâce au courage et à l'éloquence de son jeune général, Lazare Hoche. M. Géruzez n'a pas voulu laisser passer cette grande figure sans citer quelques harangues brûlantes d'amour pour la France, d'aspirations vers la liberté, donnant ainsi un souvenir mérité à un homme tout ensemble grand et modeste.

L'étude des proclamations de Bonaparte et les extraits de ses *Mémoires*, dignes des commentaires de César, révèlent un écrivain de génie dans un nouvel Alexandre. Les rares harangues de ce soldat au sein de nos assemblées délibérantes sont profondes comme son coup-d'œil, tranchantes comme son épée et elles eussent fait de lui un autre Mirabeau, si la fortune l'eût jeté sur le théâtre des débats politiques. Mais soyons fiers, nous dit M. Géruzez, des « deux seules nouveautés

littéraires que nous offre la Révolution, l'éloquence politique et l'éloquence militaire. » Avec les deux hommes en qui elles s'incarnent, Mirabeau et Bonaparte, notre orgueil national doit être satisfait.

II.

Nous venons de donner un tableau sommaire de l'histoire de notre littérature durant la Révolution, d'après M. Géruzez. Heureux si elle n'a pas trop perdu dans notre travail ! L'auteur a fait une large part à la politique, dans une œuvre où elle devait être comptée pour beaucoup. Craignant qu'on ne le lui reprochât, il nous dit : « Nous devons reconnaître que, comme à tous ceux qui l'ont traversée, la Révolution ne nous a pas laissé l'active liberté de nos mouvements. Nous ne perdions pas de vue notre dessein de faire dominer la littérature dans une œuvre littéraire, et cependant la politique et la morale auront de force empiété sur la critique, et il paraîtra sans doute qu'elles se sont fait la part du lion. » Eh bien, la politique et la morale, croyons-nous, n'ont que la place qu'elles devaient occuper dans une époque où les orateurs et les publicistes passaient avec la rapidité des feux brillants et fugitifs du météore. Nous citerons, à cet égard, une réflexion de M. Villemain : « Dans le sujet même de ces ouvrages, la littérature, écho de la pensée publique ou vive expression de la pensée personnelle, revient toujours à la politique, c'est-à-dire au grand et suprême intérêt de la société (1). » Et il ajoute, comme corollaire indispensable de sa pensée : « Loin donc de nous étonner et de nous plaindre de la grande place faite à cet intérêt dans un ouvrage sur la littérature et l'esprit français, nous dirons que cet intérêt même est l'âme d'un tel ouvrage et ce qui en fait à la fois le *mouvement* et l'*importance historique* (2). Lorsqu'il y a huit ans M. Villemain adressait cet éloge à M. Nettement, il ne pensait pas qu'on dût l'appliquer un jour à celui qui fut son élève et est resté son ami.

La tâche de M. Géruzez, comme il le dit lui-même, était, en signalant les talents qui ont marqué dans la tourmente révolutionnaire, de chercher « à recueillir le bien, à noter le mal, à caractériser les hommes et leurs œuvres, enfin à tirer des études sur cette époque

(1) *La Littérature française sous la Restauration.* V. *Revue des Deux-Mondes* de 1855, t. VI.

(2) Ibidem.

quelques leçons de goût et de morale. » Il l'a fait avec conscience et habileté et dans un style net, précis et orné au besoin, tel enfin qu'il convient à la critique. Et s'il n'y avait pas trop d'amour-propre de notre part à vouloir juger les impressions des autres par celles que nous avons ressenties à la lecture de ce livre, nous croirions pouvoir promettre la même satisfaction d'esprit à tous ceux qui seront curieux de rechercher sur les pas de M. Géruzez le filon littéraire enfoui dans des temps que les violences de la politique dérobaient à tous les yeux, et dont on était assez porté à contester l'existence.

Ed. Bonnal.

Le rire dans l'esprit et dans l'art, par M. Charles Lévêque, professeur au Collége de France.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu accueillir dans *la Revue* une étude sur le livre de M. Charles Lévêque : *La science du beau.* Le disciple essayait de louer dignement le maître, en suivant pas à pas son œuvre, et en traduisant, dans quelques pages, les impressions résultant d'une lecture attentive.

Vous eûtes, Monsieur, l'indulgence de ne pas voir les faiblesses de mon travail ou de me les pardonner, en vue de l'intention qui me guidait et qui était de signaler l'apparition d'un livre excellent entre tous.

M. Charles Lévêque vient d'ajouter un nouveau chapitre à son ouvrage sur *le beau* : il a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1863, un article sur *le rire dans l'esprit et dans l'art*, dont je vous demande encore la faveur de dire quelques mots.

J'insisterai seulement, pour ne pas me perdre dans les obscurs et tortueux sentiers de la métaphysique, sur la seconde partie de l'article : *le rire dans l'art !*

« L'art est l'expression de la belle nature, au moyen des formes qui l'interprètent le mieux. Le beau est donc le principal, sinon l'unique objet de l'art. »

On voit tout de suite que M. Lévêque n'a pas quitté l'immense domaine de la science du beau et qu'il ne veut point laisser inexplorés ses moindres détours.

Si le rire peut entrer dans les œuvres d'art, comment et dans quelle mesure faut-il l'y admettre?

— L'architecture ne rit pas.

— La sculpture a plus de ressources; d'un bloc informe elle fait sortir une statue souriante. Pourtant, « des Vénus que le temps a laissées parvenir jusqu'à nous, aucune ne rit. La grande beauté garde un visage calme, et la sculpture est l'art de la grande beauté. »

— La peinture peut rendre « toutes les nuances, toutes les grâces, toutes les séductions du sourire. » Léonard de Vinci et Raphaël le prouvent victorieusement. Quant au rire, on le trouve dans certains tableaux, dont le mérite n'est pas contesté, mais qui n'inspirent nullement l'idée de la vraie beauté. Le rire dans la peinture produit la caricature, qui est la négation du beau.

— La musique semblerait avoir une facilité merveilleuse pour exprimer le rire, puisqu'elle a à son service des sons modulés et réglés; cependant elle est impuissante à le bien rendre. « Lorsqu'elle veut exprimer quelque chose de risible, elle se fait aimable, joyeuse, sémillante, j'ai presque dit souriante, je n'ai pas dit riante; mais une musique risible n'existe pas, ou n'existe que comme musique ridicule. »

Que signifient les *opéras* dits *comiques?* Il y a donc une musique comique? — Oui, si l'on entend par là une musique qui divertit, réjouit l'auditeur et produit sur sa sensibilité nerveuse une impression agréable. Mais qui donc éclatera de rire en entendant la musique du *Barbier de Séville* ou du *Pré-aux-Clercs?* Ce n'est pas, à proprement parler, la musique qui est comique; ce sont les situations, les personnages avec qui elle est en rapport, qui excitent le rire et nous mettent en belle humeur.

L'élément comique a son expression vivante et complète dans la littérature. On dit un chef-d'œuvre comique. Pour exprimer le rire, la comédie est plus puissante que tous les arts réunis, car elle a pour elle, outre ses ressources propres, l'acteur qui rit à volonté et dont le rire est communicatif. La comédie nous met en face de l'objet risible; « non-seulement elle nous fait ou rire ou simplement sourire, mais elle nous apprend pourquoi et de quoi. Elle se meut dans le temps; elle dispose de l'espace : dans ce temps et dans cet espace, elle développe ses caractères, les oppose les uns aux autres, et, sans prêcher, sans déclamer, par le seul conflit du bon sens et du ridicule, elle nous donne, en nous divertissant, la leçon de la vie. »

Cependant la comédie elle-même n'admet le comique et le risible que dans une certaine mesure. Elle doit être l'image fidèle de la vie ordinaire, où l'on ne rit pas toujours; — puis, « chose singulière et

qui ressemble à un paradoxe, l'âme supporte mieux la continuité de la tristesse que celle de la joie. »

Ne sait-on pas, en effet, quelle fatigue résulte du rire prolongé ? Nous avons tous assisté à la représentation de tel vaudeville grivois, dont le talent d'un artiste augmentait encore la gaîté. Eh bien, au rire forcé n'ont pas tardé à succéder des pleurs véritables, tant il est vrai que notre pauvre nature est familiarisée avec les larmes. C'est là un phénomène sensible que chacun a pu observer sur soi-même.

D'ailleurs, avec le vaudeville on n'est plus dans le domaine de l'art proprement dit.

S'il est, dans l'antiquité, un auteur qui ait exploité le rire, c'est à coup sûr Aristophane. Il n'a même reculé devant aucune bouffonnerie grossière, aucun mot ordurier. Mais, comme tout vrai génie, il savait aussi parler au spectateur le langage le plus noble. Ainsi, quoi de plus grave que ce passage *des oiseaux* :

Humains, faibles humains, errant dans la nuit sombre,
Race sans consistance, espèce de limon,
Plus légers que la feuille et plus frêles que l'ombre,
Créatures d'un jour, sans ailes et sans nom,
Mortels infortunés qu'on appelle des hommes,
Et qui ne ressemblez qu'aux songes passagers,
Écoutez ce discours, apprenez qui nous sommes :
Immortels, éternels, à la terre étrangers,
Libres enfants des airs, toujours beaux de jeunesse,
Sur l'immense infini fixant toujours les yeux,
Nous vous révélerons la céleste sagesse,
L'essence des oiseaux, l'origine des dieux... (1).

Le premier auteur français, le plus triste et le plus gai à la fois, l'observateur par excellence de la sottise humaine, Molière, en un mot, n'est pas toujours risible, tant s'en faut ; et, certes, s'il est des œuvres qui donnent l'idée de la beauté accomplie, ce sont certainement ces admirables créations, qui s'appellent *Tartuffe, le Misanthrope, les femmes savantes, l'Avare,* etc.

Nous rions souvent, il est vrai, à la lecture de Molière ; mais, sous notre gaîté, nous ne savons pas étouffer le sentiment instinctif de nos vices, de notre néant, de notre sot orgueil que nul, mieux que lui, n'a su peindre avec un plus vigoureux bon sens.

Donc, dans les comédies vraiment belles, le comique et le rire ne

(1) Traduction de M. Eugène Fallex, citée par M. Lévêque.

sont pas continuels. La mesure et la sobriété engendrent seules les chefs-d'œuvre.

Dans les autres genres littéraires qui veulent se rapprocher du type idéal de la beauté, l'usage du rire ne doit pas être trop fréquent.

Le roman est aujourd'hui le genre littéraire le plus goûté, et « ce sera certainement l'une des gloires de notre siècle d'avoir élevé le roman à la hauteur des plus immortels chefs-d'œuvre. Aucun autre temps n'a rien produit de comparable à ces livres toujours jeunes qui ont pour titre *Valentine*, *Mauprat*, *la Mare au Diable*, *Jean de La Roche*, *le Marquis de Villemer*. Qu'on nous dise si le comique et le rire y abondent, et si, plus abondants, ils en eussent accru le charme et la valeur. »

Je conclus, avec M. Levêque que « Il ne s'agit pas d'exclure le risible, ni même le comique, de la littérature en général et du roman en particulier, mais de ne les y introduire que dans l'exacte mesure. Cette exacte mesure, qui donc la marquera? Le vrai génie et le vrai talent la trouveront d'eux-mêmes. »

Tel est, en substance, l'article de M. Charles Lévêque sur *le Rire dans l'Art*. Ce que j'ai reproduit, Monsieur le Directeur, dans les quelques lignes que je vous adresse, c'est la pensée même de cet article. Ce que je n'ai pu traduire, c'est le charme du style, c'est l'esprit aimable qui caractérisent les ouvrages de l'excellent professeur, dont, j'en suis sûr, vous n'avez pas oublié la parfaite aménité.

Eugène Lapierre.

25 septembre 1863.

AFRICA.

—

POÈME.

Resurrexit.

I.

Quelle mer, quel détroit, quel gouffre sur ce globe,
De l'un à l'autre pôle, ou du couchant à l'aube,
N'a pas dans notre audace été fouillé par nous ?
De son mystère en vain l'Océan fut jaloux :
Il ne sait plus cacher, aux assauts de la sonde,
Ni le fond de son lit, ni le cours de son onde.
Les trépas glorieux de Bellot, de Franklin,
De Behring à Davish ont ouvert un chemin,
Et nos vapeurs ont vu, grâce à Kane et d'Urville,
Les deux pôles laissés par Cook et Bougainville.
Ni glaces, ni moussons, ni récifs, ni coraux,
Ne peuvent du Progrès arrêter les travaux.
Europe de ses sœurs a rallumé la flamme ;
Dans leur corps languissant elle a soufflé son âme,
Et déjà, répondant à son appel d'amour,
En se donnant la main, de Horn à Singapour,
Se lèvent Amérique, Asie, Océanie,
Pour former, avec elle, une sainte harmonie !

II.

Seule, dans ses déserts, Afrique gît encor !
Seule manque sa voix à cet immense accord !

Autour d'elle, debout comme une forteresse,
Ses caps brisent le flot qui s'avance et se dresse,
Et l'Océan jamais n'a pu jeter son camp
Dans les sables de feu des noirs enfants de Cham.
Le pied s'usera-t-il au seuil de cette terre ?
Est-elle de la mort l'éternel sanctuaire ?
Veut-elle de son sein bannir les nations
Pour garder à jamais leur pâture aux lions ?
Ses Noirs sont-ils toujours maudits dans leur repaire ?
N'ont-ils pas eu leur part du pur sang du Calvaire ?
Ses grands fleuves d'azur, nous chassant de leurs bords,
Doivent-ils abreuver les seuls alligators ?
Repoussé par leurs eaux aux sources introuvables,
Brûlé par le simoun, englouti sous les sables,
A chaque nouveau pas ayant pour ennemis
Les fleuves, le soleil, les tigres, les fourmis,
L'homme donc de ce sol ne sera jamais maître !
Jamais le maître ? Erreur... il le fut ! il va l'être !

III.

Rappelez-vous les jours du monde à son berceau ,
Rappelez-vous l'éclat de son premier flambeau.
Quand le mont Ararat, grande coupe trop pleine,
Eut en tout sens versé les peuples dans la plaine,
Aux bords du Nil, ainsi qu'aux rives de l'Indus,
La jeune humanité fleurit près des lotus,
Et, sur l'onde conquis, le lit des crocodiles
Se para tout à coup de merveilleuses villes,
Syène, Éléphantine, et Thèbes, et Memphis,
Où veillaient les grands Sphinx autour des Bœufs Apis ;
Où se dressaient, devant les vastes labyrinthes,
Les obélisques longs aux écritures saintes ;
Où s'asseyaient au pied des zodiaques d'or,
Mesurant du soleil le radieux essor,
Les Rhamsès de granit aux poses éternelles,
Immuables et durs comme étaient leurs modèles ;
Les Pyramides, trône à l'inusable seuil,
Où les rois, dans la mort, siégeaient avec orgueil !

Terre des Pharaons, salut à ta sagesse!
Enfants reconnaissants de Judée et de Grèce,
Non, ne dédaignons point le vieux sol de Chéops
D'où sont sortis pour nous et Moïse et Cécrops!
Si la loi du progrès toujours nous fut donnée,
Découvrons notre front devant sa fille aînée,
Cette Isis bienfaisante, au sein pur et fécond,
Qui nourrit de son lait Pythagore et Platon,
Cette Isis, qui plus tard, sous le pied d'Alexandre,
Pareille à son phénix renaquit de sa cendre,
Pour faire converger en son cœur plus ardent
Les rayons de l'aurore et ceux de l'occident!

Ainsi des murs de Thèbe au port d'Alexandrie
Tu berças par deux fois l'Idée et l'Industrie,
Afrique, et, mère active, à ton premier réveil,
Tu regardais grandir tes peuples au soleil.
Mais si le Nil t'est cher, si le cœur t'y ramène,
Le Nil ne fesait pas à lui seul ton domaine.
Aux monts d'Ethiopie, aux Syrtes, sur l'Atlas,
Bourdonnaient en essaims tes fils non encor las;
En ces temps, tu donnais dans un égal partage
Ta sève et ton amour à Cyrène et Carthage.
Cyrène! c'est la Grèce avec tous ses héros!
Elle sait, elle aussi, sculpter le blanc Paros,
Et dans son agora, ses temples et ses rues
Elle mêle aux vivants un peuple de statues!
Ses nobles rois sont fiers d'être issus de Jason,
Et les fils de celui qui ravit la toison,
Dont le nom inspira les poètes épiques,
Vainqueurs par leurs coursiers dans les jeux Olympiques,
Sont sur une autre lyre à leur tour célébrés,
Et Pindare s'asseoit à leurs foyers sacrés!
Mais Carthage n'est pas enfant de l'Ionie;
Son oreille n'est point faite pour l'harmonie,
Sa main pour le ciseau, son œil pour la beauté;
La mer, la vaste mer, voilà sa royauté!
Dans son activité dévorante et féconde

De ses voiles sans nombre elle enlace le monde !
Carthage ! elle faillit par le bras d'Annibal
Tuer l'aigle romain en son orbe fatal,
Et, deux mille ans plus tôt, sur l'ancre d'un navire,
Asseoir, autour des mers, un immortel empire !
Sous les foudres de l'aigle un jour elle croula :
Le monde ouït sa chute et le monde trembla !

V.

Quand Rome eut triomphé de cette sœur rivale
Et qu'à son aise elle eut la terre pour vassale,
De l'Orient venus deux courants opposés
Rendirent l'espérance à tes flancs épuisés.
Une haleine du ciel par un divin mystère
Du haut du Golgotha descendit sur la terre :
A ce souffle d'amour, tes rivages brûlés
Germèrent aussitôt comme des champs de blés,
Et ton soleil mûrit sous cette douce brise
Une riche moisson : les Pères de l'Eglise ! !
Puis Ismaël, armé du glaive et du coran,
Sur ta plage arriva comme un vent dévorant :
Sous le pied destructeur de son coursier agile
Fut broyé sans pitié le grain de l'Evangile,
Et quand il fut tombé, haletant et lassé,
Partout où son galop mortel était passé,
Tu vis surgir soudain des fleurs sur les ruines,
Mais les fleurs du désert, aux couleurs purpurines,
Pyramidales fleurs à l'immense pourtour,
Que voit naître un matin et qui vivent un jour ! !
Lorsque se fut éteint leur éclat peu durable,
Tu recouvris tes flancs de ton manteau de sable,
Et, sans plus te mêler au concert de tes sœurs,
Du soleil tropical savourant les ardeurs,
Comme un nègre étendu qui dédaigne la tente,
Fière, tu t'endormis, déçue et mécontente !

VI.

Eh bien ! réveille-toi ! voici des temps nouveaux !
Paresseuse, debout ! prends part à nos travaux.
Non, non, plus de sommeil ! la vigilante Europe
De toutes parts déjà te presse et t'enveloppe.
Depuis longtemps tes caps furent doublés par nous ;
De honte Adamastor a fui sous tes bambous ;
De hardis voyageurs, isolés, sans ressources,
Au Nil mystérieux ont demandé ses sources ;
Le Niger, à son tour, surpris dans son berceau,
Confus, s'est laissé voir dans un humble ruisseau,
Et le génie, assis entre les deux tropiques,
A ce bruit s'est levé, pareil aux dieux épiques,
Déroulant à nos yeux la ceinture d'azur
Des lacs intérieurs, mers au flot vierge et pur !

A l'appel du savant qu'un noble orgueil excite,
Sur ses tombeaux ouverts l'Egypte ressuscite !
Pour la première fois son vieux sphynx a parlé,
Et le secret d'Isis est enfin dévoilé.
Mais si l'Egypte antique à nos temps se révèle,
Dans son corps rajeuni brûle une âme nouvelle ;
Ses champs ont revêtu la robe d'or des blés ;
De ses nobles cités les murs sont repeuplés ;
Dans l'atelier bruit le marteau du cyclope ;
Ses ports sont tout fumants des vapeurs de l'Europe ;
Les flots impatients de ses mers vont demain
Passer devant Suez en se donnant la main,
Et sur ses nouveaux quais demain viendront descendre
Tous les trésors du Sind rêvés par Alexandre !
Aux champs où pour toujours tu croyais t'assoupir
Le despotisme ancien rend son dernier soupir ;
Tunis a cessé d'être un vil marché d'esclaves ;
Des chrétiens bâtonnés le bey rompt les entraves,
Et les Francs sous le feutre et les Turcs en turbans
Forment un peuple et non des chiens et des forbans !
La France sur l'Atlas en reine s'est assise ;

La terre barbaresque à ses pieds est soumise,
Et Maures et colons, pacifiques rivaux,
Sous l'œil fier de son aigle unissent leurs travaux.
Ils n'ont qu'une patrie et qu'une âme pareille!
Alger est devenue un faubourg de Marseille!
Les rayons de Paris, ce foyer immortel,
En gardant leur éclat descendent dans le Tell!

De la France enviant les nobles destinées,
L'Espagne dans l'Atlas voit d'autres Pyrénées;
Et là, comme en Europe, émule de sa sœur,
Elle lui tend la main au même champ d'honneur;
Et, par elle vaincu, réduit à crier grâce,
Le Maroc s'est assis, malgré l'orgueil de race,
A ce vaste banquet, bientôt universel,
Où tous les fils d'Adam vont partager le sel!

VII.

C'est lorsque sur tes bords s'étagent ces merveilles,
Que, dédaignant nos temps, Afrique, tu sommeilles!
Mais regarde : bientôt tu n'auras plus d'abris
Où tu puisses dormir sur tes anciens débris.
A Mozambique, au Cap, autour de la Guinée,
Entends-tu s'avancer notre Europe obstinée?
Ici, c'est le Français, le semeur sans égal,
Jetant à pleines mains l'Idée au Sénégal;
Plus loin, l'Américain qui donne une patrie
Au nègre rendu libre et fait à l'industrie;
Là, c'est le Portugais qui le premier, en roi,
Depuis quatre cents ans, a mis le pied sur toi;
De Bathurst à Natal, c'est la race saxonne
Qui t'enfonce le mords, te frappe et t'éperonne,
Pour assouplir tes reins et te faire courir
Dans le grand steeple-chease où tu dois concourir!

VIII.

Afrique! qu'ai-je dit? ô nourrice immortelle,
Oh! non, tu ne dors pas! car ta voix nous appelle!

Debout sur le plateau brûlant de ton désert,
Tu frémis d'espérance à notre rameau vert ;
Tu frémis d'espérance en voyant apparaître
Marchant du même pas le savant et le prêtre.
Oh ! oui, réjouis-toi ! demain, un simple fil
Ira du Nil au Cap et de l'Atlas au Nil,
Et l'éclair asservi de l'une à l'autre côte
Sera le messager de ton fils à ton hôte.
Demain, les chars de feu qui devancent le vent
Mêleront tes tribus du couchant au levant ;
Demain, dans le Takrour, appelés par la sonde,
Les fleuves souterrains feront jaillir leur onde,
Et leurs flots changeront en riants paradis
Les sables du Saâra que tu croyais maudits ;
Demain, mille cités, nouvel orgueil du globe,
Comme des diamants constelleront ta robe,
Et de larges chemins, partis de Tombouctou,
En éventail d'argent rayonneront partout,
Et le roi du désert, expulsé de son antre,
Viendra demander grâce en rampant sur son ventre ;
Ou si, comme l'Uroch, il garde sa fierté,
Il mourra pour jamais, vaincu, sinon dompté !
Demain, le Hottentot ignorant et difforme,
Qui creusait dans le sable une tanière informe,
L'Ouabombé hideux qui, vorace vautour,
Demeurait sur sa proie accroupi tout un jour,
Le Cafre qui chassait ses fils de leur patrie
Pour quelques grains de poudre ou de verroterie,
De l'image de Dieu prenant les traits sacrés,
De notre noble rang monteront les degrés,
Car demain, rejetant tes puérils fétiches,
Libre de tes griots, marabouts et derviches,
Au calice du Christ tu boiras à ton tour,
Pour y puiser la Foi, l'Espérance et l'Amour !
Tu sauras nos devoirs en sachant nos mystères ;
Et demain, tes enfants, redevenus nos frères,
A l'œuvre expiatoire imposée ici-bas
Joindront leur libre part d'ardeur et de combats !

Ils sauront, pénétrés du suc de l'Evangile,
Respecter chez autrui l'âme dans son asile,
Egaliser les fronts sous le niveau des lois,
Et faire place à tous au grand banquet des droits.
Dès lors avec Europe, Asie, Océanie,
Et la double Amérique à tout jamais unie,
Dans leur vaste concert de travail et d'honneur,
Tu diras à ton tour l'Hosanna du Seigneur !

EDMOND PY.

20-25 avril 1863.

ENSEIGNEMENT.

Sujets donnés en composition par la Faculté des Sciences de Toulouse, à la session de juillet et d'août 1863.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES *restreint*.

Du 10 août. — 1° Exposer les méthodes générales que l'on emploie pour mesurer les dilatations linéaires des solides. — Quelles sont les lois générales que l'on a observées en rassemblant un grand nombre de résultats ? — Application au pendule compensateur.

2° A quelle époque géologique s'est déposée la véritable houille ? — Indiquer la composition du terrain houiller et donner une idée de la flore qui le caractérise. — Quelles sont les conditions climatériques et atmosphériques dans lesquelles les végétaux qui composent cette force ont dû se trouver ?

Du 11. — Exposer par quel moyen on mesure le nombre de vibrations par seconde, correspondant à un son donné. — Méthode par les vibrations des cordes. — Sirène acoustique.

2° Faire connaître l'appareil respiratoire et le mode de respiration des poissons, des insectes et des crustacés.

Du 22. — 1° Quels sont les phénomènes et les lois que l'on remarque lors du passage d'un corps solide à l'état liquide et réciproquement ? — Définir la chaleur latente. — Expliquer le froid produit par les mélanges réfrigérants.

2° Différences des classifications artificielles et naturelles. — Exposition du système de Linnée.

BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES SCINDÉ (2e partie).

Du 4 août. — 1° Démontrer que le plan qui passe par deux arêtes opposées d'un parallélipipède, le décompose en deux prismes triangulaires équivalents.

2° Évaluer le volume d'un tétraèdre régulier dont le côté est égal à un mètre.

Du 5. — 1° Construire les projections d'un cercle sur un plan horizontal et sur un plan vertical, sachant que ce cercle est situé dans un plan perpendiculaire au plan vertical de projection, et connaissant son rayon avec les projections de son centre.

2° Démontrer que les trois droites, qui joignent les sommets d'un triangle aux milieux des côtés opposés, se coupent en un même point.

CHRONIQUE.

—

Ces dernières semaines ont été attristées par des pertes regrettables dans les sciences, les lettres, la religion et l'industrie.

Le 27 septembre, est mort, à l'âge de 61 ans, M. Urbain Vitry, ex-ingénieur architecte en chef de la ville, inspecteur de l'Ecole des beaux-arts, secrétaire perpétuel de l'Académie impériale des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous espérions être en mesure de publier aujourd'hui une notice sur cette vie si pleine et marquée par tant de travaux utiles. Nous nous voyons à regret obligé d'en renvoyer l'insertion au mois prochain.

A quelques jours de là, le 14 octobre, le pasteur Jean Sabatié, président du Consistoire de la Haute-Garonne, officier de l'instruction publique et aumônier du lycée impérial, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 68 ans. M. Sabatié fut un homme de bien dans toute l'acception du mot. Nous avons rarement vu à des funérailles une foule aussi grande et aussi attendrie. Les élèves du lycée se faisaient particulièrement remarquer par l'expansion de leur douleur.

L'Académie des Jeux Floraux, si rudement éprouvée déjà dans le cours de cette année, a perdu encore un de ses membres, M. le marquis de Tauriac, ancien membre du Corps Législatif, un des mainteneurs de l'Académie.

Un des principaux représentants de l'industrie française, le directeur des mines de houille de la Grand'Combe et des forges d'Anzin et de Denain, le chef de l'importante usine, située dans notre ville, au quartier des Amidoniers, M. Léon Talabot est mort, dans les derniers jours de septembre, à Soisy-Sous-Etiolles, à l'âge de 68 ans. — M Talabot avait relevé la réputation des aciéries du Saut-du-Tarn et de Toulouse, en perfectionnant la fabrication des outils les plus utiles à l'industrie et à l'agriculture.

Nous ne clorons pas cette funèbre nomenclature sans y ajouter le nom d'un homme de lettres, aussi savant que modeste, excellent à tous les titres, par l'esprit et par le cœur, de Frédéric Lacroix, ancien gouverneur civil d'Alger, mort loin de nous, à Paris, le 6 octobre dernier, et dont la famille habite Toulouse. M. Nouguier, conseiller à la Cour de cassation, ancien condisciple de Frédéric Lacroix à l'école de Sorèze, disait, dans une allocution touchante prononcée sur sa tombe : « Lacroix était un de ces hommes rares dont l'éloge est dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de les connaître. On les aime dans la vie, et, au moment de la mort, on ne songe pas à les louer, on les pleure. »

***

La mort de M. Urbain Vitry laissait vacante la place d'Inspecteur à l'Ecole des beaux-arts et des sciences industrielles ; il y a été pourvu par la nomination de M. Brassinne, professeur de mathématiques à l'Ecole d'artillerie et professeur également à l'Ecole des beaux-arts. Le choix de l'autorité ne pouvait tomber sur un homme plus honorable et un savant plus distingué : aussi a-t-il été ratifié par l'opinion publique.

M. Louis Assiot remplace M. Brassinne en qualité de professeur à l'Ecole des arts. M. Assiot avait depuis longtemps la suppléance de la chaire. Ses services passés, son mérite personnel lui donnaient tous les droits au poste de titulaire. Il a été remplacé comme suppléant par M. Forestier, professeur de mathématiques spéciales au lycée de Toulouse.

— Les archives municipales étaient dans un état d'abandon regrettable, et il était à craindre de voir se perdre un dépôt si riche et si précieux. L'autorité a remédié au mal en créant une place d'archiviste de la ville, et en nommant à cet emploi M. Ernest Roschach, un des plus anciens collaborateurs à la *Revue*.

***

Le mois d'octobre est l'époque où nous sommes dans l'usage de reprendre le cours de nos revues théâtrales, interrompu pendant la saison d'été. Mais les difficultés que rencontre à ses débuts la nouvelle troupe d'opéra nous obligent à attendre des temps plus calmes et meilleurs. La *Revue*, qui étudie le théâtre principalement au point de vue de l'art, n'a point à intervenir dans les démêlés entre les artistes et le public.

1er novembre 1863. F. L.

Discours prononcé par M. Roustan, recteur de l'Académie de Toulouse, à la séance solennelle de rentrée des Facultés, le 21 novembre 1863.

Messieurs,

Je n'essaierai point de cacher l'émotion dont je me sens pénétré en saluant ici pour la première fois, dans l'imposante réunion de ses plus hauts dignitaires, de ses représentants les plus naturels, de tant de légitimes notabilités dont elle s'honore, cette cité savante entre toutes, si haut placée dans l'opinion du reste de la France, si auguste par la grandeur de ses souvenirs, par l'éclat de sa renommée littéraire et scientifique, par la constante activité de sa vive intelligence; cette illustre patrie des Cujas et des Fermat, l'un des plus glorieux berceaux des sciences modernes et de notre littérature nationale, que nos pères se plaisaient à nommer l'Athènes du Midi, et dont le Midi aime à parer le front de reine des plus beaux fleurons de sa couronne poétique.

Si quelque chose peut accroître encore cette juste émotion, c'est la pensée de m'asseoir sur ce même siége où se sont succédé deux hommes si dignes d'un accueil fraternel dans une ville qui garde la mémoire de son Université et de son Parlement : deux éminents esprits que leur savoir, leur talent, les fonctions mêmes qu'ils avaient traversées entouraient de tant de faveur et de considération. L'un, sérieux autant que brillant, trop tôt ravi à sa gloire et à la nôtre, mais dont les écrits devront, au mérite de marquer un progrès de la science, l'honneur de perpétuer son nom, et dont la parole grave, mais ardente et sympathique, est encore ici vivante dans tous les cœurs. L'autre qui, par une merveilleuse diversité d'aptitudes, passant des plus hautes régions de la magistrature à l'administration des affaires académiques dans un âge et dans un état de santé qui commande aux autres le repos, faisait encore admirer la puissance, la flexibilité, la

rare étendue de ses facultés, et, se concilliant l'estime et l'affection par la noblesse et l'affabilité de son caractère, savait, avec autant de convenance que de bonheur, revêtir l'austérité rectorale de ces formes bienveillantes et distinguées qui rendent la dignité gracieuse, l'autorité aimable, sans que ni l'une ni l'autre en soient diminuées.

Combien, en prenant les rênes de l'Académie des mains de tels hommes, ne sentirais-je par faiblir mon courage, si je ne trouvais hors de moi plus qu'en moi-même des secours assurés et des motifs réels de confiance.

Ces secours, nous les puiserons dans le nouvel esprit versé si largement, depuis quelques mois, en toutes les parties de l'enseignement public, dans le rôle facile et simple, laissé à l'administrateur à qui un pouvoir, doué d'une volonté intelligente et forte, a d'avance tracé une voie si droite et si lumineuse, donné une consigne si nette et si bien déterminée, fixé des principes si purs et si élevés qu'on met avec joie son honneur et le reste de ses forces à les suivre, à les maintenir, à les faire honorablement prévaloir.

Les motifs de confiance, nous les prenons en vous, Messieurs et honorables collaborateurs, dont peu de jours nous ont suffi pour apprécier la digne tenue et le loyal caractère, pour apprendre quel est votre dévouement, quelles sont vos œuvres, et de quelle juste considération vous avez su vous environner. Nous les prenons en vous-même, jeunes hommes, qui, venant faire ici le premier apprentissage du travail volontaire et libre, du long combat de la vie pour la conquête du beau, du vrai, du juste, de tout ce qui est honnête et grand, voulez sans doute qu'on tienne haut et ferme devant vous le noble but auquel vous tendez.

Sous le souffle d'un ministre initiateur, une nouvelle vie, on le sait, s'est répandue dans l'instruction publique. Maîtres et chefs suivent avec ardeur le mouvement imprimé. Quand toute une armée se lève ainsi au premier signe de son général, et que les plus jeunes soldats s'encouragent à d'héroïques efforts, le vieil officier court volontiers au premier rang et prédit la victoire. Mais cette armée a un mot d'ordre, et il a été choisi avec tant de bonheur qu'il peut retremper les forces des vétérans les plus éprouvés par le poids et la durée du service.

Le travail de rénovation commencé dans l'Université, n'est, en effet, qu'une première application du principe hautement proclamé

par son chef suprême, dès le premier jour de son entrée au pouvoir. Ce principe, qui s'étend à tous les degrés de l'instruction dans une mesure et avec une opportunité d'autant plus grande que cette instruction est plus élevée, c'est qu'il nous faut dans l'enfant songer à l'homme, c'est-à-dire, aller avant tout au cœur et à la raison. Telle est la voie dans laquelle nous devons marcher. Cherchons si elle ne peut pas nous conduire à régler notre propre administration, et s'il n'est pas surtout aisé de tirer, du principe lui-même et des admirables circulaires qui l'ont développé, une doctrine applicable au gouvernement des grandes écoles.

N'en voyez-vous pas, Messieurs, sortir tout de suite la règle naturelle et simple, claire et facile, imposée à notre conduite, règle précise comme une formule, brève comme une consigne, telle, enfin, que nous pouvons la croire entendre proférer de cette voix persuasive et vibrante qu'animent de si profondes convictions et un si sincère amour de la jeunesse et de l'Université.

« Vous désirez, nous disait-elle, vous adresser à l'âme du jeune homme, sachez faire parler la vôtre. Pour élever, embellir, fortifier une âme, il faut hausser la sienne, l'orner de sa plus décente parure, la remplir d'une généreuse vigueur. Voulez-vous entrer dans ce sanctuaire? Souvenez-vous que ce n'est pas la complaisance, mais la justice qui en ouvre les portes à deux battants. Que vos actes et vos décisions aient donc invariablement pour base les principes et pour but le bien public. On est toujours fort quand on s'appuie sur une règle que l'on respecte soi-même. Soyez donc le premier à exécuter mes règlements que vous devez faire exécuter aux autres; c'est la règle écrite; elle m'engage moi-même. »

Ainsi nous parle par ses actes, par les sentiments qu'il a laissés tant de fois éclater, par le sens et l'esprit de ses instructions, le digne ministre de qui nous tenons une mission dont ces recommandations même relèvent à nos yeux l'importance et l'honneur et nous rendent les devoirs plus impérieux et plus faciles. Pour les accomplir convenablement, j'ai besoin de votre utile et loyal concours, Messieurs et honorables collaborateurs. Je sais que j'y puis compter. Que chacun de vous compte à son tour sur mon appui le plus ferme et le plus empressé. Ma confiance dans le succès de nos efforts est due surtout à la certitude de cet heureux concert dont une longue expérience m'a enseigné tout le prix.

MESSIEURS LES INSPECTEURS D'ACADÉMIE,

MESSIEURS LES DOYENS ET DIRECTEURS,

Le prêteur romain ouvrait l'exercice de sa magistrature en édictant les règles de jurisprudence auxquelles il entendait se conformer. Ni magistrat, ni fonctionnaire n'a aujourd'hui pareille œuvre à entreprendre. Devoirs, droits, obligations réciproques, tout est écrit, connu, parfaitement clair. Nulle administration n'est peut-être mieux protégée que la nôtre contre l'abus, l'erreur, la surprise, contre le doute même, par des lois et des décrets, des arrêtés et des circulaires. Il n'y faut que de l'attention et un peu d'étude. Jamais les règlements et instructions n'ont parlé avec plus de netteté et de précision qu'aujourd'hui.

Continuez à veiller à leur exécution fidèle. Observons-les d'abord nous-mêmes religieusement, comme le veut l'autorité supérieure. La nôtre n'aura qu'à y gagner. On subit aisément la règle de qui on porte noblement le joug. Qui a vieilli dans l'accomplissement du devoir a quelque droit d'obtenir qu'on l'accomplisse. Faisons volontiers à la bienveillance sa part légitime, large, inaliénable, mais mesurée. Cherchons dans les principes et dans les choses elles-mêmes les motifs de nos résolutions; écartons les considérations vaines; aidons-nous mutuellement à nous défendre des mesures exceptionnelles, et comptons sur la justice empreinte au cœur de tous pour le respect des décisions fondées sur une calme et impartiale équité.

Je ne vous demande que ce que vous avez fait jusqu'ici. Je trouve, chaque jour, autour de moi, et j'aime à en rendre ici le juste et solennel témoignage, je rencontre à chaque pas des traces éclatantes de votre zèle, de la multiplicité et de l'importance de vos travaux, de la constance et de l'efficacité de votre action sur les services qui vous sont confiés.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

Je n'ai pas un langage différent à vous tenir. En pourriez-vous comprendre un autre? Personne n'acceptera plus ardemment que vous l'empire des principes; vous cherchez à l'établir sur la raison même qui les découvre et les consacre : le joug de la règle, vous vous effor-

cez de l'imposer, dans l'art et dans la science, aux esprits que vous cultivez.

En ce qui concerne vos obligations particulières, ai-je quelque chose à vous apprendre? Vous aussi, il vous suffit de vous souvenir de ce que vous avez déjà fait. Votre passé répond du présent comme de l'avenir ; et l'on pourrait, en imitant la parole de l'immortel amiral, se contenter de vous répéter au retour de chaque année : « L'Université compte que chacun fera son devoir. »

Vous avez, en effet, donné votre vie au soin d'amasser la science que vous venez enseigner. Vous tenez de votre heureuse nature ou de l'exercice même de vos fonctions le secret des chemins qui conduisent à l'esprit et au cœur des élèves. Vous n'oubliez jamais qu'il faut s'imprimer à soi-même l'impulsion qu'on veut communiquer. Vous voulez que la parole qui porte une vérité soit émue et frémissante, comme on représente le coursier sous le poids d'un héros.

Qu'ajouterai-je que vous ne sachiez mieux que moi et qui n'ait dû être souvent rappelé dans cette enceinte? Vous avez à remplir une double mission, deux grands devoirs, dont l'un a quelque chose du sacerdoce, vous enseignez ; dont l'autre s'élève jusqu'à une sorte de magistrature, vous jugez. Quelle attitude prudente et digne dans l'exécution du premier de ces devoirs ! quels soins délicats, quels respects infinis pour la vérité, pour la jeunesse et pour vous-mêmes ! Et, dans l'accomplissement du second, quelle nécessaire et difficile alliance d'attention bienveillante et d'indispensable exigence, d'infatigable douceur et de constante fermeté, de longanimité miséricordieuse et d'inflexible justice ! Quel religieux scrupule dans le maintien de cette impartiale équité que nous devons conserver comme une sorte de patrimoine, car l'égalité régnait dans les concours et les examens des Universités, avant même d'être proclamée dans les lois du pays.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Quelques jours séparent à peine l'heure où je prêtais un serment solennel et celle où je viens donner le signal de la reprise de vos travaux. Dans ce court intervalle, je méditais les pensées qui se rattachent à ces deux actes imposants. Je regrettais que cette double inauguration n'eût pu être plus étroitement confondue. Je me rap-

pelais l'impression que nous laisse encore aujourd'hui la simple lecture de ces nobles serments reçus dans nos vieilles Universités, et qui ne font sourire que ceux qui ne les ont pas lus ou ne les ont pas compris.

Au milieu de ces réflexions, des diplômes d'hier, venus de l'autre côté du Rhin, me sont tombés sous les yeux. Leurs jeunes et intéressants possesseurs, écartés du sol natal par une cruelle tempête, aspirent à terminer avec vous leurs études. Voici de quelle grave façon s'ouvrent pour eux les portes de leurs plus célèbres Universités. Je puis encore retracer à peu de chose près, en les résumant, les termes de leur carte d'admission, tant la pompe de la langue romaine aide à les retenir : *Academiæ nostræ numero adscriptus est, posteaquam sancte dataque dextra pollicitus est se et institutis Academiæ et Patriæ legibus sacris fore obsequentem, eamque verecumdiam, modestiam, morum vitæque probitatem sedulo sectaturum quam sectari decet juvenem bonarum litterarum studiosum.*

Nous sommes loin de tant de candeur et de simplicité antique. Mais qui peut oublier que c'est du sein de ces Universités que sortent depuis plus d'un demi-siècle, les premiers juristes, les plus savants historiens, les plus grands philosophes du monde moderne ! Qui n'est frappé du spectacle de ces adolescents qui, la main dans celle de leurs vénérables maîtres, engagent leur honneur et leur foi en d'aussi touchantes promesses ! Qui n'en serait ému jusqu'au fond du cœur en apprenant que ce sont là ces mêmes enfants qui, quelques années plus tard, au nom de Dieu et de la patrie, courent à la mort avec cette sublime intrépidité qui tient toute l'Europe palpitante.

Comprenez-vous maintenant que l'austère et sainte discipline de la jeunesse prépare la dignité, le mâle courage, la grandeur d'âme de l'âge mûr.

Vous n'aurez point, vous, mes jeunes amis, de serments à prêter devant vos maîtres. Mais si tant d'héroïsme vous touche, nourrissez dans vos cœurs les purs sentiments qui l'enfantent. Dans cet âge aimable et heureux, où l'esprit commence à entrer en possession de la force et peut encore recevoir si aisément d'ineffaçables empreintes, faites-vous vaillamment à vous-mêmes et entretenez, dans le sanctuaire de votre conscience et de votre honneur, ces mêmes généreuses promesses, ces fermes résolutions dont nous admirions tout à l'heure la naïve et haute expression. Vous y contracterez ces saines et fortes

habitudes de bonne volonté, d'assurance en vous-mêmes et de confiance en Dieu, qui sont la trempe du caractère. C'est par là qu'après un travail opiniâtre et d'honorables épreuves, vous retournerez dans vos familles, non pas seulement avec le titre de licencié ou de docteur, mais avec le germe entr'ouvert des vertus de l'homme de bien. Nous vous y aiderons de tous nos moyens, vos maîtres et moi, en apportant nous-mêmes dans l'accomplissement de nos devoirs le dévoûment, la constance, l'impartialité que vous aimez, prompts à devancer les vœux légitimes, inébranlables dans le maintien des règles salutaires, des principes protecteurs qui font le calme et la force des études.

Messieurs,

Nous tenions à expliquer, avec la franchise et la netteté due à une telle assemblée, à quelle source nous comptons puiser les forces nécessaires pour soutenir l'honorable et pesant fardeau que nous n'avons pas craint d'accepter. En quittant les fonctions actives de l'inspection générale où nous avons, pendant dix ans, réclamé l'application des principes et l'observation de la règle, pour reprendre place dans la milice sédentaire, mais plus laborieuse encore qui met le principe en œuvre et la règle en pratique, pouvions-nous ne pas faire d'une obligation tant de fois conseillée le premier de nos devoirs. Loin de cacher notre drapeau, quelque austères qu'en soient les couleurs, nous avons voulu le déployer, sans crainte comme sans prétention, et le saluer nous-même devant vous et devant la jeunesse intelligente qui nous entend. Nous nous présentons, appuyé d'une main sur les règlements et tenant l'autre toute prête à encourager, à soutenir, à relever ceux qui combattront pour la même cause autour de nous.

En est-il une plus belle que celle qui a pour but de convier toutes les bonnes volontés à la grande éducation des esprits, de poursuivre par la persuasion et par l'exemple le triomphe des principes dont je viens d'essayer, pour notre propre conduite, de faire sentir ici la puissance et la nécessité? Qui ne s'y dévouerait, avec une entière résolution, quand la plus haute, la plus libérale, la plus généreuse philosophie qui soit montée sur un trône en laisse si solennellement tomber, comme un saint appel à ces mêmes principes de justice et de raison, ces nobles et immortelles paroles que la France a recueillies avec un juste orgueil et que l'Europe écoute encore dans une émotion respectueuse et le monde entier dans un long tressaillement de sympathie et d'admiration.

Rapport de M. Delavigne, sur les travaux de la Faculté des Lettres pendant l'année scolaire 1862-1863.

Messieurs,

Il y a dix-sept ans, et presque à pareil jour, dans cette cité amie des lettres, et devant les rangs pressés de ces jeunes hommes qui, maintenant, ont conquis partout leur place dans les luttes sérieuses de la vie, je portai pour la première fois la parole. — Certes, l'épreuve était redoutable. — Et nul, plus que moi, ne mesurait l'étendue de la tâche que me léguait M. Hippolyte Fortoul. Mais à défaut des dons, toujours si rares, du talent et de l'éloquence, je crus que vous me tiendriez compte d'un zèle sans bornes, d'un dévouement qui vous est resté fidèle, d'une jeunesse habituée depuis longtemps à l'obstacle, et qui ne s'effrayait d'aucun, s'il ne fallait que du courage et du labeur pour le franchir. — Mon espoir n'a pas été déçu ; et pendant dix-sept années, la chaire de littérature française a vu des générations nombreuses et sympathiques se grouper autour d'elle, et tour à tour disparaître en m'attestant chaque fois leur reconnaissant souvenir.

A ces souvenirs, à ces sympathies, je fais aujourd'hui appel. — Non que l'épreuve soit aussi grande : car depuis dix-sept ans, nous nous connaissons, et depuis dix ans je prends la parole dans cette enceinte pour vous raconter, à vous, jeunes gens pour qui j'ai accepté cette rude tâche, et vos travaux et vos succès. — Non que l'héritage soit aussi lourd : car heureusement il se divise. Ce n'est pas sur moi, et je m'en félicite, ce n'est pas sur moi que retombe le difficile honneur de monter dans cette chaire de littérature latine, où grâce à la parole la plus aimable, l'antiquité revivait dans tout son esprit et dans toute sa grâce ; où Cicéron, Virgile, Horace semblaient avoir, dans une langue nouvelle, retrouvé un ami et un contemporain, un Mécène ou un Atticus pour vous initier à toutes les

délicatesses de leur goût, ou vous révéler tous les mystères de leur exquise élégance. — De tout ce que lègue mon éminent prédécesseur, je n'accepte que son attachement pour la jeunesse, son dévoûment à tous ses intérêts, son infatigable sollicitude pour aplanir tous les obstacles qui, au début, se multiplient sous ses pas. — Mais cette part, je la réclame tout entière, et, au besoin, je me sens capable de l'agrandir. — Quant à l'art de tempérer la sècheresse des chiffres par d'ingénieuses images, de cacher un conseil dans un récit enjoué, de répandre sur les matières les plus arides toutes les fleurs de l'esprit et de la parole, permettez-moi d'y renoncer d'avance. C'est un don qui ne se transmet pas, et M. Sauvage en emporte avec lui tout le charme et tout le secret. Je ne parlerai devant vous que cette langue simple, rapide, dont notre temps semble avoir pris l'habitude et le goût; et par sa simplicité même, ne convient-elle pas, devant une assemblée aussi grave, à ces résumés de travaux que le devoir de ma fonction m'oblige à tracer devant vous?

Ces travaux, vous le savez, se divisent en deux parties distinctes : « examens et enseignement. »

Baccalauréat, licence, doctorat, voilà les grades que la Faculté confère ou du moins peut conférer. Car il en est un, le doctorat, qui, par son élévation même et par les difficultés dont il est hérissé, est rarement sollicité près de nous. — La licence ès-lettres, condition obligée des hautes agrégations et objet d'une légitime ambition pour cette milice modeste et savante qui peuple l'élite de nos colléges communaux, n'a présenté dans la session de novembre 1862 et de juillet 1863 que dix candidats. — Trois seulement ont été admis. — Et tout en rendant justice au talent de quelques-uns, aux consciencieux efforts de tous, la Faculté a trouvé ce chiffre insuffisant. Elle voudrait des compétiteurs plus nombreux et plus heureux pour un grade, difficile sans doute, mais qui, en raison de sa difficulté même, entretient le goût des hautes études et désigne naturellement ceux qui l'obtiennent au choix du chef éminent qui dirige cette vaste Académie.

Reste enfin la redoutable épreuve que chacun de nous, même le plus courageux, n'affronta jadis qu'en tremblant, l'épreuve qui ouvre l'accès des hautes carrières, ou vous enchaîne à jamais sur le seuil, le baccalauréat. Toulouse, vaste centre d'études et siége d'institutions florissantes et libres qui se groupent autour de son Lycée si important, Toulouse convoque, après Paris, les plus nombreux candidats; et,

sous ce rapport, notre Faculté est incontestablement la seconde de l'Empire. 705 aspirants se sont présentés dans nos trois sessions de novembre 1862, d'avril et d'août 1863. Et leurs successeurs, à juger du moins par la session que nous venons de terminer, s'annoncent plus nombreux encore. Comme toujours, les compositions écrites ont été le plus périlleux écueil. 265 candidats sont venus y faire naufrage. 115 admis à l'examen n'ont pu résister à cette seconde tourmente, et 325 seulement sont entrés paisiblement dans le port. 272 ont été reçus avec la note *passablement*; 40 avec la note *assez bien*; 10 avec la mention *bien*, et 3 avec la mention *très-bien*. Sans attacher à ces chiffres une valeur trop absolue, et en tenant grand compte de ces hasards de la question ou de l'émotion même qui, souvent, paralyse l'essor des meilleurs esprits, observons néanmoins que la proportion entre les études ordinaires et les études excellentes ne semble pas suffisamment gardée. Et espérons surtout que les sessions prochaines, tout en multipliant le nombre des candidats heureux, grossiront les rangs de ce qu'on peut appeler leur bataillon d'élite. Dans ce bataillon et au premier rang, nous comptons ceux qui ont obtenu la mention *très-bien*. Voici leurs noms : MM. Coutenceau, élève du collége de Saint-Girons; Pestillat, du petit séminaire de Sarlat; Roques, du collége d'Aurillac.

Les candidats admis avec la mention *bien*, sont : MM. Aymé, du Collége d'Albi; Cardonnel, études domestiques; Caubet, du Lycée de Toulouse; Cordeil, de l'institution Bareille; Dubarry, du Collége de Condom; Fiquet, du Collége de Foix; Galtier, du Collége de Villefranche; Lacaze, du Collége de Foix; Latreille, du Petit Séminaire de Montauban; Luguet, du Lycée d'Auch.

Voilà, Messieurs, la première partie de nos travaux. Mais la Faculté ne confère pas seulement des grades : elle enseigne surtout; et c'est là comme sa mission particulière et sa vraie gloire. Sur cet enseignement, je serai bref; car tous, vous le connaissez dans son esprit, dans sa méthode, et j'ose même ajouter dans ses longues habitudes de conscience et de dévoûment. Chacun de nous sait la gravité de ses devoirs; chacun de nous sait qu'à ces extrémités de la France, il est comme le représentant accrédité de cette partie de la science que la sollicitude de l'Etat lui confie, sous l'obligation sacrée de la répandre avec zèle, de la communiquer surtout, toujours pure et renouvelée, à cette jeunesse, chez laquelle l'esprit ne manque jamais, mais quel-

quefois la persévérance. Aussi nos cours, faits avec une grande régularité, ont-ils trouvé un auditoire qu'on eût parfois désiré plus nombreux, mais non pas plus intelligent et plus attentif. Ce nombre, espérons-le, va s'accroître ; ce zèle va s'aviver encore par un enseignement tout nouveau que la Faculté de Toulouse, seule entre toutes les Facultés de l'Empire, réclamait depuis longtemps et qu'elle eût tant voulu ne pas acheter d'un prix si cher et par une séparation si douloureuse. Cet enseignement des littératures étrangères sera inauguré devant vous par un professeur plein de verve et de talent, qui, depuis deux ans, à la Faculté des lettres de Douai, avait conquis tous les suffrages. Ecrivain d'un rare mérite, comme l'attestent de nombreux essais dans nos meilleures Revues ; historien autorisé, comme le prouve son savant et judicieux *Essai sur Turgot*, M. Gustave d'Hugues ajoutera encore, par un succès qu'il n'est pas téméraire de prédire, des titres nouveaux à la possession définitive d'une chaire que son jeune talent aura fondée parmi nous. Autour de cette chaire nous convoquons d'avance l'élite de ces jeunes hommes, dont il ne me reste plus maintenant qu'à faire connaître en peu de mots, en trop peu de mots, les difficiles travaux et les succès bien mérités. Pour cette année, ils pardonneront à mon laconisme.

Dans nos conférences de haute littérature, le sujet choisi était l'invention dramatique dans Corneille et dans Gœthe, ou plutôt, à travers ces deux grands hommes, c'était comme une étude particulière et comparée du génie de la France et du génie de l'Allemagne. Un tel sujet appelait naturellement un vaste auditoire, et a provoqué de nombreux essais, où chacun, dans toute la liberté de son goût et la sincérité de son esprit, est venu sous notre direction personnelle s'exercer au grand art de penser avec force et de s'exprimer avec simplicité. — M. Guillaud Debroue, par sa judicieuse étude sur *les Avantages à retirer de la lecture de Corneille*, et M. Dupont, par son travail plein de vues sur *l'Allemagne et le romantisme*, n'ont qu'à se présenter plus souvent en lice pour se faire inscrire plus directement sur notre liste d'honneur. Pour la première et pour la seconde année, nous y marquons les noms de MM. de Combes, Labatut, Simounet et Larrouy. — M. Louis de Combes dans son *Etude critique sur les premières pièces de Corneille*, et dans ses *Réflexions sur Clavijo et Stella*, s'annonce à nous comme un esprit fin, aimable, curieux surtout de ces problèmes délicats qui touchent à l'âme humaine. —

M. Edmond Labatut, riche d'imagination et d'idées, aime les grands sujets et les vastes espaces. Et sa triple étude sur le théâtre français avec Corneille, espagnol avec Lope de Véga, allemand avec Gœthe, décèle une vigueur, une fécondité qui n'ont besoin que de se modérer pour réaliser toutes nos espérances. — M. Simounet, dans son *Essai sur la première partie de Faust*, a fait preuve d'une grande élévation d'âme et d'une sensibilité pénétrante. Il a surtout, ce qui est un don et ce que l'étude perfectionne sans le donner, le souffle oratoire. Ses pensées viennent toujours de son cœur. — Mais la première mention a été acquise, et sans contestation, aux travaux largement conçus, bien ordonnés, écrits avec une facile aisance et parfois avec une éloquente énergie, par M. Larrouy. Grâce à ce brillant début, la conférence a vu se combler, au moins en partie, le vide considérable que le départ forcé d'un de nos plus chers auditeurs, M. Eugène Gastambide, avait laissé dans nos rangs.

A la troisième année sont réservées, vous le savez, et comme pour adoucir une séparation regrettée, nos mentions les plus honorables, et nos glorieuses médailles. — Les deux mentions ont été décernées à MM. Charles Froment et Georges Serville. — Esprit solide et persévérant, M. Froment nous a donné, pendant trois années, le viril spectacle d'une ferme intelligence, qui va toujours grandissant sous l'énergie de l'effort. — M. Georges Serville, par sa facilité, sa netteté, la justesse de sa polémique, s'annonce comme un des esprits les mieux doués pour les luttes du barreau. L'admiration, chez lui, laisse place à la critique. Et il a même intenté à Gœthe un procès de tendance, qui prouve que le fils de l'avocat qui sait si bien défendre, est fort proche parent d'un magistrat qui sait très-bien accuser. — Enfin, nos deux médailles disputées, et de près, par ces deux concurrents, ont été remportées par MM. Louis Noël et Paul Caze. — M. Louis Noël est un esprit bien littéraire, aventureux parfois, mais toujours original. Et quand sa raison mûrie aura tout à fait maîtrisé sa forte imagination, il pourra prétendre à tous les succès. — Reste le premier lauréat de la Faculté des Lettres qui, par un rare privilége, que nous ambitionnons toujours et que nous rencontrons quelquefois, est aussi lauréat de la Faculté de Droit. Comme son frère, M. Paul Caze a tenu à honneur de quitter l'Ecole avec une double couronne : et soutenant dignement le poids d'un même nom, ils se partagent également les récompenses d'un même labeur et d'un même

mérite. — Les études sur Gœthe, de Paul Caze, atteignent le poète allemand au plus vif de son génie, dans son observation profonde et universelle, dans son implacable connaissance des hommes, dans sa puissante et sereine impartialité. Il a surtout analysé et expliqué, avec une force d'esprit et de cœur vraiment rare, le grand poëme de Faust, cette œuvre de sévère et profonde ironie, cette satire grandiose, à la manière de Rabelais et de Shakespeare, de la disposition de l'esprit allemand à sonder toutes les profondeurs, à s'abîmer dans tous les mystères. Avec quelle éloquence il nous a peint ce Faust emporté par toutes les convoitises de l'intelligence, voulant tout savoir afin de pouvoir tout, et dans cette lutte entre ses aspirations infinies et ses incurables faiblesses, précipité des cimes de son orgueil au fond des plus basses voluptés. — Récompense des travaux de sa mâle jeunesse, cette première médaille, si justement conquise par M. Paul Caze, est comme un signe assuré de son brillant avenir.

Tel est, Messieurs, en y joignant ces résultats de nos conférences, le rapide mais complet résumé de tous nos travaux pendant l'année classique 1862-1863. J'aurais voulu pouvoir mieux vous le dire; mais, comme on l'a remarqué avec une piquante justesse, le vrai est comme il peut, et n'a d'autre mérite que d'être ce qu'il est. — J'ai été sobre de réflexions d'ensemble : ma nomination trop récente au décanat vous les eût fait trouver, et avec raison, prématurées. — D'ailleurs, nous touchons presque au moment où des réformes profondes modifieront le programme du baccalauréat, et, par conséquent, la nature et le résultat d'une partie considérable de nos travaux, c'est-à-dire de nos examens. Quelles seront ces réformes? nous l'ignorons encore. Quelle en sera l'intention? Quel but voudront-elles atteindre? c'est ce qu'il est facile de marquer. « Veillez surtout, a dit » avec une haute sagesse le ministre qui préside aux destinées intel- » lectuelles de la France, veillez surtout à ce que la mémoire verse » dans l'esprit ce qu'elle n'a fait que recevoir, et, pour réussir, » donnez beaucoup avec peu de chose, *multum non multa*... L'esprit » de nos élèves n'est pas un magasin qu'il faille remplir jusqu'au » comble, au risque de faire tout crouler, c'est un sol d'où le maître » habile doit faire jaillir les sources fécondes. »

Ainsi donc, plus de réserve, plus de choix dans les acquisitions de l'intelligence; moins de place à la mémoire, et plus de temps, plus d'action laissée à la réflexion volontaire et libre; par conséquent,

développement complet de *cette force puissante et sûre qui, mise ensuite derrière n'importe quelle profession, pousse cette profession et plus haut et plus loin* : voilà la devise du nouveau programme. Et nous l'attendons avec confiance, au nom de cette jeunesse française, sur qui repose l'avenir de notre cher pays, et qui fera un jour ce pays à son image, c'est-à-dire capable de porter à la fois la liberté et la grandeur. Car, ne l'oubliez pas, jeunes hommes, vous entrez dans la vie à ce moment solennel où un grand peuple entre d'un pas résolu et d'un cœur ferme dans ses nouvelles destinées ; où avec une rapidité incalculable, le monde matériel et politique se transforme en tout sens ; où de nobles causes, qui n'avaient jusque-là compté leurs soldats que par leurs martyrs, trouvent une voix toute puissante pour annoncer à l'Europe étonnée qu'au-dessus de traités qui passent, s'avancent pour les remplacer et leur survivre, les vérités éternelles du droit et de la justice. A cet essor de grandes choses, votre âge vous appelle plus que nous encore, nous qui, comme dit Shakespeare, commençons à descendre la froide vallée des ans. Mais si nous ne marchons pas aussi loin, nous marchons du moins à vos côtés. Comme vous, et, pour remplir notre tâche, nous voulons hausser notre cœur et grandir notre esprit. Comme vous, nous nous inspirerons de cette fermeté intellectuelle et morale, de ce vrai patriotisme qu'un ministre au cœur ardent et à la pensée convaincue, répand de toutes parts dans cette antique Université de France, qui se sent comme rajeunie par son souffle puissant. — A ses yeux, monter d'un degré dans la vie, c'est tout simplement acquérir un droit de plus à travailler, à s'oublier, à se dévouer davantage. Et, comme il me l'a dit lui-même : En me désignant à un poste nouveau, il ne m'a désigné qu'à de nouvelles fatigues, et à de nouveaux devoirs. — Ces devoirs, je les accepte sans restriction. — Ces fatigues, je les subirai sans murmure. Partout où il faudra un labeur, une énergie, un sacrifice, vous pouvez compter sur moi, et à votre premier appel. Et en jetant un dernier regard sur cette nombreuse jeunesse dont tous les devanciers m'ont aimé, et dont les successeurs, je l'espère, m'aimeront à leur tour, laissez-moi seulement vous dire en finissant ce qu'un capitaine de l'antiquité disait, la veille de la bataille, à sa brillante armée : « Je suis sûr que je serai content de vous, soldats ! mais soyez sûrs que vous ne serez pas mécontents de votre général ! »

VISITE A UN ÉTABLISSEMENT D'ALIÉNÉS.

(Suite) (1).

HISTOIRE DE BERTHE ET GASTON.

XI.

Mon père était un ancien magistrat qui me fit donner une éducation soignée ; et comme j'annonçai de bonne heure des dispositions heureuses pour le barreau, il dirigea mes études vers ce but. Quant à ma mère, c'était la bonté même, et elle m'aimait par dessus tout.

Je dus les quitter pour achever mes études à Paris. Ce fut un grand chagrin pour eux et pour moi ; mais les distractions de la capitale me consolèrent bientôt. Avide de savoir, j'étudiai beaucoup. Je fis aussi de fortes études philosophiques ; mais j'étais privé d'une direction intelligente, et je ne recueillis de ces études que le doute qui dégénéra bientôt en un scepticisme absolu. Cette fâcheuse disposition d'esprit m'entraîna dans beaucoup d'écarts. Je fus pris d'un immense orgueil ; mon caractère, fort doux avant mon voyage de Paris, devint irascible et éclata en violences extrêmes contre tout ce qui faisait obstacle à mes idées ou à mes désirs.

Quelque temps après mon retour dans ma famille, je débutai au barreau. Je me croyais bien au-dessus de tous mes confrères par mes connaissances, car la plupart avaient été élevés au fond de la province, et je ne supposais pas qu'aucun d'eux pût m'être comparé.

Mon début réussit, et ce succès ne fit qu'accroître ma vanité. Cependant je ne tardai pas à me convaincre que je ne devais pas trop dédaigner mes confrères, dont le bon sens et l'expérience me déconcertèrent souvent et m'aigrirent le caractère. J'avais jusque-là peu recherché les conseils de mon père, jurisconsulte éminent, qui avait

(1) Voir la première partie à la livraison précédente.

été justement blessé de ce manque d'égards. Je sentis que ses leçons pourraient bien m'aider à triompher dans la lutte. Je le consultai donc et n'eus qu'à m'en louer. Grâces à lui, je devins bientôt l'un des avocats les plus occupés.

L'orgueil reprit alors son empire sur moi. Je crus que je pouvais marcher seul, et me lassai de prendre ses avis. Je ne l'écoutais plus qu'avec impatience quand il n'était pas entièrement de mon avis ; je discutais, je m'emportais, et nos entretiens dégénérèrent en de véritables disputes dans lesquelles je m'oubliai souvent jusqu'à lui manquer de respect. Mon père s'éloigna peu à peu de moi et me laissa maître de me diriger à ma fantaisie. J'en fus plus d'une fois puni.

Au Palais, mes airs de hauteur et mes emportements me nuisirent beaucoup. Comme je n'avais aucun égard pour mes confrères, ils cessèrent bientôt d'en avoir pour moi ; l'isolement se fit autour de ma personne ; le travail n'en devint que plus pénible, et ma situation vraiment désagréable. Malgré cela, je ne me prêtai à aucune avance, et la position qu'ils n'avaient voulu me faire que temporairement, pour me donner une leçon de confraternité, se continua, parce que, dès qu'ils voulurent s'en relâcher, ils me trouvèrent plus raide et plus exigeant que jamais.

D'autre part, n'ayant recours que rarement aux conseils de mon père, je ne fus pas heureux ; je perdis, par ma faute, des affaires où le droit était de mon côté, mais que je ne sus pas conduire dans le sûr chemin. Ma réputation d'avocat en souffrit, et je fus bien moins occupé. Ce que j'étais avec les avocats je le fus aussi avec mes clients : je les rudoyais, ou je ne les écoutais qu'avec humeur, et je devins inabordable.

Je n'attribuai pas la diminution de ma clientèle à ma conduite, et mes échecs à mon inexpérience ; j'avais trop de vanité pour le penser ; je m'en pris aux juges ; j'eus l'imprudence de les accuser de partialité et d'injustice. Cela vint à leurs oreilles, et, dès lors, je n'eus plus seulement le barreau entier contre moi, mais le Tribunal me fit sentir, en mainte occasion, combien il était blessé de mes propos ; je n'avais plus alors aucune bienveillance à en attendre, et l'on ne me fit grâce sur aucune de ces petites négligences inévitables pour lesquelles on est ordinairement indulgent.

Cela m'exaspérait, et ma position n'était plus tenable.

Mon père, qui apprit par ses anciens collègues ce qui se passait,

m'en parla avec douceur, et me représenta que je finirais par perdre tout-à-fait ma position, si je n'y prenais garde. Je m'emportai et lui dis les choses les plus dures et les plus offensantes contre la magistrature. Il me quitta très-mécontent et ne m'adressa pas la parole durant plusieurs jours.

Cette rigueur inaccoutumée me donna à réfléchir que j'aurais peut-être encore besoin de lui, et que je devais le ménager. Je revins à lui, je le priai d'oublier ce que je lui avais dit dans mon emportement ; je reconnus qu'il y avait quelque chose de fondé dans ses observations et lui promis d'y avoir égard. Il était si bon qu'il m'embrassa avec joie, et nous fûmes alors les meilleurs amis du monde.

Les choses étaient ainsi, lorsqu'il fut chargé par un de ses amis d'une affaire grave; on le priait de choisir un avocat pour la plaider, mais d'en conserver la pleine direction.

Il m'en chargea. Cette affaire était délicate. Il s'agissait de faire restituer à une très-honnête famille sa fortune qu'un homme habile et puissant lui avait enlevée par une trame odieuse, adroitement combinée.

Mon père, qui était avisé autant qu'habile, commença par faire ma paix avec les juges qu'il alla trouver lui-même ; puis il dirigea tellement bien l'affaire que je la gagnai.

Madame Z..., pour qui j'avais plaidé, nous témoigna la plus vive reconnaissance.

XII.

Quelques jours après, mon père me proposa d'aller rendre notre visite à Madame Z... — Nous la trouvâmes avec ses trois enfants, deux filles et un jeune garçon.

L'aînée de ses filles me frappa par sa beauté qui était si merveilleuse, que je ne crois pas en avoir jamais vu de supérieure. Vous voyez là son portrait et il n'est pas flatté. Je ne pouvais me lasser de contempler cette belle personne, de l'admirer, et je répondais avec de grandes distractions aux paroles bienveillantes de Madame Z... Heureusement, mon père répondait presque toujours pour moi. La jeune fille, que j'entendis nommer Berthe, parut surprise et embarrassée de mes regards ardents qui la suivaient partout ; mais elle fut, ainsi que sa

mère, d'une politesse très-affectueuse. Madame Z... nous engagea à revenir ; je le lui promis.

En sortant, je ne tarissais pas d'éloges, auprès de mon père, sur la beauté de Berthe, sur sa modestie, sa bonne éducation, etc. Mon père me parut partager entièrement mon avis.

Je revins chez Madame Z..., qui m'a toujours accueilli avec une grande bonté. Berthe paraissait aussi me voir avec plaisir, mais elle restait peu avec nous. Quand je demeurais seul avec sa mère, je lui parlais de sa fille.

Peu à peu je m'aperçus que, quoique Madame Z... fût toujours la même avec moi, Berthe demeurait bien moins avec nous. A peine étais-je entré, qu'elle quittait le salon, mais non sans m'adresser un regard plein d'affection : si elle n'était pas au salon quand j'arrivais, elle n'y venait pas tant que durait ma visite.

Je ne savais qu'induire de cette conduite. D'autre part, je rencontrai dans la maison un monsieur Francheville, homme d'un certain âge, qui paraissait très-attaché à toute la famille ; autant que j'en pus juger, il n'avait pas l'air de voir mes visites avec plaisir.

J'étais dans une grande incertitude. Je sentais que j'aimais Berthe et que cette femme pouvait seule me rendre heureux. La conduite de sa famille, qui semblait la dérober à mes yeux, indiquait-elle qu'on avait deviné mes sentiments, et qu'on attendait de moi quelque ouverture, avant de me permettre de la voir et de lui parler ? — Ou bien, Berthe éprouvait-elle de l'éloignement pour moi, et était-ce par ce motif qu'elle ne venait point quand j'étais là, ou qu'elle se retirait peu après mon arrivée ?... Son regard affectueux semblait démentir cette dernière supposition.

XIII.

Je m'en expliquai auprès de mon père et lui parlai à cœur ouvert. Il avait pressenti, dès ma première visite, que j'étais épris de Berthe, et il en était enchanté. Cette famille lui convenait ; sa fortune rétablie était en rapport avec la nôtre ; il y avait donc convenance sur ce point. Puis il était bien aise de me voir marié. Il en parla à ma mère, qui connaissait Berthe et l'aimait beaucoup. Cette confidence fut favorablement accueillie.

— *Tu as un mauvais caractère*, me dit-elle en riant, mais c'est un ange ; elle seule peut, par sa douceur et sa vertu, prendre un salutaire empire sur toi, et te rendre heureux ainsi que nous.

— Mais, leur dis-je, m'aime-t-elle ? voudra-t-elle de moi ?

— Je ne sais, me répondit ma mère : cependant je suis sûre qu'elle est, ainsi que sa mère, très-reconnaissante de vos soins pour leur procès ; elle m'en parlait il y a peu de jours avec une certaine émotion qui me semble de bon augure... Quoi qu'il en soit, puisque tu es bien décidé, et nous aussi, il faut que ton père aille s'expliquer franchement avec Madame Z...

Ce fut arrêté et mon père y alla le soir même.

Je l'attendais avec ma mère, et dans une grande anxiété. Le bonheur d'épouser Berthe me paraissait si grand, que je n'osais pas y croire. Je grossissais les obstacles, et lorsque mon père frappa à la porte, j'eus le pressentiment le plus fâcheux.

Il entra. Je vis de suite, à son air triste et embarrassé, que mes craintes étaient fondées.

— Mon ami, me dit-il, arme-toi de courage... Il n'y a rien à faire : Berthe est fiancée depuis deux ans avec le fils de M. Francheville, qui est à Bordeaux, et qu'on attend dans un mois... Comment n'avons-nous pas appris cela plus tôt !

J'étais anéanti et ne trouvai pas un mot à répondre.

Mes bons parents firent tout ce qu'ils purent pour me consoler, mais ce fut inutile. Je sentais que tout le charme de ma vie était détruit, et si j'avais pu mourir en ce moment, j'aurais accepté la mort avec joie.

Plusieurs jours se passèrent. Je n'avais le cœur à rien. Je cherchais à être seul, mais mon père et ma mère ne me quittaient pas.

J'étais chargé d'affaires importantes, il fallut bien m'en occuper. J'en étais presque incapable. Mon père les préparait ; sans lui je n'aurais pu rien faire. Il m'accompagnait à l'audience, me soufflait ce que je devais dire, et enfin je m'en tirais tant bien que mal, mais on ne me reconnaissait plus : autant j'avais été vif et ardent, autant j'étais devenu froid, indifférent et apathique.

Cela ne pouvait pas durer longtemps ainsi ; ma tristesse augmentait de jour en jour, et, malgré tous les efforts de mon père, il me devenait impossible de remplir les devoirs de ma profession.

Alors mes parents eurent l'idée de me faire voyager. Ne voulant pas

me laisser seul, mon vieux père se dévoua à m'accompagner en Italie. Il espérait qu'à mon retour je serais plus calme et aurais pris mon parti. Il m'en parla. J'adoptai son projet. Il m'était très-pénible d'être encore dans la même ville que Berthe, au moment de son mariage, qui devait être fort prochain.

Je fis donc violence à mon apathie et j'aidai mes parents à faire les préparatifs du voyage. Tout était prêt; nous devions partir dans la nuit. Comme je m'étais fatigué, ma mère m'engagea à prendre un peu de repos, et elle resta près de moi.

XIV.

A peine étais-je couché, qu'un domestique entra, portant à mon père une lettre qui paraissait urgente. Il la lut et fut fort troublé. Cependant il ne nous en dit pas le contenu, et se borna à nous annoncer qu'il était obligé de sortir.

Il sortit, en effet; une demi-heure après, il rentra précipitamment. Il était rayonnant de joie, et il avait marché si vite qu'il ne pouvait articuler un mot... Enfin, après s'être un peu calmé :

— Je t'apporte une bonne nouvelle... Nous ne partirons pas... Tu épouseras Berthe...

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je, ainsi que ma mère. — Oh! ne vous jouez pas de moi! Comment la chose est-elle possible? Expliquez-vous!

— Le voici. Le billet que j'ai reçu était de Madame Z...; elle me priait de passer immédiatement chez elle pour une chose de la plus grande importance et très-pressée. Je m'y suis rendu. — Elle m'a d'abord demandé comment tu te trouvais, puis elle m'a dit : Voici du nouveau et je m'empresse de vous le dire : M. Francheville sort d'ici. Ce pauvre homme est venu ne sachant trop comment s'y prendre pour me communiquer une lettre qu'il a reçue de son fils. Il paraît que ce jeune homme a fait à Bordeaux la connaissance d'une jeune personne fort distinguée, et qu'il en est éperdûment épris. C'est la cause qui a retardé son retour, ce dont nous commencions à nous étonner. Il lui a promis de l'épouser, et il prie son père de dégager envers moi sa promesse, attendu qu'il ne peut plus être heureux avec Berthe, et qu'il ne la saurait rendre heureuse. — Le pauvre homme n'en revenait pas; il

était furieux contre son fils. — Je l'ai calmé ; je lui ai dit que puisque son fils en aimait une autre, très-certainement je ne lui donnerais pas Berthe. Puis, pour le rassurer encore, je lui ai dit de n'être pas inquiet sur le sort de ma fille, qu'on m'avait demandé sa main pour un homme très-estimable, que j'avais dû refuser, mais qui tenait tant à elle, que j'étais sûre que ses sentiments n'avaient pas changé. — Alors il m'a dit : Je parie que c'est votre avocat ; je m'en étais douté. — Je le lui ai avoué. Il est parti bientôt après. J'ai appelé ma fille qui a paru satisfaite de la rupture de son mariage, et lorsque je lui ai parlé de M. votre fils, elle a rougi et s'est jetée dans mes bras, en m'avouant qu'elle croyait trouver le bonheur dans cette union. Alors je vous ai écrit de suite. — Pour moi, j'étais si enchanté, que je n'ai pu rien dire à Madame Z..., si ce n'est qu'elle voulût bien me permettre d'aller rendre la vie à Gaston. — Allez, m'a-t-elle dit, et revenez bientôt avec lui...

— Ah ! mon Dieu, mon père, que je vous embrasse ! m'écriai-je. Quoi ! c'est vrai ! je ne rêve pas ! — Aidez-moi à m'habiller, ma mère, car je ne sais ce que je fais.

Nous allâmes aussitôt tous les trois chez Madame Z..., qui nous attendait et nous accueillit à bras ouverts. Berthe était avec elle, et ne se retira pas cette fois. Pendant que les mamans et mon père causaient ensemble, je m'approchai de Berthe et lui parlai de mes sentiments pour elle.

Elle m'avoua avec ingénuité qu'elle m'aimait avant de me connaître, pour le zèle et la loyauté avec lesquels j'avais défendu les intérêts de sa mère, et que, lorsqu'elle m'avait vu, son attachement s'était encore augmenté. Aussi lorsqu'elle s'était aperçue de mes sentiments pour elle, elle avait eu beaucoup de regret d'être engagée par sa famille avec M. Francheville, parce qu'elle sentait que la sympathie qu'elle éprouvait pour moi la rendrait malheureuse pendant toute sa vie.

Que vous dirai-je ? J'étais parfaitement heureux, et ce bonheur était si inespéré, que je ne pouvais y croire ! Plusieurs jours se passèrent dans cette ivresse de bonheur, le plus grand qui se puisse imaginer. Pendant ce temps tout se préparait pour notre prochain mariage. Les publications étaient faites et le jour fixé.

J'en étais si content que j'avais des accès d'une gaieté folle.

XV.

Berthe était gaie aussi, mais sa gaieté était plus douce. Il y avait dans son caractère aimable un fond de gravité, qui tenait à l'éducation sévère et solide qu'elle avait reçue. Elle réunissait d'ailleurs aux avantages de l'esprit le plus orné des talents agréables et variés. Outre qu'elle connaissait et savait apprécier tous les poètes et les bons prosateurs français, anglais et italiens, elle était excellente musicienne et dessinait parfaitement.

Pourquoi faut-il que tant de perfections ne m'aient pas ouvert les yeux et changé les idées et le caractère !..

Je la plaisantais souvent sur un sujet qui lui était cher.

Vous ne m'aimez pas assez, mon ami, ou du moins vous ne m'aimez pas comme je le voudrais, me disait alors cette adorable personne ; vous aimez trop en moi, ce que vous appelez ma beauté, mes agréments extérieurs, mais moi, moi, vous ne m'aimez pas assez. Ainsi ma piété, qui est le fondement de tout ce que je puis avoir de bon, vous la dédaignez, vous la méprisez..... Si vous saviez comme vous me faites mal ! Ne plaisantez pas là-dessus, je vous en conjure !

Et elle se mettait à pleurer.

Cela m'émut un instant, mais ne changea pas mes habitudes, et je continuai à tourmenter cette aimable enfant par des plaisanteries déplacées et de mauvais aloi.

Aussi Berthe avait-elle un fond de tristesse qui m'étonnait.

Un jour ma mère me dit : Tu as tort, Gaston, de tourmenter Berthe comme tu le fais. Sa piété te déplaît ! Ah, mon ami, tu ne sais pas ce que tu veux, ni ce que tu désires : tu n'apprécies pas assez ce trésor ; tu ignores donc ce que c'est qu'une femme qui ne croit pas ! Une telle femme, mon fils, a détruit en elle la plus belle qualité de son sexe, à laquelle toutes les autres sont liées, et il n'y a aucune garantie pour qu'elle conserve sa vertu quand elle a perdu sa foi.....

Je combattis ces paroles qui étaient pour moi d'étranges erreurs, des pensées superstitieuses et étroites.

Cependant la tristesse de Berthe prit un caractère plus grave, et ma mère me dit un matin en revenant de chez elle :

— Tu n'as pas voulu me croire, Gaston, et bien ! Je crains que tu

n'aies à te repentir toute ta vie. Berthe est malade : sa tristesse extrême, lorsque son vœu le plus cher est près de s'accomplir, n'est pas naturelle.

Et elle se prit à pleurer.

Frappé de ces paroles, je courus sur le champ chez Berthe, je fus effrayé de sa pâleur et d'une sorte de fatigue et de découragement que je ne lui avais pas remarqués jusque-là.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous, ma chère amie? lui dis-je.

— Je ne sais, me répondit-elle. Je touche au bonheur, et mon âme est triste : j'ai de la joie, et mes yeux se remplissent de larmes. Vous allez me trouver bien enfant, mon ami ; eh bien, j'ai peur de mourir... Oui, j'ai peur de mourir, même avant notre mariage, quoiqu'il soit bien prochain..... J'ai eu la fièvre cette nuit et des songes affreux : il me semblait, il me semble encore qu'une barrière insurmontable nous sépare !

— Ciel ! lui dis-je.

— Oh ! mon ami, dites-moi bien que je suis une sotte d'avoir de telles idées ; moquez-vous bien de moi maintenant, je vous en prie. Arrachez ces vilaines pensées de mon esprit, me disait-elle en pleurant.

Je fus si effrayé que je n'eus pas la force de la plaisanter, et je ne savais que lui dire, tant je la trouvais changée.

Elle s'en aperçut, et, pour me rassurer, elle me dit avec une feinte gaieté :

— Eh bien ! est-ce que vous êtes maintenant aussi simple que moi ?.. Mais, ajouta-t-elle bientôt après, voyez mon pouls, il me semble que j'ai encore la fièvre, car je viens de ressentir un frisson, si ce n'est pas encore une illusion de mon esprit troublé.

Je pris sa main, elle était glacée ; je trouvai son pouls très-élevé, elle avait une forte fièvre.

— J'ai froid, me dit-elle.

Et le froid gagna tout son corps ; ses dents claquaient ; elle éprouvait des spasmes nerveux très-forts. Sa figure prit une teinte terreuse, et ses yeux me parurent très-enfoncés. J'appelai sa mère et sa sœur qui vinrent fort effrayées.

— Je ne sais ce qu'elle a, leur dis-je, mais elle est glacée et elle a la fièvre. Déchaussez-la et mettez-la au lit, je vais chercher le médecin.

Je rencontrai fort heureusement le docteur qui sortait de chez lui. Le pauvre homme se pressait tant qu'il pouvait, mais je trouvais sa marche trop lente, et je la pressais encore. Enfin, nous arrivâmes. Berthe était couchée; le froid avait disparu, ainsi que les spasmes; elle était tranquille, mais fort rouge et brûlante.

Le docteur tâta son pouls avec attention. Il lui fit, ainsi qu'à sa mère, force questions à voix basse. Il prescrivit quelque boisson, et écrivit une ordonnance qu'il alla faire exécuter lui-même chez le pharmacien. Je le suivis avec anxiété.

— C'est grave, me dit-il, elle a probablement la fièvre depuis plusieurs jours, mais elle n'en a rien dit, et c'est fâcheux, car je crains qu'il soit un peu tard pour agir. Si elle n'a pas une fièvre maligne, ce sera un grand bonheur, car je crois vous les caractères.

J'attendis que le pharmacien eût terminé, et j'apportai à la course le remède, avec les instructions du Docteur. Il devait revenir dans une heure.

Il revint, en effet. La malade dormait d'un sommeil paisible, et il se retira un peu rassuré.

A son retour le calme se maintenait, et nous commencions à espérer que ce ne serait rien, mais le Docteur nous disait, en branlant la tête : ne vous faites pas illusion ! le remède agit, mais elle est bien malade !

En effet, la nuit fut affreuse. Nous eûmes ainsi des alternatives d'angoisses et d'espoir pendant quatre jours, mais dans la nuit du cinquième, elle expira...

Pourquoi ne suis-je pas mort à cette heure ? Hélas ! j'étais indigne d'elle, sans doute, et Dieu voulait me purifier avant de me réunir à cet ange.

XVI

Vous dire ma douleur est chose impossible.

A la torpeur qui s'empara de moi succéda bientôt un autre état plus affreux : mon désespoir prit le caractère d'une indignation extrême et d'une colère excessive, ou plutôt d'une rage qui ne connut bientôt plus de bornes; je me plus à me plonger dans toutes les hor-

reurs du désespoir, et j'éclatai en épouvantables blasphèmes contre la divinité.

C'est par ces blasphèmes que je débutai pour tomber bientôt dans le triste état qui suivit. Mes infâmes propos affectaient la forme de raisonnements captieux et horribles. Ma violence augmentait. Les sages observations de ma famille et de mes amis m'exaspéraient encore davantage.

Vous croyez en Dieu, vous autres, disais-je avec un profond mépris, à ceux qui m'entouraient, et moi je le nie, je l'abhorre! Vous croyez en la miséricorde de votre Dieu, imbécilles! et moi je ne crois qu'à la puissance du mal. Lui seul est Dieu, ou plutôt Dieu c'est le mal lui-même. — Et ne haussez pas les épaules, disais-je encore avec colère, à ceux qui ne pouvaient m'entendre sans frémir... Je vais vous prouver la méchanceté de Dieu, et vous ne me direz plus alors qu'il n'est pas méchant. Voyez ce qu'il m'a fait : voyez quel raffinement de cruauté, et jugez.

Je leur racontais alors mon histoire avec véhémence et j'ajoutais :

Ne m'a-t-il pas flatté du plus grand bonheur possible pour me précipiter dans l'abîme et dans un malheur sans fin? Oui, Dieu c'est le mal, c'est la cruauté, c'est tous les sentiments mauvais réunis... ou plutôt il n'y a pas de Dieu. Le monde est soumis à je ne sais quelle odieuse fatalité qui semble quelquefois nous flatter, mais qui au fond, et toujours se joue de nous sans pitié...

J'avais un domestique que j'aimais beaucoup, c'était mon frère de lait. Un jour il se trompa et m'apporta une chose au lieu d'une autre que je croyais avoir demandée. J'entrai en fureur contre lui, et après l'avoir outragé par des paroles odieuses, je m'élançai sur lui et le terrassai. Je lui déchirai la figure et les mains, je brisai sur lui deux chaises, je l'accablai de coups et le laissai pour mort. Alors je me mis à briser les meubles, les glaces, à déchirer les rideaux, et à faire un vacarme qui attira mon pauvre père. Mais, au premier mot, je me jetai sur lui, j'osai lever la main et le frapper avec une telle violence que je faillis le tuer. Les autres domestiques et les voisins vinrent l'arracher de mes mains avec beaucoup de peine, et parvinrent à me contenir.

On me mit au lit. Ma mère accourut ; sa voix me calma, et je repris mes sens après quelques heures. Je me rappelai alors ma violence envers le domestique et envers mon père, et je pleurai abon-

damment, car je compris que j'avais commis une action très-coupable.

— Ah! ma mère, m'écriai-je, ne me quittez pas! votre voix me calme, comme on dit que la harpe de David calmait l'esprit de Saül quand la colère le dominait... — Oh! mon père! qu'ai-je fait, grand Dieu! Je suis indigne de voir le jour! Que ne puis-je mourir pour expier ma faute! Moi, porter la main sur un père si bon, si respectable! mais je suis donc fou-furieux puisque je l'ai fait!...

Ma mère chercha à me consoler, mais je voulus me lever pour aller trouver mon père, qui était alité à la suite de mes violences. Il fallut céder à mon désir, et j'allai, en pleurant amèrement, demander un humble pardon à mon père. Il ne me fit pas de reproches, le pauvre homme, car il voyait bien que ma raison s'égarait, et que je n'avais pas été le maître de mes mouvements.

Le lendemain, pareilles violences, à propos de rien. Ma mère vint au plus fort de ma rage, mais je ne la connus pas cette fois, et sa voix fut impuissante à me calmer. Elle fut si effrayée de me voir en cet état, que son sang se glaça, et elle est morte huit jours après, malgré tous les soins des médecins!!...

Que faisais-je alors? M'étant échappé de la maison, je courais les rues, battant et mordant de droite et de gauche! Je sortis ensuite dans la campagne, je courus par les champs, les bois, et toutes les personnes que je rencontrai furent, plus ou moins, les victimes de mon délire.

Alors le procureur impérial provoqua mon arrestation. On fit une sorte de battue dans la campagne, comme après une bête féroce, et l'on me prit. J'étais nu et méconnaissable. On me conduisit ici, où je fus enfermé dans une des salles de sûreté, dont les murs et les plafonds sont peints. Je ne vis rien, si ce n'est des aliments qu'on avait apportés pour moi, et sur lesquels je me jetai avec avidité, car je n'avais rien mangé depuis longtemps. Je vis aussi que je ne pourrais sortir de ce lieu; tous les efforts que je fis pour forcer la porte furent inutiles, et les fenêtres étaient tellement hautes que je n'y pouvais atteindre.

On me laissa absolument seul. On m'observait par de petites ouvertures que je ne voyais pas, et personne ne parut. Quand je commençai à me calmer, cet isolement me frappa, m'effraya même.

XVII.

Après m'avoir laissé dans cette solitude pendant un certain temps, le Directeur se montra. Il était triste, et sa figure sévère m'imposa une sorte de respect involontaire. Il ne me fit pas de reproches, et me parla avec bonté, s'empressant de satisfaire mes désirs.

Je veux vous dire par quels moyens ce digne homme m'a guéri. Je n'ai pris aucun remède; je n'ai été soumis, ni à des bains froids, ni à aucun des traitements inhumains qu'on exerce sur les malheureux aliénés. Le traitement que j'ai suivi a été purement moral. J'ai été conduit constamment avec une grande douceur, une grande bienveillance, je dirai même avec une profonde affection, qui me touchait. Mais mon mal était très-violent; il a duré longtemps, et il a fallu une grande patience pour me supporter. J'ai failli plusieurs fois tuer mon pauvre Directeur, que j'avais en aversion pendant mes crises de fureur, et que j'aimais dans mes moments de calme.

Il savait parfaitement ma vie et mes défauts, cela lui donnait un grand avantage. Peu à peu, il me fit reconnaître à moi-même les travers de mon esprit, les aspérités de mon caractère et tous les torts que j'avais eus. Il me fit voir dans son véritable jour quelle avait été ma conduite envers mon père, envers les magistrats, envers mes confrères. Il me montra comment l'amour-propre et l'orgueil, ou plutôt le scepticisme qui les avait produits, s'étaient emparés de moi, et m'avaient entraîné.

Un jour il me dit aussi :

— Je vous ai entendu, dans vos moments d'exaspération, vous plaindre de la cruauté de Dieu, de ce qu'il vous avait enlevé votre fiancée après avoir renversé l'obstacle qui vous en avait d'abord séparé.

— Et n'est-ce pas vrai ? lui dis-je avec amertume.

— Voyons la chose de près. Berthe était une jeune personne accomplie, douée d'un excellent caractère, et ornée de toutes les vertus qui peuvent distinguer une femme.

— Oh ! oui, Monsieur !

— Or, le principe de toutes ses vertus, elle vous l'a dit souvent, et madame votre mère aussi, venait de sa profonde piété. C'était une

sainte fille : elle avait la sincérité et l'ardeur de la foi des premiers chrétiens. Eh bien ! quelle a été votre conduite avec elle ? vous avez tourné en ridicule sa croyance, et elle en a eu beaucoup de peine. Au lieu de la ménager, vos sarcasmes ont continué, et lorsque, dans sa douleur, elle a voulu causer sérieusement de sa foi avec vous, vous lui avez répondu à son chagrin que par des plaisanteries déplacées ; vous ne lui avez pas dissimulé l'éloignement que vous aviez pour toute pensée religieuse et même le mépris que vous inspiraît la religion. Telle a été votre légèreté que vous considériez sa piété comme une faiblesse ridicule ; et enfin, vous avez laissé percer l'idée, le projet de lui faire perdre sa foi et de la guérir, comme vous disiez, de toutes ses puériles superstitions.

— C'est vrai !

— Madame votre mère vous a prévenu, vous a supplié de ménager Berthe ; elle vous a dit que vous lui faisiez mal ; elle vous a fait remarquer la tristesse profonde qui la gagnait, elle vous en a montré la cause dans ce dissentiment grave entre elle et vous sur le sujet le plus important à ses yeux, et vous avez continué. Vous n'avez pas voulu voir que vous brisiez cette âme candide et tendre, et que le tourment moral auquel vous la soumettiez était au-dessus de ses forces... Enfin, vous avez vu votre erreur... mais il était trop tard, le coup était porté : une maladie mortelle s'est déclarée, qui était le résultat du terrible combat intérieur qu'éprouvait cette digne personne entre sa foi, son amour pour Dieu, et son amour sincère pour vous ; — et si elle vous a été enlevée, dites-moi si c'est à la colère de Dieu, ou à votre inconcevable aveuglement que vous devez l'attribuer ?...

— Ah ! taisez-vous, Monsieur, taisez-vous ! ... ou ! ménagez-moi de grâce ! ... moi, le meurtrier de Berthe ! ... moi, qui l'aimais de toute la puissance de mon âme !

— Je ne veux pas vous accabler, mon ami ; mais les faits sont là. Savez-vous ce qui a causé la mort de Berthe ? C'est votre malheureux scepticisme... Je ne vous en dis pas davantage. Si vous doutez, persistez-y ; mais, de votre aveu même, il a fait de vous un arrogant, un orgueilleux, il vous a perverti le caractère, il a causé la mort de la plus digne personne !...

Je demeurai anéanti... Malgré ma folie, je sentais la justesse de tout ce que me disait le Directeur. J'éprouvai cependant en moi une impulsion extraordinaire et comme une révolte de tout mon être

contre cet homme. Il me parut un instant que je l'aurais battu avec plaisir. Je fus sur le point de me jeter sur lui avec rage. Une pensée plus douce l'emporta, et des larmes abondantes tombèrent de mes yeux.

Que dois-je faire ? lui dis-je avec égarement.

Si vous pouvez prier, ami, adressez-vous à Dieu ; lui seul peut vous éclairer et vous secourir !

Et il me quitta.

Je me jetai alors la face contre terre et je suppliai humblement le Seigneur d'avoir pitié de moi. L'émotion que j'éprouvais était si forte, que je m'évanouis.

XIX.

Quand je revins à moi, je me trouvai couché dans mon lit. Le bon Directeur était là, et attendait avec anxiété la fin de mon évanouissement. Je le reconnus de suite et lui tendis la main.

— Merci ! lui dis-je, la leçon a été sévère, j'espère qu'elle portera ses fruits ! — La prière m'a calmé, et je sens maintenant que la foi peut seule me sauver et m'empêcher de retomber dans l'état dégradant où j'étais ; instruisez-moi donc, cher Monsieur, sur la religion, car je suis très ignorant sur ce sujet. Mon père, ma mère, Berthe et vous, vous êtes les meilleurs êtres que j'aie connus ; je veux avoir votre foi et vos espérances !

Le Directeur m'apporta l'Ecriture Sainte et quelques livres de choix ; il me recommanda de ne pas lire beaucoup à la fois. Le livre saint fut ce qui me convint le mieux. La lecture des Psaumes et des Evangiles fit sur moi une impression extraordinaire ; je sentais qu'ils me renouvelaient totalement. Ils devinrent mon étude favorite. Je ne lisais plus en sceptique, mais en homme de Dieu, en Croyant. Je priai Dieu de m'éclairer, de m'aider, et fis des progrès rapides avec l'aide du Directeur ; je compris, j'aimai bientôt toutes les beautés de la religion et ses merveilleuses promesses ; mes doutes se dissipèrent comme une fumée épaisse que le vent emporte, et j'en vins à partager absolument la foi de Berthe.

Peu à peu mon âme se purifia. J'eus horreur de mes fautes, et devins réellement meilleur ; je sentis que Dieu vivifiait tous mes

sentiments. Il n'est pas jusqu'à mon amour pour Berthe qui ne se soit modifié. Je l'avais aimée d'abord parce qu'elle était belle et vraiment distinguée. Mon amour se dépouilla de tout ce qui tenait à ces choses, ou plutôt les subordonna aux qualités réelles de cette sainte fille ; et je finis par éprouver pour elle cet amour chaste, conjugal, qui non seulement co-existe avec l'amour de Dieu, mais en fait en quelque sorte partie et dérive de lui. — J'eus longtemps la crainte de n'être jamais digne d'elle ; plus tard une douce confiance, une joie intérieure immense me firent comprendre et espérer qu'il y avait encore une sorte de lien mystérieux entre elle et moi ; qu'ayant eu son amour, ce sentiment s'était conservé dans son âme comme dans la mienne, et que Dieu en permettrait la continuation et l'éternité... Je sentis qu'il n'y avait plus entre nous cette funeste barrière dont elle me parlait quelques jours avant sa mort, et qu'elle était à moi comme j'étais à elle !... cela me rendait heureux !

C'est ainsi que je suis revenu à la raison.

On dit qu'il y a des Directeurs qui se mettent fort peu en peine des sentiments religieux pour eux-mêmes et pour les aliénés : en quelle action voulez-vous qu'ils aient alors sur l'aliénation mentale ? Pour moi, je suis convaincu de l'inefficacité de tous les remèdes naturels contre elle, et je ne crois de puissance qu'aux sentiments religieux pour la guérir ou l'atténuer. Vous comprenez maintenant ma reconnaissance et ma vénération pour l'homme de Dieu qui dirige cette maison.

Voilà mon histoire, Monsieur, vous voyez que j'ai été bien coupable.

— C'est vrai, lui dis-je, mais vous vous êtes noblement relevé : quel que soit le moyen que Dieu emploie pour nous ramener à lui, j'estime bien plus celui qui rachète ses fautes par un sincère repentir, que celui qui n'a pas failli..... Vous pensiez, mon cher, que votre histoire si étonnante devait altérer mon affection pour vous : c'était une grande erreur. Je sens au contraire qu'elle en a resserré le lien.

Il me serra la main et ses yeux se remplirent de larmes.

BLANCHET,
Ancien sous-préfet.

La fin à la prochaine livraison.

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN SUR LE SAHARA ALGÉRIEN.

IV (1).

LES ZIBAN. — BISKARA. — AVENIR DU SAHARA ALGÉRIEN.

Ayant fait depuis longtemps le projet d'aller visiter Biskara, je me décidai à rentrer à Batna en passant par cette ville. Je fis part de mon intention au colonel Pein qui me traça mon itinéraire, et me donna deux cavaliers arabes, et un muletier jusqu'à Biskara. Je pris congé des officiers de la garnison le 7 janvier, et, quittant l'oasis de Boussada, je me dirigeai vers le sud-est. Je devais, après avoir traversé la partie méridionale du Hodna, passer la montagne par le défilé de l'oued Sadory, et rejoindre la ligne des oasis jusqu'à Biskara : il y avait quatre fortes journées de marche. Nous traversâmes, le premier jour, d'abord les sables, puis un terrain caillouteux et très-accidenté. Dans l'après-midi, nous suivons des ravins étroits et profonds, situés entre de hauts plateaux couverts d'*alpha*; nous atteignons, à la nuit tombante, l'oued Malah, près duquel sont campés les Ouled-Soliman, grande tribu riche en troupeaux.

J'acceptai le couscousson et un quartier d'agneau rôti, qui me furent apportés par mes guides, et, pendant que ceux-ci mangeaient les reliefs du repas, je me couchai et dormis profondément après cette rude journée.

Le lendemain 8 janvier, nous partons au point du jour pour le défilé de Sadory, par lequel nous devons traverser la montagne qui nous sépare des Ziban. Le sol que nous parcourons est formé de bancs de gypse, de calcaire marneux, de poudingues formés de cailloux roulés. Nous traversons plusieurs lits de rivières couverts de végétation. Des lauriers-roses, des tamaris forment d'épais fourrés, qui donnent asile à toute espèce de gibier, pluviers, vanneaux, bécassines,

(1) V. la septième partie à la livraison précédente.

perdrix, poules de Carthage; les lièvres habitent la plaine couverte de thym et d'*alpha*.

Nous venons camper, le soir, sur les bords de l'oued Sadory, rivière assez forte et très-encaissée, qui reçoit, en ce point, plusieurs affluents. L'oued, après un trajet de quelques lieues, va rejoindre, à travers un défilé de la montagne, la plaine des Ziban où il se jette dans l'oued Djedi, que nous connaissons. Nous allumons de grands feux, et je me couche après un maigre souper.

Le 9 janvier, par une belle matinée, un peu fraîche, nous suivons le lit caillouteux de la rivière pendant trois heures, puis nous nous engageons dans le défilé formé par des rochers abruptes et escarpés. Nous traversons la dernière chaîne de l'Atlas qui fait suite au Boukaïl à l'ouest, et qui, du côté de l'est se relie au grand pâté montagneux de l'Aurès. Des grès à grains fins, des roches calcaires forment les différentes assises que nous rencontrons.

Nous débouchons enfin sur la plaine, et nous avons de nouveau devant nos yeux l'horizon du désert du côté du sud. A notre gauche, à l'est, apparaît au loin une oasis vers laquelle nous nous dirigeons en longeant la montagne. Ses derniers contreforts qui viennent mourir dans les sables, sont formés de bancs de calcaire blanc compacte. C'est une espèce de lumachelle dans laquelle on trouve des coquillages fossiles très-nombreux (nautiles). Ces fossiles montrent que les couches qui forment la lisière du Sahara appartiennent à l'étage de la craie blanche.

Nous arrivons, le soir, à l'oasis de Tolga, et je descends chez le caïd qui me donne une hospitalité très-confortable. Il y a dans cette oasis deux villages remarquables par la propreté et même le luxe des maisons, qui annoncent le bien-être de ses habitants. Dans la soirée, j'allai visiter, avec le fils du caïd, le café maure de la localité. Il y avait affluence de spectateurs, attirés beaucoup plus par les danses des mauresques, que par la tasse de café que le *cahouadji* s'empresse de servir à toute personne qui entre. C'est une adroite manière de prélever un tribut de deux sous par soirée sur l'admiration contemplative des Arabes pour les bayadères de l'établissement.

Des rigoles, où coule une eau limpide et très-bonne à boire, sont alimentées par des fontaines jaillissantes qui arrosent et relient entre elles les oasis de Bouchagroun, de Lichana, de Farfar, de Tolga, de Zaatcha. Nous visitâmes, le lendemain 10 janvier, ces différentes

oasis en nous rendant à Biskara. L'oasis de Zaatcha, célèbre par le siége qu'elle a soutenu en 1849, attira plus particulièrement notre attention. Nous n'y rencontrâmes que des maisons rasées, des palmiers coupés, de tout côté des ruines et le silence de la mort interrompu par le murmure de la *Seguia* qui arrose toujours l'oasis déserte.

Nous continuons à longer la montagne ; puis, après avoir déjeuné au bord de l'oued M'hill, nous atteignons, vers trois heures, l'immense oasis de Biskara. Une magnifique avenue bordée de palmiers géants nous conduit au fort Saint-Germain ; nous descendons à l'hôpital militaire, où je demande à mes collègues un lit et une place à leur table. Je reçus d'eux un cordial accueil, et, sur leurs instances, je me décidai à passer à Biskara la journée du lendemain. Je n'étais pas fâché de voir cette ville en détail, et d'explorer ses environs.

J'accepta pour le lendemain la gracieuse invitation à déjeuner que je reçus du commandant du cercle, M. Seroka. Ce jeune officier supérieur, qui avait fait l'année précédente l'expédition de Tuggurt, causa beaucoup avec moi de notre voyage dans l'oued R'rir, et de l'avenir du Sahara algérien, par rapport au commerce du sud.

Biskara, occupée en 1844 par le duc d'Aumale, a été complétement transformée depuis cette époque. Cette ville nouvelle s'élève sur la rive droite de l'oued Kantara qui prend, dans les Ziban, le nom d'oued Biskara, et qui va se jeter dans l'oued Djedi, après avoir arrosé l'oasis.

La garnison de la ville, forte d'un bataillon d'infanterie et d'un escadron de cavalerie, occupe le fort Saint-Germain, construit en 1850. C'est un ouvrage gigantesque bâti en pierre, et qui contient dans son enceinte l'hôpital et les casernes, dont les murs très-épais n'ont pas de fenêtres extérieurement. Les chambres reçoivent l'air et la lumière au moyen de galeries intérieures qui s'ouvrent sur une vaste cour, au fond de laquelle est une grande citerne, qui contient une réserve d'eau pour l'été, et qui pourrait servir à la garnison en cas d'attaque.

En dehors du fort est la place, vaste étendue de terrain, entourée de jolies maisons européennes, dont le rez-de-chaussée est occupé par les boutiques des marchands juifs ou mozabites. Des rues postérieures et latérales conduisent dans l'intérieur du village. Suivant l'usage du pays, les maisons arabes sont construites en pisé ; un marché couvert sert aux transactions des indigènes. L'oasis de Biskara, dont

l'étendue est de vingt mille hectares qui contiennent cent cinquante mille palmiers très-productifs, est remarquable par la richesse de sa végétation, ses cultures en céréales, les produits légumineux de toute espèce, les oliviers et les arbres fruitiers. L'eau nécessaire aux besoins de la culture et de la population, est fournie par l'oued Biskara. Plusieurs usines sont établies sur un canal fourni par cette rivière, qui passe à l'ouest du fort. L'eau est lourde, d'une saveur saline très-prononcée ; sa densité est de 1,0009 à 10° ; l'analyse qu'en a faite M. Granal, pharmacien de l'hôpital, a donné :

Chlorure de sodium.	0,876
— de magnésium.	0,474
Sulfate de soude.	0,282
— de chaux.	0,448
Carbonate de chaux.	0,156
Eau et matières organiques. . . .	997,764
	1000,000

La hauteur moyenne du baromètre, à Biskara, est de 775mm,62 ; la température moyenne de 23°,67 ; en été, le thermomètre s'élève, à l'ombre, jusqu'à 50°.

Cette température tropicale, qui dure pendant trois mois, occasionne des fièvres pernicieuses à forme cérébrale, suivies, dans quelques cas, de délire et d'aliénation mentale. L'eau qui contient trois grammes environ de sel par litre, fatigue le tube digestif et occasionne des dysenteries graves. Notons enfin le clou de Biskara, espèce de bouton tuberculeux, qui s'ulcère et qui attaque souvent le visage et particulièrement le nez. La cautérisation au fer rouge est le meilleur mode de traitement au début de l'affection.

Pendant mon séjour à Biskara, je visitai le cercle des officiers qui est installé dans un vaste bâtiment, situé sur la place à côté du fort, et donné à la garnison par le duc d'Aumale. Un vaste jardin, très-ombragé, possède un parc pour des autruches et des gazelles, et une belle volière remplie d'oiseaux aux brillantes couleurs. Dans la grande salle du cercle, à laquelle on arrive par un portique à colonnades, est un beau tableau de M. Baucé, représentant la prise de Zaatcha. Au milieu de la toile, le général Canrobert, à la tête de ses

zouaves, s'élance sur la brèche faite au mur d'enceinte de l'oasis, derrière lequel les indigènes font une vive fusillade.

En suivant la belle avenue de l'oasis on arrive à deux villages, Cora et Sidi-Okba. Ce dernier est célèbre par sa mosquée, dont la tour s'élève au-dessus du dôme de verdure qui l'entoure, et dont l'intérieur richement décoré de marbres et de colonnettes bariolées, contient sur ses murs la généalogie des familles indigènes qui ont régné sur les Ziban.

Si l'on prend, en revenant de l'oasis, un chemin ouvert au milieu des jardins, on rencontre le vieux Biskara. C'est une ancienne place forte, bâtie dans l'oasis sur un mamelon avec des pierres et de la terre. La porte principale gardée par un poste de tirailleurs algériens, est la même qui fut livrée, en 1844, aux fanatiques, qui égorgèrent la garnison française laissée dans le fort. Notre collègue Arcelin, chirurgien aide-major au 3e bataillon de tirailleurs indigènes, périt avec quatre officiers dans cette nuit fatale.

On tira une terrible vengeance de cet affreux guet-à-pens, et la tête du traître, qui livra la porte aux assassins, est encore fixée dans le mur à côté de l'entrée du fort.

J'allai dans le cimetière voisin visiter le mausolée sous lequel reposent les victimes du vieux Biskara ; leurs noms sont gravés sur la pierre tumulaire, avec une inscription commémorative du funèbre événement. Je vis encore dans ce lieu triste et solitaire la tombe de plusieurs officiers tués en 1849 au siége de Zaatcha. Non loin de la vieille citadelle en ruines, s'élève l'habitation du *scheick El-Arab*, qui est le grand agha des Ziban (1). Ce chef indigène dévoué à la France est Ben-Gana, beaucoup plus connu sous le nom de Serpent du Désert. Sa famille régnait à Biskara avant l'occupation française ; depuis lors, Ben-Gana s'est mis au service de la France, et son zèle pour notre cause, sa fidélité à notre drapeau lui ont valu la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur. Je me souviens d'avoir vu à Constantine ce chef influent, monté sur une superbe jument du Hodna, et fièrement drapé dans son bernous éclatant qui faisait ressortir la blancheur de sa barbe. On aurait dit le bey de Constantine allant faire une promenade hors de sa ville.

(1) L'agha est un chef arabe le plus haut placé dans la hiérarchie; il est au-dessus du caïd et commande un aghalik qui comprend plusieurs caïdats. Un bernous écarlate à glands d'or le distingue des caïds.

Je profitai de mon séjour à Biskara pour prendre un bain maure. On trouve, dans presque toutes les villes de l'Algérie, des établissements de ce genre tenus ordinairement par des Mozabites; mais il est prudent, en hiver, de ne prendre des bains maures que dans les postes du sud. En arrivant sous le porche de la maison, recouverte d'un dôme reblanchi, et surmonté du symbolique croissant, on entre dans un pas-perdu qui vous mène à une salle où est disposé une espèce de lit de camp sur lequel reposent les indigènes après le bain. Là, on se déshabille; puis, après s'être mis, au moyen d'un *haïck*, dans une décente nudité, on pénètre dans l'étuve. C'est une vaste salle voûtée, très-souvent éclairée par une lampe, quand elle ne reçoit pas assez de jour. Ses dalles, continuellement arrosées avec de l'eau bouillante, dégagent une vapeur très-chaude qui vous pénètre, et qui, se mêlant à l'air inspiré, gêne la respiration. Au milieu du *vaporarium*, est une large pierre en marbre sur laquelle on se couche; tout autour, dans des espèces de niches, sont assis des indigènes immobiles et silencieux. Ces mêmes niches, occupées à une autre heure exclusivement par les mauresques, retentissent de leurs longs bavardages et de leurs chants monotones et cadencés.

Au bout d'un moment de séjour au bain, le baigneur s'empare de vous et vous frotte rudement la peau avec ses gants de crin. Après avoir détaché toutes les impuretés du corps, il vous masse les articulations, sans oublier la colonne vertébrale, qu'il tourmente en tous les sens, jusqu'à ce qu'elle ait craqué. Ce n'est pas tout: Un baigneur consciencieux débarrasse, par une forte succion, le conduit auditif de l'eau qui a pu rester dans son intérieur à la suite des abondantes ablutions qui terminent le bain. Avant de vous faire quitter l'étuve, le baigneur vous enveloppe de laines chaudes; puis le chef recouvert d'un turban, des patins en bois aux pieds, vous allez dans la salle voisine goûter les douceurs du repos. Le *cahoua* et le *chibbouck*, que l'on vous apporte, complètent ce bain qui a duré deux heures et qui coûte un franc cinquante centimes. En sortant de là j'étais, je l'avoue, un peu courbaturé; mais bientôt en marchant la fatigue disparut, et je me trouvai très-dispos pour le dîner.

Le 12 janvier au matin, je quittai Biskara en compagnie d'un officier de spahis, resté malade en route à la suite de l'expédition. Nous allons déjeuner à El-Outaya et coucher à El-Kantara. Après avoir franchi les nombreuses sinuosités d'un terrain moitié sablon-

neux, moitié fertile, nous arrivons, en suivant l'oued Kantara, à un grand rideau montagneux formé de roches graniteuses à nu. C'est la véritable séparation entre le Tell de la province de Constantine et la partie du Sahara algérien qui lui correspond. La montagne semble avoir été divisée par un coup de sabre, tant est étroit le ravin à travers lequel passe l'oued Kantara. Le génie a dû faire jouer la mine pour avoir un chemin carrossable le long de la rivière, que l'on traverse sur un pont romain. On trouve dans le village des pierres provenant de la station en ce lieu des cohortes romaines qui alluient à Zaba (Ziban), où était la résidence de l'officier chargé de veiller aux frontières de la Numidie (*præpositus limitis Zabensis*) (1).

Rien n'est beau pour le voyageur qui vient du Tell, comme le coup d'œil de l'oasis d'El-Kantara au sortir du défilé. A droite et à gauche, les palmiers étalent leur luxuriante verdure ; vers le sud, le regard enchanté s'étend jusqu'à l'horizon bleu du désert.

J'avoue que El-Kantara ne m'apparut pas sous des couleurs aussi gaies ; j'y retrouvai la civilisation représentée par la carte à payer que me tendit l'hôtesse au moment du départ, et l'hiver, avec son froid cortége de pluie et de brouillard épais. J'allai coucher, avec mon compagnon de route, à la smalah des spahis d'Aïn-Touta ; et le lendemain 14 janvier, j'arrivai à midi à Batna, après une absence de deux mois, sans avoir éprouvé la moindre indisposition pendant toute la durée de cette vie en plein air et sous la tente.

Notre excursion dans le Sahara algérien, loin d'être stérile en résultats, eut une influence très-grande sur les destinées de ce pays. Le général Desvaux, partant sans retard pour Paris afin de rendre compte au ministre de la guerre des explorations faites dans le sud, s'occupa immédiatement de mettre à exécution le forage des puits artésiens. A cet effet, il dirigea au mois de mars 1856, vers l'oued R'rir, un équipage de sondes qui commença le travail du forage dans l'oasis de Tamerna. Deux mois après, l'eau jaillissait abondante, et venait fertiliser une partie des jardins restée depuis longtemps sans culture. Cet heureux résultat décida le général à traiter avec une Compagnie pour le forage des puits dans toutes les parties du Sahara

(1) *Africa christiana de Morcelli*, extraits de la traduction, par Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger (1847), dans son *Essai sur l'Algérie chrétienne, romaine et française.*

qui manquaient d'eau. Les oasiens souscrivirent avec empressement aux conditions pécuniaires qui leur furent faites ; et depuis lors, comme nous l'avons dit, cinquante puits ont été creusés dans tout le sud de la province de Constantine.

Cette régénération du Sahara algérien, qui permet, non-seulement aux oasiens de cultiver des terres jusque-là improductives, mais qui attire aussi et fixe autour des villages de nombreuses tribus errantes, aura une influence marquée sur la colonisation algérienne.

Il ne faut pas se dissimuler que l'un des obstacles (peut-être le plus grand) à l'émigration des Français en Algérie, c'est le voisinage des indigènes qui a été pour les colons, et qui est encore un grand sujet de justes appréhensions. On a beaucoup parlé de l'acclimatement sous le ciel d'Afrique et des obstacles que les maladies endémiques offraient à la colonisation algérienne. Il est démontré aujourd'hui que les grands travaux d'assainissement des plaines marécageuses, et l'observation plus intelligente des règles de l'hygiène, ont diminué beaucoup la mortalité des Européens ; et l'on peut dire que dans le Tell algérien il n'y a pas plus de malades qu'il n'y en a dans la plupart des départements de la France. Si la question de l'acclimatation en Algérie est résolue, il n'en est pas de même de celle de l'immigration des travailleurs, dont le nombre trop restreint laisse encore bien des terrains incultes, faute de bras pour les défricher.

La colonisation de l'Algérie a eu depuis 1840 à passer par quatre phases différentes de son organisation. Avec le maréchal Bugeaud, qui veut conquérir l'Afrique septentrionale *ense et aratro*, apparaît la réalisation de son rêve favori, la colonie militaire. Cette idée n'était pas nouvelle, et l'histoire nous apprend que les soldats laboureurs de la Rome consulaire avaient fondé en Afrique une colonie florissante qui dura près de six siècles. Une grave objection fut faite à la colonisation de l'Algérie par des soldats : c'est qu'elle coûtait trop cher.

A la colonie militaire du maréchal duc d'Isly, institution qui ne survécut pas au gouvernement de son fondateur, succèdent les colonies agricoles de 1848. Les ouvriers inoccupés qui embarrassaient le gouvernement provisoire de la République furent envoyés en Algérie, où on leur distribua des terres à cultiver. Quelques villages du Sahel algérien (1), entre autres Castiglione, doivent leur origine à cette

(1) Le Sahel comprend les hauts plateaux situés à l'ouest d'Alger, entre la Mitidja et la mer.

période de la colonisation. Les colonies agricoles, qui servaient de complément aux ateliers nationaux, ne durèrent pas beaucoup plus qu'eux, et la plupart des ouvriers qui avaient obtenu une concession de terrain, s'empressèrent de la vendre à des colons sérieux qui ont spéculé sur le rachat en parcelles des propriétés qu'ils possèdent, et qui ont décuplé leur valeur (1).

Avec le gouvernement du maréchal Randon (1851 à 1858), le système des concessions est remplacé par la vente des terres. Cette mesure, beaucoup plus productive pour l'Etat, fit entrer la colonisation algérienne dans une période de progrès et de sérieuse organisation. Le nombre des demandes de terrain alla chaque année en augmentant, et bientôt il devint nécessaire de pouvoir disposer des vastes étendues de territoire, sur lequel les tribus laissaient errer leurs troupeaux. De leur côté les indigènes, au lieu de vendre, voulaient racheter leurs anciennes propriétés. Dans cet état de choses, le gouverneur de l'Algérie fixa la propriété des indigènes dans de justes limites, en la faisant inscrire au cadastre. Cette sage mesure fut généralement bien appréciée par les colons, comme on va le voir dans le passage suivant, que nous avons trouvé dans le tome VIII des *Annales de la colonisation algérienne* (1855) :

« M. le gouverneur-général Randon a pris le bon parti de mettre » fin à cette lutte rivale, en faisant procéder, sans bruit, au cadastre » du territoire des tribus. Quand ce travail sera fait, on pourra » donner à tout le monde une large part sur ce beau territoire de » l'Algérie, sans que les indigènes manquent de terres, sans que la » colonisation européenne puisse jamais être arrêtée dans son déve- » loppement. Car, si avec la sonde on arrive à opérer la belle trans- » formation que poursuit M. le général Desvaux, on pourra donner » aux indigènes, si amoureux du Sahara, comme le prouve le général » Daumas dans tous ses ouvrages, entre l'oued R'rir et le Touat, une » ligne d'oasis égale en superficie à celle du Tell algérien. Là, du

(1) J'ai visité pendant mon séjour à Alger la propriété d'un de mes anciens collègues qui s'est fait colon. Il a acheté à Castiglione (Bou-Ismaël), deux cents hectares, qui lui ont coûté en parcelles trente mille francs. Cette propriété lui rapporte aujourd'hui en tabac et céréales dix mille francs, année moyenne. Le mode de vente usité chez les colons de l'Algérie est la vente à *réméré*, ou avec facilité de rachat avant l'expiration de cinq ans; bien peu usent de ce privilége.

» moins, les indigènes n'auront pas à redouter le voisinage du colon » européen : le climat s'y oppose. »

Nous touchons à la grande question du cantonnement des indigènes, qui avait préoccupé les différents gouverneurs de l'Algérie, mais qui n'était encore qu'à l'état de projet lorsque le ministère spécial de l'Algérie a succédé au gouvernement du maréchal Randon (1858-1860). La colonie accepta le nouveau régime comme une satisfaction donnée à de légitimes désirs ; l'ère du gouvernement civil, tant souhaité, arrivait enfin, et il sembla aux Algériens qu'ils allaient bientôt avoir une vie politique.

La population de l'Algérie, sans compter l'armée d'occupation, est de trois millions d'indigènes, contre cent cinquante mille Européens seulement. La comparaison de ces deux chiffres prouve bien que l'assimilation des vaincus par les vainqueurs, assimilation que l'on regardait comme plus ou moins prochaine, est encore loin d'être un fait accompli. On a pu même soutenir avec raison que la nationalité arabe, loin de disparaître, s'était constituée depuis l'occupation française en Afrique.

Les nouvelles institutions de l'Algérie allaient avoir à passer par de difficiles épreuves. Comment, en effet, appliquer la même loi à deux catégories d'administrés qui diffèrent tant? Comment assigner des devoirs politiques correspondant aux nouveaux droits de la population européenne, si restreinte par rapport au chiffre des indigènes? Comment, surtout, éviter la lutte entre l'autorité civile nouvellement chargée de l'administration des indigènes, et l'autorité militaire à qui avaient été confiées jusque là les affaires arabes?

Du conflit qui s'éleva entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, pendant l'administration du ministère de l'Algérie, il résulta que la séparation des deux pouvoirs devint une nécessité, et dès lors la séparation des administrés devait en être la conséquence. On le voit donc, le cantonnement des indigènes, en l'année 1860, répondait aux besoins de la colonisation, aux instincts des Arabes, à la nécessité de séparer les pouvoirs civil et militaire.

C'est alors qu'eut lieu le voyage du souverain en Algérie. Sa présence fut saluée comme une promesse pour l'avenir de la colonie. De tout ce qu'il vit pendant les quelques jours qu'il passa en Afrique, l'Empereur rapporta cette impression, qu'il était impossible d'administrer civilement un peuple dont les instincts guerriers sont aussi déve-

loppés que ceux du peuple arabe. Il lui sembla que le rôle de l'armée en Algérie, qu'on avait dit terminé, était encore loin de toucher à sa fin. Dès-lors allait s'ouvrir pour la colonisation algérienne une nouvelle période qui est la quatrième, et pendant laquelle l'armée, après avoir fait la conquête du territoire, devra procéder à son partage entre les vainqueurs et les vaincus, et se placer encore pendant un certain temps, comme intermédiaire entre la société arabe et la société européenne.

Alors on verra la colonisation de l'Algérie prendre un nouvel essor; et la population des immigrants, augmentant chaque jour, et se substituant à la population indigène refoulée dans le sud, sera à même de recevoir des institutions politiques qui répondent à ses besoins et à ses nouvelles destinées.

Pendant les premières années de l'occupation française en Afrique, on a cru possible la transformation des Arabes au contact de notre civilisation et leur conversion à la lumière de l'Evangile. Aujourd'hui il est surabondamment prouvé que le prosélytisme religieux a complètement échoué, malgré les généreuses tentatives et les espérances du premier évêque d'Alger; et que si les indigènes ont pris quelque chose de nos mœurs, ils n'en ont gardé que les vices. En présence de cette résistance à la fusion avec les Européens, qu'offrent les populations musulmanes de l'Algérie, n'est-il pas permis de contenir cette nationalité réfractaire dans de justes limites de territoire?

Ne peut-on pas invoquer aussi les lois de l'équité pour donner à la colonisation algérienne la sécurité qui lui manque, et sans laquelle elle ne peut largement se développer?

« Le cantonnement, disait un ministre en 1857, a pour objet de fixer d'une manière définitive les surfaces du sol qui sont indispensables aux Arabes pour y vivre, en tenant compte de leurs moyens actuels de culture et de leurs habitudes agricoles; il est hors de doute que dans le temps présent, les Arabes occupent une étendue de pays de beaucoup supérieure à leurs besoins. Ils ne livrent annuellement à la culture qu'un hectare par habitant. En tenant compte des procédés imparfaits de culture et des terres nécessaires au parcours de leurs nombreux troupeaux; il est aisé de voir que, sans nuire aux Arabes, la colonisation européenne peut trouver à côté d'eux les espaces qui lui font défaut. Cette opération, si compliquée dans ses détails, doit être conduite avec beaucoup de tact et avec un grand esprit d'équité;

il ne s'agit pas d'ailleurs de dépouiller les indigènes : il s'agit seulement, sans toucher aux propriétés particulières, qui sont la très-rare exception, de convertir pour la tribu en un droit de propriété collectif, le droit de jouissance qu'elle avait depuis de longues années sur un territoire trop étendu ; et en échange de ce droit de jouissance, qui n'était pas garanti par aucun titre écrit, de lui conférer un titre définitif sur un espace déterminé d'après ses besoins. C'est là le problème difficile qui est à résoudre, c'est de là que dépend le rapide essor de la colonisation tant indigène qu'européenne. Le cantonnement des tribus hâtera le terme d'une situation si nuisible à la question des subsistances. Lorsque l'Arabe sera assuré de la possession du sol, il renoncera plus facilement aux habitudes nomades. Il demandera à des procédés plus perfectionnés l'augmentation des produits qu'il n'a obtenus jusqu'à ce jour que par l'accroissement des surfaces cultivées. On verra peu à peu la maison se substituer à la tente, les jardins enclos se grouper autour des villages, et la petite culture se disséminer dans ces vastes plaines qui semblaient dépourvues d'habitants (1).

On le voit, le cantonnement des indigènes apparaissait comme une mesure politique et équitable, et semblait répondre aux légitimes aspirations de la colonie. En effet, dès l'année 1858, la population civile de l'Algérie, la plupart des généraux et des fonctionnaires de l'armée d'Afrique, les divers organes de la presse locale attendaient avec impatience le cantonnement des Arabes qui, dans les provinces de Constantine et d'Oran, reçut un commencement d'exécution sous la vigoureuse initiative du nouveau gouverneur général (24 novembre 1860).

Les choses en étaient là, lorsque le 22 avril 1863 parut le Sénatus-Consulte instituant la propriété en Algérie des territoires occupés par les Arabes. Le 25 juin de la même année, le *Moniteur* contenait le décret portant le règlement d'administration publique pour l'exécution du Sénatus-Consulte relatif à la constitution de la propriété arabe.

On sait quelle vive polémique souleva dans notre colonie cette mesure que l'on regardait comme peu favorable à la colonisation ; celle-ci parut dans le moment complètement sacrifiée aux indigènes. Aujourd'hui que les passions sont calmées, on commence à espérer

(1) Rapport du ministre de la guerre sur la colonisation algérienne en 1857, dans l'*Annuaire des Deux Mondes*, 1856-1857.

que l'organisation de la propriété arabe dans la tribu amènera bientôt celle de la propriété individuelle; et que le jour où les Arabes seront des propriétaires intéressés à la culture de leurs terres, leurs instincts guerriers et nomades disparaîtront, et avec eux le fanatisme religieux qui les rend réfractaires à notre civilisation.

La multiplication des puits artésiens dans le Sahara algérien, en fertilisant des terres incultes, fixera au sol toutes ces populations errantes qui venaient chaque année s'approvisionner dans le Tell. Peu à peu les indigènes s'éloigneront du littoral, où notre contact et nos mœurs les gênent, pour aller dans les plaines du sud susceptibles par la culture de produire des céréales, et conduiront leurs troupeaux dans ces steppes immenses jusqu'ici dépeuplées.

« On sait, dit M. Giraud, quel excellent effet ont produit sur les populations du sud les forages artésiens entrepris par nous dans le pays. Ce peuple pour qui l'eau est une nécessité si grande, a perdu l'art où il excellait jadis de la faire sortir de terre et de l'aménager. Nous lui rendons cet art, ou plutôt nous l'exerçons pour lui, sans autre intérêt que le sien propre. Rien ne pouvait mieux lui prouver nos intentions bienveillantes, et les avantages matériels de notre domination.

L'accroissement de notre influence est sans doute le résultat le plus précieux des forages artésiens; il n'est pas le seul. Ces travaux ont utilement servi nos projets sur l'organisation de la future société arabe. On a vu des tentes se grouper autour des puits nouvellement creusés, des oasis abandonnées se repeupler, des nomades devenir sédentaires, et des tribus de pasteur commencer à cultiver la terre. Ce premier pas en amènera d'autres, la brèche est faite, notre civilisation s'y glissera tout entière. » (1).

On voit d'après cela que les expéditions toutes pacifiques du Sahara ont eu, en ces derniers temps, une importance reconnue par les publicistes qui s'occupent de l'avenir de notre colonie. Aussi le nouveau gouvernement de l'Algérie a-t-il cru devoir persévérer dans cette voie, et chaque année voit s'augmenter le nombre des terrains incultes livrés aux bras des travailleurs.

Le *Mobacher*, journal d'Alger, donne les détails suivants sur les A

(1) *Revue Contemporaine*, 15 février 1861. Le gouvernement de l'Algérie, par M. Giraud.

sondages artésiens effectués cette année dans la province de Constantine (juin 1863) : Les sondages artésiens qui ont donné de si remarquables résultats dans l'oued R'rir, dans le Hodna, et dans la tribu des Haractas, du cercle de Constantine se continuent avec succès.

M. l'ingénieur civil Jus a entrepris un second puits, dans le cercle de Boussada, auprès d'Aïn Solthan : à une profondeur de 80 mètres, nos travailleurs ont obtenu une nappe jaillissante de 400 litres par minute.

M. le capitaine d'artillerie Zeckel qui dirige un atelier dans l'oued R'rir, a, le 1er mars, fait placer la sonde à Sidi Rached, sur un puits commencé par les habitants et creusé par eux jusqu'à 25 mètres. Le 2 avril ce puits était terminé ; sa profondeur est de 78 mètres, son débit de 158 litres par minute. L'atelier s'est alors transporté à Tamerna-Kedima et s'est établi à l'extrémité nord de l'oasis, à 2 kilomètres du village. Ce sondage avait atteint, le 3 mai, la profondeur de 52 mètres, et une dépêche télégraphique a appris depuis qu'une nappe jaillissante d'un débit approximatif de 1,300 litres avait été rencontrée.

L'atelier du sergent Dhem a continué les curages des puits anciens dans l'oued R'rir ; ces curages ont été achevés à la fin du mois d'avril ; l'atelier a été alors dissous ; le personnel qui se composait, en grande partie, d'indigènes a été licencié ; le matériel emmagasiné pour être employé ultérieurement. L'atelier qui fonctionne chez les Haractas a continué ses recherches d'eau au sud des montagnes qui séparent les grands lacs qui se trouvent dans cette région ; la profondeur moyenne de ces sondages est de 20 à 25 mètres, le niveau de l'eau de 10 à 15 mètres au-dessous du sol.

Indépendamment de son influence sur l'organisation de la propriété arabe, et par suite sur la colonisation algérienne, l'arrosage du Sahara algérien permet déjà de réaliser, sur une grande échelle, la culture du coton, que la crise américaine rend de plus en plus rare sur nos marchés. C'est ce qui ressort de la lecture du rapport de M. de Forcade la Roquette, sénateur, sur notre colonie algérienne. « En 1862, dit-il, les exportations d'huile d'olive et de tabac ont progressé dans de grandes proportions sur les années précédentes ; enfin, la culture du coton, sous le coup des événements américains, tend à prendre de jour en jour une plus grande extension. Nos relations commencent à s'établir avec le Soudan et les oasis du Sahara. Le Soudan est plus particu-

lièrement propre à la culture du coton, aussi n'a-t-il pas échappé à l'attention de l'Angleterre ; mais la proximité de notre colonie et les récents traités conclus avec les chefs Touaregs doivent nous assurer la priorité. L'Algérie n'est pas seulement un vaste marché de matières premières, c'est encore un débouché certain et considérable pour nos produits. »

Il est sûr, en effet, que, lorsque les caravanes, qui partent de Tunis et du Maroc pour aller vers le Soudan, viendront s'approvisionner à Tuggurt, Ouargla, Laghouat, notre commerce de l'Algérie trouvera un large débouché vers l'Afrique centrale. C'est surtout le commerce de la quincaillerie et de l'épicerie, dont les objets se répandent et deviennent une nécessité pour tous, qui en profitera. L'industrie des toiles peintes trouverait aussi un grand écoulement dans ces contrées lointaines à peine ouvertes jusqu'ici aux européens.

Nous avons déjà dit, et la relation du commandant Mircher confirme notre opinion, que les produits indigènes seraient peu recherchés par nous : la poudre d'or, l'ivoire, les œufs d'autruche, les plumes de ces oiseaux ne seront pas très-demandés par nos trafiquants ; mais nous vendrons plus que nous n'achèterons sur les marchés du Sahara algérien, et il y a là pour les négociants de la colonie de jolis bénéfices à réaliser (1).

Il y a, enfin, au-dessus de ces questions d'intérêts matériels, et dans l'ordre moral, l'important problème de l'esclavage pour lequel, au-delà des mers, tout un grand peuple s'agite dans les convulsions de la guerre civile, problème qui n'est pas encore résolu sur cette terre d'Afrique, la patrie des esclaves, le berceau de la traite des noirs, cette plaie sociale.

Notre puissante intervention, dans le pays des nègres, peut faire cesser l'esclavage qui n'a pas cessé d'exister dans l'intérieur de l'Afrique. Voici comment M. de Ronchaud, dans un article récemment publié par la *Revue nationale*, apprécie l'importance des relations nouvelles du Sahara algérien avec le grand désert (2) !

« Aujourd'hui que des renseignements précieux, bien qu'encore

(1) Mission à Ghadamès, par MM. Mircher et de Polignac, officiers d'état-major; le docteur Hoffmann, et M. Vatonne, ingénieur des mines. Alger, 1863.

(2) *Revue nationale*. Le voyage aux grands lacs et les découvertes de l'Afrique, par L. de Ronchaud (10 avril 1863.)

incomplets, nous sont donnés sur les peuples et les gouvernements de l'Afrique intérieure, il s'agit d'établir des relations régulières de commerce avec les plus intelligents de ces gouvernements et de ces peuples, de faire avec eux des traités dont l'abolition de l'esclavage devra être un des articles ; relations et traités dont les établissements européens auront pour but de s'assurer la sécurité et le respect.

» Deux grandes nations, l'Angleterre et la France, ennemies toutes deux de l'esclavage, toutes deux jalouses d'étendre au loin l'influence légitime de leur puissance, de leur renommée et de leur civilisation, sont surtout appelées à cette tâche. L'Angleterre avec son génie commercial, avec son activité à saisir toutes les occasions de lui ouvrir de nouvelles voies, s'est emparée déjà du commerce du Niger, de Bénoüe, du Zambèze ; elle a un consulat à Koukaoua. Maîtresse à l'extrémité inférieure du continent africain, elle doit exercer une influence heureuse sur l'avenir des populations méridionales.

» Quant à la France, par l'Algérie et le Sénégal, elle peut à son aise étendre son action sur tout le nord-ouest ; par ses relations avec les chefs Touaregs, ces princes du désert, elle pourra tracer à son commerce une route qui, en joignant ses deux colonies, la fera toucher au Soudan par Tombouctou, cette cité merveilleuse des anciennes relations, qui peut se relever un jour de sa décadence. En même temps le percement de l'isthme de Suez, cette œuvre française accomplie tout à l'heure malgré tous les obstacles, va nous mettre en rapport facile avec la grande île africaine sur laquelle la France est en train de reprendre son ancienne influence, et sur la route de Madagascar avec les peuples de la côte orientale. Ainsi se trouveront en présence sur le continent africain les deux grands peuples chrétiens dont l'union peut être aussi utile à la civilisation du monde que leur rivalité lui serait funeste. »

Dr Molinier.

BIBLIOGRAPHIE.

La Régence, par J. Michelet.

M. Michelet aborde dans ce nouveau volume une des périodes les plus décisives de notre histoire. Comme il le dit avec une si haute raison, dès les premières lignes de sa Préface, la Régence est tout un siècle en huit années; et l'illustre historien, par cette merveilleuse puissance d'intuition qui se réunit en lui à l'érudition infatigable du bénédictin, ressuscite, dans son récit palpitant, animé, les mœurs, les caractères, les passions de nos pères du XVIIIe siècle; il nous révèle, pour la première fois, ce grand et doux esprit de liberté, d'humanité, de justice, qui se répandit alors dans les masses populaires, restées saines et vivaces, au milieu de la corruption des cours. Le grand principe, qui donne à son livre tant de force et d'unité, et qui lui sert de fil conducteur, au milieu de l'inextricable confusion des faits, des mœurs et des idées, c'est que la Régence fut l'avènement de l'esprit nouveau, le berceau du monde moderne. Tout ce qu'on écrit sur ce temps, déjà si éloigné de nous, a cependant le privilége de nous émouvoir, et nous dirons presque, de nous passionner. Il est à peu près impossible de juger froidement les hommes et les questions qui surgirent alors, et l'on sent qu'à travers le cours de tant d'années, des liens sensibles et étroits nous rattachent encore aux luttes, aux espérances, aux déceptions de cette époque orageuse et troublée.

Louis XIV, pour nous, est presque légendaire; Philippe d'Orléans presque contemporain. C'est que le Passé, avec ses grandeurs éblouissantes et ses profondes misères, meurt dans l'alcôve de Louis XIV, et qu'un nouveau souverain lui succède, qui s'appelle : l'*opinion publique*. Quand les rayons du soleil de Versailles, *nec pluribus impar*, s'éteignent dans un couchant sinistre et désolé, la bourgeoisie, le Tiers-Etat, l'opinion émergent tout-à-coup de l'ombre épaisse qui les avait jusqu'alors enveloppés. Le règne des seigneurs, des pompeux courtisans qui remplissaient la scène du monde, s'éclipse sans retour;

la chanson d'abord, le pamphlet et le livre ensuite, deviennent une puissance; le Parlement poussé par l'irrésistible courant de l'opinion, annule le testament du vieux Roi, décerne le pouvoir, en règle les conditions, s'efforce d'intervenir dans la politique et les affaires; enfin, un nouveau siècle, ou plutôt un âge nouveau de l'humanité se prépare; et si, pendant soixante années encore, un fantôme de roi se promène de Choisi à Trianon, ce sont les écrivains et les philosophes qui gouvernent la France. La dynastie des véritables souverains du XVIIIe siècle commence à Montesquieu, pour se continuer par Voltaire et Rousseau jusqu'à 89.

Toutes ces transformations ont leur origine dans les huit années de la Régence, dont les deux grands faits dominants sont le système de Law, qui fonde l'égalité des intérêts, et la publication des *Lettres persannes*, qui émancipe les intelligences. M. Michelet a point en quelques traits d'une précision admirable le caractère et l'effet de ce grand livre. « C'est un esprit serein, mondain, ce semble, et pacifique, qui » fait en se jouant, voler, briller le glaive, accomplit en riant la » radicale exécution, l'extermination du passé. »

Aux yeux de M. Michelet, un des grands mérites, le plus grand mérite peut-être du Régent, fut d'avoir laissé publier ce livre si hardi et si humain, où les abus du vieux monde étaient courageusement et victorieusement combattus, avec une ironie souriante, une indignation contenue, un mélange admirable de grâce et de vigueur. Voltaire, qui vivait parmi les ennemis personnels du Régent, put aussi écrire *la Henriade*, et flétrir les persécutions religieuses, au lendemain de la mort de Louis XIV. L'abbé de Saint-Pierre formula des théories qui parurent insensées à ses contemporains, et que la postérité a plus d'une fois réalisées dans la pratique. Sans doute, cette tolérance du Régent doit être signalée par l'histoire; mais ne provenait-elle pas de son apathie, de son indifférence? et peut-on y chercher un parti pris d'émancipation, ou simplement un encouragement sympathique? Hélas! nous ne le croyons pas. Le Régent doit aux furibondes philippiques de Lagrange-Chancel d'avoir été traité avec trop d'indulgence par l'opinion et par les historiens de l'école libérale. A part son courage, qui était très-réel et très-brillant, nous ne savons reconnaître à Philippe d'Orléans aucune vertu, ni publique ni privée.

M. Michelet lui-même, qui regarde comme avérés ses incestueux désordres avec la duchesse de Berry, ne nous paraît pas flétrir avec assez de sévérité certains actes de son administration. Quand on nous parle sans cesse de la douceur et de l'humanité du Régent; quand on cite sa clémence envers ce jeune écervelé de Richelieu, « qui avait

mérité de perdre quatre têtes, s'il les avait, » en offrant de livrer Bayonne aux Espagnols, nous ne pouvons oublier que ce même Régent expédiait des bourreaux à Nantes pour exécuter les agents secondaires d'une conspiration dont il graciait les chefs; quand on exalte l'alliance du Régent et de Dubois avec l'Angleterre protestante, comme une première application des idées modernes de tolérance religieuse, nous devons rappeler que non-seulement le Régent maintint la révocation de l'édit de Nantes, contrairement à l'avis de ses plus sages conseillers, mais qu'encore il autorisa le renouvellement des dragonnades dans le Bas-Languedoc et les Cévennes, et sacrifia complétement les libertés de l'Eglise gallicane, dans l'affaire de la Constitution, pour procurer à celui que la princesse Palatine appelait « ce coquin de Dubois » un chapeau de cardinal.

Le Parlement, qui avait donné le pouvoir au duc d'Orléans, et dont l'intervention salutaire et patriotique pouvait rétablir la confiance ébranlée, servir de digue à l'arbitraire et au favoritisme, et sauver la monarchie en l'entourant de certaines garanties constitutionnelles, le Parlement fut attiré par le Régent dans le piége d'un lit de justice, et brutalement exilé. Le Régent proclama bien haut, en cette circonstance, qu'il entendait exercer sans contrôle, sans limites, le pouvoir absolu. On n'a peut-être pas assez remarqué, à cette occasion, que le Parlement était le plus ferme soutien du gallicanisme, et qu'ainsi le Régent supprima, du même coup, tout ce qui restait des franchises nationales, et les deux derniers éléments de modération et de pacification dans l'Église et dans l'État.

Il nous resterait à examiner aussi quel rôle a joué le Régent dans cette grande affaire de Law, dont M. Thiers a analysé avec tant de clarté le côté financier, dont M. Michelet a dépeint avec tant de profondeur le côté politique et social.

Le Régent, écrasé des dettes de l'ancienne monarchie, vivant d'expédients au milieu d'une anarchie administrative et financière presque sans exemple, vit venir à lui un aventurier, brillant, aimable, un gentilhomme beau joueur, libertin, sans scrupules, qui lui promit de payer ses dettes par une combinaison nouvelle et hardie. Le Régent se livra à cet empirique *in extremis*. L'empirique, malgré ses vices et ses travers, était un homme de génie; il pouvait sauver la France, ou plutôt la monarchie de l'abîme qui allait l'engloutir. Il voulait organiser le crédit public, associer la nation entière aux finances de l'Etat; il comprenait quelles ressources infinies offrait une grande nation comme la France, le jour où l'on ferait appel à son activité industrielle et commerciale. Les premiers résultats furent

merveilleux, et Law put espérer un moment que son but allait être atteint. Mais, comme M. Michelet nous l'a révélé avec tant de sagacité, il avait compté sans la rapacité effrénée des grands seigneurs, des princes du sang, des favoris du Régent; la caisse de Law fut pillée sans merci par ces mendiants en habits dorés. Si le duc d'Orléans ne s'associa pas à ces honteuses escroqueries, il les couvrit du moins de son silence et de sa protection. La confiance fut perdue; le système s'écroula et les ministres du Régent, par de honteux motifs, associés à des entreprises rivales, poussèrent eux-mêmes à la baisse, et précipitèrent la catastrophe. On sait que Monsieur le Duc fit publiquement retirer de la Banque, et charger dans ses fourgons, en un moment de crise, vingt-cinq millions d'or, sa part de bénéfices. La panique devint universelle, irrésistible; et quand Law suppliait le Régent d'accorder du moins aux détenteurs de billets quelques faibles secours, le Régent répliquait avec son cynisme habituel : « J'ai accepté ton système pour prendre de l'argent et non pas pour le rendre. »

On dit que le Régent ne salit point lui-même ses mains dans les questions d'argent; mais l'homme qui donnait dix-huit-cent mille francs de porcelaines à Mme de Parabère ne pouvait guère contenir les désordres de ses ministres et de ses favoris. Ignorait-il que d'Argenson, par exemple, avec une effronterie sans exemple, se donnait à lui-même le bail des Fermes et Gabelles? Est-ce sans son aveu que ce terrible ministre des finances éleva la valeur de l'argent, de 40 à 60, *pour empocher* 20, en payant 60 livres avec 40, suivant l'expression énergique de M. Michelet? Un souverain est directement responsable devant l'histoire de la moralité de ses ministres; et nous ne croyons pas qu'il ait jamais paru sur la scène du monde un coquin plus vil, plus bas, plus vénal, plus profondément gangrené que le premier ministre, Dubois.

Ce n'est donc pas chez le Régent, ce n'est pas parmi ceux qui l'entouraient qu'il faut chercher l'esprit du temps, l'esprit d'émancipation, d'humanité et de justice, mais dans la bourgeoisie, et principalement dans les salons et les cafés de Paris. C'est de la Régence, en effet, que date la création de ces cafés qui devaient exercer une si grande action littéraire et politique sur le dix-huitième siècle. Les cafés furent à Paris ce que les clubs étaient à Londres, le ressort le plus actif de la vie publique.

Toute cette grave bourgeoisie, cette ardente jeunesse se pénétrait dans de vives causeries, ou dans la lecture passionnée des grands écrivains et des grands voyageurs, de l'esprit nouveau de tolérance

et d'humanité. L'horizon de la pensée humaine s'élargissait sans cesse; l'Angleterre, jusque-là masquée pour nous derrière ses sombres brouillards, se révélait avec son libre génie de discussion et d'examen. On traduisait ses écrivains; on écoutait ses grands politiques; Londres tendait la main à Paris; un échange continuel et fécond d'idées et d'intérêts s'établissait entre les deux rives du détroit: Versailles n'était plus la France; Paris devenait de plus en plus le cœur et le cerveau de la nation. Si l'on voulait chercher le sentiment moral de ce siècle, on le trouverait plutôt dans les chansons et les libelles, énergiques protestations contre les dérèglements d'une cour où tous les vices s'étalaient avec cynisme, comme autant de titres à la faveur du maître. Ce n'est pas aux ennemis du Régent que nous demanderons le tableau des dérèglements infâmes du grand monde et de la cour; mais sa mère elle-même, cette franche et rude allemande qu'on pourrait appeler à bon droit le seul honnête homme de la cour, la princesse Palatine nous dit à plusieurs reprises dans ses lettres, que les débordements de Sodome et de Gomorrhe n'approchaient pas de la vie qu'on menait autour d'elle. Sans reproduire ici tout ce que Madame raconte des mœurs de la famille royale, de M. de Charolais, de Mme de Berry, des Condés et des Contis, rappelons que ce bon M. le Régent, désolé de la conduite régulière et des mœurs pures de son fils, confia aux Demoiselles du Palais-Royal le soin de le déniaiser; et quand ce jeune prince, honnête mais sans intelligence, se fut vautré à son tour dans la débauche, son père, suivant le témoignage irrécusable de l'aïeule, *riait à s'en rendre malade.*

« D'après la clameur universelle, il paraît que tout va horriblement mal, » disait encore la mère du Régent, au moment où le Parlement lui-même, ému de la détresse publique, de l'anarchie universelle, cherchait à intervenir au nom de la morale outragée et des lois divines et humaines incessamment violées. Il n'est pas possible d'admettre que le Parlement de Paris fût l'instrument du roi d'Espagne; mais il est certain, incontestable, que le premier ministre du Régent, Dubois, recevait de Londres un million de gages annuels, pour servir les intérêts anglais.

M. Michelet, en résumant la vie politique du Régent, est amené, malgré lui, à *le clouer au pilori de l'histoire.*

Ce jugement n'a rien de trop sévère; la politique du Régent s'appelle impuissance, immoralité, désordre. Au dedans, il organise des conseils de gouvernement; et, par une fausse générosité, il les peuple de ses ennemis, ce qui rend toute amélioration impossible, et entrave, paralyse la marche de l'administration. Au dehors, il oscille de l'An-

gleterre à l'Espagne. Son traité de 1716 avec l'Angleterre et la Hollande le mit certainement *hors de page*, suivant l'expression de Dubois, mais à quelle condition ? Mardick, que Louis XIV creusait pour remplacer Dunkerque, dut être comblé ; et le sentiment national fut vivement froissé en France de cette humiliation gratuite. D'après M. Michelet lui-même, l'Autriche n'autorisa le traité qu'à la condition que les intérêts de la Savoie et de l'Espagne lui seraient sacrifiés, et qu'elle aurait la Sicile. La conséquence de ce traité était une guerre prochaine avec ce même Philippe V, auquel Louis XIV avait dit : « Il n'y a plus de Pyrénées. » La France, pour réaliser ce mot trop fameux, avait perdu plusieurs centaines de mille hommes et près d'un milliard, et le Régent laissait maintenant brûler la flotte espagnole par cette marine anglaise qui devenait ainsi la souveraine des mers. En même temps, la maison de Savoie, qui commençait à ébauchier la patrie italienne, était de nouveau arrêtée, écrasée sous la prépotence autrichienne.

Le livre de M. Michelet jette sur tous ces événements que nous ne faisons qu'indiquer, des aperçus nouveaux et de vives clartés. Il peint d'un trait ineffaçable les hommes et les situations, et il élève jusqu'à la dignité de l'histoire des détails oubliés ou mal compris jusqu'à lui, et qui sont cependant les vrais points de repère au milieu de ce dédale inextricable de faits souvent contradictoires en apparence. Parfois même sa plume austère sait trouver le ressort caché des plus grands événements dans les mystères de la vie privée ; et nul n'avait démontré avec autant de vérité les influences d'alcôve, sur les destinées de l'Espagne et de l'Europe entière.

Le portrait d'Alberoni est tracé de main de maître, ainsi que celui du royal enfant qu'élevait Villeroy, du sec et égoïste Louis XV. Ce livre, comme ce siècle, est plein d'épisodes inattendus, attachants, parmi lesquels nous signalerons un superbe chapitre sur la peste de Marseille, qui semble sculpté par le Puget, et un tableau charmant des peintures de Watteau et des romans de l'abbé Prévost. Il y a là, sur *Manon Lescaut*, quelques pages d'une extrême finesse et d'un point de vue tout à fait nouveau. En un mot, le siècle tout entier, hommes et choses, passions et intérêts, lettres et arts, guerre et finances, peuples et rois, se trouve condensé dans ce beau livre. C'est la résurrection d'une grande époque dans ses traits principaux et caractéristiques, et dans son large et fécond esprit. Jamais M. Michelet n'avait pénétré plus profondément au fond des choses pour en saisir le ressort et en démontrer les effets ; jamais plus de chaleur dans l'expression ne s'était trouvée réunie à plus de maturité

dans la pensée. M. Michelet appartient à cette forte race d'artistes et de penseurs qui grandit et se complète au lieu de vieillir. C'est que l'inspiration vient chez lui du cœur, où brûlent encore toutes les vertus de la jeunesse : l'enthousiasme, l'indignation, et un immense amour de la justice et de l'humanité.

Gustave GARRISSON.

Tableau de la peste de Marseille en 1720.

(Extrait de l'ouvrage de M. Michelet.)

Nous avons laissé en arrière la peste de Marseille, qui sévissait dès juin-juillet 1720. Il faut y revenir.

Marseille avait-elle besoin d'emprunter la peste au Levant? J'en doute fort. Elle avait d'elle-même toutes les conditions qui la font en Egypte.

1° L'infection des fanges, des profonds détritus, accumulés et fermentant dans la cuve immonde du port, la décomposition de tant de choses mortes qui pourrissent là à plaisir; 2° la misère, l'épuisement des petits gens mal nourris, la saleté proverbiale et de la ville et des ménages. Ces ardentes populations, vives et bruyantes, toujours en mouvement, n'en sont pas moins, en même temps, extraordinairement négligentes. Naguère encore il en était ainsi. Des noires ruelles où l'avalanche toujours redoutée des fenêtres faisait doubler le pas, si l'on entrait aux petites cours, on les trouvait pleines d'ordures. C'était bien pis à monter l'escalier. Sans souci d'odorat, dans sa chambrette obscure, la jolie femme, au teint jaune et malsain, nourrie de crudités, d'oignon ou de poisson gâté, d'oranges aigres, parfois de mauvais bonbons italiens, dédaignait toute précaution, se moquait de la propreté.

C'est d'abord sur les femmes, les enfants, les plus indigents, les faibles en général, que le fléau mordit.

En juillet, on tâchait encore d'en étouffer le bruit. Les échevins eux-mêmes allaient la nuit faire emporter les morts, enlever les malades, murer la porte des maisons infectées. Mystère sinistre que ces portes murées révélaient trop éloquemment.

Il y avait en cette année beaucoup d'orages, mais il y en eut un terrible à Marseille le 21 juillet. Partout tombait la foudre. Nombre d'églises furent frappées. Dès lors forte mortalité. L'aigre vent, le mistral, qui succède, empêche l'éruption naturelle des bubons de la

peste. La terreur est au comble. Plus de pudeur, on fuit. Le marchand part pour la foire de Beaucaire. Le juge part, plus de justice. Les riches partent, plus de ressources (il n'y avait que mille francs dans la caisse de la ville). Il n'est pas jusqu'aux sages-femmes qui n'abandonnent à leur sort les femmes qui vont accoucher. Tout fuit la ville condamnée.

Quel est le désespoir, l'accablement de la grande masse qui reste, lorsque le 31 juillet le Parlement de Provence ferme Marseille et sa banlieue d'un cordon de troupes, des plus sévères défenses et sous peine de mort. Le fléau concentré dans ce foyer morbide, dans un grand peuple accumulé, s'irrite et sévit d'autant plus.

Nos médecins de l'armée d'Egypte, qui ont observé la peste de près, disent qu'elle prend de préférence les épuisés, les effrayés. Un petit nègre, dit Savaresi, qui le soir, dans un escalier du Caire, avait eu peur d'une ombre, frappé de cet ébranlement, eut la peste le lendemain. Ces observations font juger à quel point, dans l'épidémie de 1720, la masse de Marseille était prête à prendre la peste, ayant justement au plus haut degré l'épuisement des misères, la peur (dans toute la violence de l'imagination méridionale), l'effroi surtout de se voir enfermée.

Le célèbre Chirac, médecin du Régent, consulté, répondit « qu'il fallait surtout être gai. » C'était aussi l'avis des médecins de Montpellier, qui niaient la contagion. En réalité, ceux qui avaient le moral très-haut, la vie forte et tendue, avec une bonne nourriture, risquaient moins que les autres. La femme d'un médecin allemand, jeune, intrépide, vivait juste au fond de la peste, à l'hôpital, et touchait les malades. Les magistrats municipaux, qui affrontaient partout la maladie, ne furent point attaqués.

Mais la grande masse était très-abattue, par la disette d'abord, à laquelle on ne remédia qu'un peu tard. Elle l'était par l'abandon. L'arsenal et le lazaret, la garnison n'aidèrent en rien la ville. Les riches bénédictins de Saint-Victor s'isolèrent, s'enfermèrent. Ayant de grandes provisions, ils murèrent eux-mêmes leur porte, ne se souciant plus de savoir si l'on vivait, si l'on mourait dehors.

Rien de plus lugubre que l'aspect de cette ville où d'abord chacun se renfermait. Sur les places désertes, des bûchers par lesquels on croyait purifier l'air, l'incendiaient, aggravaient les lourdes chaleurs d'août, jetant au loin de sinistres lueurs. Par les rues circulaient des ombres ridicules et lugubres, les médecins, dans le costume étrange qu'ils avaient inventé, et qui n'exprimait que trop l'excès de leur peur. Montés sur des patins de bois, couvrant leur bouche et leurs

narines, serrés dans une toile cirée, comme des momies égyptiennes, ils étaient effrayants à voir. Ces précautions leur servaient peu, car, de quarante qu'on envoya de Paris, trente moururent, et l'on n'en renvoya qu'en les chargeant d'argent, avec promesse de pension pour ceux qui survivraient.

Dans la fuite générale des fonctionnaires, rien de plus glorieux que la conduite de l'évêque Belzunce et des échevins, deux surtout, Estelle et Moustier. Ces fermes magistrats eux-mêmes, l'épée à la main, menaient les enterreurs dans les maisons des morts et les forçaient de travailler. L'évêque, bon, vaillant, généreux, osé multiplia, fut partout pour encourager, soutenir, et avec lui nombre de religieux qui s'immolèrent, vrais martyrs de la charité. Belzunce, malheureusement, avait plus de courage que de tête. Dans son imitation fidèle de Charles Borromée à la fameuse peste de Milan, il multipliait trop les prédications effrayantes, les lugubres processions. De figure imposante, de taille colossale, ce bon géant, dans le fléau public, suivit trop l'instinct théâtral, ici fort dangereux, des populations du Midi.

Après ceux qui firent leur devoir, mais bien au-dessus d'eux, nommons *les volontaires*, ceux que rien n'obligeait d'agir.

Les oratoriens, ennemis de la Bulle *Unigenitus*, étaient interdits par l'évêque que menaient les Jésuites. Non seulement on ne les obligeait pas de confesser les mourants, mais on le leur défendait. Dans leur humilité héroïque, ils se firent tout au moins gardes-malades; ils embrassèrent la mort.

Un autre volontaire, immortel, dont le nom ira d'âge en âge, c'est le chevalier Roze, intrépide, inventif, et homme aussi d'exécution. Il donna sa fortune, donna mille fois sa vie à des dangers terribles, où tous périrent. Il en revint.

L'évêque comptait sauver la ville en la dédiant au Sacré Cœur. Le 16 août, il fit avec tout le clergé une procession terrible, à grand spectacle d'expiation, de pénitence. Prêchant que le fléau était un châtiment céleste, il frappa les esprits, brisa les cœurs brisés, montra, derrière la mort, les supplices éternels. Il accablait les simples, les pauvres gens crédules, les faibles femmes craintives, déjà éperdues de remords. Les frayeurs aggravèrent la peste. Tels qui mouraient chez eux tout doucement ne se résignèrent plus. On en vit qui, désespérés, furieux, se crurent damnés d'avance, et se jetèrent par les fenêtres. Beaucoup de pauvres créatures délaissées eurent tellement peur dans leurs maisons, où tout était mort, qu'elles sortirent, vinrent criant, pleurant sur les places, dans leurs lambeaux, dans leurs linceuls.

Cette chose effroyable éclata le 20 août. Tout se remplit de spectres ambulants. Nouveaux malheurs. Ces abandonnés, qui ne rentraient plus dans leurs maisons pleines de morts, restaient la nuit exposés aux froides rosées, aux intempéries violentes du brutal climat de Provence. L'éruption ne se faisait plus. La mort était certaine. Ils demandaient d'être reçus la nuit, par charité, dans les églises qui les eussent abrités du vent. Mais le clergé, l'évêque, eurent scrupule de les profaner en y recevant ces malades qui bientôt devenaient des morts. Donc, nul abri que l'auvent fortuit de certaines boutiques, le dessous de quelques balcons. Mais les propriétaires ne leur accordaient pas même cette faible hospitalité. Même le banc devant la porte, sans abri, on l'interdisait (honteuse barbarie), en l'enduisant d'ordures. Repoussés, ils restaient donc au milieu des places, couchés sur le pavé dans les froides nuits, les mourants près des morts, à côté de cadavres demi-dissous, difformes. Parfois on rencontrait appuyée contre un mur une figure immobile, un corps pris par la mort dans cette attitude même, qui semblait méditer sur son triste abandon.

L'autorité municipale était inégale à sa tâche. Marseille avait le droit de se gouverner elle-même. On respecta ce droit, et beaucoup trop, en agissant fort peu pour elle. Sauf les médecins, envoyés le 12 août, avec une somme d'argent à laquelle Law avait contribué, le gouvernement s'abstint. Il n'agit fortement qu'à mesure que la peste s'étendit vers le Nord, et lorsqu'il craignit pour lui-même.

Son premier soin, dès l'origine, devait être de créer, non par les ressources locales, mais par celles de l'Etat, nombre de petits hôpitaux, de pavillons bien isolés, où la foule se fût divisée. Il les fallait surtout abrités du vent aigre qui tuait sans rémission. Les tentes que la ville dressa d'abord hors de ses murs, dans une exposition très-froide, livraient précisément les malades à son influence. Ils aimaient mieux rentrer, mourir au centre de la contagion. Un nouvel hôpital qu'on bâtit dans la ville par le travail des Turcs, ne fut achevé qu'en octobre. Donc, en août, en septembre, la masse vint se concentrer dans l'unique et étroit asile, dans l'ancien hôpital. On se battait aux portes pour y entrer. Nul n'en sortait vivant. Ceux qui y soignaient les malades, les voyant mourir tous, se firent peu de scrupule (pour avoir plus tôt les dépouilles) d'accélérer cette mort inévitable. L'infirmier devint assassin.

Un vaste assassinat se fit. On avait entassé trois mille enfants abandonnés à l'hospice des Enfants-Trouvés. Là, comme à l'hôpital, la féroce spéculation s'établit sur la mort. Les trois mille y moururent de faim.

L'égoïsme commun espérait cerner, limiter, ce foyer d'horreur, donner à la peste une ville, sauver le reste en lui faisant sa part. Mais elle ne s'en contenta pas. Elle vola par-dessus les cordons sanitaires ; dès août elle passa à Aix, dans l'automne à Toulon. Le Parlement, qui défendait si durement aux Marseillais d'émigrer, se hâta de le faire lui-même. Autant en fit le commandant de la province dont la présence était si nécessaire.

Sur ces nouveaux théâtres de la contagion, on essaya de différents systèmes. On croyait que Marseille n'avait été si violemment frappée que par les communications libres qu'elle laissait aux malades. A Aix, dès qu'un signe léger apparaissait, l'homme enlevé était sur l'heure jeté aux hôpitaux, et dans ce grand entassement, il ne manquait pas de mourir. De huit mille, cinq cents survécurent. A Toulon, on essaye une autre méthode d'isolement. Tout ce qui n'entre pas aux hôpitaux est consigné chez soi, tous, les sains, les malades, et sous peine de mort. Le premier des consuls, M. d'Antrechaus, avait, du premier jour, interdit l'émigration, empêché les riches de fuir. Tout mourut, riches et pauvres. Ce consul (un héros plutôt qu'un habile homme) soutient sept grands mois cette gageure de tenir enfermés et de nourrir à domicile une population de vingt-six mille âmes. Captivité cruelle. On meurt encore plus qu'à Marseille.

Dans l'automne à Marseille, et l'hiver à Toulon, la mort allait si vite et il y avait tant de corps à enterrer qu'on songeait à peine aux vivants. La sépulture était la grande affaire publique. Les confréries de pénitents, qui dans tout le Midi se chargent de ce soin pieux, manquèrent apparemment. Car les échevins durent faire la *presse* dans les hommes forts du petit peuple, et bon gré, mal gré, leur faire enlever les corps. La foule avait horreur de ces hommes utiles, les maudissait comme la mort elle-même, injuriait les *corbeaux*. Ils désertaient. Il fallut implorer l'assistance des galériens. N'ayant nulle force militaire (car la garnison s'enfermait), ne pouvant surveiller, fermement contenir ces hommes dangereux, Marseille acceptait un fléau plus terrible peut-être que la peste elle-même. Corrompus et féroces, de plus, dans l'échappée sauvage d'une liberté imprévue, deux mois durant, ils donnèrent un spectacle effrayant, *le règne des forçats*.

Ces nouveaux venus apportèrent, dans la calamité, quelque chose de pis, une hilarité diabolique. Bons amis de la mort et cousins de la peste, ils la fêtaient, bien loin d'en avoir peur. Elle avait des égards pour eux, touchait peu ces hommes si gais. A Toulon, ils allaient en habits magnifiques. Plus de fers, plus de nerf de bœuf. Et la ville à discrétion. Le droit d'entrer partout. Ils enlevaient, pêle-mêle avec les

corps, ce qui leur convenait. Les abandonnés qui restaient avaient peur de la peste moins que des gaietés du forçat. Il prenait ces retardataires pour des gens paresseux qui manquaient à l'appel. Un mourant réclamait, priait d'attendre un peu. « Bah ! dit le galérien, si on les écoutait, il n'y en aurait pas un de mort. »

A Marseille, on tirait les corps avec des crocs de fer. A Toulon, on les jetait par la fenêtre du quatrième étage, la tête en bas au tombereau. Une mère venait de perdre sa fille, jeune enfant. Elle eut horreur de voir ce pauvre petit corps précipité ainsi, et, à force d'argent, elle obtint qu'on la descendît. Dans le trajet, l'enfant revient, se ranime. On la remonte; elle survit. Si bien qu'elle fut l'aïeule de notre savant M. Brun, auteur de l'excellente histoire du port.

A Marseille, MM. les forçats permirent très-peu le tombereau. Ils trouvaient qu'il faisait tort à leur industrie. Ils coupèrent les harnais, et pas un ouvrier n'osait les réparer. Le peuple lui-même d'ailleurs, déplorait le malheur de ne pas être enterré en à un. Il avait horreur des charrettes où les corps, sans honneur, dépouillés, tombaient l'un sur l'autre. Il appelait *infâme* cette promiscuité de sépulture, ces mariages de la mort. Tous mêlés par hasard, en une même masse molle, mutuellement putréfiés?

Qui le croirait ? Ces choses épouvantables qui révoltaient les sens, loin d'éteindre l'imagination, l'exaltèrent étrangement. Si l'amour, comme dit le Cantique, est fort comme la mort, on peut le dire de l'art aussi. Le vaillant peintre Serres, au lieu de craindre, regarda tout cela en face, chercha ce qu'on fuyait, admira, copia. Ce qu'on trouvait horrible, il le trouva merveilleux, parfois sublime, toujours attendrissant. Il était élève du Puget qui a tant sculpté la douleur, la misère, l'esclavage (ces préliminaires du fléau). Serres vit dans celui-ci la suite naturelle de l'œuvre de son maître, comme la fin du monde que son art douloureux avait prophétisée.

Il est certain qu'un tel bouleversement de toute chose, qui met tout en dehors si cruellement, a des révélations inattendues, profondes. Les éminents artistes, et Boccace, et Machiavel, l'ont bien senti. De même les peintres vénitiens, le Tintoret et autres, qui, dans divers tableaux qu'on croirait de piété, ont jeté hardiment tout ce qu'ils avaient vu à la peste de 1576. Dans l'un (le crucifiement?) qui me reste comme une vision, vous trouvez force femmes, filles, enfants du peuple, race pauvre, malnourrie, qui donne tous les aspects de la misère et de la peste. Des groupes entiers d'amies, de sœurs, qui se tiennent et se serrent, dans l'obscurité indistincte, dans un chaos de ténèbres livides, anticipent déjà la communauté du sépulcre. Tout est

fuyant, s'émousse et se dissout. Et cependant telles de ces pauvres petites figures, ont des grâces étranges, déjà de l'autre monde, des langueurs, des mollesses, des morbidesses fantastiques. Certaines, en décomposition, sont effroyablement jolies.

Tableaux malsains de sensualité funèbre. C'est l'âme même de la peste. A Florence, Venise ou Marseille, telle elle fut, âprement amoureuse. La mort fit la furie de vivre. Les veuves marseillaises profitaient du fléau et convoilaient de mois en mois. Les filles ne marchandaient guère. Ce fut comme à Florence, où les nonnes, aux maisons galantes, se vengeaient de leur chasteté. Ceux mêmes qui avaient constamment la mort sous les yeux et la plus rebutante, les chirurgiens sûrs de mourir, prennent, avec le poison, un vertige effréné et se paient de leur fin prochaine. Les *carabins* furent terribles à Toulon. Dans l'enfermement général dont ils étaient seuls exceptés, trouvant partout des isolées, rien ne les arrêtait. Le danger, le dégoût, la douceâtre odeur de la peste, la malpropreté naturelle où ses abandonnées gisaient, ne gardaient pas le lit fétide. Nulle pitié des mourantes. La mort même peu en sûreté.

A Marseille, le 2 septembre, un grand coup de mistral frappa, et tout ce qui languissait dans les rues, fut terrassé, ne se releva pas. Dès lors, on meurt en masse, à mille par jour. Les enterreurs sont débordés, perdent la tête. Il faut prendre un violent parti, abréger. On force les églises. On crève les caveaux, on les comble de corps mêlés de chaux. Puis scellés hermétiquement. Tout le reste aux fosses communes. Mais elles furent bientôt pleines et gorgées. Elles se mirent à fermenter, et, chose effroyable, elles vomissaient ! Les fossoyeurs s'enfuirent. Il fallut qu'un des consuls même, le vaillant Moustier, prît la pioche ; avec quelques soldats qui eurent honte de reculer, il avança sur ce charnier mouvant, le mit à la raison, l'enfouit de nouveau dans la terre.

Le danger le plus grand était un tas de deux mille corps qu'on avait abandonnés sur une esplanade, qui se dissolvaient depuis trois semaines, et s'étaient résolus en une mer de pourriture. Que faire ? comment détruire cela ? comment aborder seulement cette horrible fluidité ? Par bonheur le chevalier Roze savait qu'en dessous les vieux bastions étaient creux jusqu'au niveau du flot. Il fit percer la voûte. Puis, à la tête de soldats intrépides, et d'une bande de cent forçats, il poussa en trente minutes la masse hideuse au gouffre. Tous ceux qui mirent la main à cette œuvre de délivrance le payèrent de leur vie, moins Roze et deux ou trois qui survécurent.

FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE.

BACCALAURÉAT.

SESSION DE NOVEMBRE 1863.

(Le premier texte et la version qui le suit ont été envoyés par M. le Ministre de l'instruction publique pour être donnés en composition, le 3 novembre dernier, dans toutes les Facultés des Lettres de France.)

Discours latin.

Unus e primariis Galliæ comatæ civibus, quum Romam, vergente Neronis principatu et ad extrema omnia ruente, venisset, C. Julium Vindicem, non Gallici modo, sed etiam regii sanguinis virum, nec virtute magis atque eloquentia quam gloriæ studio et servitutis dolore popularibus suis acceptissimum, tunc maxime apud Sequanos pro prætore agentem, et jam nova meditantem, per litteras monet, ut sibi patriæque consulat; generis humani conscientiam absolvat; opportunam esse occasionem: furore recenti parricidio conturbatum Cæsarem, plebem atque patres pari indignatione fremere, Deos autem, spretæ pietatis ultores, sanctæ rebellioni adfuturos.

Version latine.

Memoriam Plato recordationem esse vult superioris vitæ. Nam in illo libro, qui inscribitur Menon, pusionem quemdam Socrates interrogat quædam geometrica de dimensione quadrati. Ad ea sic ille respondet, ut puer: et tamen ita faciles interrogationes sunt, ut gradatim respondens eodem perveniat, quo si geometriam didicisset. Ex quo effici vult Socrates, ut dicere nihil aliud sit, nisi recordari.

Quem locum multo etiam accuratius explicat in eo sermone quem habuit eo ipso die, quo excessit e vita. Docet enim quemvis, qui omnium rerum rudis esse videatur, bene interroganti respondentem, declarare, se non tum illa discere, sed reminiscendo recognoscere: nec vero fieri ullo modo posse,

ut a pueris tot rerum atque tantarum insitas et quasi consignatas in animis rationes haberemus, nisi animus, antequam in corpus intravisset, in rerum cognitione viguisset. Quumque nihil esset, ut omnibus locis a Platone disseritur (nihil enim putat esse, quod oriatur et intereat, idque solum esse quod semper tale sit, qualem idæam appellat ille, nos speciem), non potuit animus hæc in corpore inclusus agnoscere : cognita attulit. Ex quo tam multarum rerum cognitionis admiratio tollitur. Neque ex plane videt animus, quum tam repente in insolitum tamque perturbatum domicilium immigravit, sed quum se collegit atque recreavit, tum agnoscit illa reminiscendo. Ita nihil aliud est discere, nisi recordari.

Du 4 novembre. — Marius Scaurus, quùm apud Athesim flumen impetu Cimbrorum romani equites pulsi, deserto proconsule Catulo, urbem repeterent, consternationis eorum participem filium suum sic objurgat :

Dicet primò : « Libentius se, in acie, ejus interfecti ossibus occursurum, quàm ipsum tàm deformis fugæ reum visurum. Nunquàm in eo atrio considere sustineret, in quo effigies majorum cum titulis suis ponebantur, ut eorum virtutes posteri non solùm legerent, sed etiam imitarentur. Itaque et republicâ eum et domo suâ indignum judicat, protinusque è conspectu abire jubet. »

Du 5. — Poeta in Asiam vela facturus, ad amicum scribit cur hoc in animo consilium ceperit.

Mater, quùm primas litteras me puerum doceret, legentis oculis subjicere solebat Biblia pulcherrimis figuris picta. Quàm juvabat, etc... Tempore jam ex illo crevit amor regiones visere tot miraculis illustratas..... Nunc tandem ad asiatica littora proficiscor impavidus, linquo patriam et amicos.

Du 6. — Prudenter Solon arbitrabatur « neminem, dum adhuc viveret, beatum dici debere, quòd ad ultimum usquè fati diem ancipiti fortunæ subjecti essemus. » De hâc sententiâ disseres, et animadvertens quàm frugilis caducaque potentiorum fortuna, quorum exitus sæpenumerò miserabiles cernuntur, quædam volubilis fortunæ exempla referes.

Du 7. — Ptolomœus, rex Ægyptorum, per legatos petiverat ut insignis ille poeta Menander, qui centùm octo comedias tàm lepidè atque venustè scripsit, Athenas linqueret, et ingentium opum ac magnæ potentiæ particeps, viveret in aulâ, regis et urbis gratiâ subnixus, in summâ omnium rerum et honorum abundantiâ.

Legatis hæc responsa dedit Menander :

1° Patriæ semper memor, dulces et sacrosanctas Athenas nunquàm deseret.

2° Hic famam, quod maximum esse pretium sui laboris fatetur, sibi paravit.

3° Fortunam vatum, securos et secretos secessus comparabit cum inquietâ et anxiâ aulicorum vitâ.

Du 9. — Alexander Magnus, inter spolia Darii Persarum regis, unguentorum scrinio capto, quod erat auro, gemmis ac margaritis pretiosum, varios ejus usus amicis demonstrantibus, exclamat :

« Tædere unguenti bellatorem et militia sordidum, scrinium illud librorum Homeri custodiæ dandum esse. » Et varias explanat causas cur hoc pretiosissimum humani animi opus quàm maximè diviti opere servari velit.

Du 10. — De hâc Epicureorum sententiâ disputabis :

« Nobis summum in animo bonum videtur, illis autem in corpore; nobis in virtute, illis in voluptate. » Quibusdam exemplis tuum propositum confirmabis.

Du 14. — Pompeius Magnus Theophanem Mitylenæum, scriptorem rerum suarum, in concione militum, civitate donavit, beneficium per se amplum accuratâ oratione prosecutus :

Disseret primò de utilitate et dignitate historiæ.... Ingenio ejus opera sua illustrata judicabit, litterarum lumen illis accessisse magni æstimans... Brevi enim extinguitur memoria eorum qui caruerunt vate sacro, aut rerum gestarum scriptore.

Du 12. — Réponse d'Apollon à Gygès.

Quum Gygès, rex Lydiæ, Apollinem Pythicum sciscitatum venisset an aliquis mortalium se esset felicior, insolenter fulgore fortunæ suæ glorianti respondit Apollo ;

Feliciorem esse Aglaum, qui erat Arcadum pauperrimus, sed parvuli ruris fructibus contentus... Dicet se magis probare securitate ridens tugurium, quàm tristem curis et sollicitudinibus aulam ;... Perorabitque docendo ubinam valida et sincera sit felicitas.

Du 13. — Discours du premier Scipion l'Africain aux Romains :

Afflicta Cannensi clade, Urbs nihil aliud quàm præda victoris esse Annibalis videbatur ; ideòque reliquiæ prostrati exercitûs, deserendæ patriæ, auctore L. Metello, consilium agitabant. Superior Scipio Africanus, tribunus militum admodùm juvenis, stricto gladio mortem uniquique minitans, cives ad curam reipublicæ, milites ad pristinam majorum virtutem revocat, et jurare omnes nunquàm se relicturos patriam coegit.

Du 14. — Themistocles, per summam iniquitatem patriâ pulsus, et ad Xerxem, quem paulò antè devicerat, confugere coactus, quùm Persarum classi et exercitibus præficeretur, minas et promissa regis ut Græciam invadat, indignanter respuit, negatque se unquàm patriæ vel ingratæ parricidales manus illaturum.

Du 16. — Filium, Athenas jam profecturum, hortatur Cicero ut totum se litteris et philosophiæ tradat, si magnus orator esse velit, et paternis vestigiis insistere.

Du 17. — Fragmentum oratorium, quo Quintilianum fingetis, quosdam discipulos per definitionem et exempla edocentem, quid intersit inter Rhetoricam et Eloquentiam.

Du 18. — Amico iter meditanti, ut pedes eat suadet amicus.

Si jucundum iter vis facere, amice, pedes proficiscere. Omnia poteris explorare... Moraris ubicumque tibi benè est. Ibant pedestres olim Thales, Plato, Pythagoras. Sic philosophum regiones lustrare decet. Qui molli rhedâ vehuntur, illis solent assidere tædia.

Du 19. — Phidias crimine impietatis accusatus, quòd suam ipse effigiem in clypeo Minervæ insculpserat, ab amico Pericle defenditur, ut maximè pius et ipse publicæ religionis interpres, mira Deorum simulacra informando. — Miltiadem in vincula conjectum, Themistoclem patriâ quam liberaverat, pulsum revocabit : celeberrimo statuarum artifici easdem injurias imponere erubescant !

CHRONIQUE.

La rentrée de la Cour et la rentrée des Facultés, deux solennités toujours belles et imposantes, ont eu lieu ce mois-ci avec leur éclat accoutumé.

M. Galles, premier avocat général, chargé du discours d'usage à la séance de rentrée de la Cour impériale, a retracé l'histoire du travail lent, mais incessant et progressif de notre législation civile à travers les siècles, et a fait voir dans une magnifique synthèse comment les ordonnances de nos rois, les opinions des jurisconsultes les événements, les lois ont aidé au mouvement de notre rénovation sociale. Nous regrettons que ce discours, qui a été accueilli avec une faveur unanime, n'ait pas été livré à la publicité, et de ne pouvoir, par conséquent, en donner une analyse.

Ce même jour, 3 novembre, M. Charrins, ancien avocat général à la Cour impériale de Toulouse, prononçait l'éloge de notre Romiguière devant la Cour de Cassation, où il exerce aujourd'hui les fonctions d'avocat général. La presse nous a rapporté le grand succès obtenu par l'orateur, succès qui n'a étonné personne ici. Un de nos collaborateurs à la *Revue*, M. Emile Vaïsse, en a pris occasion pour revendiquer ses droits d'antériorité, en rappelant par la voie des journaux qu'il avait prononcé le premier, il y a dix ans, l'éloge de Romiguière, à la séance de rentrée de la conférence des avocats, et qu'il se pourrait bien que l'œuvre modeste de l'avocat stagiaire eût laissé quelques traces dans le souvenir de M. l'avocat général à la Cour de Cassation.

***

La séance de rentrée des Facultés offrait, cette année, un intérêt particulier. La retraite de M. Rocher (1) et celle de M. Sauvage amenaient sur le premier plan un nouveau Recteur de l'Académie et un nouveau Doyen de la Faculté des Lettres. L'une et l'autre succession n'étaient pas sans périls ; aussi la curiosité était-elle singulièrement éveillée : ce que prouvait, d'ailleurs, la foule qui s'était portée à la séance. Le discours de M. le Recteur, que nous avons donné en tête de cette livraison, est un programme. L'administrateur s'y montre tout entier. Il annonce franchement, résolument, ce qu'il attend de tout le monde et ce qu'on doit attendre de lui. Mais cet appel constant au devoir, à l'observation des règlements, n'exclut pas un grand fonds de bienveillance, qui perce partout à travers l'austérité du langage. — Le discours de M. Delavigne, que nous avons rapporté également, est un discours d'expansion. Prononcé avec âme, d'un ton fermement accentué, d'une voix vibrante, il a triomphé de toutes les hésitations, de toutes les résistances, s'il pouvait y en avoir, et a été couronné d'un succès complet. L'orateur a enlevé la position. Et de même que dans nos assemblées politiques, il est certains discours que l'on qualifie du nom de discours-*ministre* ; par un rapprochement qui nous semble naturel, nous appellerons le discours de M. Delavigne un discours-*doyen*.

***

L'importance que nous attachons aux discours de M. le Recteur et de M. le Doyen de la Faculté des Lettres ne doit pas nous faire oublier les rapports intéressants de MM. les Doyens. Nous leur devons au moins une mention.

En l'absence de M. Delpech, empêché par une indisposition, son collègue, M. Chauveau, a lu le rapport de M. le Doyen, sur les travaux de la Faculté de Droit pendant l'année scolaire 1862-1863. Ce rapport signale un double progrès, matériel et moral : matériel, en ce que le nombre des inscriptions va toujours croissant (il était de 525, le 20 de ce mois, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis plus de dix ans) ; progrès moral, en ce que les étudiants dont la conduite n'a été signalée par aucun écart grave, se sont fait remarquer par une plus grande assiduité aux cours et une application plus soutenue dans le travail. — M. le Doyen a payé un touchant et légitime tribut de regrets à la

(1) Par décret du 28 novembre, M. Rocher a été nommé Recteur honoraire.

mémoire de M. Laurent, professeur de droit civil et ancien doyen, enlevé à l'Ecole quelques jours avant la séance.

M. Humbert, professeur agrégé de la Faculté, a lu ensuite son rapport sur les concours. Ce travail clair, lumineux, où des réflexions de l'ordre le plus élevé accompagnent toujours des appréciations justes et bienveillantes, a été écouté avec le plus vif intérêt. Nous mettrons tout-à-l'heure sous les yeux de nos lecteurs la partie du rapport concernant les travaux des *Conférences* et les concours de la *Licence* et du *Doctorat*.

La première partie du rapport de M. le Doyen de la Faculté des sciences a été consacrée à l'éloge de M. Moquin-Tandon, ce botaniste distingué, qui avait appartenu pendant vingt ans à la Faculté des sciences de Toulouse. En rappelant ensuite que M. Leymerie avait été, au mois d'août dernier, nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Molins a énuméré les titres de son savant collègue à cette distinction flatteuse. Puis sont venus les comptes-rendus de la licence et des longues péripéties du baccalauréat, sujet bien vieux, qui paraît usé, et sur lequel M. le Doyen a trouvé encore, après tant et tant de rapports, des réflexions nouvelles qui ont été écoutées avec attention, tant le baccalauréat occupe de place dans les sollicitudes des jeunes gens et des familles. Lorsque les Lettres, le Droit sont en progrès, une diminution sensible s'est fait remarquer dans les examens du baccalauréat ès-sciences. Du chiffre de 526 qu'ils avaient atteint l'année dernière, ils sont descendus à 465 dans la dernière année scolaire. Cette décroissance qui est générale, du reste, dans toutes les Facultés des sciences, M. le Doyen l'attribue à deux causes principales : aux modifications apportées depuis 1857 aux conditions d'examen qui toutes ont tendu à remettre de plus en plus en faveur le baccalauréat ès-lettres, et, d'un autre côté, à l'obligation pour tout aspirant à la médecine, d'être pourvu du diplôme de bachelier ès-lettres.

Le dernier rapport entendu a été celui de M. Filhol. L'honorable directeur de l'Ecole de médecine a signalé chez les étudiants plus d'exactitude aux leçons, plus d'émulation dans les concours, plus d'empressement à suivre le service des hôpitaux. Il les a remerciés de la démarche collective et sympathique qu'ils avaient faite auprès de lui l'année dernière, lorsqu'il avait cru devoir donner sa démission de Directeur de l'Ecole, à la suite de quelques difficultés d'administration. Il a également remercié la municipalité toulousaine qui vient de doter généreusement l'Ecole de médecine d'une vaste et magnifique galerie pour la conservation de ses collections. Après ce discours, qui a mis

fin à la lecture des rapports, il a été procédé à la remise des prix et des médailles aux lauréats des divers concours.

Extrait du Rapport de M. Humbert sur les Conférences et les Concours de la Licence et du Doctorat.

PRIX DES CONFÉRENCES.

Les conférences facultatives, organisées pour la première fois, dans cette Académie, par un éloquent historien, M. Laferrière, paraissent en voie de réaliser pleinement les vues de leur illustre et regrettable fondateur.

Nos plus jeunes disciples ont fourni à la *conférence de première année* un contingent proportionnel au nombre supérieur des élèves de cette catégorie. De plus, ici, par un heureux concours de circonstances, la qualité répondait, en général, au nombre des concurrents. Quatre seulement n'ont pas soutenu leur assiduité à la hauteur des excellentes intentions manifestées par leur inscription ; mais elles nous engagent du moins à omettre ces noms.... *quos fama obscura recondit.*

Tous les autres membres ont, quoique à des degrés divers, concouru activement aux travaux de la conférence. Il m'est doux de pouvoir rendre ici à ces étudiants zélés ce témoignage *personnel*, qu'ils n'ont donné d'autre souci à leur maître de conférence que l'heureux et fréquent embarras de classer des compositions non moins remarquables par le mérite du fond que par l'étendue inusitée des développements. Aussi est-ce à peine si *deux prix et trois mentions* ont été jugés suffisants pour récompenser dignement de si heureux débuts. La Faculté décerne le *premier prix* à M. de Combe, élève d'élite, chez qui une noble ardeur pour le travail active encore les progrès d'une vive intelligence. Le *second prix* revenait de droit à M. Cardonnel, esprit exact et précis, dont les compositions presque irréprochables ont, en général, occupé le second rang, et touché de bien près le premier. La rigueur des règlements a contraint la Faculté de n'accorder qu'une *première mention ex æquo*, à deux élèves bien dignes d'obtenir un prix, MM. Reclus et Massol. Le premier, auquel la présence d'esprit a fait parfois défaut, dans les discussions orales, a montré, dans ses compositions, une raison déjà mûre, servie par un style plein de chaleur et d'éclat ; le second, au contraire, dont les écrits révèlent une précision toute géométrique, l'emporte par une élocution nette et facile et par sa fermeté dans l'argumentation.

M. Martin Dupont a mérité la *seconde mention* pour son assiduité parfaite et ses dissertations toujours solides. La Faculté a jugé dignes d'une *troisième mention, ex æquo,* MM. Larrouy et de Castelnau, dont les compositions, quelquefois moins exactes, annoncent pourtant deux élèves capables d'aspirer à des succès plus éclatants. Qu'il me soit permis enfin d'accorder un encouragement public aux estimables travaux de MM. Fraissinet, Coppon, Nicolas et Solard.

2e ANNÉE.

Les élèves de la Conférence de deuxième année ont pris part, sous la direction de M. Rozy, non seulement à des compositions écrites, mais encore à des exercices oraux, destinés spécialement à préparer des étudiants déjà moins novices, aux développements oratoires de la plaidoirie. On ne peut parler de cette conférence sans manifester le regret que nous a inspiré le départ obligé de M. Gastambide. Le rang qu'il avait obtenu déjà dans les exercices de l'année paraissait devoir lui assurer le premier prix des conférences ; il est échu à un élève doué des plus solides qualités, à M. Gay, auquel il est permis de prédire un excellent avenir dans la carrière du droit. M. Sabatier a obtenu, on peut même dire, a conquis le second prix, par la persévérance qu'il a mise à rédiger de bonnes compositions, malgré la maladie qui l'a parfois éloigné des discussions orales. Enfin M. Borel a continué de mériter la mention qui lui avait été décernée l'année précédente ; mais nous regrettons qu'il n'ait pas fait plus d'efforts pour s'élever à un meilleur rang.

3e ANNÉE.

La troisième année a fourni à la *conférence* dirigée par M. Cassin un assez grand nombre d'élèves dont les noms vont reparaître bientôt avec éclat dans le concours de licence. Entre ces jeunes gens d'élite qui promettent à notre école une abondante pépinière pour le doctorat, la lutte, soit dans les compositions, soit dans les exercices oraux, a été des plus animées, et le classement non moins embarrassant. Néanmoins, la Faculté a décerné à l'unanimité le *premier prix* à M. Ribéreau, dont elle ne saurait trop louer l'heureuse application au travail et l'amour passionné pour le droit. MM. Million et Malric ont remporté le *secon d prix ex æquo.* Le premier s'est fait remarquer par des discussions et des dissertations pleines de vigueur ; le second a déployé une rare pénétration, unie à cette précieuse curiosité d'es-

prit, sûr garant des progrès à venir. M. Serville a été jugé digne au moins d'une *première mention* pour son labeur constant, et les solides mérites de ses compositions ; enfin, la Faculté, en accordant une *seconde mention* à M. Carles, récompense en lui des efforts consciencieux et une intelligence ouverte à toutes les généreuses aspirations scientifiques. Nous avons regretté que l'absence autorisée de M. Cieutat ne lui ait permis de concourir aux travaux de la conférence que par de bonnes dissertations.

CONCOURS DE LICENCE.

Une épreuve plus difficile, celle des compositions, écrites en six heures, sous les yeux des professeurs et sur un sujet désigné par le sort, permettra de mieux apprécier les progrès des études de droit à Toulouse. Rarement, en effet, la Faculté a pu couronner des compositions aussi complètes et aussi nombreuses. Cependant, ici la carrière n'était ouverte qu'aux élèves de 3e année, dont le travail assidu avait été constaté par une majorité de boules blanches, obtenues dans les examens précédents. Sur vingt étudiants dont les noms avaient honorablement traversé ce triple scrutin d'épuration, neuf n'ont pas craint de tenter l'épreuve du *concours de Droit romain*.....

Il ne nous était pas permis, dans la patrie de *Cujas*, de négliger l'*exegèse* de ces beaux textes où s'est manifestée la subtile et profonde dialectique des princes de la jurisprudence. Pour obéir à cette glorieuse tradition, la Faculté avait, entre autres sujets de Droit romain, placé dans l'urne celui-ci que le hasard en a fait sortir pour nos jeunes légistes : *Traduction et explication du fragment* 49 § 2, au Digeste, *De adquirendâ vel admittendâ possessione*. C'est une de ces lois, *breves sed succi plenæ*, où la merveilleuse concision de la phrase, dont la brève formule a peine à contenir l'étendue des principes et la rigueur des raisonnements de Papinien, offre matière à de larges développements doctrinaux.....

Aucune des neuf compositions présentées n'a paru indigne d'une distinction; mais une dure nécessité nous imposait la rigueur d'une élimination. C'est ainsi que la Faculté s'est vue forcée de laisser sous le voile de l'anonyme trois compositions où elle a reconnu du travail et des notions étendues; quelques graves imperfections de forme ou de fond nous ont déterminés à ne désigner que par leurs devises les dissertations qui portent pour épigraphes : *Beati possidentes.* — *Mihi faveat fortuna.* — *Hoc tantùm.*

Parmi les travaux des autres concurrents, tous dignes à divers égards d'être nommés, la dissertation inscrite sous le n° 1 a conquis, par un suffrage unanime, le rang que le sort semblait lui avoir présagé. Intelligence parfaite du texte, discussion habile et solution exacte des grands problèmes qu'il soulève, développement intéressant de la progression historique des théories relatives à l'acquisition de la possession et à la représentation pour autrui, tels sont les mérites essentiels de cette œuvre que l'auteur a su revêtir d'une forme à la fois grave, lucide et élevée. La Faculté a retrouvé avec plaisir, sous l'enveloppe cachetée qui répondait à la devise de cette composition, le nom d'un de ses meilleurs élèves, M. Paul Caze. En lui décernant le *premier prix de Droit romain*, elle aime à récompenser en lui le digne émule des succès fraternels, l'étudiant zélé qui a su montrer une fois de plus,

... Quid mens rite, quid indoles
Nutrita faustis sub penetralibus
Posset (*Horat.* carm. IV, 4).

Un élève parfaitement capable d'occuper la première place, M. Ribéreau, n'a pu atteindre cette fois que le second rang, malgré la valeur d'une dissertation méthodique, où il a fait preuve d'un sens juridique très-ferme, développé par un labeur infatigable. Un peu moins d'élégance dans le style a réduit à l'honneur du *second prix de Droit romain*, ce jeune homme aussi modeste que studieux. Après un long et scrupuleux examen, la Faculté a dû accorder une *première mention ex æquo* aux compositions de MM. Million et Serville. Le premier se recommande par un esprit plein de nerf et de précision, le second par une exactitude et une richesse de développements qui peut-être auraient valu la palme à son œuvre, sans une erreur grave échappée *in fine*, sans doute, à sa plume fatiguée. M. Malric a obtenu une *seconde mention* pour une dissertation qui révèle une vive intelligence et de consciencieux efforts. Malheureusement, en écrivant les 27 pages de sa composition, l'auteur a laissé passer des imperfections que quelques minutes, réservées à une révision, auraient certainement effacées. Enfin, nous avons jugé, à la hauteur d'une *troisième mention honorable*, le travail estimable de M. Péchamat, dont l'exactitude générale a racheté la maigreur de certains développements.

CONCOURS DE DROIT FRANÇAIS.

Avec d'aussi vaillants champions, auxquels devait s'adjoindre d'ailleurs un nouvel et redoutable tenant, la Faculté pouvait espérer une joûte au moins aussi brillante dans le *Concours de Droit français*. Dix concurrents cette fois ont pris part à la lutte, de manière à témoigner encore avec éclat de l'étendue de leurs forces et de la solidité de leurs armures. La question ainsi formulée : *De l'assiette et du rang de l'hypothèque légale de la femme mariée*, recélait des difficultés proportionnées à l'importance capitale du sujet.....

Je n'essaierai pas même de retracer ici quelques-uns de ces problèmes complexes, que nos concurrents ont su démêler, discuter et résoudre avec une maturité au-dessus de leur âge, mais qui n'est pas au-dessous de nos justes récompenses. Sur les dix compositions soumises à nos examens, la Faculté n'en a écarté d'abord que deux comme trop incomplètes ou superficielles.....

La Faculté a décerné le *premier prix de Droit français* à M. Joffrés. L'auteur, qui avait pris pour devise : *An ardentes fortuna juvat ?* a conquis la couronne que poursuivait sa généreuse audace, mais ce n'est point à la fortune qu'il la doit; c'est à l'énergie de sa ferme volonté. Irréprochable, au point de vue de l'exactitude des doctrines juridiques, cette composition distribue avec méthode les problèmes principaux du sujet; elle les discute avec netteté, et les résout avec une savante sagacité qui n'exclut point cette concision ornée, où se reconnaît l'élégance scientifique. Un si rare ensemble de qualités soutenues et fortifiées par une indomptable persévérance, promet à M. Joffrés des succès plus brillants dans la carrière juridique, où la Faculté l'engage à poursuivre une voie si bien tracée.

Le modeste auteur de la composition inscrite sous le numéro 2 avait adopté pour devise ces mots : *tentare non nocet*. L'étendue de connaissances que suppose cette dissertation, l'ordre et la richesse de ses développements lui auraient permis peut-être de disputer le premier prix, si quelques négligences de style n'avaient trahi l'étudiant trop pressé de mettre au jour les matériaux recueillis par son excellente mémoire. Néanmoins, cette dissertation, très-complète, a valu le *second prix de Droit français* à M. G. Serville, dont l'esprit judicieux, enrichi d'un si précieux bagage, ne pouvait courir grand risque à tenter le sort du combat. Nous retrouvons, bien près des vainqueurs, notre premier lauréat de Droit romain, M. P. Caze, avec ses brillantes qualités de forme et de fond; malheureusement son

ardeur, en l'emportant ici à d'inutiles digressions, lui a fait oublier cette tactique habile, qui, en concentrant leurs forces sur le point décisif, a seule fait le triomphe de ses rivaux. Mais ce défaut n'a pu enlever à cette remarquable composition les honneurs de la *première mention*. La Faculté a vivement regretté de ne pouvoir accorder qu'une *seconde mention* à la solide dissertation d'un élève déjà distingué aussi dans le concours de droit romain, M. Million. Œuvre complète, exacte et lucide, elle est cependant un peu inférieure par le style à la rédaction de M. Caze.

Mais nous devons à la justice de proclamer que ces deux travaux eussent été par leur valeur absolue, dignes des honneurs d'un prix.

Enfin la Faculté décerne *une troisième mention ex æquo* à MM. Ribéreau et Gisclard : le premier déjà lauréat des conférences et du concours de droit romain, qui, mal servi cette fois par le hasard du sujet, a su retrouver à force de sagacité juridique, les principaux éléments de la question; le second, jeune homme laborieux et intelligent, dont la dissertation, plus complète que la précédente, annonce pourtant moins de vigueur originale. Nous ne pouvons accorder que des éloges restreints aux compositions portant pour devise : *Vitam impendere vero*, et *Reipublicæ interest*.....

CONCOURS DE DOCTORAT.

Après un tel concours de licence, vous attendez sans doute, Messieurs, des succès plus éclatants encore de la part des aspirants au doctorat. Le sujet proposé l'année précédente était ainsi formulé : *De la petite voirie*. Cette question du plus haut intérêt, au double point de vue de la science administrative et de l'économie politique, promettait au moins un de ces vastes et savants mémoires, destiné à occuper, comme plusieurs de ses aînés, une place distinguée dans la littérature juridique. Mais l'étendue et la complexité du problème ont peut-être effrayé nos élèves de 4e année. Cette timidité regrettable nous enlève aujourd'hui l'occasion de couronner le travail et l'assiduité, d'ailleurs si dignes d'éloges, de cette élite de nos étudiants, et nous réduit à lui appliquer cette juste sentence d'Horace :

..... Neque,
Si chartæ sileant, quod bene feceris
Mercedem tuleris (*Horat. carm.* IV, 8).

La Faculté a lieu d'espérer que le sujet choisi pour l'an prochain par S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique attirera cette fois un nombreux concours de vigoureux athlètes. Il s'agit du *Serment en*

matière civile et criminelle, de son autorité et de son application en droit romain et en droit français ancien et moderne ; matière infiniment élevée, fertile en questions délicates, et où le jurisconsulte doit notamment montrer dans tous les siècles, la loi s'appuyant sur le sentiment religieux, pour offrir aux victimes de l'injustice un dernier refuge dans la conscience d'un adversaire, mis en présence de la divinité. Nos jeunes licenciés ont déployé, soit dans leurs épreuves scolaires, soit dans les exercices de leurs conférences, assez de savoir et de vigueur d'esprit, pour conquérir cette médaille, ou du moins pour aspirer à l'*honneur de l'avoir entrepris.....*

Nos élèves de 4e année voudront d'ailleurs soutenir dignement le renom de notre Faculté, dont le plus récent lauréat, M. Deloume, a été déclaré par l'Académie de législation vainqueur dans le concours entre les Mémoires de doctorat couronnés par les diverses écoles de droit de l'Empire. Mais ce n'est pas seulement à un noble sentiment d'émulation que nous ferons appel, en adressant une dernière exhortation à la jeunesse studieuse de notre Ecole ; c'est à des sentiments plus purs, à son amour des devoirs et de la patrie, en un mot à son noble enthousiasme pour tous les grands buts de l'humanité ! A la jeunesse sied cette ardeur de l'esprit, cette libre expansion de l'activité individuelle, dirigée par une volonté forte, dans la voie tracée par ses maîtres, et sous l'aiguillon de la responsabilité ; enfin, cette indomptable foi qui seule opère des merveilles, dans le monde de la science comme dans le domaine de la religion. L'inertie, jeunes étudiants, est voisine de la corruption. Il est temps de nous rappeler par le réveil de vos aspirations scientifiques cette admirable génération de 1820 à 1830 qui a doté le pays de tant d'œuvres immortelles. En poursuivant sous ses aspects divers l'étude *du Vrai, du Beau et du Bien*, elle a renouvelé la face de la science ; et le culte de la philosophie, de l'histoire et de l'économie politique, uni au goût des belles-lettres, loin de nuire au progrès de la jurisprudence, a enfanté la *renaissance juridique*, à laquelle notre pays doit la plupart de ses grands jurisconsultes et de ses plus illustres magistrats.

N'oubliez pas surtout, Messieurs, qu'en vertu des principes consacrés par l'art. 1er de notre Constitution, la nation associée tout entière à la direction de ses destinées, est appelée à concourir à son propre salut. Il appartient à la nouvelle génération de se rendre, par la discipline austère du travail et le salutaire apprentissage du gouvernement de soi-même, digne de l'exercice de la liberté. Se vouer avec une ferme constance à la sérieuse méditation des préceptes du juste, inséparables de ceux de la morale et de la religion, c'est déjà travailler

par vous-mêmes au progrès universel, en formant à la patrie des hommes et des citoyens.

Embrassez donc avec amour cette belle science du droit, ramenée à ses plus sublimes principes; car aimer la *justice*, c'est encore aimer et servir cette France qui fut, dans tous les siècles, le glorieux champion de la justice et de la vérité.

***

Résultat des examens de la session de novembre.

FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE.

Aucun candidat ne s'est présenté aux épreuves de la *licence*.

Baccalauréat : Candidats, 221 : éliminés après les épreuves écrites, 101; ajournés après les épreuves orales, 27; admis, 93, avec les mentions suivantes : 6 *assez bien* et 87 *passablement*. Moyenne des admissions, 42 sur 100.

A Bordeaux, les examens ont donné les résultats suivants :

Candidats, 116 : éliminés après les épreuves écrites, 67; ajournés après les épreuves orales, 6; admis, 43. Moyenne des admissions, 37 sur 100.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Licence : 2 candidats se sont présentés aux épreuves de la licence ès-sciences physiques; l'un a été ajourné; l'autre, qui a demandé à subir les épreuves en deux fois, a réussi à la première.

4 candidats se sont présentés aux épreuves de la licence ès-sciences mathématiques; 3 ont été admis. Voici leurs noms : MM. Barrieu (Sébastien-Paul); Marty (Baptiste-Sylvain), et Minard (Césaire-Louis-Charles-Albert).

Baccalauréat restreint : Candidats, 15 : 13 ajournés, 2 admis. (A Bordeaux, 10 candidats : 4 ajournés, 6 admis).

Baccalauréat complet : Candidats, 56; 38 ajournés, 18 admis. (A Bordeaux, 34 candidats : 24 ajournés, 7 admis).

Baccalauréat scindé (2e partie) : Candidats, 19 : 13 ajournés, 6 admis. (A Bordeaux, 16 candidats : 8 ajournés, 8 admis).

Baccalauréat scindé (1re partie) : Candidats, 4 : 3 déclarés aptes à subir la 2e partie de l'examen. (A Bordeaux, un seul candidat s'est présenté, et a été reconnu apte à subir la 2e partie de l'examen).

***

On lit dans *la Gironde* :

« Aux examens du baccalauréat ès-Lettres qui viennent d'avoir lieu à Bordeaux, a pris part une jeune demoiselle qui a subi toutes les épreuves de la manière la plus brillante, Mlle Pauline Pérès, fille de M. Pérès, inspecteur primaire à Saint-Sever (Landes). C'est la troisième fois qu'une demoiselle subit ces examens : la première fut Mlle Royer, en novembre 1851, à Lyon, pour le baccalauréat ès-Lettres; la seconde, Mlle Milne-Edwards, pour le baccalauréat ès-Sciences, à Paris. Mlle Pauline Pérès a obtenu le premier rang pour les compositions écrites : elle a eu huit boules blanches et deux rouges, et a mérité la mention *très-bien*. »

F. L.

Le 1er décembre 1863.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison du 1er juillet 1863.

De l'Alimentation publique et privée chez les Romains (2me partie), par M. A. Villeneuve, conseiller à la Cour impériale de Toulouse. 5
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : II. Excursions dans le sud de la province de Constantine (§ 2, de Batna à Boussada, à travers la plaine de Hodna), par M. le Dr Molinier. 34
A la Pologne, poésie, par M. Edmond Py. 50
Bibliographie : 1° Les Psaumes, d'après l'hébreu, par F.-F. de la Jugie; compte-rendu par M. F. Lacointa. 2° Esquisse historique de la musique arabe, aux temps anciens, avec dessins d'instruments et 40 mélodies notées et harmonisées, par Al. Christianowitsch; compte-rendu par M. Le Blanc du Vernet. 52
Tyrinthe et Mycènes, fragment d'un voyage en Grèce, par M. Ch. de Pomairol. 59
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; Séances du 26 février et du 5 mars 1863. 64
Sujets donnés en composition au baccalauréat ès-sciences, à la session d'avril 1863. 69
Chronique : 1° Séance publique de l'Académie des Sciences de Toulouse; 2° Réception de M. V. d'Adhémar à l'Académie des Jeux-Floraux; 3° Soutenances de thèses pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Montpellier; 4° Opinion d'un journal de Lyon sur le *Styphé* de M. Math. Guesde; 5° Nécrologie : M. Surian, président de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, et M. Loubon, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille; 6° Leçons de Géographie, par M. A. Varembey; 7° Un mot à l'*Illustration du Midi*; 8° Nouvelles et faits divers. . . . 72

Livraison du 1er août.

De l'Alimentation publique et privée chez les Romains (3e et dernière partie), par M. A. Villeneuve, conseiller à la Cour impériale de Toulouse. . . . 81
Sonnets, par M. Léonce Parmentier. 110
Monuments anté-historiques et Monuments primitifs de la Gaule, par M. Tournal. 115
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : III. Expédition du Sahara, à la fin de l'année 1855 (§ 1, de Boussada aux oasis de l'oued R'rir), par M. le Dr Molinier. 127
Correspondance : Du jugement erroné de M. de Lamartine sur les *Misérables*, de M. Victor Hugo; Lettre au directeur de la *Revue*, par M. Blanchet, ancien sous-préfet. 137

M. Deffès : Les *Bourguignonnes*, par M. Ed. Bonnal. 148
Enseignement : Licence ès-Sciences et ès-Lettres (session de juillet). 149
Chronique, par M. F. Lacointa. — Sommaire : 1° Concours de peinture pour le grand prix municipal ; difficulté du sujet proposé; annulation du concours; distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire de Musique; 2° Nouvelles publications : l'*Héautontimorumenos*, ou *le Bourreau de soi-même*, comédie de Térence, traduite en vers par M. André, étudiant en médecine; l'histoire du procès de Jean Calas, par M. l'abbé Salvan; Misère et Misérables; Dissertation critique sur les armoiries de la ville de Toulouse, par M. le vicomte de Juillac; 3° L'*Interprète*, journal littéraire; 4° Nécrologie : M. Chabrand, président du Consistoire de l'église réformée de Toulouse; M. le prince Alphonse de Polignac. 150

Livraison du 1er septembre.

Lefranc de Pompignan, poète et magistrat (1709-1784), par M. Emile Vaïsse. 161
Lettres originales et inédites de Charles IX et de Catherine de Médicis aux Capitoulz de la ville de Thoulouze. (Extrait des archives municipales de la ville. 190
De l'établissement des Sarrazins en Espagne, et de leurs invasions en France (critique des sources), par M. J. F. Bladé. 194
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : III. Expédition du Sahara, à la fin de l'année 1855 (§ 2, L'oued R'rir. — Les puits artésiens), par M. le Dr Molinier. 209
Bibliographie : 1° Histoire politique et littéraire de la Restauration, par M. H. Reynald; compte-rendu par M. A. Villeneuve, conseiller à la Cour impériale de Toulouse. 219
2° *Valdésie*, poème par M. Muston; compte-rendu par M. L. Mandon, docteur ès-Lettres. 228
Sujets donnés en composition aux examens de la licence et du Baccalauréat ès-Lettres. 234
Chronique : 1° Soutenance de thèses pour le doctorat ès-Sciences mathématiques devant la Faculté des Sciences de Toulouse; 2° résultat des examens de la session de juillet et août : 3° distribution des prix aux élèves des Ecoles communales, etc. 235

Livraison du 1er octobre.

Les peintures murales de l'église de Villemur de M. B. Benezet par M. Jules Buisson. 241
Zo (nouvelle), par M. Mathieu Guesde. 258
Pèlerinage au Cayla, lieu de naissance de Maurice et d'Eugénie de Guérin, par M. Emile Vaïsse. 282
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : III. Expédition du Sahara, à la fin de l'année 1855 (§ 3). Tuggurt. — Population. — Constitution médicale, par M. le Dr Molinier. 301
Enseignement : Sujets donnés en composition au baccalauréat par la Faculté des Sciences de Toulouse. 314

Chronique : 1° Retraite de M. Rocher, recteur de l'Académie de Toulouse, et de M. Sauvage, doyen et professeur de littérature latine à la Faculté des Lettres. 346
2° Poésies de MM. Karll, Delamare et E. Vigé. 319
3° Nouvelles et faits divers. 324

Livraison du 1er novembre.

Archives historiques : Documents propres à jeter de nouvelles lumières sur les troubles qui ont éclaté à Toulouse en mai 1562, et sur l'histoire du protestantisme dans le midi de la France. 325
Visite à un établissement d'aliénés (1re partie), par M. Blanchet, ancien sous-préfet. 332
Garat, par M. Auguste Laget, artiste du grand théâtre de Toulouse 344
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : III. Expédition du Sahara, à la fin de l'année 1855 (§ 4). Tuggurt. — Zoologie. — Botanique. — Rentrée de la colonne à Boussada, par M. le Dr Molinier. 357
Bibliographie : 1. La première édition du *Vita Christi*, al lenguatge de Tholosa, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard. 371
2. Histoire de la littérature française pendant la révolution, de M. Géruzez, par M. Ed. Bonnal. 373
3. Le rire dans l'esprit et dans l'art, de M. Ch. Lévêque, par M. Eug. Lapierre. 384
Africa, poème, par M. Ed. Py. 388
Chronique : Nouvelles et faits divers. 396

Livraison du 1er décembre.

Discours prononcé par M. Roustan, recteur de l'Académie de Toulouse, à la séance de rentrée des Facultés, le 21 novembre 1863. . . . . : . 398
Rapport de M. Delavigne, doyen, sur les travaux de la Faculté des Lettres, pendant l'année scolaire 1862-1863. 404
Visite à un établissement d'aliénés (2e partie), par M. Blanchet, ancien sous-préfet. 411
Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien : IV. Les Zibans. — Biskara. — Avenir du Sahara algérien. 427
Bibliographie : La Régence, par M. Michelet; compte-rendu par M. Gustave Garrisson. 443
Tableau de la peste de Marseille en 1720, extrait de l'ouvrage de M. Michelet. 449
Faculté des Lettres de Toulouse : sujets donnés en composition à la session de novembre. 456
Chronique : 1° Rentrée de la Cour impériale; 2° Rentrée des Facultés; 3° Extrait du rapport de M. Humbert sur les conférences de l'Ecole de Droit et sur les concours de la licence et du doctorat; 4° Nouvelles et faits divers.. 459

Toulouse, typ. de Bonnal et Gibrac, rue Saint-Rome, 44.